Digitized by Google

·HELENÆ·AVGV
STÆ·DVCISSÆ
EX·LIBRIS

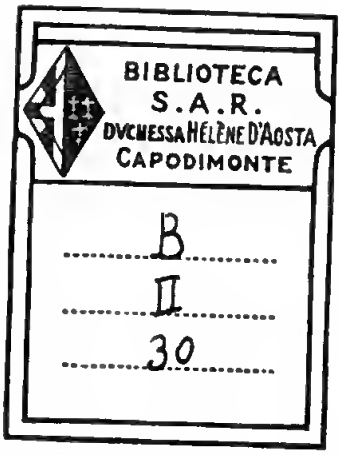

Digitized by Google

Digitized by Google

HISTOIRE

DE FRANCE

PARIS. — IMPRIMERIE DE CH. LAHURE ET Cie
Rue de Fleurus, 9

Digitized by Google

546898

HISTOIRE

DE FRANCE

PAR M. AUGUSTE TROGNON

ANCIEN PROFESSEUR D'HISTOIRE

PREMIÈRE PARTIE

LA FRANCE AU MOYEN AGE

481 à 1483

BIBLIOTECA NAZIONALE VITTORIO EMANUELE III NAPOLI

TOME DEUXIÈME

PARIS

LIBRAIRIE DE L. HACHETTE ET Cie

BOULEVARD SAINT-GERMAIN, N° 77

1863

Droit de traduction réservé

HISTOIRE

DE FRANCE.

PREMIÈRE PARTIE.

LA FRANCE AU MOYEN AGE.

481—1483

CHAPITRE XIX.

RÈGNE DE LOUIS VIII (1223-1226).
RÉGENCE DE BLANCHE DE CASTILLE; RÈGNE DE SAINT LOUIS JUSQU'A SA PREMIÈRE CROISADE (1226-1248).

Philippe Auguste laissait à son fils le domaine des rois capétiens doublé en étendue par la conquête de la Normandie, du Maine, de l'Anjou et de la Touraine; ce qui était plus considérable encore, il lui laissait le pouvoir royal agrandi dans sa sphère, et comme transformé dans sa nature, doué désormais d'une force qui lui était propre et d'une souveraine indépendance, n'ayant plus qu'à se porter en avant pour marcher à une succession assurée de nouveaux

triomphes. Il n'y avait dans ce fils de Philippe Auguste aucune des qualités d'un grand roi, et Mathieu Pâris a pu dire avec raison qu'il ne ressemblait en rien à son père. Faible d'esprit et de corps, les flatteurs de sa puissance n'ont trouvé à louer en lui qu'une dévotion plus zélée qu'éclairée, et une bravoure décorée trop pompeusement du surnom emphatique de *Lion* ou de *Cœur de Lion*. Cependant la royauté n'en fut ni moins respectée, ni moins obéie en sa personne, et il lui fut donné dans le court espace d'un règne de trois ans, de porter les limites de sa seigneurie des bords de la Loire à ceux de la Garonne, et d'aller, dans tout l'appareil de la souveraineté, planter la bannière aux fleurs de lis sur les rivages de la Méditerranée. C'est assez dire tout le progrès qu'avait fait l'autorité monarchique.

Louis VIII était le premier des rois capétiens qui n'eût pas été sacré du vivant de son père : Philippe avait jugé cette précaution désormais inutile à un pouvoir qui durait depuis plus de deux siècles, et que son règne avait affermi si glorieusement. Louis était issu d'ailleurs du sang de Charlemagne par sa mère Isabelle de Hainaut, et cette descendance donnait en lui à la royauté un nouveau relief, et comme une plus haute légitimité. Quelques chroniqueurs sont allés jusqu'à voir dans ce fait la restauration de la dynastie carlovingienne, et les poëtes contemporains, pour glorifier Louis VIII, ne trouvent pas de titre plus magnifique à lui donner que celui de « Carolides. » Après son sacre, qui eut lieu le 6 août 1223, Louis entra à Paris en grande pompe. Cette entrée

n'était pas alors, ce qu'elle fut plus tard, un complément obligé des fêtes du couronnement. L'allégresse publique dont elle fit éclater le transport ne ressemblait pas non plus à cet enthousiasme banal des temps postérieurs, tribut payé par la foule à chaque avénement royal. Il en faut lire la description dans le poëme de Nicolas de Bray : on y voit le peuple, jeune et naïf encore dans ses émotions, apporter les prémices de son culte à la royauté; le seul aspect du roi, environné de tout l'éclat de son pouvoir tutélaire, a suffi pour remuer le sentiment national dans ce qu'il a de plus profond, et pour exalter jusqu'à une sorte de délire la joie populaire. C'était comme l'écho prolongé de l'acclamation triomphale qui avait accueilli Philippe Auguste à son retour de Bouvines.

Louis VIII était alors âgé de trente-six ans, et depuis plusieurs années on l'avait vu prendre part, en vaillant chevalier, à la plupart des faits d'armes du règne de son père; il s'était même aventuré sur un théâtre qu'avait redouté l'ambition circonspecte de Philippe Auguste, il avait fait deux campagnes contre les Albigeois, et telle avait été l'ardeur de son zèle dans cette triste guerre, que Philippe n'avait pu s'empêcher de pressentir qu'elle lui serait fatale. « Mon fils, avait-il dit, est faible et de débile santé; il se mêlera après ma mort de l'affaire des Albigeois, et y mourra bientôt. Le royaume restera alors aux mains d'une femme et de jeunes enfants, si bien qu'il ne chômera de danger. » L'événement ne justifia que trop fidèlement cette prédiction.

Amaury de Montfort, avec le legs de vingt mille livres que lui avait fait Philippe Auguste, leva une armée, et fit un dernier effort pour recouvrer son comté de Toulouse, mais ce fut sans succès; Raimond VII et le comte de Foix le forcèrent de capituler dans Carcassonne (janvier 1224), et en le voyant reprendre, avec les débris de sa chevalerie, la route du nord, les peuples de la Langue d'Oc purent un instant se croire rentrés en possession de leur indépendance. Leur illusion fut de courte durée; ils apprirent bientôt qu'Amaury venait, par un acte authentique, de céder au roi de France et à ses héritiers les droits conférés par l'Église à Simon de Montfort, sur le comté de Toulouse et les contrées albigeoises. Dès le lendemain de son avénement, Louis VIII avait reçu du pape l'injonction la plus pressante d'offrir à Dieu les prémices de son règne en marchant à la destruction de l'hérésie dans la province narbonnaise. Il ne doutait donc point que l'acte de cession d'Amaury ne fût aussitôt revêtu de la garantie pontificale. Quel fut son étonnement, lorsque Honorius III, au lieu de lui accorder les priviléges attachés aux guerres saintes qu'il lui offrait naguère, l'informa que l'Église était satisfaite de l'engagement pris par le comte Raimond « de purger sa terre des hérétiques, » qu'il eût donc à le laisser en paix et à surveiller seulement l'exécution des promesses faites par le comte au saint-siége! A cette heure même, l'empereur Frédéric II publiait par toute la chrétienté qu'il allait partir avec une armée de ses ports de la Calabre et de la Sicile pour reconquérir Jérusalem, et

Honorius n'avait pu contrarier cette croisade dirigée contre l'islamisme par celle qu'il eût fait prêcher contre les Albigeois. Louis VIII n'entra point dans les raisons du pontife; il laissa éclater tout son ressentiment, et déclara que « puisque le seigneur pape ne lui voulait point accorder les demandes raisonnables qu'il lui avait faites touchant l'affaire de l'Albigeois, il se regardait à l'avenir comme déchargé du fardeau de cette affaire, et en protestait devant tous les prélats et barons de France. »

Cependant *l'host* royal était rassemblé, et Louis ne voulut point avoir fait en vain des préparatifs de guerre aussi considérables. Lorsque, l'année précédente, les ambassadeurs du roi d'Angleterre, Henri III, étaient venus réclamer de lui la restitution du duché de Normandie, il avait repoussé leurs demandes, sans toutefois rompre les trêves conclues depuis dix ans entre les deux couronnes. Il en négociait même le renouvellement, afin d'avoir les bras libres pour porter toutes ses forces contre la Langue d'Oc, quand le pape lui signifia de renoncer à cette conquête. Donnant alors un autre cours à son ambition, il rompit brusquement les négociations entamées avec Henri III, et résolut, en se jetant sur le duché d'Aquitaine, de consommer l'œuvre qui avait été laissée inachevée par son père. La campagne fut ouverte le lendemain de la Saint-Jean de l'année 1224 : de Tours, où sa belle armée était réunie, le roi se porta sur les terres du vicomte de Thouars, dont il reçut la soumission conditionnelle; puis, ayant emporté rapidement les villes de Niort et de Saint-Jean-d'Angely, il alla mettre le

siége devant la Rochelle (15 juin). C'était pour les rois d'Angleterre la clef de l'Aquitaine, et le Poitevin Savari de Mauléon s'y était renfermé avec tout ce que la contrée avait pu lui fournir de chevaliers résolus à se défendre. Mais il eût fallu que le bon vouloir de la nation anglaise leur vînt en aide, et cette nation était peu soucieuse de prodiguer son sang et son or au jeune Henri III, qui suivait avec une triste fidélité les exemples de Jean sans Terre. La Rochelle, mal défendue, tomba donc, en moins de trois semaines, comme une facile proie, aux mains du roi de France (3 août). Limoges, Périgueux, avec toutes les villes de la Saintonge et de l'Angoumois se livrèrent successivement sans coup férir, et il n'y avait point encore quatre mois que Louis avait quitté Tours, lorsque ses bannières se déployèrent, en vue de Bordeaux, sur les bords de la Garonne. Cette grande cité, maintenue par son archevêque sous l'autorité de Henri III, n'eût pas tardé sans doute à passer sous celle du roi de France, si ce prince, avec le génie persévérant de son père, se fût obstiné à pousser jusqu'au bout sa conquête. Mais cette conquête n'avait été pour lui qu'une diversion à celle où il était poussé par son zèle religieux, en même temps que par l'ardeur de son ambition. Le jour où la voix d'Honorius III recommença à l'appeler à l'envahissement des terres de la Langue d'Oc et à la destruction de l'hérésie albigeoise, il quitta tout pour se porter de toutes ses forces vers cet unique objet de ses pensées.

Raimond VII n'avait donné à l'Église que d'incomplètes satisfactions. Ce n'est pas qu'il ne fît profession

d'un attachement sincère à la foi catholique; mais sa situation, plus forte que sa volonté, ne lui permettait pas de réprimer, au gré des inquisiteurs établis à Toulouse, l'hérésie toujours cachée au fond des entrailles de la société provençale. Cette hérésie semblait alors même faire en Lombardie des progrès menaçants, et Honorius III comprit que pour empêcher le mal de se répandre davantage, il fallait achever de l'éteindre en son foyer même. Aussi, après avoir différé de jour en jour la réconciliation de Raimond avec l'Église, remit-il le soin de prononcer la sentence définitive sollicitée par le prince à un concile qui devait s'assembler à Bourges sous la présidence de son légat, le cardinal de Saint-Ange. Ce fut au mois de novembre 1225 que se réunit cette assemblée, une des plus nombreuses et des plus solennelles qu'eût jamais vues l'Église de France. Six archevêques, cent treize évêques, et cent cinquante abbés et prieurs y siégèrent. Le roi y assistait avec toute sa cour. Il avait sommé Raimond VII et Amaury de Montfort de comparaître devant lui et devant le concile. Amaury, après avoir déployé devant l'assemblée les titres de la donation faite à son père par les pères de Latran et confirmée par l'investiture de Philippe Auguste, somma son compétiteur de soumettre leur litige au jugement des douze pairs du royaume. Ni Raimond, ni le légat, pour des motifs divers, n'acceptèrent la juridiction chevaleresque de ce tribunal dans une affaire de conscience : le concile s'en réserva la décision, sans discussion publique, et par vote écrit. Sur l'avis de l'assemblée, le cardinal de Saint-Ange prononça que les

offres de soumission faites par le comte Raimond n'étaient point un titre suffisant pour l'absoudre, et que « le roi de France était seul capable de purger la terre de la scélératesse des hérétiques. » En conséquence, les instances répétées et pressantes du comte pour qu'on lui permît de faire justice lui-même de ses sujets coupables d'hérésie furent toutes repoussées; la tâche en fut expressément confiée à Louis VIII, à qui la dîme de tous les revenus ecclésiastiques était concédée pendant cinq ans, pour subvenir aux frais de cette expédition. Deux autres réunions de prélats et de barons eurent lieu à Paris aux mois de janvier et de mars 1226 : dans la première, le cardinal de Saint-Ange fulmina l'excommunication contre Raimond et ses adhérents, déclara leurs domaines, en vertu de la renonciation d'Amaury de Montfort, dévolus au roi de France et à ses *hoirs*, et ordonna que des frères Prêcheurs allassent sur tous les points de la France offrir les pardons de l'Église à tous ceux qui, le quatrième dimanche après Pâques, se rendraient à Bourges au ban du roi. Dans la seconde de ces assemblées, toutes les dispositions furent prises pour la conduite de la guerre. Vingt-cinq des premiers seigneurs du royaume, parmi lesquels Philippe, frère du roi, comte de Boulogne, et Pierre Mauclerc, comte de Bretagne, avaient souscrit l'engagement d'aider Louis VIII de tout leur pouvoir dans l'affaire des Albigeois; leur exemple entraîna par milliers barons et chevaliers sous la bannière royale. Grand nombre d'entre eux, s'ils eussent été maîtres de leur volonté, eussent répugné à cette guerre; ils en prévoyaient

l'issue, et ne pouvaient voir sans défiance l'énorme accroissement de puissance que donnerait à la couronne l'envahissement du comté de Toulouse. Mais, suivant l'observation de Mathieu Pâris, « ils prirent la croix par crainte du roi des Français et pour s'assurer la faveur du légat. » L'indépendance féodale était désormais contrainte de plier sous l'ascendant de la royauté, comme sous celui de l'Église. Le malheureux Raimond en eut bientôt une nouvelle preuve : tous les alliés sur qui il avait compté l'abandonnèrent les uns après les autres. Henri III, qui lui avait promis ses secours, et pour qui l'expédition de Louis VIII en Langue d'Oc eût été une occasion favorable de recouvrer ses villes d'Aquitaine, renouvela ses trêves avec la France entre les mains du légat; Hugues de Lusignan, comte de la Marche, qui avait fiancé son fils à une fille du comte de Toulouse, renvoya cette jeune princesse à son père, pour se dérober au péril d'une alliance maudite; le roi Jacques d'Aragon enfin, fils du vaincu de Muret, et avec lui le comte de Provence et le comte de Roussillon, tous deux aussi bien que lui parents du comte de Toulouse, renoncèrent à défendre la cause commune de leur nationalité contre le puissant monarque du Nord, qui s'avançait précédé des foudres de l'Église.

Le meilleur des chroniqueurs de cette époque, l'anglais Mathieu Pâris, que nous citions tout à l'heure, porte au nombre de cinquante mille combattants à cheval l'armée qui se rassembla à Bourges sous le commandement de Louis VIII : c'était un armement plus formidable que celui qui avait rendu Philippe

Auguste victorieux à Bouvines. Aussi la terreur fut-elle universelle au pays de la Langue d'Oc, à la seule nouvelle de l'approche du roi de France : « on se disait qu'il venait détruire d'une extrémité à l'autre, la terre du comte avec ses habitants. » Louis n'avait point dépassé Lyon, et déjà une foule de villes du marquisat de Provence et du comté de Toulouse lui avaient envoyé leurs clefs, une foule de seigneurs lui avaient apporté leur hommage ; nulle part on ne songeait à la résistance. Avignon même, si dévouée à Raimond VII, avait député vers le roi ses podestats jusqu'à Clermont en Auvergne, pour lui offrir, ainsi qu'au légat et à cent chevaliers, le passage à travers ses murs. Mais, arrivé aux portes de la ville, Louis VIII n'admit pas les restrictions que les magistrats de la fière république prétendaient apporter au déploiement de sa puissance; il leur signifia qu'il entendait traverser leur ville, sur le grand pont du Rhône, la lance sur la cuisse, à la tête de toute son armée. Avignon, comme Arles et Marseille, cité relevant de l'empire, ne croyait rien devoir au roi de France; elle répondit à l'injonction hautaine du monarque en lui fermant ses portes. Louis se décida sur-le-champ à l'assiéger : en lui ordonnant « de purger Avignon d'hérétiques, » le légat lui avait ôté la crainte qu'il eût pu avoir de s'attaquer aux droits de la suzeraineté impériale.

Ce siége ne fut ni si aisé, ni si court que le roi et le cardinal de Saint-Ange l'avaient espéré. La ville était forte, défendue par une double enceinte, munie d'armes et de machines de guerre, et peuplée d'une bourgeoisie

nombreuse, résolue à défendre avec intrépidité ses libertés républicaines. Les habitants, selon l'expression du chroniqueur anglais, renvoyaient aux oppresseurs pierre pour pierre, flèche pour flèche, javelot pour javelot, « et ils infligeaient aux Français des blessures mortelles. » Le mal que faisait à l'ennemi leur résistance meurtrière était moindre encore que celui de la faim et des maladies causées par le climat brûlant de la Provence. Louis vit périr à ses côtés vingt mille croisés, et parmi eux deux cents chevaliers bannerets; il en vit d'autres, et à leur tête le comte Thibaud IV de Champagne, prétexter l'expiration du terme de leur service féodal, pour quitter l'armée; mais il ne s'en obstina pas moins à poursuivre pendant trois mois sa vengeance (juin à septembre 1226). Avignon, délaissée de toutes les villes environnantes, finit par renoncer à une lutte désespérée; elle ouvrit ses portes et eut à subir les conditions rigoureuses d'un vainqueur irrité. Le bruit de sa chute retentit au loin dans la Langue d'Oc : déjà Marseille, Arles, Nîmes s'étaient soumises; Louis VIII n'eut plus qu'à se mettre en marche pour être reconnu comme maître dans toute la terre provençale. Nul ennemi ne se présenta devant lui; il n'y eut ville qui osât lui fermer ses murs, ni seigneur son château, et la saison trop avancée l'empêcha seule de se porter sur Toulouse, où Raimond s'était enfermé avec le comte de Foix et Trencavel, vicomte de Béziers, uniques vassaux qui lui fussent restés fidèles. Louis remit au printemps suivant le siége de cette grande cité, et il reprit le chemin de sa capitale, laissant derrière lui

deux sénéchaux, représentants de sa souveraineté, établis l'un à Beaucaire, sur les bords du Rhône, l'autre à Carcassonne, au pied des Pyrénées. Mais le roi, comme grand nombre de ceux qui l'avaient suivi, emportait avec lui le germe funeste de la fièvre qui avait fait tant de victimes devant Avignon, et après avoir vu tomber sur la route Guillaume, archevêque de Reims, Philippe de Courtenay, comte de Namur, et Bouchard de Marli, de la maison de Montmorency, il se sentit atteint lui-même, et fut forcé de s'arrêter à Montpensier en Auvergne. Là s'accomplit sur lui la prédiction de Philippe Auguste. Sa débile constitution ne put résister au mal qui le dévorait, et averti de sa fin prochaine, il fit prêter à son frère, Philippe comte de Boulogne, et aux principaux seigneurs et prélats rassemblés autour de son lit, le serment de reconnaître après sa mort son fils aîné, Louis, comme roi, et son épouse Blanche de Castille, comme tutrice du prince mineur. Il avait fait son testament dès le mois de juin de l'année précédente, avant de partir pour la croisade, et, par une infidélité malheureuse à la politique de son père, il avait assigné comme apanages à ses fils puînés Robert, Alphonse et Charles les comtés d'Artois, de Poitiers et d'Anjou. C'était reconstruire trois grands fiefs qui avaient cessé d'exister et qui, pour passer à des princes de la maison royale, n'en conféraient pas moins à leurs titulaires une indépendance qui pouvait devenir dangereuse à la couronne. Louis VIII était âgé de trente-neuf ans, lorsqu'il mourut le 8 novembre 1226. Son règne de trois années disparaît en quelque sorte dans notre histoire

entre les deux grands règnes de Philippe Auguste et de saint Louis.

Quoique la royauté capétienne, vieille de plus de deux siècles, parût très-solidement établie à l'avénement de Louis IX, c'eût été néanmoins pour elle une bien périlleuse épreuve que celle d'une minorité, si la régence fût tombée entre des mains moins fermes et moins habiles que celles de Blanche de Castille. Les récents agrandissements que Philippe Auguste et Louis VIII avaient procurés à la couronne n'étaient pour elle qu'un danger de plus, parce que c'était un motif de plus pour le haut baronnage de s'unir contre elle dans un commun effort de vengeance. La ligue des grands vassaux, dissipée à Bouvines, n'attendait que l'occasion de se reformer; plusieurs d'entre eux, par un acte d'association souscrit sous les murs d'Avignon, avaient menacé un moment de troubler Louis VIII dans ses projets de conquête sur l'héritage des comtes de Toulouse, et ils étaient tous prêts à se mettre en armes contre l'*étrangère*, qui réclamait leur hommage féodal pour le jeune roi dont elle était la tutrice.

Mais cette étrangère était douée d'un rare génie pour le gouvernement. Elle joignait à toutes les grâces et à tout le manége adroit de son sexe la vigueur de l'esprit et la force virile du caractère. Impérieuse et jalouse dans ses plus tendres affections, elle enseigna à son fils à lui obéir plus encore peut-être qu'à l'aimer, et elle marqua puissamment de son empreinte cette âme qui devait être celle d'un grand roi et d'un saint.

Ce fut elle, en effet, qui lui inspira, dès l'enfance, cette pieuse horreur du péché, cette délicatesse de conscience, cette dévotion si timorée à la fois et si ardente, qui fait le fond du caractère de Louis IX. En même temps que Blanche de Castille, pour son éternel honneur, élevait ainsi son fils, elle sut, au milieu des plus difficiles circonstances, lui conserver intact et lui rendre même agrandi le royal héritage confié à son administration.

Blanche, avant de laisser au pouvoir dont elle venait de se saisir le temps d'être contesté, prit ses dispositions pour faire sacrer le jeune roi. Elle voulut que la cérémonie se fît aussitôt après les funérailles de Louis VIII, et les témoins de la mort de ce prince, qui avaient engagé leur foi à son héritier, invitèrent les autres prélats et seigneurs du royaume à se rendre avec eux à Reims la veille de la fête de Saint-André, 29 novembre 1226. La plupart des barons mirent à leur obéissance des conditions que Blanche repoussa avec hauteur; le sacre n'en fut pas retardé d'un jour, et le jeune monarque, d'abord armé chevalier, puis oint de l'huile sainte, commença à prêter son nom royal aux actes de sa mère. Une des conditions que le haut baronnage avait prétendu imposer à la régente était la délivrance des deux grands prisonniers de Bouvines, le comte de Flandre, Ferrand de Portugal, et Renaud de Dammartin, comte de Boulogne. Blanche rendit la liberté au premier. Le second, dont elle craignait l'esprit remuant et la haine implacable, fut laissé dans sa prison, où il se tua, dit-on, de désespoir.

Mais les mécontents avaient trouvé un chef bien autrement redoutable que Renaud de Dammartin dans la personne de Pierre de Dreux, dit Mauclerc, prince du sang royal de France, plus soucieux de sa fortune que de son origine, et jaloux, avant tout, de rompre le lien qui attachait à la couronne le fief de Bretagne, dont il avait épousé l'héritière. Destiné d'abord à l'Église, mais n'ayant gardé de ses études canoniques qu'une science querelleuse, dont il s'armait contre le clergé et qui lui valut son surnom de *Mauclerc*, ce prince, avec les ressources d'un génie aussi rusé qu'audacieux, travaillait à la fois à rendre son duché indépendant et à s'y rendre maître absolu. Il n'avait pas attendu la mort de Louis VIII pour mettre la main à la reconstruction de la ligue féodale contre la royauté; non content de signer avec Thibaud, comte de Champagne et Hugues de Lusignan le pacte d'Avignon, il s'était uni par un traité secret au roi d'Angleterre Henri III, et était entré en intelligence avec plusieurs des turbulents seigneurs du Poitou et de l'Aquitaine septentrionale, à peine soumis à la France et déjà impatients de remplacer dans leur contrée la souveraineté des Capétiens par celle des Plantagenets. Les intrigues de Mauclerc devinrent plus actives et plus menaçantes, dès que Louis VIII eut les yeux fermés, et que le pouvoir fut passé aux mains d'une femme, sans autre titre pour l'exercer, que la décision courageuse avec laquelle elle avait su s'en saisir. Mauclerc trouva une utile alliée dans la veuve de Jean sans Terre, Isabelle d'Angoulême, devenue l'épouse de son ancien fiancé, Hugues de Lusignan qu'elle

avait délaissé si outrageusement, et aussi passionnée dans sa jalousie contre Blanche de Castille, que dans son zèle pour les intérêts de son fils Henri III. Ce ne furent pas seulement les provinces au midi de la Loire qui furent provoquées à l'insurrection ; la Normandie, depuis si peu de temps française, fut aussi conviée à reconquérir son ancienne indépendance, et le puissant comte de Champagne, Thibaud IV, ne prenait pas soin de cacher les préparatifs de guerre qu'il faisait pour entrer en campagne contre la royauté.

Le danger était grand. Malgré toute son énergie et son habileté, Blanche était perdue, si Thibaud eût tenu les engagements qu'il avait pris avec la coalition des seigneurs. Déjà il s'était mis en marche pour se joindre à eux en Poitou, où ils devaient lever leurs bannières contre la régente. Mais tout à coup on le vit changer de route, et se rendre à Tours, pour y porter son hommage au jeune roi, qui l'accueillit, disent les Grandes Chroniques, avec une merveilleuse gracieuseté (février 1227)). Thibaud, le plus renommé des trouvères de son temps, avait pris la reine Blanche pour la *dame de ses pensées*, et l'on croit généralement qu'elle profita de l'ascendant que cette folie chevaleresque lui donnait sur l'esprit du jeune comte pour le détacher de la ligue féodale. D'autres pensent que Blanche le gagna en lui sacrifiant l'oncle du roi, Philippe Hurepel, ennemi mortel de Thibaud, en qui elle voyait elle-même un compétiteur qui s'apprêtait à lui disputer la régence. Nous trouvons enfin dans un de nos historiens modernes une ingénieuse et assez plausible explication du changement soudain

de la conduite de Thibaud : « S'il aimait Blanche, la Champagne aussi aimait la France. Les grandes villes industrielles de Troyes, de Bar-sur-Seine, etc., devaient sympathiser avec le pouvoir pacifique et régulier du roi, plus qu'avec la turbulence militaire des seigneurs. Le parti du roi, c'était le parti de l'ordre, de la paix, de la sûreté des routes.... Ceci explique encore la haine furieuse des grands seigneurs contre la Champagne, qui de bonne heure avait abandonné leur ligue[1]. » Quoi qu'il en soit, la défection inattendue du comte déconcerta tous les projets de la haute vassalité; la plupart des barons coalisés apportèrent successivement leur hommage au jeune monarque, et le comte de Bretagne lui-même, sommé deux fois de comparaître au parlement royal de Vendôme, y vint abjurer entre les mains de Louis IX le serment d'allégeance qu'il avait prêté au roi d'Angleterre.

Cependant Blanche de Castille, en convoquant ainsi à Vendôme les seigneurs *mal-contents*, n'avait fait que leur fournir un lieu de rendez-vous pour renouer leurs intrigues, et ils étaient parvenus à se donner pour chef l'oncle même du roi, Philippe Hurepel, comte de Boulogne. On avait tenté la grossière ambition de cet indigne fils de Philippe Auguste en lui promettant la dépouille de l'étrangère. Il ne s'agissait plus cette fois d'entrer en campagne, avec l'alliance des Anglais, contre la couronne; c'était contre Blanche, à qui nul serment ne les attachait, que les

1. M. Michelet, *Histoire de France*, tome II.

seigneurs entendaient diriger leurs attaques ; leur plan était d'enlever, par un coup de main hardi, le jeune monarque à sa mère, pour le placer sous la tutelle de son oncle. Ce projet fut au moment de réussir; Blanche et Louis IX eussent été surpris, en se rendant d'Orléans à Paris, si la régente n'eût eu l'heureuse pensée d'appeler à son aide le peuple de la capitale. Paris, au bruit du danger que courait son roi, s'émut tout entier. Bourgeois, écoliers, artisans, se précipitèrent par milliers jusqu'à Montlhéri, où le cortége royal avait été forcé de s'arrêter, et recevant Louis comme dans leurs bras, ils le conduisirent triomphalement au Louvre, sous l'œil même des barons frappés d'étonnement et d'impuissance. Saint Louis, longtemps après, aimait à redire ce touchant témoignage de la fidélité des Parisiens. « Et me conta le saint roi, dit Joinville, que dès Mont le Heri estoit le chemin plein de gens à armes et sans armes, serrés côte à côte jusques à Paris, et que tous crioient à Notre Seigneur qu'il lui donnât bonne vie et longue, et le défendît et gardât de ses ennemis. » (Décembre 1227.)

Blanche comprit cependant que, pour abattre la ligue, il fallait aller droit à celui qui en était l'âme, et au printemps de l'année suivante, elle se hâta de conduire son fils sur les marches de Bretagne. Tous les grands vassaux avaient été sommés de se rendre autour de la bannière royale; mais ils n'avaient pas cessé de s'entendre avec Pierre Mauclerc, et, par un simulacre insolent de féauté, ils se présentèrent au lieu et au jour fixés par la régente, suivis chacun

seulement de deux chevaliers, «afin que plus aisément le comte Pierre pût vaincre le roi Loys et sa mère. » Cette fois encore, ce fut le comte de Champagne qui les sauva du péril imminent où les mettait l'approche de l'armée bretonne. Mauclerc, déconcerté et furieux, se vengea de la régente en publiant les bruits les plus injurieux à son honneur, et de Thibaud en le désignant, comme empoisonneur de Louis VIII, à la haine et aux attaques de tout le haut baronnage. Philippe Hurepel, affectant de se porter comme vengeur du roi son frère, déclara la guerre au comte de Champagne, et pendant deux ans les terres de ce puissant seigneur furent livrées par la ligue des barons aux horreurs de l'incendie et du pillage. Les communes champenoises, dévouées de cœur à une famille de princes qui protégeaient l'essor naissant de leur industrie et de leur commerce, soutinrent avec une patiente énergie le fardeau de cette guerre sous lequel pliait la fidélité chancelante des gentilshommes (1228 à 1230). Blanche, en montrant aux envahisseurs de la Champagne la personne du jeune roi à la tête d'une armée, les fit reculer; on se souvenait de Bouvines au nord de la France. Mauclerc fut plus audacieux; il ne craignit pas, par un acte public, de renoncer à son hommage envers la couronne, et de défier personnellement son suzerain (janvier 1229). Il s'était fait « l'homme » du roi d'Angleterre, et comptait sur ce prince pour soutenir sa téméraire félonie. C'était mal connaître l'indolent et faible Henri III; livré à son favori Hubert du Bourg, qui le trahissait, il fit attendre à Mauclerc plus d'une année ses secours, et

lorsqu'il débarqua enfin à Saint-Malo avec une armée (mai 1230), il n'apporta à la cause qu'il venait défendre d'autre appui que celui d'une stérile démonstration. Au lieu de répondre à l'appel des barons de Normandie, prêts à se soulever en sa faveur, il s'en alla prendre en Poitou la petite ville de Mirebeau, et satisfait de cet exploit, retourna à Nantes, où Mathieu Pâris le montre « consumant d'inestimables trésors en festins et en réjouissances. » Blanche, pendant ce temps, avait emporté, à quelques lieues de Nantes même, la ville d'Ancenis, et là elle avait fait prononcer par la Cour des Pairs un arrêt de déchéance contre le comte de Bretagne. Cet arrêt, souscrit à contre-cœur par la plupart de ceux qui l'avaient rendu, fut l'unique service féodal dont s'acquittèrent envers le roi les vassaux de la couronne rassemblés à Ancenis : d'un commun accord ils abandonnèrent l'armée royale pour aller de nouveau se jeter sur la Champagne, y accabler Thibaud, à qui tous les efforts de la régente ne purent que procurer une paix peu honorable pour lui et pour elle. Comme si les bruits d'empoisonnement et de galanterie criminelle accrédités contre lui par la ligue des barons n'eussent pas été calomnieux, le comte de Champagne fut forcé de signer l'engagement d'aller faire pénitence en Terre Sainte, à la tête de cent chevaliers, en même temps que le jeune roi et sa mère jurèrent sur les saints Évangiles « de rendre son droit à chacun et justice à tous, selon les bonnes coutumes de France » (septembre 1230). A ce prix, la coalition féodale fut dissoute; Mauclerc seul, quoique délaissé de Henri III,

qui avait repassé la mer, continua de guerroyer jusqu'au milieu de l'année suivante (juillet 1231), où fut conclue à Saint-Aubin-du-Cormier une trêve, dont la durée était limitée à trois ans, mais qui devait mettre fin aux troubles de la minorité de Louis IX. Lorsque cette trêve expira en 1234, le roi enfant était devenu un homme, et la turbulente ambition des seigneurs ne pouvait plus se donner le prétexte « de fouler et jeter hors la reine qui femme estrange estoit. »

Cette reine cependant, au milieu de la lutte si difficile qu'elle venait de soutenir, était parvenue à terminer au profit de son fils la grande affaire de l'Albigeois. C'est ici le dernier acte du drame si triste, qui se déroulait depuis vingt ans dans le midi du royaume. On se souvient que Louis VIII, en quittant les terres de la Langue d'Oc qu'il avait conquises, en avait laissé le gouvernement au sénéchal Humbert de Beaujeu. Il fut impossible à ce seigneur de réaliser, au printemps de 1227, le projet conçu par le roi défunt de porter le dernier coup à Raimond VII, en l'assiégeant dans sa capitale. Il avait trop peu de forces pour une telle entreprise; de leur côté les populations méridionales étaient trop abattues pour tenter contre lui un grand effort. La guerre se poursuivait donc languissamment, lorsqu'en 1228 les graves embarras causés à la régente par le soulèvement du baronnage rendirent à Raimond la confiance. Il remporta sur les Français plusieurs avantages, et eut la satisfaction passagère de voir Guy de Montfort, comme avant lui son frère Simon, tomber mort à ses pieds. Soit emportement de la lutte, soit

calcul politique pour frapper ses ennemis d'épouvante, il se livra contre les prisonniers tombés entre ses mains aux derniers excès de la barbarie. Il ne fit par là que raviver parmi les guerriers du Nord la soif de la vengeance; Blanche et son conseiller fidèle, le cardinal légat, Romain de Saint-Ange, envoyèrent à Beaujeu des renforts, avec lesquels il entreprit contre Toulouse une opération décisive. Il ne rendit pas sang pour sang à Raimond; il imagina contre les malheureux Toulousains un autre genre de représailles qui devait mettre à bout leur courage. Partout, à plusieurs lieues à l'entour des murs, les *bastides* ou maisons des champs, avec les tours qui les fortifiaient, furent détruites, les arbres coupés, les ceps de vigne arrachés, les moissons livrées aux flammes, et de proche en proche la riche campagne de Toulouse tout entière changée en un vaste désert. Cette œuvre de destruction systématique fut poursuivie sans interruption pendant trois mois par des milliers de bras armés, et elle fit ce que n'avaient pu faire dix-sept ans de guerre, « elle abattit l'orgueil des Toulousains » et les mit à la merci du vainqueur. Raimond consentit à subir la paix que Blanche lui offrait par l'entremise du comte de Champagne. Accompagné des évêques de la province et des magistrats de la cité de Toulouse, il se rendit à Meaux, l'une des villes de Thibaud, pour discuter lui-même les conditions du traité. Elles furent telles, selon la remarque de « Guillaume du Puy Laurens, que chacune d'elles eût suffi à la rançon du comte, s'il eût été prisonnier du roi et son armée détruite sur un champ de bataille. » Il

devait recevoir et solder à ses frais, dans sa ville de Toulouse, des docteurs en théologie, y établir le tribunal de l'inquisition et l'assister dans ses poursuites rigoureuses contre les hérétiques, s'obligeant à n'épargner ni vassaux, ni amis, ni parents; il devait, en outre, prendre la croix des mains de légat, et s'en aller pendant cinq ans guerroyer outre-mer contre les infidèles. A ces satisfactions données à l'Église, se joignait la cession qu'il lui faisait de toutes ses terres au delà du Rhône. En même temps il cédait à la couronne de France les deux sénéchaussées de Beaucaire et de Carcassonne, ne retenant plus de ses vastes domaines que le diocèse de Toulouse, l'Agenois et le Rouergue, avec une partie de l'Albigeois et du Quercy. Ce n'était pas tout : il remettait sa fille Jeanne, qu'il instituait son unique héritière, entre les mains du roi, son suzerain, afin que celui-ci la mariât à l'un de ses frères, et cette princesse assurait à ses hoirs, ou, si elle n'en avait pas, au roi et à ses successeurs, l'héritage ainsi réduit des comtes de Toulouse. Le malheureux comte s'engageait de plus à raser les fortifications de sa capitale, sauf celles de la citadelle ou château Narbonnais, qu'il livrait pour dix ans au roi, en garantie de la fidèle exécution du traité; il s'obligeait également à démolir les remparts et combler les fossés de trente autres villes des domaines qui lui étaient laissés, et à payer enfin vingt mille marcs d'argent pour les frais de la guerre. A ce prix, il devait être réconcilié avec l'Église. Raimond, brisé par l'effort d'une si longue lutte, sembla acquiescer au jugement du ciel sur lui et sur son peuple : il accepta

tout sans contestation, ni murmure, sauf l'humiliation trop amère d'aller présider lui-même à la destruction des fortifications de Toulouse; il aima mieux se condamner à un emprisonnement volontaire dans la tour du Louvre. Ce fut le jeudi saint, 12 avril 1229, que, sous le portail de Notre-Dame de Paris, il jura entre les mains du roi d'observer les conditions du traité. Introduit ensuite dans l'église, sous les humbles livrées de la pénitence, en chemise, bras et pieds nus, il y reçut devant l'autel l'absolution des mains du légat. Quelques semaines plus tard, le jour de la Pentecôte, Louis IX l'admit à lui prêter hommage pour les terres qui lui restaient, et lui conféra l'ordre de chevalerie. Le cardinal de Saint-Ange mit la dernière main à l'œuvre, en convoquant à Toulouse, dans le mois de novembre de la même année, un concile qui fixa l'organisation du tribunal de l'inquisition dans toute l'étendue du pays qu'avait infecté l'hérésie albigeoise. L'hérésie, à l'aide des armes terribles dirigées contre elle, fut partout détruite; mais, depuis que l'érudition moderne a mis en lumière les secrets odieux de la procédure inquisitoriale, nos consciences mieux éclairées se sont justement révoltées contre les moyens trop souvent employés pour assurer le triomphe de l'orthodoxie. Nous l'avons dit plus haut, c'étaient deux grandes choses, deux choses nécessaires que le retour des peuples de la Langue d'Oc à l'unité catholique, et par suite leur incorporation dans l'unité française. Mais il n'est pas moins à regretter que les passions violentes et les erreurs d'un siècle sans lumières aient eu une si triste part dans

cet important résultat, et que l'œuvre de la Providence se soit accomplie parmi tant de sang et de ruines.

Il ne faut pas croire que les graves affaires dont nous venons de parler aient seules occupé la régence de Blanche de Castille; les embarras ne lui manquèrent pas dans l'administration intérieure du domaine royal, non plus que la décision et l'habileté pour en sortir. Elle eut, en 1229, à intervenir dans une de ces querelles trop fréquentes entre les bourgeois de Paris et la turbulente jeunesse de l'Université. Là où elle croyait voir le droit, elle s'empressa de porter le poids de son autorité, et confia à des routiers qu'elle tenait à la solde du roi la répression sanglante des violences commises par les écoliers. Ce fut le signal d'un soulèvement général dans l'Université. La régente et le légat n'ayant pas accueilli les doléances de ce grand corps, maîtres et élèves quittèrent aussitôt la capitale et se dispersèrent dans d'autres villes du royaume et jusque dans les contrées étrangères. L'Université de Paris n'était pas seulement la gloire de la France, elle était un foyer resplendissant d'où la lumière se répandait sur toute la chrétienté; sa destruction eût été pour l'Église et pour la société européenne une calamité que le pape Grégoire IX mit tous ses soins à prévenir. Il prit en main la cause des docteurs parisiens, et écrivit au roi des Français et à l'illustre reine Blanche, sa mère, une lettre dans laquelle, attribuant au royaume de France l'honneur de reproduire sur la terre l'image des trois perfections souveraines de la très-sainte Trinité, « la puissance, la

sagesse et la bonté, » il adjurait Louis IX de ne pas s'exposer à perdre « la vertu du milieu, celle sans laquelle les deux autres ne sauraient subsister, » en bannissant, avec les clercs de l'Université, la *Sagesse*, dont ils étaient les dépositaires. Blanche de Castille entendit la voix du pontife, qui était celle de la véritable raison d'état, et pour que « la sapience et la science, trésors de salut, » ne s'exilassent pas du royaume, elle rappela à Paris les maîtres et les élèves et leur accorda les plus éclatantes réparations (1250). Si la régente s'honora alors en abaissant son pouvoir devant les sages admonitions du pouvoir spirituel, elle sut, en d'autres circonstances, maintenir avec une fermeté inébranlable les droits de la couronne contre l'autorité ecclésiastique. On la vit ordonner la saisie des revenus de l'archevêque de Rouen, parce que ce prélat prétendait, même au temporel, n'être justiciable que du pape pour tous les actes de son administration (1233); on la vit faire plier impérieusement l'évêque de Beauvais devant le droit qu'elle réclamait pour son fils d'imposer un maire nommé par lui à la commune pour en terminer les dissensions ; on la vit enfin, dans la longue et violente querelle des bourgeois de Reims avec leur archevêque, se faire un appui de l'assentiment des barons contre les prélats de la province ecclésiastique et contre le pape même. Elle mettait sa conscience à enseigner à son fils la pratique des vertus royales telles qu'elle les entendait, aussi bien que celle des vertus chrétiennes.

Le moment était arrivé où la tutelle maternelle devait finir pour le jeune monarque. Nulle loi, nulle

coutume ne déterminait alors l'époque de la majorité des rois : Philippe Auguste s'était émancipé lui-même avant dix-huit ans par l'énergie précoce de sa volonté; Blanche de Castille attendit que son fils fût dans sa vingtième année pour lui remettre, en apparence plus peut-être qu'en réalité, le dépôt du pouvoir que jusque-là elle avait exercé pour lui. Ce fut en le mariant qu'elle le déclara majeur (mai 1234). Elle lui donna pour femme Marguerite, l'aînée des quatre filles de Raimond Bérenger IV, comte de Provence. Marguerite, selon le témoignage de Joinville, belle de visage, plus belle de foi, élevée dans les bonnes mœurs et la crainte du Seigneur, fut la digne épouse de Louis IX, par l'angélique douceur de son âme et par l'inaltérable pureté de son dévouement conjugal; mais, tout le temps que vécut Blanche de Castille, elle dut plier sous l'impérieux ascendant de sa jalouse belle-mère.

Cependant la trêve de trois ans conclue avec Pierre Mauclerc allait expirer, et rien n'annonçait que l'infidèle vassal s'apprêtât à rendre au roi son allégeance qu'il lui avait retirée. Louis, quelques semaines après son mariage, quitta sa jeune épouse, et marcha avec une armée contre la Bretagne. A peine entré en campagne, il perdit ses bagages dans une embuscade que lui avait préparée l'habile chef des Bretons : mais ce faible avantage ne fit pas illusion à Mauclerc sur son impuissance à soutenir seul la lutte contre le droit et la force qui étaient du côté de son suzerain. Il demanda une nouvelle trêve, et promit de redevenir l'homme lige du roi de France, si avant la Toussaint,

il n'était pas assisté par Henri III. Ce fut en vain qu'il passa la mer lui-même pour aller chercher les secours de l'Angleterre : Henri s'était vu forcé, à cette heure même, de licencier ses Poitevins, seuls défenseurs qui lui restassent contre ses sujets révoltés. Il fallut donc que, déchu de ses prétentions à l'indépendance, Mauclerc prît la route de Paris pour y porter au roi son hommage. Si l'on en doit croire Mathieu Pâris, il expia sa félonie en paraissant devant Louis IX pieds nus et la corde au cou, et lui livrant les clefs de trois de ses châteaux, comme garantie de sa fidélité. Thibaud, comte de Champagne, qui venait de recueillir par héritage la couronne de Navarre, fut au moment d'appeler sur lui à son tour l'effort de la puissance royale : il avait vendu au roi les comtés de Blois, de Sancerre, de Chartres et de Châteaudun, pour solder le cortége armé qui l'avait accompagné au delà des Pyrénées, et en dépit de cette vente, il contestait à la couronne la suzeraineté de la ville de Blois. C'était Pierre Mauclerc, qui, ayant renoué ses trames secrètes avec Henri III et les comtes de La Marche et d'Angoulême, tentait dans l'ombre un nouvel essai de coalition féodale (1236) contre la royauté. Louis n'eut qu'à paraître en armes à la frontière de Champagne, pour faire tomber Thibaud suppliant à ses pieds ; il lui pardonna, au prix de la cession des châteaux de Montereau et de Bray-sur-Seine, et bien loin d'avoir à combattre le roi d'Angleterre, il trouva ce prince trop heureux de renouveler pour cinq ans ses trêves avec la France.

A l'époque où entrait ainsi sur la scène de l'his-

toire le jeune monarque destiné à s'y montrer avec un éclat si constant et si pur, l'Europe autour de lui commençait à être agitée par des secousses violentes. La grande querelle du sacerdoce et de l'empire venait de se rallumer, plus ardente que jamais, entre le pape Grégoire IX et l'empereur Frédéric II. Frédéric II, petit-fils de Barberousse, avait le courage, les talents guerriers et quelques-unes des hautes qualités de son aïeul; il lui était supérieur même par la riche culture de son intelligence; mais il déshonorait tous ces dons d'une heureuse nature par la perfidie, par la cruauté et par un scepticisme impie sans exemple au temps où il vivait. Élevé en Sicile dans des relations continuelles avec les Juifs et surtout avec les Arabes, ce bel esprit sanguinaire, comme l'appelle un de nos contemporains, y avait puisé, avec les goûts raffinés et pervers de l'Orient, l'indifférence et le mépris pour la foi catholique, et il ne justifia que trop bien par le scandale de son irréligion et des voluptés de son harem, la rigueur obstinée avec laquelle les pontifes romains poursuivirent sa ruine. Grégoire IX, issu, comme Innocent III, de l'illustre famille des comtes de Signa, était monté plus qu'octogénaire dans la chaire apostolique, et l'âge n'avait fait qu'accroître chez lui l'inflexibilité et l'énergie du caractère. Défenseur de l'indépendance italienne, en même temps que des intérêts du saint-siége, il prêtait aux cités lombardes le secours des foudres de l'Église dans la lutte qu'elles soutenaient contre Frédéric II, comme elles l'avaient soutenue contre son aïeul. Cette querelle ne dura pas moins de vingt ans; nous verrons Louis IX, à plu-

sieurs reprises, s'efforcer en l'apaisant d'échapper au trouble qu'elle jetait dans sa conscience; mais elle ne devait pas finir avec le règne de Frédéric II, et elle se perpétua même sur sa tombe. Un moment toutefois elle fut interrompue par la grande alarme que l'invasion des Mongols répandit dans tout l'Occident.

Au commencement du treizième siècle, le redoutable Gengis-Khan (Djinghiz), sorti des steppes de l'Asie centrale, avait, au pas rapide de son innombrable cavalerie, bouleversé et conquit l'empire de la Chine, l'Hindoustan et la Perse, et dans sa marche dévastatrice, il s'était avancé jusqu'à la frontière orientale de l'Europe. Après lui, ses fils, dignes continuateurs de sa grande œuvre de destruction, avaient lancé leurs hordes vers le Sud-Ouest sur la Syrie, et au Nord sur les population slaves de la Moscovie et de la Pologne (1238 à 1240). De ces deux points à la fois, un long cri de détresse fut poussé vers l'Occident; la renommée redisait les bruits mêlés de faux et de vrai qui, neuf siècles auparavant, avaient épouvanté la Germanie et la Gaule à l'approche d'Attila. L'empereur, comme le premier des monarques occidentaux, appela princes et peuples à repousser tous ensemble ce commun ennemi : Mathieu Pâris, dans son intéressante histoire, a reproduit la lettre de Frédéric II, dont l'emphase poétique accrut plutôt qu'elle ne dissipa les alarmes. Louis IX ne dit qu'une parole, mais pleine de la résolution héroïque d'une âme chrétienne, et faite pour raffermir autour de lui les courages. Il n'y eut pas néanmoins de croisade prêchée en France contre les Mongols; le flot de leur invasion

s'arrêta en Allemagne; vaincus et affamés sur les bords du Danube (1241), ils refluèrent vers l'Asie, où déjà commençaient à s'écrouler quelques-unes de leurs dominations éphémères. Au bruit de leur approche, chrétiens et musulmans avaient posé les armes en Syrie et en Palestine : chez les uns, comme chez les autres, la frayeur était telle qu'au rapport d'un des frères Prêcheurs, qui commençaient alors à porter en Orient l'Évangile; « le seul nom des Tartres et la hideur de « les oyr nommer fesait les dames enceintes abortir de « paour et de hide. » Mais cette trêve, imposée par une terreur commune aux deux religions ennemies, fut de courte durée; à peine laissa-t-elle aux établissements chrétiens, de toutes parts harcelés par l'islamisme, deux années pour respirer.

Il y avait quarante ans que tous les efforts de l'Europe n'aboutissaient qu'à prolonger l'agonie du royaume détruit de Jérusalem. La croisade de Frédéric II en 1228 n'avait été qu'une vaine démonstration, et la recouvrance de la ville sainte une sorte de moquerie, convenue entre l'empereur et le sultan d'Égypte. Sept ans après, il avait fallu qu'à la voix de Grégoire IX les religieux de saint François et de saint Dominique se remissent à parcourir l'Occident et à convier les barons au pèlerinage armé de la Palestine (1335). Ceux de France, comme toujours, avaient répondu les premiers à cet appel, et l'on avait vu avec quelque étonnement le souverain pontife leur donner pour chef Pierre Mauclerc, que son surnom semblait peu recommander aux faveurs de l'Église (1237). Mauclerc, forcé de remettre à son fils majeur

le duché de Bretagne, se porta avec zèle vers la guerre sainte, et ce ne fut point de sa faute si ce nouvel armement de la chrétienté fut encore sans succès. A cette même époque, l'empire latin de Constantinople cette autre création récente du génie des croisades, menaçait ruine en Orient. L'empereur Baudouin de Courtenay, dépouillé de proche en proche par les Grecs de la plupart de ses provinces, et à la veille d'être assailli dans sa capitale, était venu implorer en personne les secours de l'Occident, et grand nombre de chevaliers avaient mieux aimé se ranger sous sa bannière que sous celle de Pierre Mauclerc, de Thibaud, roi de Navarre, de Hugues IV, duc de Bourgogne et du connétable Amaury de Montfort, les chefs de la véritable croisade. Pour procurer des défenseurs à son empire chancelant, Baudouin fit argent de tout. Non content d'engager son comté de Namur au roi de France, il trafiqua des plus vénérables reliques du trésor de Sainte-Sophie. Ce fut alors (1239-1241) que Louis IX, en vertu d'une convention d'où sa conscience scrupuleuse écarta soigneusement toutes les apparences de simonie, donna à la France la couronne d'épines, le fer de la sainte lance, l'éponge qui avait touché les lèvres du Sauveur expirant, avec une portion considérable du bois de la vraie croix. Lorsque, le vendredi saint de l'année 1241, les dernières de ces reliques furent apportées à Paris, le pieux monarque, avec sa mère, sa femme, ses frères et toute sa cour, se rendit en grande pompe à l'abbaye de Saint-Antoine, près de laquelle avait été élevé un échafaud splendidement décoré. Là il reçut le dépôt sacré dont

il enrichissait son royaume de la main des frères de saint Dominique, qui étaient allés les chercher par son ordre à Constantinople, et, la tête et les pieds nus, il porta lui-même, parmi le concours de tout le peuple accouru à cet édifiant spectacle, le bois de la croix dans l'église cathédrale de Notre-Dame. On sait comment, pour renfermer dignement cet inestimable trésor, il fit construire près de son palais la Sainte-Chapelle, chef-d'œuvre du célèbre architecte Pierre de Montreuil, et l'une des merveilles de l'art gothique. L'intelligence et le goût de cet art était comme u ornement qui s'ajoutait aux perfections religieuses de l'âme du saint roi.

Cependant les événements qui agitaient l'Orient avaient apporté à peine une courte interruption à la lutte de la papauté et de l'empire. Grégoire IX, pour s'assurer l'appui de la France, offrit à l'aîné des frères de Louis IX, Robert, comte d'Artois, la couronne impériale, dont il avait dépossédé Frédéric II. Louis, d'accord avec ses barons, refusa pour son frère l'offre pontificale; il crut aux protestations hypocrites d'orthodoxie que l'empereur lui adressa, et se fit un devoir de rester neutre dans un débat, où d'un côté ni de l'autre le droit absolu ne se manifestait à sa conscience. Il n'en sut pas moins parler à Frédéric II un noble et fier langage quand ce prince eut arrêté les prélats français qui se rendaient à Rome pour siéger au concile convoqué par Grégoire IX peu avant sa mort. « Puisque les évêques de notre royaume, lui écrivit-il, n'ont donné aucun prétexte à leur détention, il conviendrait que Votre Grandeur leur rendît la li-

berté qui leur est due. Vous nous apaiserez ainsi, car nous regardons leur détention comme une injure, et la majesté royale souffrirait si nous nous taisions en une telle occurrence... Que Votre Prudence Impériale pourvoie donc à cette affaire; qu'elle pèse dans son jugement ce que nous venons de dire, et qu'elle ne nous allègue pas sa puissance ou sa volonté, car le royaume de France n'est pas si faible, qu'il se soumît à être foulé aux pieds par vous. » Frédéric ne fit pas attendre ses satisfactions au monarque qui réclamait avec une dignité si ferme et si mesurée les droits de sa couronne, et qu'il lui importait tant de ne pas ajouter au nombre de ses ennemis.

Les provinces méridionales de la France ne se tinrent pas dans la sage neutralité gardée par Louis IX entre le pape et l'empereur. Ni le comte de Toulouse, ni ses sujets n'avaient souscrit volontiers à leur anéantissement politique; tout ce qu'ils entendaient de bruit, tout ce qu'ils voyaient de mouvement autour d'eux leur rendait un vague espoir de reconquérir leur indépendance. Ce fut dans cette pensée que Raimond VII jeta imprudemment la Provence, comme fief de l'empire, dans le parti de Frédéric II, et qu'il prêta peu après une secrète assistance au vicomte Treucavel, revenu d'Aragon afin de réclamer la seigneurie de Béziers, son légitime héritage. Inutile effort pour faire reculer le cours des événements! Raimond se vit promptement obligé d'aller renouveler aux mains de Louis IX son serment d'allégeance, en même temps qu'il dut engager au saint-siége sa foi contre l'empereur, pour dérober sa tête à de nouveaux

anathèmes (1241). Le même frémissement agita encore, mais avec aussi peu de résultat, les populations de la Langue d'Oc, lorsque, l'année suivante, la ligue féodale releva son drapeau en Aquitaine sous les auspices du roi d'Angleterre.

L'âme véritable de cette ligue était la mère de Henri III, la fière Isabelle d'Angoulême, mariée, comme nous l'avons dit déjà, en secondes noces à son ancien fiancé, Hugues de Lusignan. L'orgueil de la veuve de Jean sans Terre ne pouvait se résigner à voir son époux vassal d'un des frères du roi de France, et elle avait eu peu de peine à faire partager ses sentiments de jalousie et de haine contre Alphonse, comte de Poitiers, aux autres seigneurs de la contrée, impatients de la domination française qui venait s'établir chez eux avec ce prince. Aussi lorsque, au jour de Noël de l'année 1241, Alphonse, après avoir reçu de la main royale l'investiture solennelle de son comté, vint à Poitiers tenir sa cour plénière et demander à ses vassaux leur hommage, cette cérémonie devint le signal d'un défi audacieux porté à lui et au roi son frère par Hugues de Lusignan. Hugues, qui avait refusé dédaigneusement l'hospitalité de son suzerain, ne parut devant lui que pour lui déclarer qu'il rétractait la prouesse qu'il lui avait faite de son hommage, et n'entendait se lier à lui par aucun pacte d'allégeance. Et après qu'il eut fait entendre cette insolente protestation, il s'élança sur son cheval de bataille qu'un de ses pages lui tenait prêt, et s'enfuit, avec sa femme, à bride abattue, au milieu d'une troupe d'arbalétriers qui les avait suivis.

Le gant était jeté. Louis IX, fort de son droit, n'hésita pas à le ramasser, et il appela l'infanterie des communes, aussi bien que la nombreuse chevalerie de ses domaines, autour de la bannière royale. En moins de trois mois, son armement fut complet et tel que l'ennemi commença à en trembler. Isabelle d'Angoulême s'était flattée d'unir dans un commun effort contre le roi de Paris toute la France d'outre-Loire; elle avait même garanti à son fils et à son mari les secours des trois princes chrétiens qui régnaient au delà des Pyrénées, Thibaud, roi de Navarre, Jacques Ier, roi d'Aragon et Ferdinand III (saint Ferdinand) roi de Castille. Mais l'altière princesse fut étrangement déçue dans les calculs de sa haine : les monarques espagnols, tout entiers à leurs embarras domestiques, ne remuèrent pas; le malheureux Raimond, entraîné par le sentiment de ses peuples, fut seul à se compromettre dans l'alliance du roi d'Angleterre et du comte de la Marche et n'empêcha pas leur défaite.

Dès le printemps de l'année 1242, Louis IX était entré en Touraine pour aller au secours de son frère. Il avait emporté dans sa course rapide plusieurs des châteaux les mieux fortifiés du comte de la Marche; celui de Fontenay l'avait seul arrêté quinze jours. On voulait qu'il en châtiât la garnison prisonnière; la mansuétude de son âme s'y refusa; il n'exerça de rigueur que contre les murailles, et laissa à la forteresse démantelée le nom de Fontenay l'*Abattu*. De là, à travers le bas Poitou, dont toutes les places tombèrent successivement sous ses coups, il se porta sur la

petite ville de Taillebourg, pour y passer la Charente. C'était là, en face du pont qu'il s'apprêtait à traverser, que Henri III et Hugues de Lusignan avaient rassemblé leurs forces. Le chroniqueur Matthieu Pâris nous fait assister à la querelle qui s'éleva entre le monarque anglais et son beau-père, quand ils virent se déployer devant eux l'armée française supérieure en nombre à la leur. Ils s'accusaient l'un l'autre à l'avance d'une défaite qui leur paraissait inévitable. Le frère de Henri III, Richard, comte de Cornouailles, vaillant guerrier, connu et estimé d'un grand nombre de chevaliers français qui avaient guerroyé à ses côtés en Palestine, fut envoyé « pour traiter de paix ou de trêve avec le roi de France. » Mais déjà le pont de Taillebourg était devenu le théâtre d'une sanglante échauffourée; Anglais et Français s'y pressaient confusément, les premiers beaucoup plus nombreux. Louis IX ne se lança pas moins hardiment au travers de la mêlée, et son péril eût été grand, si les soldats de l'armée ennemie n'eussent été atteints du même trouble que leurs chefs. La fière contenance du roi les étonna, et Henri éperdu ne profita des heures de trêve accordées aux sollicitations de Richard de Cornouailles que pour fuir précipitamment jusque dans les murs de Saintes (21 juillet 1242). Là, Hugues de Lusignan voulut au moins sauver son honneur : il rallia ses bandes dispersées et engagea vaillamment l'action contre l'avant-garde française. Son exemple entraîna Henri III, qui sortit de la ville où il s'était renfermé, pour faire tête à Louis arrivé lui-même sur le champ de bataille. Cette fois les Anglais et les

Aquitains, quoique inférieurs en nombre, soutinrent vaillamment le choc ennemi ; mais leur courage ne fit que retarder leur défaite, et Saintes reçut encore une fois dans ses murs les chefs fugitifs de la coalition vaincue. Ils n'y restèrent pas longtemps : la ville, impatiente de se donner au roi victorieux, était pour eux un asile mal assuré. Henri III la quitta pour se jeter en Gascogne, et Hugues pour aller faire sa soumission entre les mains du monarque qu'il avait bravé. Les barons rebelles du Poitou, de l'Angoumois et de la Saintonge suivirent son exemple les uns après les autres, et le 28 juillet 1242 Louis IX fit à Saintes son entrée triomphale. Il s'avança ensuite jusque sur les bords de la Gironde, résolu de poursuivre l'ennemi à outrance. Le roi d'Angleterre, qui, au lieu de l'alliance espérée des rois espagnols, n'avait trouvé que celle de Raimond VII, eût infailliblement succombé dans la lutte et perdu l'Aquitaine, si les ardeurs du climat, au milieu des landes malsaines de Bordeaux, ne fussent venues porter le ravage dans l'armée française, et atteindre le roi lui-même. Louis, incapable de poursuivre ses succès, reprit le chemin de sa capitale, et, au printemps suivant, (avril 1243) accorda à Henri III une trêve de cinq ans. Cette trêve le laissait maître de tout le pays qu'il avait conquis, et lui assurait un tribut annuel de mille livres sterling. Le soulèvement des populations de la Langue d'Oc n'avait été qu'une flamme rapidement étouffée ; les sectaires, qui s'étaient donné le barbare plaisir de mettre à mort quatre inquisiteurs dans le château d'Avignonet, avaient expié leur court triomphe dans

les supplices, et Raimond avait bien vite compris à quel point sa cause était désespérée, en voyant marcher contre lui, comme exécuteurs de la justice royale, les deux hommes les plus engagés naguère dans les révoltes du baronnage, Pierre Mauclerc et Hugues de Lusignan. Il courba cette fois la tête, pour ne plus la relever, sous l'inexorable nécessité qui le soumettait lui et ses peuples à la couronne de France, et, au mois de janvier 1243, il alla, à genoux, renouveler aux mains du roi son hommage. Ainsi finit la dernière des coalitions féodales contre la monarchie capétienne. Désormais la suzeraineté royale s'étendait incontestée depuis l'Escaut et la Meuse jusqu'au Rhône et aux Pyrénées. L'honneur de Louis IX devait être d'affermir cette puissance par les réformes admirables que sa sagesse introduisit dans la législation.

CHAPITRE XX.

SUITE DU RÈGNE DE LOUIS IX, DEPUIS LA PREMIÈRE CROISADE DE CE PRINCE JUSQU'A SA MORT (1248-1270).

Notre récit ne nous a pas conduits encore à l'année même où saint Louis partit pour sa première croisade; mais nous sommes arrivés à l'époque où cette grande résolution entra dans son âme.

Ni la gloire, ni le profit même qu'il venait de recueillir dans son expédition d'Aquitaine, n'avaient touché le cœur du pieux monarque. La seule ambition qu'il connût était plus haute, et n'avait rien de terrestre; elle était tout entière au service de Dieu; c'était pour Dieu seul qu'il voulait vaincre et conquérir. Bientôt des nouvelles vinrent de l'Orient, qui l'émurent de la compassion la plus douloureuse pour le sort des chrétiens de la Palestine, et l'affermirent dans la pensée qu'il avait déjà conçue « d'aller chercher dans la guerre du Seigneur le véritable honneur de chevalerie. »

Les Kharismiens ou Khovaresmiens, l'une des peuplades barbares du Turkestan, chassés par les Mongols de la Perse qu'ils avaient envahie, s'étaient jetés sur la Syrie, avaient saccagé Jérusalem et livré les

lieux saints à toutes les horreurs du massacre et de la dévastation ; après quoi, ils avaient remporté près de Gaza une victoire signalée, dans laquelle chrétiens et musulmans, unis dans l'intérêt d'une commune défense, avaient été écrasés du même coup (17 oct. 1244). La fleur des chevaliers de l'Hôpital et du Temple, aussi bien que de l'Ordre Teutonique, avait été moissonnée sur le champ de bataille; la plupart des barons latins avaient été tués ou pris, et les derniers restes de la domination chrétienne en Palestine étaient à la veille de disparaître. Depuis que, cent ans auparavant (décembre 1144), la prise d'Édesse avait commencé la série fatale des revers du royaume de Jérusalem, jamais catastrophe aussi terrible n'avait épouvanté la chrétienté. Sous le coup même de ces désastreuses nouvelles, le premier dimanche de l'avent de l'année 1244, Louis IX, dont la santé avait été gravement altérée par suite de la campagne d'Aquitaine, tomba malade, et fut en peu de jours aux portes du tombeau. Vainement le clergé et le peuple se pressaient-ils dans les églises pour obtenir du ciel la conservation de cette tête si révérée et si chère; vainement les reliques des saints étaient-elles partout tirées de leurs châsses et offertes de plus près à la dévotion populaire, pour que les supplications en devinssent plus ferventes; tout espoir semblait perdu, et au lit même du malade, on crut qu'il avait cessé de vivre. Déjà, selon le récit qu'en fit le roi au sire de Joinville, « une des dames qui le gardoit lui vouloit traire le drap sur le visage, et disoit qu'il estoit trespassé; mais une autre dame qui estoit à l'autre

part du lit ne le souffrit mie, ains disoit qu'il avoit toujours l'âme au corps. Comme il ouït le discord de ces deux dames, le Seigneur opéra en lui; il soupira..., et comme s'il fust ressuscité du sépulchre, il dit : « Celui qui se lève d'en haut m'a visité par la grâce de Dieu, et m'a rappelé d'entre les morts; » et il requit qu'on lui apportât la croix, et ainsi fit-on? » On ne soupçonnait pas que le pieux roi ne l'avait demandée que pour la mettre sur sa poitrine, et s'engager ainsi par un vœu solennel envers le Dieu qui venait de lui rendre la vie. Sa mère et ses plus fidèles conseillers s'épuisèrent en efforts inutiles pour le détourner d'un projet qui les alarmait pour sa santé, toujours frêle et chancelante, même après sa guérison. Il ne songea qu'à donner à sa résolution un caractère irrévocable, en la proclamant à la face de toute sa noblesse assemblée, et le 12 octobre 1245, un parlement fut convoqué à Paris dans lequel se croisèrent, à l'exemple du monarque, les premiers seigneurs du royaume. On comptait, parmi beaucoup d'autres, Robert, comte d'Artois, l'aîné des frères du roi, à qui les deux plus jeunes devaient se joindre plus tard; les ducs de Bourgogne et de Brabant; Marguerite comtesse de Flandres, avec ses deux fils; Pierre Mauclerc et son fils Jean Ier, duc de Bretagne; le vieux comte de la Marche, Hugues de Lusignan, et avec eux plusieurs archevêques et évêques. Ce nombre de croisés, si grand qu'il fût, ne satisfit pas Louis IX, et il faut lire dans Joinville et dans Matthieu Pâris le récit de l'innocente supercherie par laquelle, dans sa cour plénière de Noël, époque « de la fête des robes neuves,

le bon roi, fit revêtir, sans qu'ils s'en doutassent » à ceux des seigneurs qui n'avaient point pris la croix, des cottes, avec leurs chaperons portant le signe de la guerre sainte.

Louis IX, partant pour la croisade, se montre à nous sous un tout autre aspect que les rois ses devanciers dans le grand passage. Ce n'était point l'ambitieux Philippe Auguste faisant trêve, malgré lui, aux entreprises de sa politique, pour obéir à l'irrésistible impulsion de l'esprit chevaleresque et religieux de sa cour; pas davantage n'était-ce l'aventureux Richard Plantagenet, s'élançant vers l'Orient, avec une sorte d'ivresse, pour y remplir un monde nouveau du bruit de ses fabuleux exploits. Louis VII enfin, si sincère et si fervent dans sa dévotion, n'était allé, le premier de tous, en Terre Sainte, que pour y chercher le pardon d'un acte de cruauté qui troublait sa conscience, et Louis IX n'avait rien de semblable à se faire pardonner dans sa vie toujours irréprochable. En entreprenant le pèlerinage armé de Jérusalem, en se vouant à la délivrance des saints lieux et au soulagement des chrétiens d'Orient, il allait simplement accomplir ce qui était pour lui un des premiers devoirs de la royauté. Pour une âme qui était toute à Dieu, comme la sienne, il n'y avait point de distinction entre les obligations du roi et celles du chrétien; tendre de tous ses efforts vers la perfection évangélique et mériter à ce prix les récompenses du ciel, tel était, à ses yeux, le but de la vie pour chaque enfant de l'Église, et comme roi, il se voyait seulement tenu à pratiquer d'une manière plus rigoureuse et plus étendue la jus-

tice, la charité, l'humilité, la miséricorde, toutes les vertus morales et sociales enseignées par l'Évangile. Comme roi surtout, il faisait entrer le bonheur de ses peuples, leur bonheur éternel plus que le temporel, dans les obligations de sa conscience et les conditions nécessaires du salut de son âme. Si l'on veut apprécier sainement cet incomparable monarque, il ne faut donc pas soumettre chacun des traits de son caractère à l'analyse trompeuse de notre science moderne, et envisager à part les mérites du saint, du guerrier, du politique, du législateur; il faut contempler dans son ensemble idéal cette physionomie unique dans l'histoire, il faut se représenter saint Louis dans l'indivisible et harmonieuse unité de sa vie chrétienne et royale. Lorsqu'à la tête de sa chevalerie, sur le rivage de Damiette, il chargeait à grands coups d'épée les infidèles, ou lorsque « l'huis de sa chambre fermé, » il mortifiait sa chair par la discipline et se relevait trois fois la nuit pour dire ses heures; lorsque devant la porte de son palais et sous le chêne de Vincennes il rendait la justice à ses peuples, ou que par des lois terribles il préservait leur foi des dangers du blasphème et leurs mœurs des tentations honteuses du libertinage; lorsqu'il allait nourrir les pauvres de ses mains et soigner les infirmes dans les hôpitaux et maladreries, ou qu'il se vouait avec ses légistes au pénible labeur de recueillir et reviser les centimes de ses domaines; tout cela était pour lui même chose, c'était son œuvre de chrétien et de roi qu'il faisait tout ensemble, c'était le règne de l'Évangile, qu'il travaillait, sous la dictée de sa conscience, à réaliser,

autant qu'il le pouvait, sur la terre. Nous concevons différemment la royauté au dix-neuvième siècle, et si nous permettons à un roi les pratiques de la vie chrétienne dans l'intérieur de son oratoire, c'est à condition qu'il aura d'autres vertus à étaler sur le trône : Volontiers nous aurions dit à saint Louis, avec « cette « femme qui avait nom Sarrette : Fi-fi..., tu es roi « tant seulement des prêtres et des clercs ; grand « dommage que tu es roi de France. » Et cependant ce roi des prêtres et des clercs, au point de vue purement politique, est un des plus grands qui aient régné sur notre patrie; dépouillé même de l'immortelle auréole de la sainteté, il resterait encore parmi nous, pour parler le langage moderne, un des bienfaiteurs les plus effectifs, les plus pratiques de l'humanité; et puisque la philosophie se fait gloire d'avoir dans les temps anciens régné avec les Antonins, puisqu'il lui arrive quelquefois encore de réclamer pour elle l'honneur plus récent et moins enviable de s'être assise sur le trône à côté du grand Frédéric et de Joseph II, nous croyons pouvoir sans témérité la défier de trouver dans les règnes de ces divers princes des améliorations sociales aussi riches et aussi nombreuses, aussi fécondes et aussi durables que celles que la France dut au règne de saint Louis Mais revenons à la croisade.

Trois années se passèrent avant que le roi, malgré la hâte qu'il en avait, fût en mesure de s'acheminer vers l'Orient. L'expérience avait enseigné, depuis un siècle et demi, que pour transporter des milliers d'hommes sur une terre lointaine, pour les y nourrir

et approvisionner de toutes choses, l'action humaine devait concourir avec celle de la Providence. Louis, pour être aidé de Dieu, s'aida lui-même, et il apporta un soin aussi intelligent qu'actif aux apprêts matériels de son expédition. Quand le bon sire de Joinville, dans ses mémoires, s'ébahit sur les innombrables tonneaux de vin, qui, dans leur entassement, ressemblaient de loin à des maisons, sur les prodigieux monceaux de froment, orges et autres blés qui paraissaient autant de montagnes s'élevant sur le rivage de Chypre, quand il énumère tous les instruments aratoires, charrues, houes, fourches, etc., dont le roi avait chargé ses navires, le naïf historien ne songe guère qu'il rend un admirable témoignage, non pas seulement à la sollicitude du monarque pour le bien-être de ses compagnons d'armes, mais à un esprit d'ordre et de détail, à une prévoyance administrative, aussi étrangère aux habitudes de cette époque, que le mot même dont nous nous servons pour la caractériser. L'embarquement de ses troupes ne fut pas pour Louis IX le moindre de ses soucis ; les récentes conquêtes, garanties à sa couronne par le traité de Paris, ne lui avaient point donné de bon port sur la Méditerranée, et au milieu de la guerre implacable que le pontificat et la maison de Souabe se faisaient en Italie, il ne pouvait mener sa chevalerie à Gênes, ni à Pise, pour monter sur les vaisseaux de ces républiques. De là le creusement du port d'Aigues-Mortes, création malheureuse, à cause de l'air empesté des marais dont était entourée la ville naissante, mais création utile aux projets du roi, qui deux fois s'y

embarqua pour la croisade. Ce ne furent point là les seuls préparatifs de Louis IX; par ses ordres, des frères prêcheurs et mineurs allèrent, dans toute l'étendue de son domaine royal, s'enquérir s'il n'y avait point à réparer quelque injustice, dont le pieux monarque tenait à soulager sa conscience, avant d'accomplir le grand passage. Par le même motif, non moins que pour l'intérêt de son peuple, il eût voulu régler par une paix définitive les contestations territoriales des couronnes de France et d'Angleterre. Mais Henri III, dans son inepte orgueil, ne prétendait à rien moins qu'à rentrer en possession de tout ce que lui et son pere avaient perdu, et au lieu de la paix, il n'y eut entre les deux rois qu'une nouvelle trêve. La grande douleur de Louis IX, la plaie profonde de son âme, était de laisser derrière lui l'Europe livrée au scandale de la querelle d'Innocent IV et de Frédéric II: comment n'eût-il pas souffert de voir l'opinion féodale se déclarer de tous côtés contre le chef de l'Église? Le baronnage français, ayant à sa tête le vieux Mauclerc, Hugues IV, duc de Bourgogne, et les comtes de Blois et d'Angoulême, ne venait-il pas (novembre 1246) de signer un acte d'association mutuelle contre les prérogatives de l'ordre ecclésiastique, et ne s'était-il pas fortifié de l'exemple de l'empereur contre l'*excommuniement?* Tout ce que put faire Louis IX, il le tenta pour apporter dans ce grand débat de la papauté et de l'empire sa pacifique médiation. S'il refusa de se rendre au concile de Lyon, où sa présence eût ajouté au poids de la sentence accablante fulminée contre Frédéric, il se hâta d'offrir à Innocent IV une entrevue

en France, dans l'abbaye de Cluny, et à deux reprises la vénérable métropole de l'ordre de Saint-Benoît (décembre 1245, avril 1246), reçut dans ses murs le pape et le roi, qui y conférèrent durant plusieurs jours. Sans doute Innocent IV entendait mieux que Louis IX les intérêts de la politique italienne et en particulier ceux du saint-siége confiés à sa garde; sans doute aussi, mieux que Louis IX, il lisait dans l'âme déloyale de Frédéric, quand il refusait de se fier à des promesses plusieurs fois déjà faites et plusieurs fois transgressées par ce monarque; peut être enfin sa rigueur obstinée, comme celle de ses prédécesseurs, comme celle de ses successeurs, était-elle nécessaire au triomphe du saint-siége sur la maison de Hohenstauffen, ennemie irréconciliable de la liberté de l'Église, aussi bien que de la liberté de l'Italie. Mais un trop grand nombre d'esprits dans la catholicité ignoraient ou ne comprenaient pas les motifs de cette guerre à outrance, et lorsqu'on voyait la haute majesté de l'empereur descendre à des soumissions sans cesse repoussées, lorsqu'on entendait dire que le roi de France, dans son intercession pressante en faveur de Frédéric, avait inutilement rappelé au vicaire de Jésus-Christ la parole de celui qui ordonne à l'offensé de remettre septante fois sept fois sa faute à l'offenseur, ce n'était plus Innocent IV, avec son austère inflexibilité, c'était saint Louis, avec son esprit de charité et de paix, qui apparaissaient aux yeux des peuples comme le représentant véritable du Dieu descendu sur la terre pour pardonner aux hommes et les sauver. Il ne faut pas s'étonner que la maison de

France, avec un chef qui la plaçait si haut, vît les agrandissements lui venir, comme d'eux-mêmes. La comtesse de Mâcon, avant d'aller prendre le voile dans un monastère fondé par la mère du roi à Pontoise, ne crut pouvoir mieux faire que d'offrir en vente son comté à la couronne (1245), et peu après, *la Dame des Dames*, comme Matthieu Pâris appelle Blanche de Castille, n'eut besoin que d'un peu de sa merveilleuse adresse à conduire les affaires, pour procurer une acquisition bien autrement importante à la dynastie capétienne. Des quatre filles de Raimond Bérenger IV, comte de Provence, les trois aînées étaient mariées à Louis IX, à Henri III et à Richard de Cornouailles. Restait Béatrix, la plus jeune, que son père, avant de mourir, avait instituée seule héritière du comté, afin d'en prévenir le démembrement ou l'absorption dans un État plus considérable. Dès qu'il eut cessé de vivre (19 août 1245), la belle Béatrice vit sa main et sa magnifique dot convoitées par les plus illustres prétendants. Dix galères armées en guerre, mouillées sur la rade de Marseille, appuyaient la poursuite de Conrad, le fils aîné de l'empereur; le roi Jacques d'Aragon faisait valoir en faveur de son fils don Pèdre, les liens qui unissaient les deux branches de la maison de Barcelone, en même temps que la communauté des intérêts méridionaux. Mais les chances les plus belles semblaient être celles du comte de Toulouse, à qui Raimond Bérenger avait promis sa fille, avec le consentement d'Innocent IV. L'héritier dépouillé des anciens seigneurs de Saint-Gilles croyait toucher à l'heure où la fortune de sa

maison allait se relever ainsi dans le midi de la France. Il avait compté sans l'ambition maternelle de Blanche de Castille, qui, par des négociations suivies dans l'ombre avec Béatrix de Savoie, mère de la comtesse de Provence, et avec son habile ministre, Romée de Villeneuve, avait assuré à Charles, le dernier de ses fils, la main de la jeune héritière. Dès qu'on apprit que le frère de Louis IX, à la tête d'une nombreuse chevalerie, suivait le cours du Rhône, s'avançant vers la Provence, toutes les prétentions rivales s'effacèrent : Jacques d'Aragon se rembarqua pour Barcelone, l'amiral de la flotte impériale fit voile pour la côte d'Italie, et Raimond VII quitta Aix, où on l'avait fait venir « peu accompagné, » pour y jouer le triste rôle d'un prétendant mystifié. Ce fut le pape lui-même, qui, ramené aux intérêts de la maison de France par Blanche de Castille, bénit à Lyon le mariage de Charles et de Béatrix, le 31 janvier 1246. Louis, aux fêtes de la Pentecôte de cette même année, arma son frère chevalier, et l'investit du comté d'Anjou. Ainsi fait son entrée sur la scène de l'histoire ce Charles d'Anjou, l'une des physionomies les plus fortement caractérisées du moyen âge, guerrier et politique habile, aussi profond qu'audacieux dans les calculs de son ambition, digne frère de saint Louis par la sincère ardeur de sa foi, par la dignité austère de ses mœurs conjugales et par sa noble passion pour la grandeur de la maison de France, mais hautain, dur jusqu'à la cruauté, implacable dans ses vengeances, moins Français peut-être qu'Espagnol par les traits principaux de son caractère. Nous allons le voir, avec ses Ange-

vins et ses Provençaux, suivre le roi son frère à la croisade.

Le départ avait été fixé au vendredi de la Pentecôte, 12 juin de l'année 1248. A l'approche de ce jour que redoutait sa tendresse maternelle, Blanche de Castille voulut tenter un dernier effort pour retenir son fils. Ce fut l'évêque de Paris qui se fit l'organe de la reine mère et des grands du royaume, pour représenter au roi l'invalidité d'un vœu qu'il avait prononcé dans le délire de la fièvre, n'étant pas en possession de lui-même. Le prélat insistait en même temps de la manière la plus pressante sur la faible santé de Louis, et sur les périls auxquels il allait laisser la France exposée en son absence. Louis parut ébranlé, et arrachant la croix de ses épaules, il la rendit à l'évêque. La reine et toute l'assistance étaient déjà dans la joie, lorsqu'il reprit : « A l'heure où je vous parle, je ne suis sans doute ni malade, ni hors de sens. Eh bien donc ! je requiers qu'on me rende ma croix. Car Celui qui sait toute chose, sait aussi qu'aucun aliment n'entrera dans ma bouche, jusqu'à ce que j'aie été de nouveau marqué de son signe. — C'est le doigt de Dieu, s'écrièrent tous les assistants ; ne nous opposons plus à sa volonté. » Et dès lors la résolution du monarque ne rencontra plus de contradiction.

La reine Marguerite de Provence voulut accompagner son époux ; son exemple fut suivi par les comtesses d'Artois et d'Anjou, et plusieurs autres nobles dames. Le 12 juin étant arrivé, le roi se rendit à Saint-Denis, pour y prendre l'oriflamme, en même temps que le bourdon et la pannetière, symboles du

pèlerinage. A son retour, il traversa Paris, et fut accompagné par tout le peuple jusqu'à l'abbaye de Saint-Antoine, où il devait se séparer de sa mère. Mais Blanche ne pouvait si aisément quitter son fils ; elle annonça l'intention de le suivre jusque dans la commanderie de l'ordre de Saint-Jean, près de Corbeil, où il devait s'arrêter le lendemain. Là fut tenu le parlement, qui avait dû se tenir à l'abbaye Saint-Antoine. La régence y fut solennellement donnée à Blanche ; elle reçut le pouvoir de composer le conseil, de choisir les grands baillis, et de conférer tous les offices de la couronne. Mais tous ces honneurs, toute cette puissance n'étaient rien pour le cœur d'une mère ; il fallut qu'elle accompagnât encore son fils jusqu'à Cluny, où se firent leurs adieux. La douleur de Blanche l'avertissait qu'elle ne reverrait plus son fils sur la terre. De Cluny le roi se rendit à Lyon, pour s'y confesser au souverain pontife et recevoir sa bénédiction ; puis il alla s'embarquer dans sa ville d'Aigues-Mortes (28 août 1248). Un assez grand nombre de ses barons firent voile, les uns de Marseille, les autres de Gênes ou de Pise, où ils avaient nolisé des bâtiments : le rendez-vous général était sur la rade de Limisso, dans l'île de Chypre.

Louis IX, après une heureuse navigation, y arriva en moins de trois semaines. Mais il y attendit le reste des croisés jusqu'à la fin de l'automne, et se vit forcé, bien malgré lui, de ne quitter Chypre qu'au printemps de l'année suivante. Il avait été résolu que l'effort de la croisade se porterait contre l'Égypte, et qu'on irait chercher au Caire les clefs de Jérusalem. Les

hordes kharizmiennes avaient succombé à la faim et à la maladie, au milieu des ruines qu'elles avaient faites, et la Palestine dévastée était retombée sous le pouvoir du sultan d'Égypte : c'était sur les bords du Nil qu'il fallait le vaincre, pour lui enlever les saints lieux. Le plan était conçu avec une parfaite sagesse ; malheureusement il ne fut pas exécuté, comme il avait été conçu.

Au mois de juin 1249, la flotte qui portait l'armée des croisés parut à l'embouchure du Nil, devant Damiette. « Toute la puissance du soudan, » rangée en bataille, bordait le rivage. Louis donne l'exemple à ses guerriers, malgré le légat Eudes de Châteauroux, qui s'efforce de le retenir ; l'un des premiers, il se précipite à la mer, couvert de son armure, et ayant de l'eau jusqu'aux épaules. Le sire de Joinville, sénéchal du comte de Champagne, Baudouin de Reims, le comte de Jaffa rivalisent d'ardeur avec le roi ; ils se sont élancés avant lui sur le sable, et rejoints bientôt par une poignée de vaillants chevaliers, ils s'y forment en bataille, serrés les uns contre les autres, pour soutenir le choc de la cavalerie ennemie qui vient les charger. Les redoutables mamelucks, malgré leur impétuosité et leur nombre, reculent devant le rempart de fer qui leur est opposé, et l'on voit alors, avec l'oriflamme qui se déploie sur le rivage, le roi, sans souci du péril, se jetant à genoux et remerciant Dieu de l'assistance qu'il a prêtée à ses armes. Bientôt l'armée entière des chrétiens est débarquée, et la mêlée s'engage sur toute l'étendue de la plage, pendant qu'à l'embouchure du fleuve les deux flottes se livrent un

combat acharné. La reine Marguerite et sa sœur la comtesse d'Anjou assistaient de loin sur leurs navires à cette double scène de carnage, et entourées des prélats de la croisade, elles invoquaient le secours du ciel sur les armes chrétiennes. Elles virent presque en même temps la flotte des Sarrasins dispersée remonter le Nil en fuyant, et les troupes de l'émir Fahkreddin abandonner leur camp, avec la rive occidentale du fleuve, aux croisés victorieux.

La terreur des musulmans fut telle, qu'ils ne songèrent pas à défendre Damiette, cette ville si forte, qui, trente ans auparavant, avait arrêté pendant quinze mois Jean de Brienne sous ses murs. Les croisés, « ébahis et reconnaissants envers Dieu » de ce succès inespéré, « chantèrent le *Te Deum* tout au long, » et ce ne fut pas trop de toute l'autorité de Louis IX pour apporter quelque ordre et quelque régularité dans le partage de l'immense butin tombé entre leurs mains. Il eût fallu alors profiter de l'effroi de l'ennemi, et pousser sans retard jusqu'au Caire. Mais Louis IX, s'il avait toute la vaillance du héros chrétien, n'était pas supérieur aux hommes de son siècle dans l'art de la guerre, et pour le stérile avantage d'attendre son frère le comte de Poitiers, il perdit à Damiette cinq mois entiers, qui laissèrent aux vaincus le temps de reprendre du courage et des forces. Lorsque le 20 novembre il se mit en marche sur Mansourah (appelée par nos chroniqueurs la Massoure), Fahkreddin avait réuni une puissante armée de mamelucks, de Turcs et d'Arabes, et la campagne qui avait commencé pour les croisés avec tant d'é-

clat, n'eut plus désormais pour eux que des revers. Ils s'obstinèrent à de longs et à d'inutiles travaux pour passer le Nil, en face d'un ennemi « qui défaisait en un jour ce qu'ils avaient fait en trois semaines, » et de retard en retard, ils virent s'épuiser leurs approvisionnements et leurs forces mêmes. Enfin, un bédouin leur ayant, à prix d'or, indiqué un gué, ils traversèrent le 8 janvier 1250 le canal d'Achmoum, et l'armée des infidèles surprise semblait être livrée à leurs coups. Mais tout fut perdu par la fougue imprudente du jeune comte Robert d'Artois, qui, au lieu d'attendre que l'armée entière fût avec lui sur l'autre rive, s'élança à la poursuite des musulmans jusque dans les rues étroites de Mansourah, et s'y fit écraser par les mamelucks, avec trois cents chevaliers français, presque tous les croisés d'Angleterre et l'élite de l'ordre du Temple. Louis IX, après avoir donné à la mort de son frère « des larmes moult grosses qui lui chéoient des yex, » fit, pour réparer ce cruel échec, des prodiges de bravoure, et ses exploits eurent, au témoignage du bon sire de Joinville, quelque chose de surnaturel. « Oncques si bel homme armé ne vis, car il paroissoit dessus toute la gent les épaules en haut, un heaume d'or en son chef, une épée d'Allemagne en la main. » A la fin de la journée, il était parvenu à rester maître du camp ennemi. Mais là se bornèrent les fruits de cette sanglante victoire de la Massoure, qui eut encore un lendemain glorieux, sans que les croisés sussent en profiter pour prendre le seul parti qui leur fût désormais possible, celui d'une prompte retraite. On laissa une affreuse épi-

démie se mettre dans l'armée, et atteindre le roi lui-même; on laissa les Sarrasins s'abattre autour du camp, comme une nuée de sauterelles, et l'envelopper de toutes parts avant de se décider à reprendre la route de Damiette. Quand on le fit, aux premiers jours du mois d'avril, il était trop tard; les croisés ne commencèrent à s'ébranler que pour offrir une facile proie au feu grégeois qui pleuvait sur eux « comme les étoiles tombant du ciel, » et au sabre des mamelucks qui les moissonnait par milliers. Tout ce qui ne périt pas fut fait prisonnier. Le roi, qui n'avait voulu se dérober à aucun des risques de ses compagnons d'armes, « et que l'on croyait, dans son extrême faiblesse, près de passer le pas de la mort, » fut trouvé par les infidèles gisant sans mouvement dans un village, et tomba l'un des premiers entre leurs mains.

Louis IX garda dans sa captivité une constance inébranlable, et mérita que ses vainqueurs dissent de lui que « il estoit le plus ferme crestien que on peust trouver. » Ni les menaces du sultan ayoubite Touran-Chah, ni les cimeterres des assassins de ce prince, qui se précipitèrent dans la prison du roi, tout sanglants du meurtre qu'ils venaient de commettre, n'ébranlèrent un instant son courage. Il les contraignit, à force de grandeur d'âme, à le respecter et à l'admirer, leur inspira, dit-on, l'étrange pensée de le faire leur roi, et obtint assez promptement d'eux sa délivrance. Damiette fut sa rançon, et il s'engagea à payer huit cent mille besans d'or pour celle de ses chevaliers. Le 8 mai il était rendu à la liberté, et six

jours après il rejoignait à Ptolémaïs la reine Marguerite de Provence, qui, selon l'expression de Joinville, « avoit eu sa grande part dans la misère à tous, » et qui s'était montrée digne du roi son époux. Elle avait mis au monde à Damiette un fils qu'elle avait surnommé Tristan, comme l'enfant de sa douleur, et l'on connaît la promesse qu'elle exigea d'un vieux chevalier de quatre-vingts ans, qui veillait au pied de son lit, pour qu'il la préservât du malheur de tomber vivante au pouvoir des infidèles. « Soyez certain que je le ferai volontiers, répondit le noble vieillard, car je l'avois bien pensé, que je vous occirois avant que ils vous eussent pris. »

Louis IX, pressé par sa mère de retourner en France, et par les barons de la Terre Sainte de demeurer au milieu d'eux, interrogea longuement sa conscience sur le parti qu'il devait prendre, et finit par se déterminer à rester en Orient. Il croyait sa présence plus utile aux chrétiens délaissés de la Palestine, qu'à son royaume gardé par la sage administration de sa mère. Sa résolution excita parmi les populations latines de ces malheureuses contrées des transports d'admiration et de reconnaissance : « Moult y en eut, dit Joinville, qui furent ébahis, et moult y en eut qui pleurèrent. » Le séjour de Louis IX en Terre Sainte ne dura pas moins de quatre années; sa pieuse ambition n'était plus d'y faire des conquêtes; elle se borna à rendre quelques moyens de défense aux établissements chrétiens en ruines. Ainsi le vit-on employer les dernières ressources de son trésor épuisé à relever les fortifications abattues de Césarée, de

Jaffa, de Sidon, de Ptolémaïs, donnant lui-même à ses barons l'exemple de porter la hotte pour gagner les pardons de l'Église attachés à ce pieux labeur. Ainsi le vit-on prendre à sa solde tout ce qu'il put de chevaliers pour défendre ces villes contre les infidèles, racheter de leurs mains des milliers de captifs, soulager par sa charité les misères et les souffrances sans nombre qui l'entouraient, protéger enfin plus efficacement par la grandeur de son nom et l'ascendant de ses vertus, qu'il ne l'avait fait par ses armes, les derniers débris du royaume de Jérusalem. C'eût été son désir le plus ardent d'aller se prosterner et prier au sépulcre du Sauveur, et le sultan d'Alep et de Damas, dans son respect pour la sainteté du roi, lui offrit un sauf-conduit qui lui permettait d'accomplir ce vœu si cher à son cœur. Mais, en l'acceptant, il eût implicitement reconnu les droits de la souveraineté musulmane sur les saints lieux, et « le premier des rois chrétiens, » ainsi que ses barons le lui représentèrent, ne pouvait aller adorer le tombeau de Jésus-Christ en simple pèlerin, sous le bon plaisir d'un prince infidèle. Cette satisfaction refusée à sa piété, laissa dans l'âme de Louis IX une tristesse inconsolable.

Pendant que l'Orient était ainsi pour lui un théâtre de malheurs et de gloire, la France, sous l'habile gouvernement de Blanche de Castille, avait souffert bien moins qu'on n'eût pu le craindre, de l'absence de son roi. Blanche, initiée au maniement des affaires durant sa première régence, et depuis lors même n'y étant jamais restée étrangère, « tint virilement les rênes du royaume, » suivant le témoignage de Mat-

thieu Pâris, et sut y maintenir l'ordre et la paix. Elle eut toutefois à combattre une des plus redoutables insurrections qu'ait vues éclater le moyen âge, celle des *Pastoureaux*.

C'étaient des fanatiques qui prétendaient avoir reçu de l'Esprit-Saint la mission de régénérer l'Église et la société civile, et qui, à la poursuite de cette chimère, s'étaient mis en mouvement par milliers des bords de l'Escaut à ceux du Rhône et de la Garonne. Le plus grand nombre étaient des villageois, des pâtres, d'où leur fut donné le nom de *Pastoureaux*. Ils reconnaissaient pour chef un personnage étrange, que les récits du temps appellent *le maître de Hongrie*, et chez qui tout était enveloppé d'un profond mystère. Sa longue barbe, sa face maigre et pâle, cette main constamment fermée dans laquelle il prétendait tenir une lettre que lui avait adressée la vierge Marie, sa bannière avec les images de l'agneau et de la croix, plus que tout le reste, son éloquence, également facile en latin, en français et en allemand, lui avaient donné une sorte de prestige magique sur les imaginations populaires. Cet homme allait publiant partout dans les campagnes que Dieu réservait à la simplicité des pastoureaux ce qu'il refusait à l'orgueil des gentilshommes, « à savoir de délivrer la Terre Sainte et de venger le bon roi Loys des infidèles. » La régente, à une époque où cette bizarre alliance du mysticisme et de la démagogie pouvait encore paraître innocente, ne s'opposa point au mouvement qui emportait ces multitudes, et sembla plutôt le favoriser. « Elle pensait, comme les autres, dit Matthieu Pâris,

que ce fussent bonnes gens envoyés de par Notre-Seigneur, » et peut-être attendait-elle de la puissance de leur enthousiasme l'accomplissement des choses merveilleuses qu'ils promettaient. Aussi leur permit-elle l'entrée de la capitale ; elle voulut même voir leur mystérieux chef, et lui fit des présents. Mais quand elle vit, aux portes mêmes de son palais et dans la ville de Paris, « où est la source de toute sapience, » cet imposteur usurper les fonctions sacerdotales, conférer les sacrements et du haut de sa chaire, qu'entouraient des satellites armés, ameuter contre le clergé les passions populaires, quand les sanglants excès qui marquaient partout le passage de ces bandes fanatiques l'eurent avertie du danger qu'il y avait à ce que leurs courses fussent plus longtemps impunies, elle ordonna que, livrés aux excommunications des évêques, ils fussent « pourchassés et détruits » dans tout le royaume (1251). Le supplice du *maître de Hongrie* à Bourges et celui de son principal acolyte en Guyenne, sur les terres du roi d'Angleterre, frappèrent d'épouvante le pauvre peuple égaré qui les avait suivis, et qui se dispersa, abandonné à toutes les horreurs de l'indigence.

Ce fut là la seule difficulté sérieuse que rencontra le gouvernement de Blanche de Castille. Elle n'en trouva aucune à recueillir, pour son fils Alphonse, comte de Poitiers, qui s'était rendu à la croisade, l'héritage de la maison de Toulouse, devenu vacant par la mort du malheureux Raimond VII (1249). Les peuples de la Langue d'Oc donnèrent des larmes à ce prince, le dernier de leurs souverains nationaux;

mais abattus, comme il l'avait été lui-même, aux pieds « du seigneur roi de France, » dont la prépondérance les accablait, ils laissèrent s'accomplir en silence leur irrévocable destinée. Une autre mort bien plus grande que celle de Raimond VII survint l'année suivante (1250) : Frédéric II expira dans un coin de son royaume des Deux-Siciles, brisé par le violent effort de la lutte qu'il soutenait depuis vingt ans, et cette fin de la puissance orgueilleuse des Hohenstauffen livra à de longues agitations l'Allemagne et l'Italie. Mais le contre-coup ne s'en fit point ressentir là où s'exerçait la ferme et vigilante autorité de la régente de France, pas plus qu'elle ne fut ébranlée par les troubles nés en Gascogne de l'imbécile tyrannie de Henri III. Blanche de Castille put enfin regarder comme un éclatant triomphe pour la maison capétienne, dont elle avait si bien servi la politique, les coups que son fils Charles d'Anjou, revenu de la croisade, porta aux libertés républicaines d'Avignon, d'Arles, d'Aix, de Marseille et des autres cités de la Provence, qui hasardèrent un dernier combat pour l'indépendance désespérée de la France méridionale. Tout avait succédé à l'habile régente, et elle avait atteint la soixante-cinquième année sans que les forces de son corps eussent cessé de répondre à l'énergie de son âme. Mais elle s'en vit tout à coup abandonnée, et étant tombée malade à Melun, elle n'eut que le temps, comme pour sanctifier plus sûrement sa mort, de se revêtir de l'habit des religieuses de Maubuisson. Elle expira le 1er décembre 1253, laissant son nom inséparablement associé à l'immortelle mémoire de son fils.

Il n'était plus permis à Louis IX de rester hors de France. Ce fut le légat Eudes de Châteauroux, qui, avec tout ce que la religion prête de secours pour fortifier les âmes, annonça au roi la perte cruelle qu'il venait de faire. Après avoir donné leur cours aux premières émotions de sa douleur, Louis comprit qu'il ne pouvait laisser trop longtemps son royaume à la garde de ses deux jeunes frères, le comte de Poitiers et le comte d'Anjou, et il se décida à quitter la Terre Sainte. Il s'embarqua à Acre le 25 avril 1254. Sa navigation fut longue et périlleuse : il y eut un jour où sa galère, ayant touché sur un banc de sable, parut hors d'état de tenir plus longtemps la mer ; on voulait qu'il passât sur un autre navire, abandonnant aux chances d'un naufrage le reste des passagers. Mais le saint monarque, à qui l'Évangile avait appris le prix égal de toutes les âmes devant Dieu, répondit : « Il y a ici cinq cents personnes qui aiment autant leur corps, comme je fais le mien.. . J'aime mieux mettre moi, la reine et mes enfants en danger et en la main de Dieu, que de faire un tel dommage à si grand peuple. » Sa foi en la Providence ne le trompa point, et après avoir échappé, sur cette même galère, à une affreuse tempête, il prit terre à Hyères (10 juillet), sur la côte de Provence, d'où il s'achemina vers Paris. Il y fut accueilli par des transports d'amour et de joie (7 septembre); mais le sentiment du bonheur qu'éprouvaient ses peuples ne trouvait point d'écho dans son âme; on remarquait qu'une profonde empreinte de tristesse couvrait son visage ; le sourire n'approchait plus de ses lèvres, et ses yeux

restaient constamment abaissés vers la terre, comme s'il eût porté seul l'accablante responsabilité des désastres de la croisade et tout le poids des douleurs de la chrétienté.

Nous entrons dans cette période bienfaisante du règne de Louis IX, où le bon roi, appliqué devant Dieu au soin assidu de la félicité de ses peuples, répand partout la paix autour de lui, partout essaye de substituer l'empire de la justice à celui de la force, et semble n'avoir d'autre pensée que celle d'établir le gouvernement de l'Évangile au sein de la société féodale. Un de ses premiers efforts fut de mettre la couronne de France en amitié avec toutes les couronnes voisines. Le mariage de sa fille Isabelle avec Thibaud II, roi de Navarre, fut négocié par le sire de Joinville, et lui donna un ami sur les bords de la Marne, en même temps qu'à la frontière des Pyrénées (1255). Rien n'égala la patience et le désintéressement avec lesquels il travailla ensuite à éteindre toutes les contestations territoriales qui subsistaient entre la France et les royaumes d'Aragon et d'Angleterre. Au prix de ses droits sur la Marche d'Espagne (Catalogne et Roussillon), droits plus illusoires que réels, que les Capétiens avaient hérités de la dynastie carlovingienne, il recouvra la souveraineté d'une foule de seigneuries, possédées par la maison d'Aragon au pays de la Langue d'Oc (1258), et le mariage de son fils aîné Philippe avec Isabelle d'Aragon cimenta quelques années après (1262) cette réconciliation. Il n'y eut enfin point de sacrifices auxquels il ne parût disposé pour faire taire les perpé-

tuelles réclamations de Henri III contre « la grande injustice du roi Philippe Auguste. » Il consentit à rendre à la couronne d'Angleterre le Périgord, le Limousin et une partie de la Saintonge, avec la suzeraineté de l'Angoumois, à condition que Henri renoncerait à tous ses droits sur la Normandie, le Maine, l'Anjou, la Touraine et le Poitou, et qu'il lui ferait hommage comme pair de France et duc d'Aquitaine (1259). Il se trouva dans les conseils du pieux monarque plus d'une voix pour le détourner d'une restitution si contraire aux intérêts politiques de la France; mais en écoutant ainsi les scrupules de sa conscience, peu rassuré sur la légitimité des conquêtes de Philippe Auguste, en établissant une solide paix, comme il croyait le faire, entre ses fils et ceux de Henri III, lesquels étaient cousins germains, Louis IX estimait qu'il ferait « moult bonne œuvre, » et il faut ajouter que ce singulier acte de désintéressement ne fit qu'accroître la vénération universelle dont il était l'objet. Le renom de sa justice était tel que, dans les seigneuries voisines, quoique indépendantes de son domaine, on recourait de toutes parts à son arbitrage. « Tous l'aimoient, dit Joinville dans son simple langage, pour la grande peine que il prenoit à les mettre d'accord. »

Mais la sagesse et l'équité de Louis IX ne pouvaient recevoir un plus éclatant hommage que celui qui leur fut rendu par le roi d'Angleterre et ses barons. Il y avait plusieurs années que la guerre était engagée entre le faible Henri III, livré, comme son père, à des favoris étrangers, et les chefs orgueilleux de l'aristocratie

britannique. Vainqueurs de la royauté, ces derniers s'étaient empressés de la mettre en tutelle, en lui imposant des règlements que vingt-quatre d'entre eux avaient délibérés, et qui prirent le nom de *provisions d'Oxford* (1258). Mais le roi n'avait pas respecté longtemps un serment prêté sous l'empire de la force; le spectacle de la majesté royale humiliée lui avait ramené une partie de ses sujets émus de compassion pour son infortune, et il avait trouvé une armée pour combattre celle des seigneurs, que commandait Simon de Montfort, comte de Leicester, second fils du grand chef de la croisade contre les Albigeois. On guerroya et on négocia tour à tour; mais ni la guerre, ni les négociations n'ayant pu aboutir à un résultat décisif, on finit par s'entendre des deux côtés pour invoquer la médiation du roi de France. Louis ajourna les deux parties à son tribunal, dans la ville d'Amiens, pour l'époque de la fête de Noël. Henri III s'y rendit avec son épouse, Éléonore de Provence, l'archevêque de Canterbury et la foule de ses courtisans, pendant que Pierre de Montfort, fils du comte de Leicester, venait plaider la cause des barons anglais. Entouré de sa cour et siégeant dans toute la majesté de la justice, Louis IX entendit avec l'intégrité la plus scrupuleuse les griefs réciproques de la couronne et de la nation britanniques. Mais il était roi, les droits de la royauté étaient, à ses yeux, inviolables, et l'on ne pouvait s'attendre à ce qu'il approuvât des statuts qui liaient les mains du monarque dans l'exercice de chacune de ses prérogatives. Il prononça donc en faveur de Henri III et annula les provisions d'Oxford (23 jan-

vier 1264), tout en maintenant la grande charte et les libertés conquises sous le règne précédent. Cette sentence, malgré le caractère d'équité dont elle était revêtue, ne fut point acceptée par les barons, et ce fut l'épée qui l'année suivante trancha ce grand différend. La royauté, battue à Lewes, se releva victorieuse à Evesham, grâces à l'activité et à l'énergie guerrière du prince Édouard (août 1265); mais avant de périr dans cette bataille, Simon de Leicester avait remporté pour la nation anglaise une victoire bien autrement importante; il avait ouvert aux députés des communes les portes du Parlement.

Pendant que Louis IX étendait de la sorte autour de lui sa pacifique influence, il s'appliquait, au dedans du royaume, à faire pénétrer le même esprit de justice et de paix, l'esprit de l'Évangile dans la législation féodale. Quelques-uns de nos publicistes ont cru ajouter à la gloire de saint Louis en lui attribuant la pensée de travailler à détruire la féodalité. Le régime des fiefs, dans ses infinies complications, enlaçait trop bien la société tout entière pour que l'idée pût venir à un homme de briser un réseau aussi étendu et aussi fort par la seule puissance de sa volonté. Et comment le monarque le plus consciencieux, le plus *droiturier*, comme on disait alors, se fût-il imaginé de bouleverser cet ensemble de droits et de devoirs réciproques, fondement sur lequel reposait tout l'édifice social? Rien de pareil n'entra jamais dans l'esprit de saint Louis; ce qu'il voulait faire, ce qu'il fit, ce fut de supprimer, ou tout du moins, d'amoindrir par de sages réformes quelques-

uns des principes de désordre et de violence essentiels à la féodalité. C'est ainsi qu'en 1245 il restaura l'institution de la *quarantaine le Roy*, espèce de trêve décrétée sans succès par Philippe Auguste, pour protéger pendant quarante jours les parents du prévenu de meurtre, blessure ou autre *vilennie* contre la vengeance de la famille de l'offensé. Il opposait ainsi une première barrière au droit de guerre privée, cause permanente d'anarchie au sein de la société féodale. Plus tard, la mesure est rendue plus complète et plus efficace par l'ordonnance qui établit le *serment d'asseurement*. La plus faible des deux parties, offenseur ou offensé, est admise à requérir l'autre partie de lui jurer *asseurement*, jusqu'à ce que le suzerain, roi, comte ou baron ait statué sur le litige, et l'*asseurement* violé est puni de la potence. Enfin, en 1257, le roi ne craint point d'attaquer de front le droit de guerre privée, il interdit « formellement toutes guerres, incendies et perturbations des charrues. » Longtemps encore, sans doute, les mœurs devaient résister à l'autorité de la loi, même sur les terres du domaine royal; mais un principe aussi salutaire, appuyé du grand nom de saint Louis, ne pouvait manquer de porter ses fruits dans l'avenir. Il en arriva de même du duel judiciaire, coutume barbare, qui donnait à la force la sanction de la justice même. C'était le juge qui, chargé de prononcer entre deux parties contendantes, leur ouvrait la lice pour décider de leur droit l'épée à la main; tout son office se bornait à leur assurer « le combat à armes égales, et Dieu pour tous deux. » Ce recours à leur épée, si cher aux gentils-

hommes, faisait souffrir chaque jour la conscience du roi, et dans un parlement tenu à Pontoise, au mois de février 1260, il proclama l'interdiction « des batailles en justice, mettant en leur place preuves par témoins, sans ôter les autres bonnes et loyales preuves usitées en cours laïques. » Cette ordonnance n'était exécutoire que dans le domaine royal, mais elle portait en son sein toute une révolution. Du moment où dans les cours seigneuriales il y eut à apprécier des témoignages, à discuter des dépositions écrites, à entendre des plaidoiries, à prononcer des arrêts en vertu de textes légaux, le droit de rendre la justice cessa d'être le privilége exclusif de ces juges bardés de fer, qui ne connaissaient que la procédure expéditive du duel judiciaire. Au-dessous d'eux d'abord, et ensuite à côté d'eux, vinrent siéger des hommes de loi, des juges « en robe, » chargés de les assister, à qui de proche en proche ils abandonnèrent des fonctions auxquelles ils se reconnaissaient entièrement inhabiles, et avec ces légistes de saint Louis fut offerte la première image de ce qui fut plus tard la grande institution du Parlement. Tout naturellement ces légistes du roi, les uns gens d'église, les autres chevaliers, étaient les plus éclairés de l'époque, et il en advint que la supériorité de la justice royale sur toutes les autres s'accrédita bien vite dans l'opinion des peuples. Aussi les baillis de Louis IX trouvèrent-ils peu de peine à faire prévaloir leur doctrine des *cas royaux*, par laquelle était enlevée aux juridictions seigneuriales la connaissance de certaines affaires qui ne furent jamais définies, et qui de droit

appartenaient au jugement du roi; aussi le publiciste féodal, Philippe de Beaumanoir, l'un des conseillers du pieux monarque, trouva-t-il de l'écho en France lorsqu'il proclama dans sa *Coutume de Beauvoisis*, « que le roi est souverain par-dessus tout, et a de son droit la générale garde du royaume, » ajoutant « que il peut faire tex establissemens que il li plest pour le quemun pourfit, et che que il establit i doit estre tenu. » Cela ne signifiait pas qu'il se fût opéré un changement positif et matériel dans la jurisprudence féodale, en vertu duquel fût portée aussi haut la prérogative de la royauté; c'était seulement un témoignage du prodigieux ascendant que la sagesse et les vertus de saint Louis avaient donné dans l'opinion à l'autorité monarchique. Et le bon roi en a bien conscience lui-même, lorsque, réformant une décision inique de son frère Charles d'Anjou, il lui déclare « qu'il ne doit y avoir qu'un seul roi en France. » L'importance que prit plus tard la Pragmatique Sanction de saint Louis, n'est qu'une preuve de plus du caractère tout particulier que la sainteté du monarque prêtait à tous ses actes législatifs. Cette ordonnance, dans ses dispositions sur la liberté des élections ecclésiastiques, sur la collation des bénéfices, sur la simonie, etc., ne faisait que rappeler et confirmer ce qui existait auparavant : il n'y avait de nouveau que les précautions prises « contre les grièves levées d'argent imposées par la cour de Rome aux églises du royaume. » Ce furent les gens de loi qui, plus tard, alliés du pouvoir royal contre celui du Saint Siége, firent sortir de la pragmatique de saint Louis les li-

bertés de l'Église gallicane. Ce fut de même après la mort du pieux roi que fut publié le livre de ses *Etablissemuns*, résultat d'une enquête générale qu'il avait ordonnée sur les coutumes établies dans ses domaines, texte qu'il fournissait aux gens chargés de rendre en son nom la justice, plutôt que corps de lois nouvelles données au royaume. La France, sans bien connaître ce que contenait ce *Recueil*, s'obstina longtemps sur la foi de la sainteté de celui dont il portait le nom, à y voir l'idéal de tout bon gouvernement et de toute bonne justice.

Il n'y eut rien de systématique dans les procédés de l'administration de Louis IX, à l'égard des franchises communales; comme les rois ses prédécesseurs, il fut peu favorable à l'esprit de liberté des grandes communes, et l'encouragea davantage dans les petites. Mais aux unes comme aux autres, il s'efforça d'assurer le bienfait d'un gouvernement régulier et équitable. « Tiens tes bonnes villes en faveur et amour, dit-il à son fils, dans les dernières instructions qu'il lui adressa sur son lit de mort, car par leur richesse et puissance, tes ennemis et adversaires, spécialement tes pareils et tes barons, redouteront de t'assaillir et méfaire envers toi. » Le fond de l'âme de saint Louis est dans ces paroles; aimer ses sujets pour être aimé d'eux! Échange d'affection qu'on pourrait appeler la politique selon l'Évangile. La même inspiration se retrouve dans le conseil qu'il donne à Philippe pour le règlement des contestations dont il sera le juge. « Sois toujours du parti du pauvre jusqu'à ce que tu te sois assuré de la vérité. » Et comment

ne pas reconnaître l'esprit de l'égalité chrétienne dans ces autres lignes qui semblent écrites sous la dictée de saint Paul : « Les serfs appartiennent à Jésus-Christ, comme nous, et dans un royaume chrétien, nous ne devons pas oublier qu'ils sont nos frères. » Sans doute il ne fut pas donné à Louis IX de réaliser les conséquences de ce grand principe, et de faire descendre du haut du trône l'affranchissement parmi les pauvres serfs des campagnes; l'heure de cette révolution n'était pas encore venue, mais elle était préparée par cette sympathie si noblement avouée d'une âme royale, qui proclamait ses égaux devant Jésus-Christ des milliers de malheureux qu'un orgueilleux préjugé ravalait à la condition des bêtes de somme.

Il est impossible d'admirer dans saint Louis le législateur et le justicier, sans être amené au touchant souvenir du chêne de Vincennes. Dans sa constante application à se rapprocher en toute chose de l'idéal évangélique, le pieux monarque avait emprunté aux anciennes royautés de l'Écriture Sainte la pratique quotidienne de se faire le premier juge de ses peuples, et de leur rendre au pied d'un arbre ou devant la porte de son palais, une sorte de justice patriarcale. Il faut citer ici, quoiqu'elles aient été citées cent fois, les naïves paroles du sire de Joinville qui siégeait souvent à côté du roi, « dans ses plaids devant la « porte, ainsi que c'était l'usage de les appeler. « Maintes fois advint qu'en été il alloit seoir au bois « de Vincennes, après sa messe, et se accotoioit à un « chêne, et nous fesoit seoir autour de lui, et tous

« ceux qui avoient affaire venoient parler à lui sans « empêchemens d'huissiers ni d'autres. Et alors leur « demandoit de sa bouche : Y a-t-il aucun qui ait par- « tie? Et eux se levoient qui partie avoient, et il leur « disoit : Faitz-vous tous, et on vous délivrera l'un « après l'autre. Et alors il appeloit monseigneur Pierre « de Fontaine et monseigneur Geoffroy de Villette, et « disoit à l'un d'eux : Délivrez-moi cette partie.... « D'autres fois venoit au jardin du Palais de Paris, « vêtu d'une cotte de camelot, d'un surtout de tire- « taine sans manches, et d'un manteau de sandal noir « par dessus, et fesoit là étendre un tapis pour nous « asseoir dessus, et là fesoit expédier son peuple dé- « ligemment, comme j'ai devant dit du bois de Vin- « cennes. »

Faut-il s'étonner que Joinville, témoin journalier de ces actes d'une sagesse et d'une vertu si admirables, associé aux travaux des doctes clercs et des *bons prud'hommes*, dont saint Louis s'entourait pour l'aider dans ses réformes, et sans doute aussi faisant partie de ces commissaires, nouveaux *missi dominici*, qu'il envoyait continuellement de bailliage en bailliage pour y porter la *bonne justice;* faut-il s'étonner que Joinville qui avait vu le féroce orgueil d'Enguerand de Coucy humilié jusqu'à terre devant la haute et sereine majesté du roi, Paris transformé par la police habile et énergique d'Étienne Boileau, la pureté rendue aux monnaies royales au milieu du discrédit de toutes les autres, la Sainte-Chapelle enfin recevant dans son trésor un nombre considérable de manuscrits copiés par ordre du monarque et libéralement offerts

aux savantes mains de Thomas d'Aquin, de Vincent de Beauvais et d'autres lettrés personnages, familiers de la table royale; faut-il s'étonner qu'à l'aspect de tous les résultats merveilleux de ce règne, Joinville s'écrie, dans un transport d'enthousiasme : « Si belle chose ne s'estoit vue en France depuis le grant roy Kallemaigne ? »

Seize années de paix intérieure s'écoulèrent ainsi pour la France, remplies des bienfaits de l'administration du pieux roi. Les peuples en gardèrent une longue mémoire. Vainement alors, dans les chaires de quelques églises, fit-on retentir le mot de croisade pour appeler la chevalerie française au secours de l'empire latin de Byzance, qui s'écroulait sous les coups des Grecs (1261). La France demeura immobile, et laissa les Paléologues relever pour deux siècles le trône chancelant de Constantin. L'émotion fut plus grande lorsque la guerre sainte fut prêchée quatre ans après (1265), pour grossir l'armée avec laquelle Charles d'Anjou allait envahir Naples et la Sicile. Le frère de saint Louis avait un tel renom de prouesse guerrière et de libéralité envers ceux qui s'attachaient à sa fortune, les fiefs de l'Italie méridionale étaient si beaux à conquérir, les passions religieuses étaient enfin si faciles à enflammer contre l'usurpateur Mainfroy et ses soldats sarrazins, que Charles d'Anjou trouva dans le nord de la France un évêque et plusieurs seigneurs pour se joindre à ses Provençaux. Sa marche fut rapide et triomphante au delà des Alpes; une seule bataille lui livra le royaume des Deux-Siciles (février 1266), et il y exerça le droit de la con-

quête, comme l'avait fait Guillaume le Bâtard en Angleterre. La fortune, qui lui avait été si favorable à Bénévent contre Mainfroy, lui fut fidèle à Tagliacozzo (23 août 1268) contre le jeune Conradin, dernier rejeton de la maison de Souabe, qui était venu réclamer les armes à la main l'héritage de ses pères. Mais la barbarie avec laquelle Charles d'Anjou fit rouler sur l'échafaud la tête d'un enfant de seize ans, et les rigueurs impitoyables de ce justicier terrible contre tous ceux qui avaient trahi sa cause, laissèrent au cœur des peuples des haines profondes, qui ne tardèrent pas à éclater par les sanglantes représailles des *Vêpres Siciliennes*.

Louis IX était resté entièrement étranger à cet agrandissement de sa maison; il n'avait ni aidé ni contrarié l'ambition de son frère. Pour lui, il n'y avait qu'une guerre légitime, celle qu'il avait entreprise sans succès, et qu'il brûlait de renouveler pour arracher le tombeau du Sauveur aux mains des infidèles. La croix qu'il avait prise sur son lit de douleur, en 1244, était restée toujours attachée à son épaule; toujours il se considérait comme un soldat engagé au service de Jésus-Christ, et les nouvelles sinistres que chaque jour lui apportait de l'Orient, étaient comme autant d'avertissements qui lui venaient d'en haut, de reprendre le chemin de la Terre Sainte. L'émir des Mameluks, le fameux Bibars-el-Bondokdarí, avait enleve aux chrétiens leurs dernières places, Césarée, Sidon et Jaffa; il avait noyé la grande cité d'Antioche dans le sang de dix-sept mille de ses habitants, et en avait traîné plus de cent mille en esclavage (24 mai 1258);

les sanctuaires vénérés de Bethléem, de Nazareth et du Mont-Thabor avaient été jetés dans la poussière, et pour comble d'horreur, le fanatisme féroce du vainqueur mettait tous les jours des milliers d'âmes dans la redoutable alternative de l'apostasie ou de la mort. A de si grands maux, Louis IX eût voulu apporter un soudain remède, et dès l'année 1267, il avait convoqué dans la Tour du Louvre un parlement où il s'était montré, tenant en main la sainte couronne d'épines, emblème saisissant autant que vénéré des nouveaux outrages et des nouvelles souffrances infligés par les infidèles au Dieu crucifié. Quoique n'ayant pas cessé de porter la croix, « il la reprit alors moult dévotement, » dit Guillaume de Nangis, avec trois de ses fils, Philippe, Jehan et Pierre, son frère Alphonse, comte de Poitiers, son neveu, Robert, comte d'Artois, Thibaud, roi de Navarre et comte de Champagne, et grand'foison de barons et chevaliers. Mais c'était sans enthousiasme, et seulement par respect et par amour pour le saint roi, qu'on s'était engagé à le suivre. Le sire de Joinville, son fidèle ami, s'y refusa; il présageait les maux que le départ de Louis allait appeler sur la France, et le voyait avec effroi livrer sa santé affaiblie aux hasards d'une guerre lointaine et périlleuse. Le pape Clément IV, lui-même, Français d'origine, et qui, sous le nom de Gui Fulcodi, avait siégé parmi les conseillers de Louis IX, s'efforça d'intéresser la conscience du roi à ménager des jours si précieux à ses peuples : mais, comme roi, Louis ne se croyait que plus étroitement lié par son vœu envers Jésus-Christ, et l'état précaire

de sa santé n'était pour lui qu'une raison de plus d'en hâter l'accomplissement.

Cependant, quelle que fût son impatience, trois années se passèrent avant que ses préparatifs et ceux de ses barons fussent achevés. Ce ne fut que le 14 mars 1270 qu'il se rendit à Saint-Denys pour y prendre l'oriflamme. Il avait fait son testament, et réglé le sort de chacun de ses quatre fils. Philippe l'aîné succédait de droit à la couronne; les trois autres reçurent de modestes apanages, qui n'en devaient pas faire des vassaux trop inquiétants pour la royauté par leur puissance : Jean Tristan joignit le comté de Valois à celui de Nevers qu'il tenait du chef de sa femme; Pierre, fiancé à l'héritière de Chartres et de Blois, fut investi des comtés d'Alençon et du Perche, annexés depuis 1257 au domaine royal; Robert le quatrième, qui devait épouser l'héritière de la seigneurie de Bourbon, eut en partage le comté de Clermont en Beauvoisis. L'avenir réservait à la postérité de ce dernier des fils de saint Louis une haute destinée; il fut le chef de la maison de Bourbon. Le pieux roi avait en même temps assuré le douaire de la reine Marguerite qui ne devait pas le suivre, mais à qui il ne laissa point la régence. C'étaient Mathieu de Vendôme, abbé de Saint-Denys, et Simon de Nesle, comte de Ponthieu, qui, en son absence, restaient chargés de la garde du royaume. Le rendez-vous donné aux croisés était à Aigues-Mortes : les navires génois sur lesquels l'armée devait prendre passage se firent attendre plusieurs semaines. On ne leva l'ancre que le 1er juillet pour faire voile vers Tunis.

Il s'est élevé quelques doutes sur le motif qui détermina Louis IX à porter la guerre si loin du théâtre ordinaire des croisades. Ce qu'il y a de plus probable, c'est que les considérations de la politique n'eurent dans cette décision qu'une influence secondaire, et que le saint roi, trompé par de faux rapports, conçut l'espérance de voir, à son arrivée, le roi de Tunis Muley-Mostança, se convertir avec son peuple au christianisme. On croit qu'en outre Charles d'Anjou, de qui Muley-Mostança était nominalement le tributaire et qui voulait l'assujettir à une plus étroite dépendance, aida à la pieuse illusion de son frère, dans l'intérêt de son ambition. Quoi qu'il en soit, cette illusion fut de courte durée. Quand les Français débarquèrent, le 18 juillet, dans un îlot de sable, situé à l'entrée de l'ancien port de Carthage, ils attendirent trois jours que les musulmans leur vinssent demander le baptême, et ils ne les virent arriver à eux que l'arc et le sabre à la main. Une charge des croisés dispersa en peu d'instants les escadrons maures, et Louis établit son camp sans obstacle au milieu des ruines de Carthage. Mais sous un ciel et dans des circonstances trop semblables, il renouvela les fautes qu'il avait commises en Égypte. Au lieu de se porter rapidement sur Tunis, il perdit un mois à attendre dans une désastreuse immobilité les secours de son frère, le roi de Sicile. Pendant ce temps son armée, déjà affaiblie par les exhalaisons méphitiques des marais d'Aigues-Mortes, était exposée à la fois aux attaques sans relâche de la cavalerie maure, aux ardeurs d'un soleil dévorant et aux tourbillons de sable soule-

vés par le vent brûlant du désert. Ce n'étaient autour du camp qu'eaux malsaines, chargeant l'air de vapeurs infectes, que cadavres d'hommes et de chevaux abandonnés à la corruption. La peste ne tarda pas à se déclarer : les comtes de Vendôme et de la Marche, le sire de Montmorency, le cardinal légat, Jean de Chevrières, et Jean Tristan, comte de Nevers, un des fils du roi, furent des premiers à y succomber. En présence du redoutable fléau, le pieux monarque, tout languissant qu'il était, ne vit pour lui que de nouveaux devoirs à remplir. Non content de se traîner aux portes du camp, pour se joindre aux chevaliers qui repoussaient l'ennemi l'épée à la main, il allait avec une infatigable charité porter aux malades des consolations et des secours. Mais, au bout de peu de jours, ses forces trahirent son courage, et s'étant mis au lit, « il connut bien qu'il devait décéder de ce monde en l'autre. » Le dernier acte de sa vie royale fut l'audience qu'il accorda aux ambassadeurs de Michel Paléologue, venus pour invoquer sa médiation contre les projets ambitieux de son frère Charles d'Anjou. Ses pensées n'appartenaient déjà plus à la terre. « Il ap-
« pela auprès de son lit, raconte Joinville, Messeigneurs
« ses fils, et quand ils furent devant lui, il adressa
« la parole à son fils aîné, et lui donna des enseigne-
« ments qu'il lui recommanda de garder, comme son
« hoir principal, lesquels enseignements il écrivit par
« après de sa propre main. » Nous ne reproduirons pas ici cette pièce admirable qu'on trouvera dans toutes nos histoires. Jamais testament plus sublime ne fut tracé par un mourant : il n'y avait pas un seul

des conseils laissés par Louis IX à son fils, qui dans sa sainte vie ne se trouvât appuyé par ses exemples. Et lorsqu'on le voit en finissant recommander à la souvenance de Philippe, « sa pauvre âme, et lui don-« ner toute bénédiction que jamais père puisse don-« ner à son enfant, » il est impossible de ne pas éprouver, après six siècles, l'émotion que ressentirent ceux qui, dans la tente du monarque expirant, entendirent ces paroles sortir de sa bouche. Cependant les progrès du mal furent bientôt tels, que Louis demanda les sacrements de l'Église, et en les recevant, continuent les récits contemporains, « il invoquait « les saints et saintes du paradis, particulièrement « Monseigneur saint Jacques de Galice, Monseigneur « saint Denys de France et Madame sainte Geneviève. « Et après, il se fit mettre en un lit couvert de cen-« dres, et croisant les mains sur sa poitrine, et levant « les yeux vers le ciel, il prononça ces paroles d'un « des psaumes de David : « Seigneur, j'entrerai dans « votre sanctuaire; je vous adorerai dans votre saint « temple, et je rendrai gloire à votre nom. » On l'en-« tendit encore murmurer : « Jérusalem, Jérusalem ! « puis il expira le lundi 25 août 1270, » à la même « heure où Notre-Seigneur Jésus-Christ avait rendu « l'esprit sur l'arbre de la croix. »

En ce moment même, on découvrait à l'horizon les navires du roi de Sicile, qui débarqua pour trouver les « restes encore chauds » de son frère, et qui, en les contemplant, donna des marques d'une douleur qu'on n'eût pas attendue d'une âme aussi inflexible que la sienne. C'était sur lui que reposait désormais

le soin de la guerre; il sut la conduire avec succès. Il imposa à Muley-Mostança un traité par lequel ce prince ne se reconnut pas seulement son tributaire, mais s'obligea à payer au roi de France cent mille onces d'or pour les frais de la guerre, et à remettre en liberté tous les captifs chrétiens retenus dans ses États. Quelques croisés, et à leur tête le vaillant prince Édouard d'Angleterre, ne croyant pas leur vœu accompli, firent voile vers les côtes de la Palestine, pour porter à Ptolémaïs assiégée des secours qui en retardèrent de quelques années la ruine. Mais le roi Philippe et la plupart de ses barons, reprirent, à travers la Sicile et l'Italie, le chemin de la France, semant partout leur route de funérailles. Quand le jeune monarque se présenta à la porte de l'église de Saint-Denys, pour y déposer les restes de son père, cinq cercueils à la fois descendirent dans les caveaux de la basilique. La reine Isabelle d'Anjou, avec un enfant mort-né qu'elle avait mis au monde à Cosenza en Calabre, Jean Tristan, comte de Nevers, et Isabelle de France, reine de Navarre, firent cortége au saint roi dans la tombe.

La mort de Louis IX avait répandu la consternation et le deuil par toute la France; mais bientôt un cri unanime s'éleva pour proclamer qu'un autre hommage que celui des regrets et des larmes était dû à la mémoire d'un si grand monarque. Les peuples n'attendirent pas la décision souveraine de l'Église, pour lui mettre au front l'auréole de la sainteté; il avait réalisé pour eux l'idéal de la justice et de la bonté, comme aux siècles précédents Charlemagne celui de la grandeur, et de toutes parts on courut à son tombeau, comme

à ceux des saints les plus vénérés où éclatait la vertu des miracles. La voix du peuple fut celle de Dieu même en cette solennelle circonstance ; une enquête ordonnée par la cour de Rome, et poursuivie pendant douze années, constata la vérité des miracles, aussi bien que celle des faits d'une vie toute évangélique, et selon la belle expression du plus illustre écrivain de notre siècle, saint Louis, canonisé en 1297, « devint dans les cieux un roi éternel pour la France. »

CHAPITRE XXI.

RÈGNE DE PHILIPPE III, DIT LE HARDI (1270-1285).
COMMENCEMENT DU RÈGNE DE PHILIPPE IV, DIT LE BEL,
JUSQU'A SES PREMIERS DÉMÊLÉS
AVEC LE PAPE BONIFACE VIII (1285-1296).

Le règne de Philippe le Hardi est sans éclat dans nos annales. Son père avait pu le former à la piété par ses leçons et par ses exemples; il n'avait pu lui donner ni les lumières de son esprit, ni la grandeur de son caractère. Il y aurait même lieu de croire, d'après les paroles de Guillaume de Nangis et d'un autre chroniqueur, que l'intelligence de ce prince avait été rebelle à toute culture, et que son ignorance allait jusqu'à ne savoir pas lire. Aussi, tandis que dans chaque page des récits contemporains, l'admirable figure de Louis IX ressort avec son auréole de sainteté et de gloire, celle de Philippe le Hardi reste pour nous dans l'ombre, et à grand'peine l'étude la plus attentive parvient-elle à en saisir quelques traits. On ignore même d'où lui vient le surnom sous lequel il est connu. L'histoire a commencé à se taire, du moment où le personnage qui occupe le premier plan de ses tableaux, ne lui fournit rien à raconter. Et ainsi

que l'observe très-justement M. de Sismondi, « on ne « voit pas la nation plus que le roi. Les grands avaient « disparu dès la période précédente; leurs querelles « n'agitent plus la France; mais aussi leur gouver- « nement ne donne plus de vie aux provinces, leurs « récompenses n'excitent plus d'émulation dans les « grandes villes, le faste de leur cour n'y éveille plus « l'industrie, leurs rivalités n'y font plus naître de « passions. Toutes les chroniques de Normandie, d'An- « jou, de Poitou, de Tours, d'Aquitaine finissent avant « cette époque, parce que toute vie a cessé dans les « provinces, parce que toutes les cités, abandonnées « à de petits bourgeois, trop faibles pour défen- « dre leurs priviléges, sont devenues muettes. L'aris- « tocratie a perdu sa vie politique, avant que la bour- « geoisie ait assez grandi pour la remplacer. » Mais, au milieu de ce silence et de cette obscurité qui se font sur la scène de l'histoire, si le rôle personnel du roi est amoindri, celui de la royauté ne l'est pas. Sous Philippe III, comme sous son père, elle est destinée à croître et à se fortifier; elle a pour elle, outre le sentiment populaire, la fidèle alliance de ces gens de loi, nouveaux venus au milieu de l'ordre féodal, qui doivent mettre tant de persévérance et d'habileté à le détruire.

Philippe, dans son triste et lent voyage à travers la Sicile et l'Italie, n'avait rapporté à Saint-Denys les restes de son père qu'au mois de mai 1271. La cérémonie de son sacre s'accomplit trois mois après. A ce moment même, un des pairs qui devaient y assister, Alphonse, comte de Poitiers, se mourait près de Gênes, et

le lendemain il était suivi dans la tombe par sa femme, Jeanne de Toulouse, fille de Raimond VII. C'étaient encore des victimes de la croisade ! Ils ne laissaient point d'enfants, et d'après les termes du traité de Paris, la couronne de France était leur héritière. Philippe, à qui la mort de son frère Jean Tristan avait déjà donné le comté de Valois, entra ainsi en possession de ce qui lui manquait du grand héritage de la maison de Toulouse, et son domaine direct s'étendit jusqu'au pied des Pyrénées. Les Toulousains se laissèrent aller encore une fois à la trompeuse espérance de recouvrer leur nationalité perdue : ils offrirent secrètement au roi d'Aragon Jacques Ier, pour son fils don Pèdre, la souveraineté de la Langue d'Oc; mais Jacques le conquérant, malgré tout son esprit d'entreprise, n'osa affronter les périls d'une lutte avec la maison de France. Quelques mois à peine se passèrent, et Philippe, appelé dans les provinces méridionales, pour y châtier un vassal rebelle, alla leur montrer que ce n'était pas de nom seulement qu'il était leur roi.

Le seigneur de Casaubon, menacé par les armes des comtes de Foix et d'Armagnac, avait requis d'eux *l'asseurement*, afin de rendre le roi juge entre lui et ses ennemis, et ceux-ci, au mépris de la législation nouvelle des *Établissements*, l'avaient poursuivi jusque dans un des châteaux du domaine royal. Le comte de Foix, Roger Bernard, avait osé davantage; se déclarant vassal de la couronne d'Aragon pour plusieurs de ses fiefs, il y avait appelé des garnisons espagnoles. Philippe, ému d'une juste indignation, com-

prit qu'il lui importait de frapper un coup rapide et décisif, pour mettre son autorité hors de contestation dans les pays de la Langue d'Oc. Il convoque aussitôt ses vassaux à Tours (8 mai 1272), marche sur Toulouse, où il prend solennellement possession du comté qui vient de lui échoir, et malgré les prières de don Jayme d'Aragon et de tous les seigneurs de la contrée, qui implorent sa clémence pour Roger Bernard, il va mettre le siége devant le château de Foix, où le délinquant s'était renfermé. Le comte de Foix, si plein d'assurance dans les épaisses murailles de sa forteresse, sentit son cœur faillir à l'aspect de l'*ost* royal, et au bout de deux jours il alla se remettre aux mains du monarque (5 juin), qui l'envoya garrotté dans la tour de Carcassonne. Il y resta prisonnier pendant dix-huit mois. C'en était fait de l'indépendance des seigneuries pyrénéennes; leur tour était venu de s'incliner devant la bannière aux fleurs de lis.

Le vieil Henri III, sommé de venir renouveler aux mains de Philippe III le serment de foi et hommage qu'il avait prêté à saint Louis pour le duché d'Aquitaine, ne s'était point refusé à l'accomplissement de ce devoir féodal : ce fut la mort qui l'empêcha de le remplir. Son fils, le jeune et fier Édouard Ier, destiné à relever si haut la fortune des Plantagenets, ne crut pas pouvoir, plus que son père, contester son allégeance à un suzerain aussi puissant que l'était le roi de France. Revenant de la Terre-Sainte, où il avait fait éclater sa valeur chevaleresque, il passa par Paris, et, à genoux, les mains dans celles de Philippe III, il lui rendit hommage « pour toutes les terres qu'il de-

vait tenir de lui. » Édouard maintenait par cette formule ses droits sur le Quercy et l'Agenois, dont le traité de 1259 assurait le retour à la couronne d'Angleterre, et que Philippe se refusait à distraire du vaste lot de la succession du comte de Toulouse.

Cependant, si haute que fût la royauté dans la personne du fils de saint Louis, ce n'était pas lui, prince faible et médiocre, que l'opinion du baronnage considérait comme le véritable chef de la maison de France. Charles d'Anjou éblouissait alors les peuples par l'éclat chaque jour croissant de sa fortune : ce n'était pas assez pour lui d'avoir joint à ses deux grands fiefs de France la couronne des Deux-Siciles; sénateur de Rome, vicaire impérial en Lombardie, seigneur et protecteur d'une partie des villes de la Toscane, il aspirait à concentrer entre ses mains toutes les forces de l'Italie, pour les porter vers le but suprême de son ambition, la conquête de l'empire d'Orient. Déjà il s'était ouvert les portes de la Grèce par l'occupation de l'île de Corfou et celle de toute la côte de l'Épire; la Morée et l'Achaïe le reconnaissaient comme leur suzerain, et en mariant sa fille à Philippe de Courtenay, héritier nominal de l'empire latin de Byzance, il avait publiquement affiché ses prétentions à se saisir de cette grande proie. Avec le génie guerrier de Charles d'Anjou, avec la force militaire qui l'entourait et le puissant attrait de son service pour la chevalerie française, avec la régularité et la vigueur qu'il savait porter dans le gouvernement, ce n'était point un vain rêve, c'était une haute et sérieuse pensée d'ambition, que celle de poser sur son front le

diadème de Constantin. Le succès de l'expédition était peu douteux, et le pouvoir d'un prince de la maison de France, établi à Constantinople, s'y fût assis sur une base plus solide que celui des empereurs éphémères, qui s'y étaient succédé pendant la première moitié du treizième siècle. La catholicité eût pu trouver là un égal principe de force contre le schisme grec et contre la barbarie musulmane. Ce qu'il y a d'étrange, c'est qu'à l'heure où ce projet avait le plus de chance de réussir, ce fut saint Louis qui vint en contrarier l'exécution. Il convia son frère à le suivre à la Croisade : c'eût été manquer au devoir chrétien et au devoir féodal, c'eût été forfaire à l'honneur chevaleresque, que de ne point répondre à cet appel du chef de sa maison. Charles n'hésita pas à prendre la croix et fit voile pour Tunis ; il comptait que l'accomplissement de son grand dessein n'était qu'ajourné ; les circonstances ne devaient plus le lui rendre aussi facile. Depuis la mort de Clément IV, ce pape français dont Charles d'Anjou avait fatigué le dévouement par ses hautaines exigences (1268), le Saint-Siége était vacant, et trois ans se passèrent avant qu'un chef fût donné à l'Église. Lorsqu'enfin le puissant ascendant de saint Bonaventure et les menaces du peuple de Viterbe eurent forcé les cardinaux, pour la première fois emprisonnés en conclave, à élire un pape, leur choix tomba sur un des plus vertueux prélats que possédât alors l'Église, Tealdo Visconti, patriarche de Jérusalem, qui prit le nom de Grégoire X (10 septembre 1271). Il n'y avait que paix et charité dans l'âme de ce vénérable pontife, et il fit passer dans son

gouvernement ce qu'il y avait dans son âme. Il n'eût voulu permettre à l'Europe d'autre guerre que la guerre sainte pour délivrer Jérusalem. Aussi le voit-on tout d'abord interdire en Italie les dénominations ennemies de Guelfes et de Gibelins; en Allemagne, il travaille à faire cesser les déchirements causés par le grand interrègne, et contribue puissamment par son influence à l'élection de Rodolphe de Hapsbourg (1273); enfin, au lieu d'encourager les plans de conquête du roi de Sicile sur Constantinople, il s'efforce de ramener Michel Paléologue et son peuple à l'unité catholique, et convoque à Lyon un concile général dans la pensée d'opérer la réunion de l'Église grecque à l'Église latine (1274). Une ambassade byzantine se rendit à cette assemblée, l'une des plus solennelles qu'eût vues la chrétienté, et dans une grand'messe qui fut célébrée en la cathédrale de Saint-Jean, le symbole catholique, avec l'article sur la procession du Saint-Esprit, fut chanté à la fois en grec et en latin, comme un témoignage de la réconciliation des deux Églises. Mais ce triomphe, obtenu par les vertueux efforts de Grégoire X, ne fut pas de longue durée; la nation grecque n'avait pas abjuré le schisme, comme l'avait fait son empereur, et le saint pontife fut trop tôt enlevé par la mort à l'œuvre de pacification qu'il eût été digne d'achever (1276). Il laissait à ses successeurs, à Nicolas III en particulier, l'exemple d'une politique qui devait contrarier en Italie celle de Charles d'Anjou.

L'occasion, pendant ce temps, s'était offerte à Philippe le Hardi de faire sentir au delà des Pyrénées

la prépondérance que sa couronne avait acquise dans les contrées de la Langue d'Oc. Henri, roi de Navarre et comte de Champagne, deuxième fils du célèbre Thibaud, venait d'être frappé d'une mort soudaine, ne laissant pour héritière qu'une fille de trois ans (1274). La veuve de ce prince, Blanche d'Artois, s'empressa de chercher un asile en France, pour dérober la petite Jeanne aux mains des rois d'Aragon et de Castille, jaloux tous deux de s'assurer, avec la possession de la jeune reine, celle de son royaume. Philippe III reçut Jeanne à sa cour, l'y fit élever et obtint de Grégoire X des dispenses pour la fiancer au second de ses fils. En même temps, comme tuteur de la princesse, il occupa les comtés de Champagne et de Brie, et envoya des troupes en Navarre. Ce fut l'oncle de Jeanne, Robert II, comte d'Artois, qui rassembla au pied des Pyrénées une armée, toute composée de seigneurs et de chevaliers de la Langue d'Oc, et marcha à leur tête pour défendre la couronne de sa nièce. Il le fit avec succès (1276). Les armes du roi de France furent moins heureuses en Castille, où il entreprit vainement de faire prévaloir les droits de ses neveux, les enfants de la Cerda, contre le vœu national, qui avait appelé au trône Sanche le Brave (1277). La défaite de Salvatierra amoindrit parmi les populations espagnoles le prestige de la puissance française.

Ici vient se placer un événement, étrange pour cette époque, et beaucoup moins marqué du caractère de la royauté féodale que de celui des cours despotiques de l'Orient.

Philippe, veuf d'Isabelle d'Aragon, avait épousé en

secondes noces Marie, sœur de Jean, duc de Brabant, jeune princesse dont les récits contemporains vantent les vertus et les charmes. L'amour chaque jour croissant qu'elle inspirait au roi donna de la jalousie à un favori, accoutumé jusqu'alors à régner sans partage sur l'esprit de son maître. Pierre de la Brosse, issu d'une famille obscure de petits gentilshommes de Touraine, s'était élevé de la domesticité inférieure de Louis IX au poste de chambellan, et c'était sous ce titre qu'il était devenu tout-puissant à la cour de Philippe III. Il conçut, dit-on, le projet de perdre la reine, et le jeune prince Louis, l'aîné des enfants que le roi avait eus d'Isabelle d'Anjou étant venu à mourir, il accusa Marie de l'avoir empoisonné (1276). Philippe, l'esprit partagé entre l'ascendant égal qu'exerçaient sur lui l'accusateur et l'accusée, » était moult pensif et en peine, » selon le langage de la chronique, et il n'imagina d'autre moyen de se soulager de son angoisse, que d'interroger sur la vérité du fait une sainte femme de Nivelles, en Brabant, une *béguine*, à qui l'on prétendait que Dieu donnait des lumières surnaturelles pour lire dans les obscurités du passé, comme dans celles de l'avenir. La béguine répondit « que la reine était bonne et loyale envers le roi et envers tous les siens. » Marie fut ainsi justifiée devant son époux, sans que pourtant la faveur de la Brosse en parût diminuée. Mais, deux ans après, une circonstance fortuite fit tomber aux mains du roi une boîte qui renfermait des lettres de la Brosse. Le contenu de ces lettres resta ignoré; ce qu'on sut seulement, c'est que Philippe, après en avoir pris connais-

sance, manda son chambellan près de lui à Vincennes et le fit emprisonner aussitôt dans le donjon (1278). Il lui donna ensuite pour juges le duc de Brabant, frère de la reine Marie, avec le comte d'Artois et le duc de Bourgogne. Ces trois seigneurs prononcèrent contre la Brosse un arrêt de mort, et allèrent eux-mêmes le livrer au bourreau. « Laquelle chose, ajoute Guillaume de Nangis, fut moult plaisante aux barons de France. » Cette courte parole, jointe à celle de la chronique rimée de saint Magloire, qui montre la Brosse « défait plus par envie que par méfait, » semblerait répandre quelque jour sur les motifs de cette mystérieuse révolution de palais. Peut-être le vrai crime de la Brosse fut-il la jalousie que sa puissance inspirait au baronnage, bien plus que l'odieuse imputation dont il avait flétri la reine : ce qu'il y a de certain, c'est que le peuple n'applaudit pas comme les grands à son supplice. Le pape Nicolas III, de la grande famille romaine des Orsini, couvrit de sa protection l'évêque de Bayeux, beau-frère de la Brosse, qui avait été associé à sa fortune et que les barons eussent voulu envelopper dans sa ruine.

Ce pontife, peu favorable à la maison de France, déployait alors en Italie toutes les ressources de son active politique pour y contrarier les desseins ambitieux de Charles d'Anjou. Opposant habilement Rodolphe de Hapsbourg à ce prince, il l'avait obligé d'abdiquer successivement les titres de sénateur de Rome, de protecteur de la Toscane et de vicaire impérial en Lombardie. Charles savait attendre : arrêté, mais non découragé dans ses projets, il travailla à

resserrer les liens qui l'unissaient à la France, et pendant qu'il restait à Naples, établissant, en deçà comme au delà du Phare, une administration qui, dans son inflexible régularité, le faisait plus haïr peut-être que ses cruautés mêmes, il envoya l'aîné de ses fils, Charles le Boîteux, prince de Salerne, à la cour de Philippe III, comme on disait alors, siége de tout honneur et de toute chevalerie. Cette cour était en fête : Philippe le Hardi, ayant fixé le jour auquel il devait armer chevalier le plus jeune de ses frères, Robert, comte de Clermont, avait convié ses barons, ainsi que ceux des contrées voisines, aux pompes guerrières d'un tournoi. Malgré les ordonnances ecclésiastiques, qui interdisaient ces jeux dangereux, le roi présida lui-même aux belles apertises d'armes qui se firent alors : on le voyait, dit Guillaume de Nangis, « parcourir les lices, exhortant les chevaliers à signaler leurs prouesses, faisant remonter à cheval ceux qui étaient abattus, leur fournissant de nouveaux destriers et les poussant à rentrer dans la mêlée. En un de ces pas d'armes, le jeune comte de Clermont, qui venait d'être admis dans l'ordre de chevalerie, accablé par le poids de son armure et la violence des coups répétés qu'il avait reçus sur la tête, en eut le cerveau si fortement ébranlé, qu'il tomba en démence pour toute sa vie. Chacun en eut une grande douleur.... » Ce funeste accident prêta une force momentanée à la bulle du pape, qui imposa à Philippe et à sa cour une pénitence expiatoire pour leur désobéissance flagrante aux lois de l'Église; mais ces lois longtemps encore devaient être moins puissantes que les mœurs, et

nous verrons les tournois survivre de près de trois siècles à la féodalité et à la chevalerie.

Le temps manque cependant aux plans politiques de Nicolas III, comme il avait manqué aux vertus de Grégoire X, pour porter leurs fruits en Italie. Nicolas III ne resta pas plus de trois ans assis dans la chaire de saint Pierre, et il fit place, en 1280, à Martin IV, pontife d'origine française, tout dévoué aux intérêts de la maison capétienne. La carrière se rouvrait dès lors, libre de tout obstacle, devant l'ambition de Charles d'Anjou : Martin IV lui remit la robe de sénateur romain sur les épaules, et porta de son côté tout le poids dont était en Italie la puissance pontificale. Tout était prêt pour les grands coups qui devaient tomber sur Michel Paléologue ; cinq mille chevaliers, avec une nombreuse infanterie et cent trente navires destinés à les transporter, n'attendaient que les ordres du roi de Sicile, dans les ports de Brindes, de Tarente, de Messine et de Syracuse. Déjà même, comme avant-garde de cet armement formidable, une flotte provençale était partie pour Saint-Jean-d'Acre, afin de recueillir ce dernier débris du royaume de Jérusalem, et des troupes jetées sur la côte d'Épire avaient entamé la guerre contre les Grecs. Il ne fut pas donné à Charles d'Anjou de mettre la main à une œuvre depuis si longtemps méditée; la guerre qu'il se préparait à porter en Orient lui fut déclarée par ses propres sujets qui, sous sa dure domination, ne nourrissaient contre lui que des pensées de haine et de vengeance.

Nous sommes arrivés à la grande catastrophe des Vêpres Siciliennes. On y a donné un rôle bien au-

dessus de la réalité au fameux Jean de Procida, ancien médecin de Frédéric II, proscrit par Charles d'Anjou, et réfugié à la cour d'Aragon, où il eut l'idée de créer à don Pèdre III, du chef de sa femme, Constance, fille de Mainfroy, des droits qu'elle-même n'avait point sur l'héritage de la maison de Souabe. Don Pèdre, avec un singulier mélange d'audace et de ruse, fit des préparatifs de guerre contre la Sicile aussi publics que ceux de Charles d'Anjou contre l'Orient, mais sans en avouer la destination, laissant le seigneur de Procida nouer en sa faveur de secrètes intrigues avec les mécontents des deux côtés du Phare. Rien ne prouve que Procida eût fait entrer ni le pape Nicolas III, ni Michel Paléologue dans les plans de sa vaste conspiration; ce ne sont peut-être là que de gratuites suppositions, imaginées après coup pour grandir l'affreux drame et celui qu'on en a fait le héros[1]. Les Vêpres Siciliennes, nous sommes en droit de l'affirmer aujourd'hui, à la lumière de notre expérience des révolutions, eurent toute la spontanéité et la puissance irrésistible d'un mouvement national : les rigueurs fiscales de l'administration française, plus peut-être que le souvenir du massacre d'Augusta, la jactance insolente des oppresseurs jointe à leur petit nombre, provoquaient chaque jour les Siciliens à l'insurrection ; les choses en étaient venues à ce point où, sans concert, sans plan arrêté, une étincelle, tombée

1. M. Alexis de Saint-Priest, dans sa remarquable *Histoire de la Conquête de Naples* par Charles d'Anjou, oppose des raisons qui nous semblent très-fondées au récit romanesque de la Chronique de Jean de Prochyta.

par hasard, suffit à produire l'immense explosion des colères populaires. Il n'est personne qui ne sache comment, le 30 mars, lundi de Pâques de l'année 1282, une insulte publique faite à une jeune fille amena le massacre des Français à Palerme, et de là dans presque toute l'île. L'atrocité de la vengeance avait dépassé de bien loin toutes les horreurs de l'oppression.

Un cri d'indignation s'éleva par toute la France à la nouvelle de cette sanglante catastrophe. Le roi de Sicile écrivit à son neveu Philippe pour lui demander des secours « contre son isle rébellée, » et la chevalerie française se porta de toute son ardeur au châtiment de ce qui était pour elle la plus horrible des trahisons. Mais les prospérités de Charles d'Anjou avaient trouvé leur terme : la brillante armée qu'il avait levée pour envahir l'Orient vit tous ses efforts se briser contre le patriotisme indomptable des hommes et des femmes de Messine. Alors parut don Pèdre qui, de la côte d'Afrique où il se tenait depuis trois mois immobile sur ses vaisseaux, observait la marche des événements. La Sicile ne songeait pas à se le donner pour maître; elle se fût rangée sous la domination du Saint-Siége, si Martin IV eût voulu d'elle; il eût même été possible à Charles d'Anjou, avec des paroles de clémence et de paix et quelques garanties données à l'indépendance de l'île, d'y restaurer son pouvoir. Le grand rôle de Jean de Procida, d'accord avec les chefs de la noblesse qu'il avait depuis longtemps pratiqués, fut de pousser dans les bras du roi d'Aragon la Sicile, hésitant et déjà même commençant à s'effrayer de son atroce vic-

toire. Don Pèdre, accueilli en libérateur à Palerme, entra bientôt après dans Messine délivrée, et reçut la couronne de l'acclamation du peuple sicilien (septembre 1282).

Au moment où il passait le Phare en vaincu et où il allait laisser pour un temps Naples au gouvernement de son fils, Charles d'Anjou voulut couvrir, par une démarche éclatante, la retraite qu'il était obligé de faire devant la mauvaise fortune. Il publia, à la face de toute l'Europe, un manifeste dans lequel il accusait le roi d'Aragon de déloyauté et de traîtrise, et le provoquait à vider en champ clos leur querelle. Ce fut un moine sicilien, de l'ordre de Saint-Dominique, qui porta le défi de Charles à don Pèdre, dans les murs de Catane. Don Pèdre se piquait trop de chevalerie pour ne pas relever le gant de son ennemi, et des commissaires furent nommés des deux côtés pour régler les dispositions du combat. Il fut convenu que le 1er juin de l'année suivante (1283), les deux rois, chacun à la tête de cent chevaliers, se rencontreraient pour y combattre à outrance dans la plaine de Bordeaux, terrain neutre, où le champ leur devait être assuré par le roi d'Angleterre. Au jour fixé, Charles d'Anjou s'établit dans la lice, avec ses cent compagnons d'armes, et il y resta, attendant son adversaire, depuis le lever jusqu'au coucher du soleil. Le roi d'Aragon ne parut pas. Les historiens français lui reprochent d'avoir faussé sa parole; selon les chroniques d'Espagne et d'Italie, le champ n'ayant pas été assuré aux combattants par Édouard, et le roi de France se trouvant avec une forte armée dans le voisinage,

Digitized by Google

don Pèdre ne voulut point courir les hasards d'une rencontre inégale. Caché sous un obscur déguisement, il arriva la veille sur le terrain, et avant qu'il fît jour, y déposa aux mains du sénéchal de Guyenne une protestation signée de sa main, qui constatait à la fois sa venue et son refus de combattre. Vrai ou faux, ce récit ne rendit pas l'opinion chevaleresque favorable au roi d'Aragon; mais il répondit par le succès aux imputations outrageantes de son ennemi. Au lieu de se rétrécir aux proportions d'un duel, la lutte ne fit alors que s'agrandir.

Le pape Martin IV avait réprouvé ce duel, et l'avait même formellement interdit par une bulle pontificale; mais en même temps, dans son ardente partialité pour les intérêts de la France, il avait excommunié et déposé le monarque aragonais, ordonné contre lui la prédication d'une croisade et transféré ses États au comte de Valois, second fils de Philippe le Hardi (août 1283). Philippe se trouva ainsi de sa personne entraîné dans la querelle : c'était désormais une guerre à outrance entre la maison de France et celle d'Aragon. Toutes les chances semblaient favorables à la première. Il y eut dans la nation française une ardeur et une unanimité remarquables à se lancer avec son roi dans cette guerre. Le 20 février 1284, une grande assemblée des prélats et des barons du royaume se réunit à Paris, et, après lecture faite des bulles de Martin IV, Philippe demanda « s'il était expédient et décent pour lui de se charger de l'affaire du royaume d'Aragon et du comté de Barcelone, sous les conditions imposées par le pape. » Évêques et seigneurs,

après une délibération séparée, s'accordèrent à répondre au roi qu'ils lui conseillaient de le faire. Cette décision mettait à la disposition de Philippe les trésors du clergé et les épées de la noblesse. « Je vous rends grâces, répliqua-t-il aux députés de l'assemblée, de ce que vous m'avez donné un fidèle conseil, à l'honneur de Dieu et de la sainte Église notre mère, sous la forme ci-dessus énoncée; nous nous chargeons de l'affaire et nous l'acceptons. »

L'armement du roi de France, joint à celui de son oncle, était quelque chose de prodigieux. Charles d'Anjou se flattait d'écraser la Sicile sous le poids de sa chevalerie angevine et provençale, à laquelle s'étaient joints une foule d'hommes d'armes de toutes les parties de la France, tandis que Philippe, avec une puissante armée, irait attaquer don Pèdre au delà des Pyrénées. Mais Charles, longtemps accoutumé à toutes les faveurs de la fortune, était destiné à n'avoir plus que des revers. En quelques mois, il vit une de ses flottes détruite, près de Malte, par l'amiral sicilien Roger de Loria, le premier homme de mer de ce siècle; puis l'un de ses neveux, le comte d'Alençon, qui guerroyait pour lui en Calabre, surpris de nuit dans sa tente et égorgé par les féroces Almogavares; son fils enfin, le prince de Salerne, vaincu et fait prisonnier dans une nouvelle bataille navale livrée au milieu de la baie de Naples. Ce fut au lendemain de cette défaite, qui le laissait sans vaisseaux pour attaquer la Sicile, qu'il rentra dans sa capitale, plongé dans un sombre désespoir et altéré de vengeance (juin 1284). Encore une fois il tenta la fortune au siége de Reggio; encore

une fois elle le trahit, sans briser l'indomptable fierté de son âme. Il roulait dans son esprit un nouveau plan d'attaque contre la Sicile, quand la fièvre, qui depuis quelque temps le minait sourdement, le força de s'aliter à Foggia et le mit bientôt aux portes du tombeau. Il n'eut que le temps de régler sa succession, et de se préparer en chrétien à la mort. A cette heure suprême, sa conscience ne parut point se troubler du souvenir des flots de sang qu'il avait répandus; les yeux attachés à la croix, il invoqua la miséricorde de Dieu sur son âme, protestant « qu'il avait entrepris l'affaire de Sicile plus pour le service de la sainte Église que pour son bénéfice propre. » (7 janvier 1285.)

La mort de Charles d'Anjou laissait au roi de France tout le fardeau de la guerre : il n'en fut que plus ardent à la poursuivre. Avant de franchir les Pyrénées, il voulut s'assujettir plus sûrement les peuples de la Navarre, dont il tenait la jeune reine à sa cour. Déjà fiancée à Philippe, que la mort de son frère aîné avait rendu l'héritier de la couronne de France, Jeanne fut mariée à ce prince le 16 août 1284. Au printemps de l'année suivante, le roi, ses préparatifs étant achevés, alla prendre à Saint-Denis l'oriflamme; puis, la croix sur l'épaule et accompagné du cardinal légat du saint-siége, comme c'était la coutume dans les guerres saintes, il s'achemina avec toute sa cour vers Toulouse. Il y trouva son armée réunie : l'historien florentin Jean Villani, qui écrivait à cette époque, en évalue la force à vingt-cinq mille cavaliers et quatre-vingt mille fantassins. Don Jayme d'Aragon, roi de Majorque, frère et ennemi de don Pèdre, ouvrit aux

Français le Roussillon, dont il était le seigneur, et, secondés par une flotte nombreuse qui suivait la côte, chargée de vivres et de munitions, ils s'avancèrent jusqu'à la petite ville d'Elne, dont ils trouvèrent les portes fermées. Elne fut prise d'assaut et détruite (mai 1285). De là l'armée royale ayant franchi les Pyrénées, descendit dans les plaines du Lampourdan, et alla mettre le siége devant Girone (23 juin). Ce siége dura plus de deux mois. Don Pèdre, avec ses hardis Almogavares et toute la population montagnarde de l'Aragon et de la Catalogne, harcelait les Français de ses attaques continuelles, en même temps que la garnison de Girone leur opposait une intrépide résistance et que les fièvres du Lampourdan leur faisaient une guerre plus meurtrière encore. Mais le monarque aragonais, en assaillant un grand convoi, dirigé du port de Rosas sur l'armée assiégeante, fut blessé grièvement, et contraint d'abandonner la ville aux forces supérieures du roi de France. Girone capitula le 7 septembre. Ce fut là l'unique fruit du gigantesque armement de Philippe le Hardi. Sa flotte venait d'être détruite par le redoutable et féroce amiral de Sicile, Roger de Loria, et son armée, décimée par les maladies, n'était plus en état de tenir la campagne. Il repassa les Pyrénées, inconsolable d'avoir si peu fait pour son honneur et pour le profit de son fils Charles de Valois : « Car il avait cru, selon la chonique traduite de Guillaume de Nangis, prendre tout Aragon et toute Espagne, vu que il avait amené avec lui tant de bonne chevalerie et un si grand peuple. » Bientôt au chagrin vint se joindre la mala-

die, et on le transporta à grand'peine jusqu'à Perpignan, épuisé par la fièvre et par les fatigues d'une route laborieuse. Philippe n'arriva dans cette ville que pour y mourir. Il fit son testament, reçut en fils de saint Louis les sacrements de l'Église, et expira, le 5 octobre 1285, dans la quarante et unième année de son âge. « Ses barons, dit le chroniqueur, furent moult fâchés de sa mort; car de jour en jour la volonté lui croissoit de bien faire et fouler ses ennemis. »

On peut considérer l'âge chevaleresque et féodal comme finissant avec le treizième siècle et avec le règne de Philippe le Hardi. Philippe le Bel va inaugurer une autre ère. Déjà cette ère a été annoncée par quelques faits d'un ordre tout nouveau, que nous avons signalés dès le règne de saint Louis. L'introduction des gens de loi dans les cours de justice royales et seigneuriales est un changement politique et social destiné à se faire sentir chaque jour davantage. Les chevaliers *ès lois* ou *en droit*, comme ils s'appellent, forment une classe qui grandit sous l'aile de la royauté, et qui lui fournira désormais les instruments principaux de son gouvernement. La royauté a fait un pas de plus; ce privilége de la noblesse, attaché exclusivement, depuis le dixième siècle, à la propriété du sol ou même à la simple possession d'un cheval de guerre, Philippe le Hardi s'est attribué le droit de le conférer à l'orfévre Raoul, et il a donné le premier exemple des lettres d'anoblissement. En même temps, par son ordonnance de 1275, il a autorisé l'acquisition des fiefs nobles par les roturiers, à la condition d'en acquitter le service. Les rangs privilégiés se sont ainsi ouverts

dans la société à d'autres qu'aux seigneurs féodaux, et l'on a vu Pierre de la Brosse, l'ancien barbier de saint Louis, tenir de la faveur du roi un état qui faisait envie aux princes mêmes de la maison royale. Comme nous l'avons fait observer plus haut, ce n'a pas été seulement un fait politique d'une haute importance, que la destruction des seigneuries indépendantes qui tenaient leur cour à Rouen, à Troyes, à Poitiers et à Toulouse; ç'a été aussi un très-grand fait social; ce qui formait naguère le mouvement de l'existence féodale a été s'éteignant dans ces provinces; autour du roi seul tend de plus à se concentrer la vie nationale tout entière. Et ainsi que l'ont très-justement remarqué plusieurs de nos historiens, avec l'esprit chevaleresque en décadence, s'éteint aussi la poésie qu'il avait inspirée. L'idéal a fait son temps : une autre période littéraire, d'un ordre moins relevé, a commencé en France pour le moyen âge. En France, disons-nous; car nous n'oublions pas que cette époque est celle même où Florence comptait parmi ses citoyens le chantre immortel de la *Divine Comédie*.

Nous venons de voir Philippe III continuer l'agrandissement de la royauté, mais en vivant presque uniquement sur le fonds de puissance et de gloire que lui avait laissé son père, et sans donner par lui-même aucun relief à l'autorité dont il était le dépositaire. Il en fut tout autrement de son fils et de son successeur Philippe IV. Ce prince travailla avec toute l'activité d'un ouvrier infatigable à l'édifice du pouvoir monarchique, et il l'éleva plus haut que ne l'avait fait aucun

de ses prédécesseurs. Mais, en empruntant à son aïeul le grand ressort de son gouvernement, les légistes de la couronne, le petit-fils de saint Louis en fit un bien différent usage. Cette révolution pacifique, qui tendait à substituer l'empire du droit à celui de la force, les arrêts du parlement au *jugement de Dieu*, Saint Louis l'avait fait tourner tout entière au bien de ses peuples; Philippe le Bel la fit tourner uniquement au profit de sa tyrannie, et sous son règne, au lieu de ces honnêtes assesseurs, qui prenaient place à côté du bon roi dans ses plaids du chêne de Vincennes, on vit paraître toute une classe de durs et iniques organes de la loi féodale, falsificateurs effrontés des actes publics, acheteurs de faux témoignages, ne respectant rien dans leur servile dévouement à la cause du prince, et sanctifiant à leurs yeux par ce motif les crimes les plus abominables. Philippe le Bel fut un très-habile et très-méchant roi : sous les premiers Capétiens, l'anarchie était sortie du sein de la féodalité, il en fit sortir le despotisme.

Il n'avait que dix-sept ans lorsqu'il monta sur le trône. Rien jusqu'alors n'avait donné une idée de son caractère. On ne connaissait de lui que la beauté de sa personne et la dignité hautaine de ses manières. Plus tard même, il semble qu'il y ait toujours eu autour de lui une sorte de mystère : sa vie privée est restée inaccessible aux regards de l'histoire; les récits contemporains n'en racontent aucun fait, n'en citent aucune parole. Ce sont ses actes publics, et spécialement les actes législatifs, qui portent sur son redoutable génie un manifeste témoignage; on pourrait

presque dire que l'histoire de son règne est tout entière écrite au *Recueil des Ordonnances*.

Philippe retourna lentement de Perpignan, où il avait vu mourir son père, dans le nord de son royaume, et ce ne fut que le 6 janvier 1286 qu'il fut sacré à Reims. Le plus puissant de ses vassaux, Édouard Ier, ne tarda pas à lui apporter son hommage. Vainqueur des Gallois, dont il avait pour jamais enchaîné l'indépendance, et maître absolu de l'Angleterre, Édouard était accouru dans son duché d'Aquitaine, au bruit du grand armement de Philippe le Hardi contre l'Aragon, et il s'était rassuré par des précautions énergiques contre les craintes que lui inspirait le voisinage menaçant du roi de France. Il sembla oublier tous ses ombrages, à la mort de ce prince, et ne vit en Philippe le Bel qu'un jeune homme dont l'âge lui garantissait la loyauté. Il se déclara « son homme, des terres qu'il tenait de lui, deçà la mer, selon la forme de la paix qui avait été faite entre leurs ancêtres, » et Philippe, de son côté, en s'engageant à lui payer une somme annuelle de dix mille livres sterling, comme indemnité de ses droits sur la Normandie, et en lui octroyant le privilége de ne pouvoir tomber en forfaiture pour les appels portés contre lui, parut mettre un égal empressement à écarter tous les sujets de contestation entre les couronnes de France et d'Angleterre. Édouard retourna en Aquitaine pour y offrir, mais sans succès, sa médiation dans la lutte qui se poursuivait au delà des Pyrénées entre Charles de Valois et les fils de don Pèdre d'Aragon.

Philippe le Bel se montra peu soucieux de conduire en personne cette guerre, où son père venait de succomber. En Espagne, comme dans la Pouille et la Calabre, la fortune ne fut point favorable aux armes françaises. Vainement les peuples de la Navarre prêtèrent-ils au roi de France, leur seigneur, leur fidèle et vaillante assistance; vainement le comte Robert d'Artois alla-t-il défendre en deçà du Phare l'héritage du fils de Charles d'Anjou, prisonnier aux mains des Aragonais; vainement les deux papes Honorius IV et Nicolas IV, tout dévoués aux intérêts de la France, renouvelèrent-ils contre les rois Alphonse III et Jacques II d'Aragon les anathèmes sous le poids desquels avait succombé la maison de Souabe : la lutte, toujours acharnée et sanglante, était sans profit pour Philippe le Bel, non plus que pour son cousin le roi de Naples. Le moment vint, après huit ans, où des deux côtés on posa les armes de lassitude : la médiation, jusque-là repoussée du roi d'Angleterre, fut acceptée, et un premier traité fut conclu en 1291, par lequel Charles de Valois renonçait à la couronne d'Aragon, et celle-ci à la possession de la Sicile. Ce traité, demeuré alors sans exécution par suite de la mort d'Alphonse III, fut, quatre ans après, renouvelé à peu près dans les mêmes termes, et ratifié par le pape Boniface VIII (1295). Mais la Sicile, abandonnée à elle-même, refusa de retourner sous la domination de la maison d'Anjou. Elle se donna pour roi Frédéric, le troisième des fils de don Pèdre et de Constance, et, sous ce jeune prince, elle fit un effort suprême contre le pape, contre la France et contre le roi d'Aragon lui-

même pour garder son indépendance. Cet effort fut couronné du succès, et en 1299, le traité d'Anagni, en même temps qu'il réconcilia les rois de Naples et de Sicile, consacra la séparation des deux contrées. La petite-fille de Charles d'Anjou mit sa main dans celle du fils de don Pèdre et devint reine de Sicile, tandis que, de l'autre côté du Phare, Charles le Boiteux, en érigeant un mausolée à Conradin, faisait un désaveu public du meurtre de ce prince infortuné. Ainsi se termina le long drame, qui, avec ses péripéties diverses, avait durant trente-trois ans ensanglanté l'Italie méridionale.

Cependant la France avait peu souffert de cette lutte si prolongée. Ce n'étaient guère que la chevalerie et les milices de la Langue d'Oc qui y avaient pris part, et, au nord de la Loire, Philippe préludait paisiblement aux grandes mesures de son règne, en étendant et régularisant l'influence de ses légistes, et en cherchant tous les moyens d'assurer de nouveaux revenus à sa couronne. Il est assez rare dans l'histoire de rencontrer un roi qui, de l'âge de dix-sept à vingt-cinq ans, ne montre d'autre passion que celle de l'argent et du pouvoir. Les deux premiers personnages qu'on trouve établis dans la faveur de Philippe le Bel sont deux marchands florentins, Biccio et Musciatto de' Francesi, qui lui conseillent, entre autres mesures fiscales, l'emprisonnement et la spoliation de tous leurs compatriotes établis en France (1er mai 1291). En même temps, la cupidité le rend supérieur aux préjugés de son siècle, et, afin d'entrer en partage du profit de leurs usures, il couvre de sa protection

royale les juifs persécutés alors dans les états voisins. C'est qu'aux yeux de Philippe, une des plus chères prérogatives de son pouvoir était de s'entourer d'un faste qui le relevât à une hauteur infinie au-dessus de tout ce qui lui obéissait, et de là, pour lui, avec un insatiable besoin d'argent, la funeste habitude de s'en procurer par un recours continuel à la fraude et à la violence. Il n'est pas moins remarquable de voir Philippe le Bel, à vingt ans, ayant déjà la main à l'œuvre pour étendre son autorité, et s'environnant de ces *chevaliers ès lois*, hommes d'affaires et d'exécution, de plume et d'épée tout ensemble, que nous ne nous représentons pas comme nous les montrent deux de nos historiens modernes[1], pâlissant sur les Pandectes et en faisant leur Bible et leur Évangile, mais qui nous apparaissent sous d'autres traits, dans la personne de ce chancelier Pierre Flotte, qu'on verra périr les armes à la main, sur le champ de bataille de Courtrai, et de celle de ce Nogaret, qui ira, à la tête d'une troupe de bandits, envahir le palais de Boniface VIII. La jurisprudence, comme les mœurs, était encore féodale; le droit féodal, presque à l'égal du droit romain, renfermait dans son sein des maximes favorables au pouvoir absolu; Philippe le Bel et ses légistes essayèrent d'en faire les fondements de ce pouvoir en France. La constitution du parlement est le premier ouvrage du jeune monarque; dès l'année 1287, il a interdit aux clercs d'y siéger : en 1291, il établit dans ce corps la division entre les chambres des requêtes

1. MM. Michelet et Henri Martin.

et des enquêtes, destinée à se perpétuer pendant cinq siècles, il fixe les jours de séance, détermine les fonctions des officiers du roi, absorbe enfin dans son parlement celui qui a été temporairement établi à Toulouse. Et, pour donner le caractère souverain de la loi à ces importantes mesures qui commencent l'organisation régulière du pouvoir judiciaire en France, Philippe ne manque pas de se prévaloir de la maxime que nous avons vue énoncée par Beaumanoir, que « le roi puet faire les establissemens, comme il li plest, pour le quemun pourfit de tout le royaume. » Mais cette justice, partout rendue au nom du roi, était nécessairement à la charge du roi, et avec le cortége nombreux de sergents à pied et à cheval qu'elle traînait à sa suite, elle eut pour effet inévitable d'aggraver le poids des rigueurs fiscales qui suffisaient à peine à entretenir le faste de la cour.

En ce même temps (1291) un dernier cri de détresse fut poussé par les malheureux chrétiens, qui résistaient encore aux infidèles de la terre sainte; mais ce cri n'eut aucun retentissement dans l'âme du petit-fils de saint Louis. Ni lui, ni le chevaleresque Édouard, ni aucun des autres rois de l'Occident ne s'émut pour aller au secours de Ptolémaïs, assiégée par le sultan du Caire (avril 1291). Le roi de Chypre, Henri II de Lusignan, avec une poignée de chevaliers de l'Hôpital et du Temple, fut le seul à défendre cette ville contre deux cent mille combattants. Sa chute entraîna bientôt celle de Tyr, de Sidon, de Beyrouth et les derniers vestiges de la domination chrétienne disparurent de l'Orient. Le pape Nicolas IV, en fai-

sant prêcher la guerre sainte, s'efforça inutilement de venger ceux qu'il n'avait pu sauver. La chrétienté demeura tout entière immobile: rois et peuples avaient désormais chez eux leurs affaires, et la voix des souverains pontifes fut pour jamais impuissante à réveiller l'esprit des croisades. Comme la chevalerie, ce ne fut bientôt plus qu'un rêve du passé, un souvenir.

Il eût fallu bien autre chose pour distraire Philippe le Bel de l'unique soin qui le préoccupait, agrandir au dehors ses domaines, grossir au dedans ses trésors. Au bout de sept ans de règne, il avait déjà lassé la patience de ses peuples par ses exactions; déjà pour flétrir les tailles jusqu'alors inouïes dont il les grevait, avait été inventé le nom odieux de *maltôte* (mala tolta), et les officiers du fisc, les maltôtiers, commençaient à être assaillis par les fureurs populaires. Ces premiers symptômes du mécontentement public ne troublèrent pas l'inflexible monarque dans la marche assurée de son despotisme; les supplices ne lui coutèrent pas plus pour faire craindre son pouvoir que les ruses pour l'accroître. Valenciennes, cité relevant de l'Empire, était en révolte contre son seigneur, Jean de Hainaut; Philippe engage la ville rebelle à se donner à lui, et contraint ensuite Jean de Hainaut à la lui céder, en le menaçant de l'écraser de toute sa puissance (1293). La seigneurie de Montpellier appartenait à son oncle, don Jayme d'Aragon, roi de Majorque, fidèle allié de la France contre le chef de sa maison. Philippe profite de ce qu'une portion de la ville était réclamée en fief par l'évêque de Maguelonne, pour acheter les droits

de ce prélat, et se faire adjuger par ses légistes la seigneurie tout entière (1293). Toujours secondé dans sa politique envahissante par les arrêts de son parlement, il ne craint pas de porter la main jusque sur la terre de son puissant vassal, le roi d'Angleterre. Il y avait, de temps immémorial, une querelle ouverte entre les matelots anglais et ceux de Normandie, qui faisaient la pêche dans les mêmes parages. Cette querelle s'envenima de proche en proche, jusqu'à devenir une petite guerre maritime à laquelle les deux rois semblaient ne pas donner plus d'attention l'un que l'autre. Mais il advint dans le cours de ces insignifiantes hostilités, que des corsaires anglais, aidés de quelques aventuriers gascons, allèrent un jour surprendre et piller la Rochelle. Le roi de France, saisissant cette occasion précieuse pour son ambition, procède aussitôt par voie de justice contre son vassal, et vers la fin du mois de novembre 1293, il lui adressa une citation en vertu de laquelle il le somme « de comparaître devant lui à Paris, le vingtième jour après la Nativité de Notre-Seigneur, sous les peines qu'il a pu et peut encourir. »

C'était parler un bien dur langage à un roi guerrier et victorieux comme l'était Édouard, et le fier Plantagenet ne dut pas l'entendre sans colère. Mais il ne pouvait contester les droits de Philippe, et pour le moment il ne se trouvait point en état de lui demander compte de l'abus qu'il en faisait. Édouard, en effet, était tout entier à son vaste projet de réunir sous son sceptre l'île entière de la Grande-Bretagne, et il traitait à cette heure le roi d'Écosse, Jean Baliol, comme

Philippe le traitait lui-même. En refusant à son suzerain l'allégeance qu'il réclamait d'un prince dont il voulait faire son vassal, il eût dénié à la loi féodale toute son autorité, et porté une grave atteinte à ses propres droits. Il s'inclina donc devant l'impérieuse sommation du monarque français ; seulement, au lieu de se rendre en personne à Paris, il envoya son frère Edmond, comte de Lancastre, avec pleins pouvoirs « pour amender et redresser les trespas et désobéissences faits à son très-cher cousin le roi de France et à ses ministres. » Tout se passa à l'amiable entre Philippe et le négociateur anglais. Édouard, qui était veuf, avait chargé son frère de demander pour lui la main de la princesse Marguerite, sœur de Philippe le Bel, et il promettait le duché d'Aquitaine à l'héritier qui lui naîtrait de ce mariage. En attendant, il ordonnait à son sénéchal, par forme de satisfaction, « de rendre au roi Philippe toute la terre de Gascogne à sa volonté. » (Février 1294.) Mais ce qui, dans la pensée d'Édouard n'était qu'un procédé de courtoisie féodale, pour gagner l'amitié du roi de France, était tout autre chose dans l'esprit de son ambitieux et déloyal suzerain. Une fois en possession des villes et des châteaux de la Gascogne, Philippe déclara en plein parlement le roi d'Angleterre contumace pour ne s'être pas rendu en personne à sa citation, et il la renouvela au plus bref délai « et sous peines plus sévères. »

Le duché d'Aquitaine se trouvait ainsi confisqué par une surprise frauduleuse. Édouard en conçut une violente indignation, et il envoya tout aussitôt des

hérauts d'armes signifier à Philippe qu'il renonçait à son allégeance. Toutefois fidèle jusqu'au bout aux formes respectueuses du devoir féodal, il avait mis à cette signification un préambule, où étaient énoncés ses griefs contre son suzerain, et où il finissait par déclarer que « le roi de France ne le tenant plus pour son homme, il n'entendait plus l'être. » Ce n'en était pas moins une déclaration de guerre, et avec toutes les affaires qu'il avait sur les bras, Édouard ne se sentait point en état de la soutenir, comme il convenait à sa puissance et à son caractère. Les Gallois, à peine soumis, frémissaient sous son joug; les Écossais, armés contre lui pour leur indépendance, menaçaient sa frontière, et il ne trouvait ni son clergé disposé à lui fournir des subsides, ni ses barons empressés à lui prêter le secours de leurs bras pour la guerre d'outre-mer. Le monarque anglais, pour se venger, n'eut donc d'autre ressource que celle d'ameuter en France la féodalité contre son adversaire, et de former une ligue pareille à celle que Philippe Auguste, quatre-vingts ans auparavant, avait eu à combattre. Guy, comte de Flandre et Jean, duc de Bretagne, furent les seuls des grands feudataires de la couronne qui entrèrent dans cette ligue; ils y entraînèrent avec eux le duc de Brabant, le comte de Bar et plusieurs des seigneurs des bords du Rhin; mais la masse du baronnage français demeura immobile. Les rois d'Aragon et de Castille restèrent également sourds aux sollicitations d'Édouard pour les engager dans sa querelle; elles n'eurent de succès qu'auprès de l'empereur Adolphe de Nas-

sau, soldat vaillant et besoigneux, comme l'avait été Othon de Brunswick, et destiné à ne pas mieux réussir que lui contre la France. Le 31 octobre 1295, Adolphe écrivit de Bruges à Philippe le Bel une lettre menaçante par laquelle il lui annonçait qu'il venait châtier, les armes à la main, les usurpations faites par le roi de France sur les terres de l'empire. La réponse de Philippe au défi impérial ne contenait que deux mots : « *nimis germane* : trop allemand. » C'était montrer beaucoup de mépris pour le corps germanique et pour son chef; mais l'événement lui donna raison. Le grand bruit des menaces de l'empereur ne fut suivi d'aucun effet. Philippe avait attiré à Paris par des paroles trompeuses le comte de Flandre, avec sa fille fiancée à l'héritier de la couronne d'Angleterre, et aussitôt arrivés, il les avait déloyalement enfermés dans la tour du Louvre. La coalition féodale avait ainsi perdu le plus important de ses membres, et Adolphe de Nassau, sans argent et sans troupes pour agir contre la France, ne tarda pas à trouver dans l'empire même un compétiteur qui devait lui ôter le trône et la vie. La querelle resta donc tout entière entre les rois d'Angleterre et de France. Les besoins de cette guerre fournirent à Philippe le Bel le prétexte d'une des pratiques les plus communes et les plus désastreuses de son régime financier, l'altération des monnaies. C'était son premier pas dans cette voie funeste, et l'ordonnance du monarque en reconnaissait elle-même l'irrégularité, promettant la prompte réparation de ce mal momentané : bien loin de là, il ne fit que l'aggraver d'année

en année, et finit par attacher à son nom le titre infamant de faux monnayeur. Son frère, le comte de Valois et le connétable Raoul de Nesle remportèrent pour lui en Aquitaine d'assez faciles avantages; Édouard n'avait envoyé, pour défendre son duché, qu'un faible corps de troupes qui ne put tenir contre les Français. Ce n'est pas qu'il ne fût très-jaloux de l'honneur de ses armes et de la possession de l'Aquitaine; mais il ne pouvait porter de ce côté que la moindre partie de son attention et de ses forces. Il aimait mieux abandonner pour le moment à Philippe ses provinces françaises presque sans défense, que de lâcher l'Écosse près de tomber entre ses mains. La victoire de Dunbar et la captivité de Jean Baliol le consolèrent de la perte de la Gascogne. L'arbitrage du pape Boniface VIII, qui venait de s'interposer entre les deux monarques ennemis, lui donnait d'ailleurs l'espérance de recouvrer par les négociations ce qu'il n'avait pu conserver par les armes.

Nous touchons au plus grave et au plus triste des événements du règne de Philippe le Bel, à sa querelle avec Boniface VIII.

CHAPITRE XXII.

SUITE ET FIN DU RÈGNE DE PHILIPPE LE BEL (1296-1314).

Benedetto Gaetani (Benoît Caiétan), avocat et notaire apostolique, était âgé de soixante et dix-sept ans, lorsqu'en 1294 il s'assit dans la chaire de saint Pierre. L'âge n'avait rien ôté à l'énergique inflexibilité de son caractère : si le vieux jurisconsulte n'avait pas eu dans sa vie la sainte austérité de Grégoire VII et d'Innocent III, il hérita du moins du génie de ces deux grands pontifes, et ne porta pas moins haut qu'eux les prétentions souveraines de la tiare. Mais il n'avait pas été assez averti du changement qui s'était fait dans l'opinion des peuples, et dans la guerre à outrance qu'il eut à soutenir contre le plus hautain et le plus inique des despotes, il fut de sa destinée d'entendre cette parole bien nouvelle pour l'oreille d'un pape : « Votre pouvoir est verbal, celui du roi est réel. » Parole solennelle, qui proclamait toute une révolution, et dont la vérité devait se manifester d'une manière si terrible au malheureux pontife.

C'était cependant comme allié et ami de la maison de France, que Boniface VIII avait été porté au trône pontifical, et il s'était montré jusque-là inva-

riablement fidèle à cette amitié et à cette alliance. Il avait appelé Charles de Valois en Italie, et l'avait comblé de puissance et d'honneur dans les États de l'Église, en attendant qu'il accomplît sa promesse de le faire empereur de Constantinople, ou même empereur d'Occident. En Hongrie, il appuyait les prétentions de Charles Martel, le second des fils de Charles d'Anjou, en Castille celles des enfants de La Cerda; partout la politique française trouvait en lui un auxiliaire dévoué, et lorsqu'en 1296 il prétendit imposer sa médiation à Philippe le Bel et à Édouard, c'était pour le premier qu'étaient toutes ses prédilections et toutes ses faveurs. Mais Philippe, élevé par un moine augustin de la famille gibeline des Colonna, avait appris dès l'enfance à tenir peu de compte de la souveraineté pontificale, tandis que l'orgueil l'avait rendu jaloux à l'excès et l'on pourrait dire idolâtre de son propre pouvoir. Il s'offensa des formes impérieuses dans lesquelles s'exprimait envers lui la bienveillance du pape, et sembla pressé de s'essayer à la lutte contre les anathèmes de l'Église, dont il avait été menacé avec Édouard, avec Adolphe de Nassau, avec tous les princes qui troublaient la chrétienté de leurs guerres. Ce fut l'impôt néfaste de la maltôte qui devint la première occasion de sa lamentable querelle avec Boniface VIII.

Philippe avait prétendu soumettre les clercs aussi bien que les laïques à cet impôt. Boniface éleva aussitôt la voix en faveur des immunités de l'Église, et publia la fameuse bulle *Clericis laicos*, qui interdisait à tous les seigneurs laïques, rois, princes ou barons

de toucher aux revenus ecclésiastiques sans l'autorisation du saint-siége (18 août 1296). Il n'entrait pas dans la pensée du pontife de faire de cette bulle une déclaration de guerre contre Philippe; il en était si éloigné que, lorsque celui-ci eut prohibé toute sortie d'argent du royaume, afin de priver la cour de Rome des contributions annuelles de la France, les dispositions de la bulle, au lieu d'être aggravées furent modifiées et adoucies dans un esprit de conciliation et de paix. Boniface ne répondit aux mesures violentes de celui qu'il appelait son « très-cher fils, le roi des Français, » que par un langage plus affectueux que sévère et par des actes d'une paternelle condescendance. C'est ainsi qu'en 1297 la canonisation de saint Louis fut accordée avec un bienveillant empressement aux vœux impatients de la France; c'est ainsi que, l'année suivante, le roi fut autorisé, en cas d'urgente nécessité, à recevoir les dons gratuits du clergé, sans attendre l'aveu du saint-siége; c'est ainsi qu'en 1299 le pape rendit une sentence arbitrale entre les rois de France et d'Angleterre, qui, de fait, laissait au premier tout ce qu'il avait acquis en Gascogne. Ce n'étaient pas là les procédés d'un ennemi. Il n'en fallut pas moins pour que Philippe pliât son orgueil à quelques concessions, et pour qu'une courte trêve retardât le choc qui devait être si violent entre les deux puissances.

En ce moment d'ailleurs Philippe IV avait sur les bras d'autres affaires. Le comte de Flandre, Guy de Dampierre, à qui il avait rendu la liberté, mais dont il retenait la fille prisonnière au Louvre, réclamait

contre la déloyauté de son suzerain, et secondé par le roi d'Angleterre, il travaillait à renouer les fils brisés de la ligue féodale. Édouard, avec l'or que, malgré les défenses du pape, il avait extorqué de son clergé, avait acheté l'alliance des seigneurs de la Meuse et du Rhin ; Philippe paya plus cher leur neutralité, et ils restèrent immobiles. Le comte de Flandre faiblement soutenu par le monarque anglais, à qui ses barons refusaient toujours leur service dans les querelles d'outremer, eut donc à soutenir presque seul le poids de la guerre (1297). S'il ne se fût point aliéné, en attentant à leurs libertés, ses riches et puissantes communes, il eût pu avec leur assistance faire tête à l'orage. Mais elles ne se sacrifièrent point pour le seigneur qui les opprimait, et Philippe les trouva disposées à se laisser endormir par les habiletés trompeuses de sa politique. Il avait regagné le duc de Bretagne en lui donnant place, en même temps qu'à ses cousins le comte d'Anjou et le comte d'Artois, parmi les pairs de France; il avait promptement écrasé sous le poids de ses armes le comte de Bar et les barons de la comté de Bourgogne, qui menaçaient d'assaillir la frontière orientale du royaume; tous ses efforts purent donc se porter librement contre la Flandre, et il y entra au mois de juin 1297 avec une puissante armée de dix mille cavaliers. Robert d'Artois, aussi barbare envers les populations flamandes qu'il l'avait été envers celles de l'Aquitaine, leur mit, presque malgré elles, les armes à la main, et acheta chèrement la victoire qu'il remporta sur elles à Furnes ; mais ce fut le seul obstacle que rencontra la conquête

de Philippe le Bel; il n'eut qu'à se présenter devant Lille, pour que les bourgeois forçassent l'héritier de Flandre, Robert de Béthune, à remettre leur ville entre ses mains, et bientôt il eut l'orgueilleuse satisfaction de voir Édouard fuir devant lui, et lui demander une trêve. Philippe en profita pour rendre son autorité populaire auprès des communes flamandes, et lorsqu'en 1299 il se fut réconcilié avec Édouard, en lui donnant pour épouse sa sœur Marguerite et sa fille Isabelle au prince de Galles, il put regarder la Flandre comme une proie abandonnée sans défense à son ambition. A peine, en effet, l'année suivante (1300), les hostilités enrent-elles recommencé, qu'il y eut parmi toutes les villes une sorte d'empressement à ouvrir leurs portes aux troupes françaises. Les clefs de Gand furent livrées, par le comte Guy lui-même, qui, malgré l'expérience qu'il avait déjà faite de la mauvaise foi de Philippe le Bel, ne craignit pas de se remettre une seconde fois, avec les deux aînés de ses fils à la merci de son suzerain. Philippe, maître de la Flandre, alla tout aussitôt prendre possession de sa conquête. Les riches cités, qu'il avait gagnées par la promesse de respecter et d'étendre même leurs franchises, lui firent le plus magnifique accueil, et se plurent à étaler devant lui leur superbe opulence. Elles ne se doutaient pas que ce spectacle dont s'enivrait le monarque, ne faisait qu'accroître chez lui l'orgueil de son despotisme et les insatiables ardeurs de sa cupidité.

C'était l'heure où il allait engager son combat à outrance contre la papauté.

Boniface VIII, à cette même époque, avait eu de son côté sous les yeux un spectacle bien propre à exalter dans son esprit les grandes idées qu'il avait conçues de la domination pontificale. Le treizième siècle venait de finir, et le pape, se référant à une tradition du siècle précédent, conservée dans la mémoire des vieillards, avait publié une bulle par laquelle l'année 1300 était déclarée une année sainte, pleine des plus abondantes bénédictions de l'Église et de ses pardons les plus étendus pour tous les fidèles qui viendraient visiter Rome en pèlerins et prier au tombeau des Apôtres. Le même privilége « d'une indulgence plénière » devait être dans l'avenir attaché à la première année de chaque siècle; c'était l'institution du *Jubilé*. La chrétienté répondit avec un empressement extraordinaire à l'appel du souverain pontife; l'historien Florentin Villani, qui prit part à cet acte de dévotion avec son immortel compatriote Dante Alighieri, rapporte que, pendant tout le cours de l'année, il n'y eut jamais moins de deux cent mille pèlerins dans Rome, sans compter ceux qui couvraient les routes. On conçoit qu'à la vue de cette foule innombrable de fidèles, accourus de toutes les parties du monde chrétien pour se prosterner à ses pieds et vénérer en lui la majesté du vicaire de Jésus-Christ sur la terre, Boniface VIII ne se soit pas cru moins puissant que l'avait été Grégoire VII dans la persécution et dans l'exil, et que cet universel hommage rendu par la catholicité au pouvoir spirituel dont il était le dépositaire lui ait fait croire que la papauté n'avait pas perdu le droit de donner et d'ôter les couronnes. C'était ce-

pendant une illusion et il ne devait pas longtemps la conserver.

Philippe le Bel, peu touché des ménagements et des avances de Boniface, affectait de ne point respecter dans ses exactions les biens du clergé, non plus que dans ses usurpations de territoire les droits de la papauté. Il avait fait saisir par ses officiers le comté de Melgueil, que l'évêque de Maguelonne tenait en fief du saint-siége. Ce dernier outrage, après tant d'autres, poussa à bout Boniface VIII; il se lassa de voir sa longanimité ainsi méconnue, et envoya comme légat à la cour de France Bernard de Saisset, évêque de Pamiers, avec la mission de poursuivre auprès du roi le redressement de tous les griefs que Rome avait contre lui. Le choix du négociateur n'était pas heureux. Bernard de Saisset, qui appartenait par sa naissance à la première maison des comtes de Toulouse, avait dans le cœur toutes les haines de la Langue d'Oc contre les Français du Nord, avec toute la fougue des passions méridionales. Il parla à Philippe un langage que le superbe monarque n'était pas accoutumé à entendre, et à peine était-il retourné dans son diocèse, que les arbalétriers du roi l'arrêtèrent sous la prévention du crime de haute trahison. On l'avait entendu qualifier tout haut le roi « de faux monnayeur, dont l'argent n'était qu'ordure; » ce Philippe, avait-il dit encore, n'est rien de plus qu'une image.... C'est le plus bel homme du monde, mais il ne sait rien faire que regarder les gens. » Il paraît qu'en outre il avait rêvé la restauration, dans l'ancienne Septimanie, d'une dynastie nationale, et que le comte de Foix, à qui il avait fait

la confidence imprudente de ce rêve, l'avait dénoncé au roi. Sous le poids de ces accusations, Saisset fut transporté à Senlis, où Philippe se trouvait alors avec son parlement, et cité devant cette cour (24 octobre 1301). Il nia tout ce qui lui était imputé, et n'en fut pas moins condamné pour haute trahison. Philippe n'osa pas toutefois le remettre à la justice séculière avant d'avoir fait prononcer canoniquement sa déposition par son métropolitain, l'archevêque de Narbonne. Sur le refus de celui-ci de rien faire sans l'autorisation du pape, le chancelier Pierre Flotte fut envoyé à Rome pour sommer le souverain pontife d'abandonner son légat à la vengeance royale. Dans sa lettre à Boniface, le despote, aussi orgueilleux que cruel, ne daigne pas dire un seul mot pour se justifier d'avoir violé les priviléges de l'Église : il ne parle que de sa victime, « de cet homme de mort, » comme il l'appelle, dont il requiert la dégradation, « afin de pouvoir, par voie de justice, en faire à Dieu un excellent sacrifice. »

C'était jeter un défi trop insolent à l'autorité spirituelle. Boniface y répondit en sommant Philippe de remettre Bernard de Saisset en liberté, et lui signifiant les peines, décrétées par les saints conciles, qu'il avait encourues pour avoir osé mettre la main sur la personne d'un évêque. Il lui retirait en même temps le privilége qu'il lui avait accordé de toucher aux revenus ecclésiastiques sans s'exposer à l'excommunication, et il convoquait en concile à Rome, pour le 1er novembre 1302, tous les prélats, abbés et docteurs du royaume de France, afin d'y délibérer sur la conduite

du roi tant envers l'Église qu'envers ses peuples. Enfin il adressait personnellement à Philippe la fameuse bulle «*Ausculta, fili*, écoute, mon fils, les avis d'un père tendre,» bulle dans laquelle il lui reprochait ses attentats contre le saint-siége et les excès de sa tyrannie, mais où cependant la hauteur et la sévérité du langage étaient partout tempérées par un mélange de mansuétude et d'affection paternelle.

La conduite que tint alors Philippe fut d'une parfaite habileté; elle semble lui avoir été dictée par les légistes admis à sa faveur, Pierre Flotte, Nogaret, Plasian et les frères Marigny : à ses actes on reconnaît leurs conseils. Pour ôter au clergé gallican un grief trop légitime, la liberté est rendue à l'évêque de Pamiers; mais c'est là l'unique concession faite aux réclamations pontificales. Boniface VIII avait dans sa bulle parlé, comme Grégoire VII, de la prérogative de la tiare supérieure à celle de toutes les couronnes; c'est sur ce terrain que le roi va livrer bataille au pontife. Dans une cour plenière tenue au commencement de l'année 1302, il proclame avec une orgueilleuse solennité, par la bouche de son chancelier, l'indépendance de son pouvoir temporel : puis, il fait brûler sous ses yeux et à la face du peuple de Paris la bulle déclarée attentatoire aux droits de sa couronne. Cette bulle est publiée ensuite, mais tronquée et falsifiée par Flotte, et accompagnée d'une réponse grossièrement insultante pour le chef de l'Église. Ce n'est pas tout : le pape, par la réunion du concile, prétendait en appeler à l'opinion du clergé et du peuple de France contre la tyrannie du monar-

que : Philippe en appelle à cette même opinion contre les prétentions de Boniface VIII, et les premiers états généraux de la monarchie sont convoqués dans l'église de Notre-Dame de Paris le 10 avril 1302. Saint Louis déjà avait donné l'exemple à la royauté de s'entourer d'un certain nombre d'envoyés des bonnes villes pour délibérer avec eux sur ses actes législatifs ; mais la grave et solennelle circonstance dans laquelle Philippe le Bel fit siéger alors les députés du tiers état à côté de ceux du clergé et de la noblesse a mérité que l'initiation de la nation française à la vie publique datât de cette assemblée. Elle n'eut cependant qu'une seule séance, et ce fut pour faire acte d'entière soumission à la volonté royale. Les députés de la noblesse, dans un débat engagé contre l'Église, étaient tout portés d'eux-mêmes à faire cause commune avec la royauté; ceux des villes, reconnaissants et comme étourdis de l'honneur qui leur était fait pour la première fois, firent éclater un zèle monarchique qui dépassa celui des seigneurs mêmes ; avec l'adhésion réunie des deux ordres, Philippe intimida le clergé et fit taire toutes ses résistances. Il lui fut défendu de se rendre au concile convoqué par le pape.

Boniface VIII était bien moins indigné contre le roi que contre ses conseillers, et en particulier contre Pierre Flotte qu'il flétrissait du nom d'Achitophel. Il désavoua, en plein consistoire, la pensée d'avoir jamais voulu réclamer aucun droit de suzeraineté sur la couronne de France, mais maintint hautement ses attributions suprêmes de juge spirituel de toutes les

consciences. En même temps il confirma l'acte de convocation du concile, et tout en rappelant son ancien attachement pour la maison capétienne, il menaça Philippe de l'excommunier et de le déposer, s'il ne s'amendait. Un grand revers venait, à cette heure même, d'ébranler la puissance du monarque français; la Flandre soulevée avait échappé à sa domination; Bordeaux, comme à un même signal, s'était révolté, et Édouard annonçait des intentions menaçantes contre l'Aquitaine; le clergé de France enfin semblait disposé à écouter la voix du pape plutôt que celle du roi; quarante-cinq prélats, malgré la saisie de leur temporel, s'étaient rendus à Rome pour siéger au concile; et Boniface, au sein de cette assemblée, avait promulgué sa célèbre et décrétale *Unam sanctam*, dans laquelle est établie la doctrine des deux glaives, l'un spirituel, aux mains du vicaire de Jésus-Christ, l'autre temporel, aux mains des princes pour le service de l'Église. Le moment était critique pour Philippe le Bel; il fit un pas en arrière, répondit avec quelque mesure à la note apportée par le cardinal Lemoine, où étaient exposés les griefs du saint-siége, et proposa de remettre à l'arbitrage des ducs de Bourgogne et de Bretagne son litige avec le souverain pontife. Il ne pouvait convenir au chef de l'Église de subir la juridiction de deux vassaux du roi de France, et Boniface n'en devint que plus pressant à réclamer les satisfactions qui lui étaient dues pour l'insulte que sa bulle publiquement brûlée avait faite à l'autorité pontificale. Le cardinal Lemoine reçut à Paris la formule toute prête d'une sentence d'excommunication

dans laquelle le roi était compris nominativement, mais qui ne lui devait point être communiquée : c'était une arme tenue en réserve pour la dernière heure du combat.

Philippe en fut informé; n'attendant plus de ménagements du pontife qu'il avait tant outragé, il n'eut dès lors d'autre pensée que celle de le perdre à tout prix. Il ne renonça pas à la revanche éclatante qu'il avait à prendre contre les Flamands, mais il l'ajourna. Il en coûta grandement à son ambition et à son orgueil de lâcher cette belle proie de l'Aquitaine, dont il comptait ne se jamais dessaisir; mais il la restitua à Édouard et abandonna en outre l'Écosse à ses coups (20 mai 1308), afin que la paix avec l'Angleterre lui laissât les bras libres contre le pape. C'est vers l'Italie que se tendent dès ce moment tous les ressorts de sa politique; il va y employer également la corruption et la terreur, et l'or qu'il a extorqué à ses sujets va s'y écouler à flots, pour lui donner des partisans, surtout au sein du sacré collége. Mais, avant tout, il a mis son espoir dans ses légistes, qui ont fait de sa cause la leur, et préparé le premier coup sous lequel il se flatte d'abattre son adversaire. Une grande assemblée de prélats et de barons est convoquée au Louvre, le 13 juin 1303, et là le roi donne la parole à l'un des conseillers de son parlement Guillaume de Plasian, pour prononcer un acte d'accusation en forme contre Boniface VIII, et requérir la convocation d'un concile général, à l'effet de le juger et de le déposer. C'était déjà un assez grand scandale que celui de cet amas de calomnies contre

le souverain pontife, débitées à la face de toute la France, par l'organe officiel d'un des légistes de la couronne; mais ce qui était plus énorme encore, c'était l'audace du monarque qui traduisait le vicaire de Jésus-Christ devant sa justice, et faisait prendre contre lui des conclusions, ainsi qu'il l'eût fait contre un de ses sujets. Et il fallut que, sous les impérieuses sommations de son despotisme, les ordres religieux, les universités, les chapitres les barons, les magistrats des bonnes villes, tout ce qui comptait pour quelque chose dans le royaume souscrivît à ces conclusions et adhérât au concile. Rien de plus digne que la conduite du pape dans cette mémorable circonstance : il réunit le 15 août un consistoire de cardinaux dans Anagni, sa ville natale, s'y purge par serment des crimes que les légistes du roi lui ont imputés, et après avoir repoussé avec un noble dédain l'accusation d'hérésie dont on prétendait le flétrir, il maintient le droit qu'il a exercé d'avertir solennellement Philippe, comme tous les rois, de leurs péchés, « afin d'en panser la plaie, » et annonce que, si le coupable ne s'humilie bientôt, il procédera contre lui avec la dernière rigueur. A ce moment suprême, il hésitait encore à prononcer la déposition du petit-fils de saint Louis : mais la bulle qui devait consommer cet acte décisif était prête, et si les satisfactions qu'il attendait ne lui étaient faites, elle devait être affichée le 8 septembre, jour de la Nativité de la sainte Vierge, sous le portail de la cathédrale d'Anagni.

Philippe cependant n'en était plus à employer contre son ennemi les armes de la parole. Il avait envoyé

secrètement Nogaret au delà des Alpes, et celui-ci, avec l'or de son maître, avait soudoyé une troupe de bandits, à qui il avait donné pour chefs Sciarra Colonna, naguère proscrit par Boniface, et Reginald de Supino, engagé par serment « pour la vie ou pour la mort du pape. » Le 7 septembre, la ville d'Anagni est envahie par cette bande féroce, qui disperse la garde pontificale, et entre dans le palais de Boniface en poussant des cris de mort. Le vieux pontife, après quelques larmes qu'un instant de faiblesse arracha à son grand âge, se ressouvint de la majesté qui résidait en sa personne; il revêtit le manteau de saint Pierre, plaça le diadème de Constantin sur sa tête, et la croix dans une main, les clefs dans l'autre, il s'assit sur son trône pour y attendre ses ennemis. Alors se passe une scène d'affreuse violence : des paroles outrageuses et menaçantes sont adressées au chef de l'Église : on le somme d'abdiquer : « Voilà « mon cou, voilà ma tête, répond-il; trahi comme « Jésus-Christ, puisqu'il me faut mourir comme lui, « du moins je veux mourir pape. » Cette fière réponse ne fait qu'enflammer la rage des brigands; Sciarra Colonna se précipite, dit-on, sur l'auguste vieillard, l'arrache de son siége, et va jusqu'à le frapper de son gantelet de fer au visage. Il l'eût tué, ajoute la chronique de saint Denys, si Nogaret ne l'eût arraché de ses mains. Le courage et la dignité de Boniface VIII ne l'abandonnèrent pas un moment au milieu de cette crise redoutable : l'audace de ses bourreaux en fut comme subjuguée. Nogaret d'ailleurs n'avait pas mission de le faire périr, mais de

le traîner captif en France, et il se flattait de vaincre sa constance en le gardant dans son palais prisonnier et sans nourriture. Mais le peuple d'Anagni finit par rougir du lâche abandon où il avait laissé le pontife né dans ses murs. Le 9 septembre il se souleva, et s'étant porté en armes vers le palais, il contraignit Nogaret et Colonna à lâcher leur victime. Boniface, porté en triomphe sur les bras de la multitude, ne trouva que des paroles de reconnaissance pour ses libérateurs et d'un généreux pardon pour ses ennemis. Mais le corps ni l'âme d'un vieillard de quatre-vingt-six ans n'avaient pu résister à d'aussi violentes émotions. A peine arrivé à Rome, où il s'était fait transporter, il tomba malade, et expira au bout de peu de jours (août 1304). Plusieurs historiens modernes ont reproduit le récit de Ferreto de Vicence, qui le représente, dans les transports d'une horrible frénésie, se mangeant les mains, et vomissant de sa bouche, avec l'écume, les plus effroyables blasphèmes. Mais un témoignage contemporain plus digne de confiance, celui du cardinal de Saint-Georges, fait mourir Boniface d'une mort chrétienne, après avoir récité à haute voix, selon la coutume des souverains pontifes, le symbole de la foi catholique. La papauté était vaincue : la souveraineté qu'elle avait exercée pendant deux siècles dans l'ordre temporel lui échappait sans retour; elle ne succombait pas seulement sous l'empire de la force; l'opinion des peuples, qui avait soutenu Grégoire VII et l'avait fait mourir triomphant au milieu de la persécution et de l'exil, avait abandonné Boniface VIII dans ce combat suprême de la

prérogative pontificale contre le pouvoir des rois. On eût pu croire qu'une victoire aussi éclatante suffisait à l'orgueil de Philippe le Bel; on eût pu croire que sa haine était assouvie, et que la mort de Boniface VIII, qui était son ouvrage, avait fait entrer quelque remords dans son âme. Ce qui suivit montre à quel point sa conscience était endurcie par l'infatuation du despotisme, et jusqu'où allait sa soif de vengeance. Le sacré Collége s'était hâté de donner pour successeur à Boniface VIII un des deux cardinaux qui étaient restés à ses côtés pendant la scène d'Anagni. Benoît XI, vertueux et saint pontife, mais encore tremblant de l'effroi que cette scène lui avait causé, consentit à révoquer toutes les censures portées par son prédécesseur contre le roi et l'Église de France, n'exceptant de son pardon que Guillaume de Nogaret. Mais ce n'était point le pardon qu'il fallait à l'âme altière de Philippe le Bel; c'était la glorification de sa conduite, c'était une flétrissure solennellement imprimée par un concile à la mémoire de Boniface VIII. Et pour obtenir ce complet triomphe, il ne craignit pas d'envoyer à Rome une ambassade dont Plasian et Nogaret lui-même faisaient partie (1304). A ce nouvel outrage fait à la majesté du siége apostolique, une sainte colère s'alluma dans l'âme placide de Benoît XI, et il fulmina une bulle d'excommunication contre Nogaret, Colonna et treize des scélérats italiens qu'il avait vus à leur suite envahir le palais pontifical. La sentence s'étendait à tous ceux qui avaient aidé de leurs secours, de leurs conseils et de leur faveur « l'attentat « exécrable commis sur la personne du pape Boni-

« face VIII de bonne mémoire. » C'était le 4 juin que cette bulle avait été publiée, et, le 7 juillet, Benoît XI mourut empoisonné. Villani rapporte qu'une jeune fille voilée lui apporta des figues nouvelles, et qu'en ayant mangé, il eut aussitôt la mort dans le sein. Personne à Rome ne douta du crime, mais personne n'osa le poursuivre. Le sacré Collége tremblait : neuf mois se passèrent avant qu'un chef pût être donné à l'Église.

Philippe le Bel trouva alors le temps d'accomplir contre les Flamands la vengeance que depuis deux ans il tenait suspendue sur leurs têtes.

Lorsqu'en l'année 1300 la Flandre s'était remise entre ses mains, il lui avait laissé pour gouverneur Jacques de Châtillon, comte de Saint-Pol, seigneur aussi hautain qu'avide, qui, au lieu de façonner doucement à la domination française les fières susceptibilités de la bourgeoisie flamande, s'était plu à la tourmenter de ses exactions et de ses violences. Bruges était surtout « foulée et grevée, » et les choses allèrent si loin que cette grande cité, après avoir inutilement adressé au roi ses doléances, prit les armes pour se faire elle-même la justice que le Parlement lui refusait. Ce n'était encore qu'une émeute, facile à apaiser, si le comte de Saint-Pol n'eût prétendu que rétablir l'autorité royale dans la ville soulevée. Mais avec une troupe de gendarmes et de sergents à pied que le roi lui avait envoyés, il s'y crut maître et annonça pour le lendemain (21 mars 1302) l'intention de dresser la potence et d'y faire de terribles exemples : les Flamands le prévinrent. Au milieu de la nuit, les

portes de la ville s'ouvrirent en silence à des bandes d'hommes venus en armes de toutes les parties du *Franc de Bruges*, et à un signal donné par mille chaudrons battus avec fracas, la garnison française fut tout entière surprise au lit et égorgée. Le comte de Saint-Pol s'échappa à peine avec quelques chevaliers. Les insurrections de ce genre n'étaient pas chose nouvelle au pays de Flandre ; en moins de quelques jours le tocsin eut sonné d'un bout à l'autre de la province : Gand resta immobile, contenu par la peur ; mais le plus grand nombre des communes flamandes, accoutumées aux luttes orageuses de la liberté républicaine, s'armèrent pour rejeter loin d'elles la tyrannie qui les écrasait. Avec le doyen des tisserands de Bruges, Pierre Kœnig, « petit homme bossu, âgé de soixante « ans, de mauvaise mine, mais de grand cœur, igno- « rant la langue française, mais très-éloquent dans la « langue flamande, » les villes insurgées se donnèrent pour chefs Guy de Namur et Guillaume de Juliers, l'un fils, l'autre petit-fils du vieux comte Guy de Dampierre, prisonnier au Louvre.

Trois mois se passèrent avant que Philippe le Bel, malgré son ardeur de vengeance, pût envoyer une armée en Flandre pour combattre les rebelles. Cette armée était une des plus puissantes que la France eût encore mises sur pied ; le comte Robert d'Artois la commandait. En face de près de huit mille hommes d'armes, que soutenaient quarante mille archers et fantassins des communes de France, les fiers bourgeois et les artisans de la Flandre occidentale, quoique trois fois moins nombreux, ne reculèrent point.

Ils attendirent l'ennemi de pied ferme sous les murs de Courtray, leurs *guttentags* ou pieux ferrés fichés en terre. Résolus à mourir pour la justice et pour les franchises de leur pays, ils se confessèrent avant la bataille, ouïrent la messe, et, au défaut de la sainte eucharistie qu'ils ne purent tous recevoir, prirent un peu de terre qu'ils portèrent pieusement à leur bouche. Ils annonçaient ainsi leur invincible détermination d'affranchir cette terre qui les avait vus naître, ou d'aller reposer dans son sein. Le canal de la Lys les séparait de l'armée royale. Déjà l'infanterie française s'ébranlait pour le traverser, quand les gendarmes, ne voulant pas laisser aux petites gens des communes l'honneur de la journée, les forcèrent de se replier sur leurs flancs, et, s'élançant au galop de leurs chevaux, allèrent tomber dans le canal, sans le voir, et s'y culbutèrent les uns sur les autres. Les Flamands profitent de cette confusion, passent le canal sur deux points différents, et viennent attaquer, en bon ordre et avec leurs piques serrées, cette masse de cavalerie désordonnée. La bataille ne fut bientôt plus qu'un massacre; les gens de Bruges surtout étaient impitoyables; on les eût crus « mués en tigres, » selon l'expression de la Chronique de Saint-Denys : « ils n'épar- « gnaient nulle âme, ni grand, ni petit. » Le comte Robert d'Artois, le connétable Raoul de Nesle, le comte de Saint-Pol, auteur de la guerre, et le chancelier Pierre Flotte, périrent au milieu de cette effroyable boucherie. Quatre mille éperons d'or, trophée de la victoire, furent pendus, dit-on, dans la cathédrale de Courtray (11 juillet 1302). Jamais il n'y

avait eu journée aussi meurtrière pour la chevalerie française.

Ce coup de foudre, ainsi qu'on l'a vu plus haut, tomba sur Philippe le Bel au plus fort de sa querelle avec Boniface VIII. Il n'en fut point abattu : deux mois suffirent à son active et puissante volonté pour lever une autre armée, et dès le milieu de septembre il se porta rapidement, de sa personne, jusqu'à deux milles de Douai. Mais, dans l'ivresse de la victoire, la Flandre s'était levée tout entière; Gand cette fois avait envoyé sa nombreuse et vaillante milice à l'armée nationale, et quatre-vingt mille Flamands, fièrement retranchés dans leurs lignes, bravèrent l'*ost* royal, qui n'osa les attaquer. Les pluies d'automne vinrent, et Philippe, humilié de son inaction, presque autant qu'il l'avait été du désastre de Courtray, rentra à Paris pour y reprendre le cours de sa guerre contre la papauté. Il y donna toute l'année 1303, et ce ne fut qu'après avoir vu Boniface VIII et Benoît XI descendre au tombeau, pendant les neuf mois de l'interrègne pontifical, qu'il put venger avec éclat l'affront fait à ses armes.

Les Flamands, au nombre de soixante mille combattants, étaient campés, non loin de Lille, à Mons en Puelle. L'infanterie du roi n'était pas moins nombreuse que la leur; mais il avait levé en outre douze mille hommes d'armes, la plus puissante troupe de chevalerie qui se fût jamais rassemblée autour de la bannière royale pour une guerre qui ne fût pas la guerre sainte. Pas plus qu'à Courtray les Flamands ne reculèrent devant la formidable armée du roi. Ils

l'attendirent en ordre de bataille, postés derrière une double enceinte de chariots, qui devait les protéger contre les charges impétueuses de la cavalerie française. Mais, instruits cette fois par l'expérience, les Français n'allèrent pas se heurter témérairement contre l'obstacle qui leur était opposé. Ce furent eux, au contraire, qui, par des escarmouches sans cesse répétées, lassèrent la patience de l'ennemi, et en le harcelant l'attirèrent dans la plaine. Le premier choc des milices de Flandre fut terrible; elles pénétrèrent jusque dans la tente royale, qu'elles pillèrent, et peu s'en fallut que Philippe, surpris et désarmé, ne tombât entre leurs mains. Mais le sang-froid du roi ne l'abandonna pas au milieu de cette alarme. Dès qu'il eut trouvé un cheval et une épée, « il montra très-fier et très-hardi semblant à ses ennemis, » et ce fut lui qui, au plus fort du tumulte de la mêlée, rallia les siens par sa voix et son exemple, et les ramena à la charge contre les Flamands. La résistance de ces belliqueux fantassins fut aussi opiniâtre que leur attaque avait été impétueuse. La nuit étant venue, ils continuèrent à se battre à la lueur des flambeaux. Mais enfin ils furent rompus et dispersés par la cavalerie, et laissèrent le champ de bataille couvert de tous leurs bagages et de six mille cadavres (18 août 1304). Philippe, visitant peu de jours après cette plaine ensanglantée, fit enterrer ses morts, et défendit qu'aucun des Flamands reçût la sépulture, en punition de leur félonie.

Il mit alors le siége devant Lille; mais il l'avait à peine entamé, qu'il apprit que l'armée de Flandre re-

venait, aussi nombreuse et aussi fière qu'auparavant, pour lui livrer la bataille. « Mieux vaut mourir au combat que mourir en servage! » tel était le cri que ces vaillantes communes s'étaient répété les unes aux autres, et de leurs murs une nouvelle armée était sortie pour défier le roi de France. Philippe avait un caractère ferme et résolu, mais peu accessible aux entraînements du point d'honneur chevaleresque. Il comprit à quelles gens il avait affaire, et ne voulut point engager avec eux une lutte à outrance; il aima mieux négocier. Il consentit à remettre en liberté Robert de Béthune, l'aîné des fils de Guy de Dampierre, et à le reconnaître comme comte de Flandre, à condition que deux cent mille livres lui seraient payées pour les frais de la guerre, et que les villes situées entre l'Escaut et la Lys lui seraient cédées. (3 juin 1305.) Cette réunion de la Flandre française à la couronne fut contestée plus tard par les Flamands : elle ne devait pas durer au delà du règne de Philippe le Bel.

Au milieu des graves intérêts qui l'occupaient ainsi au dehors, Philippe n'abandonnait pas un instant la pensée de rendre son autorité absolue au dedans du royaume. Ce n'est pas qu'il y eût chez lui rien qui ressemblât à des vues fixes de gouvernement, à un plan arrêté de despotisme. Selon la remarque très-juste d'un de nos historiens[1], Philippe le Bel est un despote « égoïste, dévoué à lui-même, qui règne pour lui seul, et ne demande au pouvoir que l'accomplissement de sa seule volonté. » Aussi ce pouvoir,

1. M. Guizot, *Histoire de la civilisation en France.*

quelque absolu qu'il soit, vit-il au jour le jour, faisant quelquefois le bien, plus souvent le mal, et s'inquiétant fort peu de démentir le lendemain ses actes de la veille, pourvu qu'il triomphe de la difficulté du moment. C'était surtout en matière de finances que le roi rencontrait les plus grands embarras; il y épuisait toutes les ressources de sa malfaisante habileté, et était conduit sans cesse à l'emploi de la fraude et de la violence. L'altération des monnaies était devenue pour lui une pratique journalière. Nous n'enregistrerons pas tout ce qu'il fit en ce genre; il nous suffira de dire que dans le cours de l'année 1305, le poids et le titre des espèces furent changés jusqu'à cinq fois : il fallut que son trésor perdît lui-même à une dépréciation aussi forte et aussi précipitée, il fallut que le mécontentement public allât jusqu'à l'émeute, pour qu'il mît alors quelques bornes à ce jeu dangereux. Encore y revint-il plus effrontément que jamais à la fin de son règne. Nous ne dirons rien des juifs, protégés d'abord, puis chassés et dépouillés, puis rappelés et chassés encore, non plus que des Lombards, autres victimes dévouées aux exactions royales, que le besoin d'argent expulsait de la France et y rappelait tour à tour. Il était de la destinée de ce pouvoir avide et dépensier de flotter ainsi d'expédient en expédient, perdant chaque jour davantage la confiance publique et jetant les peuples dans la sédition par l'excès de la souffrance. L'année 1304, où le royaume eut à fournir aux frais énormes de la guerre de Flandre, fut marquée plus qu'une autre par l'explosion de l'irritation populaire. Au nord comme au midi de la France, et à

Paris même, l'esprit de rébellion était devenu presque universel dans la bourgeoisie, jusque-là si fidèle à la royauté. Une ordonnance fut publiée qui défendait à plus de cinq personnes de s'assembler dans les rues ou dans leurs maisons; une autre qui, sous peine de corps et d'avoir, interdisait toute correspondance avec la Flandre; et en même temps des supplices épouvantables étaient partout ordonnés, partout la justice du roi était présente et inexorable. Les potences manquaient au zèle des bourreaux, et les arbres des routes y suppléaient. Hâtons-nous de dire que, si Philippe, dans son gouvernement, faisait jouer de la sorte le ressort de la crainte, d'autres fois aussi, dans l'intérêt de son despotisme, il sut prendre des mesures propres à lui concilier l'opinion de ses peuples. Nous l'avons vu en 1302 s'assurer l'opinion de la bourgeoisie en appelant les députés aux états généraux du royaume. Ainsi que le fait observer l'éminent historien que nous citions tout à l'heure, à chacune des grandes crises de son règne, Philippe le Bel suit cette même politique; il associe la nation aux actes du pouvoir royal, là où ce pouvoir, dans nos constitutions modernes, a pour privilége d'agir seul et par lui-même; c'est, au contraire, en matière d'impôt et en matière judiciaire que son autorité despotique n'admet ni partage, ni contrôle. En 1303, dans cette année décisive de son grand conflit contre la papauté, l'adhésion nationale lui semble plus que jamais nécessaire, et c'est alors qu'il publie son *ordonnance générale pour la réformation du royaume* 23 mars), pleine des promesses les plus flatteuses

pour le clergé, dont il s'engage à respecter les biens et la juridiction; pour les barons, aux justices de qui il laissera un libre cours; pour les bourgeois, à qui est garantie la sûreté de leurs propriétés et de leurs personnes, avec le maintien de leurs franchises. Cette même ordonnance complète les dispositions de celle de 1291, relative à l'organisation du Parlement : ce ne sera plus désormais une sorte de justice ambulatoire à la suite des rois; son siége est fixé à Paris, en même temps qu'est déterminé le retour périodique des époques auxquelles il doit s'assembler. Il y eut même un jour où le superbe monarque, désavouant en quelque sorte vingt ans de tyrannie (1305), annonça son retour aux bonnes coutumes du temps de saint Louis. Mais cette promesse n'avait rien de sérieux, et n'était qu'un expédient passager de gouvernement. Saint Louis, qu'on nous permette de le répéter, dans l'admirable développement de ses travaux législatifs, avait toujours poursuivi un même but, le triomphe du droit sur la force, de l'ordre légal sur l'anarchie du régime féodal. Toujours dans la diversité de ses actes se retrouve la bienfaisante unité de la pensée évangélique. Philippe le Bel, à proprement parler, si l'on en excepte la constitution du Parlement, n'a décrété que des mesures de circonstance, variables comme les fantaisies et les besoins de son despotisme. Mably et d'autres lui ont fait honneur de la suppression définitive des guerres privées et du gage de bataille, et ils oublient que ce barbare privilége, retiré en 1303 à la noblesse, lui fut rendu en 1306. On a attribué de même à Philippe

l'interdiction faite aux seigneurs du droit de battre monnaie, et là-dessus encore il ne prit que des dispositions partielles et temporaires, se contredisant les unes les autres. Il est tout simple qu'en voyant le pouvoir absolu exercé par ce prince dans sa plénitude la plus redoutable, des esprits superficiels se soient hâtés d'en conclure que ce pouvoir, avec un système arrêté et des moyens d'action assurés, avait pris possession du territoire. Un examen attentif montre au contraire le despotisme résidant en la seule personne de Philippe le Bel, et non pas dans les institutions; c'est ce qui le rend aussi flottant et incertain dans ses allures, c'est ce qui le condamne à plier continuellement sous l'empire des circonstances. Il y a un monarque, il n'y a pas encore de monarchie : la royauté a conquis désormais sa place au sommet de l'ordre social, mais elle n'y est pas fermement assise ; les rois n'ont plus de pairs, et la hiérarchie du baronnage est reléguée à grande distance au bas de leur trône; mais les mœurs féodales subsistent, elles ont encore racine dans le pays, et elles ne permettent pas au pouvoir absolu de prendre pied à côté d'elles. Tout doit être en fluctuation, tout doit être en passage, qu'on nous passe ce terme, dans le cours du quatorzième siècle et même au delà; l'autorité royale aura ses hauts et bas, ses alternatives de force et de faiblesse, selon le génie de chaque prince, jusqu'au règne de celui dont il a été dit « qu'il mit les rois hors de page. »

Cependant, la chaire de Saint-Pierre, vacante depuis neuf mois, venait d'être remplie. Par suite d'un compromis entre les cardinaux partisans de Boniface VIII

et ceux qui étaient dévoués au roi de France, Bertrand de Gott ou d'Agoût, archevêque de Bordeaux, avait été élu pape, et il avait pris le nom de Clément V (5 juin 1305). Dans tout le cours de la querelle de Philippe et de Boniface, on l'avait vu fidèle à la cause du Saint-Siége, et il était un des prélats qui, en 1302, avaient bravé la colère du roi en se rendant à Rome pour y assister au concile. Mais il n'en est pas moins certain que ce fut à l'influence de Philippe le Bel qu'il dut son élection, et les annalistes de l'Église[1] s'accordent avec le contemporain Villani pour dire qu'il s'était lié envers ce prince par des engagements qui le mettaient en son entière dépendance. Quelques semaines avant l'élection, le roi et le futur pontife avaient eu une entrevue secrète dans une abbaye située au milieu d'une forêt, près de Saint-Jean-d'Angely, et là avait été conclu le pacte au prix duquel la tiare devait être posée sur la tête de l'archevêque de Bordeaux. La réconciliation complète et absolue de Philippe et de tous ses officiers et agents avec l'Église; le rétablissement des Colonna dans leurs biens et leurs honneurs; la nomination d'un certain nombre de cardinaux français; la dîme de tous les biens du clergé accordée au roi pendant cinq ans; enfin la condamnation et l'anéantissement de la mémoire de Boniface VIII, telles étaient les clauses du traité imposé à Clément V par Philippe le Bel. « Il y avait une sixième condition que le roi se réservait, ajoute Villani, de faire connaître en temps et lieu; car c'était

1. Rainaldi, Fleury, le P. Longueval, etc.

chose grande et secrète. » Bertrand de Gott jura de l'accomplir comme les autres, dès qu'il serait sommé de le faire. Philippe s'assura en même temps de la résidence du pape en France, afin de le mieux garder sous sa main, et ce ne fut pas à Rome, mais dans la cité impériale de Lyon, qu'eut lieu la cérémonie de l'intronisation de Clément V. Elle se fit avec une éclatante solennité ; le roi et ses deux frères, les comtes de Valois et d'Évreux, y assistèrent; mais la chute d'une muraille qui, en s'écroulant, au milieu de la cavalcade, tua ou blessa plusieurs des plus nobles personnages du cortége pontifical et fit tomber la tiare de la tête du pape, frappa les esprits comme un sinistre présage. « L'Église ne retournera de longtemps « en Italie, » dit tristement le vieux cardinal Matteo Orsini, et ses pressentiments ne le trompèrent pas. C'est, en effet, avec Clément V que commence la série des papes, tous Français, qui transportèrent le siége apostolique à Avignon, ville cédée en 1229 à l'Église romaine par Raimond VII. Cette période d'assujettissement de la papauté à la couronne de France dura soixante et dix ans, et les Italiens lui ont donné le nom de captivité de Babylone.

Clément V fut aussi prompt que fidèle à acquitter ses promesses. Le clergé de France ne vit pas sans un amer déplaisir les décimes levés sur ses biens aller grossir l'épargne royale, en même temps qu'il était obligé de subvenir aux charges ruineuses dont le grevait l'entretien de la cour pontificale; mais il n'en résulta entre le pape et le roi nulle mésintelligence. Ce qui menaçait de troubler leur accord, c'était l'im-

patience furieuse que montrait Philippe d'obtenir la condamnation de la mémoire de Boniface VIII : plus il pressait Clément d'accomplir cette clause redoutable de leur pacte, plus celui-ci cherchait par tous les moyens à en éluder l'exécution. Condamner la mémoire de Boniface VIII, le déclarer hérétique et usurpateur du Saint-Siége, ce n'était rien moins que frapper de nullité tous les actes de son pontificat, c'était jeter l'Église dans une confusion d'où il lui eût été impossible de sortir. Comment le pape n'eût-il pas reculé devant une mesure qui mettait en péril son élection même? Mais si, d'un autre côté, Boniface avait été vrai pape, tous ses actes gardaient leur infaillible autorité, et c'est ce qu'à aucun prix Philippe et ses agents ne voulaient admettre. Nogaret, au nom de son maître, rédigea donc une longue et impérieuse requête, dans laquelle il se portait fort de prouver sur quarante-trois chefs l'hérésie de Boniface VIII, sans parler des infamies monstrueuses et des crimes de tout genre dont il prétendait en outre flétrir sa mémoire. Ce fut à Poitiers, en 1307, que Philippe somma le pape, qu'il tenait comme prisonnier, de procéder sans retard à ce suprême accomplissement de ses promesses. Le cardinal de Prato ouvrit alors à Clément V la seule voie qui lui restât d'éloigner de lui pour un temps encore le calice amer que la main inexorable du monarque le contraignait de boire jusqu'à la lie. Il n'y avait qu'un concile général de la chrétienté à qui appartînt le droit de juger un pape vivant ou mort, et la convocation de ce concile avait été naguère réclamée par le roi avec tant d'instance, qu'il ne pourrait

s'y refuser. Philippe, en effet, acquiesça, quoique d'assez mauvaise grâce, au vœu du pontife. Il fut décidé que cette solennelle assemblée de l'Église se réunirait à Vienne en Dauphiné, et que le 2 février 1309 commenceraient les procédures contre la mémoire de Boniface VIII. Un autre procès, dont l'importance n'était guère moindre, devait être soumis à la haute juridiction du concile.

L'histoire varie sur les motifs qui donnèrent lieu aux implacables rigueurs de Philippe le Bel contre les Templiers. Dès le début de son règne, en 1290, il avait retiré à ces chevaliers les priviléges de leur ordre toutes les fois qu'ils n'en portaient pas l'habit. Mais on ne saurait voir là rien de plus qu'une de ces mesures de police comme Philippe en décréta bien d'autres, quelquefois dans l'intérêt public, plus souvent dans celui de son despotisme. L'attitude prise par les Templiers dans la querelle du roi et de Boniface VIII, leur partialité déclarée pour le pontife, avaient blessé sans doute l'âme altière et vindicative du monarque; mais on ne l'en voit pas moins, en 1304, écrire une lettre pleine de louanges pour l'ordre du Temple, et de nouveaux priviléges que lui accorde la munificence royale. Deux ans après, en 1306, l'altération des monnaies ayant amené une violente émeute dans Paris, le roi, dont la sûreté était menacée, chercha un asile au Temple, espèce de citadelle construite par l'ordre au milieu de la capitale, et l'on a supposé que c'était là un de ces bienfaits que le pouvoir absolu ne pardonne jamais à ceux de qui il les reçoit. On a ajouté qu'en voyant de plus près la puissance et les

richesses de ces orgueilleux chevaliers, Philippe en prit ombrage, et résolut de les immoler à sa convoitise et à son inquiète tyrannie. Il est plus simple et nous le croyons, plus équitable de penser que les imputations terribles qui planaient alors sur les Templiers trouvèrent accès dans l'esprit du roi, comme dans beaucoup d'autres, et que leur perte ne fut qu'un témoignage de plus qu'il voulut donner de sa justice inexorable.

Quoi qu'il en soit, en vertu de lettres closes adressées à tous les sénéchaux et baillis du royaume, les Templiers qui se trouvaient en France furent tous arrêtés dans la nuit du 12 au 13 octobre 1307. Le roi avait eu soin d'attirer à Paris par de trompeuses amorces le grand maître Jacques de Molay et les principaux dignitaires de l'ordre, afin que la justice fût complète et égale pour tous. En même temps, une lettre royale fut publiée par toute la France, qui dénonçait l'ordre à la haine publique en le chargeant des crimes les plus monstrueux. Ce n'est pas ici le lieu de discuter ces accusations, qui, dans les âges suivants, sont devenues un épineux sujet de controverse et un problème si difficile à résoudre pour l'histoire. Il est certain que les Templiers, fidèles dans les premiers temps de leur institution à la règle austère que leur avait donnée saint Bernard, s'en étaient éloignés, à mesure qu'ils étaient devenus riches et puissants, et que les vertus du plus grand nombre étaient allées se perdre dans le désordre de la vie des camps ou dans le luxe de leurs opulentes commanderies. Tout porte également à croire que

l'orgueil et la corruption des mœurs avaient entraîné à leur suite le libertinage des opinions, et qu'il s'en trouvait parmi eux pour qui la croix qu'ils portaient sur leur poitrine était l'objet d'une profanation sacrilége. Mais ce qu'on imputait à l'ordre tout entier, et non à quelques-uns de ses membres, était bien autre chose que cette licence dont le clergé séculier et régulier n'offrait alors que trop d'exemples. On affirmait que nul chevalier ne pouvait être admis dans la religion du Temple qu'après avoir renié Jésus-Christ, craché sur la croix, et s'être mis en adoration devant une idole barbue, portant des symboles impurs; on accusait les quinze mille chevaliers qui composaient l'ordre d'avoir substitué entre eux à la fraternité monastique une fraternité de plaisirs abominables. Et c'était sur des dépositions faites spontanément que reposaient ces horribles accusations! Les éternelles lois de la nature humaine semblent ici protester contre les témoignages de l'histoire; la raison se refuse à concevoir une association qui ait pu exister, au grand jour du christianisme, fondée sur de tels mystères d'infamie; et cependant il ne faut pas oublier que si Philippe le Bel, en torturant impitoyablement les accusés, donna lieu de croire à leur innocence, en d'autres contrées ils confessèrent librement toutes ces horreurs, et que la bulle pontificale qui abolit l'ordre se réfère à un nombre considérable d'aveux de ce genre.

Philippe le Bel, soit par animosité contre l'ordre du Temple, soit par zèle de justicier inflexible, fit entamer sans retard cette grande procédure, et il la

conduisit avec une mystérieuse et redoutable activité. Clément V avait désigné le grand inquisiteur de France pour interroger les prisonniers, et dès le mois de novembre, une série d'aveux et de témoignages avait été recueillie, suffisante pour en former contre l'ordre entier un acte d'accusation. En vain le pape, qui hésitait à croire les Templiers coupables et soupçonnait Philippe de vouloir les perdre pour s'enrichir de leurs dépouilles, s'efforça-t-il de modérer les emportements de la justice royale en suspendant les pouvoirs du grand inquisiteur. Philippe, dont l'impérieuse volonté ne supportait point d'obstacles, conçut la pensée de rendre la France partie avec lui dans le procès, et à cet effet il convoqua pour la seconde fois les États généraux du royaume. L'assemblée se réunit à Tours au mois de mai 1308, et, docile au vœu du monarque, elle lui adressa une furieuse harangue pour lui demander le châtiment des Templiers. Vingt-six des princes et des premiers seigneurs du royaume allèrent plus loin et se portèrent comme accusateurs de l'ordre devant le pape et le roi. Clément qui, dans l'intervalle, avait reçu lui-même des aveux d'une évidence accablante contre les accusés, rendit alors au grand inquisiteur ses pouvoirs, et permit que les poursuites fussent reprises. Il se réserva seulement le jugement du grand maître et des dignitaires, et quant à l'abolition de l'ordre, instamment réclamée par le roi, il la renvoya à la décision du concile qui allait se réunir.

Ce que Philippe avait obtenu du pape lui suffisait pour faire aboutir au gré de son impatience cette

sinistre procédure. Pendant qu'une commission extraordinaire, instituée à Paris par Clément V, fait comparaître devant elle le grand maître et cent quarante chevaliers, qui reviennent tous sur les aveux que les bourreaux du roi leur ont arrachés, et soutiennent que « la religion du Temple est pure et immaculée » (1310), le roi, de son côté, fait convoquer à Sens un concile provincial par l'archevêque Philippe de Marigny, l'une de ses créatures, et cette assemblée déclare *relaps* tous ceux des accusés qui ont rétracté leurs aveux. C'était les assimiler aux hérétiques retombés dans leurs erreurs, après les avoir abjurées, c'était, d'après la coutume barbare de ce siècle, les condamner au feu. Philippe ne s'émut ni des protestations impuissantes de la commission pontificale, ni du changement de l'opinion populaire devenue favorable aux Templiers. L'arrêt de sa justice avait été prononcé; rien n'en devait arrêter l'exécution. Le 12 mai 1310, dans un champ voisin de l'abbaye Saint-Antoine, cinquante-neuf de ces malheureux chevaliers, chacun lié à un poteau, furent livrés aux flammes, et malgré l'offre de la vie qui leur fut faite, s'ils confessaient leur péché, ils moururent tous en protestant de leur innocence. Neuf autres, envoyés au feu par le concile provincial de Reims, subirent leur peine à Senlis avec la même fermeté. Il était temps de mettre un terme à ces supplices qui appelaient la pitié publique sur les victimes, aussi bien qu'aux informations judiciaires, qui révélaient au grand jour les horribles secrets des prisons royales (5 juin 1311). Le pape et le roi s'accordèrent

à clore la procédure et à attendre la sentence du concile.

Il s'ouvrit trois mois après. Pendant l'année qui venait de s'écouler, on avait procédé dans les autres contrées de la chrétienté, mais sans employer la torture, à l'instruction ordonnée par Clément V contre les chevaliers du Temple. En quelques endroits ils avaient maintenu leur innocence, en d'autres ils s'étaient avoués coupables. Les pères du concile, réunis au nombre de trois cents, furent saisis des procès-verbaux de tous les interrogatoires. Dès les premiers pas qu'ils voulurent faire dans cet obscur labyrinthe, ils furent arrêtés par la confusion de tant de dépositions contradictoires[1], et d'un avis presque unanime, ils déclarèrent qu'ils ne pouvaient statuer sur l'ordre accusé, sans l'ouïr dans ses défenses. C'était rouvrir toute l'enquête judiciaire, c'était faire comparaître devant l'auguste assemblée toutes les provinces de l'ordre, les unes avec la présomption de leur culpabilité, les autres avec celle de leur innocence, c'était entamer un procès qui durerait des années et prolongerait sans fin un scandale déjà trop long, c'était enfin s'engager dans l'impossible. Clément V jugea sagement qu'il lui appartenait de trancher cette re-

1. Ces contradictions ont été expliquées par l'existence simultanée de deux professions, « l'une bonne et licite, l'autre contre la foi ». Trois chevaliers déposèrent formellement de ce fait, confirmé d'ailleurs par l'inquisiteur Guillaume de Paris, dont voici les propres paroles : « Mais ne savent pas tous li frères, fors li gran maistre et « li anciens. » On comprend dès lors qu'il y ait pu avoir à la fois une égale vérité dans les aveux et les dénégations, là où ils se firent librement.

doutable question du haut de sa souveraineté spirituelle, et se fondant sur les graves et nombreux indices qui rendaient douteuse l'innocence de l'ordre, sur l'inutilité et le danger même que son existence aurait à l'avenir, il en prononça l'abolition, avec l'approbation du saint concile, mais par simple voie de *provision*, de règlement apostolique, non de sentence juridique, non de condamnation. Une autre bulle pontificale attribua les biens immenses possédés par les Templiers, sauf ceux d'Espagne, aux Hospitaliers qui venaient alors même de se couvrir de gloire par la prise de Rhodes. Enfin la sentence à prononcer sur la personne des membres de l'ordre aboli fut abandonnée aux conciles provinciaux; le pape se réserva seulement le jugement du grand maître et des principaux dignitaires.

Malheureusement ces nobles accusés n'étaient pas sous sa main, qui eût été pour eux plus miséricordieuse que celle du roi. Il y avait six ans que Jacques de Molay, avec le visiteur de France et les deux maîtres de Normandie et d'Aquitaine, étaient dans les prisons de Philippe le Bel. Trois cardinaux, assistés de plusieurs prélats et docteurs, furent désignés par Clément V pour les juger. On dit que, devant ce tribunal, les quatre accusés renouvelèrent les aveux à la charge de l'ordre faits par leurs frères et par eux-mêmes. Mais lorsque, sur la place du parvis Notre-Dame, à la face de tout le peuple de Paris, leurs juges leur signifièrent solennellement l'arrêt qui les condamnait à être « enmurés pour toute leur vie, » Jacques de Molay et le maître de Normandie, Guy, fils

du dauphin d'Auvergne, revinrent sur leur confession et la nièrent tout entière, à la surprise extrême des assistants. Les juges interdits ne savaient que répondre, et ils s'ajournèrent au lendemain. Mais Philippe le Bel n'attendit pas leur décision. A la nuit tombante, il fit conduire les deux chevaliers dans une petite île de la Seine, située entre le jardin du palais de la Cité et l'église des frères Ermites, et ordonna qu'ils y fussent brûlés ensemble. La fermeté calme avec laquelle ils virent préparer leur bûcher, la persistance qu'ils mirent à soutenir leurs dénégations et le courage invincible qu'ils montrèrent au milieu des flammes, laissèrent les spectateurs confondus d'admiration (11 mars 1314). La justice que fit alors Philippe le Bel n'a qu'un nom dans toutes les langues, ce fut un assassinat. L'opinion populaire ne s'y trompa point. On publia que Jacques de Molay, à son heure suprême, avait ajourné au tribunal de Dieu Clément V sous quarante jours et Philippe dans l'année. La prophétie, tout porte à le croire, fut imaginée après l'événement; mais elle n'en témoigne pas moins de l'impression laissée dans l'esprit des peuples par le supplice du grand maître.

Le procès des Templiers n'avait pas fait oublier à l'implacable monarque celui qu'il avait intenté à la mémoire de Boniface VIII. L'année 1310 avait été remplie par l'enquête scandaleuse à laquelle Nogaret et Plasian s'étaient livrés sur tous les faits de la vie du pontife. Le moment approchait où le concile devait être saisi de l'affaire. Clément V appela alors à son aide et les prélats et les barons de France, et

le frère du roi, Charles de Valois, pour obtenir de Philippe qu'il renonçât à une satisfaction que l'honneur du Saint-Siége ne permettait pas de lui accorder. Le roi céda et se désista de sa poursuite, s'en remettant au pape et au concile du jugement à rendre sur la mémoire de Boniface. En échange de cet acte de condescendance, Clément V publia une bulle par laquelle étaient révoquées toutes les sentences et constitutions portant préjudice à l'honneur, aux droits et libertés du royaume de France. Il était déclaré en même temps que Philippe, dans ses poursuites contre Boniface VIII, avait obéi à un zèle bon et juste, quoique égaré par l'erreur, et qu'en conséquence ni lui, ni aucun de ses successeurs ne pourraient être à ce sujet jamais inquiétés. Enfin, pour étouffer toute semence de discorde, les sentences et constitutions révoquées devaient être effacées des registres pontificaux, ou livrées aux flammes. Les agents de Philippe le Bel eurent part au bénéfice de la bulle ; Nogaret seul fut condamné à une pénitence illusoire, qu'il n'accomplit jamais; il lui était ordonné de se joindre à la prochaine croisade, pour aller finir ses jours en Terre-Sainte. La tâche du concile était aisée désormais : il ratifia ce que Clément V avait décrété, et après avoir entendu trois cardinaux réfuter avec une victorieuse éloquence l'acte d'accusation de Guillaume de Plasian, il proclama Boniface VIII pape légitime et orthodoxe.

Un des grands desseins de la politique de Philippe le Bel avait été de faire monter son frère, le comte de Valois sur le trône impérial. C'était là, à ce qu'ont

cru plusieurs historiens, cette pensée mystérieuse à l'accomplissement de laquelle il avait lié le pape par la foi du serment sans vouloir la lui révéler. Lorsqu'en 1308, après l'assassinat d'Albert d'Autriche, le roi s'ouvrit à Clément V sur ce nouvel agrandissement qu'il réclamait pour la maison capétienne, il le trouva en apparence fort empressé à lui complaire. Le pape adressa aux sept électeurs de l'Empire une lettre officielle, par laquelle il recommandait Charles de Valois à leurs suffrages; mais il paraît qu'en même temps il leur fit donner, par l'entremise du cardinal de Prato, l'avis secret de faire un autre choix. L'empereur élu (novembre 1308) fut Henri, comte de Luxembourg, vaillant prince, digne par son caractère et ses talents de la couronne mise sur sa tête, mais trop peu riche et trop peu puissant pour balancer en Europe l'ascendant de la maison de France. Il eut grand'peine à se faire reconnaître par les Guelfes en Italie, et ses embarras donnèrent à Philippe le Bel l'occasion qu'il cherchait depuis longtemps de s'emparer de la ville de Lyon. Lyon, titulairement ville relevant de l'Empire, avait joui jusqu'alors d'une sorte d'indépendance républicaine sous la suzeraineté partagée de son archevêque, du chapitre, du roi de France et de l'empereur. Quelques dissensions s'étant élevées entre le prélat et les bourgeois, et à la suite de ces troubles le prévôt du roi ayant été insulté et chassé du château de Saint-Just, Philippe profita de cette circonstance pour envoyer son fils aîné, le roi de Navarre, avec une armée, sous les murs de la grande cité dont il convoitait depuis longtemps la possession. Lyon, malgré les pré-

paratifs qu'elle avait faits pour se défendre, reconnut que la résistance lui était impossible contre les forces royales. Elle se soumit, et ainsi fut réunie à la couronne l'antique colonie romaine, que son florissant commerce et sa richesse firent dès lors la seconde ville du royaume (1312).

Philippe le Bel était au faîte de la puissance. Son gendre le jeune Édouard II, roi d'Angleterre, était déjà entré en lutte avec son orgueilleuse aristocratie; il l'invita à venir à la cour de France, pendant qu'il envoyait Enguerrand de Marigny à Londres, comme médiateur dans la querelle du roi et des barons. L'arrivée d'Édouard à Paris, au printemps de l'année 1313, donna lieu à des fêtes, dans lesquelles le monarque français se plut à étaler un faste inouï. Il en faut lire le détail dans la narration du chanoine de Saint-Victor, le meilleur chroniqueur de cette époque; c'est un témoignage assez frappant des progrès de la richesse publique, même sous un gouvernement qui semblait s'appliquer à en tarir toutes les sources. « Il « n'y a pas souvenir en France, dit le chanoine, qu'on « y ait jamais vu de pareilles fêtes : car tous les com- « tes, les ducs et les barons s'y trouvaient présents : « dans un seul jour, ils changèrent trois fois de vête- « ments. Tous les artisans y marchèrent en proces- « sion, et ceux de chaque métier avaient des ornements « différents.... Toute la ville était tendue de soie et « de lin, et le soir dans chaque rue brillaient des lu- « mières infinies. Les bourgeois par leurs costumes « représentaient le paradis, l'enfer et la procession du « renard, où maintes gens feignaient d'exercer leurs

« métiers, sous le déguisement de divers animaux. Le « jour de la Pentecôte, le roi fit ses trois fils chevaliers, « et nombre de gentilshommes avec eux.... » Suit le détail des festins splendides donnés à la cour, et d'une prise de croix, qui, comme tout le reste, ne fut qu'un spectacle. Après quoi le chroniqueur ajoute : « Le cinquième jour, tous les artisans et les bour- « geois soit à cheval, soit à pied, défilèrent devant les « fenêtres du palais, partant du cloître de Sainte- « Marie, en sorte que le roi et toute la cour purent les « voir passer. On estima qu'il y avait vingt mille « chevaux et trente mille fantassins, chose dont le roi « d'Angleterre et les siens furent grandement ébahis, « ne pouvant croire que d'une seule ville pût partir « une multitude telle et si bien armée. » Un assez grand intérêt, ce nous semble, s'attache à cette peinture, bien que le dernier trait en soit sans doute exagéré.

Cependant quelque chose de sombre et de menaçant se mêlait à l'éclat extérieur de ces prospérités au milieu desquelles s'achevait le règne de Philippe le Bel. Dans sa famille, ce prince ne trouvait que scandale et que honte. Sa fille Isabelle, qu'il avait mariée au roi d'Angleterre, et ses trois brus, Marguerite, reine de Navarre, Jeanne, comtesse de Poitiers, et Blanche, comtesse de la Marche, semblaient rivaliser entre elles à qui se rendrait plus coupable et plus déshonorée. Il fallut par d'horribles enquêtes et des supplices d'une atrocité sans exemple dévoiler aux yeux des peuples les ignominies de la maison royale. En même temps, les nouveaux impôts inventés cha-

que année pour servir aux desseins ambitieux du monarque et entretenir le faste de sa cour soulevaient de plus en plus le mécontentement populaire. Celui qui fut établi, au commencement de l'année 1314, sur toutes les marchandises, et qui devait être acquitté à la fois par le vendeur et par l'acheteur, mit le comble à l'exaspération universelle. Ce ne furent pas seulement de malheureux artisans ou de *chétifs* bourgeois, comme on les appelait, poussés à bout par les rigueurs inouïes du fisc, qui éclatèrent en murmures et en démonstrations séditieuses, ce fut la noblesse de plusieurs provinces qui se confédéra pour résister aux excès de la tyrannie royale, et cette fois les gibets partout dressés, les sanglantes et quotidiennes exécutions ordonnées par Philippe furent impuissantes à détourner l'orage amassé sur sa tête. Les gentilshommes et les communes d'Artois, de Picardie, de Champagne et de Bourgogne avaient souscrit un acte collectif, par lequel, tout en maintenant leur fidèle allégeance au roi, ils s'engageaient les uns envers les autres à repousser « les impositions et au« tres nouvelletés non dûment faites, veulant ne point « perdre leurs honneurs, franchises et libertés pour « eux et pour ceux qui après eux viendraient. » C'était le langage que les barons et les communes d'Angleterre avaient parlé à Jean Sans-Terre et à Henri III. Philippe le Bel qui, à cette heure même, se trouvait sans soldats pour combattre les Flamands soulevés, était à la merci des populations dont il avait épuisé la patience : il lui manquait le nécessaire appui du despotisme, une armée permanente; il fut contraint

de reculer devant la menace de l'insurrection. Dans une assemblée de députés d'un grand nombre de villes, convoquée à Paris, au mois d'octobre 1314, le superbe monarque capitula humblement avec ses sujets du tiers état sur l'impôt des ventes et l'altération des monnaies. Mais ce n'était là qu'une incomplète satisfaction donnée aux griefs nationaux, et la noblesse se tenait toujours prête à entrer en campagne contre la royauté. Ainsi se montrait la fragilité de ce pouvoir, qui, comme nous le remarquions plus haut, résidait tout entier dans la personne du monarque, et n'avait point encore de racines dans les institutions, ni dans les mœurs du pays. Après s'être élevé à une hauteur pareille à celle des despotismes asiatiques, il semblait à la veille de retomber au point où on l'avait vu sous les premiers capétiens. Philippe était en proie tout ensemble à une violente irritation et à une sombre inquiétude. Sans maladie apparente, sa santé commença à décliner, et une chute de cheval qu'il fit à la chasse dans la forêt de Fontainebleau, vint aggraver cet état de langueur et le rendre bientôt irremédiable. Sentant sa fin approcher, il ordonna la suppression de la maltôte et laissa à son fils de sages conseils, soulagement tardif qu'il s'efforçait de donner à sa conscience. Il était âgé de quarante-six ans et en avait régné vingt-neuf, lorsqu'il mourut le 29 novembre 1314.

CHAPITRE XXIII.

LES TROIS FILS DE PHILIPPE LE BEL;
LOUIS X, DIT LE HUTIN (1314-1316); PHILIPPE V, DIT LE LONG (1316-1322);
CHARLES IV, DIT LE BEL (1322-1328).

Au moment où expira Philippe le Bel, une sorte de résistance nationale avait commencé contre les excès de son despotisme. Les trois ordres du royaume, également poussés à bout, avaient fait entendre en même temps leurs menaçantes réclamations, et l'orgueilleux monarque était mort dans le douloureux sentiment de son impuissance à désarmer la ligue qui se formait contre lui. La réaction ne s'arrêta pas, quand il eut cessé de vivre; le pouvoir royal, passé aux mains d'un prince faible et désordonné, sembla y coopérer, au lieu d'y mettre obstacle; en moins de quelques mois, on eût pu croire que les laborieux efforts de trois grands règnes pour la fondation et l'affermissement de la monarchie étaient perdus, et que la France était en plein retour vers l'anarchie féodale. Il n'en était pas ainsi cependant; comme nous l'avons dit plus haut, si la France n'appartenait encore qu'incomplétement au régime monarchique, elle avait cessé d'appartenir au régime féodal; la royauté, sans être parvenue encore à son plein déve-

loppement, n'en avait pas moins fait des progrès trop sûrs et poussé des racines trop profondes, pour être ainsi emportée par un court orage : elle pouvait être affaiblie, mais non plus annulée, comme au temps des premiers capétiens; c'était à elle, au contraire, qu'était l'avenir.

Louis X avait été surnommé *Hutin*, mot emprunté à la langue de ce temps pour signifier le bruit et le désordre. A vingt-cinq ans, il avait encore les caprices et les goûts déréglés de l'enfance, quoique la sévérité de son père l'en eût châtié plus d'une fois. Incapable de gouverner par lui-même, il laissa tout d'abord tomber le pouvoir aux mains de son oncle Charles de Valois, prince dont la bravoure chevaleresque faisait tout le mérite, et qui ayant épousé, avec l'emportement d'un esprit médiocre et d'un caractère violent, toutes les passions et les intérêts de la noblesse féodale, ne songea qu'à lui procurer une revanche éclatante contre ces gens de loi, si favorisés de Philippe le Bel, et agrandis par lui en proportion des agrandissements qu'ils avaient procurés à la royauté.

Le chancelier, Pierre de Latilli, évêque de Châlons, et l'avocat général Raoul de Presle, furent les deux premières victimes livrées à la jalousie et aux rancunes des seigneurs. On les emprisonna et on les dépouilla de leurs biens. Mais il y avait un autre personnage, qui, bien plus avant qu'eux était entré dans la faveur du feu roi, et sur la tête de qui s'étaient amassées des haines bien autrement redoutables. C'était le grand chambellan et le trésorier de Philippe

le Bel, Enguerrand de Marigny. Il est représenté par le chroniqueur anonyme qui a continué Guillaume de Nangis, « comme un homme gracieux, cauteleux, avisé et sage, qui avait été le premier et principal conseiller de Philippe, et avait dirigé les affaires du royaume avec la puissance d'un maire du palais. » Il fut arrêté et enfermé au Temple; tout ce qui avait formé sa vaste clientèle, les officiers employés à la garde du Trésor, les clercs de l'officialité et les laïques de la prévôté de Paris, admis sous son ordre, en quelque qualité que ce fût, au maniement des affaires du roi, eurent le même sort que leur patron. En même temps, un mandement du comte de Valois invita toutes les personnes, riches ou pauvres, qui avaient eu à se plaindre du trésorier durant le cours de son administration, à venir l'accabler de leurs témoignages. On ne s'en fit point faute; car l'impopularité d'Enguerrand était extrême, et cependant après une instruction dirigée contre lui avec toute la clairvoyance d'une haine impitoyable, on ne trouva d'autres griefs à lui imputer que l'altération des monnaies, des violences fiscales et le mauvais maniement des deniers publics : c'étaient des crimes dans lesquels il était très-fondé à dire qu'il n'avait été que le complice de Philippe le Bel. Aussi ses juges lui fermèrent-ils la bouche, quand il voulut répondre à la harangue de Jean d'Asnières, docte clerc, chargé de soutenir contre lui l'accusation. Le jeune roi eut plus de conscience; c'était assez pour lui d'avoir livré la fortune et l'honneur de Marigny à la merci de ses ennemis; il avait décidé de lui sauver la vie

et de l'exiler dans l'île de Chypre, jusqu'à ce qu'il lui plût de l'en rappeler. Mais la haine du comte de Valois n'eût pas été par là assouvie, et pour consommer la perte de sa victime, il lui sut trouver un bien autre forfait. Enguerrand fut accusé d'avoir cherché à se sauver, en se livrant avec sa femme et sa sœur à des conjurations magiques. Nulle époque du moyen âge, à l'égal de celle-là, ne fut possédée de la crainte superstitieuse de la sorcellerie, et le moment approchait où le successeur de Clément V, Jean XXII, allait lui faire une guerre implacable. On prétendit donc que Marigny avait induit un nécroman, nommé Jacques Delor, à fabriquer des images de cire « pour envoûter le roi, ses oncles et ses frères, de telle sorte qu'à mesure que les dites images se seroient fondues, les dits rois et comtes n'eussent fait chacun jour que amenuiser, secher et en brief de male mort mourir. » Il n'y avait homme qui ne fût perdu sous le poids d'une pareille accusation. Louis Hutin retira sa protection à l'infortuné Marigny, et une assemblée de barons réunis à Vincennes le condamna à être pendu. On eut la barbarie de le mener au supplice, en plein jour, à travers les rues de Paris, livré à toutes les insultes de la multitude. « Bonnes gens, se contentait-il de leur répondre. Pour Dieu! priez pour moi. » Il fut accroché à Montfaucon au gibet commun des malfaiteurs (30 avril 1315). La mémoire d'Enguerrand de Marigny n'attendit pas longtemps la réhabilitation qui lui était due. Louis Hutin, par son testament, laissa aux fils du condamné une somme de dix mille livres; l'année suivante (1317), son

corps fut respectueusement détaché du gibet, et reçut les honneurs de la sépulture chrétienne; nous verrons enfin Charles de Valois mourant proclamer plus solennellement encore par ses remords l'innocence de celui qui avait été sa victime.

Pendant que le supplice de Marigny était ainsi accordé, comme une inique satisfaction, aux passions jalouses des seigneurs de la cour, les ligues féodales, qui s'étaient formées dans les diverses provinces contre la tyrannie de Philippe le Bel, arrachaient de leur côté à la faiblesse de son jeune successeur des concessions exorbitantes (mai à décembre 1315). En confondant leurs griefs et s'unissant dans un même effort pour assurer les mêmes garanties à toute la France, ces ligues eussent pu faire ce que les barons anglais avaient fait un siècle auparavant, et se donner une part durable dans le gouvernement du royaume. Mais tout fut local et partiel, tout fut véritablement féodal dans cette réaction; chaque province, suivant l'esprit différent qui animait sa noblesse, imposa à la royauté les conditions qui lui plurent, et au lieu d'une *grande charte*, comme celle d'Angleterre, il y eut la charte aux Normands, la charte aux Bourguignons, etc., trophées illusoires d'une victoire qui ne devait avoir aucune durée. Non contents d'exiger des garanties contre les mesures arbitraires et violentes qui ont signalé le règne de Philippe le Bel, les seigneurs réclament toutes les prérogatives anarchiques dont la sage législation de Louis IX les avait dépossédés. Chose étrange, la plupart le font en prétendant ramener le royaume « aux

bonnes coutumes de monsieur saint Loys. » Il est curieux de voir le fidèle ami du saint roi, le sire de Joinville, à l'âge de quatre-vingt-treize ans, signer l'acte d'association des gentilshommes champenois et revendiquer avec eux l'indépendance des justices seigneuriales, le droit de ne plus faire à ses frais la chevauchée hors du comté, et celui de soustraire ses vassaux aux tailles imposées par le roi. Ce ne sont là que des exigences modérées. Celles de la Picardie sont bien autres; les barons n'y prétendent à rien moins qu'à pouvoir « tous guerroyer les uns aux autres, ne donner trèves, mais chevaucher, aller, venir et estre à arme en guerre et forfaire les uns aux autres. » Les Bourguignons veulent ravoir, quoiqu'un peu plus restreint, le droit de guerre privée; ils repoussent le serment d'*asseurement* et redemandent le gage de bataille : le duc de Bretagne entend que sa justice soit souveraine, et l'échiquier de Rouen veut aussi juger sans appel : Lyon, le Languedoc, l'Auvergne, le Périgord, toutes les provinces ont leur part plus ou moins grande à cette curée immense des concessions arrachées par la noblesse à la royauté; quelques villes même ont trouvé le moyen d'étendre leurs immunités et leurs franchises; à peine Louis Hutin a-t-il eu la force d'ajourner sa réponse à quelques-unes des sommations les plus insolentes qui lui étaient faites. Et, après tout cela, le gouvernement encore qu'affaibli, n'en restera pas moins au roi et au Parlement. La féodalité, victorieuse en apparence, ne reconquerra jamais le terrain qu'elle a perdu; elle pourra encore agiter la France, mais non la posséder.

Philippe le Bel avait légué à son fils une querelle difficile et périlleuse à soutenir, c'était celle où il s'était engagé contre les Flamands, par suite de son ambitieuse prétention de garder les villes situées entre l'Escaut et la Lys, qui ne lui avaient été cédées que temporairement. Louis Hutin, à peine assis sur le trône, somma le comte de Flandre, Robert de Béthune, de venir lui rendre hommage, et sur le refus du vassal rebelle, il le fit déclarer déchu de son fief par la cour des pairs (juin 1315). Mais cet arrêt ne pouvait être validé que par la force des armes, et pour faire la guerre, l'argent manquait au jeune roi, qui ne savait que dissiper dans ses bruyants plaisirs ce qui restait de ressources à la couronne. Ni la protection qu'il vendit chèrement aux marchands italiens et aux Juifs, ni les aides de ses bonnes villes ne lui procurèrent les sommes nécessaires à l'armement royal. C'est alors qu'il publia la fameuse ordonnance par laquelle il appelait à la liberté les serfs de ses domaines, moyennant qu'ils la payassent deniers comptants (3 juillet 1315). Philippe le Bel, quatre ans auparavant, en confirmant l'affranchissement des serfs du Valois, ordonné par son frère, avait donné pour considérant à cette mesure les paroles suivantes : « Attendu que toute créature humaine, qui est formée à l'image de Notre-Seigneur, doit généralement estre franche par droit naturel. » L'ordonnance de Louis Hutin, dans son préambule, invoque également le droit de liberté naturelle appartenant à chaque homme, et elle proclame dans un pompeux langage la volonté du monarque de faire qu'en « son royaume

dit et nommé le royaume des Francs, la chose en vérité soit accordant au nom. » Mais il n'arriva pas ici, ce qui était arrivé au douzième siècle, lorsque le pape Alexandre III, « le grand propugnateur de la liberté italienne, » avait promulgué ces mêmes maximes, au nom de l'Église, pour sanctionner l'affranchissement des républiques lombardes. Les pauvres gens des campagnes ne comprirent en France ni le langage élevé mis dans la bouche du monarque par ses légistes, ni le bienfait même de la liberté qui leur était offerte. Les serfs du domaine royal, sans doute faute de ressources, ne montrèrent nul empressement à se racheter, et il fallut qu'une nouvelle ordonnance obligeât de s'affranchir « ceux qui vouloient mieux demeurer en chétiveté de servitude, que de venir à état de franchise. » Tout porte à croire que la seconde injonction de la royauté n'eut pas plus de succès que la première, et que Louis Hutin tira peu d'argent de cette mesure politique, dont il a tiré tant d'honneur auprès de sa postérité. Honneur que l'impartiale histoire doit bien se garder de lui contester, malgré le motif intéressé qui dicta cette célèbre ordonnance. Elles ne pouvaient être perdues pour l'avenir ces paroles descendant du trône, qui rappelèrent à la société féodale le principe trop oublié de la liberté et de l'égalité chrétiennes.

Louis X cependant, vers la fin du mois d'août 1315, put entrer en campagne contre les Flamands avec une armée égale en nombre à celle qui avait combattu sous son père à Mons-en-Puelle. Mais ce grand appareil de guerre ne lui fut d'aucun profit. Engagés dans

une contrée basse, noyée par des pluies continuelles, les Français firent d'inutiles efforts pour atteindre l'ennemi, et les maladies se mirent bientôt dans leurs rangs. Louis, voyant l'hiver approcher et le découragement gagner son armée, n'eut plus d'autre ressource que de brûler ses tentes et de quitter la Flandre « inglorieux et sans rien faire. » Il avait juré de renouveler la guerre et de venger son affront au printemps de l'année suivante : mais il ne lui fut point donné d'accomplir son serment.

L'état du royaume était alors déplorable. La souffrance des peuples, livrés dans plusieurs provinces, dans celles du nord surtout, aux horreurs de la famine, étaient aggravées par tous les maux de l'anarchie féodale, que les concessions de Louis Hutin avaient recommencé à déchaîner sur la France. Les guerres privées éclataient de toutes parts avec le cortége de leurs désastreuses violences; de toutes parts aussi le faux monnayage avait reparu, avec le droit de fabrication rendu aux seigneurs qui l'avaient réclamé. Nul, plus que Charles de Valois, ne se montrait en cela fidèle aux scandaleux exemples que lui avait légués son frère. Il fallut que la royauté, toute débile qu'elle semblait aux mains de Louis X, fît sentir son action dans cet excès des calamités publiques. Les gens de loi retrouvèrent quelque influence pour mettre un peu d'ordre dans le chaos féodal, et tout d'abord ils s'appliquèrent à faire taire la trop juste clameur de la bourgeoisie des villes, en dictant au roi deux sages ordonnances sur le monnayage (19 novembre 1315, 15 janvier 1316). La circulation des espèces seigneu-

riales, toutes plus ou moins altérées, fut interdite hors des domaines de chacun de ceux qui les avaient émises, et un rapport fixe et régulier fut établi entre la bonne monnaie du roi et celles des trente et un évêques ou barons qui exerçaient le droit de fabrication. Louis Hutin n'eut pas le temps de pousser plus loin cette réaction où il était entraîné, presque malgré lui, contre le désordre qui était son ouvrage. La mort vint le frapper au milieu des plaisirs imprudents de sa jeunesse (5 juin 1316). Il était âgé de moins de vingt-sept ans, et laissait après lui l'embarras d'une succession incertaine.

La première femme de Louis Hutin, Marguerite de Bourgogne, ne lui avait donné d'enfant qu'une fille, du nom de Jeanne, reconnue légitime, malgré le supplice infligé à sa mère pour cause d'adultère. Clémence de Hongrie, épousée par le roi en secondes noces, au mois d'août 1315, était enceinte lorsqu'il mourut. Si l'enfant qu'elle portait dans son sein était un fils, la question de la succession au trône était toute résolue; il n'y avait à pourvoir qu'à la régence du royaume. Mais si elle donnait le jour à une fille ou à un enfant mâle qui ne vécût point, l'hérédité royale devenait alors un problème difficile et tout nouveau à résoudre. A qui devait échoir la couronne, à la princesse Jeanne, fille de Louis Hutin, ou au frère de ce prince, Philippe, comte de Poitiers?

Il n'y avait rien qui fît loi dans la matière. A ne consulter que la coutume féodale, la succession féminine eût du prévaloir. On en avait vu nombre d'exem-

ples, et à cette heure même, Philippe s'efforçait de faire triompher ce principe dans le grand fief d'Artois, en faveur de la comtesse Mahaut, sa belle-mère. Mais ici sa politique fut toute autre. Il était à Lyon, occupé à mettre un terme au long et scandaleux interrègne du trône pontifical, lorsqu'il y apprit la mort de son frère. A peine arrivé à Paris, où son oncle Charles de Valois avait tenté sans succès de le gagner de vitesse en s'emparant de la régence, Philippe le Long alla s'établir au Louvre, et d'une main résolue se mit en possession de tous les pouvoirs de la royauté. Puis, ayant convoqué les barons du royaume, il fit décider par eux que, si la reine Clémence donnait le jour à un fils, ce serait à lui qu'appartiendrait la régence jusqu'à la majorité du roi; que, si au contraire, elle accouchait d'une fille, il succéderait alors à l'héritage de la couronne. Sur ce dernier point toutefois il ne paraît pas que la décision des barons ait eu le caractère absolu et définitif que lui prête le chanoine de Saint-Victor; car Philippe, pour mieux assurer ses droits, conclut un traité de la singularité la plus étrange avec Eudes IV, duc de Bourgogne, oncle de la princesse Jeanne. En vertu de ce traité, il s'engageait, au cas où Clémence deviendrait mère d'une fille, à remettre à cette jeune princesse et à sa sœur aînée Jeanne leur héritage entier de Navarre et de Champagne, sauf à elles, « quand elles seroient venues à droit âge de se marier, de lui faire quittance de tout le remenant du royaume de France, que s'il ne leur plaisoit point de faire cette quittance, elles devoient revenir à leur droit. » La royauté était ainsi

aux mains de Philippe une sorte de dépôt, qui, à un jour donné, pouvait être remis en litige, sujet à mutation ou à partage. Mais la question, mal résolue en droit par ce bizarre arrangement, ne tarda pas à l'être en fait. Le 15 novembre 1316, Clémence de Hongrie mit au monde un enfant mâle, qui reçut le nom de Jean, et dont la vie et le règne durèrent six jours. Philippe porta lui-même le petit roi mort au tombeau, et n'eut plus d'autre soin que celui de se faire reconnaître pour son successeur.

Il convoqua pour le 9 janvier 1317 à Reims, les pairs et les barons de France, afin d'assister à la cérémonie de son sacre; leur présence devait être la solennelle consécration de ses droits, mais un grand nombre d'entre eux lui fit défaut, et à leur tête son frère Charles le Bel, comte de la Marche. Le duc de Bourgogne alla plus loin; il protesta formellement en faveur des droits de sa nièce Jeanne, et défendit à l'archevêque de Reims de procéder à l'onction royale. Philippe ne se laissa point arrêter par cette opposition, non plus que par la malveillante attitude de ses deux oncles le comte de Valois et le comte d'Évreux; en l'absence de tous les grands vassaux ce fut la comtesse Mahaut, sa belle-mère, qui tint la couronne durant la cérémonie. Ainsi revêtu du caractère sacré de la royauté, Philippe en appela du mauvais vouloir des barons réfractaires à l'assentiment national, et demanda la sanction de ses droits aux États généraux du royaume. L'assemblée se réunit à Paris le jour de la Purification, plus nombreuse qu'aucune des précédentes : si le Languedoc et les

provinces les plus éloignées de la capitale se montrèrent peu soucieuses d'y envoyer leurs députés, la bourgeoisie parisienne s'y porta en foule, et ne craignit pas de se constituer comme la représentation de toute la France. Il n'y eut qu'une voix pour approuver le couronnement du nouveau roi, et lui prêter serment d'obéissance. L'adhésion des docteurs de l'Université fut également unanime; le pape Jean XXII y joignit bientôt la sienne, et le roi d'Angleterre Édouard II, en s'excusant de n'être point venu remplir au sacre ses devoirs de duc d'Aquitaine, reconnut ce principe de l'inhabilité des femmes à succéder au trône de France, contre lequel ses successeurs devaient protester d'une manière si opiniâtre et si sanglante. L'autorité de Philippe le Long ne fut plus dès lors contestée par personne; Eudes IV, moyennant la cession qui lui fut faite de la comté de Bourgogne, sacrifia honteusement les droits de sa nièce; le comte de la Marche se soumit à son frère, dont il était devenu l'héritier par la mort du fils unique du roi, et tous les barons vinrent les uns après les autres apporter leur serment d'allégeance. Ils avaient été devancés par les villes qui, du nord au midi du royaume, s'étaient empressées de suivre l'exemple de Paris. Ainsi commença à s'établir un principe dont l'application n'avait pas été jusqu'alors réclamée par les circonstances, et qui, destiné à être remis en question sur les bancs des docteurs et sur les champs de bataille, devait entrer victorieusement dans le droit public de la France et durer autant que la monarchie. Pour lui prêter une antiquité qu'il

n'avait pas, les savants de cette époque imaginèrent d'en rechercher la trace première dans un texte faussement interprété de la législation barbare des Franks Saliens, et la loi qui interdisait la succession des femmes à la couronne prit fort mal à propos le nom de *loi salique*. Froissart, le plus illustre de nos chroniqueurs du moyen âge, commentait cette prétendue loi au siècle même où elle s'établit, en disant : « Le royaume de France est si noble, qu'il ne peut aller à femelle. » Une variante, plus discourtoise encore pour le sexe, disait : « si noble, qu'il ne peut tomber en quenouille. » Cependant la couronne d'Angleterre et celles des royaumes espagnols, que les femmes étaient aptes à porter, ne manquaient ni de noblesse, ni de puissance. Le mot de Froissart n'est que l'expression du préjugé chavaleresque, pour qui le droit de l'épée passait avant tout autre. Il vaut mieux attribuer l'honneur de cette salutaire institution au bon sens national, qui, dans une circonstance solennelle, avertit instinctivement clercs, nobles et bourgeois de l'importance souveraine qu'il y avait pour la France, à ce que les femmes, en faisant partager leur trône à des maris étrangers, ne fissent jamais prévaloir des influences et des intérêts contraires à ceux du pays.

Philippe le Long trouva le royaume mis en confusion par la réaction qui s'était faite contre le règne violent de son père, et que Louis Hutin avait précipitée plutôt que contenue. Ces deux ans d'anarchie avaient ramené dans les esprits le besoin de l'ordre. Il fallut, pour le rétablir, recourir aux mains qui

l'avaient fondé, à ces légistes naguère si persécutés, et l'on ne tarda pas à voir Latilli sortir de sa prison et Raoul de Presle rentrer anobli dans ses fonctions d'avocat général. Avec ces conseillers et avec d'autres tels qu'Étienne de Maréges et Pierre de Blève, Philippe reprit activement l'œuvre de son père, sans imiter ses excès tyranniques, et peut-être nos historiens n'ont-ils pas tenu assez de compte des efforts faits par ce prince pour la bonne administration du royaume pendant les courtes années de son règne. C'étaient assurément des actes d'une politique aussi ferme que sage, que de retirer aux seigneurs le droit de battre monnaie, dont ils venaient de faire un si criant abus, que d'annuler la plupart des largesses exorbitantes faites par la faveur sous les deux précédents règnes, que d'introduire dans le droit public de la monarchie l'inaliénabilité du domaine royal, que de créer enfin la Chambre des comptes, destinée à garantir la meilleure gestion des finances. S'il y a d'étranges minuties dans les ordonnances qui règlent le gouvernement de l'intérieur de l'*hôtel du roy*, si l'on s'étonne de voir Philippe se prescrire à lui-même d'aller chaque matin à la messe, défendre à ses officiers de lui parler pendant qu'il y assiste, spécifier la manière dont son lit devra être fait, etc., encore faut-il reconnaître dans cette manie de réglementer le besoin d'échapper au désordre qui régnait à la cour, et de réagir contre l'anarchie domestique tristement favorisée par l'esprit brouillon de Louis Hutin. Les ordonnances relatives à la constitution du Parlement ont un caractère plus sérieux et plus pratique ; elles

garantissent à ce grand corps l'indépendance absolue de ses jugements : la justice devra avoir son cours, décréta Philippe « non contrestant toutes concessions, ordonnances et lettres royaux à ce contraires; » et ce fut un éclatant témoignage de la souveraine autorité de cette justice que le supplice du prévôt royal de Paris, Henri Caperel, pendu au gibet de Montfaucon, pour y avoir fait accrocher un pauvre innocent à la place d'un riche, condamné à mort pour homicide. Il faut citer aussi parmi les importantes mesures qui signalèrent l'administration de Philippe le Long l'organisation militaire qu'il donna à ses bonnes villes, les voulant *garnies d'armes déposées en lieu sûr*, et leur nommant un capitaine *en chaque baillie ou contrée*. Malheureusement, ce goût de l'ordre et de la règle, inspiré à Philippe par les légistes, ne s'accordait guère avec la condition d'une royauté dont les pouvoirs étaient mal définis et les ressources incertaines; aussi l'arbitraire vint-il plus d'une fois se substituer aux équitables dispositions de ses ordonnances, et la dureté des mesures fiscales qui marquèrent la fin de son règne fit grandement déchoir sa popularité.

Philippe cependant eut l'honneur de terminer avantageusement la querelle que son père et son frère lui avaient léguée avec les Flamands. Les peuples de Flandre ne portaient plus dans cette guerre l'ardeur dont ils avaient été animés à Courtray et à Mons-en-Puelle, lorsqu'il s'était agi de leur indépendance; c'était leur comte Robert de Béthune qui s'obstinait à guerroyer, pour ravoir ses villes qu'il accusait Phi-

lippe de détenir injustement. Mais Gand, Bruges et les autres grandes communes étaient fatiguées d'une lutte aussi prolongée, en même temps qu'épuisées par les ravages d'une cruelle épidémie; elles forcèrent leur comte de se rendre à Paris, pour y porter au roi son hommage (avril 1320). Le vieux Robert essaya vainement d'y mettre pour condition la restitution de Béthune, de Douai et de Lille; Philippe jura et fit jurer à tous les princes de son sang de ne jamais les lui rendre, et la crainte de voir ses redoutables communes se révolter contre lui, obligea le comte de Flandre de renoncer à la clause qu'il prétendait mettre à son serment d'allégeance. Le mariage de son petit-fils avec une fille du roi de France fut une des garanties de la paix rétablie entre eux.

Mais à cet heureux événement d'autres succédèrent bientôt, empreints du plus sinistre caractère, et faits pour accréditer dans l'esprit des peuples la croyance à une sorte de fatalité mystérieuse qui pesait sur toute la descendance de Philippe le Bel.

On vit d'abord se renouveler sur plusieurs points du royaume la grande émeute des Pastoureaux, châtiée soixante-dix ans auparavant par Blanche de Castille. L'ère des croisades était close; mais dans les conciles, comme dans les cours plénières des rois, on ne cessait point de parler d'un nouvel effort à faire pour reconquérir la Terre-Sainte, et ce qui n'était là qu'un langage convenu pour donner à la conscience publique une apparente satisfaction était encore pris au sérieux parmi les simples et les ignorantes populations des campagnes. On revit donc alors, ce qui

avait eu lieu pendant la captivité de saint Louis, de pauvres pâtres, dont la crédulité avait été séduite par quelques imposteurs, et qui s'étaient amassés par milliers pour marcher, sous l'étendard de la croix, à la recouvrance de Jérusalem. Mal vêtus et les pieds nus pour la plupart, ils défilaient, deux à deux et en silence, à travers les villes et les villages, recevant leur pain de la charité publique. Mais cette innocente armée de mendiants ne tarda pas à se grossir d'une foule de *ribauds*, et de *routiers*, hommes de proie accoutumés à la violence et au pillage, et les excès commencèrent. Paris en fut le théâtre : le prévôt de la ville, qui voulait leur interdire l'entrée du Châtelet, fut précipité du haut des degrés; le roi, de sa tour du Louvre, put voir ces bandes séditieuses se ranger en bataille dans le Pré-aux-Clercs, et attendre résolûment qu'on les vînt attaquer. On les laissa s'écouler vers les provinces méridionales, suivant à peu près la route des anciens Pastoureaux, et partout marquant leur passage par la dévastation et l'incendie. Les Juifs étaient surtout l'objet de leur rage fanatique. Il fallut, pour délivrer le Languedoc de ce fléau, que le pape, tremblant dans son palais d'Avignon, frappât les prétendus croisés d'anathème, en même temps que les sénéchaux de Beaucaire et de Carcassonne leur donnaient la chasse, comme à des bêtes fauves. Grand nombre de ces malheureux, acculés et bloqués dans la plaine marécageuse d'Aigues-Mortes, périrent de faim et de maladie; d'autres furent pendus par centaines aux arbres de la campagne de Toulouse (1320).

Au même temps, les bûchers se dressaient pour

punir un crime souvent imaginaire, mais qui semblait n'en inspirer que plus de terreur. De toutes parts, on n'entendait parler que de sorcellerie, de conjurations magiques, de pactes effroyables conclus avec le démon. Le pape Jean XXII, successeur de Clément V, pontife aussi remarquable par la vigueur de son caractère que par la rare étendue de son savoir, paraissait plus que personne imbu de cette croyance superstitieuse : il en a laissé la preuve frappante dans la lettre qu'il écrivit en 1317 à l'évêque de Fréjus, et bien plus encore dans les rigueurs exercées contre Hugues Géraud, évêque de Cahors, prévenu d'avoir attenté aux jours du pape par des sortiléges. Ce fut au milieu de cette sombre inquiétude des esprits, partout atteints de la frayeur contagieuse de la magie, qu'un bruit sinistre vint tout à coup à se répandre. Comme le roi se rendait à Poitiers pour y tenir les États généraux du royaume (14 juin 1321), l'avis lui fut donné qu'un complot avait été formé par tous les lépreux pour empoisonner les sources et les puits de l'Aquitaine. On attribuait à ces infortunés la pensée d'étendre ainsi sur toute la France l'horrible maladie qui les retranchait de la société.

Tant qu'avaient duré les croisades, et que la lèpre, comme le fer des Sarrazins, avait été un des périls journaliers des champions de la croix, ceux qui revenaient atteints de cet impur fléau de l'Orient avaient été, en Europe, l'objet d'une religieuse compassion. En mettant au ladre le drap funèbre sur la tête et lui jetant sur les pieds une pelletée de terre, en célébrant sur lui une messe, après laquelle il était déclaré so-

lennellement mort au monde, l'Église le recommandait à la commisération des fidèles et lui donnait part au respect qu'elle exige pour les trépassés. Les léproseries étaient des asiles consacrés par la religion presque à l'égal des cimetières. Mais depuis que les guerres saintes avaient cessé d'envoyer de nouvelles recrues à ces tristes demeures, et que la lèpre ne sortait plus de leur enceinte, les malheureux qui y étaient renfermés semblaient avoir perdu tous leurs droits à la piété publique. Ils formaient un peuple à part, vivant en famille et se transmettant de génération en génération, avec leur affreuse maladie, le dégoût et l'horreur qu'elle inspirait. Le lépreux, à charge à la société qui le nourrissait, n'était plus pour elle qu'un être malfaisant, qu'un ennemi. On le crut aisément coupable. Philippe le Long s'en remit uniquement à la torture du soin d'informer sur la vérité du complot qui lui avait été dénoncé, et après des aveux obtenus, comme ceux qu'on avait arrachés aux Templiers, grand nombre de lépreux furent livrés aux flammes. L'ignorance populaire accueillit volontiers les bruits les plus ridicules comme preuves de l'empoisonnement. Ce n'était pas tout; en s'enfonçant dans la recherche du crime, on en arriva à l'évocation d'un autre fantôme, dont les imaginations conçurent plus de frayeur encore, et pour le conjurer, la France fut couverte de nouveaux supplices. On prétendit que c'étaient les Juifs qui, à l'instigation du roi Maure de Grenade, l'implacable ennemi de la chrétienté, avaient suggéré aux lépreux l'idée de leur monstrueux complot, et sur tous les points du royaume, dans le Midi

surtout, des milliers d'hommes et de femmes de cette race proscrite périrent par le feu. Plusieurs de ces misérables reçurent la mort avec l'exaltation délirante du fanatisme. Il est difficile de croire que tout ait été imaginaire dans cette vaste conjuration dont la France fut si étrangement épouvantée, et l'on conçoit assez aisément que parmi les lépreux et les Juifs frappés d'une telle proscription, quelques âmes ulcérées aient pu mettre en commun leurs griefs, et former contre la société qui les rejetait de noirs projets de vengeance. Mais le sens commun répugne à admettre la réalité d'une trame qui se soit étendue à tout le royaume, et l'on s'afflige de voir Philippe le Long, aussi crédule et aussi violent que la multitude, achever son règne au milieu des sanglantes exécutions qui avaient souillé celui de son père. L'explosion menaçante du mécontentement public causé par le fardeau croissant des impôts, complétait cette triste ressemblance. Philippe cependant languissait livré aux atteintes d'une dyssenterie qui le minait lentement, et contre laquelle l'art des médecins, les prières du clergé et l'attouchement des plus saintes reliques étaient également impuissants. Il mourut le 3 janvier 1322, âgé de moins de trente ans, et ne laissant après lui que des filles.

La cause de l'hérédité masculine était désormais gagnée; ç'avait été le plus signalé bienfait du règne de Philippe le Long. Charles le Bel succéda donc sans obstacle à son frère : il était destiné à ne paraître,

comme lui, que peu d'années sur le trône, et laisser moins de souvenirs encore que lui à l'histoire. De toutes les mesures qu'il prit et que nous trouvons consignées *au recueil des ordonnances*, il n'y en a guère qui aient pour but le bien public; il est en cela le digne fils de Philippe le Bel; le peu qu'il fait pour l'intérêt du royaume est uniquement calculé dans celui de son despotisme. Aussi lui sut-on moins de gré qu'on ne l'eût dû peut-être du grand coup frappé par la justice royale contre le sire Jourdain de l'Isle, un des plus puissants barons du midi de la France. Il n'y avait sorte de crime dont ce seigneur ne se fût rendu coupable, et il y avait mis le comble en assommant le sergent qui lui apportait la citation du Parlement, avec le bâton même, aux armes du roi, dont cet officier se servait dans l'exercice de son ministère. Ce fut en vain qu'il essaya d'intimider le Parlement, en venant à Paris, au milieu d'un pompeux cortége de comtes et de barons d'Aquitaine : il fut condamné à mort et traîné à la queue des chevaux jusqu'à Montfaucon, où il fut pendu au gibet commun des malfaiteurs. Il y avait là pour les gens de loi une éclatante revanche de l'inique exécution d'Enguerrand de Marigny (mai 1323). En mettant à la charge des villes et des villages la subsistance de ce qui avait survécu des infortunés lépreux, et en vendant au reste de la race proscrite des Juifs le droit d'emporter hors du royaume les débris de leurs richesses, Charles le Bel fit quelque chose d'équitable et d'humain, mais qui lui profita peu dans l'opinion populaire, parce que le génie fiscal y avait sa part, et qu'au même temps

d'ailleurs il recommençait la ruineuse pratique de l'altération des monnaies. On ne lui tint pas plus de compte du soin qu'il eut de remettre la couronne en possession des domaines *mal aliénés*, parce qu'il comprit dans ces domaines tous les offices, de quelque nature qu'ils fussent, concédés par son frère, pour en trafiquer ensuite deniers comptants. Si enfin il flatta un moment le pape et le clergé du royaume de la promesse de son prochain départ pour la croisade, ce ne fut qu'afin d'obtenir pour quatre ans le décime des biens ecclésiastiques. Sa seule politique semble être de faire argent de tout, et le continuateur de Guillaume de Nangis résume le jugement qu'il porte sur le règne de ce prince en disant « qu'il marcha sur les traces » de son père contre le bien public, et causa au « royaume des dommages innombrables. »

Cependant, l'intervention de Charles IV dans les affaires de Flandre et dans celles d'Angleterre montra ce que la France avait conservé de la prépondérance que lui avaient donnée au dehors saint Louis et Philippe le Bel.

La succession du comté de Flandre était disputée entre Louis de Crécy et Robert de Cassel, l'un petit-fils, l'autre fils cadet de Robert de Béthune, mort en 1323. Louis de Crécy était l'héritier légitime, en vertu du droit de représentation ; mais son oncle prétendait que ce droit était sans vigueur en Flandre. Charles le Bel fit adjuger à Louis de Crécy la succession flamande par un arrêt du Parlement (1324); nouveau témoignage de l'importance politique qu'avait

prise ce grand corps. Mais à peine investi de son héritage, le jeune comte commença par son mauvais gouvernement à s'aliéner l'esprit des communes flamandes. Il avait été élevé à la cour de France et y avait puisé le hautain préjugé de la chevalerie contre les bourgeois, oubliant que c'étaient ces corps de métiers qui avaient rendu la Flandre à son aïeul. Comme il ne prétendait rien moins que les tailler à merci, ils demandèrent, en gens qui n'étaient pas faits à ce régime, des comptes à ses percepteurs, et une députation des communes vint le trouver à Courtray pour le sommer de les leur faire rendre. Il leur répondit en livrant aux flammes le faubourg de la ville où logeaient leurs députés. Ce fut le signal immédiat d'un soulèvement populaire, dans lequel les gentilshommes de la suite du comte furent tous tués ou pris, et lui-même saisi, puis emmené captif à Bruges (juin 1325). Il y resta enfermé près de dix-huit mois, pendant que Robert de Cassel était proclamé comte à sa place par le suffrage presque unanime de la bourgeoisie flamande. Gand seule, rivale de Bruges, resta fidèle, avec la noblesse du pays, à son seigneur emprisonné. Ce fut à grand'peine que le roi de France, par sa haute médiation, obtint des fières communes de Flandre qu'elles remissent Louis de Crécy en liberté et lui rendissent leur obéissance, au prix du serment qu'il leur prêta de respecter désormais leurs franchises et de forcer Gand à entrer dans leur confédération (novembre 1326). Mais, à peine libre, le comte Louis courut à Paris pour y demander justice de la violence et des outrages qui lui avaient été faits. Le

Parlement reçut son appel et annula le traité par lequel il s'était lié à ses sujets. Le roi, en même temps, leva des troupes pour prêter main-forte à l'arrêt du Parlement, et annonça l'intention de châtier l'audace séditieuse des communes flamandes si elles ne recevaient sans condition leur seigneur. Ce n'était pas le courage qui manquait à la belliqueuse bourgeoisie de Flandre ; mais lorsqu'elle vit Louis de Crécy soutenu à la fois par les armes françaises et par la noblesse du comté, jointe aux Gantois, elle recula devant le double péril de la guerre civile et de la guerre étrangère, et consentit, en payant rançon au roi et au comte, à racheter le maintien de ses libertés.

Le roi d'Angleterre Édouard II, livré à d'indignes favoris, défendait avec peine sa couronne avilie contre les rivalités de ses barons. L'orgueil anglais ne lui pardonnait pas la défaite de Bannockburn qui avait rendu à l'Écosse son indépendance (1314); un nouvel échec, subi à Blackmoor, dans le comté d'York, et suivi d'une trêve humiliante accordée par Robert Bruce à l'Angleterre (1328), avait mis le comble au mépris des sujets pour leur roi. C'était pour Charles le Bel une occasion qu'il ne négligea pas d'empiéter chaque jour sur la domination britannique en Aquitaine. Une querelle de frontières étant venue à éclater en 1323 entre les sénéchaux des deux couronnes, le roi de France n'hésita pas à envoyer une armée sous les ordres du comte de Valois et de son fils Philippe, pour envahir le duché. Au lieu de prendre les armes, le lâche Édouard ne sut que faire entendre ses plaintes

auprès du pape et des cardinaux, du roi d'Aragon et du duc de Bretagne, puis il se laissa persuader de remettre ses intérêts à sa femme Isabelle de France, qui alla à Paris traiter de la paix, et y fut bientôt rejointe par le jeune Édouard, comte de Chester, chargé de prêter, au nom du roi son père, le serment de foi et hommage entre les mains de Charles le Bel (septembre 1325). Cette négociation une fois achevée, la reine Isabelle refusa de ramener son fils en Angleterre. Aussi déshonorée par sa scandaleuse impudicité que l'était le roi son mari, et animée contre lui d'une haine implacable, elle ne songeait qu'à le perdre, et le jeune Édouard, à peine âgé de quatorze ans, était l'instrument dont elle comptait se servir pour le précipiter du trône. Charles le Bel n'accorda d'abord qu'une secrète assistance aux projets de sa sœur, feignant de l'éloigner de sa cour, et se contentant de lui fournir de l'argent pour soudoyer en Hollande des bandes d'aventuriers destinés à envahir l'Angleterre. Mais il ne tarda pas à lever le masque, et le 16 août 1326 il lança sa déclaration de guerre contre Édouard. Pendant qu'il attaquait la Guyenne, Isabelle, avec son fils et Jean de Hainaut, qui commandait la petite armée, était débarquée près de Harwich, dans le comté de Suffolk. Au bout de peu de jours, cette armée se grossit de la nation soulevée tout entière pour s'affranchir du joug indigne qui pesait sur elle. Le favori d'Édouard II, Hugues le Despencer, fut livré publiquement à un supplice horrible (novembre 1328), et le roi lui-même, enfermé au château de Berkeley, y fut, quelques mois après,

mis à mort par deux scélérats chargés de sa garde (octobre 1327). Isabelle se flattait de régner au nom de son fils qu'elle avait fait couronner, et Charles le Bel, à son tour, se promettait, par le moyen de sa sœur, de tenir l'Angleterre sous sa dépendance. Ils ne se doutaient point que leurs efforts communs venaient de hâter l'avénement au trône du plus redoutable ennemi de leur maison. Un traité, signé le 31 mars 1327, rendit au jeune monarque tout ce qui avait été enlevé à son père en Aquitaine.

Charles IV entretint un moment une autre illusion; il crut pouvoir se saisir de la couronne impériale, mal affermie sur la tête de Louis de Bavière, excommunié par Jean XXII. Mais ni les foudres pontificales, ni les trésors de la France répandus en Allemagne, ni l'assistance du roi Jean de Bohême et du duc Léopold d'Autriche, ne profitèrent à l'ambition malencontreuse du roi de France, et au mois de mars 1326 la diète germanique reconnut Louis de Bavière comme légitime empereur. Peu avant que se terminât ainsi cette obscure intrigue, qui fit peu d'honneur a Charles le Bel, il avait vu son oncle, Charles de Valois, descendre au tombeau (16 décembre 1325). Atteint de paralysie, ce prince eut à endurer de longues souffrances, que ses remords aggravèrent. En distribuant aux pauvres de Paris d'abondantes aumônes, il leur demandait des prières pour son âme, mais en demandait en même temps pour celle d'Enguerrand de Marigny qu'il se reprochait d'avoir envoyé innocent au supplice. Le comte de Valois laissait un fils que nous verrons tout à

l'heure porter la couronne. Une autre branche de la maison royale, réservée plus tard à de hautes destinées, était, à cette même époque, agrandie par Charles IV. Ce fut dans l'année 1327 que la seigneurie de Bourbon fut érigée en duché-pairie, en faveur de Louis, comte de Clermont, petit-fils de Saint-Louis. Désormais le titre de duc de Bourbon est celui que les aînés de cette branche porteront dans l'histoire.

Charles le Bel avait été marié trois fois. Peu de temps après son avénement au trône, voulant éviter le sort de ses deux frères « trespassés sans hoirs mâles, » il avait fait casser, sous prétexte de parenté, son mariage avec Blanche de Bourgogne, depuis huit ans prisonnière au Château Gaillard, et avait épousé Marie de Luxembourg, fille de l'empereur Henri VII (septembre 1322). Cette princesse mourut en lui donnant un fils qui ne vécut pas (avril 1324). Charles, toujours dans l'espoir de perpétuer sa race sur le trône, se maria trois mois après avec sa cousine Jeanne, fille de Louis, comte d'Évreux, second frère de Philippe le Bel. Elle était enceinte, lorsque le jour de Noël de l'année 1327, le roi son mari tomba malade au Château de Vincennes. « Il souffrit longuement, dit la chronique, et mourut la veille de la Purification de la sainte Vierge » (1er février 1328), laissant encore une fois en suspens la succession à la couronne. Il n'était âgé que de trente-quatre ans. En voyant ainsi tomber coup sur coup ces trois rois à la fleur de l'âge, sans héritier de leur sang pour monter après eux sur le trône, les peuples purent

croire aux effets redoutables de la malédiction de Boniface VIII, et à un arrêt de la justice divine qui s'appesantissait sur la race condamnée de Philippe le Bel.

BRANCHE DES VALOIS.

CHAPITRE XXIV.

RÈGNE DE PHILIPPE VI, DIT DE VALOIS (1328-1350).

Philippe le Long, en succédant à son frère Louis Hutin, avait inauguré, en France le principe de la *loi salique*. Cependant, comme l'avénement des Valois donna à ce principe une nouvelle et plus éclatante consécration, il est passé en usage d'en faire commencer le règne avec le leur, et d'en identifier le triomphe avec celui de cette branche de la maison capétienne. C'est qu'alors la question de la succession au trône acquit toute la grandeur d'une question d'existence nationale, et qu'il ne s'agit plus seulement pour la France de savoir si elle reconnaîtrait aux femmes et à leurs descendants le droit de régner sur elle, mais si, en vertu de ce droit, elle deviendrait une province de l'Angleterre. Sanglant débat qui ne devait pas durer moins de cent années !

Comme la veuve de Louis Hutin, Jeanne d'Évreux restait enceinte après la mort du roi son mari. Jusqu'au jour où serait connu le sexe de l'enfant qu'elle devait mettre au monde, il fallait pourvoir au gouvernement du royaume, et la question de la régence fut soumise aux barons assemblés. Deux compétiteurs se la disputèrent; Philippe, comte de Valois, neveu de Philippe le Bel, et le jeune Édouard III, roi d'Angleterre, petit-fils de ce même prince, par sa mère Isabelle de France. Les docteurs en droit civil et canonique furent consultés : chacun des deux rivaux trouva parmi eux ses partisans. Ceux d'Édouard soutenaient que, Isabelle n'étant exclue du trône qu'en raison de son sexe, les droits de la naissance passaient à son fils contre qui la même cause d'exclusion n'existait pas. Ceux du *royaume de France* (ainsi la chronique appelle-t-elle les organes de la majorité nationale, qui repoussaient la domination étrangère) répondaient qu'Isabelle, par cela seul qu'elle était femme, n'étant point apte à succéder, ne pouvait par conséquent transmettre à son fils un droit qu'elle n'avait point pour elle-même. Ils ajoutaient qu'en se plaçant même au point de vue de la successibilité féminine, Édouard n'était point l'héritier légitime, ses droits étant primés par ceux du jeune Philippe de Bourgogne, né du duc Eudes IV et de Jeanne de France, fille de Philippe le Long, comme aussi par ceux de la comtesse d'Évreux, fille de Louis Hutin. Le baronnage, et avec lui l'Université, se décidèrent en ce sens. Philippe de Valois fut donc reconnu régent de France; pour la seconde fois le sentiment

public se déclara avec la même énergie contre la succession des femmes à la couronne.

Philippe de Valois, dans l'attente de l'événement décisif des couches de la reine, s'efforça de populariser sa courte régence. Son ordonnance pour la réforme du Châtelet fut accueillie avec faveur par la bourgeoisie de Paris, à qui elle promettait une justice moins oppressive et moins dispendieuse. Mais la satisfaction principale qu'il donne à l'opinion populaire fut la condamnation d'un de ces financiers, toujours en butte aux haines de la multitude. Pierre Rémy, trésorier du feu roi Charles le Bel, eut le sort d'Enguerrand de Marigny, et sa dépouille enrichit le régent. La sentence barbare portée contre Rémy n'était pas encore exécutée, lorsque le 1er avril 1328 la reine Jeanne d'Évreux mit au monde une fille, et que le régent devint roi.

L'avénement de Philippe de Valois au trône fut salué par les acclamations unanimes des seigneurs de France. En lui, comme auparavant en son père et plus tard en son fils, semblaient en effet se personnifier toutes les qualités et tous les défauts de la noblesse féodale, vaillance et courtoisie chevaleresques, goût de l'éclat et de la magnificence, mais en même temps témérité présomptueuse, folles habitudes de prodigalité, insouciance dure et méprisante de tout ce qui était au-dessous d'eux. Il était dans la destinée des princes de cette race de donner de la gloire, mais de causer aussi bien des malheurs à la France.

Le règne de Philippe de Valois eut un début éclatant. Le 29 mai 1328, le comte de Flandre s'était

présenté au sacre royal à Reims, avec le pompeux cortége de quatre-vingt-six chevaliers, tous revêtus de sa livrée. Mais ce n'était que l'escorte d'un fugitif. En même temps qu'il apportait au nouveau roi son hommage, le comte Louis venait lui demander aide contre ses grandes communes de Bruges, d'Ypres et du Franc, que les incorrigibles excès de sa tyrannie avaient soulevées, et qu'il était impuissant à réduire par lui-même. Philippe ne lui fit pas attendre ses secours : il était heureux de cette occasion de rassembler tout le baronnage de France sous sa bannière, et jaloux de donner une sanction de plus à ses droits par la victoire. L'ardeur de la noblesse répondait à la sienne; c'était toujours un grand bonheur pour les gentilshommes que d'humilier l'orgueil républicain de ces communes de Flandre, aussi puissantes et plus riches qu'eux. Nulle autre guerre ne leur promettait à un égal degré les jouissances de la jalousie et de la haine assouvies jointes aux profits de la victoire. C'est avec l'intérêt le plus vif qu'on voit respirer toutes leurs passions dans les récits de Froissart, le grand chroniqueur, l'on peut dire le grand peintre de cette époque. Froissart est, à proprement parler, l'historien de la noblesse, telle qu'elle était au quatorzième siècle, se disant et se croyant la chevalerie. Clerc savant et lettré, il a profité du privilége de son habit et de son talent pour aller de château en château interroger sur les événements importants du temps où il vivait ceux qui ont pu y prendre quelque part. Maintes fois il lui est arrivé de se transporter sur les lieux mêmes où, dit-il,

« j'ai été converser, pour en mieux savoir la vérité. » Cette vérité n'est pas pour lui l'exactitude matérielle des faits, leur date précise, leur rigoureux enchaînement; c'est l'impression qu'ils ont laissée aux acteurs ou aux témoins, la couleur dont ils se sont teints devant leur imagination; selon l'excellent jugement de Fénelon, « il est peu exact et judicieux, mais il peint naïvement tout le détail. » Les belles apertises d'armes dans les tournois ou dans les batailles, la magnificence des fêtes, les aventures et les traits de mœurs chevaleresques, la physionomie de chaque personne ou de chaque peuple, à mesure qu'il paraît sur la scène, tout ce qui fait tableau, en un mot, tout ce qui prête au coloris est pour lui l'histoire. On l'a comparé avec justesse à l'admirable romancier qui, de nos jours, a rendu l'Écosse si populaire. Froissart est vrai comme Walter Scott. Il ne manque pas ici de faire le compte des cent soixante-dix bannières qui se déployèrent autour des murs d'Arras, sur la convocation de Philippe à la fête de la Madeleine (22 juillet 1328). C'était une des plus belles armées que la France eût jamais vues. Les Flamands, quoique privés de l'assistance des Gantois et de toute la noblesse du pays, n'en résolurent pas moins de se défendre. Les métiers des villes qui, contre Philippe le Bel, avaient armé plus de soixante mille combattants, n'en fournirent cette fois que seize mille, mais tous gens déterminés, et ayant à leur tête leurs bourgmestres, les chefs même de l'insurrection, pour qui il n'y avait point d'alternative entre la mort et la victoire. Le poste où ils attendirent l'ennemi était tout à leur avan-

tage : établis sur une hauteur, hors des murs de Cassel, ils s'y étaient puissamment retranchés, et la force de leur position leur inspirait une telle assurance, qu'en dérision des Français, ils avaient placé, au front de leur camp, un grand coq de toile peinte, avec cette inscription :

QUAND CE COQ ICI CHANTERA,
LE ROI TROUVÉ CI ENTRERA.

Ce fut la même scène qu'à Mons-en-Puelle. La gendarmerie française, qui ne pouvait sans trop de danger assaillir l'infanterie ennemie derrière ses forts retranchements, resta quelque temps immobile dans ses lignes, se contentant de promener le ravage et l'incendie dans les campagnes environnantes. Quelque temps aussi les Flamands gardèrent sans bouger leur position : mais pour ces artisans et ces bourgeois séparés de leurs intérêts et de leurs familles, l'attente devint à la longue un supplice, et « ce leur était grande amertume au cœur de voir dégâter tout le pays sans vengeance. » Après que l'un de leurs chefs, Colin Zanekin, bourgmestre de Bruges, « hardi homme et outrageux durement, » comme l'appelle Froissart, fût allé, sous un déguisement, reconnaître le camp royal, ils s'ébranlèrent, partagés en trois batailles, dans la soirée du 23 août, et par une marche aussi rapide que silencieuse, surprirent les Français « qui ne faisaient nul guet et s'ébattaient dans leurs belles robes. » Philippe de Valois, tout comme son oncle, Philippe le Bel, s'était désarmé et faillit être pris; il ne dut son salut qu'à la promptitude de sa fuite. L'alarme fut vive, mais elle fut

courte : le roi reparut tout armé; les comtes de Hainaut et de Bar rétablirent le combat, et bientôt enveloppés de tous côtés par un ennemi plus nombreux, ces fiers bourgeois qui pour la plupart avaient endossé la cuirasse, à l'imitation des chevaliers, succombèrent sous le poids de leurs armures, aussi bien que sous les lances françaises. Trois énormes monceaux de cadavres marquèrent la place des « trois batailles » qui avaient pénétré dans le camp; les gentilshommes n'avaient fait aucun quartier, et l'on compta, dit-on, treize mille morts couchés dans la poussière. Cette fois la noblesse française put se vanter d'avoir pris une pleine revanche de sa défaite de Courtray. Le lendemain de la victoire n'eut rien de douteux, comme celui de la journée de Mons-en-Puelle. Le comte Louis tint à sa merci les communes et les traita avec une rigueur inexorable. Philippe de Valois crut servir merveilleusement les intérêts de sa politique en prêtant main-forte aux sanglantes exécutions de son vassal, et faisant démanteler, par la main de ses commissaires, les murailles de Bruges, d'Ypres et des autres villes qui avaient pris part à la révolte. Les événements ne tardèrent pas beaucoup à lui prouver qu'il avait laissé au cœur des Flamands moins d'abattement et de crainte que de haine et de soif de vengeance. C'étaient des alliés qu'il préparait à son rival Édouard III.

Cependant l'heure n'était pas encore venue pour le roi d'Angleterre d'en appeler aux armes de la sentence rendue contre lui par la nation française. Philippe l'ayant sommé de venir à Amiens lui prêter le serment

de foi et hommage pour le duché d'Aquitaine, Édouard, hors d'état de se refuser à l'accomplissement de ce devoir, passa en France avec une brillante escorte de chevaliers. Le vainqueur de Cassel se plut à étaler dans cette circonstance toute la pompe guerrière de sa cour. On ne voyait pas seulement autour de lui les princes de son sang, le comte d'Alençon, le duc de Bourbon, Robert d'Artois, comte de Beaumont-le-Roger, le duc de Bourgogne, avec les pairs du royaume et l'élite de la chevalerie française; il comptait aussi des rois parmi ses courtisans. Jean de Luxembourg, roi de Bohême, fils de l'empereur Henri VII, impatient du séjour barbare de ses États, et ne pouvant vivre qu'en France, siége de tout honneur et de toute gentillesse, avait combattu à Cassel près de Philippe, et se faisait gloire de figurer à côté de ses vassaux. Le même attrait avait rappelé bien vite à Paris Philippe d'Évreux, roi de Navarre, à qui Philippe de Valois, dès le lendemain de son avénement, avait rendu l'héritage de sa femme, fille de Louis Hutin, tout en maintenant l'annexion du comté de Champagne à la couronne. A peine proclamé à Pampelune, ce prince était accouru pour prendre sa part à la guerre de Flandre. Le roi de Majorque, de la maison d'Aragon, et le duc de Lorraine, autre combattant de Cassel, complétaient cette réunion de princes souverains, compagnons d'armes et commensaux du roi de France. Ce fut au milieu d'eux que, dans la vaste cathédrale d'Amiens, Philippe reçut avec solennité le serment du monarque anglais (8 juin 1329). L'accueil qu'il fit à son jeune vassal fut plein, au reste,

de la plus délicate courtoisie, et il prit à tâche de l'éblouir de l'incomparable éclat de ses fêtes. Froissart raconte qu'Édouard se retira dans l'admiration « du grand estat que il avoit trouvé et des honneurs qui estoient en France, » et c'est sans doute à l'impression que lui laissa tout cet appareil de magnificence et de grandeur qu'il faut attribuer ses longues hésitations à engager la guerre contre Philippe de Valois.

Parmi cette pompe extérieure dont il aimait à entourer la royauté, Philippe de Valois avait la singulière prétention de régner comme saint Louis. Veut-il populariser son pouvoir en remédiant au mal causé par l'altération des monnaies, il proclame qu'il va les ramener au cours qu'elles avaient eu sous saint Louis, ce qui ne l'empêche pas de leur faire subir peu après de nouvelles variations, et de frapper au cœur le commerce par un prix arbitraire fixé à toutes les denrées. Il imite saint Louis dans ses rigoureuses ordonnances contre les blasphémateurs, les hérétiques et les usuriers; comme lui, il se fait honneur de la fréquente lecture de l'Écriture sainte; comme lui, il tiendra à se montrer animé de l'esprit des croisades. Mais, en même temps, il restaure dans l'Aquitaine française le droit barbare de guerre privée interdit par le saint roi; il ruine les créanciers des seigneurs en déchargeant ceux-ci de leurs dettes, et puis leur rend le triste avantage de se ruiner eux-mêmes en leur permettant d'emprunter à plus de vingt pour cent par an; dans sa constante préoccupation de « tenir, comme dit Froissart, grand état et étoffé, et de faire grandes livrées et grands dépends, » il ordonne à ses prélats

et à ses barons de lui apporter le tiers de leur vaisselle pour en fabriquer des espèces; il établit, puis le lendemain il supprime, le monopole des laines en Languedoc ; il double, en cas d'appel rejeté par le Parlement, le taux des amendes ; il erre enfin d'expédients en expédients pour attirer l'argent dans ses coffres aussitôt vidés que remplis. Ses prédilections, ses faveurs sont toutes pour cette noblesse qui, en paix comme en guerre, lui fait un cortége perpétuel ; mais il n'en est pas moins obligé de laisser la part la plus effective du pouvoir à ses légistes, qui trônent au Parlement, comme il trône à Vincennes. Tout est incohérent, décousu, pour parler la langue de nos jours, rien ne fonctionne avec régularité dans la machine de son gouvernement; c'est que la royauté, ainsi que nous disions plus haut, n'est plus féodale et qu'elle n'est pas encore le pouvoir absolu ; c'est que le roi, médiocre de caractère et d'esprit, n'a point en sa personne la force qui manque à l'institution.

Il en était autrement de son jeune rival, le roi d'Angleterre. Il n'avait que vingt ans lorsque, par un coup hardi, il se saisit du pouvoir, que jusqu'à la fin de son long règne il devait exercer avec vigueur. La fortune des Capétiens, depuis plus d'un siècle si éclatante, allait de nouveau pâlir devant celle des Plantagenets. Édouard avait assez longtemps supporté les scandales de sa mère et l'insolente domination du favori qui régnait sous le nom de cette princesse. Aux applaudissements du peuple anglais, il envoya Isabelle en prison et Roger Mortimer au supplice (1332). Puis, reprenant les projets de son ambitieux aïeul, il

se mit incontinent à l'œuvre pour replacer l'Écosse sous la dépendance de l'Angleterre. Un fils de Jean de Baliol fut opposé à David Bruce, enfant de huit ans, qui avait succédé à son vieux père, et qui, forcé de fuir devant les menaces des armes anglaises, vint chercher un asile à la cour de France. Philippe ressentit vivement cette attaque dirigée contre ses fidèles alliés les Écossais, et sans déclarer la guerre à Édouard, il leur envoya des secours. En même temps il prit une autre revanche contre Édouard par les empiétements de ses officiers sur la domination anglaise en Aquitaine. Il y avait ainsi des deux côtés de légitimes griefs et une querelle ouverte, avant que la guerre éclatât. D'autres circonstances ne tardèrent pas à la rendre inévitable.

Nul seigneur, en France, d'après le témoignage de Froissart, n'avait aidé plus puissamment Philippe à monter sur le trône que son beau-frère et son cousin Robert d'Artois, comte de Beaumont-le-Roger. Robert se flatta, avec la protection du roi, de faire casser le double arrêt du Parlement qui, d'abord en 1309, et ensuite en 1318, avait adjugé l'héritage de l'Artois à la comtesse Mahaut et à sa descendance. Mais, pour que le Parlement revînt sur la chose jugée, il fallait que des titres, non encore produits au procès, donnassent au droit de Robert quelque apparence de fondement. Robert ne craignit pas de recourir aux moyens les plus criminels pour fournir cette ressource à sa cause. Son épouse, Jeanne de Valois, fit fabriquer quatre actes faux par une femme intrigante et corrompue, nommée la dame de Divion, et ces actes,

soutenus par de nombreux et respectables témoignages, appuyèrent la nouvelle requête présentée par Robert au Parlement. Le faux était manifeste; la preuve peut encore en être aujourd'hui reconnue au Trésor des chartes. La dame de Divion, mise à la torture, avoua tout, et fut brûlée vive. Il était impossible à Philippe de Valois de soustraire Robert, sous le poids d'un tel crime, aux poursuites de la justice. Cité devant la cour des pairs (août 1331), il refusa de comparaître, et neuf mois après (19 mai 1332), l'arrêt qui le condamnait au bannissement fut publié à son de trompe dans tous les carrefours de Paris. L'égarement du désespoir poussa alors Robert dans les résolutions les plus insensées et les plus criminelles : réfugié à Bruxelles, il soudoya des assassins pour frapper le duc de Bourgogne, détenteur du comté d'Artois, ainsi que le chancelier et d'autres de ses ennemis. Sa trame ayant été découverte, il recourt aux extravagantes opérations de la magie, et s'efforce de faire périr, en les *envoûtant*, la reine et l'héritier de la couronne, le duc de Normandie. Philippe de Valois, qui avait jusque-là conservé un reste de pitié pour son ancien ami, n'a plus pour lui qu'une haine furieuse, dès qu'il se croit, ainsi que les siens, menacé par les pratiques occultes d'une science infernale. C'est désormais entre eux une guerre à mort, et Robert d'Artois, pour assouvir sa vengeance, a su trouver des armes plus efficaces que les damnables et impuissantes superstitions de la sorcellerie. Réfugié en Angleterre (1334), il y souffle au cœur d'Édouard toutes les passions dont le sien est enflammé, lui répé-

tant sans cesse que : « comme il avait fait Philippe roi, il saurait bien le défaire. »

C'était le moment où Philippe, en arrière-petit-fils de saint Louis, ne songeait à rien moins qu'à renouveler en Europe l'ère des croisades. Son projet était sérieux et sincère; la dévotion et les illusions de l'esprit chevaleresque le poussaient également en Orient. Déjà, deux ans auparavant (1332), dans une cour plénière tenue pour la chevalerie de son fils Jean, il avait annoncé son départ prochain pour la guerre sainte, prêchée par les ordres de Jean XXII. Ce pontife était mort (1333), et avait eu pour successeur Benoît XII, âme toute pleine de l'humilité et de la douceur évangéliques, dont l'unique ambition eût été de faire régner la paix de Jésus-Christ sur la terre. Benoît XII embrassa avec toute la ferveur de son zèle la pensée de la croisade; mais il voulait que ce fût le signal d'une réconciliation universelle entre les princes chrétiens, et il s'apprêtait à absoudre l'empereur, excommunié par Jean XXII. Philippe de Valois ne l'entendait pas ainsi, et il contraignit le pieux pontife à laisser Louis de Bavière sous le poids de l'anathème et l'Allemagne en proie à la guerre civile. Comme Charles le Bel, Philippe rêvait de se faire élire empereur; la croisade devait l'y aider; il prétendait s'y montrer conduisant plusieurs rois, rassemblés, comme ses lieutenants, sous sa bannière, et attirer ainsi à la couronne de France la haute prérogative de la couronne impériale. La guerre sainte avait encore pour lui un autre avantage : elle lui fournissait le moyen d'entretenir pendant dix ans le faste de sa cour avec la dîme

de tous les revenus ecclésiastiques que Jean XXII lui avait accordée. Tout se préparait donc pour l'expédition. Philippe de Valois, et avec lui les rois d'Aragon, de Bohême et de Navarre avaient reçu à Avignon la croix des mains de Benoît XII le vendredi saint de l'année 1336 : on portait à trois cent mille le nombre de ceux qui s'étaient engagés à les suivre, et tous les ports français de la Méditerranée étaient pleins de navires destinés à transporter les croisés en Orient. Froissart témoigne du mouvement qui agitait les châteaux lorsqu'il dit que « la croix étoit en si grant fleur de renommée, que on ne parloit, ni ne devisoit d'autre chose. » Mais tout cela n'était qu'à la surface, tout cela n'était que l'évocation factice d'un passé qui ne pouvait plus revivre. Le rêve de la croisade s'évanouit en un moment devant la réalité menaçante des événements européens, et nous allons voir la guerre, qui devait avoir l'Orient pour théâtre, se faire au cœur même de la France.

Ce fut en Flandre que s'en allumèrent les premières étincelles.

Édouard, provoqué par les continuels empiètements des Français sur ses terres de Guyenne, se tenait en attente de la lutte, mais il hésitait à l'engager. Il était impossible que, malgré l'héroïque décision de son caractère, il n'eût pas quelque crainte de la puissance supérieure de son rival, et ne se rappelât pas le long enchaînement des triomphes de la maison capétienne depuis Philippe Auguste. Il ignorait d'ailleurs si ses barons, si empressés à le suivre dans ses guerres d'Écosse, auraient autant d'ardeur au service d'ou-

tre-mer. Aussi se montrait-il disposé à accepter la médiation du sage Benoît XII, qui s'était jeté entre les deux rois, leur rappelant le serment des soldats de la croix qu'ils avaient prêté l'un et l'autre. Édouard, ainsi indécis, venait de convoquer son parlement à Nottingham, afin d'aviser aux mesures à prendre pour obtenir justice du roi de France, lorsqu'il apprit que le comte de Flandre, docile instrument de la politique violente de Philippe de Valois, avait fait arrêter tous les marchands anglais dans ses États (octobre 1336). Il répondit aussitôt à cet acte par un acte pareil contre les marchands de Flandre qui se trouvaient en Angleterre. Il fit plus ; en prohibant la sortie des laines de son royaume, il blessa au cœur l'industrie flamande ; car, selon la simple et énergique expression de Froissart, « toute Flandre étoit fondée sur draperie, et sans laine on ne pouvoit draper. » En un moment, l'irritation fut extrême d'un bout à l'autre de cette riche contrée ; Gand ressentit le coup aussi bien que Bruges et Ypres, et ce fut cette importante cité, jusque-là si fidèle au comte Louis, qui donna le signal de la vaste insurrection de la Flandre contre son seigneur.

Dans ses murs vivait alors un homme d'un grand caractère, Jacques d'Artevelde, le fameux *brasseur de Gand*, nom qu'il a gardé dans l'histoire. Enrichi par son travail, et devenu l'un des premiers citoyens de sa ville natale, il avait l'audace, le courage, la sagacité, l'éloquence, toutes les qualites qui font un chef populaire, et portait dans son cœur un ardent patriotisme. Artevelde se prévalut de son titre de grand

doyen des métiers, pour convoquer la bourgeoisie de Gand en assemblée générale, et leur faire une sinistre peinture de la ruine qui menaçait leur industrie. Les gens du comte, qui voient se former un orage, croient le détourner en courant au logis du brasseur pour le mettre à mort; mais il se dérobe à leurs coups, et ce sont eux qui le lendemain sont contraints de fuir devant le flot furieux de la multitude soulevée. L'exemple de Gand est tout aussitôt suivi par les autres communes flamandes; en moins de quelques jours, le comte Louis n'est plus maître en Flandre que de quelques châteaux, et Artevelde y exerce par sa popularité une domination plus absolue que ne l'a jamais été celle des seigneurs de la contrée.

C'étaient là de joyeuses nouvelles pour Édouard, qui, à cette heure même, rompait ouvertement avec Philippe, en refusant fièrement de lui livrer Robert d'Artois (1337). Toutefois, il dépendait encore du roi de France et du comte Louis d'arrêter le mouvement qui entraînait les Flamands dans les bras de l'Angleterre. Briser le lien qui depuis des siècles les attachait au corps de la monarchie française, violer la sainteté d'un engagement récemment (1320) conclu sous la garantie du pape Jean XXII, et qui leur interdisait, sous peine de deux millions de florins d'amende, « d'émouvoir guerre au roi de France, quel qu'il fût, » c'était là une extrémité devant laquelle reculaient les communes de Flandre et Artevelde lui-même. Mais Philippe et le comte ne connaissaient d'autre politique que celle de l'emportement et de la violence; l'arrestation déloyale et le supplice du che-

valier Zegher de Courtray, un des chefs de l'insurrection, suivis bientôt d'une attaque tentée contre Bruges, exaspérèrent les Flamands et les poussèrent là où ils ne voulaient point aller. L'esprit fécond et hardi d'Artevelde imagina un habile détour pour lever les scrupules qui retenaient ses compatriotes. Ce n'était point à Philippe de Valois, c'était au roi de France que la Flandre était liée par ses serments; qu'Édouard prît résolûment ce titre, qu'il opposât ses droits légitimes à l'usurpation du roi *trouvé*, et rien n'empêcherait dès lors les Flamands de se ranger sous sa bannière. Édouard ne laissa point tomber cet avis, qu'Artevelde lui transmit par l'entremise des agents anglais envoyés en Flandre. Dans un parlement réuni le 7 octobre 1337 à Westminster, il revendiqua solennellement son droit d'héritage sur la couronne de France, institua quatre seigneurs comme « ses vicaires généraux en son royaume de France, » et ouvrit ainsi cette guerre de succession, si longue et si formidable, qui remplit tout un siècle de notre histoire.

Il est impossible de n'être point frappé de la différence qu'il y a dans la manière dont chacun des deux monarques se prépare à la lutte. Le roi de France ne prend aucun souci d'intéresser à ce grand débat le pays qu'il gouverne; il ne convoque pas les états généraux, ainsi que l'avaient fait Philippe le Bel et Philippe le Long, pour se fortifier de l'assentiment national dans les événements critiques de leur règne. Il tient peut de compte de l'infanterie des communes, et semble oublier la part qu'elles ont eue à la victoire de Bouvines; plus volontiers il demande aux villes de l'ar-

gent que des soldats, et ce sont des arbalétriers génois qu'il compte opposer aux archers d'Angleterre. Comme on l'a très-bien dit, « cette guerre est encore pour lui une affaire féodale. » Son armée, c'est sa noblesse, qu'il a requise du service de ses fiefs : celle de la Langue d'Oc seulement ne consent à l'acquitter que moyennant une solde très-coûteuse. Et tels sont les vices et les désordres de l'administration financière, que, pour suffire aux frais de cet armement, il faudra dès les premiers jours de la guerre recourir à ces mesures ruineuses qui sont les derniers expédients d'un pouvoir aux abois. Sous un prince tel qu'était Philippe de Valois, et tel que fut après lui son fils, c'était pour la France une épreuve calamiteuse que celle d'une grande guerre à soutenir, au milieu du passage laborieux de la féodalité à la monarchie, alors que le pouvoir, avec des attributions mal définies et des ressources mal assurées, empruntait toute sa force à la main qui l'exerçait. On vit bientôt ce que cachait de faiblesse réelle le fastueux appareil de grandeur qui entourait Philippe de Valois. Il en allait autrement en Angleterre. Le premier acte d'Édouard, quand la guerre est devenue inévitable, est de faire connaître à son peuple ses griefs contre le roi de France et ses efforts infructueux pour rester en paix avec lui. Il ne se contente pas pour cela d'assembler son parlement; il fait lire dans chaque paroisse une lettre circulaire qu'il a adressée aux évêques et aux shériffs des comtés pour les informer de la nécessité où il est d'appeler le pays

1. M. Michelet.

aux armes. Le pays ne sera pas long à lui répondre : son ban de guerre n'a pas été entendu seulement dans les résidences féodales de l'aristocratie normande ; la race anglo-saxonne, dont les intérêts ont commencé à se confondre avec ceux des barons dans leur lutte commune contre la royauté, va sortir avec empressement des villes et des bourgs pour s'enrôler sous la bannière d'un prince populaire ; ses arcs et ses longues flèches seront plus redoutables aux Français que les lances de la chevalerie. En remettant loyalement son honneur et ses intérêts aux mains de la nation, Édouard a su rendre la guerre nationale. Ce n'est pas tout : l'Angleterre, depuis plus d'un siècle, est lancée dans cette voie du commerce, qui doit la conduire à une si prodigieuse opulence, et les rois, même les plus mauvais, ont favorisé cet essor du génie de la contrée. Édouard n'a pas besoin de dire à ses peuples combien il leur importe de conserver le double marché de la Flandre et de la Guyenne ; l'intérêt se joindra au patriotisme pour le stimuler, et les subsides, accordés d'une main si avare à Henri III et même à Édouard Ier, ne manqueront point à Édouard III pour les guerres d'outre-mer. L'Angleterre, quoique encore dans l'enfance de ses libertés, allait montrer dès lors tout ce que les mâles habitudes de la vie publique donnent de puissance à un peuple pour soutenir l'effort d'une longue lutte.

Avant d'entrer en lice, les monarques rivaux voulurent tous deux s'assurer des alliances. En mariant son neveu Charles de Blois à l'héritière de Bretagne, Jeanne de Penthièvre, et en donnant le puissant

comte de Foix pour ennemi aux Anglais, à la frontière des Pyrénées, Philippe fit deux actes d'une politique bien entendue. Édouard, de son côté, n'épargna pas l'argent pour armer en sa faveur, sur les bords de la Meuse et du Rhin, les seigneurs de l'Empire. Mais, malgré l'activité et l'étendue des préparatifs qui s'étaient faits de part et d'autre, les commencements de la guerre furent faibles et sans éclat. La Flandre, quoique Édouard III fût venu en personne la sommer de s'armer en sa faveur (juillet 1338), était encore hésitante. Les seigneurs du Rhin ne s'étaient pas non plus ébranlés; ils attendaient les ordres de l'empereur pour mettre leur bravoure vénale au service du roi d'Angleterre. Il fallut que, dans une diète tenue à Coblentz, avec grande solennité, au mois de septembre 1338, Louis de Bavière conférât à Édouard, en même temps que le titre de vicaire impérial, le droit de lever tout ce qu'il voudrait de troupes dans l'Empire. Philippe de Valois, par une refonte frauduleuse des monnaies, se procura les moyens d'enchérir, auprès de quelques-uns des seigneurs allemands, sur les largesses d'Édouard III; il se flatta même un instant d'avoir gagné l'empereur à sa cause, en lui faisant espérer l'absolution pontificale. Mais l'opiniâtre génie du roi d'Angleterre sut triompher et des intrigues de son rival et des hésitations de l'empereur et de la lenteur germanique : au mois d'août 1339, il envoya l'évêque de Lincoln défier Philippe et envahir la frontière de France. Ses troupes, brûlant et ravageant tout, s'avancèrent jusqu'aux environs de la Capelle, où elles s'arrêtèrent, sur la nouvelle de l'approche de l'armée française. Frois-

sart donne à celle-ci cent mille hommes, contre quarante-quatre mille qu'avait Édouard : les trois rois de Bohême, de Navarre et d'Écosse y faisaient cortége à Philippe de Valois, comme dans les fêtes : on s'attendait à la bataille pour le lendemain (23 octobre), et des deux côtés on s'y était préparé par la confession et la communion. Mais, par une hésitation qui était peu dans son caractère, Philippe ne voulut point engager l'action sans consulter ses lieutenants ; leurs avis se partagèrent, et ce qui fit pencher la balance fut une lettre du roi de Naples, Robert, « grand astrologue, » qui, d'après l'observation du cours des astres, annonçait une défaite à son cousin le roi de France, « s'il se combattait à Édouard. » Les Français, quoique défiés en forme par un héraut, restèrent donc immobiles. Édouard, assez fort dans sa position pour recevoir l'attaque de l'ennemi, mais non pour l'attaquer, leva son camp et repassa la frontière. C'était pour lui un échec ; mais Philippe ne gagna pas beaucoup de gloire à l'avoir fait ainsi reculer sans lui livrer bataille. La prise des châteaux de Bourg et de Blaye, en Guyenne, et le pillage de Southampton par sa flotte furent pour lui de plus réels avantages.

Le roi d'Angleterre comprit qu'il ne ferait rien de décisif tant qu'il n'aurait pas entraîné la Flandre plus avant dans sa cause. Malgré la prise et la destruction de Cadsand par les Anglais, malgré les engagements qui liaient déjà ses villes rebelles à Édouard III, le comte Louis était rentré paisiblement à Bruges, et moyennant quelques promesses faites à son peuple, il avait obtenu de lui celle d'une stricte

neutralité entre les deux rois. Il eût obtenu davantage, et Artevelde s'offrait lui-même à ramener les Flamands vers le roi de France, si celui-ci leur restituait les trois villes de Lille, de Douai et de Béthune, et leur garantissait leurs franchises. Philippe n'accéda point aux demandes du brasseur, et lui fournit par là le prétexte de briser le dernier fil qui attachait la Flandre à la monarchie française. Par le conseil d'Artevelde, Édouard osa ce qu'il n'avait pas osé encore : « C'étoit, dit Froissart, pesante chose au roi Édouard de prendre les armes de France et le nom de ce dont il n'avoit encore rien conquis. » Mais le concours actif des Flamands était à ce prix, et il fallut qu'ils fussent requis du service de l'*host* par un mandement signé du roi de France, il fallut que le monarque anglais leur montrât sur son écu les fleurs de lys d'or écartelées avec les léopards, pour qu'ils se déterminassent à le suivre. Encore chancelèrent-ils un moment dans leur résolution, quand le Pape Benoît XII eut mis tout le comté sous l'interdit, et fait taire, avec la voix des prêtres, le son des cloches et le chant de l'orgue dans leurs églises. Édouard ne calma leurs frayeurs religieuses qu'en faisant venir des clercs de son royaume pour célébrer en Flandre l'office divin, et il eut la joie de voir Artevelde lui amener enfin la belliqueuse infanterie des communes flamandes. Dès lors ses mouvements furent plus hardis, son langage plus décidé. Il publia un manifeste adressé aux prélats, barons et bonnes villes de France, pour réclamer leur obéissance, leur promettant le rétablissement des lois et coutumes de saint

Louis (8 février 1340), et peu après il défia Philippe de Valois, en l'accusant de lui détenir injurieusement son héritage (juillet 1340).

Les actions répondirent aux paroles. Retourné de Flandre en Angleterre, Édouard presse l'armement de sa flotte, et mettant bientôt à la voile, il va chercher près de l'Écluse les navires français, plus nombreux que les siens, mais entassés dans un étroit mouillage et trop mal commandés pour oser prendre le large et lui livrer bataille en pleine mer. Il les attaque immobiles sur leurs ancres, les aborde les uns après les autres, et sous les flèches de ses archers, anéantit en un seul jour toute la puissance maritime de la France (24 juin). La victoire des Anglais avait été chèrement achetée; comme ç'a été trop souvent leur usage, elle fut impitoyable. L'amiral Hugues Quicret fut, dit-on, égorgé après s'être rendu, le trésorier Béhuchet pendu au grand mât de sa nef, tous ceux enfin des Français, qui n'avaient pas péri les armes à la main, furent massacrés de sang-froid au soir de la journée. Édouard en les traitant en rebelles, croyait sans doute prêter plus de force à son droit. Avec l'armée que portait sa flotte, il alla sans retard rejoindre Artevelde qui l'attendait sous les murs de Tournai. Il s'était engagé à rendre aux Flamands cette ville, restée entre les mains du roi de France; il ne lui fut pas donné d'accomplir sa promesse. Le connétable Raoul, comte d'Eu, enfermé dans Tournai, soutint intrépidement l'effort des cent vingt mille combattants de l'armée anglaise. C'est alors qu'Édouard adressa à Philippe de Valois

le cartel outrageant, par lequel il le provoquait en champ clos, ne lui donnant plus le titre de roi, et datant sa lettre « de la première année de son règne de France. » Son défi fut repoussé avec hauteur par le monarque français, qui refusa de se reconnaître sous le nom de Philippe de Valois, et se contenta de déclarer qu'il rejetterait, quand il le trouverait bon et sans prendre jour de personne, l'étranger hors de son royaume. Et avec une prudence, à laquelle, pour son malheur, il ne devait pas toujours rester fidèle, Philippe attendit immobile que les intempéries de l'automne dissipassent le puissant armement de la Flandre et de l'Angleterre. Sur d'autres points l'issue de la campagne lui avait été favorable : Robert d'Artois avait échoué dans ses efforts pour rentrer dans son comté, et il avait trouvé chez les Flamands, placés par Édouard sous ses ordres, le mépris dû aux traîtres. La Flandre avait expié sa rébellion par d'horribles ravages commis sur son territoire; le seigneur de l'Isle Jourdain, qui commandait les Français en Guyenne, avait poussé ses conquêtes jusqu'aux portes de Bordeaux, et le comte de Douglas, après avoir relevé en Écosse le drapeau de l'indépendance, venait d'attaquer le nord de l'Angleterre. Une trêve de six mois fut alors négociée par Jeanne de Valois, comtesse douairière de Hainaut, sœur du roi de France et belle-mère d'Édouard. Cette trêve fut prorogée ensuite jusqu'à la Saint-Jean d'été de l'année 1342.

A cette époque survint le grand litige de la succession bretonne, qui rallnma la guerre plus achar-

née et plus terrible, et lui fournit un nouveau théâtre.

Jean III, duc de Bretagne, de la dynastie française de Pierre Mauclerc, était mort sans enfants le 30 avril 1341. Il avait toujours traité en héritière présomptive du duché la fille de l'aîné de ses frères, Jeanne la boîteuse, comtesse de Penthièvre, mariée, ainsi qu'on l'a dit plus haut, à Charles, comte de Blois, neveu du roi de France. Mais les droits de cette princesse étaient contestés par Jean, comte de Montfort, frère du feu duc, né d'un autre mariage. L'appui de Philippe de Valois était naturellement acquis à l'épouse de Charles de Blois; Montfort dut mettre dès lors ses droits sous la protection de l'Angleterre. Édouard devenait ainsi en Bretagne le champion de la loi salique qu'il combattait en France, tandis que Philippe, par une semblable inconséquence, attaquait le principe qui l'avait fait roi. Mais un intérêt supérieur à tous les autres déterminait ici la conduite de chacun des deux monarques dans la lutte engagée entre eux; il leur importait également de s'assurer de cette grande province de Bretagne, toujours fidèle à sa vieille langue, à ses vieilles mœurs et à ses fières habitudes d'indépendance, touchant par une de ses frontières au duché de Normandie et par l'autre confinant à celui d'Aquitaine, destinée enfin, avec ses forteresses et ses ports, avec son peuple de vaillants soldats et de durs matelots, à influer puissamment sur le sort de la guerre. Aussi, des deux parts, y eut-il même effort pour mettre entre des mains amies cet important héritage.

Philippe de Valois porta la question devant le Parlement, juge accoutumé de ces grandes affaires, et Jean de Montfort, quoiqu'il eût déjà commencé à se faire justice de ses propres mains et se fût saisi de Nantes, au lendemain même de la mort de son frère, ne déclina pas cette haute juridiction. Il se rendit à Paris avec une nombreuse escorte; mais l'accueil du roi lui fit trop bien comprendre quelle justice il obtiendrait, et il ne l'attendit pas. Lorsqu'en effet la cour de Parlement, suffisamment garnie de pairs, prononça l'arrêt qui adjugeait le duché de Bretagne à la comtesse de Penthièvre, Jean de Montfort avait déjà passé la mer, pour porter à Édouard son hommage et lui demander des secours. Le débat était ainsi transporté sur les champs de bataille. Cette guerre de Bretagne forme un épisode du caractère le plus singulier et du plus émouvant intérêt, au milieu de la grande lutte de la France et de l'Angleterre.

On voit d'abord Charles de Blois, à qui le roi son oncle a donné une armée, conquérir rapidement la meilleure partie du duché, et se rendre maître à la fois de Nantes et de la personne de son rival. Mais il ne l'était point pour cela de la Bretagne. Pendant que le comte de Montfort est conduit prisonnier à la Tour du Louvre, sa femme, Marguerite de Flandre, qui « bien avoit courage d'homme et cœur de lion, reconforte vaillamment ses amis et ses soudoyers, » et prenant dans ses bras son fils encore au berceau, elle va s'enfermer dans la petite ville d'Hennebon (1342). Le siége qu'elle y soutint eut quelque chose de vraiment héroïque; sans elle, sans son audace aventu-

reuse, sans sa constance inébranlable, la place aux abois eût succombé sous la supériorité des forces ennemies. Le cœur commençait à faillir aux plus braves chevaliers, et l'on parlait autour d'elle de se rendre : « Trois jours encore, messires, trois jours, s'écrie-t-elle, et il nous viendra grand aide, n'en doutez pas, du roi d'Angleterre. » Et avant le terme qu'elle avait marqué, une flotte anglaise, retenue pendant deux mois par les vents contraires, entrait dans le port. L'intrépide comtesse, dans le transport de sa joie, courut au rivage embrasser les capitaines qui lui amenaient cet utile secours, et elle triompha en voyant le lendemain l'armée ennemie lever le siége.

En regard de cette héroïne se montre Charles de Blois avec sa vaillance chevaleresque, sa piété exaltée et les vertus rigides qui l'ont placé parmi les saints; sa foi en son droit est si profonde, que tous les partisans de son rival sont pour lui des vassaux félons, et qu'il est impitoyable envers eux par conscience. Sa cause est populaire dans les villes, dans celles surtout de la Haute-Bretagne, où a pénétré l'influence de la langue et des mœurs françaises. Nantes, Rennes, Vannes sont soumises à son pouvoir. Mais dans les bruyères et les roches sauvages de la Basse-Bretagne, là où l'on ne parle que le vieil idiome celtique, Charles de Blois est repoussé comme un étranger; Montfort, au contraire, est reconnu comme le chef national, parce qu'on voit en lui le défenseur de l'indépendance bretonne contre les envahissements de la couronne de France. Dans cette rude contrée, accoutumée à la fois aux combats de terre et de mer, la guerre se fait sur

l'un et l'autre théâtre. Une flotte anglaise est partie de Southampton pour y porter une armée, elle rencontre dans la Manche une escadre de navires espagnols et génois, montés par des hommes d'armes français et chargés d'observer ses mouvements. Les Anglais, fiers de leurs souvenirs de l'Écluse et supérieurs en nombre, s'attendaient à avoir bon marché de l'ennemi. Pour ajouter à leur ardeur, ils avaient au milieu d'eux, selon le récit de Froissart, la comtesse de Montfort, revêtue de son armure de chevalier, et, « tenant à la main un glaive moult roide et bien tranchant. » Mais cette fois ce sont deux marins expérimentés, deux nobles génois des maisons de Doria et de Grimaldi, qui mènent au combat les nefs françaises, et le succès de la journée reste indécis. Cependant, à la nuit, une tempête se lève qui disperse les deux flottes : celle des Anglais rallie la côte la première, et elle met à terre dans le golfe du Morbihan une armée dont le principal chef est Robert d'Artois. C'était là que devait finir l'orageuse destinée de ce coupable et malheureux prince. Blessé en défendant Vannes, qu'il avait prise et que les Bretons du parti français lui reprirent, il repassa en Angleterre pour y chercher sa guérison. Il n'y trouva que la mort. Édouard III eut un chagrin profond de sa perte; il lui donna la sépulture des rois et jura de le venger. Avec un puissant armement, rassemblé dans le port de Sandwich, il fait voile vers la Bretagne, et prend terre là même où avait débarqué Robert d'Artois (octobre 1342). Mais, sauf le triste honneur de piller et de détruire, cette seconde campagne d'Édouard en son

royaume de France, ne lui rapporta pas plus que la première ; ses armes échouèrent successivement devant Rennes et devant Nantes, et il lui fut bientôt impossible de subsister dans un pays où il avait tout ravagé. La condition de l'armée française, campée vis-à-vis de la sienne, n'était guère meilleure. Aussi des deux parts ouvrit-on l'oreille aux paroles pacifiques apportées d'Avignon par deux cardinaux, légats du pape Clément VI qui venait de succéder à Benoît XII. Au mois de janvier 1343, une trêve fut signée à Malestroit, en vertu de laquelle les hostilités devaient être suspendues jusqu'à la Saint-Michel de l'année 1346.

Elle fut rompue avant ce terme. Le siége apostolique eût voulu que ce fût un acheminement à la paix, mais dans la pensée des deux rois, ce n'était qu'un intervalle de repos qu'ils prenaient pour se préparer à une lutte plus acharnée. L'un et l'autre employa ce temps à réparer ses finances, Philippe, comme toujours, en recourant à des moyens aussi ruineux que vexatoires pour ses peuples. C'est alors que fut instituée la gabelle, ce monopole du sel au profit de l'État, destiné à de si longs siècles d'impopularité. En même temps reparurent et les altérations continuelles des monnaies, et l'odieux impôt du vingtième sur toutes les marchandises vendues, et toutes les tyrannies fiscales renouvelées des plus mauvais jours de Philippe le Bel, traînant après elles la révolte, et après la révolte de sanglantes exécutions. L'échafaud ne se dressa pas seulement pour d'obscures victimes. Édouard, pendant le temps qu'il avait passé en Bretagne, avait noué des intelligences avec plusieurs sei-

gneurs bretons du parti français, et les avait trouvés disposés à transporter leur hommage à un suzerain dont l'éloignement était alors favorable à leur indépendance. C'étaient des Clisson, des Avaugour, des Laval, des Malestroit et autres des plus nobles de la contrée. Philippe, informé de leurs pratiques déloyales, les invita à un tournoi qui devait avoir lieu à Paris, et à peine arrivés, les fit arrêter et décapiter sans jugement (novembre 1343). Ils étaient quinze; trois seigneurs normands, soupçonnés de la même félonie, eurent peu après le même sort. Le plus puissant et le plus redoutable de ceux-ci échappa à la justice royale; c'était Geoffroy d'Harcourt, sire de Saint-Sauveur, qui alla prendre auprès d'Édouard la place de Robert d'Artois, et devint plus que lui fatal à la France (1344).

Les exécutions ordonnées par Philippe de Valois, en vertu de son droit royal, causèrent, s'il en faut croire Froissart, moins d'indignation que de terreur en Bretagne. La veuve d'Olivier de Clisson semble seule, sous ce coup, s'inspirer pour la vengeance de la farouche énergie des vieux Bretons. Elle va demander l'hospitalité à l'un des partisans de Charles de Blois, fait entrer par surprise dans le château des hommes d'armes qui l'ont accompagnée, et leur commande d'égorger le seigneur qui l'a reçue, avec tous les siens, sacrifice sanglant qu'elle offre aux mânes de son mari. La colère ressentie alors par Édouard III prouva que, si la justice de Philippe avait été barbare, elle n'avait pas frappé à faux : « Puisque vous avez mis à mort, vilaine, lui écrivit-il, si vaillants et gentils

chevaliers, j'estime la trêve rompue, et vous défie d'aujourd'hui en avant. » Philippe lui répondit avec une hauteur ironique que c'était, par respect même pour la trêve que les seigneurs bretons avaient violée, qu'il avait ordonné leur supplice, et il fallut que le monarque anglais, pour ne pas avouer trop hautement les motifs de l'intérêt qu'il portait aux victimes, se contentât pour l'heure de cette réponse. Ce ne fut que l'année suivante (1345) qu'il donna cours à sa vengeance. Les hostilités recommencèrent d'abord en Bretagne, où Jean de Montfort, échappé de la tour du Louvre, était allé ranimer l'ardeur de ses partisans. Mais à peine a-t-il eu le temps de se montrer à eux (septembre 1345), qu'il leur est enlevé par la maladie, et le soin de défendre les droits de son fils retourne à son héroïque veuve. Au même temps, la guerre s'est rallumée en Guyenne. Édouard a trouvé là dans son cousin le comte de Derby, un lieutenant aussi heureux qu'habile, qui, rassemblant sous sa bannière la plus grande partie de la noblesse gasconne, reconquiert en quelques mois tout ce que l'Angleterre a perdu dans les dernières campagnes. La riche contrée située entre la Garonne et la Charente est retournée sous la domination d'Édouard III (octobre 1345). Édouard, pendant ce temps, s'est embarqué lui-même pour la Flandre, d'où il prétend diriger une autre attaque contre le nord de la France. Mais il n'arrive au port de l'Écluse que pour assister à une révolution bien menaçante pour sa fortune. Après neuf années du pouvoir le plus absolu, le régent de Flandre, Jacques d'Artevelde, délaissé de la

faveur populaire, tentait en ce moment un effort désespéré pour maintenir son autorité défaillante, à l'ombre de la protection anglaise. Il avait vu les petites communes entrer en lutte d'intérêts avec les grandes, il avait vu de sanglantes rivalités de métiers éclater au sein de chaque ville, il avait vu enfin le comte Louis, parmi ces divisions, retrouver des partisans. Son rêve des cités flamandes constituées en une république fédérative lui échappait sans retour. Pour que la Flandre ne se rejetât pas, épuisée par le déchirement des factions, aux bras de son ancien seigneur, il conçut alors la pensée d'en transporter la souveraineté au jeune prince de Galles, l'aîné des fils d'Édouard III. C'était donner à ses ennemis, déjà trop puissants, les moyens de consommer sa ruine. Pendant qu'il négocie cette importante affaire avec Édouard, on l'accuse d'être allé livrer au monarque anglais le grand trésor de Flandre, dont il est depuis neuf ans le dépositaire, et lorsqu'il rentre à Gand, il voit ses compatriotes se détourner de lui sans le saluer, sans le regarder, comme s'ils ne le connaissaient plus, il voit le silence et la solitude se faire autour de lui dans les rues. Le grand brasseur pressent le sort qui l'attend, et il fait tout pour le conjurer. Barricadé dans son hôtel, il essaye sur la multitude furieuse qui l'assiége l'empire de son éloquence naguère si puissante; il descend aux prières, aux larmes, et n'entend que des cris de mort. Mille bras levés à la fois sur lui, le jettent bientôt sans vie sur le seuil de sa demeure (19 juillet). En perdant ainsi, au moment le plus décisif, l'homme qu'il appelait son ami et son compère,

Édouard comprit qu'il avait perdu l'appui de la Flandre : il ne pouvait lui convenir de remettre le succès de ses grands desseins à la merci du souffle orageux des passions populaires ; il repassa donc la mer, et se prépara à entrer en campagne au printemps suivant avec une armée toute levée dans son royaume. L'Angleterre, prise de cette fièvre guerrière dont elle a donné plus d'un exemple dans son histoire, répondit tout entière avec ardeur à l'appel de son monarque ; ses archers, dont les flèches commençaient à être si redoutées, virent la légère infanterie des Gallois et les farouches paysans de l'Irlande, courir avec eux à une guerre qui leur promettait les dépouilles de la France.

C'était en Guyenne que semblait devoir se porter le principal effort de cette guerre. Le roi Philippe y avait envoyé son fils Jean, duc de Normandie, avec toute la fleur de la chevalerie française, pour réparer les pertes faites l'année précédente. Jean avait préludé aux opérations militaires par une transaction financière conclue avec les États généraux de la Langue d'Oc, rassemblés à Toulouse (17 février 1346) : moyennant de larges subsides qu'ils votèrent d'urgence pour l'entretien de son armée, il leur promit de les réunir de nouveau au mois de mai, et d'aviser avec eux à la suppression de la gabelle et de l'impôt du vingtième. Philippe, de son côté, convoquait en même temps à Paris les États de la Langue d'Oil, et entendant le cri que l'excès de la souffrance arrachait à ses peuples, il s'efforçait d'y apporter un soulagement momentané par quelques mesures réparatrices

et par les espérances d'un meilleur avenir. Mais il en devait être de ses promesses comme de celles de son fils : les besoins pressants de la guerre les firent oublier. A l'approche de l'armée du duc de Normandie, le comte de Derby, hors d'état de tenir contre lui la campagne, s'était renfermé dans Bordeaux et y attendait Édouard. Édouard, en effet, partit de Southampton le 12 juillet, faisant voile vers le golfe de Gascogne. Mais les vents, qui l'avaient favorisé pendant les deux premiers jours de sa navigation, lui devinrent tout à coup contraires, et le rejetèrent sur la côte du Cornwall. S'il faut en croire Froissart, le monarque anglais, comme s'il eût pris ce vulgaire accident pour un avertissement du ciel, changea brusquement de pensée, et se rangea à l'avis de Geoffroy d'Harcourt, qu'il avait rejeté d'abord. « Sire, lui avait dit ce seigneur, le pays de Normandie est un des plus gras du monde.... et y trouverez grasses villes et bastides qui point ne sont fermées, où vos gens auront si grand profit, qu'ils en vaudront mieux vingt ans après. » Pour le malheur de la France, Édouard en crut le vassal félon qui connaissait trop bien l'état de sa terre natale. La Normandie, en effet, enrichie par de longues années de paix, s'offrait désarmée aux coups de l'ennemi : ses barons et ses chevaliers étaient en Guyenne, et le peuple des villes et des campagnes y avait désappris la guerre dans les pacifiques travaux qui faisaient sa prospérité. Aussi les Anglais parcoururent-ils sans obstacle cette belle province, de la presqu'île du Cotentin où ils débarquèrent (12 juillet) jusqu'aux bords de la Seine, partout se gorgeant de

butin, partout marquant leur passage par le massacre et l'incendie. Le 14 août, ils étaient campés à Poissy, et les Parisiens, du haut des clochers de leurs églises, pouvaient voir la flamme allumée par les mains de l'ennemi dans les campagnes.

L'alarme fut grande et les murmures violents dans la capitale, où le roi se trouvait sans armée. Toute la force militaire du royaume s'était portée en Guyenne, avec le duc de Normandie, qui, après avoir repris quelques villes aux Anglais était arrêté alors devant la petite place d'Aiguillon. Il fallut recourir en toute hâte au dévouement des milices communales, il fallut requérir l'assistance du vieux roi Jean de Bohême et de son fils Charles de Luxembourg, empereur élu en opposition à Louis de Bavière, et quand ces princes, avec quelques seigneurs des bords de la Meuse et du Rhin, fidèles à l'alliance française, eurent rejoint sous les murs de Paris ce que Philippe avait pu rassembler de chevalerie et de bourgeoisie armée dans le nord du royaume, on passa soudainement de l'excès de la crainte à celui de la confiance, et toute cette cohue guerrière demanda à grands cris à marcher contre les Anglais. Mais Édouard ne cherchait point la bataille; l'orgueilleuse satisfaction de tenir sa cour plénière à Poissy, dans un des manoirs des rois de France, l'avait entraîné trop loin, et il commençait à redouter les suites de son imprudence. Engagé, avec une armée peu nombreuse, dans un pays où tout lui était ennemi, il n'avait d'autre pensée que celle de gagner au plus vite la frontière de Flandre. Philippe se mit à sa poursuite pour lui en fermer la route; il avait

fait couper ou fortifier contre les attaques de l'ennemi tous les ponts de la Somme, vers laquelle les Anglais pressaient leur marche. Peu s'en fallut qu'il ne les atteignît à Airaines; il les suivait de si près, qu'il mangea le dîner servi pour Édouard : en poussant plus rapidement devant lui, il eût pu les surprendre et les écraser. La position d'Édouard n'en était pas moins critique; ses éclaireurs n'avaient pu trouver aucun gué pour traverser le fleuve; un jeune garçon lui indiqua celui de la *Blanche Tache*, non loin de Saint-Valery; les Anglais le gagnèrent de nuit, et par un effort désespéré dispersèrent les troupes françaises qui en gardaient le passage. Ils n'avaient cependant qu'à demi échappé au péril qui les menaçait; fatigués par un long combat livré dans le lit même du fleuve, épuisés par la faim, ils avaient sur leur trace une armée deux fois plus nombreuse que la leur; leur retraite ne pouvait manquer d'aboutir à un désastre. Édouard envisagea sa situation d'un regard ferme et résolu; il se décida à combattre, et rangea son armée en bon ordre, dans une position avantageuse, sur la lisière de la forêt de Crécy.

C'était le cas pour le roi de France de se montrer aussi sage qu'il l'avait été six ans auparavant, et de ne pas engager la bataille au lieu et à l'heure qui convenaient à son ennemi. Mais on crut que le nombre dispensait de toute prudence, et l'on courut de gaieté de cœur à une défaite. L'armée, au moment où elle parut devant les lignes anglaises, était toute en *désarroi;* les milices des communes, ramassées le long des routes, s'étaient entremêlées dans la marche à la gen-

darmerie, et rien ne ressemblait moins à un ordre de bataille que cette confusion d'hommes et de chevaux qui se pressaient dans la plaine. Aussi tous les chefs de quelque expérience étaient-ils d'avis qu'on attendît le lendemain pour engager l'action; c'était la volonté du roi lui-même, et il en donna l'ordre formel : mais il fut impossible d'arrêter le vaste ébranlement de cette masse désordonnée, qui, sourde à tous les commandements, ne songeait qu'à pousser en avant vers l'ennemi. Rien de plus calme et de plus fier en même temps que l'attitude d'Édouard et des siens en face de ce tumulte. Il avait fait célébrer la messe dans son oratoire, y avait communié, ainsi que son fils le prince de Galles et plusieurs de ses capitaines; puis ayant fait mettre pied à terre à sa gendarmerie, et partagé son armée en trois batailles, « les archers devant en manière de herse, » il était prêt, dans sa menaçante immobilité, à recevoir le choc des lances françaises.

Philippe de Valois, en voyant cette contenance assurée de l'ennemi, eût dû faire un dernier effort pour arrêter le mouvement de son armée et lui rendre avant l'attaque un peu d'ordre et d'ensemble. Mais, à la vue des Anglais, « le sang lui mua, dit Froissart, car il les haïssoit, » et il donna sans retard le signal de la bataille. « Faites passer nos Génois devant, » s'écria-t-il, et ces vaillants mercenaires entamèrent aussitôt l'action. Malheureusement ainsi qu'ils l'avaient annoncé à leurs chefs, les cordes de leurs arbalètes avaient été trempées par la pluie, et leurs bras, que la fatigue d'une longue route avait

affaiblis, ne lançaient contre l'ennemi que des carreaux impuissants. Il en fut tout autrement des flèches anglaises qui tombèrent comme la grêle sur les Génois, et leur perçant bras et têtes, les forcèrent à reculer. Philippe, enflammé de colère, ordonne alors à ses gendarmes de joindre l'ennemi, « en passant sur le corps de cette ribaudaille, qui leur empêche la voie. » Cet ordre aussi insensé que barbare, exécuté fidèlement, décida du sort de la bataille; elle était perdue pour les Français, avant d'être commencée. Les archers anglais, tirant à coup sûr au milieu de cette mêlée confuse d'hommes et de chevaux, en faisaient un horrible carnage. A leurs flèches meurtrières se joignaient d'autres armes, plus effrayantes peut-être par leur nouveauté que par les coups qu'elles portaient. C'étaient « des bombardes de fer, qui, avec du feu, lançoient de petites balles de fer, avec si grand bruit qu'il sembloit que Dieu tonnât. » L'artillerie moderne, essayée déjà dans les siéges, se montrait ainsi pour la première fois sur un champ de bataille. Furieux de périr de la sorte sans défense et sans honneur, quelques-uns des princes et barons de l'armée française firent un suprême effort pour sortir de la presse où ils s'étaient jetés si follement, et s'étant ralliés ils rompirent par une charge impétueuse la première lignes des archers anglais, puis assaillirent rudement la *bataille* du prince de Galles. Il y eut pour le jeune fils d'Édouard III un moment de péril; mais le bon ordre et la vaillance disciplinée de ceux qui combattaient à côté de lui leur rendirent bientôt l'avantage; bientôt cette noble élite des seigneurs de France fut tout en-

tière couchée dans la poussière. C'est à cette heure de la journée que le vieux roi de Bohême, Jean l'Aveugle, jugeant qu'elle était perdue, se fit conduire par quelques-uns de ses chevaliers au milieu des rangs anglais, pour y donner un coup d'épée et y mourir. Déjà le combat n'était plus qu'un massacre. Les Irlandais et les Gallois, comme des animaux de proie, parcouraient la plaine où le gros de l'armée française s'était amoncelé, et achevaient avec leurs longs couteaux tout ce qui avait échappé aux flèches des archers. Le comte d'Alençon, frère de Philippe de Valois, le duc de Lorraine, les comtes de Savoie, de Flandre et de Blois étaient parmi les morts (26 août 1346). Lorsque le lendemain Édouard en fit faire le dénombrement, on ne compta pas moins de onze princes et de quatre-vingt-seize seigneurs portant bannière, de douze cents chevaliers et « de trente mille autres gens. » Ce ne fut pas la faute de Philippe de Valois s'il ne partagea pas le sort de toutes les victimes de sa malheureuse imprudence : il resta jusqu'à la chute du jour sur le champ du carnage, et il fallut que le sire de Beaumont prît son cheval par la bride pour l'en arracher. Il chevaucha d'un trait jusqu'au château de la Broye, où il arriva avec une faible escorte, au milieu de la nuit, et ce fut là qu'il cria, dit-on, au châtelain qui lui refusait l'entrée : « Ouvrez, ouvrez c'est la fortune de la France[1] ! »

Jamais désastre égal à celui de Crécy n'avait affligé

1. M. Buchon, dans son édition de Froissart, a rétabli ainsi cette parole historique : « Ouvrez, c'est l'infortuné roi de France ! »

le royaume. La chronique de Saint-Denys, cette histoire officielle de la monarchie écrite règne par règne, entonne un chant de deuil sur la chevalerie, « dont la fleur cheust » en cette journée, et elle accuse « l'orgueil et les vices » de la noblesse, qui ont appelé sur elle une si effroyable catastrophe. Dans l'amertume de ses regrets et de ses reproches, le vieux chroniqueur ne mesure cependant point toute la portée du coup qui est tombé sur la chevalerie; on en a mieux jugé de nos jours[1] lorsqu'on a dit qu'elle fut mise au tombeau à Crécy. Elle y perdit en effet le privilége exclusif de la puissance et de la gloire militaires dont elle était si fière depuis trois siècles; les archers d'Angleterre prouvèrent là, comme à cette même époque les montagnards suisses le prouvèrent à Morgarten et à Laupen, qu'il y avait une force destinée à prévaloir, sur les champs de bataille, contre les grands chevaux et les pesantes armures de la gendarmerie féodale. La leçon de Crécy resta incomprise en France; des armées de gentilshommes continuèrent à entourer la bannière royale de leurs escadrons indisciplinés. Poitiers et Azincourt devaient compléter la démonstration dans des flots de sang français.

La route de Paris était libre cette fois pour le roi d'Angleterre; mais il ne voulut pas renouveler la faute qu'il venait de réparer si glorieusement, et s'engager, quoique vainqueur, au cœur d'un pays ennemi. Il songea, avant tout, à s'assurer d'une porte toujours ouverte pour entrer en France et pour en sortir. Dès

1. M. Michelet et M. Henri Martin.

le 3 septembre, neuf jours seulement après la bataille de Crécy, ses tentes étaient déployées sous les murs de Calais. Sa première pensée était d'enlever cette ville par un coup de main; mais elle avait un vaillant gouverneur, une bonne garnison, et une bourgeoisie familiarisée avec le danger par les habitudes de la vie de la mer. Il fallut se résoudre aux lenteurs d'un siége. Édouard aborda cette entreprise avec son ferme et opiniâtre courage, et, secondé par le patriotisme anglais, qui ne lui refusa ni hommes, ni argent, il eut, au bout de quelques semaines, entouré la ville assiégée d'une autre ville toute palissadée et fortifiée, qui la séparait du reste de la France. La résistance des Calaisiens fut héroïque; livrés presque uniquement à eux-mêmes, et ne recevant que les rares secours de quelques marins de la côte, ils tinrent onze mois en échec une armée de plus de trente mille combattants. Plus Édouard s'acharnait à la proie qu'il voulait saisir, plus il trouvait d'obstacles dans l'énergie indomptable des Calaisiens. Le jour vint enfin pour eux de succomber, s'ils n'étaient secourus. Philippe, au bruit de leur héroïsme et de leur détresse, se releva du sombre abattement où l'avait plongé sa défaite. Non content de licencier les débris de l'armée vaincue à Crécy, il avait congédié en même temps celle que le duc de Normandie commandait en Guyenne, et avait laissé le champ libre au comte de Derby pour pousser ses succès jusque sur les rives de la Loire. Son dénûment financier le contraignit ainsi de livrer, durant tout l'hiver, aux entreprises de l'ennemi son royaume sans défense. Ce ne fut qu'au printemps de

l'année 1347, qu'ayant obtenu quelques subsides des prélats, barons et députés des bonnes villes rassemblés à Paris, il fut en état de tenter un effort pour secourir Calais. Des deux routes qui pouvaient le conduire, à travers les dunes, sous les murs de cette ville, l'une, au sud, celle de Boulogne, était gardée par les Anglais; l'autre, celle de Gravelines, était occupée par les Flamands en armes. Pour obtenir de ceux-ci qu'ils lui livrassent le passage, il n'y eut promesse que Philippe ne leur fît; il leur offrit la levée de l'interdit pontifical qui pesait toujours sur leurs églises, la restitution des trois villes qu'il leur détenait, les priviléges les plus étendus pour leur commerce, l'ordre de chevalerie pour les aînés de leurs familles; il descendit enfin auprès d'eux jusqu'à la prière. Mais les griefs de la Flandre étaient trop récents et ses rancunes trop profondes pour qu'il fût écouté. Restait à attaquer de front les lignes anglaises : le roi et les maréchaux de l'*host* voulurent le tenter. Il fallait ou se jeter à travers des marais dans lesquels l'armée se fût engloutie, ou défiler, le long de la mer, sous le tir de la flotte ennemie, chargée de bombardes et montée par des milliers d'archers; c'était, dans les deux cas, courir à une perte certaine. Les bras tombèrent d'impuissance à Philippe de Valois, et le superbe monarque courba la tête sous l'humiliante nécessité de demander la paix à son ennemi. Elle lui fut refusée. Édouard voulait à tout prix Calais, qui ne pouvait plus lui échapper. En effet, les bannières françaises eurent à peine disparu que la ville, désormais sans espoir, offrit de se rendre. Édouard III, altéré de vengeance,

prétendit que les Calaisiens « se remissent à son vouloir pour vivre ou pour mourir. » Mais lorsque le brave Jean de Vienne eut répondu du haut des créneaux à cette signification barbare, que lui et ses chevaliers étaient prêts à tout souffrir « plutôt que d'acheter leur vie au prix de celle du plus petit garçon ou varlet de la ville, » lorsque Gautier de Mauny, porteur de cette réponse, eut représenté à Édouard que nul de ses barons ne s'enfermerait volontiers dans une de ses forteresses, assiégées crainte de représailles, « s'il fesait ces gens mettre à mort, » il fallut bien que l'inflexibilité du monarque condescendît à de moins dures conditions; il se contenta d'exiger que les clefs de la place et du château lui fussent apportées par six des plus notables bourgeois « desquels il ferait à sa volonté. » La France a enregistré avec orgueil dans ses annales l'héroïque dévouement d'Eustache de Saint-Pierre et de ses cinq compagnons en cette mémorable circonstance. On sait comment ces braves gens parurent « le chef nu, les pieds déchaux et la hart au col » devant leur vainqueur irrité, et comment Édouard, vainement supplié par le généreux Gautier de Mauny de leur laisser la vie, dans l'intérêt de sa gloire, ne céda qu'après une longue résistance aux prières et aux larmes de la reine Philippe de Hainaut embrassant ses genoux. Ce fut le 8 août 1347 que Calais fut remis aux mains d'Édouard III. Ce monarque n'épargna rien pour en faire une ville tout anglaise. Plus de deux siècles devaient se passer avant qu'elle retournât à la France.

Vainqueurs et vaincus étaient également épuisés

des efforts qu'ils avaient faits pour soutenir cette guerre formidable. Une trêve fut conclue; et avec la France et l'Angleterre, elle mit en repos l'Écosse, où David Bruce avait été battu et pris à Nevill' Cross, et la Bretagne où Charles de Blois avait eu le même sort à la journée de Roche-Dérien. Lorsque expira cette trêve au mois de juin 1348, on ne songea des deux parts qu'à la renouveler. C'est qu'un fléau vint fondre alors sur l'Europe, devant lequel et l'ambition et la haine et toutes les passions guerrières furent réduites au silence. La grande peste de 1348, décrite avec de si vives couleurs par le conteur italien Boccace, a conservé une triste immortalité dans l'histoire. Partie des côtes de l'Égypte et de la Syrie, elle gagna celles de l'Italie et de la France méridionale, et de proche en proche se répandit dans toutes les contrées du nord et de l'occident. On a calculé que, pendant quatre ans de sa durée, elle enleva à l'Europe le tiers de sa population. Comme on l'a toujours observé dans ces vastes épidémies, l'effroi de la multitude déchaîna ses aveugles fureurs, et les égarements de la superstition la plus monstrueuse s'unirent aux dévouements les plus sublimes de la religion. A la même page où le chroniqueur contemporain raconte l'héroïsme des « saintes sœurs » de l'Hôtel-de-Dieu, et celui des religieux mendiants, il montre les Juifs de tous côtés victimes de la rage populaire, et les villes de la France et de l'Allemagne traversées par les processions insensées des flagellants, qui prétendaient substituer aux sacrements l'effusion de leur sang versé sur les places publiques et se mêlant à celui de Jésus-Christ pour la rémission

des péchés du monde. La folie de ces fanatiques fut condamnée par l'Église, en même temps que châtiée par l'autorité séculière. Cependant la grande peste, la peste noire, comme elle fut appelée alors, visita, dans sa course meurtrière, les maisons royales aussi bien que les plus humbles, et celle de France n'en fut pas épargnée. La reine, Jeanne de Bourgogne, avec le duc Eudes IV, son frère, la reine de Navarre Jeanne de France, et la duchesse de Normandie, comptèrent au nombre des victimes.

Ainsi s'achevait parmi les plus sombres calamités un règne commencé sous de si brillants auspices. La popularité de Philippe de Valois avait disparu au milieu de ses revers et du lourd fardeau dont ils écrasaient la France. Le roi des chevaliers n'était guère plus cher à la nation que ne l'avait été son oncle, le roi des légistes ; il n'avait fait qu'accroître « ces extorsions et mutations de monnaies moult grièves à tout le peuple » qui pesaient si tristement sur la mémoire de Philippe le Bel. Cependant, avant de mourir, Philippe de Valois conclut une négociation utile à la grandeur de sa maison et à celle de la France. Humbert II, dauphin de Viennois, qui, en 1343, s'était engagé à transmettre sa seigneurie au fils encore enfant du duc de Normandie, annonça soudainement sa résolution de quitter le siècle, et offrit de vendre la possession immédiate de ses domaines au prince qu'il avait désigné pour son héritier. Philippe accepta le marché, quelque onéreux qu'il fût dans l'état délabré de ses finances (1249). Le jeune Charles de France, en vertu de ce contrat, prit le titre de dauphin, destiné

à être porté dès lors par les fils aînés de nos rois, et le royaume, par ce pacifique agrandissement, atteignit la frontière des Alpes. A cette importante acquisition se joignit quelques jours après celle de la seigneurie de Montpellier, dernier reste de la suzeraineté des princes aragonais dans la France méridionale (18 avril 1349). Il fallut aggraver par de nouveaux impôts la détresse publique pour payer ce double accroissement de territoire; mais c'étaient là des charges qui se justifiaient par elles-mêmes, et, auprès de la postérité, le souvenir lamentable de Crécy ne doit pas faire perdre à Philippe de Valois le mérite d'une belle province ajoutée au corps de la monarchie française.

Au commencement de l'année 1350, Philippe, toujours ami du faste, donna à sa cour le pompeux spectacle de ses secondes noces avec Blanche de Navarre, sœur du jeune roi Charles le Mauvais. Ce mariage fut immédiatement suivi de celui du duc de Normandie, veuf comme son père, avec Jeanne, comtesse de Boulogne et d'Auvergne, et de celui du dauphin Charles avec Jeanne de Bourbon. Mais les fêtes de ces unions royales ne tardèrent pas à être remplacées par le deuil. Le roi, dont la santé était depuis quelque temps chancelante, tomba malade, et comme sa fin approchait, il fit venir auprès de son lit ses deux fils, le duc de Normandie et le duc d'Orléans. Là, il mit sous leurs yeux des pièces dans lesquelles son droit à la couronne de France était établi par les plus solennelles décisions des théologiens et des décrétistes, et leur recommanda, à son fils aîné surtout,

de défendre ce droit à toute outrance contre les prétentions illégitimes du roi d'Angleterre. Ayant ensuite doté le duc d'Orléans du comté de Valois, son ancien apanage, il expira le 22 août 1350, dans la cinquante-neuvième année de son âge et la vingt-troisième de son règne.

CHAPITRE XXV.

JEAN DIT LE BON (1350-1364).

Nous entrons dans un des règnes les plus calamiteux de notre histoire. Le second des Valois reproduisit, en les exagérant, les traits du caractère de son père, et, en les aggravant, les vices de son administration. On voit alors tout ce que l'imagination peut concevoir de maux se déchaîner sur la France : le roi vaincu et prisonnier dans une bataille aussi désastreuse que celle de Crécy ; le royaume livré sans défense aux armes anglaises et au brigandage organisé des compagnies d'aventure ; le peuple poussé au désespoir par l'excès de ses souffrances, et réduit par l'absence de tout gouvernement à faire effort pour se gouverner lui-même ; à Paris, des tentatives de liberté politique qui n'aboutissent qu'à l'anarchie ; dans les campagnes, la *Jacquerie*, revanche atroce des paysans contre l'oppression seigneuriale, sanglant essai d'affranchissement bientôt étouffé dans le sang ; et pour comble de tant d'infortunes, un traité de paix dont l'ignominie fait presque regretter les maux de la guerre, et qui donne plus du tiers de la France à l'Angleterre. Voilà à quelles extrémités fut réduite par les folies de

l'esprit chevaleresque la mornarchie devenue si puissante sous le règne de Philippe Auguste, de saint Louis et de Philippe le Bel; voilà comment deux rois, représentants fidèles du malheureux génie de la noblesse féodale, semblèrent ne se succéder que pour mettre en péril les grandes destinées de la France.

Jean, lorsqu'il hérita de la couronne, était âgé de plus de trente et un ans. Il avait été assez mêlé aux événements du règne de son père, pour en recueillir une salutaire expérience, si son esprit eût été capable de réflexion. Mais qu'attendre d'un prince pour qui l'idéal de la royauté se personnifiait dans son parrain le roi de Bohême, monarque exilé volontairement de ses États pour réaliser les fables de la chevalerie errante, venu à la cour de France, comme au siége de tout honneur et de toute galanterie, afin d'y plaire aux dames et d'y briller dans les tournois, se faisant un mérite de l'imprévoyance et de la prodigalité, aussi bien que de la vaillance, et au déclin de la vie, lorsqu'il était devenu aveugle, ambitionnant pour gloire suprême d'être conduit, comme nous l'avons vu à Crécy, dans les rangs anglais « si avant qu'il pût férir un coup d'épée » et mourir en chevalier? Tel était Jean de Bohême, tel fut Jean de France, également inhabile au gouvernement et à la guerre, devant le politique et guerrier Édouard III.

Les premiers actes de son règne le révèlent tout entier : ce sont des fêtes, celles de son sacre (25 septembre) et de la chevalerie de ses deux fils aînés, célébrées avec un éclat et des dépenses inouïs; ce sont des altérations de monnaies qui en changent plusieurs

fois le titre en quelques mois; c'est l'exécution sans procès d'un des plus grands seigneurs du royaume. Le connétable de France Raoul, comte d'Eu, sur un vague soupçon de trahison que le roi ne prend pas la peine d'éclaircir, est livré à la hache du bourreau, avec plus d'arbitraire et plus d'odieux encore que ne l'avaient été les barons de Bretagne et de Normandie envoyés au supplice par Philippe de Valois (novembre 1350). En frappant de tels coups, la royauté aimait à se croire toute-puissante; mais, au moment même où, par ces fantaisies violentes d'un despotisme oriental, elle mécontentait les seigneurs, elle se faisait petite devant eux afin de les regagner, et publiait des ordonnances pour les dispenser de payer leurs dettes (mars et septembre 1351). On ne tarde pas à la voir, appauvrie et dénuée, recourir aux États généraux pour leur demander quelques subsides (1351), et, peu satisfaite des largesses de cette assemblée, traiter de gré à gré avec les provinces et même avec les villes pour obtenir davantage. En même temps, elle se montre impuissante et désarmée pour la répression, lorsque le sang a appelé le sang, et que la mort du connétable a été vengée par celle du favori enrichi de sa charge et de ses biens.

Ce favori du roi Jean était Charles d'Espagne, issu d'un de ces infants de la Cerda, réfugiés en France après avoir disputé vainement le trône des Castilles à Sanche IV, leur oncle, au temps de Philippe le Hardi. Son meurtrier fut le jeune roi de Navarre, Charles le Mauvais. Charles, par son aïeul le comte d'Évreux, frère de Philippe le Bel, et par sa mère Jeanne, fille

de Louis le Hutin, appartenait doublement à la maison royale de France. Si le principe de la succession des femmes à la couronne eût triomphé, ses droits eussent primé ceux du roi Édouard, et ce n'eût pas été l'habileté qui lui eût manqué pour les soutenir. L'odieux surnom qu'il a conservé dans l'histoire est un témoignage trop vrai de la perversité de son âme; mais il savait la déguiser sous les dehors les plus séduisants. Rien n'égalait les ressources de son esprit et le charme insinuant de ses manières. Il possédait à un rare degré l'art de manier les hommes, savait au besoin prendre avantage de la culture de son intelligence, et était doué même de cette éloquence qui déchaîne ou calme à son gré les passions populaires. Audacieux, remuant, sans aucun scrupule pour parvenir à se fins, il trouva dans les années orageuses du règne de Jean une carrière ouverte à son funeste génie; mais son ambition sans grandeur fut aussi sans succès, et de tous ses criminels efforts il ne lui revint que le triste honneur d'avoir eu une part considérable aux maux de la France.

Jean lui avait donné sa fille en mariage (1352); il était sage de le lier ainsi de plus près aux intérêts de la couronne; mais Jean lui refusait en même temps quelques-uns des avantages stipulés par la convention matrimoniale, comme si la jeunesse de son gendre l'eût dispensé de prendre au sérieux les engagements conclus avec lui. C'était mal connaître celui qui deux ans auparavant, à Pampelune, avait vengé dans des flots de sang son autorité menacée. Le coup qu'il n'osait frapper sur le roi lui-même, Charles le

Mauvais frappa sur le favori du roi. Il courut surprendre Charles dans la ville de Laigle, et le fit égorger dans son lit (janvier 1354). Jean éclate alors en menaces terribles ; il lève des troupes pour attaquer à la fois son gendre dans ses fiefs de Normandie et dans ses États de Navarre au pied des Pyrénées. Mais on lui représente combien, à l'heure où la guerre va se rallumer avec l'Angleterre, il est dangereux de donner à Édouard un puissant allié au sein du royaume et de la maison royale elle-même. La nécessité est plus forte que la colère : l'inconséquent monarque traite avec celui qu'il avait juré de châtier, il lui accorde pour prix de son crime ce qu'il avait refusé à la justice de ses réclamations, et s'engage par serment « à ne faire onc vilenie, ni dommage » aux auteurs de la mort de Charles d'Espagne (février 1354). Il était difficile d'abaisser davantage une autorité qui se croyait et se proclamait absolue; mais Jean tenait peu à mettre de la suite dans ses actes, et l'on voyait se joindre en lui aux extrêmes emportements de la violence cette facilité de caractère, qui lui valut à sa cour le surnom de *bon*, accepté de confiance par l'histoire. L'institution de son ordre de l'*Étoile*, destiné à rivaliser avec celui de la *Jarretière* qu'Édouard III venait de fonder, en témoignant de l'extravagante idée qu'il se faisait de l'esprit chevaleresque, témoigna aussi des fastueux excès de cette prodigalité royale, décorée du nom de bonté par ses courtisans.

La trêve que Philippe de Valois avait conclue en 1347, expirée en 1351, avait été renouvelée après de très-courtes hostilités, pour finir en 1354. Mais on

atteignit ce terme sans que d'une part ni de l'autre on se montrât pressé de reprendre les armes. L'Angleterre n'était point remise encore des ravages de la peste, qui dans les campagnes n'avait pas plus épargné les troupeaux que les hommes, et les finances désordonnées du monarque français ne lui permettaient guère d'entrer en campagne. On semblait disposé à déférer au vœu du Saint-Siége, qui, toujours préoccupé de la pensée de réconcilier les deux rois, était parvenu à leur faire signer des préliminaires qui promettaient à Édouard l'absolue souveraineté de la Guyenne et de Calais, moyennant sa renonciation à la couronne de France. Ce fut, au dire de Froissart, la question de Bretagne qui rompit l'œuvre aussi avancée de la médiation pontificale.

A vrai dire, la guerre sur ce théâtre avait à peine souffert quelque interruption, et les haines y étaient plus vives et plus allumées que jamais. Charles de Blois, depuis qu'il était tombé, comme son rival Montfort, prisonnier aux mains de l'ennemi, avait trouvé, comme lui, dans son épouse un intrépide lieutenant pour le remplacer. Cet âge paraissait être celui des héroïnes; on avait vu de même la femme d'Édouard III, pendant que son mari guerroyait en France, aller, à la tête d'une armée anglaise, vaincre les Écossais. Rien de décisif cependant ne s'était passé dans cette lutte acharnée des deux partis qui ensanglantaient la Bretagne. Si le maréchal d'Offemont fut battu et tué en 1352 par les partisans de Jean de Montfort, cette même année vit le fameux *combat des Trente*, qui devait laisser dans les annales bretonnes un si long

souvenir, et qui valut aux armes françaises un renom presque égal à celui des plus fières batailles. Le farouche héroïsme de la vieille race celtique respire tout entier dans le mot si connu que Geoffroy Dubois adresse à son capitaine, blessé et pantelant de soif, au pied du chêne de Mi-Voye : « Bois ton sang, Beaumanoir ! »

Mais ce n'étaient là que des escarmouches; la grande guerre, la guerre des deux peuples et des deux couronnes ne recommença qu'avec l'année 1355.

Le projet d'Édouard était d'envahir la Normandie, pendant que son fils, le prince de Galles, irait guerroyer sur les frontières de la Guyenne, et que son cousin Derby, qu'il avait fait duc de Lancastre, agirait en Bretagne. Il comptait sur l'alliance du roi de Navarre, qui l'était venu visiter à Windsor, aux fêtes de Saint-George, et qui lui avait promis d'ouvrir aux troupes anglaises les portes des villes normandes appartenant à son domaine. Mais, comme il n'attendait plus pour mettre à la voile qu'un vent favorable, l'avis lui fut donné qu'un nouveau traité, signé à Valognes, venait de rattacher Charles le Mauvais aux intérêts de la France. Malgré le ressentiment profond qu'il gardait contre le roi de Navarre, Jean avait été obligé encore une fois de céder au vœu public, qui lui criait de ne pas laisser aux Anglais un allié aussi redoutable. Une scène de réconciliation avait eu lieu au Louvre entre les deux princes. « Charles, selon le récit de Froissart, fit la révérence au roi de France, et s'excusa par devers lui de ce qu'il s'étoit parti du royaume.... et requit au roi qu'il lui voulût pardonner tout, et le

voulût tenir en sa grâce, et lui promit qu'il seroit bon et loyal, si comme fils doit être à père et vassal à seigneur. Et lors lui fit dire le roi par le duc d'Athènes, qu'il lui pardonnoit tout de bon cœur » (septembre 1355). Mais ni le Navarrois, dans son intime pensée, n'entendait renoncer à ses intrigues contre son suzerain, ni le roi Jean à ses projets de vengeance contre son infidèle vassal. On ne tarda pas à le voir.

Cependant le feu de la guerre s'était partout rallumé. Le prince de Galles parcourait le Languedoc, le fer et la flamme à la main, sans que le lâche et inhabile comte d'Armagnac, avec des forces supérieures, osât tenir contre lui la campagne. Le jeune prince put rentrer impunément dans Bordeaux avec mille chariots chargés de butin et cinq mille prisonniers qu'il avait faits sans combat. Au nord, Édouard s'était jeté sur l'Artois, et y prenait sa revanche de ses projets avortés sur la Normandie. Il brûlait et pillait, comme son fils. Il y eut là entre lui et le roi de France des défis échangés; mais ni l'un ni l'autre ne se souciaient beaucoup de se rencontrer, et le monarque anglais repassa la mer pour repousser les Écossais qui avaient entamé sa frontière, tandis que Jean allait demander aux États généraux de son royaume les moyens de faire au printemps un puissant effort contre l'ennemi. Dans le cours de l'année qui finissait, il n'avait pas changé moins de dix-huit fois le titre des monnaies, et s'était par ordonnance interdit à lui-même, pour six mois, le payement de toutes ses dettes: c'était à bout de voie qu'il en appelait à la nation.

Ces états, qui se rassemblèrent à Paris le 2 dé-

cembre 1355, sont les premiers auxquels ait appartenu une importance réelle dans notre histoire. Pour la première fois, on vit les députés de plusieurs des provinces de la Langue d'Oc (Auvergne, Limousin, Poitou, etc.) siéger à côté de ceux de la Langue d'Oil. Le chancelier de France, Pierre de la Forêt, archevêque de Rouen, en les invitant « à ce qu'ils eussent avis ensemble sur l'aide qu'ils pouvoient faire au roi pour le fait de la guerre, » remettait véritablement à l'assemblée la gestion des finances qui échappait à l'impuissance de la couronne. Les États s'en saisirent avec une patriotique résolution. Après s'être engagés « à vivre et à mourir avec le roi et à mettre corps et avoir à son service, » ils votèrent tout aussitôt la solde de trente mille hommes d'armes pour l'année qui allait s'ouvrir. Une gabelle sur le sel et un impôt sur les ventes devaient fournir la somme énorme de cinq millions de livres parisis, destinée à l'entretien de cette armée ; mais il était établi que les seigneurs laïques et les prélats, les princes et le roi même, comme les bourgeois et les vilains, acquitteraient ces taxes, et afin que le subside de guerre ne fût point détourné de sa destination, une commission fut instituée de neuf généraux et surintendants, choisis dans les trois ordres, sous le contrôle desquels se devaient faire toutes les dépenses publiques. En même temps la réforme fut portée dans les monnaies, de manière « à ce que la loi et le poids n'en pussent être dorénavant changés, » et grand nombre d'abus furent supprimés, contre lesquels s'élevaient d'unanimes doléances. Enfin, pour que ces grandes mesures ne courussent

pas le risque de rester sans effet, les États généraux décidèrent que leurs séances se rouvriraient le 1er mars de l'année suivante. Ces importants résultats sont tous consignés dans l'ordonnance du 28 décembre, par laquelle le roi s'approprie, pour les revêtir du caractère de la loi, les décisions de l'assemblée.

On peut douter que le roi et les États généraux eux-mêmes soupçonnassent toute l'étendue du changement que cette ordonnance introduisait dans le gouvernement du royaume. Jean n'y vit, à coup sûr, que la fin de ses embarras du moment; quant aux députés des trois ordres, ils croyaient avoir tout fait en enchaînant par de fortes restrictions l'arbitraire jusque-là sans limites du pouvoir royal, et les lumières leur manquaient pour apprécier le vice des deux taxes qu'ils avaient établies. En voyant les résistances que soulevait la perception, ils y substituèrent, dans leur réunion du printemps suivant, un impôt sur le revenu. Ces résistances avaient fourni cependant au génie pervers du roi de Navarre une nouvelle occasion de se déployer. Non content d'agiter la Normandie par ses intrigues, il s'appliquait à exercer sur le dauphin Charles ses malfaisantes séductions, et était parvenu à aliéner de son père ce jeune prince, à qui l'âge et le malheur n'avaient point encore donné l'esprit sérieux et réfléchi qui le distingua plus tard. En apprenant l'opposition séditieuse que Charles le Mauvais et son principal conseiller le comte de Harcourt mettaient en Normandie à l'établissement de la gabelle, Jean ne put contenir sa colère : « Je ne veux, s'écria-

t-il, nul maître fors moi en France, et oncques n'aurai joie tant qu'ils seront en vie; » et dès ce moment il conçut contre le roi de Navarre et ses adhérents les plus sinistres projets de vengeance. Le Dauphin, qui tenait sa cour au château de Rouen, avait invité à s'y réunir à lui, pour célébrer la fête de Pâques fleuries, Charles le Mauvais, avec Harcourt et quelques autres de ses chevaliers (avril 1356). Jean, qui en est informé, quitte Orléans, le casque en tête, avec une escorte de cavaliers, court jusqu'à Rouen à bride abattue, et soudainement apparaît, l'épée au poing, au milieu des convives épouvantés. Là, malgré toutes les protestations du Dauphin, il saisit de sa propre main le roi de Navarre et lui fait entendre les plus terribles menaces, pendant que le maréchal d'Audeneham, avec les hommes de l'escorte royale, s'empare des compagnons du prince. Quatre d'entre eux, Harcourt le premier de tous, sont décapités sous les yeux du roi lui-même, dans un champ, près du château, appelé le *Champ du pardon*, et leurs restes sanglants sont accrochés au gibet de Rouen. Peu s'en fallut que l'exécution du roi de Navarre ne suivît celle de ses chevaliers; on obtint à grand'peine du roi qu'il se contentât de l'emprisonner dans la tour du Louvre, avec la menace de la mort incessamment suspendue sur sa tête.

Jean essaya de justifier cet acte de violence en publiant que Charles le Mauvais avait conspiré contre ses jours et ceux du Dauphin, et conclu un traité pour se partager la France avec le roi d'Angleterre; mais l'opinion publique, aigrie et mécontente, refusa

de le croire, et ne vit dans le coup d'État frappé contre le Navarrois que le châtiment de l'opposition faite par le prince aux nouveaux impôts. La compassion des peuples accompagna le captif dans sa prison. Cependant l'effet immédiat de ces exécutions fut de déchaîner sur la Normandie une guerre effroyable. Le vieux Geoffroy de Harcourt devint encore une fois le fléau de sa terre natale. Après la bataille de Crécy, l'immense malheur de la France avait fait entrer le remords dans son âme, et il était venu, la hart au col, s'offrir à la justice de Philippe de Valois, qui lui avait pardonné. Le supplice de son neveu ralluma ses haines à peine étouffées, et après avoir adressé à Jean une lettre de défi, où respirait tout l'orgueil féodal avec tout l'emportement de la colère, il appela les Anglais. Le duc de Lancastre, qui guerroyait alors pour le jeune comte de Monfort, ne se fit pas longtemps attendre, et les bandes pillardes de bas Bretons, qu'il entraîna à sa suite, s'abattirent avec fureur sur la Normandie. Leurs ravages y furent courts, mais terribles. Jean était entré de son côté dans la province, faisant tête à la fois au duc de Lancastre, qu'il eut rejeté bientôt dans le Cotentin, et au Navarrais, dont les places bien fortifiées bravaient ses attaques. Ce n'était partout que confusion et ruine. Au milieu de ses stériles exploits, le roi fut informé que le prince de Galles s'était avancé jusqu'au cœur du royaume, et qu'après avoir promené ses dévastations impunies sur le Berri et la Touraine, il s'apprêtait à passer la Loire pour donner la main au duc de Lancastre en Normandie. Jean ne voulut pas y laisser arriver ce

nouvel ennemi; il se porta rapidement sur Chartres, où il publia son mandement de guerre et appela autour de lui, dans le plus bref délai, tous les vassaux de la couronne. Le seul bruit de son armement suffit pour arrêter la marche de son jeune et aventureux adversaire.

Ce n'était pas toutefois en fugitifs que les Anglais se retiraient. Ils regagnaient le Poitou, mais à petites journées et en continuant de piller et de brûler tout sur leur passage. Le prince de Galles ne craignit même pas de perdre trois jours au siége du château de Romorantin, témérité héroïque qui avait besoin d'être justifiée par le succès! Les mouvements de l'ennemi l'avaient si peu occupé sur sa route, qu'aux approches de Poitiers, il s'étonna de voir que les Français l'eussent devancé sous les murs de cette ville, et lui fermassent la route de Bordeaux, qu'il ne pouvait plus s'ouvrir que par une victoire. Le jeune héros, s'inspirant des souvenirs de Crécy, prend alors une résolution aussi ferme qu'habile, et établit sa petite armée au *Champ de Maupertuis*, sur un plateau élevé, coupé de haies et planté de vignes, où l'avantage du poste pourra compenser pour lui celui du nombre. De ses deux mille hommes d'armes, une grande partie appartenait à la noblesse de Gascogne, et c'était encore le midi de la France qui lui avait fourni cette légère infanterie, qu'on appelait du nom de *brigands*, destinés à voltiger en oiseaux de proie sur les champs de bataille. Mais le nerf de sa troupe et le principal fondement de ses espérances étaient ses archers, ses robustes *yeomen* d'Angleterre, au

nombre de quatre mille. L'armée française, qui s'était déployée dans la plaine, au bas de la position ennemie, en belle ordonnance, ne comptait pas moins de vingt-six ducs ou comtes et de cent quarante seigneurs bannerets. On en portait la force à près de cinquante mille combattants. Elle était divisée en trois batailles, l'une commandée par le duc d'Orléans, frère du roi; l'autre par le Dauphin avec ses deux frères, les ducs d'Anjou et de Berri; la troisième était sous les ordres du roi lui-même. « Toute la fleur de la chevalerie de la France estoit là, » dit Froissart. Tout ce qui avait échappé au désastre de Crécy allait par les mêmes fautes s'offrir à la même destinée.

Le 18 septembre au matin, le roi Jean, après avoir fait reconnaître la position des Anglais par quatre de ses chevaliers, s'était mis à pied avec le gros de sa gendarmerie pour aller chercher l'ennemi sur le plateau où il s'était retranché, lorsque se présentèrent, entre les deux armées, les cardinaux Talleyrand de Périgord et de Saint-Vital, envoyés par Clément VI pour faire poser les armes aux combattants. Jean leur accorda la journée pour accomplir leur œuvre de médiation; mais, dans sa confiance hautaine en l'infaillible succès de ses armes, il eut soin de mettre à la paix des conditions qui la rendaient impossible. Ce n'était point assez pour lui que le prince de Galles, comme il s'offrait à le faire, restituât toutes ses conquêtes et s'engageât par serment à ne point porter, pendant sept ans, les armes contre la France; il voulait que le jeune prince, avec cent de ses cheva-

liers, se rendît prisonnier entre ses mains. Le fils d'Édouard III aima mieux combattre que de livrer ainsi son honneur et celui de ses gens. Devant tout autre ennemi, sa perte eût été inévitable : en bloquant l'armée anglaise, déjà à demi affamée, sur l'étroit espace qu'elle occupait, on l'eût immanquablement réduite en peu de jours à se rendre, ou à quitter ses positions pour livrer en plaine un combat dans lequel le nombre l'eût écrasée. Mais le roi de France ne savait pas attendre, et il avait ordonné pour le lendemain la bataille.

Elle s'engagea par une charge malheureuse des deux maréchaux Jean de Clermont et Arnoul d'Audeneham dans un sentier resserré, où la gendarmerie recula en désordre criblée par les flèches des archers anglais. Les débris de cette avant-garde, rejetés sur la bataille du duc de Normandie, y portèrent la confusion, et les trois fils du roi, selon les uns entraînés par ceux qui les gouvernaient, selon d'autres en ayant reçu l'ordre de leur père même, se retirèrent alors de la mêlée, sous la protection d'une escorte de huit cents lances. Le duc d'Orléans, avec le corps qu'il commandait, ne tarda pas à suivre ce fatal exemple, et il n'y eut plus en face des Anglais que Jean avec la chevalerie rassemblée autour de sa bannière. C'en était assez pour tenir tête à l'armée ennemie, et l'accabler même par la supériorité du nombre, si le roi et sa noblesse eussent eu la sage pensée de remonter à cheval pour recevoir le choc du prince de Galles et de ses deux mille gens d'armes. Mais, lorsqu'au lieu d'assaillir les retranchements anglais il s'agissait de com-

battre en plaine, Jean, par une folle aberration du point d'honneur, s'obstina à rester à pied et donna l'ordre à tous les siens d'en faire autant. Cet ordre, admiré par Froissart comme une éclatante prouesse de chevalerie, décida de l'issue fatale de la journée. « Chevauchez en avant, bannière, au nom de Dieu et de saint George, » avait crié le prince anglais pour donner le signal de la charge à sa gendarmerie, et cette masse impétueuse s'était portée tout entière là où le roi de France, entouré de ses braves chevaliers de l'Étoile, disputait pied à pied le terrain avec une vaillance indomptable. Déjà tous ses efforts ne pouvaient plus que retarder sa défaite, et il ne songeait qu'à demeurer jusqu'au bout fidèle à l'héroïque et absurde serment de sa confrérie « de ne jamais fuir en bataille plus loin que quatre arpents. » On le vit, lorsque tout était tué ou pris autour de lui, et qu'il n'avait plus pour partager ses périls que le quatrième de ses fils, à peine âgé de treize ans, promener encore sur les têtes ennemies sa hache redoutable, et ne livrer son gant qu'au moment où cent voix lui crièrent à la fois : « Rendez-vous, rendez-vous, autrement vous êtes mort ! » Le prince de Galles honora sa victoire par la courtoisie respectueuse avec laquelle il traita son captif. Il refusa, par modestie et humilité, de s'asseoir à table à côté de lui, et le servit de ses propres mains, comme ses aïeux, les sénéchaux de France, avaient autrefois servi les premiers capétiens (19 septembre 1356).

Le carnage avait été moindre qu'à Crécy; mais il y avait eu bien plus de prisonniers restés aux mains

de l'ennemi; surtout le nombre était grand de ceux qui avaient quitté en fugitifs le champ de bataille. C'était là la triste différence des deux journées; à Poitiers, la honte s'ajoutait au désastre. L'arrêt que la fortune des combats avait prononcé contre la chevalerie recevait ainsi une malheureuse aggravation. Aussi faut-il lire dans Froissart les paroles d'amère dérision avec lesquelles les gentilshommes « qui retournés estoient de la bataille » furent accueillis par le peuple des communes. Il n'y avait pas jusqu'aux serfs des campagnes qui ne s'enhardissent à mépriser leurs seigneurs, en les voyant rentrer en fugitifs dans leurs manoirs. Présage trop manifeste des étranges nouveautés qui allaient se passer! Le premier souffle des révolutions populaires était au moment de se lever sur la France.

Le Dauphin, qui avait couru sans s'arrêter de Poitiers à Paris, prit en y arrivant le titre de lieutenant du roi, vain titre qui le laissait impuissant dans l'état désespéré des affaires. L'heure et le talent de gouverner n'étaient pas encore venus pour lui. Tout ce qu'il put faire fut de convier la France à se sauver elle-même. Les États généraux de la Langue d'Oc furent convoqués à Toulouse, et ceux de la Langue d'Oïl à Paris. A ces derniers fut remise véritablement la tâche de remédier aux maux du royaume.

En ce moment solennel, où, selon l'expression énergique et familière d'un de nos historiens[1], « le pouvoir royal remettait son jeu à la nation, parce qu'il

1. M. de Sismondi.

croyait la partie perdue, » une influence prépondérante devait nécessairement appartenir à la bourgeoisie parisienne, la plus riche, la plus nombreuse, et par suite la plus éclairée de toute la France. Paris était le siége des deux corps les plus puissants de l'État, le Parlement et l'Université. Le Parlement ne comprenait pas seulement les magistrats assis sur les fleurs de lis, et investis par le roi du privilége de rendre la justice; à sa vaste clientèle se rattachaient encore tous les gens de loi, soit plaidant pour la couronne, soit assistant de leur parole ou de leurs conseils les parties contendantes, le Châtelet avec sa juridiction, les escouades des sergents à pied et à cheval au service de l'une et l'autre magistrature, et enfin la foule infinie de plaideurs attirés par un besoin journalier au siége de la cour souveraine, devant laquelle se portaient les appels de toutes les justices du royaume. L'Université, de son côté, formait au sein de la capitale une sorte de république, avec ses lois et son organisation particulières, à l'abri desquelles elle jouissait d'une véritable indépendance. Ses docteurs, dépositaires privilégiés de la science, exerçaient une souveraineté d'opinion que les rois mettaient le plus grand prix à se concilier, en même temps que ses écoliers, qu'elle comptait par milliers, se faisaient craindre par leur nombre et leur turbulence. La Chambre des comptes, et autour d'elle la population multiple des gens de finances, la vénérable basilique de Notre-Dame et la vieille abbaye de Saint-Germain des Prés avec le ressort étendu de leur juridiction respective, le nombreux clergé, tant séculier que

régulier, groupé autour des églises, ou réuni dans l'enceinte des monastères, et à côté de tout cela une bourgeoisie riche et accoutumée, en son parloir ou devant la table de marbre du palais, à traiter avec le monarque lui-même; des corporations d'artisans que l'industrie menait tous les jours à l'aisance, et qui avaient appris à se compter en défilant armées devant le roi; tels étaient les éléments qui, joints au Parlement et à l'Université, faisaient dès lors de Paris la tête de la France, et une tête dès lors aussi, il faut le dire, hors de proportion avec le corps de la monarchie. Paris, comme les autres villes directement soumises au pouvoir du roi, avait un prévôt royal dans ses murs; mais l'importance de cet officier s'effaçait devant celle du prévôt des marchands, président du bureau des échevins, et représentant véritable des intérêts de la bourgeoisie. S'il était un homme qui, par l'ascendant de l'intelligence et du caractère, semblât capable de la diriger dans la voie nouvelle et périlleuse qui s'ouvrait pour elle, c'était celui à qui étaient échues alors les fonctions de prévôt des marchands, c'était Étienne Marcel, magistrat intègre, patriote loyal et courageux au début de sa carrière, mais destiné, par une fatalité trop commune aux chefs populaires, à se laisser entraîner de la résistance légale à l'esprit de faction, de l'esprit de faction à la trahison, pour mourir ensuite en criminel, avec un nom flétri par l'histoire.

Les États généraux de la Langue d'Oïl s'ouvrirent le 18 octobre. On a calculé que huit cents députés au moins répondirent à l'appel du Dauphin, plus de la

moitié appartenant au tiers état; grand nombre d'évêques, et surtout de seigneurs prisonniers des Anglais, s'étaient fait représenter par procureur. Trois princes du sang, le duc d'Orléans, le comte d'Alençon et le comte d'Étampes, tous trois fugitifs de Poitiers, vinrent prendre leur siége dans l'assemblée, mais sans attirer l'attention. Charles de Blois, récemment rendu à la liberté, fut le seul entre les sires des fleurs de lis dont le rang reçut quelques hommages. L'ordre de la noblesse le choisit pour son président; le clergé déféra cet honneur à l'archevêque de Reims, le tiers état à Marcel. La députation de ce dernier ordre, aussi nombreuse que les deux autres réunies, allait être appelée au premier rôle par la force des circonstances. Marcel, qui en était l'âme, trouva un actif et puissant coopérateur dans l'évêque de Laon, Robert le Coq, ancien président du Parlement, esprit éclairé et rompu à la pratique des affaires, ambitieux d'exercer ses hautes facultés sur un plus grand théâtre, et qui, après s'être flatté de la généreuse illusion de sauver le royaume en le réformant, finit par se laisser entraîner à la suite de son compagnon sur la pente fatale qui les conduisit tous deux au crime et au déshonneur.

Le chancelier Pierre de la Forêt porta la parole au nom du Dauphin, et demanda une aide pour payer la rançon du roi et pourvoir à la défense du royaume. Les États, avant de l'accorder, voulurent en délibérer dans leur pleine indépendance, et ils tirèrent de leur sein un comité auquel fut délégué le soin de prendre une connaissance entière de la situation des affaires.

Le comité refusa d'admettre les conseillers du Dauphin à ses délibérations, et après une enquête à laquelle l'énergie et l'habileté de l'évêque de Laon eurent la principale part, il arrêta les conditions auxquelles les États devaient faire au lieutenant du roi l'offre patriotique d'un décime et demi de tous les revenus, quels qu'ils fussent, pour l'année suivante. La destitution de sept des principaux officiers de la couronne, la nomination d'un conseil de gouvernement siégeant auprès du Dauphin et composé de quatre évêques, douze gentilshommes et douze bourgeois pris dans l'assemblée, enfin la mise en liberté du roi de Navarre, étaient les clauses principales mises par les États au grand subside qu'ils promettaient. Le Dauphin, jaloux des droits du pouvoir avant d'avoir appris à l'exercer, appelle alors autour de lui les principaux meneurs de l'assemblée, leur signifie qu'il va se rendre à Metz auprès de l'empereur, qui s'entremet pour négocier la liberté du roi captif, et, en attendant son retour, il invite les députés des États « à s'en retourner chacun en son lieu pour prendre l'avis des leurs. » Il se flattait d'avoir échappé ainsi à l'impérieuse tutelle de l'assemblée, et il se mit en mesure de se passer d'elle avec les subsides de la Langue d'Oc, votés d'urgence par crainte des Anglais, avec les dons particuliers de quelques villes et une nouvelle altération des monnaies. Mais ce dernier expédient lassait depuis trop longtemps la patience des peuples pour que les esprits émus de la capitale s'en accommodassent aisément. Revenu de Metz (janvier 1357), le Dauphin trouve Paris livré à une agita-

tion violente, et la mauvaise monnaie partout refusée. Il mande auprès de lui le prévôt et les échevins, et leur enjoint de faire cesser cet empêchement au cours des espèces nouvelles. « Rien n'en ferons, » répond hardiment Marcel, et il donne l'ordre aux compagnies bourgeoises de descendre en armes dans les rues. A la vue de cette menaçante attitude de la capitale, à la vue des renforts amenés à l'émeute par les bandes de paysans affamés qui venaient à chaque heure chercher un refuge dans l'enceinte de la grande ville contre la dévastation des campagnes, le Dauphin fut pris de terreur, et non-seulement il révoqua son ordonnance sur les monnaies, mais il accorda à Marcel l'éloignement de ses conseillers, qu'il avait refusé aux États généraux, et rappela cette assemblée elle-même (5 février).

Les États, qui sentaient derrière eux la bourgeoisie parisienne, agirent cette fois en souverains, et il fallut que le Dauphin pliât sous toutes leurs volontés. Le grand conseil de la couronne, l'hôtel du roi et celui de Monseigneur le Dauphin, le Parlement et la Chambre des comptes, tout fut soumis par eux à une réforme inexorable, et leur zèle emporté, s'attaquant à la fois aux hommes et aux choses, semblait ne vouloir rien laisser debout dans le royaume. Tous les pouvoirs publics passèrent aux mains d'une commission de trente-six membres choisie dans l'assemblée et destinée à siéger en son absence. Marcel et l'évêque de Laon dirigeaient cette commission. Ce fut ce dernier qui, le 3 mars 1357, lut publiquement au Dauphin les remontrances des États, singulier document

où les enseignements religieux d'un sermon étaient adressés au jeune prince, en même temps que lui étaient notifiés les articles d'un programme politique. Ce programme prit la forme législative dans la grande ordonnance de 1357, qui n'a d'analogue dans notre histoire que la constitution de 1791. Aux deux époques, en voulant organiser la monarchie, on décréta la république. L'erreur était plus excusable chez nos aïeux du quatorzième siècle : comme on l'a très-bien remarqué, ils donnaient le « gouvernement au peuple, lorsqu'il n'y avait point de peuple. » Mais, à vrai dire, il n'y avait pas de roi non plus; les rênes de l'État étaient à l'abandon, et l'on ne saurait reprocher aux meneurs populaires de s'être efforcés de s'en saisir, tant qu'ils ne péchèrent que par inexpérience. Il faut, du reste, leur rendre cette justice, qu'ils s'appliquèrent aussi loyalement qu'énergiquement à tirer la France de l'abîme de maux où elle était tombée. Les travaux ordonnés par Marcel pour étendre et fortifier l'enceinte de Paris, et l'activité prodigieuse avec laquelle ils furent exécutés, ont obtenu les éloges de tous les historiens. Avec le subside voté par les États, il leva aussi quelques troupes, et essaya de purger les environs de la capitale des brigandages dont ils étaient infestés. Des navires même furent armés pour empêcher les Anglais de transporter le roi captif dans leur île. Mais le roi, à cette heure même (23 mars), venait de signer à Bordeaux une trêve qui n'était que trop nécessaire à la France, et dont Édouard profita pour le faire passer en Angleterre (mai 1357). La courtoisie du monarque anglais envers son prisonnier

égala celle de son fils : le jeune vainqueur entra dans Londres sur une petite haquenée noire derrière le roi de France, monté sur un grand cheval blanc, en signe de sa suzeraineté. Jean, dans la royale résidence de Windsor, entouré de respects, de plaisirs et de fêtes, put se croire dans un de ses châteaux des bords de la Seine ou de la Loire.

Avant de quitter Bordeaux, il avait porté un grand coup à la puissance des États, en faisant publier un mandement qui fermait leur assemblée et interdisait le payement de l'aide qu'ils avaient votée. Il ne fut qu'à moitié obéi; Paris, avec autant d'intelligence que de patriotisme, donna l'exemple d'acquitter la contribution du décime et demi, malgré la défense royale; mais dans quelques villes et chez le plus grand nombre des seigneurs et des clercs, le mauvais vouloir de l'égoïsme et les scrupules de la fidélité monarchique s'accordèrent à refuser l'impôt. Sous l'empire des mêmes sentiments, la salle des États commença dès ce jour à se vider, et le rôle politique auquel ils s'étaient essayés passa aux chefs de la bourgeoisie parisienne. Le fardeau était trop pesant pour leurs épaules, et nous allons les voir, dans leur embarras d'exercer le pouvoir tombé entre leurs mains, faire leurs premiers pas dans la funeste voie de l'esprit de faction et de la violence.

La dispersion volontaire de la plupart des membres de l'assemblée et celle même d'une partie de la commission des trente-six semblaient laisser le Dauphin maître du terrain. Marcel ne jugea pas prudent de le lui disputer, et l'évêque de Laon retourna dans son

diocèse; ils étaient assurés l'un et l'autre de faire mouvoir Paris à leur volonté, quand l'heure en serait venue. Le duc de Normandie s'y trouvait mal à l'aise au sein de son apparente victoire, et il ne tarda pas à en sortir pour demander à quelques-unes des bonnes villes les moyens de remédier aux calamités croissantes du royaume. La trêve, en effet, n'était qu'un vain mot : Anglais et Français, accoutumés à vivre de la guerre et de ses fruits, s'étaient organisés en bandes pillardes qui couvraient toutes les provinces de leurs brigandages impunis. D'un bout à l'autre de la France, ce n'était qu'un long cri de douleur, un concert unanime de malédictions contre ceux qui devaient protéger le pauvre peuple et ne le protégeaient pas. Le Dauphin, cependant, ni à Rouen, ni à Chartres, ni dans les moindres villes auxquelles il s'adressa, ne trouva d'argent, ni de soldats, et il revint à Paris triste et impuissant pour retomber sous le joug dont il se croyait affranchi (septembre 1357). Marcel triomphait à son tour ; mais se regardant désormais comme en guerre avec l'héritier de la couronne, il était résolu à ne le plus ménager et à pousser jusqu'au bout ses avantages. Il ne lui suffit plus d'avoir obtenu le rappel des États généraux (7 septembre) ; par une trame secrètement ourdie avec Robert Le Coq et le sire de Picquigny, il tire de sa prison le roi de Navarre, et l'appelle à Paris pour donner au peuple un chef du sang royal contre le duc de Normandie (29 novembre). Il faut se représenter Paris à ce moment-là comme une démocratie agitée, où l'empire est passé sourdement à la parole qui remue les masses populaires.

Charles le Mauvais, aux portes mêmes de la ville où le peuple s'est porté en foule à sa rencontre, commence à exercer sur lui le prestige de son insidieuse éloquence. Il était petit de taille, mais d'esprit vif et subtil, selon l'expression du chroniqueur; sa harangue, dont le début était « en très-beau latin, » fut achevée en langue vulgaire, et on l'écouta « jusqu'après l'heure où l'on avait soupé dans Paris. » Il recommença à « prêcher » les jours suivants, et Le Coq et Marcel et les avocats et les moines « prêchaient, » comme lui, dans la rue, tous avec des textes de l'Écriture à l'appui de leurs déclamations politiques. Il n'y eut pas jusqu'au Dauphin qui fut obligé de se faire à son tour orateur aux halles pour tâcher de ramener à lui les esprits de la bourgeoisie. Mais ni son visage pâle et maladif, ni la froide raison qui parlait par sa bouche, n'excitaient de sympathie, tandis que le roi de Navarre devenait chaque jour davantage l'idole de la multitude. Toutes les réclamations légitimes ou illégitimes de ce prince, elle les appuyait de ses clameurs menaçantes. Le Dauphin comprit qu'il aurait bientôt affaire à autre chose qu'à des paroles; il se prépara à la résistance. Au commencement de l'année 1358, la capitale du royaume se trouva partagée en deux camps, qui s'observaient et semblaient n'attendre que l'heure d'une mêlée sanglante. D'une part, deux mille hommes d'armes étaient rassemblés sous les ordres du duc de Normandie dans la forteresse du Louvre; de l'autre, Marcel avait enrôlé les métiers de Paris en une vaste confrérie, qui avait pour patronne Notre Dame, pour signe de ralliement le chaperon bleu et rouge, et pour mot d'or-

dre : « vivre et mourir avec le prévôt. » Les bons bourgeois, que l'approche d'une collision épouvantait, ne voyaient d'autre moyen de la détourner que de rendre au roi de Navarre les places que Jean lui avait enlevées : l'Université, le clergé de la ville et les ordres religieux allèrent en corps supplier le Dauphin de faire cesser par cet acte de justice une division qui aggravait si cruellement les maux publics ; on ne le pressa pas moins instamment de se mettre aux champs avec ses hommes d'armes contre les bandits qui promenaient le fer et la flamme aux portes de la ville. Le Dauphin ne répondit que par de vagues promesses, et continua à rester immobile. Marcel se décide alors à un coup audacieux. Le matin du 22 février, au bruit du tocsin de Notre-Dame, il réunit les métiers en armes dans l'église de Saint-Éloi, près du palais, et en force les portes avec cette multitude furieuse. La chambre du Dauphin est envahie ; il avait près de lui le sire de Conflans, maréchal de Champagne, et Robert de Clermont, maréchal de Normandie, loyaux serviteurs qui étaient l'objet particulier des haines populaires. « Faites vite ce pour quoi vous êtes venus, » dit Marcel à ses gens en les leur montrant du doigt, et le sang des deux nobles victimes jaillit sur le prince épouvanté. Pour calmer sa frayeur, le prévôt lui jette son chaperon rouge et bleu sur les épaules en échange du chaperon royal, et pendant que les restes sanglants des deux maréchaux sont traînés dans les rues, il le contraint à ratifier ce qui s'est fait « par la volonté du peuple. » Mot d'une étrange nouveauté !

Les meneurs populaires triomphaient; les États, ou ce qui en restait du moins, s'étaient rendus solidaires du coup frappé par eux, et n'agissaient plus que sous leur impulsion; le conseil du gouvernement leur appartenait tout entier; le roi de Navarre, dont ils avaient satisfait les réclamations, était revenu de Rouen à Paris, comme leur allié et leur défenseur; le Dauphin était enfin à leur merci. Marcel et l'évêque de Laon l'avaient obligé à se réconcilier avec Charles le Mauvais, et ils faisaient chaque jour dîner les deux princes ensemble. Avec la sanction que cette apparente union donnait à leurs actes, avec l'adhésion de plusieurs des bonnes villes qui avaient pris le chaperon rouge et bleu, surtout avec l'ascendant que la grande commune avait pris dans le royaume, les deux chefs de la démocratie parisienne se flattaient de triompher des mécontentements de la noblesse, indignée du meurtre des deux maréchaux. Dans leur confiance malavisée, ils laissèrent le régent (ils avaient fait prendre au Dauphin ce titre) aller tenir à Provins et à Compiègne les États provinciaux de Champagne et de Vermandois; ils ne soupçonnaient pas que l'intelligence et le courage de ce jeune prince s'étaient fortifiés dans la lutte qu'il venait de traverser, et que désormais ils trouveraient chez lui, avec l'ardeur de se venger, les plans d'une politique ferme et suivie.

Le Dauphin, en effet, profite habilement de l'irritation que la mort du sire de Conflans a causée en Champagne, pour s'y procurer de l'argent et des soldats. On le voit alors marcher sans retard sur Meaux, et par un hardi coup de main enlever à Marcel un des

principaux marchés qui approvisionnaient la capitale. De là il se rend à Compiègne, mais ce n'est pas, selon qu'il l'avait annoncé, pour y tenir les États de Vermandois. Il a su apprécier avec une parfaite clairvoyance le changement opéré dans l'esprit des peuples par les scènes de violence dont Paris a été le théâtre, et il se croit assez fort pour appeler autour de lui l'assemblée entière des États de la Langue d'Oil. Les villes que Marcel avait entraînées dans le mouvement parisien n'envoyèrent pas à Compiègne leurs députés; mais ceux qui répondirent à la convocation du régent n'en furent pas moins assez nombreux pour réagir avec autorité contre les actes révolutionnaires de la capitale, et en même temps assez indépendants pour se déclarer contre les mutations des monnaies et les autres abus du régime financier. Paris, abandonné de la force légale que lui avaient prêtée les États, se sentit ébranlé dans les projets de résistance armée où l'entraînait Marcel; l'Université implora, au nom de la ville, la clémence du régent, et offrit, comme rançon, « une amende convenable, sauve la vie de tous; » mais le régent voulait qu'on lui livrât les principaux auteurs de la sédition sanglante du palais. On ne put s'entendre : Marcel se prépara à la guerre civile en envoyant lever des *brigands* dans le midi de la France et en achevant les fortifications de la capitale.

Au moment où cette guerre va commencer, un nouvel acteur apparaît soudainement sur ce théâtre de désolation et de ruine : c'est le peuple des campagnes qui va offrir le spectacle des horreurs de la *Jacquerie*.

Jacques Bonhomme était le surnom dérisoire que donnaient les gens de guerre à ce pauvre peuple, en témoignage de sa patience à tout souffrir. Ce qu'il souffrait alors était tel, en effet, que la langue humaine n'a pas de mots pour l'exprimer. Aux rigueurs ordinaires du servage était venue se joindre pour lui, dans un grand nombre de fiefs, l'inexorable nécessité de fournir à la rançon des seigneurs captifs; aux maux ordinaires de la guerre s'ajoutaient les dévastations inouïes des compagnies d'aventure. De la Seine à la Loire, les Anglais Knolles et Pierre Audley, le Gallois Griffith, l'Allemand Albrecht, le Hennuyer Eustache d'Aubrecicourt, le Périgourdin Arnaud de Cervolles, se faisaient un jeu effroyable de tout piller, de tout détruire. Ce n'était pas seulement son faible pécule, sa récolte et ses bêtes de labour qui étaient enlevés à l'infortuné villageois; l'incendie ne lui laissait plus ni le chaume pour l'abriter, ni les instruments pour cultiver son champ; sa femme et ses enfants étaient, aussi bien que lui, le jouet des plus atroces violences. La mesure était comblée. Nu, affamé, sans autre abri que celui des forêts ou de quelques cachettes souterraines, *Jacques Bonhomme* en sortit, le désespoir et la rage dans le cœur, pour rendre à ses oppresseurs tous les maux qu'ils lui avaient faits.

Ce vaste soulèvement des paysans, commencé dans le Beauvaisis, couvrit en un clin d'œil la Picardie tout entière, la Champagne, la Brie et l'Ile-de-France. Partout il fut signalé par les mêmes scènes de destruction et de meurtre. On voyait ces hommes, accoutumés

à une si longue et si craintive obéissance, assaillir avec une furie que rien n'arrêtait les manoirs seigneuriaux, les livrer aux flammes, et en traiter les nobles habitants, sans égard pour le sexe ni pour l'âge, comme ils avaient vu traiter leurs propres familles. Le sang ruissela à flots, et l'on compta par centaines les châteaux démolis ou brûlés dans les provinces où triompha l'insurrection. C'était le tour des seigneurs de trembler devant l'ennemi altéré de vengeance, dont ils avaient déchaîné les sauvages fureurs.

Marcel comprit tout aussitôt le profit qu'il pouvait tirer de l'alliance des *Jacques*, et s'efforça de diriger leur mouvement. Leur cause, malgré les excès qui la souillaient, n'en trouvait pas moins de sympathie parmi le peuple des villes, et la chronique de Saint-Denys ne craint pas d'avouer qu'une commune haine animait bourgeois et paysans contre les gentilshommes. Un coup de main heureux fut exécuté, près de Paris, contre le château d'Ermenonville, par un détachement armé où se confondait le double élément populaire : la victoire eut cela de remarquable que les nobles, au lieu d'être égorgés, furent forcés à renier « gentillesse. » Peu après, les habitants de Meaux concertèrent avec les Jacques une attaque contre les troupes du régent pour les chasser de leurs murs. Dix mille de ces furieux se précipitèrent en armes dans la ville, où des tables étaient dressées pour les nourrir, et ils étaient au moment de se porter vers le marché, refuge de la duchesse de Normandie, de la duchesse d'Orléans et d'autres dames et demoiselles, qui se

croyaient déjà leurs victimes. L'arrivée inattendue du comte de Foix, Gaston Phœbus, avec une poignée de vaillants chevaliers, rendit le courage à la garnison. Les vilains, qui, selon l'expression pittoresque de Froissart, « étoient noirs et petits et très-mal armés, » assaillis par une charge impétueuse, ne purent tenir devant les grands chevaux et les fortes lances de la gendarmerie. Ils furent dispersés, et les gentilshommes en firent un affreux massacre (8 juin 1358). Ce fut là le terme des progrès de la Jacquerie. Bientôt les seigneurs, revenus de leur frayeur, entrèrent en campagne contre les Jacques, et il leur en coûta peu pour vaincre des bandes indisciplinées, que nul puissant mobile ne soutenait, et chez qui l'épouvante avait succédé à la fureur. Français, Anglais, Navarrais accoururent à l'envi pour donner la chasse à ces milliers de misérables qui ne combattaient plus et se laissaient égorger comme des troupeaux. Charles le Mauvais, qui avait refusé leur compromettante alliance, se signala par son acharnement à les poursuivre, et on lit dans une histoire contemporaine (celle de la vie du pape Innocent II), qu'il fit couronner d'un trépied de fer rouge Guillaume Callet, le roi des Jacques du Beauvaisis, qui avait eu l'imprudence de se remettre entre ses mains.

L'anéantissement de la Jacquerie, faible et triste remède aux maux immenses du royaume, profita cependant à la cause du Dauphin, qui, avec l'armée levée pour exterminer les Jacques, se porta rapidement sous les murs de Paris. Marcel ne se sentait plus maître aussi absolu qu'il l'avait été de la capitale,

quelque soin et quelque habileté qu'il mît à le nourrir au milieu de la disette universelle. Une partie des meilleurs bourgeois, de ceux qui dans le principe avaient le mieux secondé son zèle patriotique, s'étaient retirés de lui ; ils voyaient dans la défaite des Jacques le prélude de la sienne, et aimaient mieux rendre leur entière obéissance au roi leur seigneur, que de suivre le prévôt dans les hasards d'une résistance factieuse. Auprès de la multitude même, Marcel commençait à perdre de son prestige, et les embarras de sa situation le jetèrent bientôt dans une suite de mesures toutes fatales à sa popularité. C'est ainsi qu'en faisant élire à l'hôtel de ville (15 juin) le roi de Navarre comme capitaine de Paris, et le désignant comme « capitaine universel » au suffrage du reste de la France, il indisposa le menu peuple, qui reprochait à ce prince le massacre des Jacques. C'est ainsi qu'il excita un mécontentement plus vif encore en prenant à la solde de la ville la *Grande Compagnie* et les autres bandes de brigands qui étaient depuis un an pour la capitale un objet d'épouvante et d'horreur.

Pendant ce temps l'armée du Dauphin, postée à Charenton, resserrait de plus en plus et commençait à affamer la capitale. On négocia et l'on se battit sans résultat pendant plusieurs jours (11 à 19 juillet). Le roi de Navarre, encore une fois réconcilié avec le Dauphin dans une secrète entrevue, ne cherchait qu'à l'amuser et à tirer de lui de l'argent, jouant d'un autre côté le même rôle avec Marcel, qui sans cesse l'allait visiter à Saint-Denys et lui envoyait des chariots pleins d'écus pour payer ses troupes. Mais ce

jeu double avançait peu ses affaires, tandis que la politique ferme et suivie du régent ne cessait de gagner du terrain. Le moment était venu où Marcel, à bout de voie, se sentait poussé fatalement aux résolutions les plus désespérées. Les bandits qu'il avait donnés pour armée à la ville, et que le peuple dans sa haine appelait du nom d'Anglais, parce qu'ils en comptaient quelques-uns dans leurs rangs, recommencèrent leurs brigandages d'une si effroyable manière, que les Parisiens sommèrent le roi de Navarre et le prévôt de se mettre à leur tête pour aller combattre ces prétendus défenseurs qui étaient les pires de leurs ennemis. Les *Anglais*, gens exercés aux armes, mirent aisément en déroute la milice de Paris, qui s'était portée contre eux sur la route de Saint-Cloud (29 juillet), et les débris des compagnies bourgeoises rentrèrent dans la ville, maudissant les chefs qui les avaient abandonnés. Charles le Mauvais fut destitué de sa capitainerie par la clameur populaire, et Étienne Marcel reçut à l'hôtel de ville l'injonction d'écrire au régent pour l'inviter à rentrer dans Paris et à s'unir au peuple contre les Navarrais et les Anglais (28 juillet). La réponse du régent fut qu'il ne reviendrait pas dans la capitale, s'il y devait trouver vivant le meurtrier des deux maréchaux[1].

Il ne s'agissait plus pour Marcel de faire triompher la cause populaire, mais de sauver sa tête : selon l'énergique et naïve expression de Froissart, il prit

1. Voir l'intéressante dissertation de M. La Cabane sur la mort de Marcel.

son parti en homme « qui aimoit mieux occire qu'être occis. » D'accord avec Robert Le Coq et quelques autres de ses principaux partisans, il se décida à livrer Paris au Navarrais, et à le faire proclamer roi de France à l'hôtel de ville. L'entrée nocturne de Charles le Mauvais avec les bandes qu'il avait prises à sa solde devait être accompagnée du massacre des bourgeois les plus dévoués à la maison de Valois. Leurs portes étaient marquées à l'avance. Ainsi, pour avoir mis une première fois le pied dans le sang, les meneurs de la démocratie parisienne glissaient sur une pente fatale jusqu'aux dernières extrémités du crime et de la trahison. Leçon terrible, plus d'une fois donnée, et toujours inutilement, aux chefs de parti par l'histoire!

Ce plan conçu, Marcel mit toute son activité et son énergie à l'exécuter. La nuit du 31 juillet au 1er août 1358 fut fixée pour remettre aux « souldoyers » du roi de Navarre les portes du nord de la ville. Mais le temps n'était plus où le premier magistrat de la capitale pouvait tout obtenir de la confiance aveugle de ses concitoyens. Lorsqu'il se présenta aux bastides Saint-Denys et Saint-Antoine, pour en demander les clefs aux bourgeois qui en avaient la garde, elles lui furent refusées, et il lui fallut recourir à la violence pour s'en saisir. Ce fut au milieu de ce conflit qu'il se rencontra face à face avec Jean Maillart, riche bourgeois, naguère encore son compère, mais qui l'avait abandonné depuis qu'il l'avait vu se faire factieux et conspirateur. A ce moment même, Maillart, avec deux des principaux par-

tisans du Dauphin, Pepin des Essarts et Jean de Charny, venait de déployer aux halles la bannière royale, aux *cris de Montjoye saint Denys!* et, suivi d'une foule nombreuse de peuple, il se portait vers la bastide Saint-Antoine, pour y surveiller sans doute les mouvements du prévôt. Nul autre récit ne peut remplacer ici celui de Froissart : « Le premier parler « que Jehan Maillart lui dit, fut que il lui demanda « par son nom : Étienne, Étienne, que faites-vous « ci à cette heure ? — Le prévôt lui répondit : Jehan, « à vous qu'en monte de savoir? Je suis ci pour « prendre garde de la ville, dont j'ai le gouverne- « ment. — Par Dieu, répondit Jehan Maillart, il « n'en va mie ainsi, mais n'êtes-ci à cette heure « pour nul bien; et je le vous montre, dit-il à ceux « qui étoient de-lez lui, comment il tient les clés en « ses mains pour trahir la ville. — Le prévôt des « marchands s'avança et dit : Vous mentez. — Par « Dieu, répondit Jehan Maillart, traître, mais vous « mentez, et tantôt férit à lui, et dit à ses gens : à « la mort, à la mort tout homme de son côté, « car ils sont traîtres. » Marcel tomba frappé par son compère d'un coup de hache sur la tête : les gens de la suite de Maillart l'achevèrent, « et avec « lui furent occis six de ceux qui là étoient. » La réaction royaliste ne s'arrêta pas là contre la démocratie tuée dans son chef : tout le temps que dura la nuit, on courut sus avec une furie impitoyable aux partisans de Marcel et du Navarrais. Les restes du prévôt furent traînés à travers les rues jusqu'au portail de l'église où il avait fait quelques mois aupa-

ravant transporter les corps des maréchaux de Champagne et de Normandie, « dont plusieurs tenoient que c'étoit ordonnance de Dieu, » dit la chronique de Saint-Denys. Le régent fit son entrée dans Paris le surlendemain, au milieu de l'appareil sanglant des supplices dont on ne chercha pas à lui épargner le spectacle. Le chroniqueur anonyme qui a continué Guillaume de Nangis, et qui, au milieu de la sécheresse ordinaire de son récit, laisse échapper de temps en temps sur les hommes et les choses des jugements d'une indépendance éclairée, après avoir raconté la mort du prévôt « et de ceux qui avec lui avoient gouverné la ville, » ajoute ces mots significatifs : « parmi eux étoient plusieurs bourgeois très-considérables, éloquents et doctes. » Spectateur calme et grave des événements qu'il vient de raconter, il réserve ainsi une part de louange aux vaincus de la première bataille livrée à Paris par la démocratie. L'histoire plus tard sera moins impartiale, et elle enveloppera dans le même anathème le généreux début et la fin criminelle d'Étienne Marcel. Il a fallu notre expérience de la fin du dernier siècle, il a fallu 1793 succédant à 1789, pour nous faire comprendre les hommes qui, entrés dans une révolution en patriotes au cœur droit et aux mains pures, finissent par y devenir des malfaiteurs publics et des bourreaux. Cependant l'agitation populaire était finie à Paris : la bourgeoisie venait d'apprendre à ses dépens que le gouvernement du pays ne pouvait lui appartenir, et qu'il n'y avait que péril pour elle à séparer sa cause de celle de la royauté. Longtemps encore elle avait

besoin de se fortifier et de grandir à l'ombre du pouvoir des rois, avant d'être apte au rôle politique que Marcel avait voulu lui faire jouer.

Le Dauphin n'avait nul emportement dans le caractère; après quelques jours donnés aux rigueurs de la justice, il publia une amnistie dont n'étaient exceptés que les principaux complices du prévôt « dans sa grande trahison » (10 août). A cet acte d'une clémence politique, il joignit d'autres mesures empreintes d'un prudent esprit de conciliation, et le roi Jean lui-même écrivit de Londres à sa ville de Paris une lettre qui promettait l'oubli du passé (14 août). On sentait le besoin de réunir toutes les forces du royaume pour le délivrer des maux qui l'accablaient. Le roi de Navarre, déchu de son espoir momentané de mettre la main sur la couronne de France, avait signé, le jour même où succombait Marcel, un traité secret avec Édouard III, et il était entré en campagne contre le régent avec les redoutables compagnies qu'il avait enrôlées. Sous sa bannière se trouvaient rassemblés pêle-mêle et des bandits qui n'avaient jamais vécu que de pillage, et des capitaines anglais pour qui c'était joie et profit de ruiner la France, et des gentilshommes français même qui, en faisant métier de brigands, donnaient satisfaction à leur turbulente activité et à leur soif des aventures. Ceux-là se portaient pour les héritiers de la chevalerie errante, et c'est d'eux que Froissart dit avec sympathie : « Gagnoient toûjours pauvres brigands. » Il faut renoncer à peindre les calamités qui se déchaînèrent sur les campagnes, où il semblait pourtant que la Jacque-

rie n'eût rien laissé à détruire. Le Dauphin, sans argent et sans armée, était réduit à supplier les provinces de se défendre elles-mêmes; la Picardie seule trouva quelque énergie pour tenter ce difficile effort, et ce fut près de Compiègne, au hameau dépendant du monastère de Saint-Corneille, que se passa alors l'histoire si connue du grand Ferré, de cet héroïque paysan, véritable précurseur de Jeanne d'Arc par sa haine patriotique contre les Anglais et par la religieuse simplicité de sa vie et de sa mort.

Les narrateurs contemporains, dans le tableau qu'ils font du lamentable hiver de 1358 à 1359, parlent de l'état de la France comme ils parleraient de l'agonie d'un mourant; cependant on ne touchait point encore au terme de tant de souffrances. Le roi Jean, il est vrai, venait de signer à Londres un traité avec Édouard III; mais les conditions en étaient si humiliantes et si ruineuses que le régent, dans l'extrémité où il était réduit, n'hésita pas un instant à le rejeter. Jean, pour sa rançon, ne cédait rien moins à Édouard que la moitié occidentale de la France, de Calais à Bayonne, en toute souveraineté; il s'engageait de plus à payer quatre millions d'écus d'or. Le Dauphin, avec son esprit calme et réfléchi, ne songea pas à faire un chevaleresque étalage de la désobéissance qu'il méditait envers son père; il jugea plus sûr d'en faire honneur à la nation elle-même, et convoqua les États généraux. Les députés se rendirent à Paris en petit nombre : les brigands leur fermaient partout les routes; mais il en vint assez pour que, réunis au peuple parisien, ils servissent d'organe légitime au

sentiment national, lorsque fut lu tout haut devant eux, sur le perron de marbre de la cour du palais, le pacte odieux qui eût reporté la monarchie capétienne aux étroites limites où elle était renfermée avant Philippe Auguste. Un murmure universel d'indignation s'éleva et dans les rangs de l'assemblée et dans ceux du peuple qui se pressait derrière elle. Les députés, après s'être consultés, répondirent aux envoyés du roi que, « plutôt que de *défrauder* ainsi le royaume, mieux valoit pour eux de continuer à endurer la grande misère où ils estoient, et pour le roi Jean qu'il demeurât encore en Angleterre » (25 mai 1354).

Après cette fière démarche, il fallait s'attendre à revoir promptement Édouard III en France. Aussi le régent, avant que la trêve fût expirée, fit-il des efforts pour se délivrer des compagnies; quelques coups heureux leur furent portés, mais qui n'eurent rien de décisif. L'acte le plus utile au royaume eût été la réconciliation du duc de Normandie avec le roi de Navarre, si la foi de ce mauvais prince eût été mieux assurée. Ses dernières réclamations étaient satisfaites et les préliminaires du traité signés (13 août), lorsque la pensée lui vint de tout rompre par de nouvelles exigences. Elles furent repoussées. Quel fut cependant l'étonnement du Dauphin en voyant, dès le lendemain, venir à lui le Navarrais, qui lui déclara ne vouloir plus désormais être l'ennemi du royaume, mais « bon Français. » Il serait oiseux de rechercher s'il y eut dans cette démarche un calcul profond de perfidie, ou, comme le croit la chronique, une soudaine inspiration de l'Esprit Saint. Ce qui est à re-

marquer, c'est cette promesse même d'être à l'avenir bon Français, soit que ç'aient été là les propres paroles du prince, soit qu'elles lui aient été mises dans la bouche par l'historien. En présence des maux sous lesquels gémissait le pays et de l'invasion étrangère qui allait s'y joindre, un nouveau sentiment entre dans les âmes et un nouveau mot dans le langage; un autre devoir, un devoir plus étendu s'est révélé que celui du vassal envers son seigneur, ou du bourgeois envers sa cité : on se sent obligé envers la patrie française qui va périr.

Édouard, en effet, était prêt à la guerre, et, aussitôt la trêve expirée, il prit la mer pour aller porter le dernier coup à la France, qu'il tenait à sa merci. Il débarqua à Calais le 28 octobre, et marcha rapidement sur Reims, avec la prétention de s'y faire sacrer roi de France; mais il trouva cette ville bien défendue, et en tenta inutilement le siége. N'ayant pu attirer le régent hors de Paris, il alla l'y chercher, et au commencement de l'année 1360 les bannières anglaises flottèrent sous les murs de la capitale. Le Dauphin resta immobile; il se flattait d'user les forces de l'armée anglaise, quelque richement approvisionnée qu'elle fût, en ne lui faisant trouver partout que des campagnes désertes et des murailles fermées. Mais le courage faillit à des villes et même à des provinces tout entières pour s'associer à cette pensée de défense nationale. Le duc de Bourgogne, Philippe de Rouvre, prince de la maison de France, fut le premier à se racheter à prix d'or de l'invasion anglaise; le Nivernais en fit autant, et il était à craindre que de proche en

proche la lassitude et l'épuisement ne propageassent ce funeste exemple. Édouard, avec son obstination accoutumée, annonçait hautement l'intention « de fouler tellement les cités et bonnes villes, que de bonne volonté elles s'accorderoient à lui. » En faisant ainsi, pièce à pièce, capituler le royaume, il comptait en rester maître. Le régent comprit qu'il fallait plier sous la nécessité, et il demanda à traiter de la paix.

Les conférences s'ouvrirent le 1er mai, au hameau de Brétigny, près de Chartres. Le roi d'Angleterre, selon le langage de Froissart, « fut dur à entamer. » Il ne réclama d'abord rien moins que tout le royaume; ce fut, comme par force, qu'il consentit à se rabattre sur les désastreuses conditions du traité signé à Londres par le roi Jean. Vainement les envoyés du Dauphin s'efforçaient-ils de le rendre plus traitable; il avait refusé d'entendre à aucune concession, et les négociations semblaient au moment de se rompre, lorsqu'une circonstance inattendue fit fléchir son opiniâtreté. Un violent orage vint éclater sur le camp anglais, « tel qu'il sembloit que le siècle dût finir; car il tomboit si grosses pierres et grêles qu'elles tuoient hommes et chevaux, et en furent les plus hardis tout ébahis. » Édouard partagea l'émotion de son armée, et fit vœu à Notre-Dame de Chartres de ne plus mettre obstacle à la paix. Elle fut signée le 8 mai à Brétigny, paix humiliante et accablante pour la France, mais qu'il lui était impossible de ne pas accepter. Elle assurait au monarque anglais l'entière souveraineté du duché de Guyenne, du Poitou, de la Saintonge et du Rochellois, de l'Angoumois et du Li-

mousin, du Ponthieu, de Montreuil-sur-Mer, de Calais et de Guines. A ce prix, Édouard renonçait à ses droits sur la couronne de France et aux anciennes possessions des Plantagenets au nord de la Loire. La rançon de Jean était fixée à trois millions d'écus d'or. Tel était le besoin de respirer après tant de maux, que les ambassadeurs anglais qui apportèrent le traité à signer au Dauphin furent accueillis à Paris au milieu des démonstrations de la joie publique. Les sentiments furent autres dans les contrées que le traité détachait de la France, en Poitou, en Saintonge, à la Rochelle surtout, où les vaillants rivaux de la marine britannique « ne se vouloient pour rien accorder à devenir Anglois. » Il n'y eut là que des cris d'indignation et de douleur, et les peuples allèrent jusqu'à contester au roi le droit de les céder à la domination étrangère.

Il avait été stipulé que Jean ne sortirait de captivité qu'après un premier payement de quatre cent mille écus et des otages donnés pour le reste de sa rançon. Ce fut au prix d'une nouvelle humiliation qu'il se procura la somme nécessaire à sa liberté. Il donna sa fille au fils du seigneur de Milan, Galéas Visconti, tyran aussi méprisé qu'abhorré des Italiens. « C'était vendre sa chair et son sang, » dit avec une énergique crudité l'historien florentin Matteo Villani. Les otages qui répondirent du reste de la somme furent son second et son troisième fils, les ducs d'Anjou et de Berri, le duc d'Orléans, son frère, deux autres princes du sang, le duc de Bourbon et le comte d'Alençon, et avec eux l'élite de la noblesse et de la bourgeoisie du

royaume. Ces conditions remplies, Jean sortit libre des murs de Calais, où Édouard l'avait transporté, et après quatre ans il rentra dans sa capitale.

On put s'apercevoir que le malheur lui avait donné d'utiles enseignements, et il fit quelques efforts pour rendre moins lourd à ses peuples le fardeau de l'obéissance. S'il exigea, sans le concours des États, une aide plus forte que celle qui avait été votée par la dernière de ces assemblées, il fit fabriquer une bonne monnaie, révoqua les aliénations du domaine de la couronne, et en ouvrant pour vingt ans la France aux Juifs il y fit rentrer leurs capitaux. Il renouvela en outre, dans une vue salutaire d'ordre public, les ordonnances qui interdisaient les guerres privées à la noblesse. Mais les vingt années que le pays venait de traverser lui avaient légué un fléau destiné à lui faire perdre tous les bienfaits de la paix. Il n'existait point de force militaire pour le délivrer de ces milliers d'aventuriers accoutumés à en faire leur proie, et ne connaissant d'autre vie que celle du brigandage. Dès qu'ils cessèrent d'être enrôlés sous les bannières d'Angleterre et de Navarre, ils se mirent aux champs pour leur propre compte, se faisant honneur de leur mission dévastatrice, ceux-ci s'appelant *amis de Dieu* et *ennemis de tout le monde*, ceux-là prenant le nom de *Tard venus*, parce qu'arrivés des bords de l'Escaut et de la Meuse, ils se présentaient les derniers au pillage de la France. Mais rien n'égalait l'épouvante inspirée par la *Grande Compagnie*, véritable armée, qui ne comptait pas moins de quinze mille gens de guerre, les plus intrépides, les mieux organisés et les

plus féroces en même temps qu'il y eût alors. Les deux Bourgognes, le Lyonnais et le Forez étaient le théâtre de leurs affreux exploits. La chevalerie de ces provinces, réunie à celle d'Auvergne, de Dauphiné, de Savoie et de Provence se leva en armes pour aller les combattre. Elle mit à sa tête le connétable de France, Jacques de Bourbon, comte la Marche, estimé entre tous les seigneurs pour sa bravoure et sa loyauté. Mais toute cette vaillante noblesse n'avait ni la ferme tenue, ni l'expérience militaire des brigands contre lesquels elle allait en guerre ; la sanglante bataille de Brignais, près de Lyon (6 avril 1362), où le connétable vaincu périt avec son fils et son neveu, ne fit qu'accroître l'audace de la Grande Compagnie et la terreur du royaume. Heureusement la moitié de cette troupe redoutable fut alors appelée au delà des Alpes, pour se mêler aux querelles intérieures de l'Italie. Jean, qui venait de recevoir à Avignon la croix des mains du pape Urbain V et qui se flattait d'entraîner à sa suite en Orient les rois d'Écosse et de Danemark, peut-être même celui d'Angleterre, s'était engagé à mener le reste de la Grande Compagnie contre les infidèles. Mais il ne lui fut pas donné d'accomplir ce projet.

Les sires des fleurs de lis, livrés en otages aux mains d'Édouard III, supportaient impatiemment leur captivité, et l'un d'eux, le duc d'Anjou, sans respect pour le serment qui le liait, ne craignit pas de s'évader. Jean s'indigna de cette déloyauté, et ce fut alors qu'il prononça, dit-on, cette parole si fréquemment citée « que si la bonne foi était bannie de la terre,

elle devait trouver un asile dans le cœur des rois. » Contre l'avis de tous ses conseillers, il offrit à Édouard d'aller se remettre entre ses mains, jusqu'à l'entier acquittement de sa rançon. Quelques historiens ont cru qu'à ce scrupule d'une âme loyale se joignait chez lui le désir d'échapper au spectacle des souffrances irrémédiables de son royaume. La peste de 1348 venait d'y recommencer alors même ses ravages. Malheureusement, avant de reprendre le chemin de l'Angleterre, Jean mit le comble aux fautes de son règne par un acte qui préparait une longue suite de maux à la France.

Vers la fin de l'année 1361, la succession de Bourgogne était devenue ouverte par la mort de Philippe de Rouvre, dernier duc de la descendance directe de Hugues Capet. Jean réclama cet héritage, et triompha sans peine des prétentions rivales du roi de Navarre. La Providence semblait vouloir ainsi consoler la France des cruels démembrements du traité de Brétigny. Mais Jean rejeta, comme à plaisir, le fleuron magnifique qui retournait à sa couronne, et dans l'aveugle entraînement de la tendresse paternelle, il oublia les sages exemples de la politique des rois ses aïeux. Pour récompenser la prouesse dont avait fait preuve son plus jeune fils, Philippe le Hardi à la bataille de Poitiers, il lui donna le duché en fief par une charte datée du 6 septembre 1363, et fonda ainsi la grandeur de cette seconde maison de Bourgogne, rameau détaché de la souche royale des Valois, qui menaça bientôt d'étouffer l'arbre d'où il était sorti.

Le roi Jean avait convoqué à Amiens les États gé-

néraux du royaume pour le mois de décembre 1363. Il ne sortit de cette assemblée qu'une ordonnance qui renouvelait contre les maux publics des remèdes d'une impuissance déjà démontrée. D'Amiens le roi alla s'embarquer à Boulogne le 3 janvier 1364, et, arrivé à Londres, il y recommença cette vie de *festoiements* et de *bobans* qui lui faisait oublier les ennuis de sa captivité. Il sembla cependant donner quelques pensées sérieuses au projet de croisade qu'il avait annoncé, et il en entretint les rois réunis en une sorte de congrès à la cour brillante d'Édouard. Mais, quoiqu'il fût encore dans la force de l'âge, sa santé se mit tout à coup à décliner, et les symptômes d'une mort prochaine vinrent l'atteindre au milieu des plaisirs et des fêtes. Il expira, à l'hôtel de Savoie, dans la cité de Londres, le 8 avril 1364, et fut inhumé en grande pompe dans la cathédrale de Saint-Paul. Il avait régné quatorze ans.

CHAPITRE XXVI.

RÈGNE DE CHARLES V, DIT LE SAGE (1364-1380).

La mort de Jean ne changea rien à la situation de la France. Le régent devint roi, et la nation gouvernée presque uniquement par ce prince depuis huit ans, au milieu des plus cruelles calamités, ne crut pas qu'elle dût attendre de son avénement au trône des destinées meilleures. Charles V, en effet, malgré ce qu'il y avait eu de ferme et d'habile dans les derniers temps de sa régence, n'avait rien fait qui pût le rendre populaire. Les rigueurs nécessaires qu'il avait eu à exercer contre les Jacques et la faction de Marcel ne le recommandaient guère à l'affection de la multitude; la dureté de ses mesures fiscales ne lui avait point gagné les cœurs de la bourgeoisie, et quant à la noblesse féodale, elle faisait peu d'estime d'un prince, à la face pâle et maladive, dont la main toujours enflée était incapable de manier la lance, dont le corps débile fléchissait sous le poids de la cuirasse, et qu'on n'avait jamais vu imiter sur le champ de bataille la prouesse guerrière de son père et de son aïeul. Un bruit, que rien ne semble autoriser, attribuait cette faiblesse organique de Charles V à un breuvage em-

poisonné que le roi de Navarre lui avait fait prendre dans sa première jeunesse.

Cependant ce fut cette faiblesse même qui fit sa force et le salut de la France. Au lieu d'ambitionner la stérile gloire d'un chevalier, il aspira à être un roi; au lieu d'exercer son bras, il exerça son intelligence; il devint un *grand clerc*, un *saige artiste*, selon le langage de son temps, et par la supériorité de son esprit et de ses connaissances, par la puissance de la réflexion appliquée au maniement des affaires, il sut tirer la France de l'abîme de maux où elle était tombée; il sut, sans paraître à la tête des armées, remporter des victoires, reprendre des villes et des provinces, reconquérir enfin ce que son père et son aïeul avaient perdu. Merveilleux triomphe de la force immatérielle de l'esprit en un siècle qui n'était pas fait pour le comprendre! Il est vrai que, par une faveur rare et signalée, la Providence donna à la pensée royale le bras d'un guerrier pour lui servir d'instrument. Mais ce n'est pas la moindre gloire de Charles V d'avoir trouvé cet instrument et de se l'être approprié, d'avoir découvert dans un obscur cadet de Bretagne le héros qui devait porter si glorieusement l'épée de connétable et chasser les Anglais du royaume.

C'était au siége de Melun, en 1359, que Charles avait vu et deviné Bertrand du Guesclin. La physionomie de cet homme de guerre ne lui avait rien offert qui ressemblât au type chevaleresque de cette époque. L'éducation de messire Bertrand n'avait point été celle des châteaux, elle l'avait bien plutôt rapproché

des enfants du peuple et c'était parmi eux qu'en dépit de ses parents, il était allé faire le premier essai de sa force et de son courage. Toujours il demeura fidèle à ce souvenir de son enfance; toujours, à la tête des compagnies d'aventure, comme à la tête des armées royales, il s'efforça d'adoucir les maux de la guerre pour les pauvres gens, dont il avait mangé le pain grossier et vu de près les souffrances. Sa laideur, l'âpreté bretonne de ses manières, ses goûts ennemis de toute *gentillesse*, firent de lui, non pas un guerrier de tournoi, quoiqu'il y sût faire apertises d'armes aussi bien qu'un autre, mais un rude soldat, qui ne cherchait pas dans les combats à briller, mais à vaincre, comptant sur le calcul autant que sur la bravoure, sur la ruse aussi volontiers que sur la force, et convertissant la guerre en un art véritable où se déployaient toutes les ressources de l'intelligence. C'était bien là l'homme qu'il fallait à Charles V pour exécuter les plans que sa politique allait mûrir. En inaugurant le nouveau règne par une victoire, du Guesclin, dès l'abord, se plaça tout aussi haut dans l'estime populaire que dans la faveur royale, et il n'y eut en France chevalier de si noble lignage ou de si grande prouesse dont le renom ne s'effaçât devant celui de messire Bertrand.

La veille même de la mort du roi Jean, du Guesclin, joint au maréchal de Boucicaut, avait, par un hardi coup de main, enlevé aux troupes navarraises les deux villes de Mantes et de Meulan, et rendu libre le cours de la Seine, aux grands applaudissements des Parisiens. Bientôt on apprend que le lieutenant du

roi de Navarre en Normandie, Jean de Grailly, captal de Buch, de l'illustre maison de Foix, est arrivé à Évreux et qu'il a publié le ban de guerre de son maître. Sous la bannière de ce chef renommé est venu se ranger, avec plusieurs centaines de lances, l'Anglais Jean Joel, un des principaux capitaines des compagnies, et ils ont pris position sur la hauteur de Cocherel, à deux lieues d'Évreux. Messire Bertrand avait, de son côté, fait son mandement, et une foule de gens de guerre de toutes les parties du royaume, des Gascons entre autres fidèles à la France, malgré le traité qui les avait donnés à l'Angleterre, étaient accourus pour empêcher le captal d'aller troubler à Reims les fêtes du sacre, comme il en avait annoncé l'orgueilleuse prétention.

Les deux petites armées se trouvaient face à face, également impatientes de combattre, mais le chef navarrais bien retranché et comptant sur des renforts pour le lendemain, contenait l'ardeur des siens. Du Guesclin, pour qui il y avait péril égal à attaquer et à attendre, recourut à un stratagème. Il fit sonner la retraite, comme pour emmener précipitamment ses troupes, et les faire passer sur l'autre rive de l'Eure. A cette vue, Jean Joel, dans la superbe confiance que lui inspirent les souvenirs de Crécy et de Poitiers, se lance avec ses Anglais dans la plaine, et fait entendre son cri de guerre : « En avant saint George, qui m'aime me suive ! » Les Français qui l'attendaient, se retournent et lui répondent par le cri de *Notre-Dame Guesclin*. Trente d'entre eux, désignés à l'avance pour ce coup d'audace, vont chercher le captal au

premier rang même de son armée, et l'emmènent prisonnier, pendant que le gros de la troupe bat les Navarrais, tue le capitaine Joel et remporte une complète victoire (16 mai 1364). La nouvelle de la bataille de Cocherel arriva à Reims la veille du sacre de Charles V, et redoubla l'éclat de cette cérémonie. Ce glorieux fait d'armes, succédant à tant de revers faisait présager que des jours meilleurs venaient de se lever sur la monarchie. Le nouveau roi montra qu'il savait également récompenser et punir. Il conféra à du Guesclin l'office de maréchal de Normandie, avec le comté de Longueville, dépouille d'un des deux frères de Charles le Mauvais, en même temps qu'il fit tomber la tête du sire de Saquenville, seigneur normand qui s'était donné au roi de Navarre. Charles V tenait à convaincre la noblesse féodale que les temps de son indépendance étaient passés, et que la fidélité était désormais un devoir rigoureux pour tous les Français envers le roi de France. S'il l'eût pu faire sans péril, il eût sans doute révoqué l'imprudente donation du duché de Bourgogne faite à son plus jeune frère; il jugea plus sûr de la confirmer, et de gagner Philippe en lui prodiguant les marques de sa confiance. Il mit sous son commandement toutes les forces destinées à réduire le roi de Navarre.

Il ne fut pas donné à Charles V d'accomplir alors ce projet; il lui fallut rappeler du Guesclin de la Normandie, où il avait enlevé plusieurs villes et châteaux, et l'envoyer, avec la meilleure partie de l'armée royale, à de plus grands combats sur un autre théâtre.

Après vingt-trois ans de guerre et des flots de sang répandus, après une longue suite de négociations sans cesse renouvelées et sans cesse rompues, la question de la succession de Bretagne était encore indécise, et les deux partis épuisés s'étaient résolus à un effort suprême pour vider ce redoutable procès sur les champs de bataille. Le traité de Brétigny permettant aux couronnes de France et d'Angleterre de continuer de prendre part à la querelle, Jean Chandos, le premier des capitaines du roi Édouard, et le fameux aventurier Robert Knolles avaient été envoyés de Guyenne par le prince Noir avec de puissants secours pour soutenir Jean de Montfort. Du Guesclin conduisit à Charles de Blois mille lances françaises.

Les deux armées se rencontrèrent près d'Auray, comme en champ clos, pour mettre fin en une seule journée à cette longue guerre (29 septembre 1364). Charles de Blois était le plus fort par le nombre; la haine des Anglais avait réuni autour de lui tous les plus grands noms de la Bretagne, les Rohan, les Léon, les Avaugour, les Lohéac, les Beaumanoir, etc. Au dire de Froissart, messire Bertrand avait rangé cette masse guerrière en un ordre admirable. Chandos en fut émerveillé : « Que Dieu m'aide, dit-il, comme il y a ici fleur de chevalerie, grand sens et bonne ordonnance. » Aussi le sage capitaine voulut-il prendre toutes les garanties contre un revers dans une bataille qu'il savait devoir être décisive. En dépit du préjugé chevaleresque, qui ne voyait de gloire qu'à porter les premiers coups, il tint une partie de ses meilleures

troupes en réserve, et contraignit son lieutenant Hugues de Calverly de rester à leur tête, en lui disant presque avec larmes : « Messire Huc, ou il faut que vous le fassiez, ou que je le fasse. » Malheureusement, en face de cet habile adversaire, l'armée de Charles de Blois ne sut pas conserver le *bel arroi* où du Guesclin l'avait mise. Les comtes de Joigny et d'Auxerre, placés à l'arrière-garde, au lieu de s'y tenir, comme Hugues Calverly dans l'armée anglaise, se jetèrent dès le début de l'action au travers de la mêlée, et renouvelèrent encore une fois les fautes de Crécy et de Poitiers. Encore une fois la ferme discipline des Anglais leur donna la victoire sur la vaillance désordonnée de la chevalerie française. Du Guesclin et Beaumanoir, le héros du combat des Trente, tombèrent prisonniers aux mains de Jean Chandos. Charles de Blois demeura un des derniers sur le champ de bataille : l'élite de la noblesse bretonne s'était rassemblée autour de lui, pour rester jusqu'au bout fidèle à son seigneur. « Là fut morte ou prise, dit Froissart, toute la fleur de chevalerie qui tenoit le parti de Blois. La bannière de monseigneur Charles fut conquise et jetée à terre, et lui-même occis avec un sien fils. » Jean de Montfort ne put retenir ses larmes à la vue des restes sanglants de son pieux et vaillant ennemi. En le dépouillant, on trouva un cilice sous sa cuirasse : l'église de France l'honore parmi les saints.

La question était désormais décidée, le duché de Bretagne appartenait à Jean de Montfort. Charles V, quelque rude que fût pour lui cet échec, était trop sage pour ne pas reconnaître l'arrêt de la Providence;

ce qui lui importait avant tout, c'était d'éviter que Montfort transférât son hommage au roi d'Angleterre. Aussi ne mit-il aucun obstacle à la conclusion du traité de Guérande, qui consacra les droits du vainqueur, et laissa pour compensation à la veuve de Charles de Blois son comté de Penthièvre avec la vicomté de Limoges (11 avril 1365). Un autre traité avait remis en paix, un mois auparavant, Charles V avec son implacable ennemi, le roi de Navarre.

Il semblait que la France eût dû respirer, n'ayant plus de guerre sur son territoire; mais il en fut tout autrement. « Il n'y avait, dit le continuateur de Guillaume de Nangis, aucune province qui ne fût infestée de brigands; les uns occupaient des forteresses, d'autres se logeaient dans les villages et les maisons des champs, et l'on ne pouvait parcourir les chemins sans un extrême danger. Les soldats du roi eux-mêmes, qui eussent dû protéger les paysans et les voyageurs, ne songeaient qu'à les dépouiller honteusement. Des chevaliers, dont je n'ose dire ici les noms, se prétendaient amis du roi et de la majesté royale, tout en tenant ces bandits à leurs ordres.... J'ai su qu'une nuit qu'ils se trouvaient à Paris, ils essayèrent de piller des maisons du faubourg Saint-Germain. » Le mal, par sa gravité et son étendue, échappait à tous les remèdes que l'autorité royale eût voulu y apporter: tout ce que pouvait Charles était, par des ordonnances spéciales, d'accorder sa sauvegarde à un petit nombre de villes ou d'abbayes, de chapitres, d'hôpitaux; point de mesure protectrice pour tout le royaume. Il n'était plus question de la croisade rêvée par le roi

Jean ; on crut atteindre le même but en entraînant les compagnies, à travers les terres de l'Empire, contre les Turks ottomans en Hongrie. Mais l'Allemagne eut à peine reçu ces hôtes incommodes, qu'elle les rejeta violemment en France. Ils appelaient cette contrée leur *chambre*, tant ils s'y trouvaient à l'aise, et ils y recommencèrent leurs brigandages trop bien connus. C'étaient les provinces du centre qui en étaient le principal théâtre; c'était là qu'ils refluaient de l'Aquitaine anglaise, où la rude main du prince de Galles ne leur permettait pas de séjourner. Aussi les populations exaspérées accusaient-elles le fils d'Édouard III de déchaîner sur elles ce fléau, et le nom d'Anglais, donné indistinctement à tous les aventuriers des compagnies, en devenait d'autant plus détesté en France. Une occasion se présenta heureusement pour Charles V d'éloigner du royaume cette cause de ruine.

Le trône de Castille était alors occupé par un prince dont le nom a gardé une triste célébrité dans l'histoire. Pierre le Cruel, tout souillé du sang de ses proches, protecteur des Juifs et allié des Maures, était en butte à la fois à la réprobation de l'Église pour ses extorsions et ses violences contre le clergé, et au mépris de la chevalerie pour ses déloyautés et ses assassinats. Les communes seules aimaient en lui l'oppresseur de la noblesse. Entre Pierre et son frère d'un autre lit, D. Enrique de Transtamare, dont il avait fait périr la mère, existait une de ces haines, comme celle des enfants d'Œdipe dans la fable. Henri mit en commun ses ressentiments avec ceux de Charles V,

dont la belle-sœur, Blanche de Bourbon, mariée à D. Pèdre, avait été une des victimes de la férocité de ce monstre; il lui offrit de débarrasser la France des compagnies, en les employant à détrôner le tyran de la Castille. A cette armée toute formée, il manquait seulement un chef pour la conduire et de l'argent pour la solder. Le pape Urbain V s'unit à Charles V pour racheter du Guesclin des mains des Anglais, et cet habile capitaine, après avoir assuré le payement de sa redoutable armée aux dépens du trésor pontifical, lui fit franchir les Pyrénées vers la fin de l'année 1365. Il n'eut pas besoin dans cette expédition de déployer son génie guerrier; à peine le comte de Transtamare parut-il en Castille, qu'une vaste insurrection y éclata en sa faveur, et D. Pèdre fugitif n'eut d'autre ressource que d'aller implorer les secours du prince Noir (1366).

Le héros de Crécy et de Poitiers n'avait pu voir sans jalousie la renommée tous les jours croissante de du Guesclin. La cause de D. Pèdre lui semblait, en outre, selon Froissart, « celle de tous les rois et enfants de rois. » Il faut ajouter qu'il s'était fait promettre pour lui la cession de la Biscaye, et pour ses chevaliers, Anglais et Gascons, un trésor de six cent mille livres caché par le roi de Castille avant de s'enfuir. Il ne lui fut donc pas difficile d'obtenir l'approbation de son père pour le parti qu'il avait pris de se faire le champion des droits du monarque détrôné. Ce qu'il y eut de singulier, et ce qui est tout à fait caractéristique de cette époque, c'est qu'une partie des aventuriers que Henri de Transtamare avait soldés

pour le mettre sur le trône de Castille s'enrôlèrent dans l'armée qui devait l'en précipiter. C'étaient ceux que la haine publique appelait les Anglais, et qui se joignirent à la vaillante chevalerie venue d'outre-mer pour suivre le prince Noir au delà des Pyrénées. Du Guesclin, de son côté, avait rassemblé sous sa bannière l'élite des *compagnons* de France et de Bretagne, et il eût désiré ramasser sur sa route les troupes du roi de Navarre; mais, avec sa politique à double face, Charles le Mauvais se laissa faire volontairement prisonnier par les Français, plutôt que de se compromettre dans l'une ou l'autre alliance. Après toute une année de préparatifs, les deux puissantes armées qui allaient décider du sort de la Castille se trouvèrent en présence, non loin de Logroño, sur les bords de la petite rivière de Najarilla, au bourg de Navarrete. Le prince de Galles était maître des mouvements de ses troupes; il n'en était pas ainsi de du Guesclin, qui ne commandait que sous les ordres de Henri de Transtamare. Son plan était d'éviter la bataille, et de ruiner l'armée anglaise par le manque de vivres et la fatigue des marches dans une contrée montagneuse. Mais Henri mit son orgueil à ne pas reculer devant son frère, et du Guesclin fut vaincu encore une fois pour des fautes qui n'étaient pas les siennes. Les frondeurs espagnols ne tinrent pas plus devant les archers d'Angleterre, que la légère cavalerie de Castille contre la puissante gendarmerie du prince Noir. Tout l'effort de la bataille fut soutenu par les Français et les Bretons, qui, après une longue résistance, succombèrent au nombre. Messire Bertrand, porté par terre,

fut pour la seconde fois prisonnier de Jean Chandos (3 avril 1367).

D. Pèdre, remonté sur le trône, fut plus soucieux de se venger que d'acquitter la dette de la reconnaissance. Il se fit un prétexte des ravages commis par les Anglais en Castille, pour leur refuser la solde qu'il leur avait promise, jusqu'à ce qu'ils eussent repassé les monts. Ni le chef, ni les soldats n'étaient en état de punir sa déloyauté; victime des ardeurs du climat et de son intempérance, cette brillante armée n'était plus que l'ombre d'elle-même, et le prince Noir, malade et la rage dans le cœur, fut forcé de reprendre le chemin de son duché, pour y repousser les attaques de Henri de Transtamare. Triste condition pour un héros trois fois couronné avec tant d'éclat par la victoire! A peine Henri a-t-il appris que son vainqueur est rentré dans Bordeaux, qu'il rentre lui-même en Espagne, et y appelle les peuples à un nouveau soulèvement contre son frère (septembre 1367). La lutte fut incertaine entre les deux rivaux, jusqu'au jour où le prince de Galles, piqué par du Guesclin dans son orgueil, lui permit par bravade de se racheter. Libre de fixer lui-même le taux de sa rançon, messire Bertrand se taxa, comme un prince, à cent mille doubles d'or, et une fois « hors des lacs d'Angleterre, » il retourna près de D. Henri, en Espagne (1368). Le nord du royaume s'était rangé sous la domination de ce prince, mais D. Pèdre possédait encore Tolède et l'Andalousie, où les communes combattaient pour lui. La guerre changea de face avec du Guesclin, qui portait l'épée de connétable de Castille, avant d'obtenir en

France la même dignité. Pierre le Cruel, pour grossir ses forces, avait armé les Juifs de son royaume, et réclamé les secours des rois maures de Grenade et de Fez. Ayant ainsi rassemblé quarante mille combattants, il se mit en marche pour courir à la défense de Tolède, assiégée par son frère. Il trouva sur sa route, près du château de Montiel, dans la Manche, Transtamare avec un détachement de son armée et six cents lances françaises que du Guesclin lui avait amenées. La bataille s'engagea le 14 mars 1369; du Guesclin avait donné l'ordre aux siens de ne faire aucun quartier à ce ramas de mécréants. Il fut fidèlement obéi; le nombre supérieur des ennemis ne les empêcha pas d'être défaits, et leur défaite fut un massacre. Une effroyable scène de tragédie termina le lendemain cette guerre fratricide; dans une lutte corps à corps entre les deux frères, D. Pèdre fut poignardé de la main de Henri de Transtamare.

Pendant ce temps, de graves événements se passaient en France. Charles V se voyait en mesure de rompre le traité de Brétigny, et il allait risquer ce pas décisif. Il s'y était préparé en remettant, autant qu'il l'avait pu, quelque ordre dans l'administration du royaume. On l'avait vu, dès le début de son règne, quelle que fût sa détresse, renoncer au désastreux expédient de l'altération des monnaies; il avait mieux aimé braver le préjugé populaire, en protégeant les Juifs qui l'aidaient de leur crédit. Ce n'était pas, au milieu des ravages des compagnies, lorsque la misère publique était à son comble, qu'il lui eût été possible

d'imposer de nouvelles charges à la France : toute son industrie fut mise à obtenir des dons partiels et une assistance temporaire, là où les peuples avaient le moins souffert. En pratiquant ainsi la patience et l'enseignant à tous, il gagna l'époque où il lui fut possible d'appliquer les premiers remèdes à la grande plaie du royaume. En 1367, alors que le départ momentané des compagnies eût rendu quelque sécurité aux campagnes, la diminution du nombre des feux et par suite celle de l'impôt qu'ils pouvaient acquitter fut officiellement constatée dans le pays de la Langue d'Oc, aussi bien que dans celui de la Langue d'Oil. Le tiers de la population rurale sur certains points, et jusqu'aux deux tiers sur d'autres, avaient disparu ; la proportion des taxes dut suivre celle de cette effroyable mortalité. Il fallut songer en même temps à se mettre en garde contre le retour des brigands et les maux qu'il ramenait : une assemblée fut tenue à Chartres, composée des députés de la Champagne et de la Bourgogne, du Berri, du Nivernais, du Bourbonnais et de l'Auvergne, et ces États prirent un ensemble de sages résolutions destinées à amoindrir le fléau, sinon à le rendre impossible. Les villes et les lieux fortifiés furent du moins mis à l'abri du brigandage. Plus approchait l'époque où Charles allait convier ses peuples à un grand effort pour affranchir le territoire, plus il s'appliquait à les affectionner au pouvoir royal par des mesures protectrices : une honorable économie avait remplacé à sa cour le faste insensé de ses prédécesseurs, et à la veille des hostilités, on le verra envoyer à l'Hôtel des Monnaies la plus

grande partie de sa vaisselle pour fabriquer les *blancs deniers* qui firent la solde de ses troupes.

Le prince de Galles, pour son malheur et celui de son père, fournit à Charles V l'occasion attendue de remettre en question les stipulations du traité de Brétigny. A son retour de Castille, il avait grevé de nouveaux impôts ses sujets d'Aquitaine, afin de remplir son trésor épuisé. Les barons de Gascogne, qui, dans leurs âpres et pauvres montagnes, n'avaient jamais connu ni fouages, ni gabelles, s'indignèrent qu'on leur demandât de l'argent, au lieu de leur payer celui qu'ils avaient si bien gagné à Navarrete. C'était déjà trop pour ces natures méridionales d'avoir à supporter la roideur hautaine des Anglais, qui leur était si antipathique. Froissart en fait la remarque lui-même : « Ceux de Poitou, Limousin, Querey et Rouergue sont de cette nature, que ils ne peuvent aimer les Anglois.... et les Anglois aussi, qui sont orgueilleux et présomptueux, ne les peuvent aussi aimer.... mais les tiennent en grand dépit et vileté. » Il n'y eut donc qu'une voix parmi les seigneurs gascons pour protester qu'ils ne se soumettraient pas à la violation de leurs priviléges, et pour porter plainte « devant le roi et ses pairs sur les griefs que le prince leur voulait faire (13 juin 1368). » Charles V, tout en retenant leurs envoyés à sa cour et leur donnant tout bas de bonnes paroles, resta plusieurs mois sans répondre à leur requête. Il travaillait par de sourdes menées à aigrir les mécontentements qu'excitait la domination anglaise, enlevait chaque jour au prince Noir quelqu'un de ses meilleurs chevaliers ou de ses

plus puissants vassaux, Olivier de Clisson en Bretagne, le sire d'Albret et le comte d'Armagnac en Gascogne, s'unissait enfin à l'heureux usurpateur du trône de Castille par une intime et secrète alliance; mais en même temps il affectait les dehors du plus scrupuleux respect pour le droit, soumettait le fonds et la forme du traité de Brétigny à l'examen des premiers docteurs de Rome et de Bologne, de Toulouse et de Montpellier, et cachait soigneusement ses projets de guerre sous les apparences de la vie retirée et immobile qu'il menait à l'hôtel Saint-Paul. Lorsque l'heure fut venue où, avec ses plans arrêtés et ses ressources préparées, il crut pouvoir affronter le prince Noir, que la maladie condamnait à l'impuissance, et le vieil Édouard III qui avilissait ses dernières années dans de honteuses voluptés, il n'hésita plus alors, reçut l'appel des seigneurs gascons, et somma son neveu « le prince de Galles et d'Aquitaine de se présenter devant lui en sa Chambre des pairs au plus hâtivement, pour ouïr droit sur les complaintes et griefs émus de par lui (25 janvier 1369). » Le prince Noir, sous le poids même du mal qui l'accablait, gardait un trop fier souvenir de ses victoires, pour répondre à cette citation autrement que par des menaces. « Nous irons volontiers, dit-il, en notre ajournement; mais ce sera le bassinet en tête et soixante mille hommes à notre compagnie. » Et ajoutant les emportements de la violence à ce qui n'était plus dans sa bouche qu'une bravade impuissante, il fit saisir et jeter en prison les deux messagers du roi de France.

C'était combler les désirs de Charles V. Tandis que les barons de Gascogne, au seul bruit de l'outrage fait aux envoyés du roi, se lèvent presque tous en armes, et commencent la guerre, Charles, qui ne veut entrer dans une aussi grave affaire qu'avec l'appui du vœu national, convoque à Paris les États généraux. Au moment où se réunit cette assemblée, la guerre était déjà déclarée ; ce n'était pas, comme de coutume, un prélat ou un monarque ou un baron, c'était « un varlet de cuisine » qui avait porté à Édouard le défi du roi de France. Cependant, même après cet injurieux message, l'habile monarque affecta de remettre tout à la décision des États, leur notifiant de sa propre bouche que, « s'il avait fait chose qu'il ne dût pas, il trouvait bon qu'ils le lui représentassent, et qu'il était encore à temps de le corriger. » La réponse des États fut telle qu'il l'attendait : ils déclarèrent que le roi avait suivi les règles de la justice, qu'il n'avait pu rejeter l'appel des Gascons, et que si les Anglais l'attaquaient, ils le feraient indûment. Ainsi éclatèrent les grands desseins que Charles V avait mûris pendant cinq années, et Édouard III, qui s'était flatté d'achever dans la paix son long règne, s'étonna d'être provoqué avec cette audace par un prince si peu *chevaleureux*, et qu'on n'avait jamais vu se plaire au jeu des batailles.

Il connaissait bien mal son ennemi; il ne soupçonnait pas, dans son orgueilleuse confiance, les périls de cette lutte où les manœuvres de la politique, plus que celles de la guerre, allaient lui enlever successivement toutes ses conquêtes. A peine Charles V

a-t-il vu ses projets approuvés par les États, que tout aussitôt, au nord comme au midi du royaume, on se soulève pour repousser le joug de l'Angleterre. Abbeville ouvre ses portes, et le Ponthieu, l'héritage maternel d'Édouard III, est la première de toutes ses *terres* à redevenir française; le Rouergue et le Quercy à la voix de l'archevêque de Toulouse, chassent de leurs villes et de leurs châteaux les garnisons britanniques; le plus grand nombre des *compagnons,* qui désertaient leur patrie sous la bannière aux léopards, retournent sous celle aux fleurs de lis; partout où a pris pied l'étranger, la guerre est devenue nationale. Un arrêt de la Cour des pairs, plus audacieux que tous les faits de guerre, en annulant le traité de Brétigny et confisquant tous les domaines des Plantagenets en France, donne une sanction juridique au grand effort du monarque et de ses peuples pour affranchir le territoire. Les villes qui « se tournent françaises, » sont déclarées par des ordonnances royales inséparablement unies à la couronne et des exemptions temporaires d'impôts leur sont accordées. Par l'action ainsi combinée de la politique et des armes, la domination anglaise était de toutes parts entamée à la fin de 1369, et le dernier jour de cette année la perte de Jean Chandos, le plus sage de ses conseillers et le meilleur de ses capitaines, fut plus à regretter pour Édouard III que celle même d'une province. Tout semblait à la fois lui présager le déclin de sa fortune; Marguerite, héritière de Flandre, dont il avait, pendant cinq ans brigué la main pour son quatrième fils Édouard, comte de Cambridge, avait

épousé le duc de Bourgogne, Philippe le Hardi (19 juin), et la mort tragique de Pierre le Cruel venait alors même de lui enlever l'alliance de la Castille.

Elle avait eu un autre résultat, non moins utile à la France, elle lui avait rendu du Guesclin. Charles V comptait plus sur l'expérience et le génie du guerrier breton que sur la vaillance de son frère Philippe, uniquement occupé de chercher une revanche périlleuse de Crécy et de Poitiers. Les engagements déjà pris par messire Bertrand avec le roi d'Aragon furent rompus, et il alla joindre, dans l'été de 1370, le duc d'Anjou en Guyenne. Il eut bientôt rendu ce prince maître de l'Agenois, et le conduisit victorieux presque aux portes de Bordeaux. En vain le prince de Galles, à qui la colère a rendu pour un moment des forces, quitte-t-il son lit de douleur pour aller offrir aux Français la bataille ; du Guesclin se retire devant lui et le laisse user son énergie défaillante dans un effort qu'il ne pourra longtemps soutenir. La prise de Limoges, que son évêque avait livrée à Charles V, fut le dernier acte de la vie guerrière du prince Noir (octobre 1370). Aigri à la fois par les souffrances de la maladie et par celles de l'orgueil blessé, le fils d'Édouard III ternit là sa gloire par les plus atroces barbaries. Il assista, de sang-froid, dans sa litière, au massacre de tous les habitants de la ville prise. « En cette journée, dit Froissart, plus de trois mille hommes, femmes et enfants furent décollés. Dieu en ait les âmes ! car ils furent martyrs. L'on ne cessa à tant que la cité ne fût courue, robée, arse et mise à destruction. » L'âme ulcérée du vainqueur qui avait

entendu sans pitié une foule de voix suppliantes lui crier : « Grâce! grâce, gentil sire! » n'éprouva de sympathie que pour trois chevaliers qui s'étaient défendus à outrance. Il leur laissa la vie. Peu après cette sinistre victoire, sa maladie s'aggrava à un tel point, que les médecins lui conseillèrent de retourner en Angleterre, pour chercher la santé qu'il ne devait plus retrouver (janvier 1371).

Ce fut au fameux aventurier Robert Knolles qu'échut alors le commandement des troupes anglaises. Parti de Calais avec quinze cents lances et quatre mille archers, il poussa hardiment au cœur du royaume, et arriva aux portes de Paris, cherchant bataille et ne trouvant devant lui que des villes fermées et des villages sans habitants. Du Guesclin et Clisson avaient conseillé au roi cette tactique si conforme à sa prudence. L'indiscipline et le désordre se mirent bientôt dans l'armée de Knolles et elle s'était répandue dans les campagnes du Maine, livrant tout au pillage et à l'incendie, quand du Guesclin courut à sa rencontre. Du Guesclin venait de recevoir de Charles V l'épée de connétable (20 octobre). Longtemps sa modestie se refusa à un si grand honneur; il fallut que le roi, que les prélats et les barons, que la voix de tout le royaume lui fissent une sorte de violence pour le décider, « pauvre homme et petit bachelier qu'il était, » à accepter le droit de commander aux premiers seigneurs et aux frères mêmes du roi, en un jour de bataille. Charles V déclarant qu'il avait reconnu en lui « le plus vaillant, mieux taillé et idoine de ce faire, le plus vertueux et fortuné en ses besognes, »

menaça de son courroux quiconque n'obéirait pas à messire Bertrand, et, pour enseigner mieux à le respecter, il le fit asseoir à sa table, où il était servi par ses frères. Dès qu'il fut investi de sa charge, le nouveau connétable, assisté d'Olivier de Clisson, qui de son ennemi était devenu son frère d'armes, se mit à la poursuite de Robert Knolles, joignit et écrasa son arrière-garde, et le réduisit à licencier le gros de sa troupe. Incapable de tenir désormais devant l'armée française, Édouard III, qui voyait s'aggraver pour lui les périls de la lutte, cherchait des alliés qui l'aidassent à la soutenir. Le roi de Navarre venait de lui échapper ; il avait fait ce qu'il s'était refusé à faire jusqu'alors, il avait prêté foi et hommage à Charles V, en lui remettant ses deux fils, comme garants de son serment (mars 1371). Le don de la seigneurie de Montpellier avait été la récompense de sa féauté tardive. A la place de cet allié toujours douteux, le roi d'Angleterre chercha en Bretagne et en Flandre des amitiés plus sûres. Jean de Montfort avait toujours eu le cœur anglais, et malgré les engagements de la vassalité par lesquels il s'était solennellement lié au roi de France (1366), malgré le vœu même de ses peuples, il signa un traité d'alliance offensive et défensive avec Édouard III. En Flandre, au contraire, le comte Louis de Mâle avait les inclinations toutes françaises : le mariage de sa fille avec le duc de Bourgogne n'avait fait que l'attacher plus étroitement aux intérêts du royaume. Mais ses peuples ne pouvaient se passer du commerce de l'Angleterre et ils contraignirent leur seigneur à retirer son assistance à

Charles V. Édouard fut moins heureux dans les calculs de sa politique, lorsqu'il fit épouser à ses deux fils puînés les filles de Pierre le Cruel et de Maria de Padilla. L'aîné de ces deux princes, le duc de Lancastre, en prenant le titre de roi de Castille, jeta Henri de Transtamare, plus avant qu'il n'y avait jamais été, dans l'alliance française. Les suites de cette faute ne se firent pas attendre pour l'Angleterre.

Le comte de Pembroke, gendre d'Édouard III, au printemps de l'année 1372, avait mis à la voile pour la Rochelle, avec une flotte et une armée destinées à « reconforter » l'Aquitaine. Lorsqu'il croyait n'avoir qu'à débarquer son argent et ses troupes, il trouva cinquante-trois navires castillans qui lui barrèrent le passage, l'attaquèrent et le battirent sous les yeux des Rochelois immobiles et applaudissant dans l'âme à la défaite des Anglais (24 juin). Du Guesclin, pendant ce temps, s'était mis en campagne, avec le duc de Berri, le second des frères du roi, et il avait envahi le Poitou. Il fut partout victorieux; partout l'influence du clergé, favorable à Charles V, aida au mouvement national, et les importantes villes de Poitiers, de Saintes et d'Angoulême redevinrent françaises presque sans coup férir. La Rochelle eut l'honneur de s'affranchir de ses propres mains; elle y gagna d'obtenir du roi la garantie de ses franchises municipales, qui en firent pendant deux siècles et demi une sorte de république au milieu du royaume (15 août). La prise du Captal de Buch, le meilleur champion de la cause anglaise en Aquitaine, ajouta à l'éclat de cette brillante campagne. De toutes les villes

du Poitou et de Saintonge, Thouars était la seule qui restât à Édouard III; les barons, qui tenaient encore pour lui, s'y étaient tous renfermés; mais serrés de près par du Guesclin, ils s'engagèrent à se remettre, eux et leurs terres, sous l'obéissance du roi de France, s'ils n'étaient secourus avant la fête de saint Michel. Édouard fit un grand effort pour aller à leur aide; il prit la mer sur sa flotte réunie à Southampton, et le prince Noir lui-même monta sur sa nef, en dépit de ses souffrances, pour tenir avec son père la journée devant Thouars. Mais une longue suite de jours se passa sans qu'ils pussent triompher de l'obstination des vents contraires; la mer elle-même se refusait aux Anglais. Édouard comprit que Thouars et le Poitou étaient perdus pour lui; il reconnut l'arrêt de la Providence qui humiliait sa vieillesse, et s'écria avec amertume : « Dieu nous aide et saint George! il n'y eut oncques roi en France qui moins s'armât, et il n'y eut oncques roi qui me donnât tant à faire. »

L'occasion était favorable pour châtier le duc de Bretagne qui, en livrant plusieurs de ses places à Robert Knolles, avait achevé de s'aliéner le cœur de ses peuples. Du Guesclin, au moment où il venait d'anéantir devant Chizé les derniers restes du parti anglais en Poitou (21 mars 1373), fut mandé à Paris par le roi, et comblé de dons et d'honneurs, il reçut l'ordre de marcher contre Jean de Montfort, avec une armée où les seigneurs bretons étaient en plus grand nombre que sous la bannière de leur duc même (avril). En un instant, la province se souleva tout

entière, et Montfort, n'osant s'enfermer dans aucune de ses villes, passa la mer, pour aller demander des secours au monarque anglais son beau-père. Il avait laissé à Robert Knolles la garde de sa femme enfermée dans Auray, et la défense de ce qui lui restait de son duché. Du Guesclin, assisté de Clisson, en eût promptement achevé la conquête, si le puissant armement, retenu l'année précédente à Southampton par les vents contraires, n'était venu fondre alors sur l'Artois (juillet 1373). C'était le second fils d'Édouard III, Jean de Gaunt, duc de Lancastre, qui en était le chef. A côté de lui, le duc de Bretagne marchait dans les rangs anglais ; il avait adressé à Charles V une lettre hautaine, par laquelle il abjurait sa suzeraineté et se déclarait son ennemi.

Le duc de Lancastre ne venait pas avec la pensée de faire des conquêtes en France : il ne voulait que se frayer un chemin en Aquitaine, en ruinant tout sur son passage. Charles V, toujours conseillé par du Guesclin et Clisson, laissa les Anglais s'engager sans obstacle au cœur du royaume, comme un orage qui devait se dissiper de lui-même. « Il leur en nuiera, ajoutait-il, et iront tous à néant. » Ce calcul habile fut encore une fois justifié par l'événement. Toutes les villes avaient leurs portes fermées, avec de bonnes garnisons, et une partie considérable de la population des campagnes, avec son avoir, s'y était retirée derrière leurs murs. Aussi, des bords de la Somme à ceux de la Garonne, le duc de Lancastre s'avança-t-il sans rencontrer d'ennemis; partout seulement, selon l'expression pittoresque de Froissart,

sa marche était « côtoyée » par des partis de cavalerie, attentifs à faire main basse sur tout ce qui s'écartait du gros de l'armée. Les pertes des Anglais furent peu sensibles tant qu'ils traversèrent, par les belles journées de l'été, les plaines du centre de la France; il en fut autrement quand les pluies d'automne les surprirent dans la région montagneuse et stérile du Limousin et de l'Auvergne; là les vivres leur manquèrent, leur belle ordonnance se rompit, et leurs souffrances devinrent grandes. Lorsqu'enfin, quelques jours avant Noël, ils arrivèrent à Bordeaux, il se trouva que de trente mille chevaux partis de Calais, il ne leur en restait plus que six mille; la faim, la fatigue, la rigueur de la saison, les attaques sans cesse renouvelées des paysans et des gendarmes français avaient fait périr près de la moitié des hommes, et le chroniqueur Walsingham montre, parmi ceux qui avaient survécu, « des chevaliers de noble origine, naguère riches et délicats, allant, de porte en porte, mendier un pain qu'on ne leur donnait pas. » Au printemps de l'année suivante (1374), le duc de Lancastre, sans équipement et sans argent, avec les débris d'une armée découragée, se trouva incapable de soutenir la lutte contre le duc d'Anjou et le connétable, qui réduisirent successivement toutes les seigneuries des Pyrénées. La journée devait être tenue par les Anglais à Moissac, le 15 avril d'abord, puis le 15 août; ils ne parurent pas, et le comte de Foix avec le vicomte de Castelbon et les autres seigneurs, qui avaient promis de se donner au vainqueur, reconnurent la souveraineté du roi de France.

Sous ces coups redoublés de la mauvaise fortune, Édouard III, quoiqu'il en coûtât à son orgueil, prêta l'oreille aux exhortations pacifiques du pape Grégoire XI, et, au mois de janvier 1375, il envoya en Flandre des plénipotentiaires qui s'y rencontrèrent avec ceux de Charles V. Les deux monarques remirent, peu après, le soin de poursuivre les négociations commencées au duc de Lancastre et au duc de Bourgogne. Ces deux princes, après avoir signéune trêve qui devait durer jusqu'au mois de juin de l'année suivante, cherchèrent à déférer au vœu du souverain pontife, et à s'entendre sur les bases d'une réconciliation complète et durable entre les deux couronnes. Mais Charles V insistait avant tout sur la restitution de Calais; c'était exiger d'Édouard le dernier des sacrifices auquel son orgueil pût consentir, c'était rendre la paix impossible. Telle était, en effet, la pensée du roi de France, et s'il condescendit à prolonger d'une année de plus la trêve, c'était uniquement pour se ménager les moyens de recommencer plus activement la guerre.

Avec cette résolution arrêtée, il lui était impossible de soulager la France des charges qui l'accablaient; il fallait qu'elle se résignât à payer son affranchissement de son sang et de son or. Mais ce que pouvait faire et ce quefit Charles V, ce fut de s'appliquer à rendre l'administration meilleure, à supprimer les abus qui faisaient souffrir les peuples sans profiter au pouvoir, à substituer, dans la perception même des impôts les plus onéreux, la régularité à la confusion. Les mesures de législation et de gouvernement prises

de 1374 à 1377 sont généralement marquées de ce caractère. Une ordonnance garantit le service effectif des gens de guerre qui reçoivent la solde du roi, en même temps qu'elle les oblige, sous la foi du serment, à ne rien prendre dans les villes et villages sans en avoir payé un prix raisonnable; s'ils violent ce serment, une maréchaussée est instituée pour réprimer leurs brigandages, et la justice ambulante des prévôts les juge et les envoie à la potence. Une autre ordonnance renouvelle, en faveur de Paris et de sa banlieue, l'interdiction absolue du droit de prise, droit abusif qui faisait redouter les fourriers et les pourvoyeurs du roi presque à l'égal des aventuriers des compagnies. Ce qui restait de ceux-ci, et le nombre en était trop grand encore, est soldé par le roi et envoyé à la guerre en Allemagne pendant le cours de l'année 1376. La perception de la gabelle est régularisée et le contrôle en devient plus efficace; mais on ne sait s'il faut ranger parmi les heureuses innovations celle qui attribue aux juges, en cette matière, une part dans les amendes qu'ils auront prononcées. Charles V étendit peu après cette disposition à toutes les amendes, dont il appliqua le produit aux gages des officiers de son parlement. Les aliénations des domaines de la couronne, interdites et renouvelées à chaque règne, deviennent l'objet de nouvelles prohibitions. Malheureusement Charles, par les vastes apanages dont il avait ou fait, ou confirmé la concession à ses trois frères, avait affaibli l'autorité de cette mesure, et le dénombrement qu'il ordonna des fiefs et arrière-fiefs de la couronne ne fut qu'un témoignage à peu

près stérile de ses idées de régularité administrative. On lui a reproché de n'avoir plus convoqué les États généraux dans les dernières années de son règne, et de s'être adressé, pour les aides à obtenir, au vote séparé des états provinciaux, ou plutôt même à celui des bailliages et des villes dont il ne craignait pas les refus. Le souvenir de Marcel l'excusait peut-être, et il est permis de douter que les lumières, que l'esprit de suite, que le patriotisme même se fussent trouvés dans les États généraux au degré où ils se trouvèrent chez le roi. Selon nous, Charles V eut raison de s'en remettre du soin de sauver la France à lui-même, à son grand connétable, à ses sages et fidèles conseillers Bureau de la Rivière, Philippe de Savoisi, Guillaume de Dormans, plutôt qu'à des assemblées, qui eussent entravé son pouvoir par leur inexpérience. Il savait tout ce qu'il lui en avait coûté de peine pour remettre son royaume au point où il se trouvait; il sentait combien cet édifice inachevé était fragile encore, et l'on a attribué aux craintes que lui inspirait l'état toujours précaire de sa santé sa fameuse ordonnance de 1374, qui fixa à quatorze ans la majorité des rois, et qui devint une des lois constitutives de la monarchie.

Le 24 juin 1377, au moment où expira la trêve, Charles V avait vu descendre, l'un après l'autre, au tombeau les deux grands ennemis de la France. Le prince de Galles, « fleur de toute chevalerie en ce temps, » ainsi que l'appelle Froissart, était mort en 1376, le dimanche de la Trinité, et l'année suivante Édouard III avait achevé son long règne sous le poids

du chagrin et de l'humiliation (21 juin 1477). Le peuple anglais, à qui ce monarque avait donné tant de puissance et tant de gloire, avait vu avec tristesse la royauté, abaissée en lui par l'infortune, s'avilir encore par la débauche. C'était un enfant de dix ans, Richard II, fils du prince Noir, qui allait régner sur l'Angleterre.

Charles V avait si bien pris ses mesures que, dans la semaine qui suivit la mort d'Édouard et l'expiration de la trêve, sa flotte, unie à celle du roi de Castille, avait commencé à insulter les côtes britanniques. La ville de Rye, un des *cinque ports*, fut attaquée par les deux amiraux Jean de Vienne et Fernand Sanchez de Tomar. « Ils y mirent à feu, dit Froissart, hommes, femmes, enfants, et tout ce qu'ils y trouvèrent.... Après ce, l'armée du roi de France vint prendre terre en l'île de Wight, et ardirent les dits François les villes qui s'en suivent, Yarmouth, Dartmouth, Plymouth, Winchelsea, et plusieurs autres. » Ce n'était là que le prélude d'une plus grande entreprise, la recouvrance de Calais. Une nombreuse armée, sous le commandement du duc de Bourgogne, pressait la ville par terre; les deux escadres française et castillanne, fières de leur succès, étaient venues la bloquer par mer. Mais on était au mois de septembre, et elles ne purent tenir longtemps contre les vents d'équinoxe qui les jetaient sur la côte de Normandie. Il fallut lever le siége, et, pour prix de ce grand effort, se contenter de la prise d'Ardres et de quelques châteaux voisins. Les armes françaises furent plus heureuses en Bretagne, où Clisson s'empara d'Auray, une

des plus fortes places qu'eût conservées Jean de Montfort, et en Guyenne surtout, où du Guesclin mit le comble à sa gloire et aux prospérités de son maître. En une seule campagne, il ne lui donna pas moins de cent trente-quatre villes, forteresses et châteaux. Bordeaux, Bayonne, Bazas, avec quelques autres places sans importance et sans nom, étaient les seuls débris qui restassent à l'Angleterre de son beau duché d'Aquitaine (octobre 1377). L'année suivante, Charles le Mauvais, dont la malfaisante activité ne pouvait s'accommoder d'un long repos, fournit au roi, par ses criminelles intrigues, l'occasion d'un agrandissement presque aussi profitable à la couronne. Tandis que le roi de Castille, allié toujours fidèle de Charles V, envahissait la Navarre, le duc d'Anjou mettait la main sur Montpellier, et les villes de Senlis, de Bernay, d'Évreux, d'Avranches, de Mortain, de Valognes, riches dépouilles du Navarrais, recevaient des garnisons françaises. Cherbourg seul, de tout ce qui avait formé en Normandie le magnifique apanage de Charles le Mauvais, échappa à la politique victorieuse du roi de France.

Mais les succès continuels de Charles V aveuglèrent sa sagesse, et le jetèrent dans une imprudente et fatale entreprise, qui obscurcit l'éclat des dernières années de son règne. La Bretagne, depuis la fuite de Jean de Montfort, était sans gouvernement; il résolut de la traiter en fief vacant et de la réunir à la couronne. La fleur de la noblesse bretonne, qui lui fournissait ses meilleurs hommes de guerre, lui semblait un instrument tout préparé pour l'accomplissement de

ce dessein. Il oubliait, il n'avait jamais soupçonné peut-être que l'indépendance de leur pays était au cœur de ces fiers gentilshommes la première de leurs passions. Le pouvoir absolu a de ces tristes ignorances! Un arrêt de la cour du roi, garnie de pairs, fut rendu le 13 décembre 1378, qui déclarait Jean de Montfort déchu de tous ses droits, biens et seigneuries, pour cause de forfaiture. La conséquence logique de cet arrêt était l'adjudication à la veuve de Charles de Blois, pour elle et ses enfants, de la duché dont elle avait si longtemps disputé l'héritage. Elle porta ses justes réclamations devant le Parlement, qui n'en prononça pas moins la réunion de la Bretagne à la couronne. Charles V n'écouta que l'impatience qu'éprouvait son ambitieux génie de donner à la monarchie cette unité dont l'heure n'était pas encore venue pour elle.

Aussitôt ce ne fut, d'un bout à l'autre de la Bretagne, qu'un même cri d'indignation. Il faut lire dans un poëte du temps et du pays la peinture vive et animée qu'il fait du mouvement national : « Chacun vendit son bœuf ou sa vache pour acquérir cheval de guerre ou cotte d'acier.... et si pensoient défendre leurs libertés jusqu'à la mort. De servitude avoient horreur, quand ils voyoient comment en France elle regnoit. » Le roi crut faire taire ces premiers grondements de l'orage, en confirmant les franchises et priviléges de la Bretagne, et envoyant quatre seigneurs du pays, du Guesclin, Clisson, le sire de Laval et le vicomte de Rohan, pour en recevoir la soumission. Les deux premiers, enchaînés par leur serment,

obéirent avec tristesse; les deux autres ne tardèrent pas à se rallier à la cause de leur pays. C'était le vieux sire de Beaumanoir, avec son renom si populaire, qui s'était mis à la tête des gentilshommes confédérés pour défendre l'indépendance de la duché : les deux grandes cités de Nantes et de Rennes s'unirent bientôt à eux, et Jean de Montfort s'étonna de recevoir à Southampton un message de ceux-là même qui l'avaient chassé et qui le rappelaient pour lui rendre sa seigneurie. Lorsqu'il débarqua à Saint-Malo, le 3 août 1379, chevaliers, bourgeois et paysans s'agenoulllèrent par milliers devant lui sur le rivage, et il n'y eut pas jusqu'à l'altière Jeanne de Penthièvre, qui ne vînt à Dinan lui apporter du secours contre leur commun ennemi.

Charles V eût dû reculer devant cette menaçante unanimité du peuple breton, il eût dû se laisser avertir par la vertueuse répugnance qu'éprouvaient du Guesclin et Clisson, seuls restés auprès de lui, à seconder ses projets contre l'indépendance de leur patrie. Mais il se flattait d'écraser la Bretagne sous le poids de ses armes et s'acharna avec une aveugle obstination à saisir la proie qui lui échappait. Clisson échoua devant Nantes, du Guesclin devant Rennes, et ce dernier voyant sa loyauté soupçonnée dans une guerre qu'il réprouvait, renvoya fièrement au roi l'épée de connétable. Charles, par l'entremise des ducs d'Anjou et de Bourbon qu'il envoya comme intercesseurs auprès de messire Bertrand, obtint de lui qu'il reprît son office et ne l'employa plus dans sa contrée natale; mais il n'en poursuivit pas avec moins

d'opiniâtreté la guerre malheureuse qu'il avait commencée, et lorsqu'au printemps de l'année 1380 les trois États de Bretagne lui écrivirent pour le supplier de rendre au duc et à la duché ses bonnes grâces, protestant de leur désir de rester fidèles à la couronne de France, il ne prétendit rien moins que de les recevoir à merci, et les jeta ainsi, malgré eux, aux bras de l'Angleterre. Les États ratifièrent alors le traité signé à Westminster entre Jean de Montfort et Richard II.

Pendant que la Bretagne repoussait de la sorte le joug français, un mouvement qui n'eût été guère moins redoutable semblait près d'éclater en Languedoc. Cette grande province était livrée depuis plusieurs années, presque sans contrôle, au gouvernement du duc d'Anjou, frère du roi, prince avide et cruel, qui l'écrasait sous le poids des impôts et ne savait se faire respecter que par les supplices. Il finit par porter si loin ses impitoyables exactions, que la patience du pays entièrement ruiné se lassa : Montpellier et Lodève se soulevèrent, et firent main basse sur les agents du prince, venus pour percevoir dans leurs murs un fouage exorbitant (octobre 1379). Mais ces deux villes, épouvantées bientôt de leur révolte, implorèrent la merci du duc d'Anjou et se remirent à sa discrétion. La sentence qu'il rendit contre Montpellier fut atroce : il ne réclamait pas moins de six cents victimes pour le feu, la corde ou le glaive du bourreau, il confisquait les biens de dix-huit cents citoyens, frappait la ville d'une amende énorme et la privait de toutes ses franchises (janvier 1380). L'in-

tervention du pape Clément VII et celle du roi lui-même purent seules obtenir que cet arrêt fût adouci. Charles V craignit que le Languedoc, réduit au désespoir par un gouvernement aussi barbare « ne se tournât anglais; » il révoqua le duc d'Anjou, abolit toutes les aides et fouages, institua des commissaires chargés de se rendre dans la province pour y réformer les abus et pour veiller particulièrement aux intérêts en péril du domaine royal; il donna enfin pour successeur à son frère le comte de Foix, le plus populaire des seigneurs méridionaux. A ces sages mesures, qui lui rendirent l'affection et le dévouement des peuples du Languedoc, Charles V joignit un bienfait non moins signalé, en leur envoyant du Guesclin pour les délivrer d'un reste de compagnies anglaises, dont le duc d'Anjou n'avait pas su éloigner les ravages. Ce fut dans cette expédition que le grand connétable trouva la fin de sa glorieuse vie.

Il était allé mettre le siége devant Châteauneuf de Randon, forteresse des Cévennes, située entre Mende et le Puy, lorsque la maladie vint le surprendre et le força de s'aliter. Le gouverneur anglais s'était engagé à rendre la place, si, à jour fixe, il n'était point secouru. Ce jour même (13 juillet 1380), le vieux guerrier expira, et ce fut sur son lit de mort que le chef ennemi, fidèle à sa parole, vint déposer les clefs de la forteresse. « Le nom de du Guesclin, selon la belle expression de Mézeray, acheva l'entreprise. » La fin de cet illustre capitaine causa en France un deuil universel. Charles V, qui sentait mieux que personne l'étendue de sa perte, se fit le digne interprète de la

reconnaissance et de la douleur nationales, en rendant au connétable les honneurs qui n'étaient rendus qu'aux rois. Les restes glorieux du héros, comme trois siècles après ceux de Turenne, traversèrent la France au milieu du concours des populations empressées de rendre un dernier hommage à sa mémoire, et ils furent transportés à Saint-Denys, parmi les sépultures royales, au pied même de la tombe que Charles V s'était fait faire de son vivant.

Charles V ne devait survivre que de quelques semaines au grand homme qui l'avait si bien servi. Jeune encore, il n'avait pas quarante-quatre ans, il reconnut à des signes certains que la fin de sa vie approchait, et se prépara à la mort avec une tranquille fermeté. Cependant de graves soucis préoccupaient son âme, et les événements semblaient ne vouloir pas permettre qu'il mourût en paix. Presque au même jour où il avait perdu du Guesclin, il avait appris que le comte de Buckingham, un des oncles du jeune roi Richard II, venait de débarquer à Calais et marchait à la tête d'une puissante armée vers la Bretagne. Il lui fallut renouveler les ordres qu'il avait donnés, lors de l'expédition du duc de Lancastre, pour que toutes les villes se missent en défense et recueillissent derrière leurs murs la population des campagnes avec tous ses approvisionnements. Son frère, le duc de Bourgogne, avait reçu de lui, le 2 août, le titre de capitaine général des gendarmes et arbalétriers, avec le commandement de toutes les places fortes du royaume; mais il lui avait en même temps réitéré la défense de livrer bataille aux Anglais. Ceux-ci, incertains encore

d'être reçus en Bretagne, s'y acheminaient, harcelés chaque jour par l'armée française et s'indignant de ne les rencontrer que dans des escarmouches meurtrières. Tout semblait annoncer une issue funeste à leur entreprise : les gués de la Sarthe leur étaient fermés, et ils allaient être affamés et anéantis dans les marais de la Mayenne où ils s'étaient engagés imprudemment, lorsqu'un ordre du roi mourant rappela subitement de l'armée près de lui les ducs de Bourgogne, de Berri et de Bourbon. Charles V n'avait pas mandé le duc d'Anjou ; il eût voulu le laisser à l'écart, « pour ce qu'il le sentait trop convoiteur ; » mais ce prince, dans son impatiente cupidité, veillait de loin sur les derniers moments de son frère, et sut arriver à temps pour mettre la main sur ses trésors.

Cependant le roi, qui entrevoyait avec effroi les maux que la minorité de son fils préparait à la France, avait fait venir près de son lit de mort les trois princes rappelés de l'armée et leur avait adressé de graves et sages paroles : « Mes beaux frères, leur avait-il dit, je vous recommande mon fils Charles ; couronnez-le roi au plus tôt que vous le pourrez et le conseillez loyaument, comme bons oncles, en toutes ses affaires. Toute ma fiance gît en vous. » Il leur ordonna ensuite de remettre à Clisson l'épée de connétable, suivant le vœu exprimé par du Guesclin mourant, de travailler à regagner l'affection des gentilshommes et bonnes villes de Bretagne, de soulager enfin le pauvre peuple qu'il se reprochait d'avoir trop grevé par le poids des impôts. Le dernier édit qu'il signa fut pour abolir une aide extraordinaire qu'il

avait récemment établie sans le consentement des États. Inutiles efforts, précautions impuissantes pour réparer les fautes de son règne et en perpétuer après lui les bienfaits! Vainement aussi eut-il la pensée de devancer l'âge de quatorze ans qu'il avait fixé lui-même pour la majorité des rois et de faire sacrer sans retard son fils, qui n'en avait que douze, afin de l'investir de la plénitude du pouvoir royal et d'épargner à la France la régence du duc d'Anjou; la maladie, dans sa marche rapide, ne lui permit pas d'accomplir ce dessein. Les souffrances des derniers jours de sa vie furent cruelles, mais il les supporta avec le calme de la résignation chrétienne. Au plus fort de ses douleurs, il se fit apporter, l'une après l'autre, la sainte couronne d'épines, devant laquelle il pria longuement, et sa propre couronne royale, qu'il regarda d'un œil de mépris plutôt que de regret, l'appelant une cause de peines pour le corps et pour l'âme, et de périls pour la conscience; il dit ensuite un adieu affectueux à ses serviteurs, qui l'entouraient tous les larmes aux yeux, demanda, à l'entrée de son agonie, qu'on lui lût la Passion du Sauveur, et rendit l'âme entre les bras de son fidèle ami le sire de la Rivière, le 16 septembre 1380. Il avait régné seize années.

Charles V eut le malheur de n'être pas étranger à l'un des plus déplorables événements de l'histoire de l'Église, au grand schisme d'Occident, qui éclata un an avant la fin de son règne. Rome, depuis l'établissement du siége pontifical à Avignon, n'avait cessé, par ses vœux les plus ardents, de rappeler les papes dans son sein, et le sage Urbain V n'avait pu se dé-

fendre d'écouter les gémissements de la ville éternelle. Il avait ramené la papauté en Italie (1367), mais son séjour y avait été d'une courte durée, et malgré la prédiction de sainte Brigitte, qui lui annonçait que son retour à Avignon lui serait fatal, il était revenu y mourir (1370). Grégoire XI, son successeur, aussi longtemps qu'il le put, maintint le saint-siége en France; Charles V employait toutes les ressources de sa politique à l'y retenir. Mais le cri des peuples italiens, pour invoquer le retour de la papauté, était si pressant et si unanime, ils trouvèrent un si puissant organe dans leur ambassadrice, sainte Catherine de Sienne, dont l'auréole illuminait alors la catholicité, les autres princes de l'Europe protestaient si vivement contre la politique égoïste de Charles V, que Grégoire XI céda, et passa les Alpes au mois de septembre 1376. Les soixante et dix ans de la captivité de Babylone venaient à peine de finir ainsi, lorsque le schisme commença. A la mort de Grégoire XI, en 1378, une élection faite au Vatican, au bruit des clameurs populaires (8 avril), mit dans la chaire de Saint-Pierre Barthélemy Prignano, archevêque de Bari, prélat respecté pour sa science et ses vertus. Pendant plus de trois mois la validité de son élection et sa légitime autorité ne furent point contestées; mais la tête affaiblie du pieux vieillard ne résista pas, ce semble, à l'enivrement de la plus haute puissance qu'il y eût sur la terre, et la brusquerie hautaine de ses manières, l'âpreté inconsidérée de son langage lui aliénèrent les cardinaux, les Français surtout, qui faisaient la majorité du sacré Collége. Le pape, jus-

que-là reconnu et obéi de tous, vit alors le plus grand nombre de ceux qui l'avaient nommé se retirer de lui et proclamer son élection illégitime. L'instigateur de cette scission fut le cardinal Robert de Genève, qui, dans une secrète correspondance entretenue avec Charles V, n'avait cessé de protester clandestinement contre les actes de sa soumission publique envers Urbain VI, et qui fut bientôt élu à Fondi, comme antipape, sous le nom de Clément VII (20 septembre 1378). La plupart des États de la chrétienté continuèrent à reconnaître Urbain VI; mais quand Clément VII, de sa résidence d'Avignon, eut réclamé l'obédience de la France, Charles V réunit au bois de Vincennes, le 16 novembre 1378, une nombreuse assemblée d'évêques et d'abbés, de clercs, de légistes et de chevaliers même, pour se faire dicter par eux la décision qu'il avait déjà prise. L'Université, véritable lumière du royaume, hésita plus longtemps à se prononcer; ses docteurs étaient partagés; mais on se passa de leur unanimité, et l'adhésion de la France à la domination spirituelle du pape d'Avignon fut solennellement proclamée. L'influence du monarque français entraîna sous l'obédience de Clément VII son allié le roi de Castille et sa parente la reine Jeanne de Naples. Le schisme était ainsi consommé. L'unité de l'Église romaine, avec un seul symbole, sous un seul chef légitime subsistait, ce qui a fait nier par de doctes théologiens qu'il y ait eu véritablement schisme à cette époque; mais il y eut quarante ans partage sur la personne de ce chef; et ce furent quarante ans de grands scandales et d'un grand trouble dans les

consciences. Or, il est manifeste qu'il en fût arrivé autrement si Charles V, trop fidèle à la malheureuse politique de Philippe le Bel, n'eût tenu à garder la papauté, sinon captive, au moins dépendante dans son royaume. Ce jugement se trouve exprimé dans plus d'un écrit du temps, et les infortunes qui accablèrent Charles VI y sont représentées comme la juste rétribution des maux causés par son père à l'Église.

Il est impossible de quitter le règne de Charles V sans parler de son amour pour les lettres et les arts, auquel il a dû son surnom de *Sage*, bien plus qu'à son génie politique, assez mal apprécié de ses contemporains. Nous avons dit plus haut comment il fit tourner la faiblesse de son corps au profit de la vigueur de son intelligence, et « se tint en ses chambres » à des habitudes sédentaires et studieuses, au lieu de vivre, comme les princes de son temps d'une vie tout extérieure, à la guerre et dans les tournois. « Entendant complétement son latin, et suffisamment sachant les règles de grammaire, laquelle chose plût à Dieu que fût ainsi accoutumée parmi les princes, » il avait adopté la théologie scholastique, la philosophie d'Aristote et l'astrologie pour objets principaux de ses études. Thomas Pisani, de Bologne, l'assistait dans ses contemplations astrologiques; Christine, fille de Thomas, inventait pour amuser les loisirs du monarque les allégories pédantesques de ses romans, et composait avec ses *faits* et *bonnes mœurs* un enseignement destiné à la postérité, pendant que Raoul de Presle, Nicolas Oresme, Simon de Hesdin, Pierre de Bressuire, traduisaient par ses ordres saint Augustin,

Aristote, Tite Live et Valère Maxime, et que des mains habiles et patientes enrichissaient ces doctes *translacions* d'éblouissantes miniatures. Non content de populariser ainsi le savoir par des traductions, Charles V faisait rechercher avec un soin infatigable tout ce qu'il pouvait trouver de livres, à cette époque ou ils étaient si rares, et c'est ce qui lui a valu le titre de fondateur de la bibliothèque royale. Et comme en même temps qu'il était *grand clerc*, c'est-à-dire ami de la science, il était aussi *droit artiste et deviseur de beaux maçonnages,* parmi les embellissements dont il décora le *chastel* du Louvre, *moult bel édifice*, il y fit construire une tour, dite *Tour de la librairie*, où étaient renfermés les neuf cents volumes qu'à si grands frais il avait rassemblés. Les vastes et merveilleuses constructions de l'hôtel Saint-Paul, l'église des Célestins où Charles V étala toutes les richesses de l'art gothique au quatorzième siècle, les châteaux de Beauté, « moult notable manoir, » et de Plaisance « la noble maison, » qu'il fit bâtir sur les bords de la Marne, ceux de Saint-Germain-en-Laye, de Melun, de Creil, qu'il restaura et agrandit, enfin la célèbre forteresse de la Bastille qu'il fit construire pour défendre à la fois et pour contenir Paris, sont autant de monuments du goût de ce prince pour les grands travaux de l'architecture. Goût dispendieux, sans doute, et qui ajoutait aux charges déjà trop lourdes du royaume, mais goût noble et intelligent, qui porte avec soi son excuse, et ne mérite pas d'être flétri comme le faste stérile et insensé de ses prédécesseurs.

S'il est vrai, comme nous l'avons dit, que le génie de Charles V était peu fait pour être compris et goûté de son siècle, il ne faut pas croire cependant qu'il n'y eût pas d'admiration en Europe pour le monarque, « durement sage et subtil, » comme l'appelle Froissart, qui avait su tirer la France de l'abîme et la reporter à la tête de la chrétienté. Sa cour n'était pas visitée, ainsi que celle de Philippe de Valois, « comme le siége de tout honneur et galanterie ; » les respects qu'on lui rendait étaient plus sérieux. Le soudan de Bagdad lui envoyait des ambassadeurs, « comme au solennel prince des chrétiens ; » l'Écosse, la Castille, le pape voyaient en lui un protecteur ; les rois de Hongrie, de Chypre, d'Aragon recherchaient son alliance ; l'empereur Charles IV, hôte illustre de l'hôtel Saint-Paul, venait offrir au Dauphin le titre de la royauté d'Arles; et c'est avec quelque justesse qu'un de nos historiens modernes[1] a pu comparer Charles V, vers la fin de son règne, à Salomon sur son trône, recevant des rois étrangers les hommages dus à sa sagesse.

1. M. Michelet.

CHAPITRE XXVII.

RÈGNE DE CHARLES VI, JUSQU'A LA MORT DU DUC DE BOURGOGNE, PHILIPPE LE HARDI (1380-1404).

Le règne de Charles VI est un des plus longs et le plus calamiteux peut-être de notre histoire. On aurait pu croire que les maux de l'invasion anglaise avaient atteint sous le roi Jean leur dernière limite, et qu'il n'y avait rien au delà de l'ignominie et de la misère infligées au royaume par le traité de Brétigny. Le règne de Charles VI va nous montrer la guerre civile joignant ses horreurs à celles de la guerre étrangère, la maison royale divisée par les factions et ensanglantée par les assassinats, les Anglais maîtres de Paris, et la couronne de Hugues Capet assurée en héritage à un Plantagenet. Jamais la France ne toucha de si près à l'anéantissement de son existence nationale. La démence de l'infortuné Charles VI fut en grande partie la cause de tous ces désastres.

« L'enfant est jeune et de léger esprit, et aura besoin qu'il soit mené et gouverné de bonne doctrine, » avait dit Charles V mourant à ses frères, en leur recommandant son successeur. Au lieu de songer au fidèle accomplissement de cette pensée paternelle et

royale, les oncles du roi enfant faillirent, dès le premier jour, ensanglanter Paris pour se disputer le pouvoir. Il fallut que « des hommes zélés et craignant Dieu » se jetassent entre eux et leur persuadassent, à grand'peine, de soumettre leurs prétentions rivales à un pacifique arbitrage. Il fut convenu que la volonté de Charles V serait respectée quant au sacre immédiat de son fils; mais le duc d'Anjou, en consentant à ne porter le titre de régent que jusqu'à cette cérémonie accomplie, exigea, comme dédommagement, que tous les trésors de son frère mort lui fussent livrés. L'argent du fisc, pas plus que la vaisselle, les joyaux et les deniers de la couronne, évalués à dix-neuf millions, n'échappèrent à sa rapacité. Adopté par la reine Jeanne de Naples, il n'avait d'autre idée que celle de dépouiller la France pour aller conquérir son lointain royaume. Au prix de cet abandon qui lui fut fait de toute la fortune royale, il laissa aux ducs de Bourgogne et de Bourbon la garde et la tutelle du jeune monarque. Mais, une fois les pompes du sacre achevées (4 novembre) et Charles VI entré à Paris, où la population lui fit un splendide accueil, les difficultés du gouvernement commencèrent. Le duc d'Anjou prétendait remplir les coffres de l'État, qu'il avait vidés, au moyen des aides et gabelles dont Charles V, à son lit de mort, avait ordonné l'abolition. C'était mal connaître les dispositions de la bourgeoisie, et surtout du menu peuple de Paris, que de croire qu'ils se laisseraient enlever sans résistance le bénéfice des dernières volontés du feu roi. Dans une réunion des métiers, convoquée par le prévôt des marchands au

Parloir aux bourgeois, un cordonnier se leva et entraîna les esprits par quelques paroles où respirait le souffle ardent de la démocratie. « N'aurons-nous jamais de repos? s'écria-t-il. L'avarice de nos seigneurs n'aura-t-elle jamais de bornes?... On nous demande plus que nous ne pouvons payer; on nous écrase jusqu'à en mourir, et on nous méprise trop, en outre. A peine veut-on nous reconnaître la voix et la figure d'homme. Si l'on se trouve avec nous en quelque lieu public, on nous dit avec arrogance que la terre ne doit pas se mêler avec le ciel.... On accable la bonne ville de Paris, cette mère des autres villes du royaume.... Mais il n'y a plus de patience à avoir; que tous les bourgeois prennent les armes; mieux vaut mourir que de vivre si misérable et d'endurer tant d'injures. » Le prévôt des marchands, qui s'était efforcé de calmer l'effervescence de la multitude, fut entraîné par elle au palais du roi, et là, le duc d'Anjou et le chancelier Pierre d'Orgemont, par des paroles douces et évasives, se flattèrent d'avoir dissipé l'orage (15 novembre). Mais le peuple revint le lendemain, plus animé et plus nombreux, présenter en armes sa requête menaçante, et ne se retira que devant la remise dûment proclamée de toutes les aides et gabelles. Les oncles du roi, sans armée et toujours divisés entre eux, n'avaient pu empêcher le triomphe populaire.

En ce temps d'ailleurs quelque chose de formidable se remuait dans l'esprit des multitudes, non pas à Paris seulement et en d'autres bonnes villes de France, mais sur divers points de l'Europe occidentale. Le principe d'autorité, qui depuis plusieurs siècles régissait les

nations, semblait en péril dans l'ordre politique et religieux tout ensemble. C'était pour la foi des peuples une dangereuse épreuve, que le spectacle du pouvoir suprême de l'Église partagé entre deux pontifes, l'un livré aux aberrations violentes d'un esprit troublé, l'autre vassal politique, plutôt que père spirituel, des princes qui le reconnaissaient, et leur livrant en proie les biens du clergé pour prix de leur obédience. Le sceptre impérial, dans les mains souillées de l'ivrogne Wenceslas, n'était guère un moindre scandale; Jeanne de Naples ne régnait que dans le sang et la débauche, et le roi d'Angleterre, mineur comme celui de France et, comme lui, gouverné par des oncles ambitieux et avides, voyait chaque jour son pouvoir se charger de la haine et du mépris publics. Il est peu étonnant qu'après la mort de Charles V, qui seul alors faisait honneur à la royauté, et au milieu de l'anarchie religieuse du grand schisme, il se soit produit, selon le langage du temps, « de grandes nouvelletés. »

Les plus prodigieuses de toutes étaient celles qu'avait osé prêcher le fameux docteur d'Oxford, Jean Wickleff. Wickleff opposait à tout ce que croyaient ses contemporains une négation audacieuse : non-seulement il attaque, avec la papauté, tous les fondements du dogme catholique, et prétend, à l'exemple des Vaudois, ramener dans la société chrétienne l'égalité des premiers temps, mais il sape avec la même hardiesse les bases de la société civile, et, en absorbant l'Église dans l'État, absorbe l'État dans le peuple. Il sut, malgré les condamnations qui attei-

gnirent son dogmatisme téméraire, dérober sa tête aux peines qui frappaient alors l'hérésie. Il ne paraît pas d'ailleurs qu'il s'efforçât de répandre dans la multitude ses doctrines politiques. Elles trouvèrent un propagateur aussi actif qu'éloquent dans un prêtre du nom de John Ball, qui se mit à courir les campagnes, prêchant de village en village l'égalité primitive des hommes, et ameutant les pauvres paysans, qui ne participaient pas encore aux libertés des villes, contre la tyrannie de leurs seigneurs. Il préparait Wat Tyler, comme Wickleff prépara Jean Huss.

Mais ce qui retentissait avec le plus d'éclat en Europe, ce qui partout tenait le plus en éveil les passion populaires, c'était la lutte que soutenait la commune de Gand contre son seigneur, le comte de Flandre Louis de Mâle. Il y avait plus d'un an que cette lutte était engagée : c'était celle d'une démocratie puissante et fière contre une noblesse qui la dédaignait et voulait l'opprimer, sans lui être égale par le nombre ni par la richesse. Le sang coulait à flots dans cette guerre, des deux côtés également impitoyable. Tour à tour soutenus par le peuple des cités flamandes, ou abandonnés à eux-mêmes, les Gantois résistaient toujours avec une indomptable opiniâtreté, et le bruit des combats qu'ils livraient pour leur liberté agitait les populations du nord de la France, et leur inspirait le désir de les imiter. Paris, plus qu'aucune ville, était ému par les récits de l'héroïsme démocratique de la grande commune de Flandre; les souvenirs de Marcel s'y ravivaient, et les projets, trop bien dévoi-

lés, des oncles du roi entretenaient dans tous les esprits des pensées de résistance.

Les princes cependant étaient parvenus à se mettre d'accord; ils s'étaient partagé la France. Tandis que le duc d'Anjou usait sa malfaisante activité à contenir Paris et à demander des subsides qu'il n'obtenait pas, l'ambitieux duc de Bourgogne joignait à ses riches domaines le gouvernement de la Normandie et de la Picardie, et le duc de Berri, qui avait enlevé au comte de Foix celui du Languedoc et de l'Aquitaine française, commençait déjà à soulever ces provinces par ses déprédations et ses violences. Il fut heureux pour le royaume, livré ainsi au désordre et à la confusion, que la faiblesse du jeune Richard II et les embarras que lui causait à cette heure même l'insurrection de Wat Tyler, ne permissent pas à l'Angleterre de pousser fortement la guerre. Le comte de Buckingham s'efforça de la continuer en Bretagne; mais les seigneurs bretons, du moment que le roi de France consentit à redevenir leur suzerain et non plus leur maître, surent bien contraindre leur duc à rompre ses alliances avec les ennemis du royaume. Par un traité signé le 15 janvier 1381, Jean de Montfort rendit au roi son obéissance; mais les Anglais, en se retirant, ne restituèrent pas Brest, qu'ils prétendaient garder comme Calais.

Le duc d'Anjou, plus pressé chaque jour d'aller conquérir son royaume de Naples, n'était occupé que de grossir les trésors qu'il allait engloutir dans cette malheureuse entreprise. Sept fois, dans le cours de l'année 1381, il réunit à Paris les notables des trois

ordres, et toujours les notables écoutèrent la voix menaçante du peuple plus que la sienne. L'édit rendu par Charles V, le jour de sa mort, était pour les Parisiens une conquête dont ils ne voulaient à aucun prix se dessaisir. La ville s'était mise en armes : les bourgeois avaient pris l'habit de guerre, tendu des chaînes dans les rues, et placé des gardes à toutes les portes. Ils firent plus : ils entrèrent en correspondance avec Gand « par lettres et messages; » selon l'expression de Froissart, ils prirent sur les Gantois pied et ordonnance, et disoient les communes par tout le monde que les Gantois estoient bonnes gens, qui vaillamment soutenoient leurs franchises et devoient de toutes gens être aimés et honorés. » Il en coûta à Rouen de les avoir trop bien imités; l'insurrection y demeura quatre mois victorieuse, et la majesté royale y fut insolemment parodiée dans la personne d'un mercier, à qui l'on mit la couronne sur la tête pour obtenir de lui l'abolition de tous les impôts. Mais quand le duc d'Anjou et le duc de Bourgogne eurent réuni assez de troupes pour châtier la ville rebelle, ils firent marcher contre elle le jeune roi, et y signalèrent son entrée par de sanglantes exécutions (février 1382).

Les princes, à leur retour de cette triste victoire, comptaient traiter Paris de la même manière; mais la chose était moins facile. Un crieur public, au risque de sa tête, s'était hasardé à annoncer aux halles que l'impôt du douzième sur toutes les denrées serait levé le lendemain (1er mars), et le lendemain une clameur formidable retentit par toute la ville : « *Aux armes! aux armes! pour la liberté!* » C'était la populace dé-

chaînée qui égorgeait les gens du fisc, forçait la porte des prisons, et épouvantait de ses cris la bourgeoisie elle-même, dont elle était l'instrument. Charles VI, revenu de Rouen en son château de Vincennes, somma Paris de rentrer dans l'obéissance; par une sorte de transaction conclue avec la bourgeoisie, il obtint que quelques-uns des *maillotins* (porteurs de maillets) seraient livrés en victimes à la majesté royale offensée, mais ce fut à l'expresse condition que les impôts resteraient abolis. Bientôt même le peuple, irrité de l'exécution clandestine des gens arrêtés qu'on jetait la nuit, cousus dans des sacs, à la rivière, devint plus menaçant et plus intraitable que jamais. Le roi ne rentra dans Paris qu'en accordant une entière amnistie, et le duc d'Anjou, désespérant d'obtenir davantage, s'achemina enfin vers la Provence, chargé des dépouilles de la France, en même temps que de l'exécration universelle (mai 1382).

Le champ restait libre à l'ambition du duc de Bourgogne. Ce prince, héritier par sa femme du comté de Flandre, n'eut rien de plus pressé que d'engager le jeune roi dans la querelle que son beau-père, Louis de Mâle, soutenait contre les Gantois. Il y avait eu dans cette lutte d'étranges alternatives. La grande ville de Gand, réduite à en porter seule tout le poids et menacée dans ses murs des maux de l'anarchie, pendant qu'elle subissait en dehors ceux de la guerre, était à la veille de succomber. Le plus accrédité des chefs populaires, Pierre du Bois (Peter van den Bosche) eut alors la pensée toute romaine de sauver sa patrie en lui donnant un dictateur. Il alla

chercher dans son obscurité le fils du grand Artevelde, et sur la foi de son nom, l'offrit aux Gantois comme le seul espoir pour leur liberté. Il se trouva que Philippe Artevelde avait le patriotisme et le génie de son père; justicier implacable, il eut en peu de jours rétabli l'ordre dans la ville et rendu en même temps le courage à ses concitoyens. Mais Gand était serré de si près par le comte, et les campagnes qui l'entourent étaient si cruellement dévastées, que la famine allait triompher de l'énergie de ses habitants. Louis de Mâle exigeait que tout, de quinze à soixante ans, vinssent pieds nus, en chemise et la hart au col, se remettre à sa merci. Artevelde convoque alors l'assemblée du peuple et leur propose le choix entre trois partis; attendre tous la mort en martyrs dans les églises et les monastères; aller tous en suppliants se jeter aux genoux du comte, lui-même s'engageant à offrir le premier au bourreau sa tête; ou enfin sortir de la ville, au nombre de cinq ou six mille hommes résolus, et, comme les Machabées, chercher la victoire ou la mort en allant attaquer le comte à Bruges. Le dernier parti fut préféré, et Artevelde ayant fait choix, paroisse par paroisse, de cinq mille bourgeois et artisans, « les plus grands de cœur et les plus robustes de corps, » se mit en route avec cette petite armée, qui n'avait de pain que pour un jour, afin d'attaquer celle du comte forte de trente à quarante mille combattants. Rien ne put résister à l'intrépidité de ces hommes, qui, après avoir confessé leurs péchés, ouï la messe et pour la plupart reçu la communion, marchaient à l'ennemi, déterminés à faire jusqu'au

dernier le sacrifice de leur vie. Les rangs de la noblesse flamande furent enfoncés, et les Gantois se précipitant dans Bruges, comme un torrent, y trouvèrent des alliés dans le peuple de cette ville, que les gentilshommes et les chefs de la bourgeoisie tenaient sous le joug. Le sang inonda les rues ; nobles et riches périrent par milliers, et peu s'en fallut que le comte de Flandre ne fût lui-même une des victimes de la vengeance populaire. Il s'échappa seul, la nuit, sous un obscur déguisement (3 mai 1382). Les résultats de la journée de Beverholt furent immenses. Tout le pays de langue flamande se donna en moins de quelques jours aux Gantois ; il n'y eut que les villes d'Oudenarde, de Dendermonde et de Rupelmonde qui fermèrent leurs portes à Artevelde. Partout ailleurs il fut reçu comme un libérateur, prit le titre de régent de Flandre qu'avait porté son père, et mit dans ses armoiries trois chapeaux, « parce que, selon l'annaliste flamand, le chapeau était aux temps anciens le symbole de la liberté. » Ce n'était dans toutes les bonnes villes des contrées environnantes qu'éclats de joie et cris de triomphe ; Paris et Rouen même, malgré son récent châtiment, ne furent pas les dernières à applaudir à cette victoire populaire : le menu peuple croyait l'heure venue où les dominations seigneuriales allaient partout finir.

La noblesse de France comprit le danger qui la menaçait ; c'était en Flandre qu'elle devait aller vaincre la démocratie parisienne, et elle s'y porta de toute son ardeur. Aussi, lorsque le duc de Bourgogne, dans une assemblée de seigneurs tenue à Compiègne,

proposa de marcher contre « cette ribaudaille, par qui menaçoit d'être honnie et détruite toute chevalerie et gentillesse, par conséquent sainte chrétienté; » il n'y eut qu'une voix pour demander que le roi publiât sans retard son ban de guerre. Charles VI, à peine âgé de quatorze ans, tressaillait d'aise à l'idée de paraître pour la première fois à la tête d'une armée. Il se hâta d'aller prendre à Saint-Denys l'oriflamme. En vain les Flamands, qui s'effrayaient de soutenir la guerre contre le roi leur suzerain, le supplièrent-ils de lès réconcilier avec leur comte; la lettre d'Artevelde fut accueillie avec un rire dédaigneux, et Arras vit bientôt rassemblée autour de ses murs une armée de dix mille lances, sans compter les arbalétriers et le reste de l'infanterie. Le connétable Olivier de Clisson était le chef de ce puissant armement.

On entra en campagne dans les premiers jours de novembre. Les Français, par un téméraire et glorieux fait d'armes, forcèrent à Comines le passage de la Lys, et marchèrent sur Ypres qui se rendit sans coup férir. Artevelde, qui assiégeait alors Oudenarde, eût dû les laisser s'avancer au cœur du pays, où les routes détrempées par les pluies étaient devenues impraticables. Mais il voulut épargner à Bruges le sort d'Ypres, et il se porta au-devant de l'armée royale, qu'il trouva rangée en bataille entre Rousselaer et Rosebecque. Étranger à l'art de la guerre, il se flattait de vaincre, comme il avait vaincu à Beverholt, en poussant contre les lances françaises ses cinquante mille fantassins, tout couverts de fer, serrés en phalange et les bras entrelacés, pour ne pas laisser rompre leurs

rangs. Mais il avait affaire à un ennemi d'une expérience militaire tout autre que celui dont il avait triomphé : c'était le grand corps de la gendarmerie, formé par les leçons de du Guesclin, que Clisson venait de mettre à pied, et que les Flamands trouvèrent déployé devant eux. Aussi, après s'être enfoncée au centre de la ligne française et y avoir fait une large trouée, cette masse redoutable, débordée sur les deux ailes, fut bientôt enveloppée, et le combat ne fut plus dès lors qu'un massacre. Les chevaliers sentaient que, sur le champ de bataille de Rosebecque, c'étaient toutes les communes du royaume qu'ils frappaient avec celles de Flandre, et ils furent sans pitié. Les hérauts d'armes rapportèrent qu'ils avaient compté dans la plaine vingt-six mille cadavres, non compris les fuyards tués dans la poursuite. On trouva Philippe d'Artevelde gisant parmi ses fidèles Gantois : Charles VI le fit, dit-on, pendre à un arbre (29 novembre 1382). Cette vengeance royale, s'acharnant sur un mort, était un triste jeu d'enfant; celui du lendemain fut bien plus triste encore. Courtray conservait dans sa cathédrale les éperons d'or de cinq cents chevaliers français, tués quatre-vingts ans auparavant sous ses murs. Le jeune monarque crut venger l'honneur de la France en ordonnant que tous les habitants fussent égorgés ou emmenés captifs, et la ville pillée et réduite en cendres.

Il eût voulu pousser jusqu'à Gand; mais ses oncles et les seigneurs qui l'entouraient avaient hâte d'aller achever à Paris leur victoire. On lui fit voir des lettres écrites à des gens de Courtray par des bourgeois de

la capitale, et exprimant la plus ardente sympathie pour la cause des communes flamandes. C'en fut assez pour tourner contre les Parisiens toute sa passion. Il est curieux d'entendre ici Froissart, dans son enthousiasme pour le triomphe du roi et de la chevalerie, s'écrier d'un ton qui n'est plus celui de l'historien : « Que diront maintenant ceux de Paris? que diront-ils, quand ils sauront les nouvelles que les Flamands sont déconfits à Rosebecque, et Philippe d'Artevelde mort? Ils n'en seront pas bien joyeux, eux ni maintes autres bonnes villes. » Plusieurs de ces bonnes villes, Péronne, Noyon, Compiègne, Senlis, étaient sur le chemin de l'armée royale dans son retour à Paris; elles accueillirent le monarque avec les démonstrations d'une humble obéissance, et le 10 janvier 1383 Charles VI, en rapportant l'oriflamme à Saint-Denys, alla faire hommage de sa victoire au patron du royaume. Il fit publier qu'il entrerait le lendemain dans la capitale.

Paris ne songeait nullement à affronter l'armée victorieuse du roi; mais les habitants, par un très-faux calcul, tinrent à montrer que la force ne leur manquait pas pour se faire respecter, et au nombre de plus de vingt mille hommes, tous en armes et « ordonnés en une moult belle bataille, » ils allèrent se déployer sur le passage du monarque, entre Saint-Lazare et Montmartre. Le connétable et quelques-autres seigneurs furent envoyés pour s'assurer de leurs dispositions. Quand on eut reconnu qu'ils n'avaient voulu faire qu'un maladroit étalage « de leur puissance, » Clisson leur signifia « que le roi ne les vouloit pas

voir ainsi, et qu'ils n'eussent qu'à rentrer chez eux et à quitter leurs armures. » Ils obéirent, et bientôt après l'ordre fut donné par le connétable de faire disparaître les chaînes des rues et de jeter à bas la porte fortifiée de Saint-Denys, par laquelle Charles devait entrer. Il entra, en effet, en faisant passer son cheval sur les débris de cette porte abattue, et sans consentir à entendre les magistrats de la ville, il se rendit droit à Notre-Dame, où il déposa sur l'autel un étendard aux fleurs de lis d'or, en mémoire de son triomphe. Paris pressentit dès lors le sort qui lui était réservé, et tous les habitants se renfermèrent dans leurs demeures, pendant que l'armée royale prenait possession de la ville morne et silencieuse. Les rigueurs ne se firent pas attendre; injonction fut faite, sous peine de mort, à tous ceux qui avaient des armes de les porter au Louvre ou au Palais, et quand la ville fut ainsi livrée sans défense à la merci du pouvoir, les exécutions commencèrent. Les oncles du roi, le duc de Berri surtout, ne lui permirent de se laisser émouvoir ni par les supplications de la vieille duchesse d'Orléans, fille de Charles le Bel, ni par la touchante harangue de l'orateur de l'Université. Rien n'arrêta le cours de cette effroyable réaction. Chaque jour l'échafaud ou la potence, dressés à Montfaucon, aux Halles ou sur la Grève, recevaient de nouvelles victimes prises parmi l'élite de la bourgeoisie; on cousait les moindres gens dans des sacs et on les jetait obscurément à la rivière. De tous ces supplices, nul ne causa autant d'étonnement et de douleur que celui de l'avocat général Jean Desmarest,

serviteur fidèle et sage conseiller des trois derniers rois, dont l'unique crime avait été, au commencement du règne, de se montrer partisan du duc d'Anjou contre les princes ses frères. Ces scènes de sang durèrent jusqu'à la fin du mois de janvier. Après leurs vengeances satisfaites, les princes donnèrent alors cours à leur cupidité. Ils imaginèrent une grande scène de clémence royale, dans laquelle Paris, au prix des confiscations et des amendes, obtiendrait de se racheter des supplices. Un échafaud fut élevé sur les degrés de la cour du palais, et au milieu le trône du roi, dans toute sa magnificence. Autour du jeune monarque étaient rangés ses oncles et ses principaux conseillers; au-dessous se pressait le peuple qu'on y avait convoqué pour entendre sa sentence. Le chancelier Pierre d'Orgemont fit un récit détaillé des attentats populaires contre l'autorité royale, ajoutant que la répression en avait été incomplète, et que la justice réclamait de nouvelles rigueurs. Ce fut le signal d'un long cri de désespoir dans la multitude qui écoutait cette terrible harangue : « Miséricorde! miséricorde! » s'écrièrent mille voix, celles surtout des femmes et des enfants, dont les pères et les époux attendaient la mort dans les cachots. Les ducs de Bourgogne et de Berri, entrant alors dans leur rôle, s'agenouillèrent devant leur neveu et lui demandèrent grâce pour la bonne ville de Paris. Le roi leur octroya gracieusement leur requête, et par l'organe de son chancelier signifia au peuple qu'il consentait à commuer en peine civile la peine criminelle méritée par tant de rébellions. Les extorsions des

princes dépassèrent, s'il était possible, leurs cruautés. En même temps que la somme énorme de neuf cent soixante mille francs d'or fut levée, par voie d'amende, sur la bourgeoisie parisienne, tous les plus durs impôts étaient rétablis; l'organisation municipale de la ville était détruite, et les chaînes de ses rues étaient transportées, comme en triomphe, dans le manoir royal de Beauté. Le châtiment terrible de la capitale ne tarda pas à s'étendre aux villes du nord de la France, qui avaient sympathisé avec l'insurrection flamande. Rouen, quoique déjà châtié l'année précédente, eut encore à subir des supplices et d'horribles exactions; Troyes, Châlons, Reims, Sens, Orléans virent à leur tour les bourreaux et les agents du fisc organiser dans leurs murs le meurtre et le pillage. La victoire de Rosebecque avait porté ses derniers fruits : il ne restait plus rien de l'effervescence démocratique qui avait été un moment si menaçante pour la noblesse et pour la royauté même.

Il faut toutefois le remarquer, il n'y eut rien d'analogue dans cette levée de boucliers populaire avec la tentative faite, vingt-sept ans auparavant, par la bourgeoisie parisienne pour entrer dans le gouvernement du royaume. Marcel et ses adhérents, avant de devenir factieux et traîtres, avaient marché vers un but impossible pour eux à atteindre, mais bien défini, celui de sauver la France en mettant aux mains du peuple le pouvoir échappé de celles de la royauté. Les agents de cette révolution étaient des hommes influents par leur fortune, leur intelligence et leur

caractère; ces hommes ont un nom dans l'histoire. Ici, au contraire, les multitudes se sont ébranlées sans chefs, sans direction, sans concert; la bourgeoisie, ralliée à la royauté par le sentiment de ses intérêts et par la sage administration de Charles V, laisse agir la classe inférieure du peuple, dont elle redoute plus peut-être qu'elle ne désire la victoire. Ses vœux ne vont guère au delà de l'abolition des aides et gabelles qui l'écrasent, tandis que les masses populaires sont emportées par un mouvement qui les conduit elles ne savent où, n'ayant d'autre idée que celle de se venger des violences et des mépris de leurs oppresseurs. Leur organe est le cordonnier anonyme du Parloir aux bourgeois. Les vaincus de 1383 furent donc, à proprement parler, notre peuple de 1793, avec ses instincts mêlés de patriotisme et de barbarie. Quatre siècles devaient se passer avant qu'il obtînt la revanche qu'il cherchait alors. Si, dans le cours de ces quatre siècles, la démocratie parisienne apparaît par intervalles sur la scène de l'histoire, elle y sera appelée par les factions des grands qui exploiteront à leur profit son énergie redoutable. Sous le règne même de Charles VI, nous la verrons jouer un rôle sanglant dans la querelle des Armagnacs et des Bourguignons.

La soumission de Paris fut loin cependant d'entraîner celle de Gand : le sang coula en Flandre trois années encore. Lorsque Philippe d'Artevelde s'était efforcé de procurer à sa patrie les secours de l'Angleterre, les barons de ce pays, qui à cette heure même écrasaient avec une dureté impitoyable les restes de

l'insurrection vaincue de Wat Tyler, s'étaient peu souciés d'entreprendre une guerre d'outre-mer pour des vilains révoltés contre leur seigneur. Mais lorsqu'ils apprirent que les Français victorieux avaient pillé la Flandre, on vit une armée anglaise, sous le commandement de l'évêque de Norwich, venir à son tour se charger des dépouilles de cette riche contrée (juin 1383). Charles VI alla combattre cette armée, la fit capituler à Bourbourg, et conclut peu après avec l'Angleterre une trêve de neuf mois, dans laquelle les Gantois étaient compris (janvier 1384). Pendant les négociations de cette trêve, la mort soudaine de Louis de Mâle, frappé, dit-on, d'un coup de poignard par le duc de Berri, prépara dans les affaires de Flandre un grand changement. Le duc de Bourgogne, du chef de sa femme, succédait à Louis de Mâle. Ce n'était pas seulement la Flandre qui venait s'ajouter aux domaines de ce prince, c'étaient aussi les comtés de Bourgogne et d'Artois, de Rethel et de Nevers; l'héritage du duché de Brabant lui était également assuré, et en mariant son fils Jean à la fille du duc de Bavière, régent de Hainaut et de Hollande, il avait achevé d'étendre sur tous les Pays-Bas son influence. Il sut bientôt se créer, à la cour du jeune roi, son neveu, un nouveau moyen de domination ; ce fut par ses soins que se conclut l'union de Charles VI avec la princesse Isabeau de Bavière, union qui devait être si fatale à la France. Le mariage des deux jeunes époux fut célébré dans la cathédrale d'Amiens le 17 juillet 1385.

En prenant possession de son héritage de Flandre,

Philippe le Hardi s'était flatté d'amener à l'amiable les Gantois à rentrer sous son obéissance. Mais la souveraine influence appartenait toujours parmi eux à Pierre Dubois et à un autre chef populaire, Franck Ackermann, patriote aussi dévoué et capitaine plus habile que ne l'avait été Philippe d'Artevelde. L'Angleterre était d'ailleurs engagée désormais dans leur cause; ils n'hésitèrent donc pas à rentrer en campagne contre leur seigneur, plutôt que de se livrer à sa merci. Le duc de Bourgogne invoqua encore une fois contre ses sujets rebelles l'assistance du roi son neveu, et Charles VI, à la tête de cent mille hommes, s'il faut en croire Froissart, alla reprendre la ville de Damme dont Ackermann s'était emparé (27 août 1385). La Flandre occidentale subit alors des ravages épouvantables, et si le roi, qui s'était avancé vers Gand, s'en rendait maître, tout annonçait l'entière destruction de cette grande cité. Le duc Philippe s'émut des calamités qu'il avait appelées sur un pays qui était son héritage, et il comprit que, s'il ne voulait en voir périr toute la richesse, il fallait qu'il se gardât de pousser à bout le patriotisme indomptable des Gantois. Il entra secrètement en négociation avec la haute bourgeoisie de la ville, fatiguée des souffrances d'une si longue guerre, et trouva Franck Ackermann lui-même prêt à poser les armes, en sujet loyal, si la paix assurait à sa patrie les libertés pour lesquelles il avait combattu. Des conférences s'ouvrirent à Tournai le 5 décembre 1385; l'attitude des députés gantois y fut si fière, que la duchesse de Bourgogne fut obligée de se jeter aux genoux de son époux

pour implorer de lui le pardon que les rebelles se refusaient à implorer eux-mêmes. Gand obtint entière amnistie, avec le maintien de toutes ses franchises, et à ce prix prêta serment de fidélité à ses nouveaux seigneurs. La guerre que cette puissante commune venait de soutenir n'avait pas duré moins de sept ans.

Une autre guerre occupait alors toutes les pensées du duc Philippe, et il y avait sans beaucoup de peine décidé le jeune roi. Il s'agissait d'envahir l'Angleterre et de lui rendre tous les maux que depuis quarante ans elle faisait à la France. L'occasion semblait favorable : le duc de Lancastre, le meilleur capitaine anglais, était allé en Espagne revendiquer les droits de sa femme sur la couronne de Castille, et il n'y avait que faiblesse et désordre dans le gouvernement de Richard II. Les préparatifs de l'expédition se firent dans le port de l'Écluse; ils furent immenses. Des impôts, plus forts qu'on ne les avait connus depuis cent ans, furent levés sur toutes les villes et sur le peuple des campagnes; les mutations de monnaies, ce néfaste expédient de la royauté aux abois, reparurent elles-mêmes. Les sujets du duc de Bourgogne furent plus pressurés encore que ceux du roi. Ce prince, le plus riche et le plus fastueux de son temps, mit dans ses apprêts une magnificence insensée, et toute sa chevalerie se plut à l'imiter. Au mois de septembre 1386, douze cent quatre-vingt-sept navires se trouvèrent réunis à l'Écluse; vingt mille hommes d'armes, autant d'arbalétriers et des bandes innombrables d'infanterie devaient monter

cette flotte, et l'immensité des approvisionnements de tout genre répondait à celle de l'armement. Mais diverses causes de retard et, entre autres, les lenteurs calculées du duc de Berri, dont la poltronnerie honteuse voulait rendre l'expédition impossible, firent qu'on ne fut prêt à prendre la mer que lorsque la saison ne le permettait plus. « Sans vous, nous serions déjà en Angleterre! » dit le roi à son oncle, et ce fut l'unique châtiment de cet indigne prince. Il fallut renoncer à l'entreprise; les gendarmes furent congédiés, et, selon l'énergique expression de Froissart, cet effort, le plus puissant que la France eût jamais fait sur mer, « vint à néant. » Les Anglais, qui pendant trois mois avaient tremblé dans leur île, reprirent confiance et ne tardèrent pas à venir attaquer l'Écluse; ils prirent ou brûlèrent la plupart des nefs si richement appareillées pour recevoir les princes et le roi de France (1386).

Le mécontentement fut grand parmi la noblesse, qui attendait une autre issue de ce prodigieux armement; il ne le fut pas moins parmi le peuple, si cruellement chargé pour en faire les frais. L'irritation devint plus générale et plus menaçante encore, au retour d'une expédition que Charles VI entreprit, deux ans après, contre la Gueldre, dans les intérêts du duc de Bourgogne. La France se sentit humiliée en voyant son roi, à la tête de quinze mille lances et de quatre-vingt mille fantassins, n'obtenir d'un petit prince d'Allemagne qu'une satisfaction incomplète et dérisoire (octobre 1388). On commença de toutes parts à se demander quels avantages si grands l'administra-

tion des oncles du jeune monarque avait rapportés au royaume. Le duc d'Anjou, après ses incalculables extorsions, était allé mourir sans gloire dans la terre de Bari, ne conservant qu'un gobelet d'argent de toutes les dépouilles de la France, et de tout ce qu'avait convoité son ambition, ne laissant à son héritier que le vain titre de roi de Sicile (1384). Le duc de Berri, aussi rapace et aussi cruel que le duc d'Anjou, venait, ce que les Français pardonnent le moins, de se déshonorer par sa lâcheté. Il était manifeste enfin que le duc de Bourgogne, quoique de meilleur renom que ses frères, ne songeait qu'à faire du roi son neveu l'instrument trop souvent malheureux de son ambition et de ses vengeances. N'était-il pas temps que Charles VI, âgé bientôt de vingt et un ans, secouât un joug qui pesait sur lui comme sur la France, et commencât à régner par lui-même? Ce qui se disait partout ne tarda pas à se dire à l'oreille du roi lui-même, et les interprètes du sentiment public furent auprès de lui d'anciens serviteurs de son père, Clisson, Bureau de la Rivière, les sires de Noviant et de Montaigu. Charles se laissa persuader par eux, et dans une solennelle assemblée des grands et des prélats du royaume, tenue à Reims au mois de novembre 1388, il remercia ses oncles « des peines et travaux qu'ils avoient eus touchant sa personne et les affaires de l'État, » et les renvoya dans leurs seigneuries, annonçant qu'il régirait seul désormais son royaume. La chose, écrit un des contemporains, parut bonne et raisonnable à tout le monde. Le peuple surtout en témoigna une joie extrême. La bonne mine du roi,

son air bienveillant et ouvert, sa grâce accomplie aux exercices de la chevalerie, lui attiraient tous les regards et tous les cœurs. Quelques mesures de réparation, que lui suggérèrent les sages conseillers dont il s'était entouré, achevèrent de le populariser. Les impôts furent diminués, quelques-unes des largesses abusives faites par les oncles du roi à leurs créatures furent révoquées. Paris enfin recouvra une partie de ses franchises; la grande ville reconnaissante salua alors son jeune monarque du surnom de *Bien-aimé*, et l'on se prit à espérer qu'il régnerait comme son père. L'illusion ne devait pas durer longtemps.

C'était à son aïeul, c'était aux premiers Valois que Charles VI devait plutôt ressembler. Le plus pressant des soucis de la royauté fut pour lui de donner à sa cour tout l'éclat des pompes chevaleresques. Ce n'étaient chaque jour que nouvelles fêtes; celles qui furent célébrées dans l'abbaye de Saint-Denys, pour la chevalerie des deux fils du duc d'Anjou, réalisèrent les plus brillantes fictions des romans si répandus alors : les vieux cloîtres de la basilique eurent lieu de s'étonner des réjouissances profanes dont ils furent le théâtre. Pour les expier peut-être, Charles VI imagina une cérémonie non moins éclatante et mieux assortie au grave caractère de la résidence momentanée qu'il avait donnée à sa cour : un service funèbre fut célébré afin d'honorer la mémoire de du Guesclin, et l'émotion publique y fut grande, malgré l'appareil un peu théâtral de la solennité. Vinrent ensuite les noces du duc de Touraine, frère du roi, avec la belle Valentine de Visconti. Mais tout fut dépassé par les magnifi-

cences du couronnement de la reine; Paris en fit les frais avec une profusion égale à son enthousiasme, et l'imagination de Froissart s'épanouit dans le tableau qu'il fait de ces joies royales et populaires (22 août 1389). L'âge du roi était auprès de la foule une excuse pour cette vie de dissipation et de plaisirs, et l'on savait d'ailleurs qu'il voulait du bien au pauvre peuple, quoiqu'il eût peu de suite et de fermeté dans l'esprit pour l'accomplir. Un voyage qu'il fit dans les provinces méridionales du royaume témoigna de son désir d'écouter le cri de la misère publique, et d'y apporter quelque soulagement. Il entendit en Languedoc les plaintes élevées de toutes parts contre l'administration du duc de Berri; il vit de ses yeux la trace des maux inouïs faits par ce mauvais prince, et, dans son zèle honorable pour la justice, il le destitua de son gouvernement et fit punir de mort le ministre principal de ses rapines et de ses cruautés (1390). Mais ce n'étaient là que les lueurs d'une sagesse passagère dans un esprit faible et désordonné; les plaisirs violents du jeune monarque lui faisaient trop oublier les devoirs de la royauté, en même temps qu'ils altéraient sa santé. Une circonstance survint bientôt qui causa à sa raison même un fatal ébranlement.

Depuis plusieurs années, il existait entre Jean IV, duc de Bretagne, et Olivier de Clisson une haine irréconciliable. Un attentat récent, commis par le duc sur le connétable, avait chez celui-ci exalté cette haine jusqu'à la fureur. Comme il armait dans le port de Tréguier une flotte destinée à envahir l'Angleterre,

Jean de Montfort, toujours Anglais dans le cœur, avait formé le projet d'ôter son chef à l'entreprise, et une cour plénière, où toute la noblesse du duché avait été sommée de se réunir autour de lui, lui avait fourni l'occasion d'attirer Clisson dans un odieux guet-apens. Clisson, à grand'peine sauvé de la mort, s'était efforcé, mais sans succès, d'entraîner Charles VI en Bretagne pour le venger. Les oncles du roi, encore tout-puissants alors et tous deux ennemis du connétable, avaient appelé à Paris le duc de Bretagne et fait agréer au roi ses soumissions (1388). Réduit à chercher lui-même sa vengeance, Clisson défia son suzerain, comme celui-ci avait naguère défié Charles V, et lui fit la guerre. La querelle était toujours ouverte entre eux, lorsque, le 13 juin 1392, le connétable, sortant de nuit d'une fête donnée par le roi à l'hôtel Saint-Paul, fut assailli et laissé pour mort dans la rue par Pierre de Craon, gentilhomme angevin, parent du duc de Bretagne. Cette fois, Charles VI, qui n'était plus sous l'influence de ses oncles, ressentit avec une violente colère le meurtre tenté sur son connétable, et jura de le venger. « La chose est mienne, » lui dit-il; et dès que Clisson fut en état de monter à cheval, il se mit aux champs avec lui pour aller châtier Jean de Montfort, qui, sans avoir ordonné le crime, avait donné asile au coupable et refusait de le livrer. La santé du roi était alors chancelante. A son retour d'Amiens, où il avait eu (mars 1392) d'inutiles conférences pour la paix avec le duc de Lancastre, il était tombé malade, et ni ses forces ne lui étaient entièrement revenues, ni sa tête n'était pleinement raffer-

mie, lorsqu'il s'achemina vers le Mans, où il avait mandé toute la gendarmerie du royaume. A peine arrivé dans cette ville, il fut forcé de reprendre le lit; mais telle était sa fiévreuse impatience d'entrer en Bretagne, qu'il n'écouta ni les représentations de ses médecins, ni de ses oncles, et, avant d'être guéri, donna l'ordre du départ. C'était le 5 août; l'ardeur du soleil était extrême et ajoutait beaucoup à la fatigue de la marche. Tout à coup, comme on traversait la forêt du Mans, un homme revêtu d'une pauvre cotte de bure blanche, tête et pieds nus, et « montrant qu'il fût plus fou que sage, » s'élança du milieu des arbres, saisit le cheval du roi par la bride, et lui cria d'une voix tonnante : « Roi, ne chevauche pas plus avant; mais retourne, car tu es trahi! » « Tu es trahi! » continua de répéter cet homme en suivant de loin Charles VI, aussi longtemps qu'il chemina dans la forêt. Il arriva alors qu'un page qui portait la lance du roi, s'étant endormi, en laissa tomber le fer sur le casque d'un de ses camarades. A ce bruit, Charles, l'esprit tout rempli de la trahison dont il est menacé, tire son épée et se jette en furieux sur ses pages et sur tout ce qui l'entoure. « Avant! avant sur ces traîtres! » s'écrie-t-il, et à peine son frère, le duc d'Orléans, put-il se soustraire à sa main égarée. On le laissa ainsi courir et porter ses coups de tous côtés, jusqu'à ce qu'épuisé il s'affaissât entre les bras de Guillaume de Martel, son chambellan. « Il faut retourner au Mans, dirent les ducs de Berri et de Bourgogne; voilà le voyage de Bretagne fini. « L'infortuné monarque fut couché dans une charrette à bœufs qui se trouva sur

la route; il était tombé en démence. Sa santé tarda peu à se rétablir; mais pendant les trente années qu'il devait vivre encore, la raison ne lui devait plus revenir que par intervalles.

Les deux oncles du roi se saisirent du pouvoir avec un avide empressement. Ceux qui le leur avaient enlevé, Clisson, les sires de la Rivière et de Noviant, furent dépossédés de leurs offices et cités devant le Parlement pour répondre aux griefs dont la haine des princes les chargeait. Clisson, objet particulier des ressentiments du duc de Bourgogne, fit défaut et s'enfuit dans ses fiefs de Bretagne où il se remit à guerroyer contre Jean de Montfort. L'épée de connétable, qu'il ne voulut point rendre, lui fut retirée, et, sur le refus du sire de Coucy, donnée à Philippe d'Artois, comte d'Eu. Les deux autres accusés restèrent sous les verrous jusqu'au premier retour de Charles VI à la raison. C'était au commencement de l'année 1393 : on crut faire merveille, pour maintenir en santé le jeune et malheureux monarque, de lui prodiguer les amusements, et peu s'en fallut qu'il ne périt au milieu d'une folle mascarade, où furent brûlés quatre des compagnons de ses plaisirs. Si le roi, au sortir de cette affreuse scène, ne se fût offert aux regards du peuple de Paris qui le croyait mort, ses oncles et tous les courtisans qui avaient pris part à la fête eussent été les victimes de la fureur populaire. Charles VI cependant reçut de ce tragique accident une impression salutaire; sa démence lui parut le juste châtiment « de ses trop grandes oisivetés et jeunesses, » et, non content d'expier ses fautes par des pratiques

pieuses, il s'appliqua à remplir ses devoirs de roi avec un zèle qu'on ne lui avait pas vu jusqu'alors. La pacification de l'Église, toujours déchirée par le grand schisme, et la fin de la longue guerre avec l'Angleterre furent l'objet principal de ses soins. Richard II, en lutte avec l'aristocratie de son royaume, ne désirait pas moins la paix que le roi de France; une trêve signée à Lélinghem, pour une année d'abord (1393), fut peu après prorogée de quatre, puis de vingt-huit ans par un dernier accommodement conclu au mois de mars 1396. Richard restitua à la France Brest et Cherbourg, et la fille de Charles VI, qui n'avait pas sept ans, lui fut donnée en mariage avec une dot de huit cent mille francs d'or. Les efforts de Charles furent moins heureux pour rétablir la paix dans l'Église. Boniface IX, élu à Rome, après la mort d'Urbain VI, consentait, dans ce grand intérêt, à abdiquer la tiare; mais ni Clément VII, ni moins encore son successeur l'Aragonais Pierre de Luna, qui prit le nom de Benoît XIII (1394), ne se montrèrent disposés à accomplir le même sacrifice. Ce fut en vain que l'Université de Paris appuya de ses dix mille suffrages le désir du roi de mettre un terme au schisme, et qu'un de ses docteurs, organe d'une ambassade de princes et d'évêques, alla haranguer l'astucieux et obstiné Pierre de Luna (1395); ce fut en vain que, quatre ans après, Boucicaut l'assiégea dans le château d'Avignon pour le contraindre à entrer *dans la voie de cession* (1399); l'opiniâtre Aragonais devait faire durer dix-huit années encore le grand déchirement de la catholicité. Des abolitions

ou des diminutions d'impôts, de nouveaux soulagements apportés aux misères du Languedoc, la suppression des jeux de hasard et l'institution des confréries d'archers et d'arbalétriers, destinées à la fois à amuser les loisirs du peuple et à préparer à la France une infanterie égale à celle de l'Angleterre; toutes ces mesures et d'autres également sages appartiennent aux premiers intervalles de raison dont le roi jouit après sa démence. Il était touchant de l'entendre répéter qu'il n'avait de confiance qu'en ses bourgeois de Paris et en son prévôt des marchands, Juvénal des Ursins, et lorsqu'il se trouvait avec ce magistrat : « Juvénal, ne perdons pas notre temps, lui disait-il; faisons de bonne besogne. » Le malheureux prince se sentait pressé de prévenir l'heure fatale où le pouvoir de faire le bien lui échapperait. C'étaient pour le peuple autant de témoignages de ses bonnes intentions, c'étaient autant de titres qu'il gagnait à la compassion et à l'amour, au milieu de son infortune. Mais ce qu'il lui était possible de faire ainsi pour le bien du royaume ne durait jamais plus que la courte lumière rendue à son intelligence obscurcie, et le progrès des années ne fit que rendre ces lueurs de raison de plus en plus rares.

Vers cette époque (1395) arriva à la cour de France une ambassade envoyée par Sigismond, roi de Hongrie, pour demander des secours contre les envahissements chaque jour plus menaçants, des Turks Ottomans dans l'Europe orientale. Ces barbares, depuis soixante ans, s'étaient avancés, de conquête en conquête, jusque sous les murs de Constantinople, et

leur farouche sultan, Bajazet, surnommé *la Foudre* (Bayezid Hilderim), annonçait que, maître de la Hongrie, il mènerait son cheval à Rome pour manger l'avoine sur l'autel de Saint-Pierre. La belliqueuse noblesse de France, qui n'avait plus les Anglais à combattre, retrouva alors l'esprit des croisades, et l'on vit au printemps de l'année 1396 s'ébranler plus de mille chevaliers, ayant à leur tête le comte de Nevers, fils du duc de Bourgogne, le connétable Philippe d'Artois et le comte de la Marche, un des princes de la maison de Bourbon. Le sire de Coucy, l'amiral Jean de Vienne et le maréchal de Boucicaut, hommes de guerre expérimentés, s'étaient joints à cette jeune et ardente chevalerie, qui devait trop peu écouter leurs conseils. Plusieurs mois se passèrent avant qu'on entendît de nouvelles de cette aventureuse expédition. Enfin, le jour de Noël, un chevalier de l'Artois, Jacques de Helly, se présenta à l'hôtel Saint-Paul et entra brusquement chez le roi, devant qui il se jeta à genoux, au milieu de sa cour plénière qu'il tenait alors. C'était l'unique fugitif de la sanglante journée de Nicopolis, qui en venait raconter le désastre à la France. Le 28 septembre 1396, la chevalerie française avait rencontré dans les plaines de la Bulgarie la redoutable infanterie des janissaires. Malgré les sages avis du roi de Hongrie, elle s'était lancée en aveugle au plus épais des bataillons turks, et, bientôt enveloppée par la réserve des infidèles, elle avait succombé sous leurs redoutables cimeterres. Quatre cents de ces jeunes gentilhommes avaient reçu la mort en la donnant intrépidement à leurs ennemis;

trois cents, faits prisonniers, avaient été égorgés, par ordre de l'impitoyable sultan, sur le champ de bataille. Amenés devant lui, les uns après les autres, sur un signe qu'il faisait, le sabre des janissaires abattait leurs têtes, sans qu'ils fissent entendre d'autres paroles que celles-ci : « Notre Seigneur Jésus-Christ, ayez pitié de nous. » Le vieil amiral Jean de Vienne, le héros de la journée, était mort, comme eux, en véritable martyr : on le trouva gisant sur un monceau de cadavres turks, la bannière de la Vierge serrée contre sa poitrine. Dans cet affreux massacre, Bajazet n'avait excepté que les princes et les seigneurs d'assez haut lignage pour promettre une riche rançon à son avarice. La France apprit avec une consternation profonde ce malheur qui atteignait les plus illustres familles du royaume; mais rien ne se fit pour en tirer vengeance.

L'heure était venue où les haines et les discordes des princes n'allaient plus laisser de force à la France que pour se déchirer de ses propres mains.

Dans les premiers jours qui avaient suivi la démence du roi, son jeune frère, à qui il avait donné récemment le duché d'Orléans en apanage, s'était essayé à prendre en main le gouvernement des affaires; mais le duc de Bourgogne était parvenu à l'en écarter « pour sa trop grande jeunesse. » Lorsque l'année suivante, Charles, revenu à la raison, avait fait solennellement enregistrer par le Parlement l'acte qui réglait sa succession, cet acte, en cas de mort du roi, avait attribué à son frère le gouvernement de l'État, sans réserve et sans partage. Le duc Philippe, en

dépit des droits que la volonté royale ainsi exprimée conférait à son neveu, n'en avait pas moins continué à lui refuser toute part au pouvoir, quand la folie du roi avait recommencé. Ce fut là le signal d'une rivalité qui en s'envenimant devait faire couler le sang dans la maison royale et par toute la France.

Louis de France, duc d'Orléans, avait tous les vices des Valois, un goût effréné pour les plaisirs et une prodigalité fastueuse, qui le rendait insatiable d'argent et sans pitié pour les misères populaires. Quelques qualités brillantes se mêlaient cependant chez lui à ces tristes fruits de la corruption des cours; les grâces de sa personne étaient relevées par le charme de la parole la plus séduisante; il aimait et cultivait les lettres et les arts de l'esprit; enfin, au milieu même des désordres de sa vie, il y avait un fond de piété dans son âme, et on lui voyait des retours vers Dieu, sincères, quoique trop peu durables. Il était marié, comme nous l'avons dit, à la belle Valentine de Visconti, épouse vertueuse et délaissée, à qui sa tragique infortune et son dévouement conjugal ont fait un nom dans l'histoire.

Le duc d'Orléans, avec l'imprévoyante légèreté de son caractère et le scandale de ses vices qui s'étalaient au grand jour, n'était pas de force à se soutenir dans l'opinion publique contre son oncle le duc Philippe, grave dans ses habitudes, calculateur habile dans sa conduite, et n'ayant d'autre souci que celui d'agrandir sa maison, sans fin et sans mesure. Ce n'était pas assez pour le duc de Bourgogne d'envelopper le nord et l'est de la France de ses vastes do-

maines; il tenait en sa main le jeune duc de Bretagne, confié à sa garde, s'était uni par une intime alliance au roi de Navarre, fils de Charles le Mauvais, et au duc de Lancastre, qui allait bientôt monter sur le trône usurpé d'Angleterre. Il n'eût pas moins fallu que toute la sagesse et la vigueur de Charles V, pour tenir en respect cette branche cadette, dont l'ambition et la puissance devenaient si alarmantes pour la royauté. Le duc d'Orléans se chargea de ce rôle, par instinct plutôt que par calcul, pour se pousser au pouvoir et en savourer les jouissances, plutôt que pour maintenir les droits menacés de la couronne. Un parti se rassembla à la cour autour de lui, opposé à celui du duc de Bourgogne, et l'on vit l'oncle et le neveu partout en présence et sur le pied d'une rivalité déclarée. Dans l'affaire du schisme, le duc Louis se fit le champion du pape d'Avignon, tandis que Philippe le Hardi, avec le duc de Berri, travaillaient à faire rentrer la France sous l'obédience du pontife de Rome. Lorsque fut accomplie en Angleterre la révolution qui porta sur le trône le chef de la maison de Lancastre (1400), à la place de Richard II détrôné, le duc d'Orléans se déclara publiquement contre l'usurpateur, pendant que son oncle faisait reconnaître Henri IV par la cour de France. Même antagonisme à l'égard de l'Allemagne, où Wenceslas, précipité du trône, eut les sympathies du frère du roi, et le nouvel empereur, Robert de Bavière, celles du duc de Bourgogne. C'était à qui des deux princes épierait la moindre lueur de raison revenue à l'infortuné Charles VI, pour obtenir de lui une plus large part

dans le gouvernement. On crut, au commencement de l'année 1402, qu'ils allaient faire de Paris un champ de bataille; ils y étaient en face l'un de l'autre, chacun avec des troupes, et la ville désarmée s'effrayait d'une lutte qui l'eût livrée à toutes les horreurs de la guerre. Des prières publiques, seul moyen de détourner le fléau, avaient été ordonnées. La reine et le duc de Berri obtinrent des deux rivaux de s'embrasser. Mais, quelques semaines après cette réconciliation, le duc d'Orléans profita de l'absence momentanée de son oncle pour se saisir de l'administration des finances, et ajouta une nouvelle taille au poids écrasant des impôts. Philippe, jusque-là si peu soucieux des intérêts populaires, protesta alors, par une lettre écrite au prévôt de Paris, contre l'abus que son neveu avait fait de son nom pour établir cette taille, à laquelle il s'était refusé, disait-il, « à cause de la trop grande misère et pauvreté du peuple » (mai 1402). Ce témoignage d'une compassion hypocrite devint le fondement de la longue popularité dont jouirent les princes bourguignons auprès de la bourgeoisie parisienne. C'était un rôle habilement tracé par Philippe à ses successeurs. Son imprudent rival, au contraire, semblait prendre plaisir à amasser les haines publiques sur sa tête. Une rupture semblait imminente avec l'Angleterre, et, afin de pourvoir aux frais de la guerre, une aide extraordinaire venait d'être levée à grand'peine sur le peuple ruiné de la capitale. Le duc d'Orléans ne craignit pas de forcer de nuit, à la tête d'une troupe armée, l'entrée de la Tour du Palais où tout cet argent avait été déposé,

et il enleva huit cent mille écus d'or, plus des deux tiers de la somme destinée à la défense du royaume (1404). Il ne fut pas donné au duc Philippe de se prévaloir de l'avantage que lui donnait cet acte effronté de brigandage commis par le frère du roi. A cette heure même, il était gisant sur son lit de mort. La maladie l'avait surpris à Bruxelles, au milieu des fêtes, et il s'était fait transporter dans son château de Halle en Hainaut, où il expira, le 27 avril 1404, dans la soixante-troisième de son âge. Prince fait, par ses qualités moins brillantes que solides, pour devenir le fondateur d'une grande maison, habile dans ses calculs, prudent et mesuré dans son action, vaillant à la guerre et aimant mieux toutefois s'agrandir par les voies pacifiques, ne tenant guère de l'esprit de sa race que ses goûts désordonnés de faste et de magnificence, le meilleur, sans contredit des frères de Charles V, mais n'en ayant pas moins été le plus funeste à la France par la politique égoïste et ennemie du royaume, dont il légua l'exemple à ses trois descendants. Son fils aîné Jean, qui avait conquis à Nicopolis le surnom de *sans Peur*, lui succéda dans le duché de Bourgogne. Jean recueillit, l'année suivante, la plus grande partie de l'héritage de sa mère, Marguerite de Flandre (1405).

CHAPITRE XXVIII.

FIN DU RÈGNE DE CHARLES VI (1404-1422).

Entre Jean sans Peur et le duc d'Orléans il ne devait pas y avoir une simple rivalité, mais une haine profonde et implacable. Leur âge était le même, mais rien n'était plus différent que leurs caractères. Tandis que le duc d'Orléans, avec une folle insouciance, dissipait sa jeunesse et la fortune publique dans les plaisirs et dans les fêtes, Jean sans Peur nourrissait en silence des pensées ambitieuses et de sombres projets pour supplanter son rival. Les hostilités s'étaient rallumées entre la France et l'Angleterre; la mer surtout en était le théâtre, et des deux côtés, ce n'étaient que débarquements partiels, accompagnés de pillage et d'incendie (1405). Quoique ce ne fût qu'une guerre d'escarmouches, il n'en fallait pas moins demander au trésor de l'État les moyens de la soutenir, et comme la dernière aide était passée presque tout entière aux mains du duc d'Orléans, on fut réduit bientôt à la nécessité d'établir de nouveaux impôts. Le duc de Bourgogne, qui venait de prendre séance au conseil du roi, saisit avec empressement cette occasion d'attaquer le mauvais gouvernement du duc Louis; il éleva

la voix contre les nouvelles taxes plus haut que ne l'avait fait son père, et déclara que, fussent-elles établies dans le reste du royaume, il saurait bien empêcher que ses sujets en fussent grevés. Il quitta peu après Paris, pour aller recueillir son héritage de Flandre, laissant son imprudent adversaire aux prises avec les haines que soulevait le scandale chaque jour croissant de ses dilapidations et de sa familiarité suspecte avec la reine. Ce scandale alla si loin, il fut dénoncé avec une si généreuse hardiesse par la voix d'un moine augustin, à la face de toute la cour, que le roi, se trouvant *en assez bon point* pour siéger en son conseil, fut obligé de se déclarer contre son frère, et d'appeler à Paris le duc de Bourgogne, comme garant de la paix publique. Jean sans Peur arriva, avec une escorte de huit cents chevaliers de Bourgogne et de Flandre, et le duc d'Orléans, menacé à la fois par cette troupe ennemie et par la colère du peuple de Paris, n'eut rien de plus pressé que de fuir sur Corbeil, entraînant à sa suite la reine avec le Dauphin et les enfants mêmes du duc de Bourgogne. Mais celui-ci, par une marche prompte et hardie, sut lui enlever ces précieux otages, et vint au Louvre siéger en triomphe au conseil royal (25 août 1405). Il y fit avouer du Dauphin l'acte par lequel il s'était saisi de sa personne, pour le ramener à Paris, confia le jeune prince à la garde du duc de Berri, et informé que le duc d'Orléans mandait autour de lui les fidèles sujets du roi pour lever l'étendard de la guerre civile, il dicta une ordonnance qui rendait aux murs de Paris leurs portes, aux rues leurs chaînes,

et aux bourgeois leurs armes. En assurant ainsi la capitale contre les entreprises de son adversaire, il mettait du même coup le comble à sa popularité.

La guerre toutefois n'eut pas lieu. Le vieux duc de Bourbon, dont le caractère était respecté de tous, s'entremit avec le duc de Berri, son beau-frère, pour réconcilier les deux princes; ils se virent et s'embrassèrent au château de Vincennes, entrèrent à Paris à cheval l'un à côté de l'autre, et couchèrent dans le même lit, en dernier témoignage de mutuelle confiance. Un éclair de raison revint alors à l'infortuné Charles VI, et siégeant en son conseil avec les princes réconciliés, il s'entretint avec eux de quelques réformes utiles à faire, du soulagement des peuples et de la paix de l'Église, de la guerre enfin qui se poursuivait, sans avoir été déclarée, contre l'Angleterre. Les deux rivaux engagèrent leur honneur à pousser, chacun de leur côté, cette guerre d'une manière prompte et décisive. Jean sans Peur se fit donner le commandement d'une armée destinée à assiéger Calais, pendant que le duc d'Orléans allait assaillir les forteresses de Bourg et de Blaye en Guyenne (1406). Ils échouèrent l'un et l'autre; mais on avait laissé l'armée bourguignonne sans solde et sans vivres, et Jean sans Peur, justement irrité, avait été contraint de la licencier presque au début de l'entreprise. Le duc d'Orléans, au contraire, n'avait à accuser que lui-même de son mauvais succès; l'aide de guerre lui avait été donnée tout entière, et il en avait dissipé la plus grande partie dans ses honteux plaisirs. La clameur publique n'en devint que plus violente, et la

haine de son rival plus allumée contre lui. Revenus à Paris, au commencement de l'année 1407, les deux princes s'y cantonnèrent dans leurs hôtels, comme dans des forteresses; toujours entourés de gens de guerre, ils semblaient n'attendre que le moment de se livrer bataille, ou d'attenter à la vie l'un de l'autre. C'étaient chaque jour, de la part de la reine, du duc de Berri, du duc de Bourbon et du roi de Sicile, de nouveaux efforts pour empêcher le terrible éclat de leurs inimitiés. On crut enfin avoir obtenu d'eux une véritable réconciliation (novembre 1407); tout semblait annoncer que leurs cœurs étaient changés, et qu'ils avaient sacrifié leurs ressentiments au grand intérêt de leur famille et du royaume. Jean sans Peur alla visiter son cousin malade avec « toute sorte de tendresse, et le dimanche suivant ils ouïrent la messe ensemble et reçurent le corps de Notre Seigneur, après qu'ils se furent juré préalablement bon amour et fraternité. » Les témoignages contemporains donnent tous lieu de croire que le duc d'Orléans était sincère dans ses serments; son âme, toute atteinte qu'elle fût par la corruption, était douce et sans fiel, et le religieux de Saint-Denys offre en garantie du bon état de sa conscience une dévote confession qu'il venait de faire. Il en était autrement de l'âme sombre et haineuse de son cousin : le moment de cette réconciliation était celui même qu'il choisissait pour préparer un des plus noirs attentats qui aient souillé les pages de notre histoire. Depuis plusieurs jours était caché dans Paris, avec dix-huit assassins placés sous ses ordres, Raoul d'Auquetouville, ancien général des

finances, animé d'une rancune furieuse contre le duc d'Orléans, qui l'avait destitué de son office pour malversation. Le 23 novembre, à huit heures du soir, comme le prince, appelé par un faux avis auprès du roi, sortait de l'hôtel de la reine, il fut assailli près de la porte Barbette, par Raoul et sa bande, qui le frappèrent de cent coups de masse, de hache et d'épée, et le laissèrent mort sur la place. Une prompte fuite les mit aussitôt hors de toute atteinte. La stupeur fut profonde dans Paris; on rechercha l'auteur du crime; ce fut le duc de Bourgogne qui, dans un premier moment de trouble et peut-être de remords, se dénonça lui-même en pleurant au duc de Berri et au roi de Sicile. « C'était, disait-il, le diable qui l'avait tenté et surpris, » et il y avait quatre mois qu'il préparoit cet assassinat! Mais son audace lui revint bientôt; dès le lendemain, il se présenta au conseil du roi, et en ayant trouvé la porte fermée par l'ordre du duc de Berri, il monta à cheval avec une faible escorte, et courut s'enfermer dans Lille. Pendant ce temps, les restes mutilés du duc d'Orléans étaient ensevelis dans une chapelle qu'il avait fondée chez les Célestins: la fin tragique de l'infortuné prince avait, pour un moment du moins, fait oublier les torts de sa vie, et l'on rappelait avec larmes les heureux dons que la nature lui avait prodigués, et dont on regrettait qu'il n'eût pas fait un meilleur usage. Ce qui attendrissait surtout les cœurs en sa faveur était la disposition de son testament par laquelle, au plus fort de ses querelles avec Philippe le Hardi, il avait recommandé ses enfants à la protection de son

adversaire. Ce trait d'une âme loyale et confiante augmentait la pitié pour la victime, en même temps que l'indignation contre le meurtrier.

Mais ce ne furent là que des impressions passagères, et l'on ne tarda pas à voir à quel point le sentiment moral peut s'affaiblir et se dégrader chez les hommes au milieu d'une longue suite d'horreurs et de misères. A peine le prince mort fut-il au cercueil et les traces de son sang lavées sur le pavé de la rue Barbette, qu'il sembla qu'il ne se fût rien passé de nouveau, que, selon le froid langage du chroniqueur bourguignon Monstrelet, « ce fût seulement un homme de moins, » et qu'il n'y eût là pour personne de devoir à remplir. Les princes, tremblants devant le haut rang et la puissance du coupable, n'osaient poursuivre un crime qui ôtait au sang royal le prestige de son inviolabilité, et quant au peuple, il était retombé bien vite de son émotion momentanée dans l'indifférence, et de l'indifférence dans ses souvenirs de haine contre la victime. Nulle voix ne s'éleva pour réclamer les droits de la justice. Ce fut en vain que l'infortunée Valentine accourut à Paris dans le plus lugubre appareil, et que profitant d'un court intervalle de raison rendu à Charles VI, elle alla se jeter à ses pieds et le supplia de faire bonne justice de la mort des son unique frère (10 décembre 1407). Que pouvaient les larmes du malheureux monarque et les affectueuses paroles de consolation qu'il adressa à sa belle-sœur contre la scélératesse effrontée du duc de Bourgogne, qui, loin de consentir à demander son pardon, comme son oncle le duc de Berri le pressait

de le faire, prétendait à la reconnaissance du roi et de la France pour le crime qu'il avait commis ? Il fit plus; bien informé des dispositions de la capitale, il brava les défenses du conseil du roi, et y entra avec une armée pour escorte, au milieu des acclamations de la populace qui lui criait : *Noël! Vive Bourgogne!* (20 février 1408.) Ce n'était là que la moitié de son triomphe : quinze jours après, dans une solennelle assemblée de princes, de seigneurs et des principaux bourgeois de Paris, tenue à l'hôtel Saint-Paul, un des docteurs de l'Université, le cordelier maître Jean Petit entreprit de démontrer dans une longue et pédantesque harangue, que le fait de la mort du duc d'Orléans avait été perpétré pour le très-grand bien de la personne du roi, de ses enfants et de tout le royaume. Les odieux sophismes du défenseur gagé de Jean sans Peur firent frémir d'horreur la plupart de ceux qui les entendirent; mais, selon la remarque d'un contemporain, personne n'eût osé tout haut parler contre, et l'on s'estima heureux qu'après cette audacieuse glorification de son attentat, le duc de Bourgogne se bornât à requérir du roi des lettres de rémission dont lui-même avait dicté la teneur. Le temps qu'il passa à Paris, maître absolu du gouvernement, ne fut pas employé à remettre l'ordre dans les affaires, mais à flatter les passions du menu peuple et surtout à se concilier l'Université qu'il s'efforçait de rendre solidaire des doctrines de son apologiste.

Quelques mois après cependant, la justice et la vérité retrouvèrent leur voix, lorsque le duc de Bour-

gogne, appelé aux Pays-Bas pour guerroyer contre les Liégeois, eût quitté Paris (juin 1408). La reine y rentra, en grand appareil de guerre, afin de tenir en respect le mauvais vouloir populaire, et l'on vit le surlendemain arriver la duchesse d'Orléans, avec un pompeux cortége, tout en deuil comme elle (28 août). Charles VI se trouvant alors dans un de ses plus violents accès de démence, la reine, avec le jeune Dauphin, prit en main les rênes du gouvernement, et à peine venait-elle de recevoir les lettres scellées du grand sceau qui l'instituaient régente, que Valentine, accompagnée du jeune duc son fils, se présenta pour demander solennellement justice du meurtre de son mari (11 septembre). La cour siégeait au Louvre, et ce fut dans la grande salle de ce palais, où s'étaient rassemblés au pied du trône une foule de prélats et de seigneurs, avec le Parlement, l'Université et l'élite de la bourgeoisie parisienne, que la parole fut donnée à maître Serizy, religieux bénédictin, pour prononcer la justification du duc d'Orléans et réfuter les doctrines abominables de Jean Petit. Il le fit victorieusement; puis, sur les conclusions de Guillaume Cousinet, avocat de l'infortunée plaignante, le Parlement déclara nulles les lettres d'abolition accordées au duc de Bourgogne, en même temps que, sous peine de corps et d'avoir, il défendit, à l'avenir, d'ériger en principe qu'un assassinat pût être légitime. On avait promis davantage à la duchesse d'Orléans; le Dauphin, d'une voix encore enfantine, avait annoncé qu'il serait suffisamment pourvu en justice à l'égard de la requête qu'elle avait présentée, et les princes

du sang royal, en dépit des rumeurs menaçantes de la populace parisienne, toujours fidèle à la cause du meurtrier, s'étaient engagés à soutenir par les armes l'arrêt quel qu'il fût du Parlement, devant lequel Jean sans Peur était sommé de comparaître. Mais quand on apprit, peu de jours après, que les Liégeois avaient été défaits à la sanglante journée de Hasbain (23 septembre) et que le duc de Bourgogne, dont on croyait la fortune ébranlée, était plus puissant que jamais, il ne se trouva plus personne pour affronter sa redoutable inimitié; les sires des fleurs de lis oublièrent l'engagement qu'ils venaient de prendre, et la veuve du duc d'Orléans, sans espoir désormais dans la justice des hommes, retourna à Blois pour y mourir (4 décembre 1408). « Rien ne m'est plus, plus ne m'est rien, » tel est le mot simple et touchant par lequel cette âme désolée a immortalisé sa douleur.

Jean sans Peur triomphait; la victoire de Hasbain avait rehaussé dans toute l'Europe son renom guerrier, et dès qu'il eut réglé ses affaires des Pays-Bas, il revint à Paris s'offrir aux acclamations populaires. Encore une fois il fut salué du cri de *Noël*, uniquement réservé aux entrées royales. La ville, abandonnée du roi qu'on avait emmené à Tours, était sous sa main; il ne s'y trouva pas toutefois à l'aise, et n'eut rien de plus pressé que de proposer à la reine un accommodement, dont sa conscience troublée avait besoin peut-être. Le comte de Hainaut et le sire de Montaigu, grand maître de l'hôtel du roi, furent les négociateurs de ce traité, dicté par la force et accepté par la crainte. Au mois de février 1409, Charles VI qui

jouissait d'un retour momentané de sa raison se transporta à Chartres avec sa cour : le duc de Bourgogne y arriva peu après, ainsi que le jeune duc d'Orléans et son frère le comte de Vertus. Là, une scène de réconciliation eut lieu entre ces princes dans la cathédrale, en face de l'image vénérée de Notre-Dame. Jean sans Peur commença par s'agenouiller devant le roi, assis sur son trône, en le suppliant de ne garder contre lui ni indignation, ni colère et de lui rendre ses bonnes grâces. Après que la bouche royale lui eut accordé sa demande et remis toute chose, il requit, par l'organe de son avocat, le duc d'Orléans et son frère, de bannir de leur cœur toute haine et toute vengeance, et d'être avec lui, dorénavant, bons amis. « Consentez à ce que j'ai fait et pardonnez, dit alors le roi, et ses deux jeunes neveux, pour lui obéir, répétèrent, l'un après l'autre, les paroles convenues d'avance dans le traité. Après quoi, le saint livre des évangiles fut apporté, et des deux parts on se jura une paix ferme et entière, sous la garantie des princes du sang royal, qui se lièrent par le même serment (9 mars 1409). Sur le registre du Parlement, où a été inscrit ce traité, on lit en marge, ajouté par le greffier, le mot du Prophète : « *Pax! Pax! et non est pax.* » Il était facile de prévoir que cette parole ne tarderait pas à se réaliser.

Le duc de Bourgogne, maître du conseil du roi où les princes ses parents pliaient par peur sous son ascendant, maître du jeune Dauphin, le duc de Guyenne, à qui il avait fait épouser sa fille, maître enfin de Paris, à qui il avait rendu sa milice bourgeoise et

l'élection de son premier magistrat, paraissait jouir d'un pouvoir que rien n'était capable d'ébranler. Quelques mois se passèrent dans un calme auquel on n'était plus accoutumé, et l'on vit reparaître les fêtes brillantes, qui semblaient avoir fini avec l'infortuné duc d'Orléans. Les fils seuls de ce prince n'y prenaient point part; ils se tenaient éloignés de la cour, dans une retraite menaçante pour le duc de Bourgogne. Aussi, cherchait-il des appuis contre eux non-seulement dans la maison royale, mais encore dans des alliances étrangères, et il mettait surtout tous ses soins à se rendre Paris chaque jour plus favorable. Le supplice du grand maître Jean de Montaigu, que trente années d'administration avaient trop enrichi, fut une satisfaction qu'il donna à la fois à sa propre haine et à celle de la multitude. Le peuple néanmoins ne put se défendre de quelque pitié, lorsqu'il vit traîner à l'échafaud ce vieillard, qui, en montrant ses membres brisés par la torture, rétractait les aveux qu'elle lui avait arrachés. Jean sans Peur chercha un plus légitime moyen de popularité en annonçant qu'il irait reprendre Calais, aussitôt que seraient expirées les trêves conclues avec l'Angleterre. Le roi, dans un de ses intervalles lucides, approuva ce projet; il donna de même son adhésion à de prétendues mesures pour la réformation de l'État, qui furent prises dans une grande assemblée de seigneurs; de l'aveu de la reine réconciliée avec le duc Jean, il conféra à ce prince la garde et le gouvernement du Dauphin; autant qu'il le put, il lui mit entre les mains tout le royaume. Le duc de Bourgogne s'empressa de faire

pour son expédition de Calais des préparatifs considérables (1410).

Mais, à cette heure même, un orage formidable s'amassait sur sa tête. Charles, duc d'Orléans, parvenu à sa dix-neuvième année, venait de se marier en secondes noces à la fille du comte d'Armagnac, et il avait ainsi donné à son parti, qu'il était trop jeune pour diriger lui-même, un chef actif, audacieux, digne de se mesurer avec Jean sans Peur dans la carrière de l'ambition et du crime. Le comte d'Armagnac amenait à son gendre, avec la belliqueuse noblesse de la Gascogne, les derniers débris de ces fameuses compagnies qui avaient désolé si longtemps le Languedoc et l'Aquitaine; mais il le servit plus efficacement encore en devenant l'âme d'une puissante coalition formée contre le duc de Bourgogne, dans laquelle entrèrent les ducs de Berri et de Bourbon, avec plusieurs autres des princes du sang, et presque toute la chevalerie de l'Auvergne, du Poitou, de la Bretagne et de la Normandie. Le midi et l'ouest de la France allaient se mettre en guerre contre les provinces de l'est et du nord; les noms funestes des Armagnacs et des Bourguignons allaient s'inscrire en lettres de sang dans notre histoire.

Il n'était plus question de guerroyer contre l'Angleterre; à peine le duc Jean se sentait-il de force à combattre les ennemis qui déployaient contre lui leur bannière. Il fit tout pour dissoudre leur union, et ne craignit pas de s'humilier devant son oncle, le duc de Berri, qu'il avait trop méprisé. Le roi même fut entre ses mains un instrument dont il se servit

pour faire du coup qui le menaçait un acte de rébellion et de félonie; mais ces mots avaient perdu leur sens dans sa bouche, et ni la timide circonspection du duc de Berri, ni l'incorruptible loyauté du duc de Bourbon ne s'en émurent. Le 2 septembre 1410, les princes quittèrent Gien, où ils avaient donné rendez-vous à leurs hommes d'armes, et après avoir répandu dans tout le royaume une lettre qu'ils adressaient au roi et qui était leur manifeste, ils marchèrent sur Paris. Paris vit alors s'abattre sur les campagnes qui l'entourent des bandes féroces, de Gascons surtout et de Bretons, promenant partout le meurtre et l'incendie, et faisant revivre les plus affreux souvenirs qu'avait laissés depuis soixante ans la guerre civile et étrangère. Ces dévastations des Armagnacs (on leur avait donné le nom de leur chef) ne firent que pousser plus avant la population parisienne dans les intérêts du duc de Bourgogne. Elle attendait de lui sa délivrance; mais ce prince, au grand étonnement de tous, n'agissait que faiblement contre ses ennemis et ne semblait occupé que de s'abriter derrière la personne royale. Sur les pressantes sollicitations de l'Université, Charles VI s'entremit entre les deux partis armés, et leur fit signer à Bicêtre (novembre) une nouvelle paix, qui devait durer moins encore que celle de l'année précédente. Il y avait deux mois à peine qu'elle était conclue, et de part et d'autre les chefs s'accusaient devant le conseil du roi de la violer. Le duc de Bourgogne dénonçait les armements et les continuels pillages de ses adversaires, et le duc d'Orléans lui répondait par une longue lettre, œuvre

du célèbre Jean Gerson, qui était un nouvel appel à la justice royale contre le meurtrier de son père. Cette lettre fut bientôt suivie (18 juillet 1411) d'un défi qui fut porté au duc Jean dans sa ville de Douai; à son tour, celui-ci envoya défier le duc d'Orléans, et, fort de l'assentiment du roi, qui lui avait permis d'armer pour sa défense, il publia son mandement de guerre. En même temps son parti recevait à Paris une nouvelle et redoutable organisation; l'heure était venue où les fureurs de la démagogie, plus ignobles et plus sanglantes qu'elles n'avaient apparu jusqu'alors, allaient répondre dans la capitale aux excès des hordes déchaînées dans les campagnes.

Par l'ascendant qu'il gardait sur Isabeau de Bavière et sur Charles VI, Jean sans Peur avait fait nommer capitaine général de Paris l'un de ses plus dévoués serviteurs, Waleran de Luxembourg, comte de Saint-Pol. Il donna pour conseiller à ce seigneur l'ancien prévôt des marchands Pierre des Essarts, homme d'intrigue et de main tout ensemble, naguère destitué de son office pour la part odieuse qu'il avait prise à l'exécution du sire de Montaigu. Des Essarts fit bien vite comprendre à Saint-Pol qu'il n'y avait rien à attendre pour eux de la bourgeoisie parisienne, timide et hésitante entre les deux partis, et que c'était en descendant plus bas qu'ils trouveraient une armée aux ordres de leur maître. Ils la recrutèrent dans la boucherie de Paris, parmi ces hommes de mœurs grossières et violentes, familiarisés avec l'effusion du sang et prisant la force du bras bien au-dessus de celle de l'intelligence. On vit alors le barbier Jean de

Troyes, démagogue au beau langage, les frères Legoix, les Saint-Ion et l'écorcheur Caboche, devenir les chefs reconnus du parti populaire et les alliés avoués du duc de Bourgogne. Tout trembla devant eux : le conseil du roi était sous leur main, comme tout le reste, et il n'y avait tête si élevée qui se sentît assurée contre les menaces de Caboche et des cinq cents assassins formant son cortége.

Soit que cette horrible alliance pesât au duc de Bourgogne, soit que le remords de son crime qui avait déchaîné tant de maux troublât son intelligence et affaiblît son courage, une étrange hésitation régnait toujours dans sa conduite : la guerre qu'on lui faisait si rude et si violente, il ne la soutenait qu'avec indécision et mollesse. Il en fut autrement lorsque les Armagnacs eurent ajouté encore à l'impopularité de leur cause en invoquant les secours de l'Angleterre : Jean sans Peur, appuyé alors par le sentiment public et par la présence du roi et du Dauphin dans son armée, retrouva toute son énergie pour repousser ses ennemis. Ce n'était pas qu'il eût plus qu'eux de patriotisme dans le cœur ; avant eux, il avait essayé de s'assurer l'alliance de Henri IV; mais, pour prix de cette alliance, il ne s'était pas engagé à céder à l'Anglais deux provinces françaises, comme les ducs de Berri et d'Orléans venaient de le faire. Un cri de réprobation universelle s'éleva contre ces princes : Jean sans Peur, qui régnait déjà dans Paris et qui avait vu les serviteurs de Charles VI se faire honneur de porter l'écharpe et la croix de Bourgogne, fut amnistié, aux yeux de la majorité nationale, par le crime de ses

adversaires; le roi, qui avait retrouvé assez de raison pour sentir toute l'infamie du pacte conclu par des princes de son sang, les proclama ennemis du royaume, et se prépara à marcher contre eux en allant prendre à Saint Denys l'oriflamme. On ne l'avait vue jusque-là déployée que dans les guerres contre l'étranger.

C'était à Bourges qu'avait été signé le traité des sires des fleurs de lis avec l'Angleterre (18 mai 1412); ce fut dans cette capitale de son apanage que le vieux duc de Berri se renferma, avec la plupart de ses alliés, pour attendre les troupes royales. Elles vinrent l'y assiéger; des deux côtés les pertes furent grandes et par le fer et par les maladies; des deux côtés on se laissa assez promptement incliner à la paix. Le duc de Bourgogne eût voulu entrer dans la ville en vainqueur et tenir à sa merci ses adversaires; mais le Dauphin, qui aimait mieux ses plaisirs que la guerre, déclara que la volonté de son père et la sienne étaient qu'elle finît. Les pourparlers commencèrent; le duc de Berri eut une entrevue avec Jean sans Peur : « J'ai mal fait, et vous encore pis, » dit le vieux comte à son neveu, et ils s'embrassèrent avec une émotion qui semblait sincère. Les clefs de Bourges furent ensuite remises à Charles VI, et les conditions du traité de Chartres, qui avait si mal réconcilié les princes, jurées de nouveau par eux (août 1412). On y ajouta la renonciation formelle à toute alliance avec l'Angleterre, et l'interdiction de renouveler à l'avenir les dénominations hostiles d'Armagnacs et de Bourguignons. Les ducs d'Orléans et de Bourgogne, pour

offrir un témoignage public de l'oubli mutuel de leurs haines, se montrèrent au peuple, montés sur le même cheval, dans la ville d'Auxerre, où le traité fut ratifié.

Mais cette paix n'avait désarmé ni le comte d'Armagnac, qui s'apprêtait à ouvrir aux Anglais les villes de Gascogne, ni les Cabochiens, restés maîtres de la capitale. Parmi les princes même qui venaient de se réconcilier, il subsistait des ferments de discorde, et c'était vainement que le duc d'Orléans et plusieurs des seigneurs de son parti revendiquaient leurs domaines confisqués naguère au profit des Bourguignons. On savait en outre que Henri IV, voyant son trône désormais affermi, s'apprêtait à envoyer des renforts à son fils le duc de Clarence, qui était débarqué en Aquitaine. Tout menaçait donc de rentrer prochainement en confusion, et les rênes de l'État étaient à l'abandon. La reine Isabeau, appesantie par les habitudes d'une sensualité grossière, et le Dauphin, son fils, livré sans mesure à toutes les folles joies de la jeunesse, ne gouvernaient guère plus que ne le faisait Charles VI lui-même, et l'on avait entendu le duc de Bourgogne se déclarer incapable de régir un aussi grand État que celui de France. Le conseil du roi, dans son impuissance, se ressouvint alors des États généraux, comme d'un de ces remèdes qu'on essaye dans les cas désespérés, et des lettres furent adressées aux bonnes villes, par lesquelles on les requérait d'envoyer leurs députés à Paris, pour s'y réunir à ceux du clergé et de la noblesse (janvier 1413). L'assemblée ouvrit ses séances à l'hôtel Saint-Paul; l'Université et le corps de ville de Paris avaient été

appelés à siéger dans ce grand conseil de la nation. Il en sortit beaucoup de doléances sur les maux publics, de graves accusations contre leurs auteurs, mais nulle mesure pour les guérir. Il fut étrange de voir l'Université se porter alors en avant, comme elle l'avait fait dans l'affaire du schisme, et vouloir réformer l'État, comme elle avait voulu réformer l'Église. L'un de ses orateurs, le carme Eustache Pavilly, prononça une harangue pleine de hardiesse, où les personnes n'étaient pas plus ménagées que les choses, mais qui était en réalité moins un plan de réforme qu'un manifeste d'insurrection. Il fut avoué, « de tout ce qu'il avait dit et proposé » par le duc de Bourgogne : déjà ce prince, brouillé avec le Dauphin, son gendre, cherchait son appui principal dans la faveur populaire et se préparait à lâcher la bride à ses terribles alliés de la boucherie.

Un de nos historiens modernes s'étonne de l'oubli où est demeurée la longue ordonnance de réformation, qui fut élaborée dans ces circonstances (25 mai) par les soins réunis de quelques docteurs de l'Université et de quelques légistes du parlement. Autant vaudrait s'étonner que la constitution de 1793 ne tienne pas plus de place dans l'histoire de la Terreur. Il y a des époques où, comme on l'a écrit de nos jours, « la parole est aux événements. » Or, l'événement d'alors, c'est la domination des bouchers dans Paris, et à côté des scènes de sang dont la capitale fut le théâtre, les meilleurs essais de législation ne pouvaient être qu'une lettre morte, une vaine utopie. Ce fut en donnant la main à Jean de Troyes et se mettant à l'œuvre

avec lui dans les rues, que Pavilly entreprit de réaliser ses théories. Le Dauphin était toujours le chef nominal du gouvernement; les deux réformateurs populaires formèrent le projet de régenter ce jeune prince, en l'arrachant violemment à sa vie de dissipation et aux influences pernicieuses qui le dominaient. Leurs premiers coups furent dirigés contre Pierre des Essarts, en butte aux haines de la multitude, pour être passé du parti bourguignon à celui du duc de Guyenne. Bientôt ils s'attaquèrent au fils du roi lui-même, et l'on vit Jean de Troyes, avec Caboche et son cortége, envahir l'hôtel du prince et lui présenter une liste de cinquante de ses serviteurs qu'il devait livrer à la justice du peuple. La plupart furent conduits en prison, quelques-uns massacrés. Ces violations de l'hôtel du Dauphin se renouvelaient tous les jours, et les injurieuses réprimandes d'Eustache Pavilly en étaient l'accompagnement ordinaire. Des députés gantois, envoyés à leur seigneur le duc de Bourgogne, étant arrivés alors à Paris, tout aussitôt, en signe de fraternité avec eux, le chaperon blanc de la commune de Gand, ce vieux symbole de l'insurrection vaincue à Rosebecque, fut adopté par les meneurs de la multitude et imposé par eux au roi et aux princes. Nulle résistance n'était possible à ces excès des Cabochiens; le duc Jean n'osait les désavouer, et l'un des chevaliers de son hôtel, Hélion de Jacqueville, à qui il avait donné le gouvernement de Paris, se montrait à la tête des bandes populaires dans leurs plus violentes exécutions. Ce fut lui qui alla arracher le prince Louis de Bavière, frère de la

reine, de l'appartement et presque des bras de sa sœur, pour le traîner en prison avec treize dames de la cour et plusieurs seigneurs; ce fut lui qui, après avoir assommé dans son cachot le sire Jacques de la Rivière, fit porter le lendemain les restes de sa victime parmi les prisonniers qu'il envoyait à l'échafaud. On décapita le mort avec les vivants. Il y avait plus de quatre mois que duraient ces horreurs, lorsque la bourgeoisie de Paris commença à trouver quelque courage pour y mettre un terme : l'avocat général Juvénal des Ursins, quelquefois timide, mais toujours ami de l'ordre et de la justice, se fit l'agent principal de cette réaction; il se sentait appuyé par les ducs d'Orléans, de Berri et de Bourbon, qui avaient levé des troupes et s'approchaient, protestant contre le mauvais gouvernement de ceux de Paris. Jean sans Peur ne se sentit pas de force à résister avec les Cabochiens au vœu public, qui s'exprimait au dedans et au dehors de la capitale avec une égale énergie; il se rendit à Pontoise pour y signer, avec les princes d'Orléans, un nouvel accommodement. Jean de Troyes et le parti des bouchers s'efforcèrent vainement d'invalider ce traité par des modifications factieuses : *la paix! la paix!* criait le menu peuple lui-même à l'entour de l'hôtel de ville, et la paix se rétablit comme d'elle-même, sans effusion de sang, sans le moindre acte de violence. Le duc de Bourgogne comprit toutefois que le terrain n'était pas sûr pour lui dans Paris le lendemain d'une si éclatante défaite; après avoir fait une vaine tentative pour enlever le roi à Vincennes, il quitta en fugitif la ville

où sa domination avait été si absolue et si redoutée; les Cabochiens, contraints de s'exiler à sa suite, allèrent chercher un refuge sur ses terres.

On avait espéré le retour de l'ordre et de la tranquillité; ce ne fut qu'une faction qui triompha au lieu d'une autre. Malgré les termes exprès du traité de Pontoise, qui leur interdisait le séjour de Paris, les princes d'Orléans, avec le duc de Bourbon, y entrèrent, et le pouvoir passa aussitôt entre leurs mains. Le dauphin se fit l'instrument des passions des Armagnacs, et non-seulement l'ordonnance de réformation du 26 mai fut solennellement révoquée par le roi en son lit de justice, non-seulement les seigneurs du parti bourguignon furent tous dépossédés de leurs offices, mais des sentences de bannissement et de mort même furent prononcées contre ce qu'il y avait encore à Paris de membres signalés de la faction cabochienne. Un coup plus pénible que tous ceux-là fut porté au duc de Bourgogne : une de ses filles avait été fiancée au duc d'Anjou, fils du roi de Sicile; elle lui fut renvoyée. Il arma, et bientôt après, sur l'invitation du Dauphin, momentanément irrité contre sa mère et ses cousins d'Orléans, il accourut sous les murs de Paris, où il espérait que le peuple remuerait en sa faveur. Le peuple, contenu par la main de fer du comte d'Armagnac, demeura immobile, et le duc Jean reprit la route de Flandre, livré à la risée de ses ennemis (février 1414). Il avait rompu la paix; la guerre lui fut aussitôt déclarée. Le vénérable chancelier de l'Université, Jean Gerson, préluda aux hostilités en requérant la condamnation de la harangue

régicide du cordelier Jean Petit. Elle fut brûlée par la main du bourreau au parvis Notre-Dame (25 février). Le roi se rendit ensuite à Saint-Denys pour y déployer l'oriflamme contre le duc de Bourgogne, comme il l'avait prise deux ans auparavant contre le duc d'Orléans. Compiègne et Soissons, occupées par les troupes bourguignonnes, tombèrent devant l'étendard royal; mais Arras résista, et le Dauphin, qui avait remplacé à la tête de l'armée son malheureux père retombé en démence, eut bientôt assez de la guerre. Impatient de retourner à ses plaisirs, il imposa aux deux partis un traité qui les laissa également mécontents (4 septembre 1414). Les uns et les autres, à leur honte commune, se mirent alors à négocier avec l'Angleterre, où tout se préparait à une expédition contre la France. Le chef de la maison de Lancastre venait de descendre au tombeau, et son fils Henri V, jeune, ambitieux, plein d'audace et de génie, brûlait de faire oublier dans la gloire les désordres trop fameux de son adolescence. En faisant revivre les prétendus droits d'Édouard III à la couronne de France, il allait ramener vers les conquêtes d'outre-mer l'énergie du peuple anglais, qui, sous le règne précédent, s'était usée dans les guerres civiles.

Nous touchons aux plus mauvais jours de cette lugubre période de nos annales. A l'heure d'un aussi grand péril pour le royaume, on a le cœur serré de ne voir luire chez aucun de ceux qui sont le plus intéressés à le défendre la moindre étincelle de patriotisme. L'héritier de la couronne n'a d'autre souci que celui de s'abrutir dans les plus honteuses voluptés;

Jean sans Peur, comme pour mieux cacher la trame qu'il avait nouée avec l'Angleterre, transporte sa cour sous les ombrages d'une épaisse forêt, près de Beaune, et y passe ses journées à courre le cerf; et, quant aux princes d'Orléans, pour le moment maîtres des affaires, ils ne songent qu'à affermir leur triomphe en mettant tous les offices et tous les revenus publics aux mains de leurs créatures. C'est ainsi que la fortune du royaume devait être confiée aux mains inhabiles du connétable d'Albret dans la fatale journée d'Azincourt.

Contre la France divisée, affaiblie et sans gouvernement, l'Angleterre allait entrer en campagne unie, forte et tout entière dans la main d'un prince aussi profond dans les calculs de sa politique qu'habile et résolu sur les champs de bataille. Henri V, par la destruction de la secte armée des Lollards, aussi bien que par la profession publique du zèle le plus ardent pour les intérêts de l'Église, s'était attaché le clergé britannique, trop souvent maltraité par ses prédécesseurs. Pour calmer les ressentiments des seigneurs, fidèles au souvenir de Richard II, il avait fait faire des obsèques royales aux restes de ce malheureux prince, et il avait achevé d'imposer silence aux haines de parti en rallumant la haine nationale contre la France. S'il y avait pour lui un héritage à recouvrer, il y avait pour l'orgueil anglais un peuple rival à remettre sous ses pieds, et pour l'esprit calculateur du pays les profits de la guerre à retrouver. Aussi, les communes, si parcimonieuses d'ordinaire dans l'octroi des subsides, lui prodiguèrent-elles les tré-

sors de la nation avec une munificence inouïe pour l'expédition qu'il préparait. Afin de mieux assurer ses coups, Henri V amusa d'abord le vieux duc de Berri par de trompeuses négociations : hautain jusque dans la ruse, il offrait de renoncer à ses droits sur la couronne de France, moyennant la restitution qui lui serait faite des provinces cédées à Brétigny, avec la Normandie, la Touraine, le Maine, l'Anjou et la main de la fille de Charles VI. Il ne voulait qu'être refusé et se ménager le temps d'achever ses préparatifs. Tout fut prêt au mois d'août 1415; sa flotte était de quinze cents navires, son armée de six mille lances, de vingt-quatre mille archers et de tout un peuple d'ouvriers de divers genres. Il donna l'ordre alors de faire voile vers la côte de Normandie; il s'était fait précéder d'un orgueilleux manifeste par lequel il sommait Charles VI de lui restituer la couronne, qu'il appelait son légitime héritage.

Rien n'était préparé contre l'invasion anglaise, et Henri V prit terre sans obstacle à l'embouchure de la Seine, là où s'élève aujourd'hui la commerçante et riche cité du Havre (14 août). Il se porta aussitôt contre Harfleur, où s'était jetée à la hâte une vaillante élite de la noblesse de Normandie, sous les ordres du sire d'Estouteville. La résistance de ces braves gens fut héroïque, et elle eût laissé bien plus de temps qu'il n'en fallait pour secourir la place et la sauver, s'il y avait eu dans les conseils du roi un peu d'intelligence et de décision. Mais on perdit du temps à négocier avec le duc de Bourgogne pour obtenir de lui des troupes qu'il ne voulait pas envoyer, et ce ne fut que

le 10 septembre qu'on mena le roi prendre à Saint-Denys l'oriflamme. Vaine parade! L'armée cantonnée entre Vernon et Rouen, au lieu de répondre au cri des assiégés, demeura immobile, et la garnison de Harfleur, lâchement délaissée, accepta en frémissant, après plus d'un mois de siége, une capitulation qui livrait aux Anglais l'entrée de la Seine (22 septembre). C'était pour eux plus que la possession même de Calais. Henri V, cependant, avait payé cher cet important succès; outre les pertes que le fer ennemi lui avait infligées, une épidémie cruelle lui avait enlevé deux mille de ses meilleurs soldats, et le nombre de ceux qu'il avait renvoyés malades en Angleterre était plus considérable encore. Hors d'état de poursuivre la conquête de son duché de Normandie, il résolut d'aller prendre à Calais ses quartiers d'hiver. Son projet était de passer la Somme au fameux gué de Blanche-Tache, où Édouard III l'avait passée avant la bataille de Crécy. Un faux avis lui fut donné que ce gué était gardé; il prit alors le parti hasardeux de remonter dans les terres, afin de traverser le fleuve sur un autre point. Sa marche, partout régulière et ordonnée, n'en fut pas moins difficile et lente à travers un pays ennemi, et donna aux Français, pour leur malheur, le temps de le rejoindre.

Au lieu d'avoir l'œil partout ouvert pour ne point laisser de passage libre à l'ennemi, au lieu de le harceler sans relâche parmi les embarras de sa retraite, au lieu de faire la guerre selon les exemples de du Guesclin, le connétable d'Albret et les princes de France se remirent sur la trace de Philippe de Valois

et de Jean; ils imaginèrent d'adresser un défi chevaleresque au monarque anglais, en l'invitant à prendre jour et place pour la bataille. Henri leur répondit avec une calme assurance que, marchant droit sur Calais et ne s'arrêtant dans ville ni forteresse, tous les jours et à toute heure ils le trouveraient en pleine campagne. Ayant découvert à Béthencourt, près de Ham, un endroit guéable que le gouverneur de Saint-Quentin avait négligé de garder, il y traversa la Somme et continua sa route vers le nord, attentif à maintenir dans sa petite armée la plus rigoureuse discipline. Les Français faisaient hâte pour le devancer, mais sans néanmoins inquiéter sa marche, ni attaquer ses campements. A plusieurs reprises, ils eussent pu tomber sur ses quartiers qu'il avait été forcé de disperser dans plusieurs villages, pour y subsister; toujours ils en négligèrent l'occasion; ils ne cherchaient que la bataille. Ce fut à quelques lieues au nord de Saint-Pol, entre les villages d'Azincourt et de Tramecourt, qu'ils prirent position pour couper à l'ennemi la route de Calais. Leur nombre était trois ou quatre fois plus grand que celui de l'armée anglaise; au bruit d'une bataille à livrer, le sentiment national s'était réveillé chez un grand nombre de gentilshommes, et de toutes parts on était accouru sous la bannière du connétable. Le duc d'Orléans avait enfreint le ban royal qui lui défendait de venir prendre part à la journée; les deux frères de Jean sans Peur, le duc de Brabant et le comte de Nevers avaient noblement refusé d'imiter l'inaction de leur aîné, et peu s'en fallut que l'héritier de Bourgogne,

le jeune comte de Charolais, qui se trouvait alors à Arras, ne désobéît lui-même aux ordres de son père et n'échappât aux mains de ses gouverneurs, pour aller remplir son devoir de prince français. Quarante ans après il exprimait son regret d'y avoir manqué. Il n'y eut que quelques serviteurs du duc de Bourgogne, mieux initiés sans doute que les autres aux secrets de leur maître, qui allèrent prendre place dans les rangs anglais. L'historien bourguignon Lefebvre de Saint-Remy, plus tard héraut de la Toison-d'Or, a recueilli dans le camp de Henri V, il ne s'en cache point, tous les détails qu'il donne sur la bataille.

Moins que jamais, parmi la noblesse française tumultuairement rassemblée, comme elle l'avait été dans cette circonstance, ne devaient régner l'ordre et la discipline, si peu connus de nos armées féodales. A peine Boucicaut et quelques autres vieux soldats se souvenaient-ils des leçons de du Guesclin, et leur voix était sans autorité sur cette cohue désordonnée de princes, de barons, de chevaliers, dont toute la science guerrière allait à se porter en masse à l'avant-garde et à s'y faire tuer avec honneur. Ils étaient plus de cinquante mille combattants, presque tous à cheval, et ils avaient choisi pour champ de bataille une plaine basse et resserrée entre deux bois, où la cavalerie ne pouvait se déployer et où le nombre perdait tous ses avantages. On avait laissé de côté l'artillerie, malgré l'expérience faite à Crécy de ses effets redoutables; l'infanterie n'avait été guère moins dédaignée : les princes avaient renvoyé à leurs boutiques six mille Parisiens qui s'offraient d'aller tenir tête aux

archers d'Angleterre. Cette jeune et imprudente noblesse voulait pour elle seule l'honneur de la victoire. Cependant, après une longue nuit passée sous la pluie, dans une boue épaisse, au matin d'une journée qui allait être si solennelle, l'insouciance téméraire du caractère français parut faire place à des impressions plus sérieuses; de toutes parts ce n'étaient que gens « se pardonnant les haines qu'ils avoient eues les uns aux autres; plusieurs s'embrassoient, s'accoloient en faisant paix, que c'étoit pitié de les voir. » Et ils retournaient à leur poste, en faisant le signe de la croix. Il semblait qu'il y eût au fond des cœurs un pressentiment de l'issue fatale de la journée et de l'abîme de maux qui allait s'ouvrir pour la France.

L'aspect du camp anglais était tout autre. Gentilshommes, comme gens des communes, après une marche si longue et si pénible, étaient dénués de tout, mal vêtus, épuisés de fatigue; mais, ni leur ordonnance n'en était moins régulière, ni leur attitude moins fière et moins résolue. Ils étaient moins de treize mille hommes, et ils savaient le nombre de leurs ennemis; mais en entendant Henri V s'écrier qu'il ne voudrait pas un homme de plus, et qu'il mettait son appui en celui qui avait fait vaincre si souvent Judas Machabée, ils avaient senti le superbe héroïsme de leur roi, sa confiance invincible en Dieu et en son droit passer dans leurs âmes. Tous ils avaient confessé en pleurant leurs péchés, plusieurs avaient pris le corps de Notre-Seigneur, et dans l'exaltation de leur foi religieuse, ils se croyaient les vengeurs de la sainte Eglise, appelés à châtier les désordres inouïs

qui étaient au royaume de France. « Les rois mes prédécesseurs ont toujours eu belles besognes sur les Français, leur dit Henri V, pour exhortation dernière, en parcourant leurs rangs, son casque d'or sur la tête; gardez l'honneur de la couronne; gardez-vous vous-mêmes. » Et ils lui répondirent par une immense acclamation, en lui souhaitant bonne vie et victoire. Au moment d'engager l'action, Henri cependant parut éprouver quelque hésitation, et il envoya offrir des conditions de paix aux chefs de l'armée française. Il demandait plus que l'honneur de la France ne permettait de lui accorder; le signal de la bataille fut donné; *now strike*, » cria le maréchal de l'armée anglaise aux archers qui s'étaient portés en avant, avec leurs pieux fichés en terre.

C'était le 25 octobre 1415, jour d'une plus sinistre mémoire dans nos annales que ceux mêmes de Crécy et de Poitiers. La plaine, où les Français s'étaient entassés sur trente-deux hommes de profondeur, était tellement détrempée par les pluies qu'il leur fut impossible de se mouvoir à l'encontre de l'ennemi, et qu'ils durent attendre immobiles et la plupart à pied, le choc des Anglais. L'amiral Clignet de Brabant, qui, avec un fort escadron de gendarmes, avait tenté de percer en flanc la ligne des archers, reçut avec une ferme contenance les premières volées de leurs flèches, et le sire Guillaume de Saveuse se porta contre eux, à l'autre aile, avec la même intrépidité. Mais ni l'un ni l'autre ne purent pousser jusqu'aux pieux des Anglais leur pesante cavalerie; hommes et chevaux, criblés par une grêle de traits,

s'abattirent les uns sur les autres, et encombrèrent le terrain où se débattait l'avant-garde dans son inutile effort pour aborder l'ennemi. Chaque moment ajoutait au désordre, et il n'y eut bientôt plus en face des redoutables archers qu'une masse confuse, dans laquelle leurs flèches portaient à chaque coup la mort. Ils sortirent alors de l'enceinte de leurs pieux, et avec leurs haches, leurs épées et leurs masses d'armes, ils achevèrent la destruction de cette avant-garde, anéantie sans avoir combattu. Henri V, qui soutenait ses archers avec sa gendarmerie, perça ainsi jusqu'à la seconde bataille des Français, et ce fut là, que resserrée et comme comprimée sur un étroit espace, où le mouvement lui était impossible, la masse pesante de cette armée de chevaliers s'offrit presque sans défense aux coups d'un ennemi, qui avançait sans cesse, renversant tout devant lui. Il y eut là quelques nobles faits d'armes qui honorèrent la valeur française, au milieu de cet immense désastre : le duc de Brabant, arrivé à marches forcées sur le champ de bataille, n'eut que le temps d'y paraître, et d'y aller offrir au fer de l'ennemi sa poitrine désarmée ; le duc d'Alençon pénétra jusqu'à la personne du roi d'Angleterre, jeta mort au pied de ce prince le duc d'York, son oncle, abattit même d'un coup de sa hache d'armes un des fleurons de la couronne royale, et fut tué à l'instant où Henri allait le recevoir à merci. Mais ces actes d'héroïsme n'empêchèrent pas de se consommer la destinée tragique de l'armée française. La troisième bataille, quand ce fut son tour d'affronter les Anglais, ne les attendit pas : elle était restée

à cheval, et prit la fuite sans entreprendre de leur disputer la victoire. Ce fut à cette heure de la journée qu'on vint annoncer à Henri V que de nouveaux ennemis se montraient sur les derrières et pillaient ses bagages. Craignant que les prisonniers qu'il avait ramassés par milliers ne reprissent contre lui les armes, il en ordonna le massacre, et « de sang-froid, dit l'historien Lefebvre de Saint-Remy, toute cette noblesse française fut là tuée et découpée, têtes et visages, qui fut chose moult pitoyable à voir. » Henri révoqua cet ordre barbare, lorsqu'il sût qu'il avait pris une fausse alarme; mais il en avait trop fait pour ne pas imprimer à sa gloire une tache ineffaçable.

Les désastres de Crécy, de Poitiers, de Nicopolis, si terribles pour la noblesse de France, furent de beaucoup surpassés par celui d'Azincourt. Huit mille gentilshommes avaient péri, et parmi eux ce que le royaume avait de têtes les plus illustres. Nous avons dit la fin héroïque du duc d'Alençon et du duc de Brabant, Antoine de Bourgogne. Le comte de Nevers, autre frère de Jean sans Peur, le duc de Bar, avec ses deux frères, le connétable d'Albret, le sire de Dampierre, amiral de France, l'archevêque de Sens Montaigu, furent au nombre des victimes. Parmi les prisonniers que le fer avait épargnés, on comptait le duc d'Orléans, qui fut trouvé sous un tas de morts, le duc de Bourbon, le comte d'Eu, de la maison d'Artois, le vieux maréchal de Boucicaut et le comte de Richemont, frère du duc de Bretagne, destiné à porter si glorieusement l'épée de connétable. Ces nobles captifs

ne devaient pas attendre du génie dur et altier de Henri V les égards d'une délicate courtoisie, qui avaient été prodigués par Édouard III et par le prince Noir au roi Jean et à ses compagnons d'infortune. Au soir de la bataille, Henri ne trouva rien de mieux pour consoler le duc d'Orléans, que de se représenter comme l'instrument de la vengeance divine, chargé de punir « les voluptés, péchés et mauvais vices, » dont la France donnait le scandale au monde. Les prisonniers furent pour lui comme un ornement de son triomphe, lorsqu'il rentra dans Londres, au milieu des acclamations enthousiastes de son peuple, trois semaines après la bataille d'Azincourt. Il n'avait point songé à poursuivre ses avantages; son armée était trop affaiblie pour qu'il pût tenir une campagne d'hiver, et il comptait d'ailleurs sur les discordes de la France pour compléter les fruits de sa victoire.

Il ne se trompait pas. Le duc de Bourgogne avait paru d'abord ressentir vivement la mort de ses deux frères, et il avait défié le roi d'Angleterre pour lui en demander raison. Mais Henri ayant avec une courtoisie affectée repoussé son cartel, Jean sans Peur ne vit plus dans le malheur public qu'une occasion pour lui de ressaisir le gouvernement du royaume; il se mit en marche sur Paris à la tête de six mille chevaux. Caboche et les chefs exilés des bouchers l'accompagnaient. Arrivé à Lagny, il y reçut du dauphin la défense d'entrer dans la capitale avec son armée : il eût pu s'y faire recevoir par la force; mais l'indécision d'une âme hésitante et troublée se faisait toujours sentir dans ses conseils : il

attendit que la ville remuât d'elle-même en sa faveur, et après plus de deux mois passés sans avoir rien tenté, ni rien obtenu, il repartit pour ses États, emportant avec lui le sobriquet de *Jean de Lagny*, infligé à son inaction par la moquerie des Parisiens. Ses adversaires avaient mieux employé leur temps : le comte d'Armagnac, occupé à guerroyer aux Pyrénées pendant qu'on se battait à Azincourt, était accouru à Paris avec ses Gascons, et avait reçu du roi l'épée de connétable. Secondé par le prévôt de la ville, Tanneguy du Châtel et par le sire de Barbazan, tous deux implacables ennemis du parti bourguignon, il sut bientôt donner à la faction dont il était le chef une domination absolue dans la capitale. Cette domination ne pouvait se soutenir que par la terreur ; pendant deux ans qu'elle dura (1416 à 1418), les confiscations, les supplices, les violences de tout genre accrurent la haine déjà si furieuse des Parisiens contre le nom d'Armagnac. Leurs armes leur furent ôtées, les chaînes enlevées de leurs rues, et défense fut faite, sous peine de la corde, de se baigner dans la Seine, au fond de laquelle chaque nuit la justice expéditive du prévôt jetait des cadavres. Le duc de Bretagne, prince estimé pour son honnêteté et sa douceur, essaya vainement par son intervention de modérer ces rigueurs ; l'empereur Sigismont, qui venait de pacifier l'Église à Constance, ne fut pas plus heureux dans ses efforts pour réconcilier les Armagnacs avec les Bourguignons, la France avec l'Angleterre. Le connétable, avec sa redoutable activité, suffisait à la fois à maîtriser Paris, à tenir en échec le duc de

Bourgogne, et à attaquer Harfleur qu'il fut près de prendre aux Anglais. Le dauphin cependant était mort, victime de ses excès (30 décembre 1415), et peu après lui le duc de Berri, survivant peu glorieux d'un autre âge, était à son tour descendu dans la tombe. Jean sans Peur, par l'entremise du comte de Hainaut, beau-père du nouvel héritier de la couronne, conçut alors l'espoir d'attirer à lui ce jeune prince, et de se remettre ainsi sans combat en possession du pouvoir. Il croyait toucher à son but, et un pacte de défense mutuelle venait de l'unir au dauphin contre les Armagnacs, lorsque celui-ci fut frappé d'une mort soudaine (avril 1417). Quelques voix s'élevèrent pour attribuer cette mort au roi de Sicile, ennemi déclaré du duc de Bourgogne, et lié d'intérêt avec le connétable. Le duc Jean s'empressa de donner créance à cette rumeur incertaine, et dans une lettre qu'il adressa aux bonnes villes de France, il accusa formellement le comte d'Armagnac et ses adhérents d'avoir fait périr par le poison, non-seulement le dauphin qui venait de mourir, mais encore son frère aîné le duc de Guyenne. Cette lettre était son manifeste de guerre. Un allié qu'il n'espérait pas lui fut donné dans la reine Isabeau, naguère exilée de Paris pour ses honteux déportements. L'ayant enlevée de Tours, où elle avait été reléguée, il se servit du nom de cette femme déshonorée pour appeler son parti le parti royal, et légitimer les hostilités qu'il venait de commencer.

Les guerres civiles montrent trop souvent l'acharnement porté jusqu'à l'atrocité. Celle-ci entre toutes

eut ce caractère. Jamais peut-être rage plus impitoyable n'avait poussé les populations d'une même contrée les unes contre les autres. Les termes manquent pour dire les horreurs qui se commirent, autour de Paris surtout où les passions étaient le plus enflammées. Ce n'étaient que villes livrées au fer et au feu, gentilshommes et bourgeois décapités ou pendus, vastes incendies allumés dans les campagnes; il y avait comme une affreuse émulation de cruauté entre les deux partis, et les Armagnacs, plus faibles par le nombre, prenaient leur revanche en se montrant plus féroces encore que leurs adversaires. Paris frémissait sous leur joug; grand nombre de villes ayant obéi à l'ordre de la reine qui leur défendait d'acquitter les taxes exigées au nom du roi par le connétable, il fallait que la capitale seule portât tout le fardeau des charges publiques; le peuple y était ruiné, affamé, et les conspirations renaissaient sans cesse, quoique sans cesse étouffées dans le sang. Un jour vint où le connétable n'ayant plus assez de ses Gascons, réduits à trois mille hommes, pour contenir la ville, fut forcé de rendre leurs armes et la garde de quelques-unes des portes aux moins suspects d'entre les bourgeois. Ce jour décida de sa ruine. Le fils d'un des quarteniers de la milice, Perrinet Leclerc, déroba sous le chevet de son père les clefs de la porte Saint-Germain, et s'étant associé quelques jeunes gens d'assez mauvais renom, mais, comme lui, pleins d'audace, il ouvrit cette porte, dans la nuit du 29 au 30 mai 1418, à la garnison bourguignonne de Pontoise, commandée par le sire de l'Isle-Adam. Les con-

jurés, mêlés aux huit cents hommes d'armes, se répandent aussitôt dans Paris, en criant : « la paix ! la paix ! » On savait qu'elle avait été signée six jours auparavant entre le duc de Bourgogne et le dauphin, et que le connétable seul en avait empêché la publication. A ce bruit, les rues se remplissent d'une foule tumultueuse; le roi est entraîné de l'hôtel Saint-Paul dans les rangs populaires ; les cris de Notre-Dame de la Paix ! vive le roi ! vive Bourgogne, retentissent de proche en proche dans toutes les parties de la ville, et la croix de Saint-André, avec les couleurs de Bourgogne, reparaît sur des milliers de poitrines. Le règne des Armagnacs était fini ; seul au milieu de cette confusion, le prévôt Tanneguy du Châtel sut conserver assez de hardiesse et de sang-froid, pour songer à la personne du jeune dauphin, qu'il déroba aux mains des Bourguignons. Il l'emporta, enveloppé dans ses draps, à la Bastille, et le fit partir sur-le-champ pour Melun. Le royal adolescent, entre les mains de l'aventurier breton, devint le chef du parti des Armagnacs, et la guerre civile se perpétua sous son nom.

C'était le tour des Bourguignons d'épouvanter la France de leurs fureurs; ils firent presque oublier dans Paris celles des Armagnacs. Les Cabochiens, altérés de sang, étaient accourus sur la trace du sire de l'Isle-Adam, et ils avaient animé la multitude de leurs passions frénétiques. Nul prince, nul personnage de quelque autorité, de quelque renom, ne se trouvait là pour arrêter le déchaînement populaire ; les faibles résistances des lieutenants du duc de Bourgogne fu-

rent promptement emportées, et quarante mille forcenés se précipitèrent dans les prisons où étaient entassés les Armagnacs. Il y eut trois jours de massacres (12 à 15 juin) dont les détails font frémir; plus de quinze cents personnes, chevaliers, bourgeois, prêtres, femmes même furent égorgés, et leurs restes traînés dans les rues. Le connétable fut la première et la moins regrettée de toutes ces victimes. « Vous faites bien, mes enfants, » disaient l'Isle-Adam et le prévôt Guy de Bar aux assassins; la peur les rendait complices de ces horreurs. Un mois se passa tout entier avant que le duc de Bourgogne vînt, avec la reine Isabeau, prendre possession de la capitale livrée à cette sanglante anarchie (14 juillet); ils y établirent une ombre de gouvernement, et le Parlement reprit ses audiences. Mais les Cabochiens n'en signalèrent pas moins par de nouveaux massacres la continuation de leur pouvoir. Le 21 août, la multitude, ameutée par quelques harangueurs de l'Université, alla égorger au Petit-Châtelet trois cents autres prisonniers; de là se portant sur la Bastille, pour continuer ses affreux exploits, elle rencontra le duc Jean, qui s'efforça de la calmer et qui, dans ses impuissantes supplications, s'abaissa jusqu'à toucher la main du chef de la bande, le bourreau Capeluche qu'il ne connaissait pas. Il n'avait bu cependant que la moitié du calice d'ignominie qui lui était préparé; force lui fut de capituler avec les assassins, et de leur livrer les vingt têtes qu'ils réclamaient. Capeluche paya peu après de sa vie l'honneur de sa rencontre avec le duc de Bourgogne; mais ce ne fut pas

devant les tardifs et insuffisants essais de repression tentés par ce prince, que s'arrêta le débordement de crimes sans exemple, commis sous son nom et pour sa cause. Toujours hésitant, et « long en ses besognes, » suivant l'expression d'un chroniqueur du temps, il n'agit pas avec plus de décision contre les égorgeurs de Paris, que contre les Anglais maîtres de la moitié de la Normandie, que contre les Armagnacs qui, sous le Dauphin, avaient relevé audacieusement leur bannière. Les longues souffrances des Parisiens et la famine qui régnait encore dans la ville y donnèrent naissance à une effroyable épidémie, qui fit succéder soudainement aux violentes émotions de la haine et de la colère l'abattement et la consternation. On crut voir dans ce fléau la main de Dieu appesantie sur les auteurs de tant de forfaits; ceux qui périssaient, au lieu de recourir, à leur heure dernière, aux sacrements de l'Eglise, repoussaient les prêtres, en s'écriant qu'ils étaient damnés, et qu'il n'y avait point pour eux de miséricorde. Sept ou huit cents de ces misérables expirèrent ainsi à l'Hôtel-Dieu dans les tortures du désespoir. Le nombre total des victimes est porté par Lefebvre de Saint-Remy à quarante mille.

Au milieu de tant de calamités, l'ambition de Henry V ne s'était point reposée. Le 1er août 1417, il avait remis le pied sur le sol de la Normandie, déterminé à ne plus quitter cette belle province qu'il ne l'eût soumise tout entière. Il la trouva presque sans défense; le comte d'Armagnac avait appelé à lui toute la noblesse de son parti pour protéger Paris contre

les Bourguignons. Aussi les villes de Caen, de Bayeux, de Laigle tombèrent-elles rapidement sous les premiers coups des Anglais. La politique de Henri V apparut tout d'abord dans ces conquêtes; point de destruction, d'incendie, de ravages; le soldat devait à l'héritage de son roi un respect inviolable; les villes prises devenaient des villes anglaises. Falaise, Vire, Coutances, Saint-Lô, Domfront, Cherbourg enfin, tenue pour la plus forte place de Normandie, ouvrirent leurs portes au vainqueur dans le cours de l'année suivante, et sa marche aussi prompte que méthodique l'amena ainsi sous les murs de Rouen, vers la fin du mois de juillet 1418. Rouen avait reçu dans ses murs des fugitifs de toutes les parties de la province; Paris lui avait envoyé trois cents hommes de sa milice et autant d'archers; Jean sans Peur avait permis à quelques-uns de ses plus braves chevaliers d'aller avec un corps de troupes s'enfermer dans la place assiégée; les remparts enfin avaient été fortifiés par de nouvelles défenses, et le plus ferme de tous était le courage des habitants, animés contre les Anglais de toutes les haines d'un ardent patriotisme. Henri V trouva une résistance sur laquelle il n'avait pas compté : pendant cinq mois la grande cité soutint avec une constance inébranlable et les vigoureux assauts de l'armée ennemie et les rigueurs d'un blocus qui l'affamait. On s'attendait que le duc de Bourgogne, maître alors du roi et du gouvernement de la France, justifierait le surnom qu'il avait gagné à Nicopolis, et irait livrer bataille au monarque anglais, pour délivrer une ville si importante à conserver. Il

ne montra que lenteur et pusillanimité, et laissa Rouen succomber. Le 13 janvier 1419 fut signée la capitulation, qui donnait à Henri V la capitale de la Normandie, et par suite lui assurait la possession de toute la province. Henri ne perdit pas de temps pour organiser sa conquête, et s'y établir aussi régulièrement et aussi fortement que dans les comtés de son royaume d'Angleterre.

La conduite du duc de Bourgogne l'avait fait tomber de plus en plus bas dans l'opinion des peuples; il était encore une fois à Lagny irrésolu et immobile, pendant que Paris l'appelait à grands cris pour mettre ses murs en défense contre l'approche des Anglais. Ne se sentant plus la force de sauver le royaume par les armes, il crut qu'en lui donnant la paix, il se rachèterait du mépris public. La paix était invoquée également par les deux partis qui divisaient la France; le Parlement dauphinois de Poitiers, comme le Parlement bourguignon de Paris, avaient élevé la voix l'un et l'autre pour demander qu'on traitât avec l'Angleterre. Une trêve de trois mois ayant suspendu les hostilités, le duc Jean en profita pour aller, avec la reine Isabeau, trouver Henri V à Meulan, et ouvrir avec lui des négociations. On offrait au monarque anglais la main de Catherine de France qu'il était si jaloux d'obtenir, et, comme pour désarmer le vainqueur, cette jeune et belle princesse avait accompagné sa mère. Mais rien ne pouvait détourner cette âme altière des projets de son ambition; son intraitable orgueil était encore exalté par la victoire, et non content de repousser les conditions qui lui

étaient offertes, il accabla de ses dédains le duc de Bourgogne, qu'il n'avait cessé jusque-là de ménager. « Beau-cousin, lui dit-il, nous voulons que vous « sachiez que nous aurons la fille de votre roi et tout « ce que nous avons demandé avec elle, sinon que « nous le déboutcrons de son royaume et vous aussi. » Jean sans Peur retrouva pour lui répondre la fierté du sang royal de France. « Avant de nous avoir dé- « boutés, lui dit-il, vous aurez de quoi vous lasser, « et vous aurez assez à faire de vous garder dans vo- « tre île. » Les conférences ne tardèrent pas à se rompre, et le duc Jean sembla dès lors n'avoir plus qu'une pensée, celle de se réconcilier avec le Dauphin, pour arracher, s'il était possible, la France aux Anglais. Il trouva les deux principaux conseillers de l'héritier de la couronne, Tanneguy-Duchâtel et Barbazan disposés à entrer en accommodement, et après plus d'un mois de négociations secrètement poursuivies à Corbeil, les conditions d'un traité furent arrêtées et une entrevue convenue entre les deux princes. Elle eut lieu sur le ponceau de Pouilly-le-Fort, près de Melun, avec une apparente cordialité de part et d'autre; le Dauphin et le duc de Bourgogne, chacun, avec dix de ses serviteurs, apposèrent au traité leur signature; après quoi, princes et seigneurs s'embrassèrent, au milieu d'une vive explosion de l'allégresse publique, et d'un concert de malédictions contre ceux qui à l'avenir rouvriraient la carrière des guerres civiles (11 juillet 1419). Un édit royal confirma huit jours après le traité et ordonna que toute guerre cessât hormis contre les Anglais. Mais rien n'avait été

réglé entre les princes quant à leur action commune contre le commun ennemi, et il importait qu'ils se revissent avec leurs conseillers « pour délibérer sur grandes affaires touchant la réparation du royaume. » C'est alors que Tanneguy Duchâtel alla proposer au duc de Bourgogne, qui se trouvait à Troyes, la fatale entrevue du pont de Montereau.

Il est resté quelque doutes sur les circonstances de ce tragique événement. Le récit en varie selon le parti auquel appartiennent les narrateurs. L'âge du Dauphin permet de supposer qu'il ne savait pas tout ce qui allait se faire. Jean sans Peur, toujours lent à agir, venait de laisser surprendre Pontoise par les Anglais, et l'on recommençait à dire qu'il était avec eux d'intelligence. Les conseillers du jeune prince purent donc lui faire croire qu'il avait été trompé à Pouilly, et qu'en se saisissant de la personne du duc de Bourgogne, il préviendrait de nouvelles trahisons. Mais d'autre part l'arrangement des lieux, les armes préparées, les mesures prises pour profiter de l'assassinat, tout concourt à prouver qu'autour du Dauphin on se tenait prêt à le commettre. Ce fut Tanneguy Duchâtel qui donna le signal de mort en frappant le duc de sa hache; d'autres bras se levèrent aussitôt pour l'achever. Des dix chevaliers qui l'avaient accompagné, il n'y en eut qu'un qui ne fut pas couché par terre (10 septembre 1419). Le meurtre du duc d'Orléans fut ainsi vengé par un autre meurtre qui n'était pas moins odieux, et qui devait être plus funeste encore à la France. Jean sans Peur laissait peu de regrets; trop de taches avaient obscurci l'éclat de son nom et

de sa puissance. Mais le crime de ses assassins n'était pas moins exécrable, et les circonstances, si critiques pour le royaume, dans lesquelles il avait été commis en augmentaient encore la noirceur. Aussi, un long cri de réprobation se fit-il entendre d'un bout de la France à l'autre; on avait espéré la paix et l'union des princes contre l'étranger, et l'on se voyait replongé plus profondément que jamais dans le déchirement et la confusion. Il n'y avait rien qu'on ne dût craindre du nouveau duc de Bourgogne; dans l'exaltation de sa douleur filiale, cette âme jeune et ardente avait juré une haine à mort à son pays et à sa famille.

Henri V mit à profit ces dispositions du duc Philippe, pour l'enchaîner sans retour à l'alliance de l'Angleterre. Il accueillit, avec une affectation de courtoisie qui contrastait avec la hauteur accoutumée de ses manières, des députés bourguignons venus auprès de lui « au nom de la cité, du clergé et de la commune de Paris, » et leur accorda une trêve. Paris, que ses misères avaient réduit à l'agonie, allait tomber sans force et presque sans vie aux pieds de l'étranger. La soif de la vengeance poussa dans la même voie le duc de Bourgogne : par une convention signée à Arras, il s'engagea à reconnaître Henri V comme roi de France, à la mort de Charles VI (2 décembre 1419). Ce n'était pas seulement le Dauphin, son ennemi, c'était toute la race royale des Valois, c'était lui-même que le duc Philippe déshéritait ainsi au profit du roi d'Angleterre. Mais ce traité n'était que le prélude de celui qui fut conclu peu après à Troyes,

et qui conféra avec une solennelle ignominie au monarque anglais l'héritage du royaume de France. Le malheureux Charles VI, sans raison et sans volonté, prononce ici lui-même l'exhérédation de sa race. La part principale dans cet attentat contre la nationalité française appartient à une étrangère, à la reine Isabeau, et sur ce fondement la plupart de nos historiens ont fait de cette femme un monstre de scélératesse. Ils lui ont attribué un trop grand rôle. Isabeau n'était qu'une de ces âmes vulgaires, qui, sous le grossier empire des sens, ont perdu le sentiment du bien et du mal; elle n'eût pas osé elle-même ce qui se fit alors; elle s'y laissa entraîner sans résistance. Il lui en coûta peu de dépouiller, au profit de sa fille, un fils à qui elle reprochait de l'avoir chassée de Paris pour ses scandales. Ce fut elle, selon les paroles de Monstrelet, qui « fit consentir Charles VI à débouter son fils, duc de Touraine, Dauphin, en annulant la constitution jadis faite par les rois, ses pères, c'est à savoir que noble royaume de France ne devait succéder, ni appartenir à femme. » Les droits du *soi-disant* Dauphin étaient transportés à sa sœur Catherine, qui était donnée pour épouse à Henri V, et il était stipulé qu'au cas où il ne naîtrait point d'hoirs de ce mariage, Henri n'en succéderait pas moins à la couronne, au préjudice de tous les *royaux* de France. Tel fut le fameux traité de Troyes, qui consterna tous les cœurs français, étonna les Anglais autant qu'il les réjouit, et fit monter la rougeur au front des factieux eux-mêmes, qui se fussent volontiers faits sujets du duc de Bourgogne, mais non du

roi d'Angleterre. Avant que ce pacte reçût la signature des deux monarques, Henri V voulut qu'on le communiquât à Paris en assemblée publique au Parlement, à l'Université et aux notables de la bourgoisie, comme pour lui imprimer un plus outrageux caractère. Ces grands corps n'étaient plus que l'ombre d'eux-mêmes; leurs plus illustres membres avaient fait le sacrifice de leurs biens, pour aller à Poitiers se dévouer à la cause légitime de la royauté et de la patrie. Henri prit donc avec l'assentiment de Paris muet et humilié le titre d'héritier et régent de France, et douze jours après la conclusion finale du traité, le 2 juin 1420, son mariage avec Catherine fut célébré dans la cathédrale de Troyes. Les fêtes n'en furent pas longues; traînant à sa suite le roi son beau-père et sa jeune épouse, il courut assiéger Sens qui capitula au bout de peu de jours (11 juin), emporta d'assaut Montereau, puis alla attaquer Melun, qui, défendu par l'intrépide Barbazan, lui résista près de cinq mois, et de Melun se dirigea sur Paris, où il avait établi pour capitaine son frère, le duc de Clarence. Ce fut le 1er décembre 1420 que la capitale de la France vit entrer dans ses murs, à côté de son vieux roi, toujours aimé même dans sa majesté avilie, le superbe étranger qui venait prendre possession du trône de saint Louis. Il fallut, pour mettre le comble à l'humiliation de la nation française, que les États généraux, réunis à l'hôtel Saint-Paul, ratifiassent le traité de Troyes, et fournissent au régent les moyens de réduire les Armagnacs.

Cependant le Dauphin, sous le poids de la sentence

d'exhérédation portée contre lui, sous le poids même de l'attentat qui déshonorait sa cause, n'en restait pas moins le chef national, et il en avait appelé du traité de Troyes à Dieu et à son épée. Cet appel fut entendu. Les villes du nord de la France, où flottait encore la bannière aux fleurs de lis, continuèrent d'opposer à l'ennemi une vive résistance. Pendant que Henri V menait en triomphe à Londres sa royale épouse et y était accueilli par les plus ardentes manifestations de l'ivresse populaire, son frère, le duc de Clarence, alla perdre à Baugé, en Anjou, contre le maréchal de Lafayette (23 mars 1421) une bataille rangée, la seule que les Français eussent depuis bien des années gagnée sur les Anglais. L'Écosse, alliée toujours fidèle, avait envoyé au Dauphin une poignée de braves, qui, sous le comte de Buchan, eurent leur part de cette victoire. Henri V, revenu d'Angleterre avec des renforts, eût voulu courir sans retard à Buchan, nommé connétable de France, pour venger contre lui la défaite et la mort de son frère. Mais le cri des Parisiens l'appela devant Meaux, devenu un repaire de brigands, d'où le féroce bâtard de Vaurn, ancien lieutenant du comte d'Armagnac, s'élançait pour mettre l'Ile de France à feu et à sang. Ce monstre, dont les barbaries épouvantaient un siècle qui en avait vu tant d'autres, fut alors, sans y songer, un des plus utiles serviteurs de son pays; il arrêta sept mois les Anglais sous les murs de la ville qu'il défendait, et il en coûta à Henri V la moitié de son armée pour le réduire (Octobre 1421 à mai 1422). Après la prise de Meaux, les soldats d'abord, puis

l'argent, puis la vie même manquèrent à ce prince, pour accomplir son dessein d'aller chercher le Dauphin au delà de la Loire.

Revenu à Paris, Henri V y fit de plus en plus craindre, mais non moins haïr sa domination. Justicier d'une équité impitoyable, il avait plu dans le principe au menu peuple par la rigueur avec laquelle il châtiait les excès de ses hommes d'armes, et le clergé lui avait su gré de son respect constant pour l'Église. Mais les Parisiens ne tardèrent pas à être unanimes dans leur aversion pour le maître au front toujours sévère, à la parole brève et impérieuse, dont l'accueil hautain contrastait si étrangement avec l'affabilité ordinaire des princes du sang de France. Une taille nouvelle qu'il imposa à la ville ruinée, pour subvenir aux frais de sa campagne d'outre-Loire, accrut le mécontentement populaire; il étouffa dans le sang les moindres essais de résistance et jusqu'aux murmures. Mais depuis deux mois à peine le fier conquérant était rentré au Louvre, siége de sa royauté passagère, quand la maladie vint l'arrêter dans la fleur de son âge et dans le cours le plus glorieux de ses prospérités. Le duc de Bourgogne lui avait demandé l'envoi de quelques renforts pour délivrer Cosne assiégée par le Dauphin; « je n'enverrai pas, dit-il, j'irai, » et il se fit porter en litière jusqu'à Melun. Mais il ne put aller plus loin, et il revint au château de Vincennes pour y mourir. Un fils lui était né l'année précédente à Windsor, pendant qu'il assiégeait Meaux. Portant un regard tristement prophétique sur l'avenir de cet enfant, il le recommanda à toute la sollicitude de son

frère le duc de Bedford, qui devait lui succéder comme régent de France. En même temps, il donna à ce prince des conseils dictés par une prudence profonde, et destinés à assurer, s'il se pouvait, la durée de sa conquête. Puis, après avoir édifié ceux qui l'entouraient par des actes et des paroles qui témoignaient de la piété la plus fervente, il expira le 31 août 1422, dans la trente-cinquième année de son âge.

La France le vit mourir partagée entre la haine et l'admiration; l'Angleterre le pleura, peu s'en fallut qu'elle le vénérât comme un saint; elle l'a toujours honoré dans les âges suivants, comme un de ses rois en qui son génie s'est personnifié avec le plus de gloire. L'infortuné Charles VI suivit de près son gendre au tombeau; il expira tristement délaissé à l'hôtel Saint-Paul, le 21 octobre de la même année. Il y avait trente ans qu'il se survivait à lui-même. Rien ne se peut imaginer de plus lugubre que ses funérailles; il semblait que ce fussent celles de la maison royale de France. « Cher prince, disait en pleurant le peuple dans les rues, jamais nous n'en aurons un aussi bon que toi; jamais plus nous ne te verrons; maudite soit ta mort : » Les Anglais n'avaient pas donné plus de larmes à leur monarque victorieux. Mais ce fut à Saint-Denys que les émotions du deuil furent les plus profondes. Il n'y eut cœur fidèle à son pays qui ne se sentît brisé par la douleur, lorsqu'à la fin de la cérémonie, Berri, le roi d'armes de France, après avoir recommandé l'âme du défunt à la miséricorde divine, ajouta à haute voix :

« Dieu accorde bonne vie à Henri par la grace de Dieu, roi de France et d'Angleterre, notre souverain seigneur ! » Cependant, à peu près le même jour, dans la chétive bourgade de Mehun-sur-Yèvres, en Berri, l'héritier légitime de la couronne prenait ce même titre de roi de France, dont la possession lui devait demeurer.

Nous n'avons pas voulu interrompre l'émouvante tragédie qui se déroule pendant les dernières années de Charles VI, pour ramener l'attention du lecteur sur le grand schisme qui finit à cette époque. La France, au plus fort de ses maux, n'avait point cessé de s'unir aux efforts faits pour mettre un terme à la longue souffrance de l'Église. L'université de Paris, ce corps si illustre par ses vertus et par ses lumières, s'était portée en avant la première pour amener le règlement du litige qui partageait la catholicité, et les plus éminents de ses docteurs, Nicolas de Clémangis, Pierre d'Ailly, Jean Gerson avaient successivement apporté tout leur zèle à cette grande œuvre de pacification. Tout avait échoué devant l'opiniâtre et subtil génie de Benoît XIII, et l'Église gallicane, réunie à Paris en concile national, s'était vue obligée de retirer, par un acte solennel, son obédience à ce pontife (1407). Il ne fut possible alors ni au pape aragonais, ni à celui de Rome, Grégoire XII, d'éluder la convocation d'un concile général réclamée par le vœu unanime de la chrétienté. Des cardinaux de l'une et l'autre obédience se réunirent à Livourne au mois de juillet 1408 et s'accordèrent à adresser à tous les souverains et à tous les prélats une lettre encyclique,

par laquelle ils indiquaient la ville de Pise pour siége de ce concile, et pour époque le 25 mars de l'année suivante. Six archevêques et trente évêques français se rendirent à cette assemblée, qui se proclama œcuménique, et somma les deux papes de comparaître devant elle. Sur leur refus d'obtempérer à la citation, elle commença par les déclarer contumaces, et après deux mois qui leur furent laissés encore pour changer de détermination, le 5 juin 1409, une sentence de déposition les frappa l'un et l'autre. Après quoi, les cardinaux qui siégeaient au concile, s'étant rassemblés en conclave, donnèrent pour chef à l'Église Pierre Philargi, grec de Candie, docte et saint prélat, qui prit le nom d'Alexandre V. Mais les pères du concile de Pise s'étaient trop hâtés de croire l'Église pacifiée par leurs décisions, et l'université de Paris, heureuse et fière d'avoir contribué, comme elle le disait, à réunir les membres divisés du Christ, s'était livrée aux transports d'une joie prématurée. Les deux pontifes déposés continuèrent à garder une partie de la catholicité sous leur domination spirituelle; au lieu de deux papes, l'Église en avait trois. A la place d'Alexandre V, dont le pontificat dura moins d'un an, Balthazar Cozza fut élu à Bologne (18 mai 1410), et sous le nom de Jean XXIII, ne fit qu'ajouter aux scandales qui désolaient la catholicité. Ce fut alors que la voix de Gerson s'éleva avec le plus d'éclat pour réclamer la fin de tant de maux, et que dans l'ardeur de son zèle, le pieux docteur se laissa emporter jusqu'à émettre le vœu que l'Église se constituât en une république, dont les évêques seraient

les magistrats, le pape n'étant que le premier d'entre eux. Au milieu de la fermentation que ces idées excitaient dans le clergé de France, au milieu du ravage que faisaient en Angleterre les doctrines des Lollards et en Allemagne les prédications de Jean Huss, il était temps qu'un concile se rassemblât plus nombreux, plus universellement reconnu, et moins précipité dans ses actes que ne l'avait été celui de Pise. L'empereur Sigismond, de la maison de Luxembourg, prit alors en ses mains l'autorité « d'évêque du dehors » qui avait appartenu à Constantin et à Charlemagne; ce fut lui qui, malgré les sourdes résistances de Jean XXIII, retranché dans la légitimité de son élection, amena la réunion du concile de Constance. Cette auguste assemblée ouvrit ses sessions le 1er novembre 1414, et plus considérable par le nombre qu'aucune de celles qu'avait jamais vues l'Église, forte de l'adhésion de l'empereur et de la présence des ambassadeurs de tous les princes de la chrétienté, elle travailla avec le calme et la longanimité que lui inspirait le sentiment de sa haute mission à la complète extinction du schisme. Elle employa plus de trois ans (décembre 1414 à juillet 1417) à procéder contre les trois pontifes dont l'un, Grégoire XII, consentit à abdiquer la tiare, les deux autres, Jean XXIII et Benoît XIII furent frappés avec une imposante et terrible solennité d'un arrêt de déchéance. Enfin le 11 novembre 1418, le collége des cardinaux et avec eux trente députés du concile, réunis en conclave, portèrent par leurs suffrages dans la chaire de Saint-Pierre Othon Colonna, qui prit le

nom de Martin V et vit s'incliner devant lui la catholicité tout entière. Il entrait dans les devoirs du concile de poursuivre les hérésies, qui avaient trouvé dans le schisme de trop faciles moyens de se répandre. Les doctrines de Wickleff, prêchées en Bohême et en Allemagne par Jean Huss et son disciple Jérôme de Prague, furent solennellement condamnées. Malheureusement, selon la coutume barbare de cet âge, les deux sectaires, remis au bras séculier, expièrent leurs erreurs sur le bûcher.

S'il est vrai que le grand schisme fut pour la foi des peuples une périlleuse épreuve, en mettant à nu des plaies profondes et douloureuses que la corruption du siècle avait faites au sein de l'Église, il ne faut pas croire que, pour cela l'Église abandonnée de Dieu ait été, en ce temps-là moins qu'en aucun autre, féconde en saintes âmes suscitées pour sa gloire. Il arriva alors, au contraire, ce qui était arrivé au treizième siècle quand saint Dominique et saint François s'étaient levés en face des Albigeois et des Vaudois, ce qui arriva plus tard lorsque saint Ignace et sa vaillante milice reçurent contre Luther et Calvin leur mission providentielle; on vit la piété catholique porter des fruits d'une beauté admirable, sous l'influence de la grande école mystique, qui s'était propagée dans toutes les contrées de l'Europe avec une heureuse rapidité. A cette époque appartiennent Tauler et ses disciples en Allemagne, dans le Nord sainte Catherine de Suède et sainte Brigitte, saint Bernardin en Italie et avec lui la vierge inspirée de Sienne, que consumait l'amour de Dieu et qui

possédait sur les âmes un si prodigieux empire. A cette époque appartient l'auteur, quel qu'il soit, du livre de l'imitation de Jésus-Christ, de ce code de la perfection chrétienne, qui semble écrit sous la même dictée que les livres saints. A cette époque appartient enfin un saint espagnol, mêlé de plus près qu'aucun autre aux tristes événements du schisme, et qui après avoir prêté à la cause de Benoît XIII le secours de ses vertus, l'abandonna quand l'obstination de ce pontife devint un obstacle à la paix de l'Église. Vincent Ferrier suffirait seul à démontrer l'inépuisable fécondité que le christianisme a pour le bien, dans les temps même où le déchaînement des passions humaines donnent les plus déplorables spectacles. Cet enfant de saint Dominique, qui, après avoir converti dans sa patrie des milliers de juifs et de musulmans, était allé évangéliser l'Italie, la Savoie et la Suisse, puis les Pays-Bas et l'Angleterre, donna la France pour dernier théâtre à ses courses apostoliques. C'était aux plus mauvais jours de la lutte entre les Bourguignons et les Armagnacs, et l'on put s'étonner de voir l'irrésistible ascendant que la voix de l'humble religieux exerçait sur les peuples. Il parcourait les villes et les campagnes, suivi d'un cortége ramassé en tout pays dans la lie de la société ; une foule de voleurs de profession, de mécréants voués aux noires pratiques de la sorcellerie, d'assassins souillés de sang, de femmes perdues qu'il avait ramenées à Dieu et que sa parole maintenait dans une pieuse discipline, accompagnaient partout ses pas, troupeau inséparable de leur pasteur, et par leur vie édi-

fiante rendant témoignage à sa sainte autorité. Vincent Ferrier alla mourir à Vannes en 1419; on aime à se reposer sur son souvenir, au terme de l'histoire lamentable du règne de Charles VI.

CHAPITRE XXIX.

RÈGNE DE CHARLES VII JUSQU'A LA MORT DE JEANNE D'ARC
(1422-1431).

Après le règne désastreux de Charles VI, celui de Charles VII apparaît dans notre histoire comme une ère de réparation. Il vit deux grands faits s'accomplir, l'expulsion des Anglais et le commencement de la constitution de l'ordre monarchique en France. Mais avant d'atteindre ces deux importants résultats, la France devait traverser encore bien des épreuves. Dans la lutte inégale engagée entre la royauté étrangère, fortement assise à Paris, et la royauté française, errant de Bourges à Poitiers, sans force et sans gloire, il fallait que l'esprit national se formât et qu'il grandît par des efforts désespérés; il fallait qu'il se personnifiât miraculeusement dans une pauvre fille des champs, jeune et sainte héroïne dont le patriotisme s'alluma au feu de l'enthousiasme religieux, et qui est restée pour la postérité ce qu'elle fut pour les contemporains, l'ange envoyé de Dieu pour sauver la France. C'est à Jeanne d'Arc, c'est à la confiance surnaturelle dont elle fut inspirée et qu'elle inspira, c'est à l'exemple qu'elle donna aux peuples des villes

et des campagnes de travailler de ses mains à sa délivrance, qu'il faut rapporter le principal honneur de l'affranchissement national. Charles VII, endormi dans ses adversités, et semblant mettre toute sa gloire, selon les mots d'un de ses plus fidèles serviteurs, « à perdre gaiement son royaume, » ne se trouva digne de sa fortune qu'après que la jeune bergère, malgré lui et malgré son conseil, l'eut conduit à Reims. Dès lors il y eut pour le roi, pour son intelligence et pour son courage une part honorable dans les grandes choses qui se firent; le surnom de *Victorieux*, qu'il reçut de la flatterie contemporaine, ne lui a pas été retiré par la postérité.

Il n'avait pas vingt ans lorsqu'il fut proclamé roi au pays d'outre-Loire. Léger dans ses impressions et frivole dans ses goûts, aussi incapable de volonté que de réflexion, indolent et voluptueux, il avait dans le caractère une sorte d'enfance qui se prolongea presque jusque dans l'âge mûr, et qui le mit sous le joug des plus indignes favoris. Il en coûta plus à ceux qui voulurent le servir de vaincre ces mauvais conseillers que de vaincre les Anglais. En voyant cette main débile prendre à Poitiers les rênes du gouvernement, au même temps où le duc de Bedford, digne héritier des grands desseins et de l'habile politique de son frère, faisait reconnaître à Paris le jeune Henri VI et s'apprêtait à conquérir pour lui le reste de la France, en voyant la mollesse et l'imprévoyance aux prises avec la prudence la plus consommée et la plus active énergie, on devait croire que l'issue de la lutte ne se ferait guère attendre, et

qu'une seule campagne suffirait à achever l'œuvre de Henri V.

Bedford ne se fit pas cette illusion, et il comprit que sa tâche serait plus difficile et plus lente, lorsqu'il vit grand nombre des serviteurs de Charles VI, qui avaient suivi leur roi jusque sous le joug de l'Angleterre, secouer ce joug, après qu'il eut cessé de vivre, et transporter à son fils leur allégéance. Un complot qui se forma à Paris, au mois de janvier 1423, pour livrer la ville à Charles VII, lui ouvrit surtout les yeux sur les difficultés de sa situation, et il mit à en triompher tous ses soins et toute son adresse. Avant tout il s'appliqua à resserrer le lien qui attachait le duc de Bourgogne aux intérêts de l'Angleterre; il ne négligea aucune sorte d'égards pour caresser la vanité pointilleuse de ce prince, et devenu veuf, il lui demanda une de ses sœurs, la princesse Anne, en mariage. Il s'assura de même l'importante alliance du duc de Bretagne, et put croire un moment qu'avec lui il avait gagné son frère le comte de Richemont, marié à une autre sœur du duc Philippe. L'union fatale des bannières de Bourgogne et d'Angleterre ne tarda pas à être cimentée par une victoire; le sire de Toulongeon et les comtes de Salisbury et de Suffolk battirent devant la petite ville de Crevant, sur les bords de l'Yonne, le maréchal de Sévérac et le capitaine écossais Stuart de Darnley (1er juillet 1423). La Champagne, objet de l'ambition du duc Philippe, fut par ce succès livrée à ses armes. Il fallut que Charles VII, ou plutôt ses conseillers, demandassent de nouveaux secours à la belliqueuse Écosse et au duc de Milan,

Philippe-Marie Visconti, quelques-uns de ses meilleurs condottieri. Avec ces renforts, les capitaines dauphinois tinrent la campagne toute une année sans engager d'action décisive; la guerre était une succession d'escarmouches, de villes et de châteaux pris et repris, où les avantages se balançaient de part et d'autre. Le duc de Bedford, cependant, avait mis le siége devant le château d'Ivry, forteresse située à la frontière de la Normandie et du pays chartrain, la seule qui restât au roi Charles en ces contrées. Les Dauphinois firent un grand effort pour la secourir; effort infructueux; ils trouvèrent l'armée anglaise si bien retranchée, qu'ils se retirèrent sans oser l'assaillir. Mais le comte de Douglas, qui les commandait, imagina aussitôt, pour réparer cet échec, un hardi stratagème qui lui livra la ville de Verneuil. Bedford accourut pour la reprendre, et après avoir échangé avec le fier écossais quelques bravades chevaleresques, il lui livra bataille. La fortune en fut douteuse pendant quelques heures, malgré l'imprudente précipitation du vicomte de Narbonne qui s'était jeté en aveugle contre l'ennemi, au lieu de l'attendre dans ses positions; mais l'indiscipline des bandes italiennes, qui se dispersèrent pour aller piller les bagages, donna aux Anglais la victoire. Elle fut aussi complète qu'à Azincourt; le comte de Douglas et le connétable de Buchan, avec l'élite de la noblesse française et cinq mille combattants restèrent sur le champ de bataille : plus que jamais les archers d'Angleterre eurent le droit de se croire, dans leur orgueil, une milice invincible (17 août 1424). Charles VII n'avait plus d'armée.

Le duc de Bedford alla triompher à Paris, au milieu de l'éclat des fêtes. Mais Paris dépeuplé par la famine et l'épidémie, par la guerre et l'émigration, Paris, sous le poids de l'humiliation et de la ruine, prenait peu de part à ces joies de l'étranger. Les chroniques contemporaines nous redisent ce qui alors même (août 1424) tenait attentif et ému le peuple de la capitale ; c'était le spectacle lugubre de la *Danse Macabre*, qui venait d'être importée des bords du Rhin. Pendant plus de six mois, une foule immense ne cessa de se porter sous les charniers du cimetière des Innocents, pour voir la Mort, sous la figure hideuse d'un squelette, entraînant dans le mouvement d'une ronde infernale les rois, les empereurs et les papes, pêle-mêle avec les créatures les plus abjectes et les plus misérables. Cette représentation horrible, mais saisissante, de l'égalité humaine devant la mort, semblait être une consolation offerte aux souffrances inouïes de l'époque; il n'y avait qu'un aussi sombre divertissement qui convînt à d'aussi cruelles misères.

Le duc Philippe, qui se piquait d'être le plus chevalereux des princes de son temps, vint à Paris briller dans les tournois donnés par le duc de Bedford, et les applaudissements qu'il y reçut flattèrent sa vanité; mais il n'en existait pas moins, à cette heure même, un grave sujet de mésintelligence entre lui et le régent anglais, et cette désunion momentanée de ses deux ennemis aida Charles VII à respirer sous le coup des échecs répétés qu'il venait de subir. Jacqueline de Hainaut, mariée au jeune duc de Brabant, fils d'Antoine de Bourgogne, tué à Azincourt, avait

fui des bras de son époux pour se jeter dans ceux du duc de Gloucester, frère de Bedford (1421), et elle avait fait sanctionner cette illégitime union par Benoît XIII, encore que déchu de la papauté. L'héritage du comté de Hainaut, ainsi que la possession de la Hollande et de la Zélande, devaient passer par là au prince anglais, qui déjà s'était rendu sur le continent avec des troupes pour s'en saisir (1424). L'orgueil et l'ambition de Philippe le Bon se soulevèrent contre une prétention aussi contraire à la dignité qu'aux intérêts de sa maison; il appela en champ clos le duc de Gloucester, et le combat leur ayant été refusé par une sentence arbitrale, il alla guerroyer en Hollande contre la comtesse Jacqueline (1425). Trois ans se passèrent, pendant lesquels Bedford s'usa en impuissants efforts pour rétablir la paix entre son frère et son beau-frère. Ce temps ne fut point perdu pour Charles VII; de plus sages conseils avaient commencé à se faire jour auprès de lui, et il avait éloigné de sa personne les auteurs du meurtre de Jean sans Peur. Il lui fut facile dès lors de ramener à lui le duc de Bretagne, dont les inclinations étaient toutes françaises, et il put espérer que le duc de Bourgogne à son tour renoncerait bientôt à l'alliance de l'Angleterre. Alors aussi il obéit à l'heureuse inspiration qui lui fut donnée par Yolande d'Anjou, sa belle-mère, de mettre aux mains du comte de Richemont l'épée de connétable : sa cause ne devait point trouver de défenseur plus habile et plus fidèle dans toute la noblesse française. Ce ne fut pas la faute de ce seigneur, aussi sage que vaillant, si dès ce temps même

ne s'accomplit pas la réconciliation du roi avec Philippe le Bon. Il y employa tous ses efforts; mais son influence ne fut pas de longue durée auprès Charles VII; il fallait des favoris à l'indolent monarque, et ces favoris, hommes avides et corrompus, ne savaient qu'opposer obstacle sur obstacle au patriotique dévouement du connétable. L'impérieux Breton ne se fit aucun scrupule de briser violemment ces instruments destinés à amuser l'enfance prolongée du roi; les sires de Giac et de Beaulieu payèrent cher l'insolent et criminel abus qu'ils avaient fait de leur faveur; le malheur de Richemont fut d'introduire lui-même dans la confiance royale, à la place de ces courtisans de bas étage, un homme d'assez haut liguage et d'une perversité assez audacieuse, pour entrer en lutte ouverte avec lui (1427). Huit années durant, Georges de la Trémoille se montra l'implacable ennemi du connétable et le mauvais génie de la France; son coup d'essai fut de faire chasser Richemont de la cour et d'allumer la guerre civile dans le camp royal (1428).

C'était le moment même où le duc de Bedford venait de remettre l'ordre dans les affaires troublées de l'Angleterre, en même temps qu'à force de persévérance, il avait ramené son frère Gloucester à la raison et apaisé le ressentiment du duc de Bourgogne. Le comte de Salisbury, réputé pour le meilleur capitaine des troupes anglaises, lui avait amené d'outre-mer un renfort de six mille combattants; dans la Normandie, dans la Picardie, dans l'Ile de France, partout où flottait la bannière aux léopards d'or, on se mettait

en mouvement pour la guerre; l'heure était venue d'un effort décisif contre celui que par dérision on appelait *le roi de Bourges*. Le siége d'Orléans était résolu.

Orléans était la clef des provinces méridionales; c'était la vraie capitale du royaume, depuis que Paris était aux Anglais. Tant que cette grande et forte ville restait aux mains de Charles VII, la domination britannique ne pouvait s'étendre au delà de la Loire; il était donc d'une importance suprême pour Bedford de s'en rendre maître, comme pour les Français de la conserver. Bedford cependant hésita à en ordonner le siége; les risques de l'entreprise alarmaient sa prudence et ce ne fut qu'après que le comte de Salisbury eut réduit, les unes après les autres, toutes les villes et forteresses de la Beauce et de la rive droite de la Loire, qu'il lui fut permis d'aller asseoir son camp sous les murs d'Orléans (12 octobre 1428). Son armée ne comptait pas moins de dix mille hommes d'armes; l'élite des guerriers d'Angleterre, le comte de Suffolk et son frère John de la Poole, sir William Gladesdale, sir John Falstolf, étaient ses principaux lieutenants. L'arrivée de l'ennemi ne surprit point Orléans. Les habitants avaient compris que leur ville, dans cette circonstance solennelle, était le boulevard de la France, et, pour remplir le grand devoir qui pesait sur eux, nul effort, nul sacrifice n'avait coûté à leur patriotisme. Grands et petits s'étaient empressés de contribuer de leur avoir et de leurs bras à mettre la place en un formidable état de résistance. On avait fait plus : malgré la profonde

répugnance qu'inspirait aux bourgeois la licence des gens de guerre, Orléans avait appelé dans son sein ce que le royaume comptait de plus renommés capitaines, la Hire et Xaintrailles, déjà vieillis dans les camps, Dunois, qui venait de se faire connaître au siége de Montargis, et le sire de Gaucourt, à qui fut confié le périlleux honneur de diriger la défense. L'exemple de cette héroïque résolution entraîna grand nombre de bonnes villes qui envoyèrent aux Orléanais de l'argent, des vivres et des munitions; il eût entraîné Charles VII lui-même et sa frivole cour, si la Trémoille n'eût tout fait pour retenir le roi sous son fatal empire. Les états généraux de la Langue d'Oil et de la Langue d'Oc, convoqués à Chinon, votèrent un subside de quatre cent mille livres pour secourir la ville assiégée, et demandèrent que, dans cette extrémité, tous les princes du sang et les grands seigneurs fussent sommés de se réunir sous la bannière royale. Mais il ne se fit rien qui répondît à la solennité de cette sommation et à la grandeur du péril.

Cependant le siége était ouvert depuis le 17 octobre, et quoique faiblement assistés du dehors, les Orléanais défendaient pied à pied les abords de leur ville avec une bravoure et une constance inébranlables. Les bourgeois, les femmes même rivalisaient d'héroïsme avec les hommes d'armes, et il n'y avait point d'attaque qui ne coûtât aux Anglais grand nombre de leurs meilleurs combattants. Dès les premiers jours du siége (27 octobre), un boulet, ou pour parler comme les récits du temps, « une pierre de

canon, » blessa mortellement le comte de Salisbury, lorsqu'il se disposait à transporter une partie de ses troupes sur la rive droite de la Loire. Sa mort répandit dans le camp anglais la consternation; mais le comte de Suffolk, qui lui succéda dans le commandement, exécuta la manœuvre ordonnée par son devancier, et la place se vit bientôt resserrée par la construction de plusieurs petits forts ou bastides, destinés à emprisonner les assiégés dans leurs murailles, en même temps qu'ils les foudroyaient par une redoutable artillerie. Les Orléanais n'en tinrent pas moins courageusement; il n'y avait guère de jour où ils n'assaillissent quelque point mal défendu des lignes ennemies, et leurs portes s'ouvraient encore de temps en temps pour recevoir des hommes et des vivres. Le maréchal de Boussac, avec le sire de Chabannes et le condottiere lombard Valperga, le maréchal de Lafayette, avec le sire Guillaume d'Albret et l'Écossais William Stuart, s'honorèrent en venant s'enfermer dans la place et lui amenant quelques secours. Mais une expédition mal combinée, pour surprendre un grand convoi attendu par les assiégeants, eut les plus funestes résultats (12 février 1429). *La journée des harengs*, où Sir John Fastolf, avec quinze cents hommes, mit huit mille Français en déroute, donna aux Anglais une supériorité, contre laquelle la lutte paraissait désormais sans espoir. Vainement les Orléanais invoquèrent-ils un traité par lequel le comte de Salisbury s'était engagé à respecter les domaines de leur seigneur le duc d'Orléans, depuis quatorze ans prisonnier en Angleterre;

vainement s'adressèrent-ils à Philippe le Bon, pour obtenir que leur ville fût mise en dépôt entre ses mains, jusqu'à ce que leur duc fût rendu à la liberté : à aucun prix Bedford ne voulut lâcher la proie qu'il croyait tenir. Il oublia même, dans son orgueilleuse assurance du succès, la circonspection habituelle de son langage : « Nous aurons Orléans à notre volonté, » dit-il, et il repoussa les ouvertures que vint lui faire le duc de Bourgogne, avec une hauteur qui laissa au cœur de ce prince un profond mécontentement. Il ne restait plus aux malheureux Orléanais, à bout d'héroïsme, que de supplier Charles VII de faire en leur faveur un suprême effort. Inutile supplication! Le faible monarque, sans armée et sans argent, était immobile à Chinon, et, loin de songer à les secourir, il se préparait, dit-on, à aller chercher un refuge dans les montagnes du Dauphiné ou de l'Auvergne. On était au 18 avril, le siége durait depuis six mois; bourgeois et hommes d'armes, sous la conduite de l'intrépide Dunois, s'inspirèrent de leur désespoir pour tenter une dernière sortie; elle n'eut pour effet que d'inonder de sang les lignes anglaises, sans les rompre. Il n'y eut personne, dès lors, au dedans comme au dehors de la ville assiégée, qui ne la crût fatalement vouée aux coups de l'ennemi; la famine devait inévitablement achever l'œuvre du fer et du feu, et les jours pendant lesquels Orléans pouvait tenir encore étaient comptés. C'est alors que parut Jeanne d'Arc[1].

1. L'érudition moderne a restitué à la bergère de Domremy son

Les documents les plus authentiques de l'histoire contemporaine s'accordent à parler d'une prédiction qui s'était accréditée, surtout parmi le peuple des campagnes, et qui annonçait que la France, perdue par une femme, serait sauvée par une femme. La France pouvait être regardée en effet comme perdue; rien ne paraissait lui rester de ce qui fait la vie d'une nation : la royauté, avilie par la longue démence de Charles VI, était tombée plus bas encore et réduite à néant dans la personne de son fils; la noblesse, dont le sang avait coulé à flots sur les champs de bataille d'Azincourt et de Verneuil et dans cent autres rencontres, se sentait épuisée et au bout de son ascendant moral, comme de ses forces; la bourgeoisie, courbée à Paris sous le joug anglais, semblait dans le centre du royaume résignée à suivre le cours des événements dans une passive inertie; la plaie profonde faite à l'Église par le grand schisme avait enfin affaibli l'autorité du clergé, et la plupart des docteurs de l'Université, sinon les plus éminents, avaient mis leur langue et leur plume au service de la domination étrangère. L'enthousiasme de la foi ne se retrouvait plus que chez quelques religieux, appartenant presque tous aux ordres mendiants, et ces hommes de Dieu abattaient les âmes, plutôt qu'ils ne les relevaient, en leur montrant les maux de la France comme le juste châtiment de ses crimes. D'où attendre le salut dans cette situation désespérée? Et cependant

nom véritable de Jeanne Darc. Nous n'en continuerons pas moins d'écrire ce nom, tel qu'il s'est gravé depuis quatre siècles dans le souvenir de la France.

il y avait au fond des cœurs un vague et puissant instinct qui leur disait que la France ne pouvait périr, qu'il n'était point dans sa destinée d'appartenir à l'Angleterre. A défaut des secours de la terre, la foi populaire se prit alors, avec une merveilleuse unanimité, à espérer celui du ciel; elle crut que Dieu, pour sauver la France, lui devait un miracle. La mission surnaturelle de Jeanne d'Arc répondit à ce sentiment, qu'on a comparé, non sans quelque justesse, à celui qui agitait le monde, lors de la venue du Messie.

Jeanne d'Arc était née au village de Domremy, près de la petite ville de Vaucouleurs, aux confins des deux duchés de Bar et de Lorraine. Ses parents étaient de pauvres laboureurs, auprès de qui son enfance s'était écoulée dans les travaux des champs et dans les pratiques d'une dévotion simple et fervente. Avec l'âge, cette dévotion s'exalta jusqu'à l'enthousiasme. Les longues heures qu'elle passait seule à la garde du troupeau de son père, étaient fréquemment pour elle des heures de contemplation et d'extase, dans lesquelles son âme était comme emportée hors d'elle-même sur les ailes de la prière, et entrait dans un commerce surnaturel avec Dieu et ses saints. Aussi humble que pieuse, Jeanne, pendant plusieurs années, cacha à tout ce qui l'entourait, à son confesseur même, ses visions et ses célestes entretiens. Mais le jour vint où les voix mystérieuses qu'elle entendait ne lui parlèrent plus seulement des choses du ciel, mais ne cessèrent de lui répéter « va en France! va en France! », lui révélant qu'elle était la vierge des marches de Lorraine, qui, selon la prophétie de

Merlin, devait délivrer le royaume. Longtemps, dans son humilité, elle se refusa à croire qu'un tel honneur pût être réservé à une pauvre fille comme elle; mais plus elle résistait, plus ses voix impérieuses et pressantes la sommaient de se rendre auprès du dauphin Charles, qu'elle devait conduire à Reims, pour y être sacré. Elle ne put renfermer davantage ce grand secret dans son sein, et pleine désormais de foi en sa mission, elle demanda avec instance qu'on la menât au sire de Baudricourt, gouverneur de Vaucouleurs, qui l'enverrait à Charles VII. Ni les résistances et la colère même de son père, ni les refus de l'incrédule Baudricourt, ne purent tenir contre l'ardeur qui l'enflammait; il fallut céder à l'ascendant de sa sainte vie et lui accorder toutes ses demandes; il fallut lui donner un cheval et une épée, avec une escorte pour la conduire auprès du roi. Le 13 février 1429, Jeanne quitta sa terre natale, qu'elle ne devait plus revoir, pour se lancer sur la route de France, et onze jours après, échappée par miracle à toutes les épreuves d'un périlleux voyage, elle arriva au château de Chinon.

Là, d'autres obstacles l'attendaient, bien plus faits pour la décourager, si une confiance héroïque n'eût soutenu son âme. L'insolence railleuse des courtisans, la grossière incrédulité des gens de guerre et les scrupules théologiques du clergé, conspirèrent pour lui interdire la présence du roi. Charles, qui tour à tour voulait et ne voulait pas la voir, finit par se laisser persuader que la main de Dieu seule avait pu l'amener jusqu'à lui parmi tant de périls;

il la fit appeler. Le comte de Vendôme introduisit Jeanne, qui se présenta bien humblement, « comme une pauvre petite bergerette, » mais sans témoigner aucun trouble. Le roi, pour l'éprouver, s'était mis à l'écart, vêtu plus simplement que la plupart de ses courtisans. Elle n'en alla pas moins droit à lui et lui embrassa les genoux. « Ce n'est pas moi qui suis le roi, Jeanne; le voilà, dit Charles en lui montrant un de ses seigneurs. — Par mon Dieu, gentil prince, reprit-elle, c'est vous et non autre. » Et elle ajouta : « Très noble seigneur Dauphin, le roi des cieux vous mande par moi que vous serez sacré et couronné en la ville de Reims, et serez son lieutenant au royaume de France. » Ces paroles et l'accent dont elles furent prononcées, entrèrent vivement dans l'âme de Charles VII; il tira Jeanne à part, et l'on raconte qu'elle lui dit alors à l'oreille « aucunes grandes choses que nul ne pouvoit savoir, sinon Dieu et lui. » On a cru qu'elle avait rassuré le monarque, livré depuis quelque temps à une douloureuse incertitude sur la légitimité de sa naissance, en lui disant sans y être provoquée : « Je te dis, de la part de Messire (elle appelait Dieu de ce nom), que tu es vrai héritier de France et fils de roi. » Ce qu'il y a de certain, c'est que la confiance de Charles VII fut dès lors acquise à la Pucelle. Il n'en pouvait être ainsi des théologiens, à qui leur conscience ordonnait de s'assurer par des preuves certaines que ce qu'il y avait d'extraordinaire en cette jeune fille « ne venoit point de l'ennemi. » Elle fut envoyée à Poitiers, où se trouvaient réunis les membres de l'Université, comme

ceux du Parlement, restés fidèles à la cause du roi de France. Ce fut un spectacle merveilleux que celui de cette simple et ignorante bergère, « qui ne savoit ne A ne B, » comme elle le disait elle-même, et qui n'ayant jamais lu « qu'au livre de Dieu, » comme elle appelait le ciel en y élevant ses regards, engagée dans une sorte de débat théologique avec le savoir pédantesque et les subtiles arguties des docteurs. Tous les examens auxquels ils la soumirent, toutes les questions captieuses dont ils cherchèrent à l'embarrasser, n'aboutirent qu'à mettre dans un jour plus éclatant et la sainte innocence de sa vie, et l'héroïsme de son âme, et le caractère surnaturel de sa mission. Les docteurs, dont quelques-uns pleuraient d'émotion, s'accordèrent à témoigner en faveur de Jeanne, et à demander qu'on lui fournît les moyens d'accomplir ses promesses.

Ce qu'elle réclamait à grands cris, ce qui devait décider du salut de la France, c'était qu'on l'envoyât sans retard au secours d'Orléans. Elle promettait la levée du siége. On la crut, et on lui donna tout l'état d'un chef de guerre, un chapelain, un écuyer, Jean, sire d'Aulon, chevalier de l'hôtel du roi, pour porter sa bannière, et des valets pour la servir. L'enthousiasme qu'elle répandait autour d'elle triompha des difficultés que la pénurie du trésor royal opposait à la levée d'une armée, et lorsqu'elle arriva à Blois, vers la fin du mois d'avril, elle y trouva six ou sept mille combattants, qui s'y étaient rassemblés avec un convoi de munitions et des vivres. Le sire de Gaucourt, le maréchal de Boussac, la Hire, le sire de

Retz et d'autres des principaux capitaines du parti royal, s'étaient portés à sa rencontre, la plupart se défiant des merveilles que la renommée publiait sur la Pucelle. Tous, bon gré, mal gré, eurent bientôt subi son ascendant, et elle ne se mit en marche qu'après avoir chassé de l'armée tout ce qui servait d'aliment à la licence des gens de guerre, qu'après avoir imposé silence à l'impiété des jurements, et fait confesser nombre de mécréants qui n'avaient jamais su jusque là ce que c'était que la pénitence. Ce fut le 27 avril que la petite armée royale s'ébranla vers Orléans. Les prodiges que Jeanne avait annoncés s'accomplirent tout aussitôt : la confiance rentra au cœur des assiégés, tandis que l'irrésolution et le trouble se mettaient dans le camp anglais. La chronique de Hollinshed et celle de la Pucelle témoignent également de ce fait merveilleux; les Anglais crurent à une intervention surnaturelle, qui, à la voix de Jeanne d'Arc, fit tomber le vent et permit aux barques chargées de vivres de remonter le fleuve, sans être attaquées, jusque dans la ville. A peine arrivée sous les murs d'Orléans, l'héroïque vierge s'y jette hardiment avec quelques lances (29 avril), sous les regards de l'ennemi immobile et parmi les acclamations des assiégés, qui « faisoient telle joie, comme s'ils vissent Dieu descendre entre eux. » Avant d'aller aux Anglais, Jeanne fit porter à leurs chefs, par un de ses hérauts, une lettre pour les sommer, au nom de Dieu qui l'envoyait, de lever le siége : ils lui répondirent par de grossiers outrages et par des menaces. Elle eût voulu dès lors assaillir leurs bastides, sans attendre

les troupes qui venaient derrière elle par la rive droite de la Loire. La prudence des capitaines qui commandaient dans la ville enchaîna son ardeur, et cinq jours se passèrent avant qu'elle montrât à l'ennemi sa bannière. Le 4 mai enfin arrivèrent les compagnies que Dunois était allé chercher jusqu'à Blois : la Pucelle, avec la Hire et d'autres chevaliers, sortit au devant d'elles, à travers les bastides anglaises, et dans cette armée, naguère si confiante et si fière, nul mouvement ne se fit pour empêcher ce secours d'entrer dans la place. Ce jour même, Jeanne, qui prenait quelques heures de repos, fut avertie par ses voix, au milieu de son sommeil, que le sang français coulait, et s'étant armée aussitôt, elle courut à une des bastides, celle de Saint-Loup, imprudemment attaquée par quelques bourgeois et quelques hommes d'armes. Ils allaient succomber au nombre, si la Pucelle, avec le bâtard d'Orléans et d'autres chevaliers, ne fût arrivée à leur aide. Tout changea en un clin d'œil, et la bastide fut emportée. C'était la première fois que Jeanne voyait le sang versé; elle pleura sur les Anglais morts sans confession. La fête de l'Ascension fit taire le lendemain le bruit des armes; mais les deux journées du 6 et du 7 mai furent des journées de combats héroïques, dans lesquelles la Pucelle entraîna après elle et le peuple, qui sous sa bannière ne croyait plus au danger, et les gens de guerre refusant d'abord de la suivre et cédant bientôt à l'irrésistible puissance de sa voix et de son exemple. Blessée, elle n'en continua pas moins de pousser en avant son cheval, jusqu'à ce qu'elle

eût enlevé aux Anglais leur dernière bastide sur la rive gauche de la Loire. Ils n'avaient pas perdu moins de huit mille hommes. Le comte de Suffolk et le vaillant Talbot, de l'autre côté du fleuve, avaient assisté immobiles à ces succès merveilleux des assiégés; au lieu de se porter au secours de sir William Gladesdale, ils étaient restés dans leurs lignes, comme si une force magique eût enchaîné eux et leurs soldats. Ils tinrent conseil pendant la nuit, et se résolurent à lever le siége. C'était un dimanche, les capitaines français eussent voulu charger les Anglais qui, dans leur retraite bien ordonnée, semblaient leur offrir la bataille. Mais Jeanne sortit de son lit, où la retenait sa blessure, pour leur défendre de violer la sainteté du jour du Seigneur, et, à la face des deux armées, elle fit dresser un autel pour y célébrer la messe. Le 8 mai, jour où l'armée anglaise se retira devant l'étendard de la Pucelle, est resté pour la ville d'Orléans, de siècle en siècle, un jour d'allégresse publique et de solennelles actions de grâces.

La nouvelle de cet événement prodigieux se répandit en France avec la rapidité de l'éclair, et partout où il y avait des cœurs fidèles à la cause nationale, elle fit renaître la confiance et l'espoir. Le nom de la Pucelle était dans toutes les bouches : partout où elle paraissait, les peuples accouraient pour la voir; on baisait ses mains, ses vêtements et jusqu'à la trace des pas de son cheval. Elle cependant quoique souffrante encore de sa blessure, était partie dès le lendemain du siége, pour annoncer au roi la

noble tâche qui venait de s'accomplir, et le presser de marcher avec elle sur Reims, où elle avait reçu de Dieu l'ordre de le conduire. Charles VII l'accueillit avec grand honneur; mais ni lui, ni son conseil n'étaient disposés à courir les risques de l'entreprise hasardeuse qu'elle proposait. Il y avait tant d'années qu'on ne faisait que de reculer devant l'ennemi, et ce que demandait la Pucelle, c'était que d'Orléans à Reims, on se portât en avant, à travers quatre-vingts lieues d'un pays tout occupé par les Anglais et les Bourguignons. Jeanne eut presque à recommencer la lutte qu'elle avait soutenue pour qu'il lui fût permis d'aller sauver Orléans. « Je ne durerai guère qu'un an, dit-elle au roi, en se jetant à ses genoux; il me faut bien employer. » Et comme Charles hésitant lui demandait de qui elle tenait cette assurance de le conduire victorieux à Reims : « La voix est venue, lui répondit-elle, et elle m'a dit : Fille de Dieu, va, va, je serai à ton aide. » Si ce langage inspiré laissait l'âme de Charles VII froide et indécise, il en était autrement à ses côtés, et l'enthousiasme, chaque jour croissant, que Jeanne répandait autour d'elle, fut bientôt plus fort que tous les calculs de la prudence. Le duc d'Alençon et quelques seigneurs, jeunes comme lui, partageaient le sentiment populaire pour la libératrice d'Orléans; le roi céda à leur généreux entraînement, et publia son mandement de guerre. Le 11 juin, un corps de douze cents lances, qui devait se grossir dans sa marche, s'ébranla de Loches vers Jargeau, où s'étaient portés les Anglais. Le duc d'Alençon, qui commandait l'armée royale,

avait reçu le commandement exprès « de faire et user entièrement selon le conseil de la Pucelle. »

On trouva les Anglais rangés en bataille hors des murs de Jargeau, avec une fière contenance. Leur brusque attaque mit un moment le trouble dans la gendarmerie française; mais Jeanne, en avant de toute l'armée, fondit sur eux, son étendard à la main, et aussitôt, incapables de soutenir le choc des escadrons lancés à sa suite, ils se rejetèrent dans l'enceinte de la ville. Il fallut alors l'assiéger, et pendant trois jours, les canons et les bombardes ne cessèrent de tirer pour ouvrir une brêche. Dès qu'elle fut praticable, l'assaut fut livré, et la Pucelle, tenant toujours son étendard, donna l'exemple d'escalader la muraille sous les coups de l'ennemi. Renversée par une grosse pierre qui roula sur son casque, on la crut morte; mais elle se releva promptement en criant : « Sus! sus! mes amis, Notre Sire a condamné les Anglois; à cette heure ils sont nôtres. » Et tel fut l'effet de sa parole et de son exemple, que la ville en un instant fut prise, et le comte de Suffolk forcé de se rendre à un écuyer d'Auvergne, pour ne pas tomber sous la hache impitoyable des gens des communes (14 juin). La prise de Beaugency, que lord Talbot fut contraint d'abandonner, suivit de près celle de Jargeau, et pendant que les Anglais éperdus précipitaient leur retraite à travers l'Orléanais, le bruit des faits merveilleux de la Pucelle attirait sans cesse de nouveaux combattants sous la bannière royale. Le connétable ne fut pas des derniers à accourir, malgré les ordres du roi, qui, toujours

sous le fatal empire de la Trémoille, s'obstinait à repousser ses services : l'accord fut prompt et facile entre l'âme loyale de Richemont et celle de la jeune héroïne; il lui fut permis de prendre part à la glorieuse journée de Patai.

On avait atteint l'armée anglaise, mais on hésitait à l'attaquer. Les plus résolus s'inquiétaient des hasards d'une bataille rangée; elles avaient été depuis un siècle si fatales à la France! « Combattrons-nous, Jeanne? demanda le duc d'Alençon. — En nom Dieu, répondit-elle, chevauchez hardiment contre les Anglois; grand besoin aurez-vous d'éperons pour les poursuivre. Quand ils seroient pendus aux nues, nous les aurons.... Mon conseil m'a dit qu'ils sont tous nôtres. » Et à sa parole toutes les hésitations cessèrent. Elles étaient passées dans le camp ennemi. Fastolf, le vainqueur de la journée des harengs, qui voyait ses gens ébahis et effrayés, insistait pour qu'en toute hâte on continuât la retraite; mais le fier Talbot trouvait que c'était assez reculer devant un ennemi que depuis quinze ans il était accoutumé à vaincre. Au milieu de cette indécision des deux capitaines, une charge impétueuse de l'avant-garde française, commandée par Lahire et Saintrailles, vient les surprendre. Cette fois l'infanterie anglaise n'eut pas le temps de ficher en terre ses pieux aiguisés pour s'en faire un retranchement. Les gendarmes français chevauchèrent hardiment, selon le mot de la Pucelle, contre cette masse flottante, et y portèrent en un moment le désordre et le carnage. Le corps de bataille, où le duc d'Alençon et le connétable avaient retenu

Jeanne, malgré elle, suivit de près l'avant-garde, et acheva aisément la victoire. L'honneur de Jeanne, dans cette journée, fut d'arrêter, autant qu'elle le put, la rage du soldat vainqueur acharnée contre les archers des communes d'Angleterre. On n'en compta pas moins de trois mille dont les corps jonchaient la plaine, et Talbot, avec lord Scales, lord Hungerford et la plupart de ses capitaines, se rendit prisonnier (18 juin 1429). Le double affront de Crevant et de Verneuil était ainsi effacé : huit jours avaient suffi pour détruire cette superbe armée d'Angleterre qui s'était flattée d'achever la conquête de la France.

Il y avait dans un tel enchaînement de succès quelque chose qui tenait du miracle : aussi l'enthousiasme populaire pour Jeanne d'Arc allait-il presque jusqu'à l'idolâtrie; son image était placée à côté de celles des saints dans les églises. Toujours humble, au milieu de tant de gloire, « la fille de Dieu » n'avait qu'une pensée, celle de conduire le roi à Reims. Encore une fois elle vit se dresser contre elle le malfaisant génie de la Trémoille, pour qui le salut de la France et l'honneur de son maître n'étaient rien, pourvu qu'il le retînt sous son empire. L'indigne favori eut assez de crédit pour dicter au faible monarque un nouvel arrêt de bannissement contre le connétable; mais ce qui avait été possible contre Richemont ne le fut pas contre Jeanne, plus puissante alors que le roi lui-même dans le royaume, et lorsque se trouva rassemblée à Gien une armée de douze mille chevaliers, tout entière animée de l'esprit patriotique et guerrier de la Pucelle, lorsque la glorieuse bannière de Jeanne,

déployée en avant de toutes les autres, eut donné le signal de passer la Loire, il fallut bien que le roi la passât à son tour, et qu'il cessât de mettre lui-même obstacle à sa fortune. Le nom de la Pucelle avait fait évanouir les périls dont on avait voulu l'effrayer : au lieu d'ennemis, il ne rencontrait que des vassaux fidèles, qui venaient grossir son cortége ; sa marche était un triomphe. Troyes refusa seule de lui ouvrir ses portes : une garnison d'Anglais et de Bourguignons la défendait, et les habitants, qui se souvenaient de l'odieux traité signé dans leurs murs, craignaient la vengeance de Charles VII. Ici encore, à un moment critique, lorqu'après avoir sommé inutilement la place, on parlait de retourner en arrière faute d'argent et de vivres, Jeanne d'Arc par son ascendant irrésistible, soutient les résolutions défaillantes du conseil royal. « Serai-je crue de ce que je dirai, serai-je crue, dit-elle à deux reprises avec son héroïque assurance au monarque et à ses courtisans dont la confiance en elle était ébranlée.... Vous serez demain maîtres de la cité. » Et sur l'heure même, elle fit tout préparer pour l'assaut. La nuit fut employée à combler les fossés de la ville, et le lendemain, au lever du jour, quand les habitants de Troyes virent les échelles dressées et l'armée royale qui se portait vers leurs murs, précédée du formidable étendard de la Pucelle, ils se sentirent frappés d'une terreur surnaturelle, et demandèrent à capituler (9 juillet). Il n'y avait plus de Bourguignons pour défendre la Champagne; Châlons s'empressa d'ouvrir au roi ses portes, et là Jeanne eut la joie de trouver

quelques villageois de Domrémi, accourus pour voir leur humble compatriote dans sa gloire. Trois jours après, Charles VII entrait dans Reims à la tête de son armée, et le surlendemain il était sacré dans la cathédrale. On déploya tout ce qu'on put de splendeur et de pompe dans cette cérémonie. Mais rien n'égalait l'éclat dont brillait aux yeux des peuples la simple jeune fille de qui tout cela était l'ouvrage. Pendant la solennité, on la vit debout, près de l'autel, tenant à la main sa bannière blanche, aux fleurs de lis d'or, dont elle semblait ombrager la tête du monarque, et lorsqu'après le sacre elle se jeta à genoux devant lui, et lui baisa les pieds en pleurant, il n'y eut aucun des assistants qui ne pleurât avec elle. « Gentil roi, lui dit-elle, ores est exécuté le plaisir de Dieu, qui vouloit que vous vinssiez à Reims à recevoir votre digne sacre, pour montrer que vous êtes digne roi, et celui à qui doit appartenir le royaume. » Et ce même jour elle adressa au duc de Bourgogne une lettre par laquelle elle le suppliait « à mains jointes, au nom du roi du ciel, son droiturier seigneur, » de cesser la guerre contre celui dont l'onction sainte venait de consacrer les droits.

On a dit que Jeanne d'Arc, regardant alors sa mission comme finie, conjura Charles VII de la laisser retourner à Domrémi, auprès de son vieux père; on a ajouté que, tout au moins, elle ne parut plus dès lors animée d'un aussi puissante inspiration, et qu'au lieu de marcher avec sa confiance première vers un but marqué de la main de Dieu même, elle suivit plutôt qu'elle ne dirigea le mouvement de l'armée royale,

et ne fut plus qu'un instrument de victoire aux mains des chefs de cette armée. La pleine lumière répandue[1] par une publication récente sur la vie et sur la mort de l'héroïque vierge ne permet plus de donner place dans l'histoire à ces assertions erronées. Jeanne ne croyait pas sa tâche achevée ; dès le principe elle avait annoncé la reddition de Paris au roi et la délivrance du duc d'Orléans comme des faits qui devaient s'accomplir par elle. Elle semblait même porter bien au delà sa sainte ambition, et plus d'une fois l'affranchissement du tombeau de Jésus-Christ par une nouvelle croisade lui avait apparu comme la couronne de ses travaux. Rien n'était diminué ni de sa confiance en Dieu, ni de son enthousiasme patriotique ; toujours elle parlait de ses voix et des ordres qu'elle en recevait ; « mon fait n'est qu'un ministère, » disait-elle à son aumônier le frère Pasquerel, témoignant ainsi de son humilité, en même temps que de sa foi persévérante en sa mission divine. Jeanne était donc la même après qu'avant le sacre, et loin de s'affaiblir, le miraculeux ascendant qu'elle exerçait sur les peuples ne faisait que s'accroître. Ce qui était changé, il faut le dire en rougissant de honte, c'était le sentiment d'un grand nombre des chefs de guerre qui avaient combattu à côté d'elle : la pauvre fille des champs était devenue pour d'orgueilleux gentilshommes un objet d'envie. Sa perte devait être leur crime avant d'être celui des Anglais.

Cependant l'impulsion qu'elle avait donnée à

1. Celle de M. Jules Quicherat.

l'esprit national avait quelque chose d'irrésistible : Charles VII n'avait plus qu'à marcher pour conquérir. S'il eût écouté Jeanne, si, le lendemain de son sacre, il se fût porté sur Paris, il eût trouvé Bedford éperdu, la ville frémissante, et elle lui eût ouvert sept ans plus tôt ses portes. Mais les conseils de la timidité et de l'envie l'emportèrent auprès de lui sur les nobles suggestions de l'héroïsme; il laissa à Bedford le temps de relever son autorité dans Paris, en y appelant le duc de Bourgogne, et d'aller recevoir les renforts que le cardinal de Winchester lui amenait d'outre-mer. Ce fut un jeu pour l'armée française d'enlever Laon, Soissons, Beauvais, Compiègne, Senlis, qui n'attendaient que la présence du roi pour lui remettre leurs clefs; la Brie et le Valois le reçurent avec des transports d'enthousiasme; tout lui montrait qu'avec de l'audace il pouvait encore avoir sa capitale, comme il avait eu Reims. Malgré lui, malgré ses indignes conseillers, la Pucelle et le duc d'Alençon emmenèrent de Senlis une partie de l'armée, et vinrent occuper Saint-Denys. Paris, quoique puissamment contenu, s'agitait à la vue des bannières françaises, et il aurait suffi à Charles VII pour y entrer, d'oser ce qu'osa Jeanne, de se montrer à côté d'elle au pied des remparts. Après de longues hésitations, il consentit à s'avancer jusqu'à Saint-Denys, mais il ne fit rien de plus et resta immobile, pendant que se tentait un assaut qu'on avait trop tardé à livrer. Vainement Jeanne, au soir de cette sanglante journée, criait-elle sur le rebord du fossé, « le roi, le roi, que le roi se montre, et la place sera prise. »

Au lieu de la suivre, on la laissa seule, blessée, « et aucuns, dit son chroniqueur, eussent bien voulu par envie que malheur arrivât à Jeanne. » Ce ne fut pas sa faute si le lendemain l'entreprise ne fut pas renouvelée, avec quelques renforts qu'avait reçus l'armée royale; un ordre exprès de Charles VII vint lui commander, ainsi qu'au duc d'Alençon de revenir à Saint-Denys. Le roi s'était décidé à retourner sur la Loire. Ce fut alors, seulement alors que la généreuse fille crut que Dieu mettait un terme à sa mission, et dans l'amertume de son âme, elle alla suspendre sa bannière, avec son armure, près de la châsse de l'apôtre de la France. Mais le roi, pour l'avoir sacrifiée à la Trémoille et au chancelier, ne voulait pas se priver d'elle, et il parvint par ses instances à la retenir. Elle resta « à très-grand regret et contre la volonté du Seigneur, » ainsi qu'elle le dit plus tard, elle resta martyre dévouée à la cause dont elle avait assuré le triomphe.

Si encore les lâches politiques, qui spéculaient sur son utile influence, lui eussent laissé quelque liberté d'agir; si Charles VII lui eût permis de seconder, comme elle le désirait, les vaillants capitaines par qui la Normandie, impatiente du joug anglais, était alors entamée! Mais, à aucun prix, la Trémoille ne voulut qu'elle allât se joindre au duc d'Alençon, ni moins encore au connétable, avec qui elle eût fait pour le roi de trop grandes choses. Pendant quatre mois, Charles la retint près de lui, enchaînée à la honteuse inaction dans laquelle il avait recommencé à s'endormir, et quand on lui accorda de remonter sur son

cheval de guerre, ce fut pour user sans profit son énergie aux petits siéges de Saint-Pierre-le-Moutier et de la Charité. Une généreuse impatience s'empare enfin de son cœur, et au printemps de 1430, lorsque Paris menaçait d'échapper à la tyrannie du duc de Bedford et que la bannière royale se relevait de tous côtés dans l'Ile-de-France, elle courut, sans prendre congé du roi, aux bords de la Seine où ses voix l'appelaient. Mais ses voix ne lui annonçaient plus la victoire: « Jeanne, lui disaient-elles, tu seras prise avant la Saint-Jean. Il faut qu'il soit ainsi fait; ne t'étonne point; prends tout en gré; Dieu t'aidera. » Et quoique ainsi avertie de sa destinée, la sainte héroïne n'en avait l'âme ni moins sereine ni moins intrépide.

Le duc de Bourgogne ne s'était point rendu à la sommation patriotique de la Pucelle; il avait oublié, au contraire, ses justes mécontentements contre Bedford, pour resserrer les liens qui l'unissaient à lui, avait consenti à le remplacer comme régent du royaume, au nom de Henri VI, et n'avait plus d'autre pensée que celle de se faire la part la plus large possible dans les dépouilles du chef de sa maison. Les places de la Picardie sur l'Oise étaient l'objet principal de son ambition : il entendait pousser jusque-là sa frontière. Après s'être emparé de la petite place de Choisy, il entreprit le siége bien plus important de Compiègne. A la première nouvelle du danger qui menaçait cette ville, Jeanne d'Arc y courut. Elle venait de faire à Lagny des prodiges de vaillance, et les Bourguignons, comme les Anglais, avaient appris plus que jamais à la redouter. C'était une association

étrange que celle « de la fille de Dieu » avec le sire de Flavy, pour défendre Compiègne. Guillaume de Flavy était un hardi capitaine, mais un monstre souillé de tous les crimes, et il a mérité que la voix populaire l'accusât, quoique à tort, d'avoir livré aux ennemis celle qui avait sauvé la France. Il n'y avait point de jour où les voix de Jeanne ne lui répétassent l'annonce de sa fin prochaine; mais elle n'en montrait pas moins de résolution à affronter le péril, et jamais ses prouesses ne furent plus éclatantes que dans la journée même qui lui fut si fatale (23 mai 1430). Elle était sortie, à la tête de cinq ou six cents combattants, pour assaillir un des quartiers de l'armée bourguignonne. Son premier choc fut irrésistible; elle le renouvela avec le même succès; mais ses compagnons se troublèrent à la vue de l'ennemi qui revenait en plus grand nombre, et ils l'entraînèrent, malgré elle, dans leur retraite précipitée. Au moment de rentrer dans la ville, elle trouva la barrière du boulevard qui venait d'être fermée contre le flot menaçant des assiégeants. Vainement, pour appeler à son aide, agita-t-elle sa bannière si bien connue des Français; il n'y avait plus pour répondre à son appel que quelques braves gens qui, en la défendant, se firent prendre ou tuer à ses côtés. On l'enveloppa, on la jeta à bas de son cheval, et un chevalier bourguignon, le bâtard de Wandomme[1], lui enleva son épée. Jeanne d'Arc était prisonnière.

1. M. Jules Quicherat substitue, avec toute apparence de raison, ce nom à celui de Vendôme, qu'on lit dans tous les historiens qui l'ont précédé.

A cette nouvelle, les Anglais poussent un long cri de joie et de triomphe, tandis que le peuple de France, le peuple des campagnes surtout, est plongé dans la consternation et le désespoir. Cependant c'était au pouvoir des Bourguignons que la Pucelle était tombée, et l'on se flattait encore qu'elle ne serait pas livrée aux mains impitoyables du duc de Bedford. S'il y avait eu dans l'âme de Philippe le Bon quelque chose de cette générosité chevaleresque dont il faisait parade, si le sentiment français n'avait pas été étouffé chez lui par l'ambition, il aurait sauvé la noble captive; il le pouvait. Mais le sang d'une pauvre fille des champs n'était rien pour ce prince orgueilleux auprès des intérêts de sa politique, qui lui commandaient alors de rester uni à l'Angleterre, et il ne mit aucun obstacle aux noirs projets de Bedford. Couvrant sa haine du nom sacré de la religion, le régent anglais fit réclamer Jeanne par la justice ecclésiastique, comme coupable de plusieurs crimes sentant l'hérésie. Pierre Cauchon, évêque de Beauvais, dans le diocèse de qui elle avait été prise, secondé des docteurs de l'Université, comme lui vendus à la domination étrangère, requit le duc de Bourgogne de remettre la prisonnière au pouvoir de l'Église, et à l'appui de cette sommation, un marché de sang fut conclu par Bedford avec le bâtard de Wandomme qui avait pris Jeanne d'Arc, et avec le sire Jean de Luxembourg qui la gardait dans son château de Beaurevoir. Au prix de dix mille francs d'or que reçut chacun de ces deux seigneurs, ils livrèrent la Pucelle aux officiers du roi d'Angleterre. Enfermée dans une cage de fer, avec des

chaînes au cou, aux pieds et aux mains, elle fut transportée au château de Rouen, sous l'accusation d'idolâtrie et de sortilége (décembre 1430). Plus de cinq mois se passèrent dans l'instruction et les débats de cet horrible procès.

On s'attriste de voir l'ingrat Charles VII, sous le coup d'un événement qui a consterné toute la France, ne témoigner qu'indifférence et oubli à l'héroïque victime qui s'est dévouée pour sa cause; on s'attriste bien davantage encore en lisant les paroles qu'écrivit son chancelier Regnault de Chartres, et par lesquelles ce prélat, accusant Jeanne d'orgueil, la déclare punie « de n'avoir voulu croire conseil, mais faire tout à son plaisir. » Heureusement pour Charles VII, ce n'était point l'esprit de Regnault de Chartres et de ses autres conseillers, sans intelligence comme sans cœur, c'était l'esprit de la Pucelle qui animait alors la France, et la France prouva aux Anglais qu'ils s'étaient trompés dans leur espoir de voir désormais rompre le charme qui rendait ses armes victorieuses. Ce n'était pour eux, comme pour les Bourguignons, que défaites sur défaites. Compiègne, qu'ils croyaient tenir, Compiègne, dont la destinée occupait Jeanne dans sa prison plus que la sienne propre, leur fut arraché par un coup de main audacieux du maréchal de Boussac et de Saintrailles (novembre 1430). Le brave et fidèle Barbazan leur enlevait en même temps tout ce qui leur restait de places en Champagne, et achevait de ruiner les ambitieux projets du duc de Bourgogne sur cette province. Une entreprise formée par ce prince contre

le Dauphiné ne fut pas plus heureuse : la bataille d'Authon mit au néant toutes ses espérances de s'agrandir dans le midi de la France. Cette suite d'échecs ne fit qu'accroître la rage des Anglais contre leur captive ; ils se persuadèrent que le sort de la guerre tenait tout entier à la vie de la Pucelle, et qu'une malfaisante influence pèserait sur eux aussi longtemps qu'elle respirerait. Chefs et soldats, dans le délire de la superstition et de la vengeance, n'eurent plus qu'une pensée, celle de voir couler le sang de la glorieuse victime ! « En toute manière, dit un de leurs chroniqueurs, ils avoient soif de sa mort. »

Il faut lire, dans la publication complète qui en a été faite de nos jours, le drame long et sinistre du procès de Jeanne d'Arc, il faut s'y donner le spectacle de l'iniquité judiciaire la plus monstrueuse que les siècles eussent vue depuis celle qui s'était consommée sur le Calvaire. Ce n'était pas assez de perdre l'innocente vierge, on voulait la déshonorer ; de la fille de Dieu, comme ses voix l'appelaient, on voulait faire une fille de Satan, et changer en des actes diaboliques les miracles de sa foi et de son patriotisme ; on voulait imprimer une même flétrissure sur son front et sur celui du roi qu'elle avait couronné, et du même coup les livrer l'un et l'autre à la réprobation de la France. Tout fut employé pour atteindre ce but exécrable, ce que la violence avait de plus brutal et la perfidie de plus savamment combiné, les noires pratiques de l'espionnage déguisées sous la robe du prêtre, le secret de la confession indignement trahi, l'adresse captieuse et la longueur accablante des in-

terrogatoires, la falsification des actes où ils étaient consignés, les menaces du pouvoir spirituel se mêlant sans cesse à celles du glaive, la torture enfin à laquelle on ne renonça que dans la crainte d'y voir expirer la victime. Jeanne étonna, confondit et quelquefois émut ses juges par son attitude calme et sereine, par la simplicité, la fermeté, la sublime inspiration de ses réponses. On lui reproche d'avoir assisté à la cérémonie du sacre, tenant à la main son étendard: « Il avait été à la peine, répond-elle, c'étoit bien raison qu'il fût à l'honneur. » — « Jeanne, lui demanda un des docteurs délégués par Pierre Cauchon pour l'envelopper dans les piéges d'une discussion théologique, êtes-vous en grâce? — Si je n'y suis, Dieu m'y mette; et si j'y suis, Dieu m'y maintienne; » voilà par quelles paroles elle ferme la bouche à l'interrogateur confondu. On veut, en ébranlant l'autorité de ses prédictions, la convaincre d'imposture, et se reprenant alors de tout son enthousiasme, plus menaçante que jamais contre les ennemis de la France: « Avant sept ans, s'écrie-t-elle, les Anglais délaisseront un plus grand gage qu'Orléans. » Elle se trompa toutefois lorsqu'elle ajouta que dans trois mois elle serait délivrée; du moins ne le devait-elle l'être que par la mort. Dans cette lutte journalière contre des juges qui tous étaient ses ennemis, il y eut de courts instants où la nature faiblit chez la noble accusée, et où les larmes coulèrent de ses yeux. Mais ses voix ne tardaient guère à la raffermir, et lorsque, au terme de cette infâme procédure, on mit tout en œuvre pour lui faire renier sa mission,

lorsque, pour lui arracher ce désaveu, à côté de Pierre Cauchon les bourreaux se montrèrent, toujours elle refusa de reconnaître d'autre juge de ses paroles et de ses actions que le roi du ciel et de la terre, toujours elle s'obstina à répondre : « Quand vous me devriez distraire les membres et faire partir l'âme du corps, je ne vous dirai autre chose. » L'admirable silence qu'elle garda sur le secret de ses entretiens avec Charles VII fut un dernier témoignage de sa fidélité héroïque au monarque qui la délaissait. Alors fut rédigée la sentence qui la déclarait devineresse, blasphématrice, hérétique obstinée, retranchée de l'Église et abandonnée à la justice séculière (23 mai 1431). Et le lendemain, dans le cimetière de l'église Saint-Ouen, deux échafauds furent dressés, l'un pour le tribunal, l'autre pour la victime. Là, après un long sermon dans lequel les faits qui ont rendu à jamais son nom saint et glorieux lui sont reprochés comme des crimes, on lui offre à signer, sous peine d'être brûlée, une cédule d'abjuration qui lui assurera l'indulgence de l'Église. Elle résiste, et tout ce qu'on obtient d'elle est qu'elle en appelle à Dieu et au pape. « Le pape est trop loin, » s'écrie Pierre Cauchon, et les exhortations de toute l'assistance se réunissent pour presser l'infortunée de prendre pitié d'elle-même et de ne se pas faire mourir. Ces instances, et sans doute aussi l'horreur du bûcher qu'on lui montre près de s'allumer, font défaillir son cœur jusque-là si ferme, et elle se laisse prendre la main par un des secrétaires du roi d'Angleterre pour mettre son nom au bas de la formule d'abjura-

tion. Les juges commuent alors leur sentence, et « par grâce et modération, la condamnent à passer le reste de ses jours en prison, au pain de douleur et à l'eau d'angoisse. »

En entendant cet arrêt, les Anglais, chefs et soldats, frémissent et poussent des cris de rage, comme si leur victime allait leur échapper. « N'ayez pas de souci, dit un des assesseurs au comte de Warwick, nous la retrouverons bien, » et l'évêque Cauchon se hâte de prouver à ceux dont il sert les fureurs, qu'il n'entend pas laisser son œuvre inachevée. Au lieu de faire mener Jeanne en prison ecclésiastique, comme elle le requérait et comme l'ordonnait la sentence, il la rend à ses gardes, qui la reconduisent brutalement dans son cachot, et là, pendant trois jours, les traitements les plus barbares lui sont prodigués; on va jusqu'à tenter sur cette innocente vierge les plus infâmes violences. Aux termes de l'arrêt, elle avait été obligée de reprendre les habits de son sexe; ils lui furent dérobés pendant son sommeil, et, après qu'on l'eût contrainte ainsi à se vêtir en homme, on prit acte de ce fait, pour la déclarer relapse. Elle-même, au reste, courut au-devant de cette fatale déclaration, en rétractant, par un généreux repentir, l'abjuration qu'un instant de faiblesse lui avait arrachée. Ses voix avaient recommencé à lui parler; ses deux grandes amies du paradis, sainte Catherine et sainte Marguerite, lui avaient reproché d'avoir grièvement offensé Dieu par la trahison à laquelle elle avait consenti, et quand Pierre Cauchon, avec quelques-uns de ses assesseurs, revint l'interroger dans son cachot, elle

protesta n'avoir pas compris la cédule qu'on lui avait fait signer, et rendit à la vérité de sa mission un solennel et dernier témoignage. C'était là que son indigne juge l'attendait : « Farewell ! farewell ! cria-t-il au comte de Warwick, en sortant de la prison : c'est chose faite, » et il convoqua aussitôt le tribunal, pour prononcer que Jeanne serait remise à la justice séculière.

Le 30 mai au matin, le frère prêcheur Martin l'Advenu, l'un de ceux qui pendant le long procès de la sainte victime avaient osé lui témoigner quelque compassion, vint lui signifier qu'elle eût à se préparer à mourir. L'affreuse image du bûcher causa encore à sa jeune âme un moment de défaillance; elle pleura et s'arracha les cheveux, elle invoqua le glaive du bourreau pour lui trancher la tête, plutôt que de voir réduit en cendres son corps qui était pur et n'avait rien de corrompu; mais après s'être confessée, après avoir reçu le corps du Sauveur, elle monta sans trouble sur la charrette qui devait la conduire au supplice. « Évêque, je meurs par vous, dit-elle à Cauchon : j'appelle de vous devant Dieu. » Et ce fut, au milieu du cortége menaçant de huit cents Anglais, armés de haches et d'épées, qu'elle s'achemina vers la place du Vieux-Marché, sur laquelle ses bourreaux l'attendaient. Au frère Martin l'Advenu s'était joint pour l'assister à sa dernière heure un autre religieux, Isambard de la Pierre, et leurs prières ne cessèrent de se joindre aux siennes, jusqu'à ce que le bûcher se découvrit à ses yeux. « Rouen! Rouen! s'écria-t-elle alors, est-ce ici que je dois mourir?... Ah! Rouen,

j'ai grand'peur que tu n'aies à souffrir de ma mort, » et ses larmes coulèrent. Elles coulèrent plus abondamment encore dans la longue oraison qu'elle fit à la très-sainte Trinité, à la vierge Marie, à l'archange saint Michel, à sainte Catherine, à sainte Marguerite et aux autres saints du Paradis, pardonnant à ses ennemis et réclamant pour elle seule ce qu'il pouvait y avoir eu de bon comme de mauvais dans sa vie. Il n'y eut que les Anglais pour résister à l'impression de cette scène déchirante; encore gagna-t-elle le cardinal de Winchester, qui, siégeant sur un échafaud élevé, au milieu de quelques prélats français, semblait présider à l'immolation de la victime. On vit des pleurs dans ses yeux. Cauchon parut touché lui-même, mais il retrouva bien vite l'horrible courage de poursuivre son office; ce fut lui qui lut à Jeanne la sentence définitive de l'Église, et qui la déclara abandonnée au bras séculier. Jeanne ne répondit à ce crime de la justice humaine qu'en demandant la croix : un Anglais lui en ayant donné une, faite avec deux bâtons, elle la baisa avec dévotion, mais requit avec instance celle de sa paroisse, qui lui fut apportée et « qu'elle embrassa moult étroitement et longuement. » L'émotion cependant croissait de moment en moment parmi le peuple de Rouen, répandu autour de la place; ce n'étaient que larmes et sanglots, tandis que la soldatesque anglaise, rugissant d'impatience, demandait, pour en finir plus vite, que la condamnée lui fût remise. Restait au juge séculier, le bailli de Rouen, à proclamer du haut de l'échafaud où il siégeait la sentence de mort. La fureur des hommes d'armes ne

permit pas à cette formalité dernière de s'accomplir; deux sergents se précipitèrent sur la victime, et la jetèrent violemment aux mains du bourreau. Quelques instants se passèrent encore, pendant lesquels on l'attacha au poteau, et on lui mit sur la tête une mitre portant les mots d'hérétique, relapse, apostate, idolâtre. Puis les flammes s'allumèrent. Elle fit descendre alors de l'échafaud les deux religieux qui y étaient montés avec elle, en les priant de tenir la croix levée devant ses yeux, pour qu'elle pût la voir en mourant. « Je meurs par vous, » répéta-t-elle à Cauchon, qui avait osé s'approcher d'elle pour la contempler à cet instant suprême. Et, confirmant encore une fois sa mission, quand déjà les flammes l'enveloppaient, « Oui, cria-t-elle, mes voix étaient de Dieu, tout ce que j'ai fait, je l'ai fait par ordre de Dieu. » Après quoi, l'on n'entendit plus que quelques cris que lui arrachait la douleur et le nom de « Jésus » qu'elle trouva la force de prononcer en expirant.

Jeanne d'Arc n'avait vécu que dix-neuf ans; y a-t-il sur la terre une autre vie qui ait été à la fois aussi courte et aussi glorieuse?

Le duc de Bedford s'était flatté, dans les calculs atroces de sa politique, que la Pucelle, condamnée et brûlée comme sorcière, ne serait plus pour la France qu'un objet de mépris et d'horreur. Il s'était grandement trompé : au lieu du sceau de l'infamie, il avait mis au front de la jeune héroïne l'auréole du martyre; au lieu de la dégrader, il l'avait placée dans les cieux, et ce fut là que désormais la reconnaissance nationale lui porta ses hommages. Elle fut invoquée par le

peuple comme une nouvelle protectrice auprès de Dieu donnée à la France, elle fut vénérée comme une sainte. Il se trouva des Anglais même, tous les récits du temps en font foi, pour l'appeler de ce nom; et l'on en vit plusieurs au pied du bûcher éperdus, tremblants, comme l'avaient été les bourreaux du Christ, qui se frappaient la poitrine en descendant du Calvaire. Ainsi le crime qui devait relever l'ascendant moral de la nation conquérante le fit déchoir au contraire; les lettres que Bedford adressa à tous les princes de la chrétienté, aussi bien qu'aux évêques, aux principaux seigneurs et aux bonnes villes du royaume, pour légitimer le forfait épouvantable qu'il venait de commettre, ne trouvèrent pas plus de créance que les sermons qu'il fit prêcher à Paris pour ameuter le préjugé populaire contre la mémoire de la libératrice de la France. La haine contre l'Angleterre n'en entra que plus profondément au cœur de la nation française; l'esprit de la Pucelle continua d'animer ceux qu'elle avait entraînés sur ses pas à la victoire, et l'on peut dire que morte elle ne fut guère moins redoutable aux Anglais qu'elle l'avait été pendant sa vie.

CHAPITRE XXX.

DEPUIS LA MORT DE LA PUCELLE JUSQU'A CELLE DE CHARLES VII
(1431-1461).

Il faut compter parmi les signes les plus manifestes du déclin de la puissance anglaise le cri qui s'élevait alors dans toutes les terres du duc de Bourgogne, pour qu'il fît la paix avec la France. Philippe le Bon, embarrassé et mécontent de son alliance avec l'Angleterre, alors même qu'elle était profitable à son ambition, céda aisément au vœu de ses peuples, quand il eut à partager avec Bedford des revers et non plus des victoires. Celle que ses troupes remportèrent à Bulligneville sur le duc René d'Anjou (2 juillet 1431) flatta son orgueil, mais sans altérer ses dispositions, qui de plus en plus inclinaient à un retour vers le chef de sa maison. Une trêve conclue pour deux ans entre les envoyés de Charles VII et ceux du duc fut le premier pas vers ce résultat si désiré (septembre 1431). Le duc de Bedford et le conseil d'Angleterre mesurèrent la portée du coup qui les menaçait, et ils se persuadèrent qu'ils affermiraient la couronne de France sur la tête du jeune Henri VI en l'amenant dans la capitale pour y être sacré. Le

2 décembre, Henri fit son entrée à Paris, dans un appareil qui avait pour lui le malheur de sentir trop la conquête; il n'était accompagné que de seigneurs anglais et de quelques prélats ayant pour la plupart siégé au procès de la Pucelle. Les Parisiens détournèrent les yeux d'une pompe qui les humiliait, et ils ressentirent avec un surcroît d'amertume leur abaissement et leur misère, lorsque, sous les voûtes de leur cathédrale, l'onction royale fut donnée à un prince étranger par un prélat étranger lui-même. Ce fut le cardinal de Winchester qui sacra son petit-neveu (16 décembre 1431). Paris trouva dans sa tristesse une sorte de consolation à comparer la mesquine ordonnance de la cérémonie avec les anciennes magnificences de la cour des Valois, et la moquerie populaire se donna carrière, comme elle ne manque guère de le faire sur les pouvoirs voisins de leur chute. On disait partout qu'un bon bourgeois qui marie ses enfants faisait mieux les choses que les Anglais. On reprocha surtout à Bedford de n'avoir octroyé à la ville aucune diminution d'impôts, ce que les rois étaient accoutumés à faire en ces solennelles circonstances. Rien ne lui avait réussi de ce qu'il avait tenté pour donner force ou relief à la royauté de Henri VI : le jeune monarque, au bout de quelques jours, quitta Paris et la France pour ne les plus revoir (janvier 1432).

Pendant ce temps, des négociations s'ouvraient pour la paix entre les conseillers de Charles VII et ceux de Philippe le Bon. Mais ce n'était pas du jour au lendemain que se pouvaient effacer des haines si

vieilles et si profondes, ni se concilier des intérêts si contraires. Il fallait que les circonstances y vinssent en aide, et il n'y en avait pas de plus propres à avancer les choses que les revers des Anglais. Par malheur, le parti royal était sans direction; nul ensemble ne présidait aux efforts partiels que faisaient soit les villes pour s'affranchir, soit les capitaines pour porter la guerre sur un point ou sur un autre : Charles VII gouvernait mal, ou plutôt ne gouvernait pas sa bonne fortune, tandis que Bedford opposait à l'élan de la nationalité française l'avantage d'une domination fortement organisée. La lutte se prolongeait ainsi, toujours défavorable aux Anglais, mais sans rien de décisif encore pour la cause royale : la prise de Chartres par Dunois et l'échec infligé à Bedford devant Lagny eurent pour compensation fâcheuse une tentative mal dirigée contre Rouen. Un événement survint alors, qui porta aux affaires de l'Angleterre un coup inattendu : ce fut la mort d'Anne de Bourgogne, duchesse de Bedford. Cette princesse était fort aimée des Parisiens, et sa bonté amortissait les haines dont son orgueilleux époux était l'objet. Le lien qui unissait le régent anglais à Philippe le Bon se trouvait par là relâché; Bedford sembla prendre à tâche de le briser en contractant avec une inconvenante promptitude un autre mariage. Au mois d'avril 1433, il épousa Jacqueline de Saint-Pol, fille d'un des vassaux du duc de Bourgogne, sans que celui-ci en eût été informé ni par lui, ni par les seigneurs de Luxembourg. Le duc Philippe en conçut un profond ressentiment. Le cardinal de Winchester, effrayé du

péril d'une rupture entre les deux princes, mit tous ses efforts à les rapprocher; ils se donnèrent rendez-vous à Saint-Omer. Mais une querelle d'étiquette, dans laquelle la morgue hautaine de Bedford ne sut point ménager la vanité pointilleuse du duc de Bourgogne, rompit le projet d'entrevue et acheva de les brouiller (mai 1433). Les affaires de Charles VII venaient de faire ainsi un grand pas : elles en firent, peu après, un autre qui ne fut pas moins considérable : le roi fut délivré de la Trémoille.

La guerre se faisait violente et acharnée dans l'Isle-de-France et les contrées environnantes. Presque partout, elle était heureuse pour les Français; la perte de Montargis fut le seul affront qu'essuyèrent leurs armes; mais il fut vivement ressenti, et tout aussitôt deux vaillants capitaines, les sires de Guitry et de Graville, formèrent le dessein de reprendre la place. L'argent et les renforts que la Trémoille leur avait promis pour l'entreprise leur manquèrent, et ils furent forcés d'évacuer la ville, où ils étaient déjà entrés. Dans leur juste ressentiment, ils conçurent la pensée d'affranchir le roi du joug indigne qu'il subissait depuis trop longtemps, et la cour entra dans leur complot presque tout entière. Il ne fut pas difficile d'obtenir, pour le coup qui se préparait, le concours du connétable. Richemont prêta aux conjurés le bras de quelques-uns de ses fidèles Bretons, et la Trémoille, qui se trouvait près de Charles VII à Chinon, fut une nuit violemment enlevé de son lit et emmené prisonnier au château de Montrésor. On lui fit prêter le serment de ne plus reparaître auprès du roi. Charles ne

sembla pas le regretter; dès le lendemain, il ne gardait plus de lui que le souvenir de l'aversion, ou plutôt de la peur, que le connétable leur avait inspirée à l'un et à l'autre. Une année se passa encore avant que le monarque, placé sous de meilleures influences, rendît à Richemont ses bonnes grâces et permît à ce grand cœur de se dévouer sans obstacle au service de la France.

L'époque est arrivée où tous les récits contemporains marquent le terme de la longue enfance de Charles VII. C'est aussi l'époque où commencent ses illégitimes amours avec Agnès Sorel. On connaît les vers dans lesquels François Ier donne à cette célèbre beauté la gloire d'avoir été pour son royal amant « la cause de France recouvrer, » et il s'est trouvé de nos historiens qui, sur ce fondement, n'ont pas rougi de placer le nom d'Agnès Sorel à côté de celui de Jeanne d'Arc. Rien ne prouve que la maîtresse de Charles VII ait été la première à faire vibrer le ressort de l'honneur dans cette âme engourdie, et nous aimons mieux en croire ceux[1] qui en attribuent le mérite à la belle-mère du roi, Yolande d'Aragon, reine de Sicile. Déjà antérieurement cette princesse était intervenue plus d'une fois auprès de son gendre pour le bien du royaume, et s'il est vrai qu'elle se servit de la gentille Agnès pour le réveiller de sa nonchalance, elle sut aussi donner place auprès de lui à des influences plus honorables et plus sérieuses. Il est remarquable, en effet, qu'au même temps où Riche-

1 M. Michelet, M. Henri Martin.

mont, réconcilié avec Charles VII par l'entremise de la reine de Sicile, se montrait à la tête des armées (1434), le conseil du roi commençait à s'ouvrir aux hommes qui ont fait la gloire de son règne, au grand citoyen et au grand financier Jacques Cœur, à Guillaume Juvénal des Ursins, digne héritier des lumières et du dévouement de son père, à Guillaume Cousinot, aux frères Bureau, dont l'aîné fut le créateur de l'artillerie française. Tous ces hommes sortaient des rangs du Tiers-État; tous étaient animés, quoique dans une sphère d'action bien différente, du sentiment patriotique qui avait inspiré Jeanne d'Arc, et fait d'une pauvre fille des champs la libératrice de la France.

Chaque jour tendait à aplanir les difficultés qui avaient empêché jusque-là la réconciliation du roi et du duc de Bourgogne. Le cardinal de Sainte-Croix, légat du pape Eugène IV, ne négligeait aucun moyen pour faire prévaloir dans les conseils de l'un et l'autre prince des résolutions pacifiques; il s'efforçait même, dans le suprême intérêt de la chrétienté, de rétablir la paix entre la France et l'Angleterre. La société ecclésiastique ne semblait pas cependant donner alors aux princes l'exemple de la concorde qu'elle leur prêchait. Un concile s'était rassemblé à Bâle, en 1431, sans convocation pontificale, et, quoique dissous par Eugène IV, continuait ses travaux pour la réforme de l'Église, menaçant de déposer le pape s'il n'adhérait à ses décisions. Les évêques français, avec les députés de l'Université, faisaient la force principale de l'assemblée de Bâle. Philippe le Bon, au con-

traire, s'était déclaré en faveur de la prérogative du souverain pontife. Heureusement, au milieu de cette menace d'un nouveau schisme, les prélats qui siégeaient à Bâle ne se montraient pas moins empressés que ne l'était Eugène à réconcilier la France et l'Angleterre, et le concile, aussi bien que le pape, voulut avoir son ambassadeur au congrès solennel qui allait s'ouvrir à Arras pour traiter du rétablissement de la paix.

Le raccommodement du duc de Bourgogne avec le duc de Bourbon fut la première manifestation de l'apaisement des anciennes haines. Les deux princes, entre qui existait une inimitié héréditaire, s'embrassèrent publiquement, à la grande joie des seigneurs qui les entouraient (janvier 1435), et ce fut entre eux que la réunion du congrès à Arras fut arrêtée. De part et d'autre, on convint de travailler à éteindre tout ensemble, la guerre civile et la guerre étrangère. En face de l'opinion publique, aussi déclarée pour la paix en Angleterre qu'elle l'était en France, en face des sommations qui arrivaient également pressantes de Rome et de Bâle pour la pacification de la chrétienté, le duc de Bedford comprit que sa hautaine obstination devait fléchir, au moins en apparence, et il se résigna à envoyer au congrès des plénipotentiaires pour y maintenir les droits de son neveu. Le duc Philippe, dont l'orgueil parut satisfait de voir une si grande assemblée se réunir dans une de ses villes, y déploya tout le faste de sa cour. Il n'y avait guère de souverain en Europe qui n'eût là ses ambassadeurs. L'empereur Sigismond, les rois de Castille,

d'Aragon, de Navarre et de Portugal, les rois de Pologne et de Danemark, d'autres moindres seigneurs, et des villes même, Paris entre autres, avaient tenu à honneur de s'y faire représenter; mais le rôle principal y appartenait aux envoyés de Bourgogne, qui étaient arrivés en grande pompe, à la suite de leur maître, aux deux cardinaux de Sainte-Croix et de Chypre, au cardinal de Winchester, assisté de l'archevêque d'York et du comte de Suffolk, et à l'ambassade française, dont le duc de Bourbon et le connétable de Richemont étaient les chefs. Les conférences s'ouvrirent le 5 août dans la célèbre abbaye de Saint-Waast. Le duc de Bourgogne usa loyalement de toute son influence pour que les négociations aboutissent à la paix générale; mais il fut tout d'abord de la plus claire évidence que, si l'accord serait facile entre ce prince et Charles VII, il serait impossible entre les deux couronnes rivales. Rien ne put faire renoncer le cardinal de Winchester au prétendu droit de son petit-neveu sur le trône de France; il repoussa l'offre qui lui était faite pour Henri VI de la Normandie et de l'Aquitaine, tenues en fief, et par ce refus dédaigneux combla les vœux de Richemont, qui comptait bien ne rien laisser de tout cela à l'Angleterre. Il fut donc décidé que la querelle, entamée depuis près d'un siècle, se viderait sur les champs de bataille. Cependant le légat du pape et l'ambassadeur du concile, qui agissaient comme médiateurs, ayant déclaré acceptables pour Henri VI les offres qui lui étaient faites par le roi de France, rien n'empêchait plus Philippe le Bon de se réconcilier avec le chef de sa

maison. Les deux cardinaux le supplièrent par les entrailles miséricordieuses de Notre-Seigneur Jésus-Christ, par l'autorité du pape, par celle du « saint concile et de l'Église universelle, de renoncer à la vengeance dont son esprit était malheureusement agité contre le roi Charles. » Il hésitait encore, retenu par les scrupules d'un faux point d'honneur, lorsque la mort soudaine du duc de Bedford (14 septembre) vint mettre à l'aise sa conscience, et rompre le dernier nœud qui l'attachait à l'Angleterre. Charles VII paya cher cette paix si nécessaire au royaume; il céda à son puissant vassal les comtés de Mâcon et d'Auxerre, avec les villes de la Somme, Amiens et Abbeville, Péronne, Roye et Mondidier, etc.; il le dispensa de tout hommage et sujétion, aussi longtemps qu'ils vivraient l'un et l'autre; enfin, il donna les plus amples satisfactions à la piété filiale du duc de Bourgogne pour l'assassinat de Jean sans Peur. La dignité de sa couronne en fut atteinte, les frontières de son domaine en furent rétrécies, mais la monarchie fut sauvée (21 septembre 1435). Aussitôt après les sceaux apposés au traité, une messe solennelle d'actions de grâces fut célébrée dans la cathédrale de Saint-Waast. Quand elle fut terminée, Jean Tudert, doyen du chapitre de Paris, s'agenouillant devant le duc de Bourgogne, lui demanda merci, au nom du roi Charles, pour le meurtre du duc Jean. Ce pardon ayant été gracieusement octroyé, Philippe le Bon jura entre les mains des cardinaux de Sainte-Croix et de Chypre de ne plus rappeler jamais la mort de son père, et d'entretenir bonne paix avec le roi de France; après

quoi il fut relevé solennellement par eux des serments qu'il avait faits à Troyes au roi Henri V. Les seigneurs français et bourguignons, qui assistaient à cette imposante cérémonie, furent appelés ensuite les uns après les autres à abjurer sur le crucifix leurs anciennes inimitiés, et la nouvelle de la paix, de proche en proche répandue dans tout le royaume, y fut saluée par d'unanimes acclamations.

Le surlendemain du jour où venait d'être ainsi annulé le traité de Troyes, mourut la reine Isabeau de Bavière, qui y avait pris une si funeste part. Il y avait treize ans qu'elle vivait à Paris, ne trouvant que délaissement et mépris auprès de ceux en faveur de qui elle avait déshérité son fils. On la conduisit à Saint-Denys en un aussi petit état qu'une bourgeoise au cimetière de sa paroisse. Sa fin et celle du duc de Bedford parurent aux peuples le présage assuré d'un entier changement dans la fortune du royaume; Dieu retirait du monde, les uns après les autres, les instruments dont il s'était servi pour châtier la France.

Un des effets immédiats du traité d'Arras fut de ramener sous la bannière royale grand nombre de seigneurs français qui avaient suivi le duc de Bourgogne dans l'alliance étrangère. Ils n'attendirent pas, pour rendre au roi leur allégeance, que Philippe le Bon fût entré en guerre avec l'Angleterre. On vit le maréchal de l'Isle-Adam seconder tout aussitôt les efforts que firent pour s'affranchir la plupart des places qui entouraient la capitale. Meulan, Corbeil, Pontoise, Saint-Germain, Vincennes, se tournèrent français dans les mois d'octobre et de novembre; la Normandie

même fit un grand mouvement pour rejeter de son sein les garnisons anglaises; Dieppe, Fécamp, Harfleur et plusieurs autres villes ouvrirent leurs portes au connétable; et il est probable que la province eût dès lors obéi tout entière à cet entraînement, si les gens de guerre, qui étaient venus en aide à l'insurrection populaire, n'eussent fait plus de mal au pays que l'ennemi même. Les anciennes compagnies reparaissaient de toutes parts, suite inévitable d'une guerre qui durait depuis si longtemps; leurs excès furent si affreux dans le pays de Caux qu'on y regretta les Anglais. Mais si le cours des événements fut retardé, il ne fut point changé par ce grave désordre; et telle était l'impulsion donnée à l'esprit national, que le duc Philippe ne put se tenir au delà de quelques mois dans la neutralité que ses intérêts lui conseillaient de garder. Ses vassaux de Bourgogne et de Picardie le poussaient à une rupture déclarée avec l'Angleterre, et les puissantes communes de Flandre, Gand à leur tête, lui offrirent leurs corps et avoir pour le remettre en possession de Calais, qu'il réclamait comme un membre détaché de sa comté d'Artois. Le succès de cette entreprise trompa toutefois ses ambitieuses espérances; l'Angleterre mit tout ce qu'elle avait d'orgueil et d'énergie à défendre Calais; les Flamands, si impétueux et si hardis à se porter en avant, se lassèrent bien vite des longueurs d'un siége et se mutinèrent en abandonnant leurs lignes sans défense aux mains de l'ennemi (28 juillet 1436). Le duc de Bourgogne fut inconsolable de cet affront infligé à ses armes.

Pendant ce temps, le connétable, plus habile et plus heureux, avait su frapper contre les Anglais un coup décisif en leur enlevant Paris. Paris, à qui la conclusion du traité d'Arras avait fait espérer la fin de la guerre, n'avait vu depuis lors, au contraire, que s'aggraver ses souffrances. En même temps que les troupes royales, maîtresses de tout le cours de la Seine, l'affamaient, la domination anglaise aux abois y redoublait de dureté et de violence. Aux halles même, là où la vieille haine contre les Armagnacs était le plus vivace, on commençait à maudire le joug étranger et à parler de s'en affranchir. Richemont, informé des dispositions de la capitale, y noua de secrètes et sûres intelligences : on lui promit de lui en ouvrir les portes. Mais, pour mener à bien cette grande affaire, il lui fallut un rare mélange de résolution et de prudence. Son premier soin fut de tenir à distance les bandes d'aventuriers, qui faisaient la principale force de son armée, et dont la farouche avidité convoitait Paris comme leur proie. Puis il appela à lui le vieux sire de l'Isle-Adam, avec quelques lances bourguignonnes, afin d'entraîner plus sûrement les Parisiens en leur montrant la croix de saint André, qu'ils avaient portée si longtemps unie à la croix droite de France. Ses sûretés ainsi prises, le vendredi 13 avril 1436, au point du jour, il s'avança vers la porte Saint-Jacques, que s'était engagé à lui livrer un des principaux bourgeois, Michel Lailler, conspirateur déja éprouvé au service de la cause royale. Ce fut, dit-on, le maréchal de l'Isle-Adam qui planta le premier sur la muraille la bannière aux

fleurs de lis, que lui-même en avait fait descendre dix-huit ans auparavant. Les Anglais surpris se retirèrent vers la bastille Saint-Antoine, au milieu d'une grêle de pierres, de bûches et de tréteaux que du haut des fenêtres et des toits on faisait pleuvoir sur leurs têtes. Ils ne tinrent pas longtemps dans cette retraite. Michel Lailler, portant la bannière du roi, s'avança au-devant du connétable sur le pont Notre-Dame. Ce fut lui qui offrit la soumission de la bourgeoisie. Richemont lui répondit en remerciant, au nom du roi Charles, les bons habitants de Paris, et leur promettant une pleine et entière amnistie. Ses paroles furent accueillies avec des transports de joie par un peuple honteux et las d'avoir appartenu si longtemps à l'étranger. Il se rendit ensuite à la cathédrale, où il entendit la messe tout armé, et fit lire en chaire les lettres royales d'abolition. On avait peine à croire à cette victoire si clémente de la royauté, après tout le sang qui avait coulé depuis trente ans dans les alternatives de la lutte entre les Armagnacs et les Bourguignons. Dès le lendemain, les vivres entrèrent librement dans Paris, et le peuple commença à y respirer de ses longues misères. La ville, délaissée de ses plus notables habitants, ne devait toutefois se repeupler que graduellement. Les membres fidèles du Parlement et de l'Université, qui avaient suivi le roi à Poitiers, attendirent jusqu'au 1er décembre à revenir dans la capitale, et ce ne fut que vers la fin de l'année suivante (12 novembre 1437) que Charles VII y fit lui-même son entrée solennelle. Il acquitta fidèlement les promesses faites en son nom par le con-

nétable; mais quelque émotion de joie qu'il eût ressentie à se retrouver au milieu d'une population heureuse elle-même de le revoir, il ne séjourna que peu de temps à Paris, dont l'aspect toujours désolé attristait ses regards et qui semblait lui reprocher la continuation de ses souffrances. La paix seule pouvait rendre à la capitale du royaume son ancienne splendeur, et plusieurs années devaient se passer encore avant qu'elle cessât de pâtir du cruel voisinage de la guerre.

Il y eut alors un moment critique, où l'on put croire que la royauté allait perdre tout ce qu'elle avait reconquis, et la France rentrer dans une irremédiable confusion. A la suite de l'échec de Philippe le Bon devant Calais, les discordes et les séditions avaient recommencé en Flandre; le sang avait coulé dans les rues de Bruges, le maréchal de l'Isle-Adam y avait été massacré, et le duc de Bourgogne lui-même en péril de la vie. Ce n'était plus lui qui attaquait les Anglais; à grand'peine se défendait-il contre eux. L'esprit d'audace et d'entreprise leur était revenu avec les renforts amenés à Calais par le duc de Gloucester; ils avaient pris une offensive vigoureuse en Normandie, et par un hardi coup de main s'étaient saisis de Pontoise, mal gardé par les Bourguignons. C'était le moment aussi où les dévastations des gens de guerre étaient à leur comble; l'horrible nom d'*écorcheurs* dont ils s'honoraient plus qu'ils ne s'indignaient, leur avait été infligé par la haine et la misère publiques, et les chefs de ces écorcheurs n'étaient pas seulement de pauvres capitaines d'aventure, il y avait parmi eux

quelques-uns des premiers seigneurs du royaume, les bâtards de Bourbon et d'Armagnac, Jacques et Antoine de Chabannes, le comte de Ligny de la maison de Luxembourg, etc. Le roi lui-même avait été forcé de lever contre eux, mais avec peu de succès, sa bannière. Pour surcroît de malheur, Paris, en 1438, vit reparaître la famine et la peste dans ses murs, et changée en un désert, la grande cité eût offert aux Anglais une facile proie, si eux-mêmes n'eussent souffert des mêmes fléaux. On parla de paix des deux côtés, et des conférences s'ouvrirent à Gravelines pendant l'hiver de 1439; mais on ne put s'entendre; la guerre recommença au printemps à déchaîner ses fureurs autour de la capitale, et peu s'en fallut que ne s'accomplît alors un événement qui eût mis le comble aux calamités du royaume. Le connétable avait résolu de se retirer. Il y avait quatre ans que son ferme et patient courage soutenait une lutte sans relâche contre les Anglais, contre les écorcheurs, contre la cour et contre le roi lui-même. Rien n'avait rebuté son patriotisme, et il avait dévoré en silence mille outrages, ceux mêmes d'un monstre, comme Guillaume de Flavy. Mais sa patience fut à bout, lorsqu'il se vit refuser les moyens, qu'il réclamait depuis longtemps, d'assiéger Meaux. De toutes les places qu'occupaient les Anglais, Meaux était la plus forte et la plus menaçante pour l'approvisionnement et la sûreté de la capitale. Les Parisiens ne cessaient de crier contre Richemont qui leur laissait dans le flanc une épine aussi douloureuse, et Richemont à son tour pressait le roi, à chaque jour et à chaque heure, de le

mettre en état d'entreprendre ce siége. Toujours on lui répondait que Meaux avait arrêté neuf mois entiers le roi Henri V avec sa plus belle armée, et toujours les calculs d'une prudence timide prévalaient contre ses énergiques résolutions. Il annonça au conseil, qui réglait avec lui à Paris les affaires du royaume, son départ immédiat pour ses fiefs de Bretagne. Ce fut, dit-on, le prieur des Chartreux qui, par une sorte d'inspiration surnaturelle, vint le détourner de ce funeste parti, en lui promettant qu'il trouverait les dispositions du roi changées, et toutes les ressources assurées pour prendre Meaux. En effet, Charles VII venait de céder aux sages et courageuses remontrances de Jacques Cœur et de Jean Bureau, et leur avait permis de se concerter avec le connétable pour le succès de cette entreprise. Le premier, prodigue de ses trésors pour le salut de la France, envoya à Richemont une armée de routiers soldés à ses frais; l'autre lui fournit une formidable batterie de siége, contre laquelle toutes les défenses de Meaux devaient être impuissantes. Le connétable parut sous les murs de la ville le 20 juillet 1439, et le 13 septembre elle capitula, malgré les efforts prodigieux faits par le comte de Somerset et le vaillant Talbot pour la défendre. Charles VII s'associa à ce fait d'armes, comme il l'avait fait deux ans auparavant à la prise de Montereau; il était à Paris, dirigeant avec activité des renforts vers l'armée de siége et tenant en respect la garnison anglaise de Pontoise pour l'empêcher de faire passer à Meaux des secours. Paris remercia le roi qui venait de travailler si heureusement à dimi-

nuer ses souffrances, et le roi, à son tour, fut assez juste pour renvoyer au connétable, revenu triomphant à la cour, les hommages de la reconnaissance publique. Ce grand citoyen, cet illustre patriote, (la postérité peut lui donner ces titres qui n'étaient pas dans la langue du siècle où il vivait) avait enfin, à force de services, emporté, comme d'assaut, la confiance d'un maître si longtemps ingrat envers lui.

Désormais l'ascendant était acquis dans les conseils de Charles VII, aux protégés de la reine de Sicile et d'Agnès Sorel, au comte du Maine, sénéchal d'Anjou, à Pierre de Brézé, et à ces habiles bourgeois, que nous avons déjà nommés, et avec qui allait commencer la tradition du gouvernement monarchique de la France. Ce fut sous l'inspiration de ces conseillers que le roi, au mois d'octobre 1439, réunit à Orléans les États généraux du royaume. La tâche dévolue à cette assemblée était bien grande; elle avait à décider s'il fallait, jusqu'à l'entier affranchissement du territoire, continuer la guerre avec les Anglais, ou si l'intérêt public exigeait que la paix fût achetée par de douloureux sacrifices; elle avait à répondre par des mesures sérieuses et efficaces au cri de douleur et de colère qui s'élevait de toutes les parties du royaume contre la licence effrénée et impunie des gens de guerre. Les souffrances infligées aux peuples par plus de vingt ans de combats sans relâche étaient devenues si intolérables, que, dans les États, comme dans le conseil du monarque, le parti de la paix l'emporta, et qu'il fut résolu qu'au mois de mai de l'année suivante les négociations avec l'Angleterre se rouvriraient à Saint-

Omer. On n'ajourna pas à un terme aussi éloigné l'adoption des règlements par lesquels le royaume devait être « remis en bonne paix, justice et police, » et le 2 novembre, trois semaines environ après l'ouverture des États, fut publiée la grande ordonnance qui consacrait les deux principes destinés à servir de fondements à l'ordre monarchique, la permanence de l'impôt et celle de l'armée. Les États ne regardèrent pas si cette permanence les désarmait dans l'avenir au profit de la royauté; ils n'envisagèrent que l'urgence de remédier à la plaie étalée à leurs yeux dans toute son horreur, et ils votèrent d'une voix unanime l'établissement d'une taxe de douze cent mille livres, dite taille royale ou taille des gendarmes, spécialement appliquée à la solde et à l'entretien d'une milice régulière, toujours aux ordres du roi et commandée par des officiers qui tiendraient de lui leur commission. C'était l'organisation militaire des temps modernes, qui, bien informe encore, commençait à se substituer au service féodal et au chaos qui en était né; au lieu de ces bandes, sans ordre et sans cohésion, plus redoutables souvent au pays qu'elles défendaient qu'à l'ennemi même, on allait avoir des compagnies bien disciplinées, bien commandées, et affranchies par une bonne paye de la funeste tentation du brigandage. A ces dispositions fondamentales de l'ordonnance, se joignait l'interdiction générale et absolue, sous peine de corps et d'avoir, de lever des troupes, sans commission expresse du roi, en même temps que des mesures pénales d'une rigueur extrême contre les pilleries, violences et incendies que les

soldats se permettraient dans les villes ou dans les campagnes.

On ne pouvait s'attendre qu'un aussi grand changement, une réforme aussi radicale s'accomplissent sans obstacle, et du jour au lendemain. Il y avait quelques semaines à peine que l'ordonnance était publiée, lorsque l'échec éprouvé par le connétable, au siége d'Avranches, fut un flagrant témoignage de l'esprit désordonné des compagnies (décembre 1439). Charles VII n'en devint que plus animé à poursuivre son ouvrage, et il donna des ordres sévères pour ôter les armes des mains « à une canaille, qui, disait-il, n'était bonne qu'à manger son peuple. » Ses coups portèrent plus loin qu'il n'y avait songé peut-être; dès que les chefs des écorcheurs eurent reconnu chez lui l'intention fermement arrêtée de détruire leur funeste puissance, ils entrèrent dans le complot de la *Praguerie* contre la royauté. Ce que les Hussites insurgés avaient fait les années précédentes à Prague contre le roi Sigismond, l'opinion populaire attribua aux seigneurs révoltés la pensée de le faire contre Charles VII : de là le nom donné à cette émeute féodale.

Ici fait son entrée sur la scène de l'histoire celui qui doit être, on pourrait presque dire celui qui, par les traits étranges de son odieux caractère, était déjà Louis XI. Il avait à peine dix-sept ans, et ses vices n'étaient en rien ceux de la jeunesse : cœur sec et dur, esprit positif et railleur, pressé de manier les affaires et les hommes, mais sans grandeur dans son ambition et se jouant dans l'intrigue, comme dans l'élé-

ment naturel de sa malfaisante activité. Le Dauphin Louis n'avait que du mépris pour son père, et de la haine pour les conseillers habiles et fidèles, à qui il reprochait d'usurper le pouvoir dont il était impatient de jouir. Les factieux qui s'armaient contre l'autorité royale le trouvèrent donc tout prêt à s'associer à leurs coupables desseins : il déclara hautement qu'il n'entendait plus être sujet, comme par le passé, et se sentait en état « de faire très-bien le profit du royaume. » Les chefs les plus importants de la Praguerie étaient, après lui, le duc d'Alençon, bien éloigné alors des nobles inspirations qu'il avait trouvées auprès de Jeanne d'Arc; le bâtard d'Orléans, à qui le duc, son frère, venait de donner le comté de Dunois, et qui se faisait la triste illusion de croire qu'il pousserait mieux sa fortune en trahissant le roi qu'en continuant à le bien servir; le duc de Bourbon, le bâtard Alexandre son frère, et le comte de Vendôme; les deux fameux écorcheurs Jacques et Antoine de Chabannes, le sire de la Trémoille, enfin, qui avait fait entrer une partie de la noblesse poitevine dans ses sinistres projets de vengeance contre le connétable. Charles VII, cette fois, ne manqua pas à Richemond; il l'appela, au contraire, auprès de lui en toute hâte, et s'écria, quand il le vit arrivé : « Puisque j'ai mon connétable, je ne crains plus rien. — Qu'il vous souvienne du roi Richard d'Angleterre, lui dit ce fidèle serviteur, et gardez-vous de vous enfermer, comme lui, dans ville, ni forteresse. » Docile à ces avis, le roi entra aussitôt en campagne et courut droit en Poitou, où était le foyer principal de la révolte. Il

y trouva la petite ville de Saint-Maixent aux prises avec les rebelles : les bourgeois et les paysans avaient compris le besoin qu'il y avait pour eux d'unir leur cause à celle du monarque contre les ennemis du bon ordre et de la paix du royaume. Leur exemple fut partout suivi; partout on crut à la parole de Charles VII, qui publiait, par la bouche de ses conseillers, que l'unique cause de la rébellion étaient les sages mesures prises pour protéger le peuple contre les violences des gens de guerre. L'insurrection, rejetée du Poitou dans la Marche et l'Auvergne, fut impuissante à s'y maintenir; chefs après chefs vinrent faire leur soumission; le Dauphin fut le dernier à rentrer sous l'autorité de son roi et de son père (juillet 1440). En le mettant en possession immédiate du Dauphiné, qui était son apanage, Charles VII crut le satisfaire et s'assurer son obéissance; il devait être promptement et tristement détrompé. Cependant, la Praguerie avait eu le funeste résultat de donner aux Anglais un répit en Normandie et de rendre une impunité momentanée aux bandes qui dévastaient la Champagne. Le connétable s'empressa de mener le roi dans cette dernière province, et le terrible justicier y frappa un coup qui releva grandement l'autorité méconnue de son maître. Un chef de routiers, qui avait du sang royal dans les veines, le bâtard de Bourbon, fut traduit devant le prévôt des maréchaux de France, et jeté à l'eau, cousu dans un sac, à Bar-sur-Aube. Le frère de Richemont, le duc de Bretagne, appesantit également sa justice, à cette même époque, sur une des plus hautes têtes du royaume. Gilles de Laval,

maréchal de Retz, reconnu coupable des plus monstrueuses horreurs, fut condamné à Nantes à périr sur le bûcher (1440).

Les négociations entamées avec l'Angleterre étaient encore une fois restées infructueuses; les prétentions de l'orgueil britannique n'avaient point changé avec la fortune; tout ce qu'on put obtenir des conseillers de Henri VI, ce fut qu'ils permissent enfin au duc d'Orléans de se racheter; encore cette concession leur fut-elle arrachée par l'épuisement du trésor de la couronne. Tous les princes du sang de France, le duc de Bourgogne à leur tête, se portèrent garants pour l'illustre prisonnier, et après vingt-cinq ans, il eut l'inexprimable joie de revoir la terre de France (12 novembre 1440). Sa délivrance fut accueillie, comme un événement national, par tout le royaume; sa longue prison avait rendu son nom populaire; on se souvenait de la place qu'il avait occupée dans les pensées de Jeanne d'Arc; on aimait à redire quelques-uns des vers si touchants par lesquels il avait charmé les ennuis de sa captivité; on se plaisait enfin à le croire sage, parce qu'il avait été malheureux. Cependant, ce ne fut pas sans quelque étonnement qu'on le vit se jeter, avec un entier abandon, aux bras du duc de Bourgogne, et, à l'occasion de son mariage avec Mademoiselle de Clèves, nièce de ce prince, séjourner deux mois dans les villes de Flandre, au lieu de porter au roi ses hommages. Charles VII en conçut des ombrages, que la conduite de ses deux cousins ne tarda pas à justifier; la réconciliation cordiale des maisons de Bourgogne et d'Orléans s'était faite

contre la royauté. Le plus sûr moyen de se mettre en garde contre leurs ambitieuses prétentions était de redoubler d'activité pour purger le royaume des Anglais et des écorcheurs. Le roi et le connétable ne perdirent pas de temps; Saint-Germain et Creil furent repris au printemps de 1441, et l'importante opération du siége de Pontoise fut ensuite résolue. C'était Talbot qui défendait la place. Elle résista trois mois avec une énergique opiniâtreté; mais les redoutables bombardes de Jean Bureau finirent par ouvrir une brèche, et un furieux assaut fut livré, dans lequel le roi paya vaillamment de sa personne (19 septembre). Il ne s'honora pas moins par les efforts qu'il fit pour épargner à la ville prise les horreurs du massacre et de l'incendie. Presque au même jour que Pontoise, Évreux fut enlevé aux Anglais, et Charles VII ne craignit plus d'aller montrer aux Parisiens son autorité popularisée par la victoire.

Ce fut le moment même que choisirent les deux premiers princes du sang, pour frapper le coup qu'ils avaient concerté contre le pouvoir royal. Il ne s'agissait pas de renouveler la *Praguerie* les armes à la main; Philippe le Bon, qui s'était refusé deux ans auparavant à la guerre civile, n'était pas d'humeur à la tenter alors, et le duc d'Orléans était moins que lui un homme d'audace et de violence. C'était par des voies pacifiques qu'ils entendaient mettre le roi à leur merci, en chassant de ses conseils les petites gens qui faisaient trop bien ses affaires. La plupart des sires des fleurs de lis, le comte d'Angoulême, les ducs d'Alençon et de Bourbon, les comtes de Vendôme,

d'Étampes, de Dunois, entrèrent dans ce complot, et, au mois de mars 1442, ils se réunirent à Nevers, une des villes du duc de Bourgogne, pour y mettre en commun les griefs de leur jalouse ambition. Ces griefs furent consignés dans une requête qu'ils adressèrent au roi, respectueuse dans la forme, mais dans le fond menaçante, et par laquelle ils réclamaient la part qu'ils prétendaient leur être due dans le gouvernement du royaume. Leurs patriotiques instances pour la conclusion de la paix, pour la répression du brigandage, pour la diminution des tailles, pour le soulagement des misères populaires, n'étaient que le voile hypocrite dont la plupart d'entre eux couvraient leurs prétentions particulières ; c'étaient, en réalité, des villes ou des châteaux, des offices de la couronne, des pensions, qu'ils voulaient arracher à la royauté. Charles VII, quoique la prise de Pontoise eût grandement raffermi son pouvoir, ne se laissa pas aller à des conseils de hauteur et de violence. Il envoya son chancelier à Nevers, pour porter aux princes sa réponse à leur manifeste. Elle était aussi modérée qu'habile, et mettait à la charge des requérants bien plus qu'à celle de la royauté, les maux dont ils réclamaient le terme. C'était un appel adressé victorieusement contre eux à l'opinion de la France, qu'ils avaient invoquée. Mais, en même temps qu'il faisait ainsi taire les doléances publiques des princes, le roi ne se refusa pas à satisfaire à quelques-uns de leurs griefs privés, et, par un petit nombre d'adroites concessions, qui furent sans préjudice réel pour son autorité, il parvint assez promptement à dissoudre leur ligue. Le duc d'Or-

léans alla faire acte d'allégeance envers son souverain, et n'eut qu'à se louer des marques de la munificence royale.

Il ne faut plus se représenter maintenant Charles VII comme sommeillant, sur les bords de la Loire, dans sa vie d'indolence et de voluptés : il travaille vraiment, et par lui-même, à relever son autorité, à abattre ses ennemis, à rendre meilleure la condition de ses peuples. Il était allé, en 1442, retablir l'ordre dans le Poitou et la Saintonge, où tout avait été mis en confusion par le court orage de la *Praguerie;* l'année suivante, il va faire sentir en Gascogne le poids de sa puissance et aux Anglais et aux seigneurs méridionaux, qui sont revenus à leurs habitudes indociles et remuantes. Il se fait adjuger, au pied des Pyrénées, la succession des comtes de Comminges; puis, il impose silence par un coup décisif aux prétentions rivales du comte d'Armagnac, fils de l'ancien connétable tué à Paris. Ce seigneur, devenu l'allié des Anglais et caressant l'espoir de faire épouser sa fille à leur roi Henri VI, ne craignit pas d'afficher son indépendance, en se proclamant comte par la grâce de Dieu, et fermant ses domaines aux collecteurs de la taille royale. Prisonnier du Dauphin, que Charles avait envoyé pour le réduire à l'obéissance, le comte d'Armagnac commença dès lors à connaître la main qui plus tard devait s'appesantir si cruellement sur sa race. L'institution d'un parlement royal à Toulouse eut pour but de rendre à l'avenir toujours présente en ces contrées l'autorité trop aisément oubliée du monarque.

Jusqu'à cette heure, l'impérieux et violent duc de Gloucester avait exercé une influence prédominante dans les conseils de son faible neveu, Henri VI. C'était lui qui, à chacune des négociations ouvertes pour la paix, avait fait rejeter les conditions offertes par la France; de tout ce qu'avait conquis son frère, de glorieuse mémoire, il s'obstinait à ne rien abandonner. Mais, s'il avait pour lui l'orgueil britannique, les intérêts du pays lui devenaient chaque jour plus contraires; l'échec infligé à Talbot par le Dauphin, sous les murs de Dieppe, et la malencontreuse expédition du comte de Somerset en Anjou (1448), fournirent au cardinal de Winchester et au comte de Suffolk, partisans de la paix, des armes puissantes contre la belliqueuse opiniâtreté du duc de Gloucester, et un procès de sorcellerie intenté à sa femme acheva sa ruine. Tout aussitôt la politique anglaise entra dans une autre voie. Le vieux cardinal et Suffolk, devenus maîtres du gouvernement, conçurent la pensée de faire cesser une guerre, sous laquelle leur patrie ne succombait pas moins que la France, en mariant leur jeune monarque à une princesse de la maison de Valois. La fille du bon roi de Sicile, René d'Anjou, la belle et héroïque Marguerite alla, par suite d'un traité conclu à Tours, au mois de mai 1444, partager le trône ébranlé de Henri VI, mais sans porter avec elle la paix, trop tard désirée par l'Angleterre. Désormais la France, confiante en ses destinées, n'entendait plus la signer qu'après avoir affranchi son territoire. Ceux qui négocièrent pour elle (et à leur tête était le sire de Brezé, sinon par le rang, au moins par l'in-

fluence) ne consentirent qu'à une trêve, conclue d'abord pour vingt-deux mois, mais qui fut prolongée ensuite de deux autres années. C'était un intervalle de repos donné au royaume, pour qu'il se préparât à recommencer la guerre avec plus d'avantage.

Les historiens du temps s'accordent tous à nous montrer, « dès que les armes furent suspendues, » les campagnes se repeuplant et la terre rendue à la culture, les ateliers se rouvrant dans les villes et le commerce reprenant ses échanges, partout enfin le mouvement et la vie succédant à la désolation et à la mort. Français et Anglais s'étonnaient de se rencontrer en bons voisins, sans se combattre, comme ils n'avaient cessé de le faire depuis trente ans. L'argentier du roi, Jacques Cœur, qui, dans ses relations avec l'Orient, avait acquis, outre d'immenses richesses, une expérience consommée des matières de finances, dicta alors à Charles VII quelques mesures d'une habile administration, qui aidèrent à l'heureuse renaissance du royaume. Le fardeau des taxes fut allégé, des facilités nouvelles furent données au trafic et à l'industrie; le hardi marchand, devenu ministre, s'efforça même de pousser la navigation française vers les contrées lointaines dont le commerce l'avait enrichi. Mais ce qui occupa surtout Charles VII et ses conseillers, ce fut le soin d'assurer l'exécution des récentes ordonnances sur le service militaire. Là, plus que partout ailleurs, il y avait urgence à accomplir le bien et à arrêter le mal. En dehors des compagnies régulières, levées et soldées par le roi, restaient,

sur tous les points de la France, des milliers d'égorgeurs et de pillards, qui menaçaient de perpétuer au sein de la paix toutes les horreurs de la guerre. Charles VII se ressouvint de l'exemple de du Guesclin, et résolut de rejeter ce fléau hors du royaume. Les dissensions survenues parmi les ligues suisses lui en fournirent l'occasion.

Depuis quelque temps, le peuple de Zurich était entré en querelle avec les autres cantons, et menacé de toute les forces réunies de la confédération, il avait recouru à la protection de la maison d'Autriche, cette vieille et implacable ennemie de l'indépendance helvétique. Les Suisses, accoutumés, depuis plus de cent ans, à la braver et à la vaincre, n'en poussèrent pas moins vivement la guerre contre Zurich, qui était près de tomber entre leurs mains. C'est alors qu'un cri de détresse fut poussé par l'empereur Frédéric III et par la noblesse de l'Empire, pour invoquer l'assistance de tout ce qu'il y avait de chevalerie en Europe, contre ces redoutables paysans. Charles VII répondit à cet appel, en envoyant contre les Suisses la masse presque entière des compagnies d'aventure, rassemblées sous les ordres du Dauphin. Les Suisses, moins simples et moins innocents dans leurs mœurs que leurs aïeux, les vainqueurs de Morgarten et de Sempach, étaient restés aussi intrépides et jusqu'alors aussi invincibles; ils avaient dans la force de leurs longues piques une orgueilleuse confiance, et, sans s'informer du nombre de ceux qui venaient les combattre, seize cents d'entre eux se détachèrent du siége de la forteresse de Farnsbourg, auprès de Bâle, pour

marcher au-devant du Dauphin. Arrivés sous les murs de Bâle, ils chargèrent tout d'abord avec leur irrésistible impétuosité plusieurs des compagnies qui avaient passé la petite rivière de Birse, et les rejetèrent en désordre sur l'autre rive. Leurs capitaines leur crièrent alors de s'arrêter et de ne point se hasarder sur cette rive, où était l'ennemi avec plus de milliers de combattants qu'ils n'étaient de centaines. Rien ne put les retenir, dans l'enivrement de leur premier succès, et ils coururent se jeter au milieu du corps de bataille des compagnies, dont tout l'effort fut alors de séparer les diverses bandes dont se composait leur petite armée pour les accabler l'une après l'autre. Une fois cette manœuvre opérée, tout l'héroïsme des Suisses ne put les sauver d'une entière défaite. Écrasés par le nombre, ils continuèrent toutefois à se défendre, les uns adossés à la Birse, les autres retranchés dans la maladrerie de Saint-Jacques, qui a donné son nom à cette sanglante journée (26 août 1444). Le Dauphin et ses capitaines, émus d'admiration pour ces braves gens, leur eussent volontiers laissé la vie; mais, telle était la haine farouche que leur portaient les chevaliers allemands, qu'un d'entre eux, Pierre de Morpsberg, se jeta, sur le champ de bataille même, aux pieds du sire de Chabannes, pour le supplier de n'en pas épargner un seul. On les acheva, en effet, car le Dauphin était lié par cette horrible promesse; mais ce ne fut qu'au bout de dix heures de combat, et après qu'ils eurent couché par terre huit mille de leurs ennemis. Non-seulement il leur resta l'honneur de s'être fait admirer par les chefs des compagnies, comme

les plus fiers soldats qu'ils eussent jamais rencontrés, mais leur héroïque dévouement sauva leur pays. Le Dauphin, en effet, tira une utile leçon de sa victoire; il jugea prudent de ne pas engager une lutte à outrance contre les Suisses, pour des intérêts qui lui étaient aussi peu chers que ceux de la noblesse, et dès que la levée du siége de Zurich et de celui de Farnsbourg lui eût donné satisfaction, il s'empressa d'accorder la paix aux intrépides montagnards. Cette paix fut le commencement de la longue amitié qui devait unir la Suisse à la France.

Pendant que le Dauphin se donnait le lustre d'une gloire militaire si chèrement achetée, Charles VII avait conduit le reste des compagnies sur les marches de la Lorraine et de l'Alsace, pays dont la possession était contestée entre la France et l'Empire, et, après être entré en maître à Épinal, à Verdun, et dans quelques autres places de moindre importance, après s'être fait reconnaître à Toul comme protecteur, il était allé réclamer de la grande cité de Metz la même allégeance. Metz maintint ses priviléges de ville libre, n'appartenant à la France ni à l'Empire, et par la production de ses anciennes chartes, et par le courage de ses habitants à défendre leurs murailles. Après cinq mois de siége, Charles dut se contenter d'une riche rançon que les Messins lui offrirent (1445). S'il n'avait point réussi dans la revendication des droits de sa couronne sur les contrées situées en deçà du Rhin, il avait atteint un autre but qui, pour le présent, lui importait davantage. Dans son expédition en Lorraine, comme dans la courte guerre contre

les Suisses, les soldats des compagnies avaient péri par milliers, et ce qui en restait ne pouvait plus désormais troubler la paix publique, ni contrarier l'organisation régulière de l'armée royale. Un champ plus libre était ouvert à sa politique.

Il travailla tout aussitôt à compléter l'œuvre ébauchée par l'ordonnance de 1439, et à former d'éléments choisis les compagnies de gens d'armes qui devaient composer la force militaire du royaume. Capitaines, comme soldats, qui ne parurent pas aptes à la régularité d'un service bien ordonné, furent renvoyés chacun au lieu de leur naissance, et ainsi dispersés sur toute la surface du territoire, ne purent plus se réunir en bandes de pillards et d'incendiaires. De sages garanties furent prises contre les gens de guerre eux-mêmes engagés au service du roi, afin d'en faire à l'avenir les protecteurs et non plus les perturbateurs de l'ordre public; tout crime commis par eux était jugé par les justiciers royaux de chaque bailliage. A la création de la gendarmerie se joignit, quelques années après, celle de l'infanterie des francs-archers, milice recrutée dans les campagnes et destinée à tenir tête aux arbalétriers d'Angleterre (1448). La France, d'où était sortie quatre siècles auparavant la chevalerie, donnait ainsi naissance à l'organisation militaire des temps modernes; les francs archers des paroisses, assujettis à une tout autre discipline que l'infanterie des communes, devaient être, comme on l'a très-bien dit[1], « les aïeux de Rocroy et d'Auster-

1. M. Michelet.

litz. » En même temps, l'ordre et la régularité entraient de plus en plus dans l'administration des finances. Nos historiens modernes n'hésitent pas à attribuer à Jacques Cœur la grande ordonnance du 25 septembre 1443, qui introduisit dans la comptabilité publique des règles jusqu'alors inconnues : c'étaient les pratiques d'une maison de banque appliqués à la gestion des revenus de l'État ; c'était ce que firent Colbert en 1662 et Necker en 1777. L'argentier du roi, accusé, au début de sa carrière, de frauduleuses opérations sur les monnaies, répara avec éclat cette faute de sa jeunesse en substituant l'unité monétaire à la confusion des espèces de tout aloi, qui était depuis si longtemps une cause de gêne ou même de ruine pour le commerce. Le nouveau chancelier, Guillaume Juvénal des Ursins, eut aussi l'honneur de dicter au roi quelques sages réformes dans la procédure judiciaire.

Vers cette même époque finit la longue et triste querelle engagée entre la papauté et les prélats réunis à Bâle. Cette assemblée, dès son début, avait fait un abus étrange du principe solennellement proclamé à Constance, de la supériorité des conciles œcuméniques sur le pape. Ils n'étaient en tout que quatorze évêques et abbés, lorsque, dans leur seconde session tenue au mois de janvier 1432, ils se déclarèrent investis de tous les droits d'une assemblée générale de la catholicité, ne pouvant être ni dissoute, ni transférée, ni différée même par le pape, et leur nombre n'était guère plus grand, lorsque le 29 avril suivant, ils sommèrent Eugène IV et les cardinaux

de venir siéger parmi eux. Cinq mois après, le 6 septembre, trente-deux prélats avaient ouï la requête d'un docteur de l'Université, à l'effet de faire déclarer le souverain pontife contumace, et le 18 décembre enfin une menace de déposition avait été lancée contre lui. Le petit nombre des Pères rassemblés à Bâle et l'attitude ennemie qu'ils avaient prise tout d'abord contre le chef de l'Église, autorisaient suffisamment Eugène IV à ne pas leur reconnaître le caractère légitime d'un concile; il les somma de se rendre à Bologne, où il entendait, au sein d'un concile vraiment œcuménique, travailler, avec l'empereur d'Orient, à l'extinction du schisme grec. Il y avait ainsi guerre ouverte entre le souverain pontife et l'assemblée de Bâle, lorsque, en 1433, l'influence réunie de l'empereur Sigismond et de Charles VII détermina Eugène IV à approuver l'assemblée de Bâle et à y envoyer quatre légats. Les procédés du concile n'en devinrent pas moins hostiles à l'autorité pontificale; les légats n'y semblaient admis que comme des avocats dont la cause était perdue à l'avance; tout se décidait au gré de l'esprit violemment réformateur de quelques docteurs de l'Université de Paris. Le pape, dans une encyclique adressée aux souverains de l'Europe (juin 1436), protesta alors contre les décisions des Pères de Bâle, et dans le pressant intérêt de la réunion de l'Église grecque à l'Église latine, il publia une bulle qui ordonnait la translation du concile à Ferrare (1437). Ce fut le signal d'une scission éclatante au sein de l'assemblée de Bâle; quelques-uns des prélats adhérèrent à la bulle pontificale,

le plus grand nombre poursuivirent leur œuvre de réformation radicale dans l'Église, et entamèrent contre le pape une procédure qui devait aboutir à sa déposition. Il y eut un cri général dans toute la chrétienté contre cet excès de violence, et l'empereur Sigismond, après avoir adressé, au nom des princes de l'Empire, d'énergiques représentations aux Pères de Bâle, allait prendre en main d'une manière plus efficace la cause d'Eugène IV, quand la mort vint le frapper. L'Allemagne, après lui, resta dans une sorte de neutralité entre le pape et le concile : la France prit une attitude plus résolue.

Le 23 janvier 1438, Charles VII publia un édit par lequel il interdisait aux prélats français de se rendre au concile de Ferrare, déjà nombreux et ayant reçu dans son sein les évêques orientaux. En même temps fut convoquée pour le mois de mai à Bourges une assemblée de l'Église gallicane, où vinrent siéger cinq archevêques, vingt-cinq évêques, avec grand nombre d'abbés et de députés des chapitres et universités du royaume. C'est de cette assemblée qu'émana la Pragmatique Sanction de Charles VII, grande ordonnance en vingt-deux articles, dans laquelle prirent place, sauf quelques modifications, ceux des décrets du concile de Bâle, qui furent jugés propres au gouvernement de l'Église de France. La souveraineté des conciles généraux et leur périodicité décennale étaient d'importantes décisions déjà proclamées à Constance; ce qu'il y eut de grandement nouveau, ce qui émut singulièrement les esprits, ce furent les trois articles relatifs aux annates, aux appels en cour de Rome et

aux élections ecclésiastiques. La France, appauvrie par trente années de guerre, crut que sa détresse allait finir, du moment où son or cesserait de s'écouler dans le trésor pontifical, et la suppression des annates, abus très-réel dont s'enrichissait le Saint-Siége, assura tout d'abord à la Pragmatique une extrême popularité. L'opinion publique ne fut pas moins favorable à la réduction des cas d'appel, autre abus qui rendait la France tributaire de Rome, par le nombre exclusif des causes ecclésiastiques évoquées devant la justice pontificale. L'article concernant les élections rendait aux chapitres et aux monastères le droit de choisir librement les évêques et les abbés, sauf l'opposition du pape, au cas d'indignité ou d'abus : c'était sagement revenir à la liberté primitive de l'Église. Mais la prérogative, ainsi enlevée à la papauté, ne retournait en réalité ni aux chapitres ni aux monastères; un amendement, mis par l'assemblée de Bourges à la disposition votée à Bâle, restituait au roi, aux grands du royaume, à tous les patrons enfin, le privilége de présenter ou recommander aux suffrages des électeurs les sujets de leur choix, et ce droit de présentation eut pour effet, immédiatement après la promulgation de la Pragmatique, de faire asseoir dans les chaires épiscopales des bâtards de grands seigneurs, des enfants de neuf ans, et d'autres prélats sans d'autres titres que la naissance ou la faveur. Un savant de notre temps, que nous avons déjà eu l'occasion de citer[1], a relevé dans le *Gallia Christiana* les

1. M. Jules Quicherat.

noms de douze évêques ainsi nommés de 1440 à 1460. C'était là étrangement réformer l'Église, et telles n'avaient pas été les espérances des docteurs de l'Université, qui, par le retour à la discipline des anciens temps, s'étaient flattés de rendre à leur docte corporation le privilége des dignités ecclésiastiques. Mais l'Université commençait alors à déchoir en Europe de sa suprématie intellectuelle; elle avait eu le tort, aux yeux de la France, de s'abaisser presque tout entière sous la domination anglaise, et de donner des accusateurs et des juges à Jeanne d'Arc; elle allait enfin, à cette époque même, se voir dépossédée à Paris de sa juridiction privilégiée, pour passer sous celle du Parlement. Le Parlement! Ce fut lui qui, à vrai dire, hérita de la portion de pouvoir enlevée par la Pragmatique de Bourges à la papauté. En faisant inscrire son ordonnance sur les registres de ce grand corps, Charles VII l'en établissait le gardien; il introduisait dans le droit public de la France un nouveau principe en vertu duquel les décisions disciplinaires, quelles qu'elles fussent, des papes et des conciles, avaient besoin, pour faire loi, de recevoir la sanction de l'autorité judiciaire; il plaçait, à l'avenir, les libertés de l'Église sous le contrôle des officiers de sa cour suprême. On sait si le Parlement fut fidèle à la mission que lui conféra alors la royauté.

L'acceptation partielle de leurs décrets par l'assemblée de Bourges ne fit qu'encourager les Pères de Bâle dans la guerre à outrance qu'ils faisaient à Eugène IV; malgré l'opposition formelle de Charles VII, ils procédèrent à la déposition de ce pontife, et lui don-

nèrent pour successeur le duc de Savoie, Amédée VIII, qui était allé échanger à Ripaille les soucis du pouvoir contre le calme d'une retraite voluptueuse (25 juin — 5 novembre 1439). La France ne reconnut point cet anti-pape, dont l'obédience se restreignit aux États de sa maison et à quelques districts de la Suisse et de l'Allemagne. Bientôt l'assemblée de Bâle se vit réduite à un petit nombre de prélats, qui encore se partagèrent, les uns poursuivant leur tâche et prétendant dans leur dernière session la revêtir d'une sorte d'inviolabilité (1443); les autres allant siéger comme un conseil permanent auprès de l'anti-pape, à Lausanne. Le concile, tenu successivement à Ferrare et à Florence par Eugène IV, avait d'un autre côté manqué d'une autorité suffisante pour pacifier l'Église, et lorsque ce pape mourut en 1447, Félix V, quoique de plus en plus délaissé, s'obstinait encore à garder la tiare. Le docte et habile Thomas de Sarzane, élu à Rome sous le nom de Nicolas V, se prêta avec une facile condescendance aux concessions que lui demanda alors Charles VII, pour faire descendre son compétiteur du trône pontifical. Une pompeuse ambassade où figuraient, à côté de cinq évêques, Tanneguy du Châtel et Jacques Cœur, régla au Vatican avec Nicolas V les conditions auxquelles Félix devait échanger le titre de la papauté contre celui de cardinal-légat, sa vie durant, en Savoie, et le 7 avril 1449, l'anti-pape se déposa lui-même dans une réunion solennelle du prétendu concile resté auprès de lui à Lausanne. Les récits du temps font honneur à Charles VII du zèle qu'il déploya

dans cette dernière circonstance pour rendre la paix à l'Église.

Tout prospérait au monarque français, et en voyant tant d'hommes de renom dans le conseil et à la guerre rassemblés autour de lui, pour concourir à sa fortune, on commençait à lui donner un surnom mieux mérité que celui de *victorieux*, le surnom de Charles le bien servi. Il n'y avait qu'une ombre à cet éclat croissant de son règne: c'étaient les inquiétudes de plus en plus sérieuses que lui causaient le génie tracassier et les continuelles intrigues de son fils, le Dauphin Louis. Ce jeune prince, ennemi déclaré de la plupart des conseillers du roi, était aussi traité en ennemi par eux, et ses relations avec la cour s'envenimèrent à ce point qu'il se retira dans son apanage du Dauphiné (1446), sourd à toutes les instances de son père pour l'en faire revenir. Cependant rien n'annonçait alors que cette brouillerie dût les séparer pour jamais; ce n'était qu'un nuage au milieu des beaux jours qui naissaient pour le royaume. Le continuateur de Monstrelet, Mathieu de Coussy, comme lui attaché à la maison de Bourgogne, rend ce précieux témoignage à Charles VII qu'en dedans de deux mois après les réformes opérées par ce prince, « le royaume devint plus sûr et mieux en paix qu'il n'avait été depuis trente ans. »

Il en allait tout autrement en Angleterre. La discorde allumée dans la maison royale y rendait le pouvoir incertain et flottant. La fière Marguerite d'Anjou, appelée à partager le trône de Henri VI dans des circonstances humiliantes pour l'orgueil britannique,

ne se soutenait contre les haines populaires dont elle commençait à être l'objet, qu'en cherchant à s'appuyer sur la France. Elle sollicita et obtint, en 1448, une nouvelle prolongation de la trêve jusqu'au 1er avril de l'année suivante; mais c'était une faveur qu'il avait fallu acheter par la cession, promise et non encore accomplie, du Maine aux Français. Il en coûtait aux capitaines anglais, qui avaient si longtemps vécu en France comme en pays conquis, d'obéir avec ponctualité aux ordres pacifiques de leur gouvernement; ils ne se doutaient pas que la moindre infraction à la trêve dût entraîner pour leur pays d'extrêmes conséquences. L'un d'eux eut la malencontreuse audace d'enlever au duc de Bretagne la ville de Fougères. C'était fournir à Charles VII, prêt pour la guerre, l'occasion de la recommencer. En vain le conseil d'Angleterre s'efforça-t-il de négocier. Celui de France lui répondit en prononçant d'une voix unanime que le roi avait bon et juste titre pour guerroyer contre les Anglais, et tous les vassaux de la couronne furent sommés de venir, chacun selon leur puissance, pour « la recouvrance de la duché de Normandie. » Philippe le Bon fut invité lui-même à ce grand rendez-vous de la noblesse féodale de France. Il s'excusa personnellement sur ses trêves avec l'Angleterre, mais permit à ses gentilshommes de Bourgogne et d'Artois d'aller se joindre à l'armée royale. Ce fut Jacques Cœur qui, avec un empressement patriotique, avança au roi les fonds nécessaires pour l'expédition.

Il fit alors beau de voir à l'œuvre les nouvelles compagnies, toutes commandées par des bons chefs,

toutes bien disciplinées et dévouées au service du roi, au lieu de se livrer aux odieuses fantaisies du meurtre et du brigandage. Ce n'étaient plus ces bandes féroces qui, treize ans auparavant, par leurs horribles excès, avaient rejeté dans les bras de l'Angleterre la Normandie prête à se donner au roi. Cette belle province, où les cœurs étaient tout français, n'aspirait plus qu'à jouir comme le reste du royaume du bon gouvernement de Charles VII. Aussi lorsqu'au mois de juillet 1449, elle fut envahie sur trois points à la fois par les troupes royales, la conquête ne rencontra presque aucun obstacle. Verneuil, Pont-Audemer, Lisieux, Vernon, Mantes et une foule d'autres villes et de châteaux tombèrent rapidement aux mains de Dunois et de ses lieutenants, pendant que le duc de Bretagne, avec son oncle le connétable, recevait la soumission de Coutances, de Saint-Lô, de Valognes et de tout le Cotentin. Le roi, arrivé bientôt lui-même sur le théâtre de la guerre, vit toutes les places devant lesquelles il se présenta lui ouvrir leurs portes, et tel était le renom de ses armes, tel était en même temps le découragement de l'ennemi, que Rouen, la citadelle de la puissance anglaise, tomba en ses mains presque sans coup férir. Le duc de Somerset et le vieux Talbot qui y commandaient tentèrent un faible essai de résistance; mais entre la puissante armée du roi et la population d'une aussi grande cité soulevée contre eux tout entière, ils purent tenir à peine quelques jours, et le 10 novembre 1449, la ville et les forts ayant été successivement rendus, Charles VII entra à Rouen dans le plus magnifique appareil de la

royauté. L'historien Mathieu de Coussy signale dans le cortége royal la présence de Jacques Cœur, à qui, plus qu'à aucun des capitaines, était due, disait-on, la recouvrance de la Normandie. Harfleur, la première conquête de Henri V, et Honfleur, défendue par la vaillante obstination de son gouverneur, essayèrent de résister encore, après que Rouen était tombé; mais l'une et l'autre cédèrent au bout de quelques semaines, et au commencement de l'année 1450, il ne restait plus à Henri du plus riche joyau de sa couronne en France que l'importante ville de Caen, avec un petit nombre d'autres places de la basse Normandie.

A la nouvelle de ces désastres, l'opinion publique s'émut violemment en Angleterre. Suffolk fut cité, sous le poids d'une accusation de haute trahison, devant la Chambre des communes, et Marguerite d'Anjou, dans sa vive anxiété, ordonna qu'un armement se fît en toute hâte à Portsmouth pour sauver des mains victorieuses de Charles VII les derniers débris de la domination britannique. Sir Thomas Kyriel, le plus renommé capitaine qui restât à l'Angleterre, mit à la voile avec trois mille combattants et alla se joindre à Sir Mattew Gough pour couvrir Caen et Bayeux contre l'attaque des Français. Le jeune comte de Clermont, fils aîné du duc de Bourbon, qui les suivait dans leur marche, les trouva retranchés au village de Formigny, et, sans attendre le connétable de Richemont qui accourait de Saint-Lô, il assaillit impétueusement leurs lignes, jaloux d'honorer ses premières armes par une victoire. Mais ses forces étaient trop inégales à celles

de l'ennemi, et les compagnies d'ordonnance, malgré leur courage et leur ferme discipline, allaient être rompues, si Richemont ne fût arrivé sur le champ de bataille. Il eut bientôt fait rentrer les Anglais dans leurs retranchements, et tout son effort fut de les y forcer. Le combat fut vif et dura trois heures. Au bout de ce temps, la ligne anglaise fut entamée de trois côtés, et les Français y entrèrent vainqueurs avec un grand carnage. Sur les six mille combattants de l'armée ennemie, on en compta, dit un récit contemporain, trois mille sept cent soixante-quatorze gisant dans la poussière; douze cents furent faits prisonniers. Sir Thomas Kyriel était du nombre (18 avril 1450). La bataille de Formigny décida du sort de la Normandie. Caen, où s'était enfermé le duc de Somerset avec les débris de ses forces, se fit encore assiéger, et Charles VII vint investir lui-même la ville avec ses compagnies de gendarmes et quatre mille francs archers que soutenait la formidable artillerie de Jean Bureau. Mais ce fut sans espoir et pour le seul honneur de leurs armes, que les Anglais opposèrent un reste d'inutile résistance. La capitulation de Caen (1er juillet) fut suivie de la reddition de Falaise, que lord Talbot prisonnier rendit en échange de sa liberté, et, peu après, (22 août) de la prise de Cherbourg, dernière place où flottât encore le drapeau d'Angleterre. Il avait suffi de treize mois pour que la Normandie redevînt ainsi toute française. Ce merveilleux résultat était dû avant tout à la patriotique impatience qu'avaient montrée les peuples de secouer le joug étranger. Mais on en rapportait aussi l'honneur à la

bravoure disciplinée des nouvelles compagnies, au génie inventif de Jean Bureau qui avait doué l'artillerie d'une telle puissance, et enfin au généreux désintéressement de Jacques Cœur qui avait nourri et soldé les troupes de ses deniers.

Ces nouveaux revers tournèrent en fureur l'orgueil blessé de l'Angleterre; on ne trouva pas que ce fût assez de bannir Suffolk, innocent des défaites qu'on lui imputait, on le décapita, après un simulacre de jugement, à bord même du navire qui l'emportait sur la terre étrangère; l'explosion du mécontentement national alla jusqu'à renouveler dans le comté de Kent les scènes de l'insurrection de Wat Tyler. Mais s'il fut facile à l'intrépide Marguerite d'Anjou d'étouffer cette émotion populaire, elle eut à s'inquiéter bien autrement des prétentions ambitieuses du duc d'York, à qui l'occasion était fournie de revendiquer les droits de sa famille usurpés par la branche de Lancastre. L'Angleterre était à la veille des querelles sanglantes de la *Rose blanche* et de la *Rose rouge*.

Charles VII profita, sans perdre de temps, de cet affaiblissement de l'ennemi : l'année même où la Normandie était reconquise, la Guyenne fut attaquée. Il ne s'agissait plus ici de reprendre aux Anglais les récentes conquêtes de Henri V; l'ambition patriotique du monarque était de dépouiller les Plantagenets du vieil héritage de la reine Éléonore. La promptitude du succès dépassa toutes les espérances. Les cœurs étaient moins français dans le duché d'Aquitaine qu'en celui de Normandie. On n'y avait point oublié la longue inimitié qui avait séparé la France méri-

dionale de celle du nord, et les seigneurs surtout, quoique le génie anglais leur fût peu sympathique, trouvaient bien mieux leur compte à la domination d'un prince étranger, dont l'éloignement même était une garantie pour leur indépendance, qu'à la souveraineté plus rapprochée et bien autrement redoutable du chef de la monarchie française. Cependant telle était dès lors la prépondérance acquise à Charles VII par ses victoires, que son lieutenant, le comte de Dunois, n'eut presque qu'à montrer son armée en Guyenne pour réduire cette grande province. La campagne, ouverte au mois de novembre 1450, s'acheva le 23 juin 1451 par la capitulation de Bordeaux. Dunois, après avoir juré solennellement, au nom du roi, le maintien des franchises de la cité, y entra avec une pompe militaire pareille à celle que le roi avait déployée à Rouen. Moins de deux mois après (18 août), Bayonne ouvrit ses portes aux troupes royales, et Charles VII s'étant transporté à Taillebourg, y reçut lui-même l'hommage des villes et des seigneurs d'Aquitaine. Il confirma en même temps tous leurs priviléges.

Mais quelques-uns de ces priviléges n'étaient point compatibles avec l'ordre récemment fondé dans le royaume, et lorsqu'il s'agit de faire accepter des états de Guyenne la taille des gens d'armes et les autres aides et subsides, élément nécessaire de l'établissement monarchique de Charles VII, une violente clameur s'éleva par toute la province. Ses doléances furent portées à Bourges, devant le roi, qui refusa d'y faire droit, et dès lors la turbulente Aquitaine, reve-

nant aux anciennes traditions de son histoire, n'eut plus d'autre pensée que de rappeler dans son sein la domination étrangère. Marguerite d'Anjou, victorieuse de la première tentative du duc d'York pour se faire reconnaître roi, trouva dans les mécontentements de la Guyenne l'occasion favorable de rendre un peu de popularité à son gouvernement ébranlé, et elle envoya aux Gascons révoltés une armée anglaise. Lord Talbot, malgré ses quatre-vingts ans, prit le commandement de l'expédition, et débarqua dans le Médoc au mois d'octobre 1451. Bordeaux se souleva incontinent en sa faveur, d'autres villes l'imitèrent, et le reste de la province eût suivi, si de prompts secours arrivés au comte de Clermont n'eussent arrêté l'entraînement de la révolte. Toutefois ce ne fut pas avant l'été de l'année suivante que l'armée royale put entrer en campagne. Charles VII la commandait lui-même.

Il assiégeait Castillon, petite place dont la prise lui devait livrer le cours de la Dordogne, lorsque Talbot, cédant aux téméraires instances des gens de Bordeaux, sortit de leur ville et tomba à l'improviste sur les postes avancés de l'armée française. En un instant, il les eut délogés d'une abbaye qu'ils occupaient et où il s'établit lui-même. Comme il y entendait la messe, on lui apporte la fausse nouvelle que les Français ont abandonné leur parc et sont en pleine retraite. L'aventureux vieillard, enivré de son premier succès, n'attend pas de s'assurer de la vérité du fait, et, sortant brusquement de la chapelle, il se lance sur les retranchements en

nemis, où il parvient à planter son étendard. Mais là, au lieu d'une armée en fuite, il trouve, pour le recevoir, la redoutable artillerie de Jean Bureau. En vain crie-t-il à sa gendarmerie de mettre pied à terre pour assaillir avec plus d'avantage les retranchements français ; en vain appelle-t-il ses auxiliaires bretons pour appuyer de leur opiniâtre vaillance les Anglais qui reculent ; un coup de coulevrine renverse par terre le héros octogénaire, et sa chute entraîne le destin de la bataille. Lord Lisle, son fils, et trente autres seigneurs, la fleur de la chevalerie anglaise, se font tuer auprès de lui sans pouvoir détourner le coup fatal qui l'achève. Le combat n'est plus dès lors qu'un affreux carnage; lord Molines, lieutenant de Talbot, rend son épée, et les débris de l'armée vaincue se réfugient dans la forteresse de Castillon, qui ouvre le lendemain ses portes (17, 18 juillet 1452). Charles VII se porta de la Dordogne sur Bordeaux, qui sembla d'abord vouloir opposer une résistance désespérée. Mais quand les vivres commencèrent à devenir rares, et que la grande cité se vit près d'être foudroyée par les canons de Jean Bureau, elle envoya demander merci au roi, qui consentit à ne pas user de tous les droits de la victoire, et accorda aux Bordelais leur pardon, moyennant une amende de cent mille écus d'or et la perte de leurs priviléges (9 octobre). La clémence royale adoucit plus tard ce qu'il y avait encore de rigoureux dans ce pardon.

Cette fois la soumission de la Guyenne était définitive ; Calais et Guines étaient les seules villes qui restassent aux Anglais dans le royaume. Avec un su-

prême et énergique effort, on aurait eu beaucoup de chances de les reprendre; mais c'eût été travailler pour le duc de Bourgogne, aux mains de qui étaient l'Artois et la Picardie, et la puissance de ce prince semblait à cette heure plus menaçante pour le royaume que ne l'était celle de l'Angleterre.

Pendant que la France achevait ainsi l'œuvre de sa délivrance, et que l'Angleterre, par un triste changement de fortune, entrait à son tour dans la carrière sanglante des guerres civiles, un événement venait de s'accomplir en Orient, qui trois siècles plus tôt eût ébranlé l'Europe jusqu'en ses fondements, mais qui la trouva alors froide et indifférente. Le 29 mai 1453, Constantinople était tombée au pouvoir de Mahomet II, et l'empire grec avait cessé d'exister. Un seul prince en Occident se montra vivement préoccupé des périls dont cette catastrophe menaçait la chrétienté, ce fut le duc de Bourgogne. Plus d'une fois, depuis dix ans, il s'était efforcé de ranimer l'esprit des croisades à sa cour et dans les cours étrangères, et dans l'année 1451 en particulier il avait envoyé des ambassadeurs à Charles VII et au roi d'Aragon, afin d'obtenir qu'ils s'unissent à lui dans un commun effort pour sauver Constantinople. Cette ville prise, le pape Nicolas V, tremblant pour Rome, s'adressa à Philippe le Bon comme au plus puissant et au plus chevaleresque à la fois des princes de l'Occident, pour le presser de réparer ce qu'il eût fallu empêcher, et de se mettre à la tête d'une croisade contre les Ottomans. Le duc de Bourgogne répondit avec empressement à la demande du pontife, et dans un splendide festin, où il réunit à Lille toute

la chevalerie de ses domaines, il émit le solennel *vœu du faisan*, par lequel il s'engageait à aller combattre le Grand Turc, corps à corps, en compagnie de tous les princes chrétiens qui voudraient faire avec lui ce saint voyage. Son belliqueux serment fut répété par une foule ardente et tumultueuse de gentilshommes, à la fois enivrés des joies du banquet et transportés d'enthousiasme par les pompes inouïes d'un spectacle où l'allégorie religieuse, l'évocation des personnages fantastiques des romans de chevalerie et les fables de la mythologie païenne se succédaient pour enchanter les imaginations. Au sortir de cette fête, dont les frais eussent suffi, selon la remarque d'un historien, à réaliser le projet de la croisade, le duc de Bourgogne se rendit en Allemagne afin d'émouvoir contre les Turcs le grand corps de l'Empire. Il ne trouva auprès des princes, et surtout de l'empereur Frédéric III, qu'insouciance ou mauvais vouloir, et ne fut pas plus heureux dans ses tentatives auprès de Charles VII. La France ne demandait à son roi que le repos, et son roi était disposé à la servir selon ses vœux. Malgré les nobles efforts de Nicolas V et du duc Philippe, l'Europe laissa Mahomet II s'affermir en paix sur le trône ensanglanté des Constantins.

Il était impossible que la France, libre de l'étranger, ne reportât ses souvenirs vers celle qui avait commencé le grand œuvre de l'affranchissement national. Le peuple n'avait pas oublié Jeanne d'Arc, et s'indignait que son glorieux nom fût sous le poids d'une sentence infamante. Rouen surtout, redevenu français, était impatient de se laver du crime dont la

complicité apparente lui avait été imposée par la domination anglaise. Quelle que fût l'égoïste insouciance de Charles VII, quelle que fût encore la puissance de l'Université, intéressée à maintenir l'odieux arrêt auquel elle avait concouru, le cri public fut plus fort, et la révision du procès de la Pucelle fut ordonnée par le pape Calixte III au mois de juin 1455. L'enquête, toute restreinte et gênée qu'elle fût par suite des ménagements obligés pour l'autorité ecclésiastique, n'en eut pas moins une grande solennité; elle embrassa la vie entière de Jeanne d'Arc, et l'on y vit comparaître depuis les humbles compagnes des jeux de son enfance jusqu'aux princes et aux seigneurs qui avaient été les témoins de ses exploits. L'hommage rendu à la sainteté, comme à l'héroïsme surnaturel de la *fille de Dieu*, fut unanime. Malgré bien des dépositions incomplètes, malgré bien des réticences calculées, il en fut dit assez pour que le mystère d'iniquité accompli par les chefs anglais et par Pierre Cauchon se dévoilât dans toute son horreur; des milliers de témoignages firent pénétrer le jour de la vérité dans les ténèbres de cette monstrueuse procédure, et lorsque le 7 juillet 1456 l'arrêt de réhabilitation de la Pucelle fut prononcé à Rouen, on put dire que c'étaient une défaite et une humiliation de plus infligées à l'Angleterre.

Au même temps où Charles VII s'associait à cet acte solennel de la reconnaissance nationale, il est triste de le voir témoigner une triste ingratitude envers l'homme qui peut-être, après Jeanne d'Arc, avait le plus fait pour le salut de la France. Jacques

Cœur fut sacrifié à d'indignes courtisans, jaloux de sa haute fortune. Cette fortune fut son unique crime. S'il s'en laissa éblouir et en conçut quelque orgueil; si dans sa splendide maison de Bourges, un des chefs-d'œuvre de l'architecture gothique, il aima trop à répéter sa fière devise : « à vaillants cuers rien d'impossible ; » si, pour tout dire en un mot, le marchand anobli trancha trop du grand seigneur, quels étaient les héros de vertu qui pouvaient lui jeter la première pierre à la cour de Charles VII? L'ancien chef d'écorcheurs, Antoine de Chabannes, devenu comte de Dammartin, le chambellan Guillaume Gouffier, et le sire de la Trémoille, digne héritier des vices de son père, furent les auteurs de la ruine du grand citoyen, dont ils convoitaient les dépouilles. Jacques Cœur fut arrêté en 1451, chargé des accusations les plus calomnieuses, poursuivi au mépris de toutes les formes judiciaires, et malgré les instances du pape en sa faveur, condamné à mort pour crime de concussion et de lèse-majesté (29 mai 1453). On n'osa exécuter cet inique arrêt, et l'on se contenta de lui faire subir, à genoux et la torche à la main, l'humiliante cérémonie de l'amende honorable, en face du peuple de Poitiers, frappé d'une muette stupeur. Pendant que le partage de son immense fortune enrichissait ses lâches accusateurs, quelques fidèles amis se dévouèrent pour le tirer de sa prison de Beaucaire, et le conduisirent à Rome auprès du pape Nicolas V, qui lui fit un honorable accueil et le logea dans son propre palais (1455). Mais le chagrin avait usé cette vie si laborieusement et si utilement employée, et Jacques Cœur mourut

l'année suivante à Chio, où il était allé commander la flotte pontificale. L'image de Jacques Cœur nous a été conservée sur un des vitraux de la chapelle funéraire de sa famille, dans l'église métropolitaine de Bourges. Mais le registre de la cathédrale, sans doute par ménagement pour Charles VII, ne donne pas à l'illustre marchand son véritable titre de gloire, le titre d'argentier du roi; il ne mentionne que ses services envers le pape, et l'appelle « capitaine général de l'Église contre les Infidèles. » La postérité lui a fait une autre part.

On ne voit point que ce tort si grave de Charles VII ait porté atteinte à la popularité de son gouvernement. La France, qui, après de si longues calamités, avait retrouvé les inappréciables douceurs de la paix, aimait à en rapporter le mérite à son roi, et s'inquiétait peu du reste de ce qu'il y avait de bien ou de mal dans sa vie. Depuis la mort d'Agnès Sorel, en 1450, Charles, encore qu'il ne fût plus jeune, n'avait fait que donner plus de carrière à son libertinage, et il promenait dans ses manoirs du Berri et de la Touraine le scandale de ses nombreuses amours. Mais il est juste de dire qu'il n'était point retombé pour cela dans sa paresse, et que loin d'abandonner ses devoirs de roi, il continuait de veiller activement à ce que rien ne troublât l'ordre qu'il avait remis dans le royaume. On le savait doux, d'humeur facile et bienveillante, accessible aux petits comme aux grands; on voyait la police des villes meilleure qu'elle ne l'avait jamais été, les routes plus sûres, la justice plus égale pour tous; on comparait le régime absolu,

mais sans dureté ni violence, établi dans les provinces françaises à l'arbitraire capricieux et désordonné de l'administration bourguignonne, et la reconnaissance publique se croyait obligée à un bon roi des bienfaits d'un bon gouvernement.

Cependant il ne fut pas donné à Charles VII, au faîte de ses prospérités, de retrouver un seul instant de cette quiétude qui lui avait été si chère aux jours de sa jeunesse et de sa mauvaise fortune. Son règne s'acheva tristement entre la surveillance inquiète que lui commandait l'ambitieuse rivalité de la maison de Bourgogne, et les embarras bien autrement cruels que lui suscitait l'esprit rebelle du Dauphin son fils. Philippe le Bon vieillissait, et, fatigué de la guerre longue et ruineuse qu'il venait de soutenir contre les Gantois, il n'avait ni les moyens ni la pensée d'en entreprendre une autre contre la France; mais le « grand-duc d'Occident, » ainsi que l'appelaient ses voisins, affectait tout l'orgueil de la domination royale, et il en attendait même le titre des promesses de l'empereur. Plein des souvenirs du traité d'Arras, alors qu'il avait vu Charles VII recevoir de sa générosité le pardon et la paix, il s'étonnait et se plaignait de ne plus trouver dans les conseils du roi victorieux une aussi humble condescendance à toutes ses prétentions. La juridiction souveraine du Parlement de Paris sur quelques parties de ses États l'importunait, et plus d'une fois il avait fait porter d'aigres doléances aux oreilles de son suzerain. Il venait enfin d'accueillir à sa cour le Dauphin fugitif (1457), et Charles VII avait tout à craindre de l'accord qui semblait se former

entre le génie pervers de son fils et la turbulente ambition de l'héritier de Bourgogne, le jeune comte de Charolais.

Depuis que le Dauphin, en 1446, avait quitté la cour de son père, il s'était obstinément refusé à y revenir. Tranchant du souverain dans son apanage du Dauphiné, il n'avait su qu'y faire haïr la dureté de son gouvernement. Devenu veuf par la mort de la charmante Marguerite d'Écosse, il s'inquiéta peu pour se remarier de la volonté paternelle, et, malgré l'expresse défense du roi, alla épouser à Chambéry la princesse Charlotte, fille du duc de Savoie (1451). Puis, comme pour mieux braver son père, on le vit acheter des armes, former des compagnies et leur nommer des capitaines (1452). Le roi, vainqueur des Anglais, parla un langage plus haut à son fils, sans le menacer toutefois et se contentant de le rappeler instamment auprès de lui. Mais le Dauphin, déjà soupçonneux et défiant, comme il le fut sur le trône, ne voyait que des piéges dans les paroles pressantes de son père; il craignait de tomber aux mains ennemies d'Antoine de Chabannes, de Pierre de Brézé et des autres conseillers du roi, contre lesquels il était lui-même animé d'une haine implacable. « Mes ennemis se fient bien à moi, s'écria Charles VII avec amertume, et mon fils ne le veut point faire. » Il voulut cependant avoir raison de cette indomptable opiniâtreté, et fit marcher quelques troupes vers le Dauphiné. Ce fut alors que Louis, serré de près par le comte de Dammartin, gagna à travers les montagnes la comté de Bourgogne, et ensuite les Pays-Bas. Il envoya de

là plusieurs ambassades à son père, comme s'il eût prétendu traiter avec lui d'égal à égal. Charles, qui croyait sentir derrière cette insolence du Dauphin l'appui du duc de Bourgogne, délibéra s'il ne lui déclarerait pas la guerre. On entendit Louis proclamer en cette circonstance que, si on le forçait de quitter la cour de Bourgogne, il irait traiter avec les Anglais.

C'était là une menace bien grave. Les Anglais, en effet, à cette époque, malgré les premiers grondements de la guerre civile qui avaient tout ébranlé chez eux, songeaient à un nouvel effort contre la France, et un complot venait d'être formé pour leur en rouvrir les portes. Le coupable était un prince du sang, le duc d'Alençon, si glorieusement associé dans sa jeunesse aux exploits de la Pucelle, mais depuis lors tombé dans l'intrigue et la trahison. « C'est chose piteuse et bien déplaisante, avait dit le roi quand il apprit cette criminelle tentative, que je me doive garder de ceux de mon sang; plus ne sais-je à qui me fier. » L'odieuse trame du duc d'Alençon eut pour effet, du reste, de montrer avec éclat combien avait grandi le pouvoir royal. Le procès fut fait à ce prince devant le Parlement garni de pairs, comme il l'eût été à tout autre vassal de la couronne, et malgré l'intercession de Philippe le Bon et du connétable de Richemont, devenu duc de Bretagne, un arrêt fut prononcé qui condamnait le coupable à perdre corps et avoir (1458). Le roi lui fit grâce de la vie, et laissa même une grande partie de ses biens à ses enfants, pour complaire non au duc de Bourgogne, mais au connétable.

Richemont, tout en portant la couronne ducale qui lui était échue par la mort de son neveu, avait tenu à garder cette dignité, « voulant, disait-il, honorer en sa vieillesse l'office qui l'avait honoré en sa jeunesse. » Un autre procès, presque égal en importance à celui du duc d'Alençon, fut porté devant le Parlement l'année suivante, et la justice royale fit encore un grand exemple. Jean V, comte d'Armagnac et de Rhodez, de cette race néfaste à laquelle tous les crimes étaient familiers, prévenu d'inceste public et d'usurpation violente du siége archiépiscopal d'Auch en faveur d'une de ses créatures, fut frappé d'un arrêt de contumace, et dépouillé de ses deux comtés.

Un dernier effort fut tenté par Charles VII pour ramener son fils à la confiance et au devoir. Il n'y avait plus dans son langage rien qui sentît la colère ni la menace. « Ah ! répétait le malheureux prince, s'il m'avait une fois parlé, il reconnaîtrait bien qu'il ne doit avoir ni doutes ni craintes. Sur ma parole de roi, s'il veut venir vers moi, quand il m'aura déclaré sa pensée et aura connu mes intentions, il pourra s'en retourner soit où il est, soit où bon lui semblera ; ou bien il restera, si telle est sa volonté. » Ces paroles et d'autres, tout aussi douces, tout aussi paternelles, étaient celles que l'évêque de Coutances, envoyé à Bruxelles en ambassade, était chargé de porter au Dauphin, en même temps qu'il avait à aplanir quelques difficultés élevées entre le roi et le duc de Bourgogne. Il échoua dans sa mission (1460). Autour de Charles VII, comme autour de son fils, il y avait trop d'hommes intéressés à pérpétuer entre eux

la désunion en aigrissant leurs défiances mutuelles. On alla jusqu'à persuader au roi, faible et malade, que le Dauphin avait formé le projet de l'empoisonner. L'esprit troublé par la crainte, il refusa dès lors toute nourriture, et hâta ainsi la mort qu'il voulait éviter. Toutefois le calme lui revint aux approches de sa dernière heure, et il pourvut pieusement au soin de son âme, aussi bien qu'au règlement de ses affaires temporelles. Ce fut le 22 juin 1461 qu'il expira au château de Meung-sur-Yèvre, après avoir vécu cinquante-huit ans et en avoir régné trente-neuf. Peu de nos rois ont laissé après eux autant de regrets que Charles VII. Si la première partie de son règne avait été désastreuse pour la France, on se souvenait que le pauvre « roi de Bourges » avait partagé la détresse de ses sujets, et sa mémoire était protégée par celle de Jeanne d'Arc, à cette époque de sa vie où il y avait eu pour lui si peu de gloire. Mais ce qui était le plus présent au souvenir des peuples, c'était le repos et le bien-être qu'il leur avait procurés, c'était la force et la grandeur qu'il avait rendues à la France dans ses dernières années. Aussi, selon l'expression d'un contemporain, « le royaume fut-il fort déplaisant de sa mort, » et dans le voyage funèbre que firent ses restes de Meung à Saint-Denys, « les pauvres gens, dit le même chroniqueur, faisoient piteux cris et lamentations par le chemin; car il avoit bien entretenu son peuple en paix et prospérité. »

CHAPITRE XXXI.

RÈGNE DE LOUIS XI (1461-1483).

Charles VII, à une de ces époques si communes dans l'histoire, où les peuples fatigués de désordres et épuisés de souffrance n'aspirent qu'au repos, avait pu établir sans peine et faire aimer la royauté absolue. Par la double institution d'une milice et d'une taille permanentes, *il avait mis les rois hors de page*, et l'on a quelque droit de s'étonner que ce ne soit pas à lui, mais à Louis XI, qu'un de leurs successeurs ait rapporté l'honneur de cet important changement. Louis XI, dur et emporté, donnant le singulier spectacle d'un roi qui apporte sur le trône toutes les impatiences de l'esprit révolutionnaire, ne put s'accommoder du train paisible dont le pouvoir monarchique avait fait son chemin sous son prédécesseur. Son génie inquiet et tracassier eut bientôt tout mis en trouble autour de lui ; le peuple, dont il affectait de caresser les instincts et de ménager les intérêts, n'en murmura pas moins contre un joug qui se faisait sentir avec inégalité et caprice ; les princes et les seigneurs renouèrent le fil des coalitions féodales, et le despote se vit ainsi engagé dans cette suite non

interrompue de violences et de barbaries, où il aimait à faire un sanglant étalage de son autorité. On trembla, et le pouvoir royal parut porté plus haut et plus solidement établi que jamais. Mais, à la mort de Louis XI, comme auparavant à celle de Philippe le Bel, la puissance absolue de la royauté se trouva remise en question par suite de ses excès même, et l'on put douter si, après avoir été si industrieux et si actif à abattre, à *faucher* tout ce qui faisait obstacle à son despotisme, le fils de Charles VII n'avait pas retardé plutôt qu'avancé l'œuvre de son père. C'est que Louis XI ne fut, à proprement parler, qu'un de ces tyrans qui mettent une très-grande habileté à mal régner.

Il était à Genappe, en Brabant, lorsqu'il y reçut la nouvelle de la mort de Charles VII. Il manda aussitôt à Avesnes le duc de Bourgogne, dont il était l'hôte depuis cinq ans, afin de marcher avec lui vers Reims, et de s'y faire sacrer sans retard. Philippe le Bon se fit un honneur d'offrir à son suzerain toute une armée pour cortége; il ne lui voulait pas amener moins de cent mille hommes, et le soupçonneux Louis XI ne lui put cacher le déplaisir que lui causait une protection aussi fastueuse. Après le sacre (18 août), où le roi sembla étaler à plaisir son humilité, comme le duc sa puissance, ils se rendirent ensemble à Paris, et là l'ancienne popularité dont jouissait la maison de Bourgogne, manifestée avec trop d'éclat, devint pour Louis un nouveau sujet de jalousie et d'inquiétude. Philippe le Bon, sur le déclin de l'âge, n'avait rien perdu de ses goûts et de ses prétentions chevaleresques : non content d'éblouir tous les regards des

magnificences de son hôtel d'Artois, il conviait chaque jour à des joutes et à des tournois la foule des gentilshommes rassemblés alors dans la capitale du royaume. Louis XI se tenait à l'écart de ces fêtes, et si une fois il y prit part, ce fut d'une façon où se révèle son génie tout entier. Il se fit amener un homme d'armes sans nom, mais jouteur d'une adresse et d'une force sans pareilles dans les exercices de chevalerie ; après l'avoir à ses frais bizarrement équipé et bien payé, il se donna le plaisir de le voir, d'une fenêtre derrière laquelle il était caché, désarçonner et renverser par terre les uns après les autres les plus hauts seigneurs de la cour de Bourgogne, à qui avaient appartenu jusque-là les honneurs de la journée. Au fond de sa pensée, il préparait à cette fière noblesse de moins innocentes humiliations. Cependant il ne tarda guère à quitter Paris, pressé de s'affranchir de la présence de son trop puissant vassal et des obligations dont elle lui rappelait le souvenir.

« Cet homme ne régnera pas longuement en paix, avant d'avoir un merveilleusement grand trouble ; » telle était l'opinion que Louis XI avait laissée de lui au duc Philippe, après moins d'un mois de règne. En effet la cour, le conseil, le Parlement, il s'était hâté de tout renouveler, enveloppant dans une même disgrâce tous les serviteurs de son père, et les remplaçant par les compagnons de son exil, ou même par des sujets du duc de Bourgogne. Le sire de Brézé et le comte de Dammartin semblaient plus que tous les autres désignés à sa vengeance ; ils surent se dérober aux premiers éclats de l'orage, et attendre le jour où

les bons services reprendraient leur valeur auprès du nouveau maître. Obtenir sa faveur n'était pas du reste obtenir sa confiance : c'était un fait reconnu dès lors de ceux qui l'approchaient, « qu'il portait avec lui tout son conseil. » S'il était un homme aux lumières de qui il soumettait volontiers les siennes, c'était un étranger, c'était le grand condottiere Francesco Sforza, que son habileté avait fait duc de Milan. Louis XI estimait, admirait en lui le modèle achevé de cette politique italienne que le génie de Machiavel devait, soixante ans plus tard, réduire en système. Vainement eût-on cherché dans ce descendant des Valois les traits caractéristiques de sa race; sauf le goût de la chasse, qu'il portait jusqu'à la fureur, il était étranger à toutes les habitudes royales de ses prédécesseurs. Le faste, dont ils avaient fait comme le premier attribut de la majesté souveraine, ne lui inspirait que du mépris, et c'était chose étrange de le voir, parmi des princes qui se couvraient d'or et de pierreries, « vêtu d'un court habit, d'un vieux pourpoint de futaine grise, » et coiffé de ce feutre vulgaire sous lequel les traits de son visage, avec leur expression cynique et railleuse, nous ont été conservés. Tandis qu'avant lui la royauté ne se communiquait guère que par l'organe officiel de ses conseillers, c'était pour lui un besoin de tout voir, de tout faire, de tout manier par lui-même; confiant dans la supériorité de son esprit, il n'était personne, prince, seigneur, ou, au besoin, simple bourgeois, avec qui il ne se rendît familier, pour le captiver par les artifices de sa conversation. Le grand art de régner était pour

lui l'art de tromper, et nous verrons comment en maintes circonstances il arriva à sa politique de tendre tant de piéges à la fois qu'elle s'y prit elle-même.

Il eut à s'applaudir d'abord de deux notables succès. Grâce à son habile intervention dans les querelles intestines de la maison d'Aragon, il se fit céder, en gage d'une somme de sept cent quatre-vingt mille livres, les comtés de Roussillon et de Cerdagne, portant ainsi jusqu'aux Pyrénées-Orientales la frontière du royaume (3 mai 1462). Un autre traité, qu'il conclut avec Philippe le Bon, fit rentrer en sa possession, au prix de quatre cent mille écus d'or, les villes de la Somme, devenues bourguignonnes par le traité d'Arras (octobre 1463). C'était mieux employer les trésors de la France que de les prodiguer en d'inutiles et fastueuses dépenses de cour; c'était éloigner de Paris le danger d'une armée ennemie venant de Calais ou des Pays-Bas. Aussi rien n'avait-il coûté à Louis XI pour obtenir ce résultat; il avait fatigué de ses obsessions sans relâche la tête affaiblie du duc de Bourgogne; il avait comblé de dons et de faveurs la maison de Croy, toute-puissante auprès de ce prince; il avait enfin violé l'engagement pris avec le comte de Charolais de différer jusqu'à la mort du duc Philippe la conclusion de cette affaire. Jusqu'alors la plus cordiale amitié avait semblé unir le roi à l'héritier de Bourgogne : celui qu'on devait appeler plus tard Charles le Terrible ou le Téméraire conçut de ce manque de foi un implacable ressentiment. Il en fit tout d'abord sentir le poids à son père en se révoltant

contre lui; mais il rentra promptement dans l'obéissance (1464), et l'année suivante une maladie du vieux duc lui livra sans retour le pouvoir qu'il était si impatient de saisir. La rivalité de Louis XI et de Charles de Bourgogne allait commencer.

Les affaires du roi étaient alors assez embrouillées. L'inflexible dureté avec laquelle il avait maintenu les tailles avait causé des émeutes dans plusieurs villes; il avait offensé le Parlement par l'abolition de la Pragmatique Sanction de Bourges et par le pardon public qu'il avait affecté de demander à Dieu de cet acte impie pour l'âme de son père; il avait appris enfin à tout le monde autour de lui qu'il n'y avait point à se fier à sa parole, et la menaçante étourderie de son langage, qui ne ménageait personne, n'inquiétait guère moins que sa déloyauté. Ce n'était que mécontentement et sourde agitation sur tous les points du royaume. Ses entreprises sur la couronne ducale de Bretagne qu'il prétendait assujettir à un étroit vasselage, ses intrigues en Flandre et en Bourgogne contre le duc Philippe et son fils, son âpreté injurieuse envers le vieux duc d'Orléans qu'il fit, dit-on, mourir de chagrin, ses mauvais procédés contre l'illustre comte de Dunois, ajoutèrent bientôt à la fermentation universelle, et tout lui indiqua qu'un vaste orage s'amassait sur sa tête. Il crut le détourner en convoquant à Tours les sires du sang, avec l'élite du baronnage du royaume, et employant à les séduire tous les prestiges de sa parole (18 décembre 1464). Princes et seigneurs, par l'organe du bon roi René, protestèrent de leur dévouement envers leur suzerain, et s'engagèrent à vi-

vre et à mourir pour lui. Mais quelques jours après, la plupart de ces mêmes princes et seigneurs envoyèrent secrètement à Paris leurs affidés, avec une aiguilleste de soie rouge pour signe commun de reconnaissance, « afin d'y tenir une journée en l'église de Notre-Dame » et y contracter en leur nom une alliance. « De cette alliance, continue Olivier de la Marche, le roi ne put onc rien savoir, quoiqu'il y eût plus de cinq cents, tant princes que chevaliers, écuyers, dames et damoiselles qui étoient tous de la ligue, et fut dite leur emprise *le bien public*, pour ce qu'elle s'entreprenoit sous couleur que c'étoit le bien public du royaume. » L'historien bourguignon tient à montrer qu'il n'était pas dupe du langage officiel des confédérés ; mais ce langage même témoignait que la féodalité, en relevant sa bannière, ne se sentait plus de force à rentrer seule en campagne, et qu'elle avait besoin d'invoquer contre le roi l'opinion générale de la France. Il y avait là toute une révolution, et à ne voir les choses qu'à la surface, les mécontents semblaient fondés à croire que la France naguère, sous Charles VII, si reposée et si satisfaite, allait se lever avec eux frémissante et irritée sous la main tyrannique de Louis XI.

L'âme de cette coalition était le comte de Charolais, avec ses passions fougueuses, ses haines aussi opiniâtres que violentes, son farouche orgueil et son ambition immodérée, avec son cœur enfin complétement étranger au sentiment français, qui n'avait jamais abandonné son père, même dans l'alliance de l'Angleterre. Il avait étroitement lié ses intérêts à ceux

du duc de Bretagne, François II, jeune prince médiocre d'esprit et de caractère, mais soutenu par le fier génie de son peuple, pour qui les prérogatives souveraines de la couronne ducale étaient une garantie de sa propre indépendance. Mais ni l'un ni l'autre de ces deux princes, avec leurs intérêts distincts de ceux du royaume, n'avait qualité pour être agréé de la France comme chef ostensible de la ligue du bien public. Ils trouvèrent ce chef dans le frère même du roi, le duc de Berri. Il était à peine âgé de dix-neuf ans, mais aussi vain qu'il était faible, il se laissa persuader sans peine qu'il avait à se plaindre de n'avoir, à son âge, aucune part dans le gouvernement de l'État. Il se rendit donc à Nantes, où s'étaient réunis les principaux des seigneurs confédérés, et de là il adressa au duc de Bourgogne, son oncle, une lettre, véritable manifeste de l'insurrection, par laquelle il l'invitait à se joindre à lui et aux autres grands du royaume, résolus à tenir les champs pour la cause du bien public (15 mars 1465). Philippe le Bon était désormais sans volonté et sans pouvoir : ce fut son fils qui répondit pour lui à cette sommation.

Le danger du roi était extrême : de tous les princes du sang, il n'était resté à ses côtés que le roi René, qui encore n'avait pu empêcher son fils, le duc de Calabre, d'entrer dans la ligue, le comte du Maine, fidèle à la royauté sous Louis XI, comme il l'avait été sous Charles VII, les comtes de Nevers, d'Eu et de Vendôme. Les autres princes de la maison royale, et avec eux les meilleurs capitaines, avaient tous signé

le pacte de la rébellion. Louis XI fit alors ce qu'il eut à faire plus d'une fois dans le cours de son règne, il déploya une activité et une adresse merveilleuses pour sortir du péril où l'avait jeté sa faute. Il commença par répandre dans toutes les bonnes villes de France des lettres où les griefs des chefs de la ligue étaient habilement réfutés, et leurs motifs intéressés mis en pleine lumière. « Si nous avions consenti, disait-il en finissant, à augmenter leurs pensions, et leur avions permis de fouler leurs vassaux, comme par le passé, ils n'eussent guère pensé au bien public. » Puis, se mettant en campagne, il imposa à ses troupes la plus rigoureuse discipline, et fit partout montre d'une modération qui lui ramena bien vite, tout aigri qu'il fût, le sentiment populaire. L'insurrection fut vaincue, en moins de quelques semaines, au centre du royaume; une convention, signée à Riom, le 4 juillet 1465, fit rentrer dans le devoir le duc de Bourbon et les seigneurs de la maison d'Armagnac.

Mais Louis n'avait échappé qu'au moindre de ses périls; le lendemain même du jour où il traitait à Riom avec une partie de ses ennemis, le plus puissant de tous, le comte de Charolais arrivait sous les murs de Paris, où il avait donné rendez-vous au duc de Bretagne. Paris, quoiqu'il eût fort à se plaindre du roi, ne se montra plus bourguignon, contre l'espérance qu'avait conçue le fils de Philippe le Bon; ni l'aspect menaçant des quatorze cents lances et des huit mille archers ennemis, ni les promesses décevantes des princes confédérés, n'ébranlèrent la fidélité de

la capitale : sa ferme contenance donna à Louis XI le temps d'arriver avec son armée. Comme il accourait à marches forcées par la route d'Orléans, le hasard voulut que le comte de Charolais, sans être informé de son approche, se portât sur la même route, afin d'y donner la main au duc de Bretagne et au comte de Dunois qu'il attendait. Les deux armées se rencontrèrent ainsi, sans s'être cherchées, près du village de Montlhéry, et il s'engagea entre elles une vaste échauffourée plutôt qu'une bataille, dans laquelle l'aile gauche fut, de part et d'autre battue et dispersée, de telle sorte qu'à la fin de la journée, ce n'était plus chez les Bourguignons, comme chez les Français, que désordre et confusion. Dans cet étrange conflit, qui témoignait des deux côtés un égal oubli de l'art de la guerre, les deux chefs se montrèrent avec les traits distinctifs de leur caractère, Louis, avec une ferme et tranquille vaillance, Charles, avec cette bravoure emportée, qui lui valut le surnom de Téméraire (16 juillet). Aucun d'eux n'avait droit de se dire vainqueur; cependant, comme le roi, pressé d'entrer dans Paris, s'était replié de Montlhéry sur Corbeil, le comte de Charolais, à qui restait le champ de bataille, s'attribua les honneurs de la victoire, et dès lors, selon la remarque profonde de Philippe de Comines, « il n'usa plus de conseil d'homme, mais du sien propre, et n'aima plus que la guerre, et la continua tant que par là fut finie sa vie et sa maison détruite. »

Trois jours après, arrivèrent les ducs de Berri et de Bretagne, suivis bientôt du duc de Calabre, avec ses milices lorraines et du duc de Bourbon lui-même, qui,

infidèle au traité de Riom, avait relevé contre le roi sa bannière. Louis XI, pour qui être entré dans Paris était une victoire, n'y perdit pas son temps. Il remit l'ordre dans ses compagnies qui s'étaient débandées à Montlhéry, mais surtout il s'attacha à donner confiance à la bourgeoisie par son attitude calme et résolue, et à la flatter par d'adroites concessions, en même temps qu'il gagnait le menu peuple par la familiarité de ses manières. Il crut pouvoir alors laisser pour quelques jours la capitale à elle-même, et courut en Normandie pour y chercher des renforts, qui rendirent son armée presque égale en nombre à celle des princes. On s'attendait des deux côtés à une grande bataille; mais le roi était peu soucieux d'en courir les chances; l'épreuve qu'il avait faite de ses troupes à Montlhéry ne lui garantissait pas suffisamment le succès, et il ne comptait qu'à demi sur la fidélité du corps de la bourgeoisie parisienne, qui avait chancelé pendant sa courte absence. Il aimait mieux s'en fier au temps pour dissoudre le lien de la grande armée féodale, et à ses habiles pratiques pour en diviser les chefs. Cependant il les trouva mieux unis qu'il ne l'avait espéré, et le temps, s'il affaiblissait ses ennemis, n'était pas non plus sans péril pour la cause royale. Plusieurs villes, Rouen, entre autres, venaient d'être livrées aux confédérés. Le roi se décida donc à suivre le conseil de son grand ami le duc de Milan, et à ne rien refuser de ce qui lui serait demandé, « pourvu qu'il séparât cette compagnie. » Il conclut une trêve avec les princes, et après d'épineuses négociations, dans lesquelles son adresse ne lui servit qu'à céder et

à s'abaisser de meilleure grâce, il signa le 29 octobre 1465 le traité de Conflans, humiliante capitulation de la royauté vaincue par l'insurrection féodale. En vertu de ce traité, le duché de Normandie fut accordé au duc de Berri, à titre héréditaire; le comte de Charolais obtint le comté de Boulogne et la restitution des villes de la Somme, naguère rachetées par le roi, le duc de Calabre plusieurs des places de la Champagne, voisines de ses États de Lorraine, le duc de Bretagne le comté d'Étampes et de Montfort, le duc de Bourbon de nouvelles seigneuries ajoutées à celles qu'il possédait déjà en Auvergne, le comte de Saint-Pol l'épée de connétable; tous enfin reçurent fiefs, pensions, offices, au gré de leur avide convoitise. On ne sait pourquoi ils oublièrent dans leurs exigences le rétablissement de la Pragmatique, dont ils avaient fait sonner si haut le nom dans leur manifeste; Louis XI, qui l'avait partiellement remise en vigueur, ne leur eût pas refusé satisfaction sur ce point plus que sur les autres. Tout au moins ne voulurent-ils paraître ensevelir dans le même oubli le *bien public*, pour lequel ils s'étaient armés : ils stipulèrent que le roi instituerait une commission de trente-six notables, chargés de s'enquérir des fautes et des désordres du gouvernement, et d'y remédier. Louis souscrivit à tout : il savait sourire à sa mauvaise fortune, se promettant seulement d'accomplir le moins possible chacun des engagements de ce traité désastreux. Son instinct politique l'avertissait que l'autorité royale se relèverait de l'abaissement que ses fautes lui avaient procuré. Si la féodalité française, inspirée par le sentiment

national, comme l'avaient été les barons d'Angleterre, eût songé à se constituer en une aristocratie fermement unie, et que, s'associant loyalement à la bourgeoisie, elle eût, en commun avec elle, réclamé de la royauté des garanties pour les libertés publiques, la défaite du pouvoir absolu eût pu être alors sérieuse et irréparable. Mais Louis XI sentait qu'il avait affaire à des ambitions isolées; il savait que, parmi les *gens du bien public* chacun n'avait en vue que son bien privé, qu'il les retrouverait un jour ou l'autre cantonnés dans l'indépendance égoïste qu'ils se flattaient d'avoir reconquise, et qu'ainsi divisés, il lui serait donné de les regagner, ou de les écraser un à un, ce qui est, selon Comines, interprète fidèle de la pensée royale, « une grante grace que Dieu faict au prince qui le sait faire. »

Une sanction dernière fut donnée au traité de Conflans par l'inscription solennelle qui en fut faite sur les registres du Parlement de Paris. Mais en même temps qu'il ordonnait cette formalité, Louis protestait en secret contre la violence qui l'avait contraint de déroger au principe de l'inaliénabilité du domaine royal, et il laissait le Parlement lui-même faire ses réserves contre l'enregistrement que la force lui avait imposé. Avant toute chose, il lui importait d'ôter la Normandie aux mains ennemies de son frère. Le jeune prince avait affecté de s'y installer dans tout l'appareil de la souveraineté des anciens ducs, et les barons normands s'étaient volontiers prêtés à cette apparente restauration de leur indépendance. Mais une violente querelle ne tarda pas à s'é-

lever entre le nouveau duc et le duc de Bretagne, qui l'avait conduit à Rouen en lui donnant son armée pour cortége, et qui, pour prix de ses bons services, ne prétendait à rien moins qu'à tenir sous sa main la Normandie. La confusion et le trouble s'ensuivirent dans toute la province. Rien ne pouvait mieux seconder les vœux de Louis XI; il y fit entrer ses troupes, rétablit partout son autorité en moins de quelques semaines, et proclama alors dans des lettres patentes expédiées par tout le royaume « qu'il remettoit en sa main son pays et duché de Normandie, qui ne se pouvoient séparer de la couronne sans grandes peines et censures ecclésiastiques (janvier 1466). » Le prince dépouillé invoqua l'assistance de ses anciens alliés; mais les membres dispersés de la ligue du bien public n'étaient plus en mesure de se rejoindre. Les uns, comme les ducs de Calabre et de Bourbon, les comtes de Dunois et de Dammartin, étaient ou regagnés par le roi, ou au moment de se donner à lui; les autres, comme le duc de Bretagne et le comte de Charolais, fidèles à leur haine contre Louis XI, étaient hors d'état de rentrer contre lui en campagne. Il fut étrange de voir le frère du roi aller demander un asile à celui même avec qui il était entré en querelle au sujet de la Normandie; mais cet asile fut tout ce que François II put lui offrir. Quant au comte de Charolais, il était alors engagé dans une guerre à outrance contre la turbulence démocratique de la grande cité de Liége, et il ne manqua à ces fiers bourgeois qu'un Artevelde pour que toute la puissance de la maison de Bourgogne vînt se briser contre leurs murs. Mais

ils eurent le tort de laisser succomber sans secours Dinant, leur courageuse alliée, et à la vue du châtiment épouvantable infligé à cette malheureuse ville (août 1466), ils tombèrent, à leur tour, tremblants et soumis aux pieds du farouche vainqueur, qui les remit sous le joug de leur évêque. Liége, ainsi humiliée, ne cessa point pour cela d'être à craindre pour le duc de Bourgogne; elle comptait, pour se venger, sur la puissante main du roi de France, et les agents secrets de Louis XI y soufflaient un incendie toujours prêt à se rallumer.

Au milieu de ces graves circonstances, mourut à Bruges le vieux prince qui depuis quarante-huit ans portait avec tant d'éclat la couronne ducale de Bourgogne (15 juin 1467). Philippe le Bon, malgré les charges énormes dont ses prodigalités fastueuses avaient grevé ses peuples, fut regretté dans les Pays-Bas, qui, sous sa longue domination, étaient parvenus à un haut degré de prospérité. On aimait à lui rapporter tout ce qui avait fait les splendeurs de son règne, les trésors amassés par le commerce, les merveilles produites par l'industrie, et les progrès si remarquables du génie flamand dans les arts. On était à la fois fier du rang élevé qu'il avait su prendre parmi les princes, et reconnaissant de la facile bonté qu'il avait toujours montrée à ses sujets. On connaissait enfin, et les regrets n'en étaient que plus vifs, celui qui allait lui succéder, et dont on ne pouvait attendre d'aussi heureux jours. Charles le Téméraire cependant contint dès l'abord son humeur hautaine; il jura les priviléges des Gantois, et consentit à sou-

mettre à la décision des États de Brabant son droit contesté à la souveraineté de cette province. Il ne fallait rien moins qu'une nécessité bien pressante pour faire plier de la sorte son indomptable orgueil; mais il avait besoin de toutes ses forces pour la lutte où il se préparait à entrer contre le roi de France. Au dedans comme au dehors du royaume, il s'appliquait à resserrer les anciennes alliances et à s'en faire de nouvelles. Il se tenait toujours assuré du duc de Bretagne et du frère du roi : tous ses efforts tendirent à gagner l'amitié du roi d'Angleterre, Édouard IV, qui, vainqueur à Towton, en 1461, avait précipité Henri VI du trône et forcé Marguerite d'Anjou de se réfugier en France. Quoique issu par sa mère du sang des Lancastre, Charles le Téméraire fit au chef de la maison d'York les plus pressantes avances; il lui demanda la main de sa sœur, en même temps qu'il le conviait à la recouvrance de la Guyenne.

Louis XI, ainsi menacé, opposa négociations à négociations et se prépara à rendre guerre pour guerre. Pendant quelque temps il parvint à balancer auprès d'Édouard IV les influences du duc de Bourgogne en attachant à ses intérêts le fameux comte de Warwick, *le faiseur de rois*, qui lui fut envoyé comme ambassadeur, et qu'il reçut comme il eût reçu le monarque anglais lui-même. Mais Warwick faisait trop sentir à Édouard qu'il lui avait mis la couronne sur la tête; il fut disgracié, vint chercher un asile en France, et devint alors l'instrument avec lequel Louis XI s'apprêta à frapper le roi d'Angleterre au sein de ses propres États. Des mesures furent prises

en même temps pour mettre la Guyenne à l'abri de l'invasion étrangère. Mais le trait le plus caractéristique et à la fois le coup le plus hardi de la politique de Louis, fut d'armer alors Paris. Tous les métiers de la capitale furent organisés en compagnies, et, s'il faut en croire le rapport, peut-être exagéré, du chroniqueur contemporain, Jean de Troyes, cette organisation ne fournit pas moins de soixante mille têtes armées. Le roi, si prodigue d'immunités et de toutes espèces de grâces envers sa bonne ville de Paris, se montra sur ce point d'une inflexible rigueur; quiconque ne s'armait pas, homme de justice ou d'église même, devait à ses frais équiper un soldat. A cette époque de son règne, Louis XI ignorait encore les sombres méfiances et les terreurs qui l'assaillirent plus tard; il continuait à se familiariser avec la bourgeoisie, s'asseyait à la table de l'élu Denis Hesselin, son compère, se rendait avec le peuple à la messe ou aux vêpres, à Notre-Dame, et ce fut un jour de joie pour lui que celui où, avec la reine, il passa en revue toute cette armée parisienne, tout *ce populaire*, fier lui-même de sa puissance et jaloux de l'étaler devant son roi. A la nouvelle des puissants armements faits dans le royaume, Liége, qui venait de rompre de nouveau avec son évêque, attendait avec confiance, contre l'armée de Bourgogne, les secours de la France. Dammartin, investi de la charge de grand maître, avait rassemblé quatre cents lances et plusieurs milliers de francs archers à la frontière de Champagne, et, impatient d'agir, il demandait chaque jour au roi l'ordre de déployer sa bannière.

Mais le roi, comme nous l'avons dit déjà, depuis la bataille de Montlhéry, redoutait outre mesure les hasards des combats, et, quelque ferme que fût son courage à la guerre, il y avait moins de foi qu'en son habileté à négocier. Dans l'espoir de dissoudre pacifiquement, par les seules adresses de sa politique, la nouvelle ligue qui se formait contre lui, il ne se fit aucun scrupule de manquer aux promesses faites aux Liégeois de les soutenir; il les abandonna à la vengeance de leur terrible ennemi, vengeance qui cette fois fut plus fastueuse que cruelle (novembre 1467). Louis XI s'était trompé toutefois en croyant que son or et ses belles paroles suffiraient à conjurer le péril dont il était menacé. Si les États généraux, réunis à Tours (6 avril 1468), avaient sanctionné de leur vote unanime ce qui s'était fait au sujet de la Normandie et avaient adhéré de tout point à la politique royale; si l'ambassadeur du roi en Angleterre lui garantissait qu'Édouard IV n'avait ni la volonté, ni le pouvoir même de rien tenter contre la France; si Louis s'était assuré enfin que les maisons d'Anjou et de Bourbon, avec les seigneurs des Pyrénées, lui resteraient fidèles, tous ses efforts avaient échoué pour rompre le lien qui unissait le duc Charles son frère, le duc de Bretagne et le duc de Bourgogne. Ce dernier surtout dans son altière obstination, refusait d'admettre aucune modification au traité de Conflans, et il avait accueilli avec des paroles de mépris et de violence les députés qui étaient allés lui porter les résolutions des États généraux. La guerre était donc inévitable. L'imprudent François II eut la maladresse de la commencer

seul, en se jetant sur la basse Normandie; il suffit aux troupes royales de se montrer pour en chasser les Bretons, et le duc de Calabre entra bientôt dans Ancenis, où, au nom du roi victorieux, il dicta la paix au duc de Bretagne. Les armes venaient de faire ce que n'avaient pu obtenir les négociations; la ligue était rompue; Louis XI n'avait plus en face de lui que le duc de Bourgogne. Avec ses belles compagnies d'ordonnance et ses francs archers portés jusqu'au nombre de cinquante mille, il avait pour lui les chances les plus favorables, et ses capitaines, Dammartin surtout, le pressaient de châtier par les armes l'orgueil de l'insolent vassal qui osait trancher du maître avec son roi. Mais Louis XI, se fiant toujours plus, pour gagner la partie, au jeu de la diplomatie qu'à celui de la guerre, persista à négocier avec son opiniâtre ennemi, et tour à tour il lui envoya, pour l'amener à ses fins, le cardinal Balue, un des plus dociles et des plus adroits instruments de sa politique, et le connétable de Saint-Pol, ami de jeunesse du prince bourguignon. Ni l'un ni l'autre n'obtinrent rien de cet esprit inflexible en ses résolutions. Le roi se persuada alors que seul il réussirait là où avait échoué la malhabileté de ses agents, et, en dépit de tous les conseils, il se décida à aller trouver lui-même le duc de Bourgogne. Il se souvenait d'avoir, en d'autres temps, manié à son gré cette âme hautaine, et il comptait sur le charme insidieux de sa conversation pour reprendre sur lui le même empire et l'attirer dans ses piéges. Il s'y prit lui-même. Aucune bataille ne lui eût fait courir des risques égaux à

ceux qu'il courut dans la fameuse entrevue de Péronne (10 octobre 1468).

Charles le Téméraire se souciait peu de cette entrevue ; son orgueil était mal à l'aise devant la double supériorité du rang et de l'intelligence qu'il trouvait en son suzerain, et quoique, avec des forces alors inférieures, il eût mieux aimé le rencontrer sur un champ de bataille. Toutefois il ne put se refuser à la marque de confiance qui lui était donnée, et il y répondit en s'engageant sur son honneur à laisser le roi « venir, séjourner et s'en retourner sûrement. » On vit donc Louis XI entrer à Péronne, « la main sur l'épaule du duc en signe de bonne amitié. » Les négociations s'ouvrirent, et le roi, après deux jours de pourparlers, commençait à trouver l'esprit de son vassal moins maniable qu'il ne l'avait espéré, lorsque survint tout à coup un événement qui mit en péril sa couronne et sa vie. Les Liégeois, malgré le coup qui les avait abattus à Bruestein, venaient de relever l'étendard de la révolte ; l'explosion, préparée par deux émissaires français, avait devancé les calculs de Louis XI, et le monarque déloyal livré sans défense aux mains d'un ennemi justement irrité, se vit captif dans ce sinistre château de Péronne, qui avait été la prison et le tombeau de l'infortuné Charles le Simple.

Il faut lire ce qui s'y passa alors dans le récit qu'en a laissé Philippe de Comines, l'un des témoins et l'un des acteurs même de ce drame si émouvant. A la première nouvelle du mouvement de Liége, Charles s'était écrié, dans le transport de sa fureur :

« Le traître! Par saint Georges, lui et ses mauvais Liégeois le paieront cher! » Il apprit bientôt que le mal était moindre qu'on le lui avait rapporté; mais sa colère n'en fut pas apaisée, et deux jours se passèrent durant lesquels son âme ulcérée roula les pensées les plus funestes. Louis XI, pendant ce temps, conservant tout son sang-froid, ne songeait qu'à gagner à prix d'or ceux qui entouraient le duc, et à se faire bien humble dans les conditions de paix qu'il lui faisait proposer. Le conseil de Charles était divisé; les uns lui montraient son honneur et son intérêt même engagé à user modérément de la rare faveur que lui faisait la fortune; les autres, ennemis du roi, le pressaient de se mettre pour jamais en garde contre lui en le retenant prisonnier. Un moment ce dernier avis prévalut, et le duc parut décidé à faire venir Monsieur Charles de France, pour aviser avec lui, sans le roi, au gouvernement du royaume. C'eût été l'arrêt de mort de Louis XI; car, selon la judicieuse remarque de Comines, « un si grant seigneur, une fois pris, ne se délivre jamais, quand on lui a faict si grante offense. » Déjà un messager tout botté se tenait prêt à porter au frère du roi les lettres du duc de Bourgogne, lorsqu'un dernier effort de ses meilleurs conseillers parvint à l'incliner vers de plus sages résolutions. Il accéda à la proposition que lui fit Louis de jurer de nouveau les traités d'Arras et de Conflans, dans le sens où ils étaient entendus par les Bourguignons. Mais dans la nuit qui précéda la conclusion de cet arrangement, un nouvel orage vint bouleverser cette âme violente; il protesta, avec

les plus furieuses menaces, que tout était rompu si le roi ne s'engageait à aller avec lui châtier les Liégeois. Louis XI ne se refusa pas plus à ce serment qu'aux autres, et pour garantie plus assurée de sa foi, il les prêta sur la croix de saint Laud, à laquelle il croyait attachée la vertu redoutable de faire mourir dans l'année les parjures (14 octobre 1468). Charles le Téméraire ne perdit pas un moment pour traîner sous les murs de Liége son suzerain humilié, et il fallut que Louis XI, comme un des lieutenants de son orgueilleux vassal, assistât et coopérât même à la ruine de la grande cité soulevée par ses intrigues. Libre enfin de rentrer dans ses États, il ne tarda pas à y tomber malade; ce n'était pas l'effrayante solidarité des barbaries commises à Liége par le vainqueur qui troublait sa conscience; ce n'étaient pas les affronts faits en sa personne à la majesté royale qui le faisaient souffrir; ce qui le rendait inconsolable, ce qui lui faisait fuir les regards de ses peuples, c'était la honte d'avoir été trompé, c'était l'atteinte portée à son renom de suprême habileté dans l'art de tromper les autres.

Pour la seconde fois il avait à raffermir son pouvoir ébranlé par sa faute. Le principal de ses embarras était toujours son frère. Charles le Téméraire, feignant de respecter le vœu des États qui avaient déclaré la Normandie indissolublement unie à la couronne, avait exigé de Louis XI qu'il octroyât en échange au jeune prince les comtés de Champagne et de Brie; il comptait avoir de la sorte un allié qui lui donnât la main, de sa frontière de Bourgogne à la porte de Paris. Mais c'était là un avantage qu'à aucun prix

Louis ne voulait lui laisser prendre; il connaissait trop bien son frère pour remettre en des mains aussi peu sûres une des clefs du royaume. Huit mois durant il employa toutes les ressources de son esprit, en même temps que tous les moyens possibles de corruption, pour amener Monsieur Charles à accepter de son plein gré un autre apanage. En se séparant du duc de Bourgogne, sous les murs de Liége, il avait par surprise obtenu de lui cette parole : « Si votre frère ne veut prendre la Champagne, mais que vous fassiez en sorte qu'il soit content, je m'en rapporte à vous deux. » Ce mot échappé à l'irréflexion suffit à Louis XI pour qu'en dépit du terrible serment qu'il avait prêté sur la croix de saint Laud, il se crût en droit d'offrir à son frère, au lieu de la Champagne, le duché d'Aquitaine. L'offre était splendide; elle finit par être agréée; les deux frères réconciliés eurent une entrevue amicale au pont de Férault sur la Sèvre-Niortaise, et en témoignage de sa fidèle allégeance envers le roi, le nouveau duc de Guyenne se montra portant au cou le collier de l'ordre de Saint-Michel, qui venait d'être institué par Louis XI (août 1469). Il avait refusé, en raison de cet engagement de chevalerie, les insignes de l'ordre illustre de la Toison-d'Or que lui offrait le duc de Bourgogne, et s'était déclaré content du partage qui lui était fait. Mais entouré d'intrigues, et livré à des conseillers qui ne cessaient d'exciter son ambition, le faible prince ne tarda guère à réveiller contre lui les soupçons de son redoutable frère. Il n'était plus d'ailleurs l'héritier présomptif de la couronne : un fils était né à Louis XI (30 juin 1470).

Parmi toutes ces vicissitudes de sa fortune, depuis la guerre du bien public, le roi n'avait pas perdu de vue l'intérêt qu'il y avait pour lui à rattacher de plus en plus « les gens de moyen état! » comme dit Comines, ou, comme nous dirions aujourd'hui, la classe moyenne, à son gouvernement. Chaque jour davantage il prenait parmi eux ses conseillers; Guillaume Cousinot tenait auprès de lui le même rang qu'auprès de son père, et l'office de chancelier avait été rendu à l'intègre Guillaume Juvénal des Ursins. S'il avait mécontenté le Parlement dans l'affaire de la Pragmatique, Louis XI regagna ce grand corps par sa fameuse ordonnance de 1467, qui assurait aux magistrats le privilége de l'inamovibilité. Chose étrange que l'indépendance judiciaire ait eu un tyran pour fondateur! Il ne mit nul obstacle à la création de la commission des trente-six, chargée par le traité de Conflans de procéder à la réformation du royaume; il la fit seulement présider par Dunois qui lui répondait de la docilité des réformateurs. Il alla plus loin aux États généraux de Tours, il invita lui-même l'assemblée à nommer des commissaires pour aviser au soulagement des misères publiques. L'habile jeu du roi fut de rejeter l'odieux des charges qu'il était obligé d'imposer au peuple sur les princes et les seigneurs qui avaient guerroyé contre lui et lui avaient vendu la paix si cher. C'était encore un moyen de populariser son pouvoir auprès de la multitude, que de se montrer justicier impitoyable, comme il commença à l'être envers les grands. Le sire de Melun, sous le poids d'une accusation de trahison, porta sa

tête sur l'échafaud; peu s'en fallut que le sire du Lau n'eût le même sort, et le cardinal Balue, trafiquant ingrat des secrets de son maître, s'il échappa à la mort sous le couvert de la pourpre romaine, n'en expia pas moins sa félonie par dix années d'emprisonnement dans une cage de fer (1469). Sa disgrâce et son châtiment furent chansonnés dans les rues de Paris.

Charles le Téméraire cependant depuis l'humiliation qu'il avait infligée à Louis XI, ne mettait plus de bornes à son orgueil. « La moitié de l'Europe ne l'eût su contenter, » dit Comines alors encore attaché à sa fortune; ce furent les affaires d'Angleterre qui le remirent aux prises avec le monarque, dont il affectait de dédaigner la suzeraineté (1470). Les ports de France avaient été ouverts au duc de Clarence, frère d'Édouard IV, et au comte de Warwick, exilés l'un et l'autre, et les deux proscrits, avec une escadre qu'ils avaient armée, n'avaient pas plus ménagé, sur les côtes de Flandre et de Hollande, le pavillon de Bourgogne que celui d'Angleterre. Charles le Téméraire adressa au roi, à ses conseillers et au Parlement même des lettres où s'exhalait la menace plutôt que la plainte. Louis, qui se préparait à une rupture, mais ne voulait point la précipiter, répondit aux griefs du duc en lui envoyant une ambassade. Elle fut reçue à Saint-Omer par le superbe vassal, avec l'intention marquée d'écraser les représentants de son suzerain sous le fastueux appareil de sa richesse et de sa puissance. Après des discours échangés entre les envoyés de France et le chancelier de Bourgogne, Charles prit

lui-même la parole, et ses hauteurs provoquèrent une fière réponse du bailli de Vermandois, Guy Pot, chef de l'ambassade française. L'orgueil et la colère emportent alors hors de toutes les bornes l'âme violente du prince qui ne sait plus être contredit : « Entre nous autres Portugais, s'écrie-t-il, comme reniant la maison de France et ne se souciant plus que de son origine maternelle, entre nous autres Portugais, c'est la coutume que lorsque nos amis se font amis de nos ennemis, nous les envoyons aux cent mille diables d'enfer. » Et les ambassadeurs du roi de France sont congédiés avec cette réponse. Louis sembla n'en tenir compte, affectant toujours de vouloir la paix, et parlant de son âge et de sa santé qui ne lui permettaient plus la guerre, mais rassemblant des troupes et préparant lentement et sûrement sa vengeance. Les événements d'Angleterre vinrent tout à coup la lui faciliter : Warwick, dans son exil, s'était uni à l'héroïque Marguerite d'Anjou, et onze jours avaient suffi au faiseur de rois pour renverser du trône Édouard IV et y replacer Henri VI (septembre 1470). Assuré de l'alliance des Lancastre dont il a favorisé la restauration, Louis XI croit l'occasion venue pour lui d'agir ouvertement contre son ennemi ; au mois de décembre 1470, il convoque à Tours les notables du royaume, se fait déclarer par eux quitte de tous les engagements du traité de Péronne par suite des fautes et outrages de Monsieur de Bourgogne, et appuyé du vote unanime de l'assemblée, il somme par huissier le duc Charles de *comparoir* en personne devant le Parlement. C'était rappeler durement les obli-

gations du vasselage à ce prince qui, dans son altière ambition, ne rêvait rien moins, à cette heure même, que la couronne impériale. Mais, les yeux tournés vers l'Allemagne, il n'en fut que plus aisément pris au dépourvu à sa frontière de la Somme, et il ne put empêcher l'armée royale de se saisir de plusieurs des villes picardes, mal défendues. Saint-Quentin se rendit au connétable, et Amiens au comte de Dammartin (janvier 1471). Quelques semaines suffirent au duc de Bourgogne pour rassembler ses forces et marcher sur Amiens, qu'il espérait reprendre; mais il y trouva Dammartin avec vingt-cinq mille hommes, et redoutant les suites d'une lutte mal engagée, il fit plier son orgueil sous la nécessité, et écrivit au roi pour lui demander une trêve. Elle lui fut accordée (4 avril).

Charles le Téméraire savait que ce n'était pas aux bords de la Somme, mais en Angleterre, que la fortune allait prononcer entre lui et son suzerain. Il avait fourni, sous main, à son beau-frère, Édouard IV, réfugié en Hollande, les moyens de reconquérir son royaume, et ce prince débarqué sur ses terres du Yorkshire, à ce moment même entrait dans Londres. (11 avril 1471). Trois jours après il gagnait la sanglante bataille de Barnet, où périt Warwick, et le 4 mai, vainqueur dans la journée plus décisive encore de Tewkesbury, il tenait en ses mains Henri VI et Marguerite d'Anjou, et remontait sur son trône aussi promptement qu'il en était descendu. Le parti de la Rose Rouge semblait anéanti, et le duc de Bourgogne ne doutait pas qu'Édouard IV, n'ayant plus

désormais à craindre d'ennemis intérieurs, ne l'aidât de toutes ses forces contre le roi de France.

C'était aussi ce que pressentait Louis XI, et déjà il voyait se combiner les éléments d'une ligue plus formidable pour lui que ne l'avait été celle du bien public. Les choses allèrent toutefois moins vite qu'il ne le redoutait, et il eut le temps d'opposer intrigues à intrigues auprès de son frère, pour l'empêcher de se donner à ses ennemis. Le grand appât offert à l'ambition étourdie du duc de Guyenne était la main de la fille du duc Charles, Marie de Bourgogne, et dans la folle assurance où la petite cour de Bordeaux était de ce mariage, on y disait tout haut, « qu'Anglois, Bourguignons, Bretons alloient courre sus au roi, et qu'on mettroit tant de lévriers à ses trousses qu'il ne sauroit de quel côté fuir. » On ignorait que Charles le Téméraire ne songeait nullement à donner sa fille au jeune prince, et qu'à l'exemple du roi, il trompait amis et ennemis dans l'intérêt momentané de sa politique. Plusieurs mois se passèrent dans un jeu croisé de négociations menteuses, où de part et d'autre on cherchait à se duper avant d'en venir aux mains. Le moment était arrivé cependant où tout espoir de regagner son frère était perdu pour Louis XI, et le signal de la guerre qui devait embraser la France était attendu des bords de la Gironde, lorsque la nouvelle de la mort du duc de Guyenne vint tomber, comme un coup de foudre, sur les confédérés (24 mai 1472). La santé du prince, depuis assez longtemps défaillante, donnait de cette mort l'explication la plus naturelle; mais l'événement servait trop bien les intérêts de

Louis XI pour ne lui être pas imputé. Il a mérité, par les autres crimes de sa vie, que l'accusation de fratricide, quoique sans preuve, pèse sur sa mémoire.

Le duc de Bourgogne fut le premier à l'accréditer, et lorsqu'au mépris de la trêve qu'il avait jurée, il se jeta sur les villes picardes qu'il était impatient de recouvrer, il accompagna les premières hostilités d'un manifeste, dans lequel il accusait formellement le roi d'avoir empoisonné son frère. Ce manifeste produisit peu d'effet ; les effroyables boucheries qui venaient de signaler la prise de Nesle parlaient plus haut que les imputations dirigées par un ennemi contre Louis XI. L'armée bourguignonne et son chef étaient devenus pour les peuples un objet d'exécration ; on se levait partout pour les combattre. C'était en Normandie que Charles devait se joindre aux troupes du duc de Bretagne ; dans sa marche rapide pour gagner cette province, il arrive devant Beauvais, s'attendant à en trouver les portes ouvertes. La ville, en effet, sans autre garnison que quelques hommes d'armes fugitifs, arrivés de la veille, n'était point préparée à soutenir un siége. Mais telle était l'horreur inspirée par les cruautés de Charles le Téméraire, qu'à la vue des premières lances bourguignonnes, les habitants embrassèrent la courageuse résolution de fermer leurs portes et de se défendre. Seuls et sans secours, ils affrontèrent le premier choc de cette puissante armée de Bourgogne et les premières colères de son redoutable chef. La châsse de sainte Angadresme, patronne de la ville, ayant été solennellement promenée, tous

crurent à son assistance miraculeuse, et il n'y eut personne dont le cœur faillit devant le danger. Les femmes surtout se distinguèrent par leur merveilleuse intrépidité. « Elles montaient sur la muraille, dit dans son récit animé l'historien moderne des ducs de Bourgogne, pour apporter des traits, de la poudre et des munitions. Elles-mêmes roulaient de grosses pierres, et versaient l'eau chaude, la graisse fondue et l'huile bouillante sur la tête des assiégeants. » Il y en eut une entre autres, appelée Jeanne Lainé, et immortalisée par la tradition sous le nom de Jeanne Hachette, qui, au plus fort de l'assaut, saisit, quoique sans armes, la bannière d'un Bourguignon, à l'instant où il la plantait sur la muraille. Cette bannière a été longtemps conservée, comme un trophée glorieux, dans une des églises de la ville. Cependant l'énergie de la population de Beauvais donna au roi le temps d'y envoyer des secours : Dammartin y jeta une vaillante élite d'hommes d'armes. Paris, Orléans même, mirent en mouvement leurs milices, et après vingt-quatre jours de siége, après un second assaut, plus sanglant et aussi inutile que le premier, Charles le Téméraire lâcha, en frémissant, sa proie (21 juillet 1472), et se retira en marquant sa route par d'affreux ravages. Louis XI qui, à l'occasion, savait récompenser, comme il savait punir, prodigua les témoignages de sa gratitude à la ville de Beauvais, aux femmes en particulier, et parmi elles à Jeanne Hachette. De son côté, il venait de ressaisir le duché d'Aquitaine, presque sans coup férir, et il avait poussé vainqueur en Bretagne jusqu'aux portes de Nantes.

Il fut impossible au duc François, ainsi attaqué au cœur de son duché, d'aller donner la main aux Bourguignons en Normandie; Charles le Téméraire fut bientôt réduit à quitter cette province, sans autre profit que celui d'y avoir pillé et brûlé quelques petites places, et les deux alliés se tinrent heureux d'accepter une trêve que le roi leur offrit (novembre 1472). Louis, parmi les avantages qu'elle lui assurait, eut celui d'attirer à son service Odet d'Aydie, sire de Lescun, seigneur gascon, qui était l'âme des conseils du duc de Bretagne, et le célèbre historien, Philippe de Comines, politique trop avisé pour laisser plus longtemps sa fortune attachée à celle de Charles le Téméraire.

Dès ce moment, l'inquiète ambition de ce prince semble avoir oublié la France. Il a compris que, pour lutter avec succès contre la puissance compacte de Louis XI, sa domination étendue, mais trop éparse, a besoin de se cimenter et de se souder, pour ainsi dire, par de nouvelles acquisitions sur le Rhin et au pied des Alpes; c'est de ce côté que vont désormais se tourner ses regards; c'est là qu'il va chercher le complément de sa grandeur, et qu'il trouvera sa ruine. La querelle atroce, élevée entre le vieux duc Arnold et son fils Adolphe lui fournit l'occasion de s'approprier la Gueldre, avec le comté de Zutphen, et de faire un pas de plus vers la possession entière du cours du Rhin (1473). A cet acte d'insigne violence en succède un autre non moins criant : le duc Nicolas de Lorraine venait de mourir, et l'héritière du duché, Yolande d'Anjou, une des filles du roi René,

avait cédé ses droits à son fils René, comte de Vaudemont. Sans autre motif que celui de s'arrondir par l'envahissement de la Lorraine, le duc de Bourgogne s'empare de la personne de ce jeune prince, et ne le relâche que lorsqu'il voit que le roi de France et l'Empereur, chacun de leur côté, s'apprêtent à l'y contraindre. Mais il s'est assuré quatre des places fortes du duché, avec le passage libre en tout temps pour ses troupes; nouvelle étape vers le but où s'achemine son ambition. Dans le vaste plan qu'il a conçu, la restauration de l'ancien royaume des deux Bourgognes, depuis les bouches du Rhin jusqu'à celles du Rhône, lui doit servir de marchepied pour monter sur le trône impérial, et déjà il est entré en négociation avec l'empereur Frédéric III pour en obtenir un titre qui réponde à la réalité de sa puissance. Frédéric III, avide et besoigneux, s'était laissé leurrer par la promesse décevante de la main de Marie de Bourgogne pour son fils l'archiduc Maximilien, et il s'était engagé à venir à Trèves pour y investir le grand-duc d'Occident de la royauté, et assister à son couronnement. L'entrevue eut lieu, comme il était convenu, à la Saint-Michel de l'année 1473, mais elle n'eut pour résultat que de prouver ce que dit Comines, « combien c'est folie à deux grands princes de s'entrevoir. » Le duc Charles ne sut faire plier ni son fastueux orgueil, ni l'exagération hautaine de ses prétentions devant la majesté titulaire d'un empereur pauvre et petitement accompagné; il lui laissa soupçonner, en outre, que l'offre de la main de sa fille n'avait rien de sincère, et Frédéric III ne songea plus

dès lors qu'à jouer celui qui voulait le jouer lui-même. Le jour du couronnement avait été fixé; les ornements royaux, sceptre, manteau, couronne, étaient exposés et les deux trônes préparés dans la cathédrale de Trèves; l'avant-veille de la cérémonie, l'empereur monta furtivement dans une barque et gagna Cologne, abandonnant le duc de Bourgogne à toutes les colères de l'ambition déçue. La main de Louis XI était dans cet échec si imprévu et si habilement ménagé à son ennemi.

Charles le Téméraire n'en devint que plus ardent à poursuivre ses desseins sur l'Allemagne, et avant la fin de l'année, il alla se montrer aux villes d'Alsace, qui n'étaient qu'à titre de gages entre ses mains, avec les volontés inflexibles d'un maître absolu. Il fit plus, et dans une solennelle assemblée des États de la duché et de la comté de Bourgogne tenue à Dijon, il ne craignit pas de trahir le secret de ses ambitieuses espérances. Les députés des cantons suisses, venus pour lui apporter leurs doléances contre les empiétements tyranniques de ses agents, entendirent, pour toute réponse, la superbe harangue dans laquelle il accusait les rois de France d'avoir défait l'ancien royaume de Bourgogne, et annonçait qu'il gardait en lui des desseins qu'il n'appartenait qu'à lui de savoir, mais que l'avenir ferait connaître (janvier 1474). Traiter les Suisses avec ce mépris était chez le duc Charles un étrange aveuglement; c'était les donner pour alliés contre lui à la maison d'Autriche, leur ennemie séculaire, c'était faire de ces belliqueux montagnards les soldats de Louis XI. Il y avait quelque temps

déjà que le bernois Diesbach agitait les cantons au profit de ce prince : un traité fut signé alors à Paris, par lequel six mille Suisses s'engageaient au service de la France. Le roi, du reste, tout en attisant les passions qui, dans les pays des Alpes et du Rhin, s'enflammaient contre le duc de Bourgogne, affectait la fidélité la plus grande à observer la trêve conclue avec lui : son attention semblait être tout entière aux affaires du midi de son royaume. Il venait d'en finir avec le chef de cette puissante maison d'Armagnac, qui se croyait tout permis pour maintenir au pied des Pyrénées sa factieuse indépendance. Lectoure avait été prise, et le comte, quoique ayant capitulé, avait été mis à mort. Un autre plus grave embarras était survenu à Louis dans ces mêmes contrées : le vieux roi d'Aragon, Jean II, lui redemandait, les armes à la main, le Roussillon et la Cerdagne, qu'il lui avait engagés, et après quelques mois d'une guerre sans honneur pour les Français, on en était venu à une transaction qui devait rendre au roi de France son argent et à l'Aragonais ses provinces. Louis XI, enfin, avait eu à appesantir encore une fois la justice royale sur l'incorrigible duc d'Alençon, toujours mêlé aux trames qui s'ourdissaient contre l'État. Ce misérable prince, frappé d'un second arrêt de mort par le Parlement, dut s'estimer heureux d'achever ses jours en prison.

Le moment était arrivé où l'événement allait justifier la politique que le roi suivait depuis deux ans avec le duc de Bourgogne. « Il ne pensoit, dit Comines, pouvoir mieux se venger de Charles, que de

le laisser se heurter contre les Allemagnes, chose plus grande et plus puissante qu'on ne sauroit dire. » La ville de Brisach, siége du gouverneur bourguignon en Alsace, Pierre de Hagenbach, donna le signal de la révolte; Hagenbach paya de sa tête ses monstrueux excès, et les villes rhénanes rentrèrent aux mains de leur possesseur, le duc Sigismond d'Autriche (avril-mai 1474). L'échec était grave pour la superbe domination de Charles le Téméraire; il crut le réparer et frapper un coup d'éclat en Allemagne, en rétablissant dans ses États l'électeur de Cologne, chassé par ses sujets. A la tête d'une puissante armée, qui comptait dans ses rangs trois mille archers d'Angleterre, il alla mettre le siége devant Neuss, la plus forte place de l'électorat. Il se flattait, avec l'immense supériorité de ses forces, d'enlever la ville en quelques jours : il y fut retenu onze mois (juillet 1474 à juin 1475). Selon l'expression de Comines, « Dieu lui avoit troublé le sens et l'entendement, » et, au lieu de courir là où l'appelait le premier de ses intérêts, au lieu d'aller donner la main à Édouard IV, qui s'apprêtait à passer la mer pour envahir la France, il s'obstina, avec un aveugle acharnement, devant Neuss qu'il ne prit pas. Allemands, Suisses, Lorrains, accoururent par milliers, et avec eux l'Empereur, pour secourir la ville assiégée; tant le nom du Téméraire inspirait de crainte et d'horreur! Et lorsque forcé de lever le siége, il se rendit à Calais, pour s'y réunir au roi d'Angleterre, ce fut en vaincu, avec une escorte, au lieu d'armée, qu'il se présenta devant le prince qu'il avait convié au partage de la France. Édouard, qui

ne s'était lancé dans l'entreprise que sur l'assurance d'y être aidé de toute la puissance de Bourgogne, s'indigna d'avoir été trompé de la sorte, et tout en se portant en avant, il prêta volontiers l'oreille aux propositions qui lui furent apportées de la part du roi de France (août 1475).

Nous retrouvons ici Louis XI, tel que nous l'avons vu à Péronne, plus disposé, en face de l'ennemi, à négocier qu'à combattre. Malgré toutes les habiles précautions de sa politique, il n'apprit pas sans un grand trouble le débarquement d'Édouard à Calais. S'il avait su mettre de grosses affaires sur les bras de Charles le Téméraire, il avait aussi les siennes. Il savait le duc de Bretagne toujours anglais dans le cœur, le duc de Bourbon nourrissant contre lui des projets hostiles, le duc de Nemours n'aspirant qu'à venger son cousin le comte d'Armagnac, le connétable de Saint-Pol enfin, traître envers lui et traître envers le duc de Bourgogne, cherchant un abri contre leur commune vengeance dans le triomphe des Anglais. Sa situation était critique, et Comines, devenu à son service le sire d'Argenton, le représente dans son manoir de Compiègne livré à une agitation qui ne lui était pas ordinaire. Il apprend cependant que la disette et le mécontentement commencent à se mettre dans l'armée ennemie, et que ni Édouard, ni la plupart de ses officiers ne semblent animés d'une grande ardeur de conquête. La pensée lui vient alors de revêtir un valet intelligent de la livrée respectée des hérauts d'armes, et c'est lui qu'il charge d'aller sonder les dispositions du roi et des seigneurs d'Angleterre.

Il ne tarda pas à être informé par cet adroit messager que le monarque anglais ne se souciait guère plus que lui des hasards d'une bataille, et que tout s'accommoderait aisément entre eux avec de l'argent. Dès le lendemain des négociations s'ouvrirent, et les ambassadeurs d'Édouard, après avoir réclamé pour la forme la couronne de France, et puis la Normandie et la Guyenne, finirent par se contenter de soixante-quinze mille écus d'or payés comptant à leur roi, et d'une pension annuelle de cinquante mille. A ce prix, une trêve de sept ans était conclue entre l'Angleterre et la France. Les deux rois, dans une entrevue amicale qu'ils eurent à Picquigny (août 1475) confirmèrent par leurs serments le traité qu'ils venaient de conclure, et Louis, en comblant de pensions et de riches présents les seigneurs anglais, s'assura de leur soin à entretenir les dispositions pacifiques de leur maître. Il était assez fort pour faire repasser autrement la mer à Édouard IV; les rois ses aïeux ou ses descendants auraient mieux aimé se mettre aux champs que de laisser dire qu'ils payaient tribut au roi d'Angleterre; mais où il trouvait son profit, Louis XI regardait peu à l'honneur, et il ne se tint humilié ni de ce tribut, ni de l'abdication qu'il sembla faire de la dignité royale, en consentant à ne recevoir d'Édouard d'autre titre que celui « de notre cousin le prince Louis de France. »

Charles le Téméraire s'emporta jusqu'à la rage contre l'abandon où le laissait le monarque anglais ; il s'attendait à avoir à porter seul tout le fardeau de la guerre contre la France : le roi cependant s'em-

pressa de renouveler la trêve des années précédentes (13 sept. 1475). On a quelque lieu de s'étonner de le voir faire à son adversaire affaibli des conditions si favorables. Peut-on supposer qu'il voulût par là lui ouvrir une voie plus facile pour se jeter à corps perdu dans ses folles entreprises contre la Lorraine et les Suisses? Ou plutôt, dans une des furieuses impatiences de son génie malfaisant, cherchait-il seulement à obtenir à tout prix que Charles lui livrât la grande victime sur laquelle il était résolu à faire tomber sa vengeance longtemps suspendue? Ce qu'il y a de certain, c'est que la tête du comte de Saint-Pol fut comme le gage sanglant de l'accord momentané des deux ennemis. « J'ai besoin, en mes grandes affaires, d'une aussi bonne tête que la vôtre, » lui avait écrit le roi, afin de l'attirer sous sa main, quelques jours avant la signature de la trêve. Saint-Pol comprit sans doute le sens caché de l'atroce jeu de mots et aima mieux se remettre au pouvoir du duc de Bourgogne qu'en celui de Louis XI, quoiqu'il ne l'eût guère moins offensé. Charles parut d'abord justifier sa confiance; tout courroucé qu'il fût contre lui, il hésita deux mois à livrer à une mort assurée son serviteur et son ami d'autrefois. Ses scrupules s'évanouirent à la fin devant les calculs de l'ambition, et la personne du connétable fut échangée contre les lettres du roi qui autorisaient le duc à se saisir de Nancy et de la Lorraine (24 novembre). Le procès du comte de Saint-Pol fut entamé aussitôt devant le Parlement, et il lui fut impossible de nier aucune des trahisons dont la longue liste fut déroulée devant ses

juges. L'arrêt rendu contre lui le déclara coupable de lèse-majesté et privé à ce titre de l'office de connétable de France, et le condamna à être décapité sur la place de Grève (19 décembre 1475). « Priez pour moi, recommandez mon âme à Dieu, » cria-t-il au peuple, à l'instant de son supplice; mais le peuple lui témoigna peu de pitié; trop de méfaits avaient noirci sa vie. Naguère on avait vu tomber sous la dague d'un archer le chef de la fameuse maison d'Armagnac; on voyait alors périr par la main du bourreau un prince de cette grande race des Luxembourg, qui avait donné trois empereurs à l'Allemagne. Quelle tête pouvait se flatter désormais d'être assez haute pour échapper à la terrible justice de Louis XI?

Pendant qu'il assouvissait ainsi sa vengeance, et recueillait en Picardie et en Artois les riches dépouilles de sa victime, le duc de Bourgogne, maître de la Lorraine que le roi avait abandonnée à ses armes, entrait triomphalement à Nancy, et forçant son naturel dans l'intérêt de sa politique, annonçait aux États de la province qu'il leur serait bon prince, les gouvernerait en toute justice, et ferait de leur capitale sa résidence souveraine (18 décembre 1475). Nancy, en effet, était merveilleusement située entre ses possessions du nord et celles qu'il se croyait au moment d'y ajouter. Assuré de la maison de Savoie, dont il tenait, suivant Comines, le bien comme le sien propre, engagé avec le roi René dans une négociation secrète pour la cession de la Provence, réconcilié avec l'Empereur, à qui il avait promis de nouveau sa fille pour l'archiduc, il pouvait, sans trop de présomption se flatter que

bientôt de l'embouchure du Rhin à celle du Rhône, « il iroit toujours sur sa terre. » Il ne lui fallait qu'un peu de patience pour laisser mûrir les fruits placés sous sa main. Ce fut l'heure cependant qu'il choisit pour mettre toute sa fortune au hasard d'une guerre insensée contre les ligues suisses. Il avait trouvé devant lui plusieurs milliers de ces intrépides paysans dans l'armée venue au secours de Neuss ; c'étaient eux qui, l'année précédente, à Héricourt, avaient été les principaux auteurs du sanglant affront infligé aux bannières réunies de Bourgogne et de Savoie ; enfin, dans ce temps même, ils guerroyaient avec avantage contre Jacques de Savoie, comte de Romont, un des alliés de Charles le Téméraire. C'était plus qu'il n'en fallait pour déchaîner contre eux toutes les colères de cette âme implacable; quoiqu'on fût au cœur de l'hiver, il annonça la résolution d'aller les châtier dans leurs montagnes.

Les sages conseils ne lui manquèrent pas pour le dissuader, encore que timidement, de cette guerre sans profit; mais il y avait déjà longtemps qu'il « n'usoit plus de conseil d'homme, mais du sien propre. » Louis XI, alarmé pour les Suisses, qu'en dépit de ses engagements il n'entendait pas secourir, fit valoir lui-même auprès de Charles les raisons les plus convaincantes pour le détourner de l'entreprise; il ne fit que l'y pousser davantage. Les Suisses, délaissés par la politique cauteleuse du roi de France, et effrayés du poids de toute la puissance de Bourgogne qui allait les écraser, humilièrent leur orgueil devant celui de leur redoutable ennemi pour conjurer l'orage qui les

menaçait. Leurs députés, à genoux, lui offrirent toutes les satisfactions, celle même de s'allier à lui contre le roi qui les abandonnait. Ils lui représentèrent en même temps la pauvreté de leur pays, qui contenait moins d'or et d'argent qu'il n'y en avait aux éperons et aux mors des chevaux de l'armée bourguignonne. Tout fut inutile : leurs soumissions furent repoussées, et il ne leur resta plus qu'à se défendre.

Ils avaient mis une garnison de huit cents hommes dans le château de Granson, sur les bords du lac de Neufchâtel : ces braves gens, après une résistance héroïque, se laissèrent tromper par une capitulation mensongère, et furent tous massacrés ou noyés dans le lac par leur farouche ennemi. Ce fut sur le théâtre même de cette horrible exécution que leurs compagnons d'armes vinrent les venger. Le duc de Bourgogne, avec sa gendarmerie, ses auxiliaires de Savoie et de Piémont et sa puissante artillerie, s'était posté sur les hauteurs qui dominent le lac, et il eût pu y attendre l'ennemi avec des chances à peu près assurées de la victoire. Mais, dans son stupide orgueil, il ne voulut pas laisser à des paysans l'honneur de l'attaquer, et quitta sa forte position pour marcher au-devant d'eux dans une plaine longue et étroite. Là, tout d'abord, les charges impétueuses de la gendarmerie bourguignonne vinrent se briser contre le rempart de fer que leur opposèrent les énormes hallebardes des gens de Schwitz, de Soleure, de Berne et de Fribourg. Hommes et chevaux reculèrent en désordre, et ce désordre devint une déroute lorsque, par derrière retentirent soudainement les sons des

deux trompes formidables qu'on appelait le taureau d'Uri et la vache d'Unterwalden. Charles, livré à tous les transports d'une rage impuissante, s'efforce en vain d'arrêter la fuite de son armée; il y est entraîné lui-même, et abandonne aux vainqueurs, avec son camp, tous les trésors de la maison de Bourgogne, qu'il traînait à sa suite pour en faire aux yeux des peuples un fastueux étalage. Sa chapelle, sa vaisselle d'or et d'argent, ses pierreries, les plus précieuses que l'Orient eût jamais envoyées à l'Europe, son pavillon, avec le splendide ameublement et les tapisseries d'Arras qui le décoraient, toutes ces incalculables richesses, objet de l'envie des rois, furent ramassées « par de pauvres gens qui ne se doutoient point des biens qu'ils avoient en leurs mains. » On les vit vendre au prix de quelques florins les plus beaux diamants qui ornent aujourd'hui les couronnes royales (2 mars 1476).

Louis XI, qui était allé s'établir à Lyon pour suivre de plus près le cours des événements, triompha en apprenant l'issue de la bataille, et, selon le vœu qu'il en avait formé, il se rendit incontinent en pèlerinage à Notre-Dame du Puy, pour remercier Dieu de cette faveur signalée de la fortune. Le duc Charles, de son côté, était tombé dans un état de corps et d'âme qui faisait craindre pour sa raison. Il se releva au bout de quinze jours, ne respirant que vengeance. La déroute de Granson avait dépouillé aux yeux de l'Europe le grand-duc d'Occident de son prestige, mais, en réalité, elle avait peu diminué ses forces; trois mois lui suffirent pour lever une armée plus nombreuse que celle avec laquelle il venait d'être vaincu,

et ce fut à la tête de trente mille combattants qu'il se remit en marche pour écraser les Bernois, objet principal de sa haine. Arrêté devant la petite ville de Morat, que défendait le vaillant Bubenberg et qu'il ne put prendre après trois assauts, il ne tarda pas à voir l'armée des ligues suisses qui, avec la chevalerie de Souabe, les milices d'Alsace et le jeune duc René de Lorraine, qu'il avait dépouillé, lui venait présenter la bataille (20 juin 1476). Granson! Granson! était leur cri de guerre, et ce furent eux cette fois qui se portèrent en avant pour assaillir les lignes ennemies. Ils y trouvèrent une ferme résistance, et la mêlée fut sanglante et indécise jusqu'au moment où le chef bernois Hans de Hallwyl, qui avait tourné les retranchements bourguignons, força le camp par derrière. De rudes coups furent encore portés de part et d'autre; la gendarmerie de Charles le Téméraire et ses mercenaires italiens lavèrent noblement leur honneur entaché à Granson; mais tout ce que purent les plus braves de ses capitaines fut de se faire tuer les uns après les autres autour de sa bannière. Cette bannière fut à la fin abattue elle-même, malgré les efforts désespérés du duc, et dès lors la lutte se changea en un carnage effroyable. Plus de huit mille cadavres jonchaient le camp envahi par les Suisses; on les jeta dans la chaux vive, et les ossements, à demi consumés, furent entassés quatre ans après dans une chapelle qui prit le nom d'ossuaire des Bourguignons. On eût pu appeler ce monument le tombeau de la maison de Bourgogne.

Au lendemain de ce désastre, Charles le Téméraire

semble n'avoir rien perdu de l'indomptable obstination de son caractère. Il se roidit de toute sa force contre la mauvaise fortune et ne songe qu'à associer ses sujets aux résolutions extrêmes de son désespoir. Il a convoqué à Salins les États de la Franche-Comté, et plus impérieux que jamais, il exige d'eux, avec le quart de leur avoir, leur contingent dans une nouvelle armée de quarante mille hommes; ils lui répondent en consentant à armer trois mille soldats pour la défense de la province. Les États de la duché vont plus loin : enhardis contre lui par son éloignement, ils refusent sans ménagement leur sang et leur or pour une guerre qui ne peut être menée à bonne fin. La Flandre enfin et le Brabant, à la loyauté desquels il a fait un appel suprême, se renferment strictement dans les termes de leur devoir féodal, et lui promettent, s'il est enveloppé par les Suisses et les Allemands, de marcher à sa délivrance. Ainsi délaissé de ses peuples, dont il a lassé le dévouement, le malheureux prince reconnaît la main de Dieu qui s'appesantit sur lui : un sombre abattement succède en son âme à l'exaltation fiévreuse qui le soutenait, et il ne sait plus que s'aller enfermer seul et inaccessible à tous les regards dans le vieux château de la Rivière, près de Joux, au fond d'une des gorges les plus âpres du Jura. Deux mois entiers il demeure dans cette solitude, sans que rien le puisse tirer de la morne apathie où il est plongé. Pour qu'il sorte de son immobilité, il faut que le bruit lui arrive des conquêtes que le duc René a faites en Lorraine, et de l'entrée de ce prince à Nancy où il a été reçu en triomphe. Charles, à ce coup, s'est

souvenu que cette ville était la capitale qu'il destinait à son royaume de Bourgogne, et il fait une sorte d'effort convulsif pour la ressaisir. Avec quelques milliers d'hommes qu'il a rassemblés en un camp autour de sa retraite, il marche vers la Lorraine, et, sans rencontrer d'ennemi sur son passage, s'avance jusqu'aux portes de Nancy, qu'il tâche vainement de se faire ouvrir (22 octobre 1476). Le duc René avait quitté la ville, mais en y laissant une vaillante garnison pour la défendre, jusqu'à ce qu'il eût ramené les secours qu'il allait chercher en Suisse et en Allemagne. Le souvenir de ses bons services à Morat et plus encore l'argent de France enrôlèrent huit mille Suisses sous la bannière du jeune prince; la Souabe, l'Alsace, la France lui fournirent un nombre égal de combattants, et avec cette armée, grossie de sa fidèle chevalerie de Lorraine, il alla chercher les Bourguignons sous les murs de sa capitale assiégée. Quoique serrés de près et affamés, les habitants et la garnison de Nancy avaient tenu avec une opiniâtreté égale à celle de leur terrible ennemi. S'ils souffraient, le camp bourguignon souffrait bien davantage encore; les opérations du siége se poursuivaient par un hiver d'une rigueur sans exemple, et quatre cents hommes étaient morts gelés en une seule nuit.

A l'approche des forces supérieures du duc de Lorraine, Charles le Téméraire, s'il n'eût eu l'esprit plus que jamais fermé aux conseils de la raison, se fût retiré par Pont-à-Mousson derrière la Moselle; mais, livré à cet aveuglement que Dieu envoie à ceux qu'il veut perdre, il ne se borna pas à rejeter avec

une dureté méprisante les sages avis du comte de Chimay; il alla jusqu'à ne tenir nul compte de la défection menaçante du condottière napolitain Campo Basso, et avec quatre mille hommes exténués par le froid et la fatigue, il ordonna, le 4 janvier 1477, pour le soir l'assaut de la ville et pour le lendemain la bataille. L'assaut fut repoussé, et la bataille s'engagea sans aucune chance de succès pour lui. Sa petite armée ne tarda pas à être enveloppée de toutes parts, et il ne lui resta plus qu'à faire, de sa personne, au milieu des bataillons suisses, une charge désespérée. Comme il s'armait dès le matin, le lion d'or qui formait le cimier de son casque était tombé : « *Hoc est signum Dei,* » avait-il dit tristement; il se sentait au bout de sa destinée. La journée, en effet, n'était pas achevée, que le duc de Lorraine n'avait plus d'ennemi devant lui, et entrait victorieux dans sa capitale. Cependant on ignorait ce qu'était devenu Monsieur de Bourgogne : on ne le trouvait ni parmi les prisonniers, ni parmi les morts. Ce fut seulement trois jours après la bataille, qu'on découvrit au bord d'un étang, un cadavre mutilé et à demi enfoncé dans la glace; « c'était ce qui restait du grand-duc d'Occident. » Le jeune vainqueur ne put se défendre d'une tristesse profonde au milieu de son triomphe : comment voir sans émotion finir si tragiquement une si haute fortune ? Il fit faire à l'illustre mort de pompeuses funérailles, et mena lui-même le deuil : « Beau cousin, dit-il, en lui prenant la main sous le drap funéraire, lorsqu'il lui vint jeter l'eau bénite, Dieu ait votre âme ! Vous nous avez fait moult maux et douleurs ! »

Ainsi finit, par les excès d'une ambition sans frein et sans règle, cette seconde maison de Bourgogne, qui, selon l'expression de Comines, « tant avoit été riche, glorieuse et honorée de près et de loin. » C'était aux faibles mains d'une femme que passait l'héritage si difficile à défendre de cette puissance mal cimentée, et jetée entre la France et l'Allemagne pour devenir l'objet de leurs débats sanglants. Nous allons voir Louis XI, maître un moment de s'en assurer la possession entière, en laisser échapper la plus belle part, pour n'avoir pas su, lui non plus, gouverner sagement sa fortune. Nous allons voir, dans un jour plus que jamais manifeste, les vices de sa politique, toujours si double et si embrouillée, que, comme on a très-bien dit[1], « il n'avait jamais une volonté com-« plète et ne marchait droit vers aucun but assuré. »

Il était dans son château de Plessis-lez-Tours, lorsque lui arriva, le 9 janvier au matin, la nouvelle de la bataille de Nancy. Il y avait quelque temps déjà que, pour le besoin de ses affaires si compliquées et si nombreuses, il avait ordonné que, sur toutes les routes, il y eût, de quatre lieues en quatre lieues environ, « des maîtres assermentés tenant chevaux courants pour le service du roi. » C'était le commencement de la moderne institution des postes, et Louis XI y gagnait d'être informé de tous les événements de quelque importance avec une promptitude alors sans exemple. Il ne savait encore son ennemi que battu; il le sut mort le lendemain, lorsqu'un messager du

1. M. de Barante.

duc de Lorraine lui apporta le casque brisé de Charles le Téméraire. Rien de plus simple que la conduite qu'il avait à tenir dans cette grande et solennelle occurrence. S'il n'eût été qu'un soldat, avec les appétits violents de la conquête, tel qu'avait été celui qui venait de périr, il fallait, sans souci des droits de la jeune héritière, ne songer qu'à la destruction immédiate de la puissance bourguignonne, reprendre sans retard, par l'épée et en vertu du droit féodal, tout ce qui était du royaume de France, et quant au reste de l'héritage, en abandonner le partage aux ambitions des princes de l'Empire. Que, si au contraire, le roi voulait agir en politique, laissant le moins possible au hasard, le mariage de son fils avec Marie de Bourgogne lui donnait, sans qu'il lui en coûtât un homme, ni un écu, tous les domaines qui avaient appartenu à Charles le Téméraire. Il lui suffisait de savoir un peu attendre. Il s'y prit autrement. Son génie impatient ne connaît ni délais, ni ménagements; comme un jeune étourdi, qui en est à sa première expérience de la fortune, il la brusque avec une imprévoyante légèreté, et se jette en même temps à la poursuite de deux buts contraires. Il prétend assurer à son fils la main de l'héritière, et il commence par la dépouiller, en réclamant les droits de sa couronne sur les duché et comté de Bourgogne, sur les Flandres, le Ponthieu, le comté de Boulogne, l'Artois et autres terres, « que naguère occupait Charles, en son vivant, duc de Bourgogne. » Tout lui réussit d'abord; en moins de quelques semaines, sa souveraineté était reconnue à Dijon, et la Franche-Comté, encore que relevant de

l'Empire, consentait à se mettre sous sa garde : le Ponthieu et le comté de Boulogne ne firent pas plus de résistance; celle que lui opposa Arras fut vaincue par la force, et il n'y eut dans tout l'Artois que Saint-Omer qui lui échappa. Un moment même il put se faire l'illusion de croire que les grandes communes de Flandre, insurgées contre leur jeune suzeraine qu'ils tenaient prisonnière, allaient se porter au-devant de sa domination. Mais c'est ici que le jeu double de sa politique commence à ruiner ses affaire. Il a entamé, en sens opposé, des négociations séparées avec les conseillers de Marie de Bourgogne et avec les députés des États de Flandre, et, sans s'inquiéter de ce qui en peut survenir, il trahit les premiers en révélant aux autres les engagements qu'ils ont pris avec lui. C'était livrer les deux fidèles serviteurs de Mademoiselle de Bourgogne, le chancelier Hugonnet et le comte d'Humbercourt, au déchaînement des fureurs populaires. La jeune princesse, avec un courage admirable, s'élance en vain, les cheveux épars, et la voix entrecoupée par les sanglots et les larmes, sur la place du Marché de Gand, où est dressé l'échafaud, pour demander au peuple la grâce des deux nobles victimes : elle n'est venue là que pour voir tomber leurs têtes (avril 1477). Il ne pouvait plus y avoir dans son cœur que défiance et haine pour Louis XI.

C'est cependant le moment qu'il choisit pour négocier le mariage de son fils avec Marie de Bourgogne, et l'agent qu'il envoie à Gand pour traiter cette importante affaire est son ancien barbier, Olivier le Daim ou le Diable, Flamand d'origine, dont il a pu

cacher la basse extraction, mais non pas la vie méprisable, sous le titre de comte de Meulan. « Le roi mon cousin me croit-il donc malade, de m'adresser son chirurgien pour ambassadeur, » dit Mademoiselle de Bourgogne, et elle refuse de rien dire à cet homme. Après avoir ainsi perdu sa cause auprès de la souveraine des Pays-Bas, Louis XI semble prendre à tâche de la perdre auprès des peuples. Il a pris le parti de faire entrer ses troupes en Flandre, et rien ne lui est plus facile que de les pousser, en une journée de marche jusqu'à Gand; le duc Adolphe de Clèves a péri, avec les seules forces qui pussent défendre la contrée, et l'anarchie qui y règne la livre à la merci des Français. Il juge plus politique d'épouvanter les populations flamandes par d'effroyables dévastations, et il lève dans le royaume des bandes de faucheurs qui suivent son armée, avec la barbare mission de couper partout les blés, d'abattre les arbres et de promener l'incendie dans les villages. Un long cri de colère et d'horreur s'élève alors d'un bout à l'autre des Pays-Bas (juillet 1477). Marie de Bourgogne se tient assurée désormais de n'être point désavouée par la turbulente démocratie des communes de Flandre, en choisissant un autre époux que le fils du roi de France. Elle convoque à Gand les États de Flandre et de Brabant, et leur propose d'appeler sans retard l'archiduc Maximilien pour lui donner sa main. Le vieil empereur Frédéric III, qui depuis longtemps attendait cette éclatante faveur du sort, ne la laissa point échapper; il accourut à Gand avec son fils, et le mariage de Maximilien d'Autriche et de

Marie de Bourgogne, qui occupe une place si importante dans l'histoire, fut célébré à la hâte et sans nulle pompe, le 18 août 1477. Un coup fatal, un coup que quatre siècles n'ont point encore entièrement réparé, venait d'être porté aux intérêts de la France. Entre elle et la maison d'Autriche allait commencer une longue rivalité, dont les Pays-Bas devaient être le principal théâtre.

A voir les préparatifs formidables de Louis XI, on eût pu croire que, jaloux de réparer par les armes les fautes de sa politique, il allait terminer la lutte en une seule campagne, et écraser sous le poids de sa puissance la faiblesse et la pauvreté de Maximilien. Mais il ne savait faire de ses troupes qu'un inutile et lourd fardeau pour la France, et hésitait toujours à les commettre dans des opérations décisives. C'est ainsi que la campagne de 1478 se borna pour lui à la prise et puis à l'abandon de la petite place de Condé. A la méfiance de la fortune se joignait de plus en plus chez lui celle des hommes, et on le vit, en pleine guerre, soulager du commandement de ses armées le comte de Dammartin, par crainte des talents même et de la position trop élevée de ce vieux capitaine. Ce fut un ancien serviteur de la maison de Bourgogne, Philippe de Crèvecœur, sire d'Esquerdes, qu'il fit, au lieu de Dammartin, son lieutenant à la frontière des Pays-Bas, et ce seigneur, réputé jusque-là pour homme sage, ne justifia guère son renom à Guinegate (août 1479). En se portant au secours de la ville de Térouenne, assiégée par Maximilien, il lui livra une bataille, où il ne sut montrer que les

folles ardeurs d'un jeune soldat, et où se renouvelèrent les étranges incidents de l'échauffourée de Montlhéry. On se donna la chasse des deux côtés sans obtenir de résultat décisif. Le champ de bataille resta à l'archiduc, mais ses pertes avaient été telles qu'il fut forcé de lever le siége. Quoique vainqueur en Franche-Comté, où il a reçu la soumission de la province, quoique vainqueur sur mer, où sa flotte normande a battu les marins de la Hollande, Louis XI ne songe plus dès lors qu'à conclure trêve sur trêve avec Maximilien (1480). Il regarde comme un triomphe de sa politique de prolonger celle qu'il a antérieurement signée avec Édouard IV, jusqu'à la fin de la vie de ce prince et de la sienne. Il a fait ainsi échouer les desseins hostiles de la veuve de Charles le Téméraire, Marguerite d'York, animée contre lui de la double haine des maisons d'Angleterre et de Bourgogne. C'était d'ailleurs un des traits du caractère de Louis XI de se plaire dans cet état intermédiaire entre la paix et la guerre, qui ne lui faisait pas courir les risques des combats, et lui permettait en même temps de déployer son génie pour l'intrigue dans les embûches souterraines qu'il ne cessait de tendre à ses ennemis.

Cette politique, en ce qu'elle avait de bon, comme en ce qu'elle avait de mauvais, était pour le royaume une grande cause de souffrance. Ce n'était plus avec les quinze compagnies d'ordonnance de Charles VII et sa taille annuelle de dix-huit cent mille livres qu'il était possible de suffire à la lutte qu'on soutenait depuis dix ans. La taille avait été presque triplée, et les

autres impôts avaient subi un égal accroissement. Au lieu de dix-sept cents lances on en soldait près de cinq mille, et la dépense de l'infanterie venait de croître dans une proportion plus forte encore par le licenciement des francs archers. Le roi, mécontent de l'indiscipline de cette milice nationale à la journée de Guinegate, l'avait remplacée par des bataillons suisses, et la France commençait à faire les frais du service coûteux de ces vaillants mercenaires. Elle faisait ceux de la corruption politique, ressort si actif et si puissant du gouvernement de Louis XI. Ce n'était pas assez pour lui d'avoir enrôlé dix mille Suisses sous ses drapeaux, il avait à s'assurer de l'amitié vénale de leurs cantons, et il y répandait l'or à pleines mains. Il en faisait autant à la cour d'Édouard IV, dont tous les conseillers étaient ses pensionnaires, autant en Allemagne, en Italie, partout où il trouvait d'infidèles serviteurs disposés à lui vendre les intérêts de leurs maîtres. Même prodigalité pour les honteux services de la délation et de l'espionnage à l'intérieur du royaume; il n'y avait pas jusqu'aux saints que, dans ses illusions superstitieuses, il ne crût accessibles aux séductions de son or; en leur recommandant le succès de ses affaires, il comblait de ses largesses les églises placées sous leur invocation; il traitait, à prix d'argent, avec le ciel comme avec la terre. Son gouvernement, plus laborieux, plus éclairé, plus occupé du soin de la chose publique que ne l'avait été celui de ses prédécesseurs, n'en était de la sorte que plus dépensier, et par suite plus dur et plus oppressif pour les peuples.

Aussi, sous le poids tous les jours croissant des charges qui les écrasaient, lui savaient-ils peu de gré de ce qu'il y avait d'utile et de bienfaisant pour eux dans quelques-unes des mesures que lui dictait l'activité de son génie novateur. Prenant le point d'appui de son pouvoir dans la bourgeoisie des villes, il aimait à lui concéder les priviléges de la noblesse, non pas tant pour avilir ces priviléges en les prodiguant, que pour attaquer l'immutabilité de la propriété féodale en rendant la roture anoblie apte à la posséder. Les voies nouvelles qu'il cherchait à ouvrir au commerce et à l'industrie devaient également dans sa pensée concourir à ce déplacement de l'influence sociale. Quoique sorti du rang du tiers état, le Parlement lui semblait trop oublier son origine, et aspirer déjà à se faire, entre la noblesse et la bourgeoisie, une position indépendante de la royauté. Il entrait dans les vues du roi « de brider », c'est sa propre parole, ces magistrats encouragés dans l'essor de leur ambition par l'inamovibilité dont il les avait investis. Le besoin de l'unité, ou, pour mieux dire, de l'uniformité, ce besoin qu'ont éprouvé tous les despotismes intelligents, ne pouvait pas manquer de tourmenter l'esprit de Louis XI, au milieu du chaos encore subsistant de la société féodale. Comines atteste que dans le projet qu'il avait conçu « de mettre une grande police dans le royaume, » le roi entendait « qu'il n'y eût plus qu'une coutume, un poids et une mesure; » il ne demandait que cinq ou six années de vie pour accomplir cette importante réforme. Il eût aussi profité de ce temps, ajoute l'historien,

pour soulager ses sujets qu'il avait accablés « de manière à fort charger son âme. » Mais cette pensée d'alléger les souffrances populaires n'aboutit pas plus que n'aboutirent les conceptions hardies d'une intelligence qui devançait de trois siècles l'heure marquée par la Providence pour les changements qu'elle méditait.

Ce qui était actuel et immédiat pour les peuples, c'était le despotisme qui, depuis dix ans, s'appesantissait sur eux chaque jour davantage; c'étaient les maux sans nombre que leur infligeait cette main de fer, qui frappait les grands, sans ménager les petits. Le temps n'était plus où Louis XI aimait à se montrer avec un abandon familier à la bourgeoisie de ses bonnes villes. La sombre méfiance, compagne ordinaire de la tyrannie, était entrée dans son âme; il se sentait haï, et prenait contre la haine les plus formidables précautions. Son château du Plessis-lez-Tours, où il se renfermait de plus en plus, était devenu une forteresse, dont il était dangereux de s'approcher pour qui n'y était pas appelé par l'ordre exprès du maître. S'il faut en croire un témoignage contemporain, les arbres du voisinage, auxquels se balançaient les corps suspendus d'une foule de suppliciés, montraient à tous les regards l'effroyable justice du roi et de son compère le prévôt Tristan l'Hermite. C'était depuis le procès du duc de Nemours et les révélations qui en étaient sorties, que Louis XI avait commencé surtout à donner carrière à son génie soupçonneux et cruel. Moins encore que le connétable de Saint-Pol, Jacques d'Armagnac ne méritait la pitié publique. Compagnon de la jeunesse du roi,

deux fois traître envers lui, et deux fois pardonné, il n'en avait pas moins continué avec la plus noire déloyauté à conspirer contre celui qui n'avait été pour lui qu'un ami et un bienfaiteur. Louis XI, convaincu qu'il n'était pas seul à le trahir, le fit mettre à la torture afin d'obtenir « qu'il parlât clair, » et révélât tous ses complices. Ils étaient si nombreux et si haut placés que la terrible main du monarque renonça à les châtier; il fit payer pour tous celui qui de tous était le plus criminel. Paris vit alors (c'était en 1477, quelques mois après la mort de Charles le Téméraire), Paris vit une scène de sang qui y laissa une profonde impression d'horreur : sur un échafaud tout tendu de noir, le duc de Nemours eut la tête tranchée, au milieu des halles, sous les regards d'une multitude qui se plut à le croire innocent, parce qu'elle avait pris en haine le roi et la justice royale. Une sorte de légende lugubre, on ne sait sur quel fondement, s'accrédita alors, qui des imaginations populaires est passée dans les récits de l'histoire. Louis, racontait-on, avait fait placer les enfants du duc de Nemours sous son échafaud, pour y recevoir sur leurs têtes innocentes le sang de leur père. Il faut se hâter de dire qu'aucun des narrateurs du temps, même les moins favorables à Louis XI, ne mentionne cette horrible circonstance. Ce qui est vrai, et ce que nous indiquions tout à l'heure, c'est l'effet produit dans l'âme du roi par la découverte de l'infidélité plus ou moins flagrante de presque toutes les hautes têtes du royaume. Il fut sans repos dès lors, et plus que jamais sans pitié pour tout ce qui lui faisait ombrage.

A cette époque même, où la vie royale commençait à devenir pour ce prince une vie de trouble et d'angoisse, il lui fut donné de procurer à la monarchie un de ses plus importants accroissements. Le chef de la maison d'Anjou, le vieux roi René, venait de mourir, et les mesures de Louis avaient été prises à l'avance pour ne point laisser échapper la moindre part de son riche héritage. Au mépris de toutes les réclamations du duc de Lorraine, petit-fils du mort, il réunit à la couronne l'Anjou et une partie du duché de Bar (juillet 1480). Restait le comté de Provence, le plus magnifique des domaines laissés par le frère de saint Louis à ses descendants. Louis XI ne put empêcher que cette portion de la succession d'Anjou ne passât au neveu du roi René, Charles, comte du Maine, avec le vain titre de roi de Sicile; mais il avait obtenu de ce prince, qui était sans enfants, d'être par lui institué son héritier, et la fortune ne lui fit pas longtemps attendre le précieux legs dont il s'était assuré. Le comte du Maine mourut le 10 décembre 1481. Il y avait eu un temps où la Provence, avec son génie et ses passions méridionales, eût lutté énergiquement pour n'être pas absorbée dans le corps de la monarchie française. Le duc de Lorraine s'efforça de réveiller à son profit parmi les seigneurs et dans les villes cet antique esprit d'indépendance; mais ce fut inutilement. Louis XI avait trouvé dans le sire Palamède de Forbin un agent habile, qui fit passer doucement et sans obstacle la Provence sous sa souveraine autorité. Il l'en nomma gouverneur avec des pouvoirs si absolus, qu'il lui dit en riant : « Tu m'as

fait comte, je te fais roi. » La France atteignait ainsi une des limites que lui a données la nature : elle devenait puissante sur la Méditerranée, comme elle l'était sur l'Océan.

A cet heureux coup du sort il en succéda bientôt un autre, qui ne causa pas à Louis XI une moindre joie; ce fut la mort de Marie de Bourgogne, qui succomba, à vingt-cinq ans, aux suites d'une chute de cheval (27 mars 1482). Maximilien sans argent (il en garda le surnom toute sa vie), et, ajoute Comines, « mal pourvu de gens de sens, » pour conseiller sa jeunesse et son inexpérience, ne tarda pas à s'attirer les défiances et les mépris de l'orgueilleuse démocratie des villes flamandes. Ses deux enfants, Philippe et Marguerite, étaient aux mains des Gantois, et il essaya sans succès de les leur enlever par une tentative de violence inconsidérée. C'était faire beau jeu à Louis XI, qui, malgré l'impuissante opposition de l'archiduc, entra aussitôt en négociations avec « les gouverneurs de Gand » pour traiter du mariage de la jeune Marguerite avec son fils. Les hostilités étaient depuis deux ans suspendues à la frontière des Pays-Bas, et le désir de la paix était égal chez le roi et chez les peuples de ces contrées; on ne tarda pas à s'entendre. Le 23 septembre 1482, fut signé à Arras le traité qui faisait rentrer les Flamands dans l'amitié du roi de France, à condition du mariage de Mademoiselle Marguerite avec le dauphin. Cette union devait être solennisée « ladite demoiselle venue en âge requis, » et en attendant elle devait être remise à la dame de Beaujeu, sœur du roi, et à son mari pour

être conduite en France. Elle apportait pour dot les comtés d'Artois, de Bourgogne, de Mâcon et d'Auxerre, avec quelques moindres seigneuries. Louis XI, au mois de janvier 1483, reçut dans son château du Plessis-lez-Tours l'ambassade des États de Flandre et de l'archiduc qui venait présenter le traité d'Arras à sa ratification. Ce traité ne faisait que ramener les choses au point où elles étaient six ans auparavant, lorsqu'il n'avait en quelque sorte qu'à se laisser faire pour recueillir un héritage cherché depuis au prix de tant de sacrifices.

Tout lui prospérait, mais déjà les forces de son corps ne répondaient plus à l'activité prodigieuse de son esprit, et il ne pouvait se cacher à lui-même que la fin de sa vie approchait. Bien malgré lui, il avait été obligé de dévoiler ce triste secret aux ambassadeurs des Pays-Bas, à qui il s'était montré, la pâleur de la mort sur le front, enveloppé dans la soie et dans l'hermine afin de déguiser sa maigreur, et incapable, pour jurer le traité, d'étendre sa main paralysée sur le livre des évangiles. Alors, pour la première fois, ses regards troublés se portèrent au delà du terme de son règne; pour la première fois, il parut se souvenir de son fils, que jusque-là il avait tenu éloigné de lui, et qui, emprisonné plutôt qu'élevé au château d'Amboise, n'avait reçu aucun des enseignements dus à l'héritier d'une couronne. Reconnaissant trop tard le mal qu'il lui avait fait, il crut le réparer en ordonnant qu'on l'instruisît dans l'histoire, la seule branche des lettres humaines qu'il estimât, et il fit composer à cet effet le *Rosier des*

guerres, recueil de faits et de maximes à l'usage d'un roi. Il fit plus, et s'étant transporté à Amboise, il y voulut donner lui-même au dauphin, en face de toute sa cour, une grande et solennelle instruction sur l'art de régner, lui racontant son expérience, et l'engageant à suivre ses conseils plutôt que ses exemples. Ce fut un amer regret pour lui de ne pouvoir se montrer à la cérémonie des fiançailles de ce jeune prince avec Mademoiselle Marguerite d'Autriche (23 juin 1483) ; du moins voulut-il que des députés de la noblesse et des bonnes villes du royaume vinssent assister en grand nombre à ce triomphe de sa politique. Dès ce moment, invisible à tous, il ne communique plus que par écrit avec les agents de son pouvoir ; la seule personne qu'il rapproche de lui est Madame Anne de Beaujeu, son enfant de prédilection, de qui il estimait grandement le caractère et l'intelligence ; c'est elle qu'il préparait à être le guide et le soutien de l'inexpérience de son jeune frère. Se défiant, non sans raison, des pensées ambitieuses du duc d'Orléans, qu'il avait marié, malgré lui, à la seconde de ses filles, il chercha à s'assurer de sa foi par les serments les plus redoutables. Précautions tardives d'une sagesse venue après coup ! Effort impuissant de la politique pour s'emparer d'un avenir qui doit échapper à ses calculs !

Louis XI cependant tout en s'occupant ainsi de ce qui devait suivre sa mort, n'était rien moins que résigné à mourir. Il n'y avait rien, au contraire, qu'il ne fît pour se dérober à cette fatale nécessité. « Nul plus que lui, dit Comines, ne fut convoiteux de

vivre. » Tantôt il s'adressait à l'art humain pour invoquer toutes ses ressources, et il est curieux de voir à quel point ce politique si avisé, ce maître si absolu et si redouté, était tombé dans la dépendance de son avide et brutal médecin, Jacques Coictier. Tantôt c'était de Dieu et de ses saints qu'il attendait une assistance surnaturelle pour prolonger ses jours, et il n'y avait non pas seulement en France, mais dans toute la chrétienté, précieuses reliques qu'il ne fît venir pour rappeler la vie dans son corps défaillant. Il entend parler de l'humble et vénérable fondateur de l'ordre des Minimes, François de Paule, à la sainteté de qui Dieu avait accordé le don des miracles. A force d'instances, il décide le pape Sixte IV à le lui envoyer du fond de la Calabre. Il tombe à genoux devant lui, dès qu'on le lui a amené, et s'étonne de ce que l'austère vieillard ne lui apporte que le conseil de se préparer à bien mourir. Il s'obstine néanmoins à espérer que les prières du saint homme obtiendront pour lui ce que Dieu fit pour Ézéchias, et il le retient auprès de lui comme pour être protégé par sa présence. Il fallut que le 25 août, le jour où l'Église célébrait la fête de son aïeul et son glorieux patron, une dernière attaque d'apoplexie vînt lui ôter la parole et la connaissance, pour qu'il ne lui restât plus d'illusion et « qu'il se jugeât mort. » Revenu à lui, et bien assuré par la rude déclaration de maître Coictier que tout est fini pour lui en ce monde, il a retrouvé dès lors toute sa liberté d'esprit, tout son sang-froid : le remords, pas plus que la crainte, ne semble avoir accès dans son âme; il demande et re-

çoit les sacrements de l'Église, et pendant six jours que dure cette crise, qui le tient entre la vie et la mort, il s'entretient tranquillement des affaires du royaume, ne profère aucune plainte, ne montre aucune faiblesse, et arrive ainsi à son heure suprême, sans presque avoir cessé de parler, dans la plénitude de sa raison, récitant des prières et des versets des psaumes. Sa dernière parole fut une invocation à Notre-Dame d'Embrun, « sa bonne maîtresse. » Exemple peut-être le plus redoutable qui fut jamais de l'aveuglement de la fausse conscience ! Il expira le 30 août 1483, à l'âge de soixante ans.

On a cité souvent le mot de Philippe de Comines sur Louis XI : « Ce fut celui des princes de ce temps dont il y eut le plus de bien et le moins de mal à dire. » Ce mot est vrai pour qui accepte comme vraie aussi l'autre parole du précurseur de Machiavel : « Qui a le succès a l'honneur. » Nous nous rangeons, quant à nous, plus volontiers à l'opinion de ceux pour qui Louis XI fut entre les mauvais princes de son temps le plus mauvais, par cela même qu'il réussit. Son grand crime, selon nous, est d'avoir eu de hautes facultés et d'en avoir fait un usage aussi pervers, d'avoir régné si odieusement et d'avoir laissé la France agrandie. Les prospérités qui marquèrent la fin de son règne eurent le tort de voiler aux yeux de beaucoup de ses contemporains non pas seulement ses crimes, mais les fautes même de sa politique, et son funeste exemple contribua à autoriser, dans le siècle suivant, la doctrine abominable de la moralité du succès.

Pas davantage n'adhérerons-nous au jugement de Duclos : « Tout mis en balance, ce fut un roi. » Si cette parole, brève et obscure comme les oracles, a un sens, elle prétend faire de Louis XI, sinon l'idéal, au moins l'un des types les plus éminents de la royauté. Au nom du bon sens, comme au nom de la conscience, nous protestons contre ce jugement. Que restera-t-il donc à dire de Charlemagne, de saint Louis et de Henri IV ?

Nous n'avons plus qu'à expliquer pourquoi nous faisons finir le moyen âge en France avec le règne de Louis XI.

Un de nos historiens qui ont le mieux étudié et jugé ce prince, M. Michelet, dit de lui « qu'il avait l'esprit moderne, en ce qu'il a de mauvais comme en ce qu'il a de bon. » C'est là, en effet, un des traits les plus caractéristiques de son étrange physionomie. Le même écrivain remarque ailleurs « que le gouvernement de Louis XI avait les mille embarras des gouvernements modernes. » Autre observation d'une égale justesse et d'une égale portée. De ce point de vue, qui est aussi le nôtre, la France nous apparaît faisant déjà ses premiers pas hors du moyen âge et s'acheminant vers des destinées nouvelles. Mais ce n'est pas seulement en France que commence cette espèce de transformation et que s'ouvre l'ère de l'histoire moderne. Cette ère est déterminée par le nouvel ordre d'événements que la fin du quinzième siècle amène simulta-

1. *Histoire de France*, tome VI, 1840, avant la triste polémique qui est devenue pour l'auteur le point de départ de *sa seconde manière* d'écrire l'histoire.

nément dans la vie politique des diverses nations de l'Europe occidentale. Les rois ont dégagé leur pouvoir des entraves féodales, et sont libres de jeter leurs peuples dans les guerres étrangères. En Angleterre, la bataille de Bosworth met fin à la longue et sanglante querelle des deux Roses, et fait monter sur le trône la race despotique et populaire des Tudors. En Espagne, le mariage de Ferdinand et d'Isabelle la Catholique prépare la réunion des deux royaumes rivaux d'Aragon et de Castille, et, en donnant au peuple de la Péninsule le sentiment de son unité, lui donne un merveilleux élan vers les conquêtes et les découvertes lointaines. C'est l'époque où, à quelques mois de distance, va tomber le royaume maure de Grenade, et l'Amérique être révélée à l'Europe par le génie de Christophe Colomb. L'empire d'Allemagne est encore livré à la confusion féodale; mais la maison d'Autriche, qu'il a mise à sa tête, maîtresse d'une grande portion de l'héritage des ducs de Bourgogne, est entraînée par là dans une suite de combats sans fin avec la France, dont les dépouilles l'ont enrichie. La France enfin, si la politique funeste de Louis XI lui a légué quelques années de troubles intérieurs, verra bientôt le pouvoir royal reprendre son ascendant, et ce ne sera plus dans des luttes féodales, ce sera sur les champs de bataille lointains de l'Italie, que sa noblesse ira déployer son génie pour la guerre et les aventures. Les événements prennent ainsi un aspect nouveau; le moyen âge est fini. En même temps commence, dans une autre sphère, une révolution non moins considérable. La seconde moitié du

quinzième siècle voit renaître et se répandre en Europe le goût et la culture des lettres et des arts; l'essor spontané de l'intelligence humaine a été secondé par la docte émigration des lettrés de Constantinople, chassés d'Orient en Occident par la conquête ottomane, et les chefs-d'œuvre de l'antiquité grecque, qu'ils ont apportés avec eux, n'ont pas tardé à être popularisés par l'imprimerie. Cette admirable découverte, due à l'Allemagne, a été saluée en toutes les contrées par les acclamations enthousiastes du monde savant; Louis XI, avec ses instincts novateurs, a approuvé et protégé (1469) les premières presses établies en France au collége de Sorbonne, ne soupçonnant guère quelle puissance il aidait à faire son entrée dans le monde. Avec un goût bien autrement éclairé que le sien pour les choses de l'esprit, les papes à Rome, les Médicis à Florence, ont mis leurs efforts et leur gloire à seconder la renaissance intellectuelle. Cette renaissance a donné son nom à une ère nouvelle dans l'architecture, la peinture et la statuaire, aussi bien que dans les lettres; et les quatre glorieux princes de l'art italien, Michel Ange, Léonard de Vinci, Raphaël et Titien ont vu le jour dans les dernières années du quinzième siècle. En présence du prodigieux renouvellement qui s'opère ainsi dans les faits et dans les idées tout ensemble, ce n'est pas chose arbitraire, à notre sens, de clore ici le moyen âge et de faire commencer l'histoire des temps modernes.

FIN DU DEUXIÈME VOLUME.

BIBLIOTECA NAZIONALE Fondo Napoli
Sh C898

TABLE DES MATIÈRES

DU DEUXIÈME VOLUME.

CHAPITRE XIX.

RÈGNE DE LOUIS VIII (1223-1226). — RÉGENCE DE BLANCHE DE CASTILLE; RÈGNE DE SAINT LOUIS JUSQU'A SA PREMIÈRE CROISADE (1226-1248).

Faiblesse de Louis VIII : la royauté, agrandie par son père, n'en fera pas moins sous lui un progrès considérable. — Son entrée à Paris, après son sacre, témoigne de l'enthousiasme populaire pour la royauté. — Louis VIII se prépare à faire valoir les droits qu'Amaury de Montfort lui a cédés sur le comté de Toulouse. Arrêté par l'opposition du pape Honorius III, il tourne les forces qu'il a rassemblées contre l'Aquitaine, dont il enlève une partie à Henri III. — Le concile de Bourges déclare Raimond VII déchu de ses droits sur le comté de Toulouse, et les transfère au roi de France. — Puissant armement de Louis VIII : il est arrêté trois mois au siége d'Avignon. — Rapide conquête des terres de la Langue d'Oc : le roi, obligé de remettre au printemps suivant le siége de Toulouse, reprend la route de Paris : il meurt à Montpensier en Auvergne.

Blanche de Castille se saisit de la régence : son caractère et ses grandes qualités pour le gouvernement. — Pierre Mauclerc se met à la tête de la ligue féodale, qui se reforme telle qu'elle avait été vaincue à Bouvines. — Habileté de Blanche à détacher de la ligue Thibaud, comte de Champagne. — Philippe Hurepel, oncle du jeune roi, se laisse entraîner dans cette ligue : le roi d'Angleterre, Henri III, s'y joint, mais ne fait qu'une faible démonstration en Poitou.—Les coups des barons coalisés tombent sur la Champagne. — Blanche n'achève de désarmer la ligue que par des concessions, ou plutôt des promesses faites aux seigneurs en concluant avec eux une trêve à Saint-Aubin du Cormier. — Elle a su poursuivre, au milieu de cette lutte, la conquête du comté de Toulouse : traité de Meaux; dures conditions qu'il impose à Raimond VII; une partie de ses domaines est adjugée à la couronne; sa fille Jeanne, en se mariant au second frère du roi, Alphonse, comte de Poitiers, assure la possession du reste à la maison de France. — Querelle des bourgeois de Paris et de l'Université : dispersion des maîtres et des élèves : le pape Grégoire IX intervient en faveur de l'Université, à qui Blanche

accorde les réparations demandées par le pontife. — L'époque du mariage de Louis IX avec Marguerite de Provence est celle de sa majorité. — Il marche en Bretagne et réduit Mauclerc à l'obéissance. — État de l'Europe : lutte de l'empereur Frédéric II contre le Saint-Siége : caractère de ce prince. — L'Occident est épouvanté par l'invasion des Mongols, qui se sont avancés jusqu'en Allemagne. — Baudouin de Courtenay, empereur français de Constantinople, vient demander des secours contre les Grecs, qui lui reprennent une à une ses provinces; Louis IX reçoit de ce prince la couronne d'épines et les autres saintes reliques, destinées à être déposées dans la Sainte-Chapelle qu'il fait construire. — Nouvel effort de la ligue féodale pour se reformer dans les provinces méridionales : défi du comte de la Marche, Hugues de Lusignan, à Alphonse, comte de Poitiers. Henri III et Raimond VII s'allient à Lusignan. — Ferme décision et courage chevaleresque de Louis IX au pont de Taillebourg et devant Saintes : les maladies qui se mettent dans son armée et dont il est atteint lui-même l'empêchent seules de pousser jusque dans Bordeaux ses avantages. — Victoire définitive de la royauté sur la dernière des coalitions féodales..... 1

CHAPITRE XX.

SUITE DU RÈGNE DE LOUIS IX DEPUIS LA PREMIÈRE CROISADE DE CE PRINCE JUSQU'A SA MORT (1248-1270).

Maladie de Louis IX : il prend la croix. — Efforts inutiles pour le faire renoncer à cette résolution. — Caractère de ce prince : la croisade est pour lui une obligation de conscience. — Étendue de ses préparatifs : creusement du port d'Aigues-Mortes. — Ses efforts pour laisser l'Occident en paix derrière lui avant son départ : il tâche inutilement d'interposer sa médiation entre le pape Innocent IV et Frédéric II : ses trêves renouvelées avec Henri III : mariage de son frère Charles, comte d'Anjou, avec Béatrix, héritière du comté de Provence. Ce prince et les deux autres frères de Louis IX, Robert, comte d'Artois, ont pris la croix avec lui. — La reine Marguerite y accompagne aussi son époux. — Séparation douloureuse du roi et de sa mère : embarquement à Aigues-Mortes : arrivée devant Damiette; héroïsme et victoire de Louis IX. — Bataille de Mansourah : mort de Robert d'Artois. — Suites d'hésitations et de lenteurs qui amènent des désastres pour les croisés : épidémie dans l'armée; maladie et captivité du roi. — Il traite avec les musulmans, et obtient sa liberté moyennant la restitution de Damiette. — Louis IX séjourne encore quatre ans en Palestine : sa présence y est un bienfait pour les établissements chrétiens en ruine. — La mort de Blanche de Castille l'oblige de retourner en France. — Sage et vigoureuse administration de cette princesse pendant l'absence de son fils : répression de la grande insurrection des *Pastoureaux*. — Blanche recueille pour le comte de Poitiers l'héritage du comté de Toulouse, devenu vacant par la mort de Raimond VII. — Le bonheur des peuples en revoyant Louis IX contraste avec sa profonde tristesse. — Période bienfaisante de son règne : soin qu'il met à s'assurer des relations pacifiques avec tous ses voisins; restitutions que, dans cet intérêt, il fait à Henri III. — Renom de sa justice au dehors : il est invoqué comme

arbitre dans la querelle du monarque anglais avec ses barons. — Réformes de saint Louis et leur esprit : la *quarantaine le roy* et le *serment d'asseurement* préludent à l'interdiction formelle du droit de guerre privée entre les seigneurs. — Le duel judiciaire, remplacé par les preuves par témoins, amène toute une révolution dans l'administration de la justice. Légistes du roi : ils font prévaloir la doctrine des *cas royaux*. — Importance attribuée plus tard à la *Pragmatique Sanction* de saint Louis : ce que furent ses *Établissements*. — En quel sens il fut favorable aux communes : son intérêt pour les serfs des campagnes. — Justice patriarcale à la porte du palais ou sous le chêne de Vincennes. — Conquête du royaume des Deux-Siciles par Charles d'Anjou : Louis IX y reste étranger : toutes ses pensées restent tournées vers l'affranchissement de la Terre Sainte. — Les nouveaux désastres qui ont consommé la ruine des établissements chrétiens le déterminent à une nouvelle croisade. Il résiste à tous les efforts faits pour l'en détourner et fait voile vers Tunis. — Motifs qui ont décidé Louis IX à porter sur ce point la guerre sainte. — Les mêmes lenteurs qu'en Égypte ramènent les mêmes désastres. — La peste se met dans l'armée; le roi en est atteint; ses sublimes instructions à son fils et sa mort. — Arrivée de Charles d'Anjou; traité qu'il impose au roi de Tunis. — Louis IX est canonisé en France par la voix unanime des peuples, avant de l'être par la décision du siége apostolique..... 40

CHAPITRE XXI.

RÈGNE DE PHILIPPE III DIT LE HARDI (1270-1285). COMMENCEMENT DU RÈGNE DE PHILIPPE IV, DIT LE BEL, JUSQU'A SES PREMIERS DÉMÊLÉS AVEC LE PAPE BONIFACE VIII.

Les récits contemporains ne fournissent aucune lumière sur le caractère de Philippe IV. — La mort de son oncle le comte de Poitiers lui donne l'héritage du comté de Toulouse. Le châtiment qu'il va infliger au comte de Foix, pour avoir méconnu sa suzeraineté, fait tomber sous sa dépendance les seigneuries pyrénéennes. — Édouard Ier, successeur de Henri III, prête au roi le serment de foi et hommage. — Les projets ambitieux de Charles d'Anjou trouvent des obstacles dans les papes Clément IV, Grégoire X et Nicolas III. — Philippe le Hardi assure à son fils la main de Jeanne, reine de Navarre. — Faveur de la Brosse auprès du roi; ses accusations calomnieuses contre la reine Marie de Brabant; sa disgrâce soudaine et son supplice. — Au moment où vont s'accomplir les grands desseins de Charles d'Anjou sur l'empire grec, tout change pour lui par la catastrophe des vêpres siciliennes : indignation causée en France par cette trahison. Le roi d'Aragon, don Pèdre III, en recueille les fruits et est proclamé roi à Palerme. — Défi échangé entre Charles d'Anjou et don Pèdre : le combat singulier n'a pas lieu. — Le pape Martin IV excommunie don Pèdre et transfère ses États à Charles de Valois, second fils de Philippe le Hardi. — Guerre engagée entre la maison de France et celle d'Aragon. Mort de Charles d'Anjou dans l'humiliation et la défaite. — Entrée des Français en Catalogne. La prise de Girone est le seul résultat du puissant armement de

Philippe le Hardi, qui va mourir à Perpignan. — Fin de l'âge chevaleresque et féodal; influence croissante des chevaliers ès-lois.
Caractère de Philippe IV : l'histoire de son règne se lit surtout au *Recueil des Ordonnances*. — Il se montre peu soucieux de s'engager dans la guerre où son père a laissé la vie, et qui ne devait rapporter que des revers à la maison de France. — Son unique soin est de grossir son trésor et d'étendre son pouvoir. — Il accroît l'influence des gens de loi : constitution du Parlement. — Établissement de la *maltôte*. — La politique envahissante de Philippe le Bel le mit en querelle avec Édouard Ier : confiscation frauduleuse du duché d'Aquitaine. — Tentative d'Édouard pour renouveler la coalition féodale contre le roi de France : elle est sans succès. Philippe lui enlève la Gascogne, pendant qu'il est occupé à conquérir l'Écosse. — Le pape Boniface VIII interpose sa médiation entre les deux rois..... 82

CHAPITRE XXII.

SUITE ET FIN DU RÈGNE DE PHILIPPE LE BEL (1296-1314).

Caractère de Boniface VIII; il se méprend sur la situation de la papauté. — La maltôte, à laquelle Philippe prétend assujettir les clercs comme les laïques, devient l'occasion des premiers démêlés de ce prince avec le pontife, jusque-là favorable aux intérêts de la France. — Bulle *Clericis laïcos*. — La querelle est suspendue par les affaires de Flandre : Philippe se rend maître de cette contrée. — *Jubilé* de l'année 1300 : l'affluence immense des pèlerins venus à Rome aux pieds du pape lui fait illusion sur sa puissance. — Philippe fait arrêter le légat du pape Bernard de Saisset, évêque de Pamiers. — Bulle *Ausculta fili* par laquelle Boniface VIII reproche au roi ses attentats contre le Saint-Siége et les excès de sa tyrannie. — Philippe fait brûler cette bulle, puis, pour s'assurer dans ce grand débat l'assentiment national, il convoque les premiers États généraux et obtient leur adhésion. — Convocation d'un concile à Rome : bulle *Unam sanctam*. — Embarras de Philippe le Bel, à qui la Flandre soulevée vient d'échapper, en même temps qu'Édouard Ier réclame de lui la restitution de l'Aquitaine. — Il la lui rend, et ajourne sa vengeance contre les Flamands, tout entier à sa querelle avec le pape. — Consistoire d'Anagni : Boniface y annonce la dernière sommation qu'il a faite au roi, sous peine de déposition, s'il n'y obtempère. — Philippe envoie Nogaret en Italie : association de celui-ci avec Sciarra Colonna : leur entrée menaçante à Anagni, et violences auxquelles ils se portent contre le pontife : mort de Boniface. — Benoît XI, son successeur, excommunie Nogaret et Colonna, et meurt empoisonné. — Gouvernement tyrannique de Jacques de Châtillon en Flandre : soulèvement du pays : bataille de Courtray. — Philippe, libre de son différend avec Boniface, va se venger des Flamands, qu'il défait à Mons en Puelle. Il s'empresse de traiter avec eux, et leur accorde la paix, moyennant la cession de la Flandre française. — Administration despotique de Philippe le Bel : nul plan arrêté de gouvernement; bonnes et mauvaises mesures. — Altération continuelle des monnaies; aggravation exorbitante des impôts, qui amène partout des émeutes impitoyablement châtiées. — Ordonnance générale pour la réformation du

royaume; organisation définitive du Parlement, qui est rendu sédentaire. — Situation indécise de la royauté, qui est absolue dans la personne du monarque, mais non en vertu des institutions. — Élection du pape français Clément V : conditions que lui a imposées Philippe le Bel. Le pape les subit toutes, sauf celle par laquelle le roi prétend l'obliger à condamner Boniface comme hérétique et usurpateur du Saint-Siège. — Le jugement de ce grand procès est remis au concile qui va s'assembler à Vienne en Dauphiné. — Motifs des poursuites de Philippe le Bel contre les Templiers. Leur arrestation par toute la France : griefs qui leur sont imputés. — Nouvelle convocation des États généraux pour les associer aux rigueurs de la justice royale contre l'ordre du Temple. — Aveux faits par les chevaliers; ils les rétractent et Philippe en fait brûler cinquante-six comme relaps. — Ouverture du concile de Vienne, impossibilité où il se trouve de juger l'ordre : Clément V en prononce l'abolition. — Exécution inique du grand maître, Jacques de Molay, ordonnée par Philippe le Bel. — Clément V obtient du roi de renoncer au procès entamé contre la mémoire de Boniface VIII, au prix de l'abolition de tous les actes de celui-ci contre Philippe et ses agents. — Philippe le Bel réunit Lyon, ville impériale, à la couronne. — Fêtes pompeuses de la cour à l'occasion de la venue d'Édouard II en France. — Désordres de la maison royale; supplices qui en dévoilent le secret. — Un nouvel impôt établi sur les marchandises excite l'exaspération universelle : ligue de la noblesse des diverses provinces. — La royauté est forcée de capituler avec les députés des villes convoqués à Paris. — Irritation et inquiétude de Philippe le Bel : sa mort..... 115

CHAPITRE XXIII.

LES TROIS FILS DE PHILIPPE LE BEL; LOUIS X, DIT HUTIN (1316-1316); PHILIPPE DIT LE LONG (1314-1322); CHARLES IV, DIT LE BEL (1322-1328).

La réaction, commencée contre le gouvernement de Philippe le Bel, continue plus violente sous son successeur; mais le pouvoir royal affaibli ne restera pas vaincu par la féodalité. — Rigueurs exercées par Charles de Valois contre les conseillers du feu roi son frère; supplice d'Enguerrand de Marigny. — Concessions arrachées à Louis Hutin par les seigneurs; charte aux Normands, etc : nul ensemble dans leurs réclamations égoïstes et anarchiques. — Louis X, qui a hérité de son père la guerre contre les Flamands, est sans argent pour la faire. — Sa fameuse ordonnance pour l'affranchissement des serfs des campagnes. — Son expédition sans succès contre la Flandre. — Il se propose de la renouveler et en est empêché par la mort.

La veuve de Louis Hutin reste grosse : à qui doit échoir la couronne, si elle accouche d'une fille? Philippe, frère du feu roi, fait décider par les barons la question en sa faveur, et se saisit de la régence. — Naissance d'un prince, dont le règne dure six jours. — Philippe V est reconnu roi, et le principe de la succession masculine entre dans le droit public de la France. — Efforts de Philippe le Long pour faire reculer l'anarchie qui a prévalu sous le règne précédent. — Mesures empreintes d'un caractère d'ordre et de régularité qui attestent l'influence

rendue aux légitistes. Philippe termine heureusement et sagement la guerre contre les Flamands; il garde Lille et Douai. — Nouvelle insurrection des paysans, qui rappelle celle des Pastoureaux : elle est rigoureusement châtiée. — Complot attribué aux lépreux et aux juifs pour empoisonner les fontaines : des rigueurs plus impitoyables encore sont déployées contre ces misérables. — Le règne de Philippe le Long s'achève, comme celui de son père, au milieu du mécontentement public causé par le poids écrasant des impôts.

Charles IV succède à son frère en vertu du principe de l'hérédité masculine. — Supplice du sire Jourdain de l'Isle, un des plus puissants barons du midi de la France, témoignage de l'ascendant du pouvoir royal même en de faibles mains. — L'intervention de Charles le Bel en faveur de Louis de Crécy dans la succession flamande montre également la prépondérance acquise à la royauté. — Isabelle de France, mariée à Édouard II, vient en France préparer les moyens de détrôner le roi son époux. — Édouard III couronné à la place de son père. — Tentative infructueuse de Charles le Bel pour se faire élire empereur. — La seigneurie de Bourbon est érigée en duché pairie en faveur de Louis, comte de Clermont, petit-fils de saint Louis. — Mort de Charles IV après six ans de règne. — L'opinion populaire croit à un arrêt de la Providence sur les fils de Philippe le Bel, morts tous les trois sans laisser le trône à leurs enfants..... 158

BRANCHE DES VALOIS.

CHAPITRE XXIV.

RÈGNE DE PHILIPPE VI, DIT DE VALOIS (1328-1350).

La loi salique, dont le principe a prévalu à l'avénement de Philippe le Long, reçoit à celui de Philippe de Valois une plus éclatante consécration. — Les prétentions d'Édouard III, du chef de sa mère Isabelle, sont repoussées, et Philippe VI est reconnu d'abord comme régent, puis comme roi. — Les qualités et les défauts de ce prince le rendent également cher à la noblesse. Froissart, historien de la noblesse à cette époque. — Nouvelle guerre de Flandre : Philippe secourt le comte Louis de Mâle contre ses grandes communes révoltées; bataille de Cassel. Les sanglantes exécutions qui la suivent laissent au cœur des Flamands la haine contre le roi. — Cour plénière de Philippe à Amiens : Édouard III vient lui prêter le serment de foi et hommage. — Gouvernement de Philippe de Valois : sa prétention d'imiter saint Louis, à qui il ne ressemble en rien; faste ruineux de sa cour. — Rupture violente de Robert d'Artois avec le roi : il se réfugie auprès d'Édouard III qu'il anime contre la France. — Projet de croisade fastueusement annoncé par Philippe, mais sans résultat. — Arrestation des marchands anglais par l'ordre du comte de Flandre : Édouard y répond en prohibant la sortie des laines

de son royaume. — Révolte des communes flamandes contre leur comte : Jacques d'Artevelde, le *grand brasseur de Gand*. — Il détermine Édouard III à revendiquer son droit d'héritage sur la couronne de France. — Opposition dans la manière dont les deux rois se préparent à la guerre. — Attaque sans succès des Anglais contre la frontière de Picardie. — Édouard, en prenant le titre et les armes de roi de France, entraîne les Flamands dans son alliance. — La flotte française est brûlée par les Anglais dans le port de l'Écluse. — Édouard échoue au siége de Tournay. — Litige de la succession de Bretagne : Philippe favorable à Charles de Blois, Édouard à Jean de Montfort. — Le parlement adjuge le duché à Charles de Blois. — Guerre sanglante : héroïsme de Marguerite de Flandre, comtesse de Montfort. — Intervention sans succès d'Édouard III dans la querelle : trêve de trois ans entre les parties contendantes. — Impôts odieux établis par Philippe de Valois pour se préparer à la reprise des hostilités : institution de la gabelle. — Les exécutions arbitraires ordonnées par le roi contre des seigneurs bretons et normands fournissent à Édouard le prétexte de rentrer en campagne. — La mort d'Artevelde, victime de l'inconstance populaire, lui ôte l'appui de la Flandre. — Geoffroy d'Harcourt le décide à débarquer en Normandie : il s'avance jusqu'à Poissy, et recule précipitamment vers la frontière de Flandre. L'armée française le poursuit : désastreuse bataille de Crécy. — Elle a été gagnée par les archers anglais : la gendarmerie féodale est dépouillée du privilége de la puissance militaire. — Siége de Calais : héroïque défense des habitants; impuissance de Philippe de Valois à les secourir. Dévouement d'Eustache de Saint-Pierre et de ses compagnons : la ville est pour plus de deux cents ans aux mains de l'Angleterre. — Peste de 1348 : ravages qu'elle fait dans le royaume. — Acquisition du Dauphiné. — Mort de Philippe de Valois..... 187

CHAPITRE XXV.

JEAN, DIT LE BON (1350-1364).

Malheurs de ce règne plus grands que ceux du précédent : ils sont encore causés par l'esprit de la noblesse féodale personnifié dans le monarque. — Mélange de violence arbitraire et d'impuissance dans la royauté. — Assassinat du favori de Jean, Charles de la Cerda, par Charles le Mauvais, roi de Navarre : génie pervers et qualités brillantes de ce prince. — Renouvellement de la trêve avec l'Angleterre. — La guerre toujours allumée en Bretagne. Combat des Trente. — États généraux de 1355 convoqués par Jean, afin d'obtenir des subsides pour la guerre qui va recommencer. — Empressement patriotique des États à les accorder, mais en même temps conditions qu'ils imposent à la royauté pour en assurer le bon emploi. — Jean va se saisir à Rouen de la personne du roi de Navarre, et fait exécuter sommairement quatre de ses conseillers. — Geoffroy d'Harcourt déchaîne encore une fois les Anglais sur la Normandie. — Marche audacieuse du prince Noir de Bordeaux jusqu'au cœur du royaume. — Le roi se porte à sa rencontre : il rejette l'offre faite par le prince de Galles de restituer toutes ses conquêtes, et livre la fatale bataille de Poitiers, où il est prisonnier. — Le dauphin arrive en fugitif à Paris pour y prendre en main le gouvernement du royaume. —

Idée de ce qu'était alors à Paris : influence du prévôt des marchands Étienne Marcel. — Ouverture des États généraux : Marcel y a pour coupérateur Robert le Coq, évêque de Laon. — Les États ne consentent à accorder de subsides qu'à la condition de la destitution des principaux conseillers du dauphin. — Commission de trente-six membres pris dans le sein des États pour siéger en leur absence. — Grande ordonnance de 1357 : elle substitue le pouvoir populaire au pouvoir monarchique, qui s'est retiré de la société. — Travaux utiles ordonnés par Marcel pour étendre et fortifier la capitale. — Une partie des membres des États quittent l'assemblée et laissent le pouvoir aux mains de la bourgeoisie parisienne. — Efforts du dauphin pour obtenir des autres villes du royaume les subsides que Paris lui refuse : il échoue dans cette tentative. — Marcel délivre le roi de Navarre, et assure l'appui de ce prince à ses projets démocratiques. — Situation de Paris livré à la souveraine influence de la parole sur les masses populaires. — Le palais est envahi, et les deux principaux conseillers du dauphin égorgés sous ses yeux. — Il quitte Paris, et réunit une partie des députés aux États à Compiègne. — Politique ferme et suivie qu'il oppose aux entreprises de Marcel, jeté désormais dans l'esprit de faction. — La Jacquerie : épouvante qu'elle répand d'abord; les Jacques exterminés. — Marcel, qui a essayé de s'en faire des alliés, sent son pouvoir chanceler dans la capitale. — Mécontentement causé par l'impuissance où il se trouve de protéger les environs de Paris contre les ravages des compagnies. — Marcel, pour se sauver, veut livrer la ville à Charles le Mauvais et le faire proclamer roi : il est frappé par Jean Maillart, et Paris remis au dauphin. — Avortement de la tentative prématurée de la bourgeoisie pour entrer dans le gouvernement du royaume. — Ravages croissants des compagnies : état déplorable de la France pendant l'hiver de 1358 à 1359. — Traité de paix signé par Jean à Londres : il est rejeté par les États généraux, que le dauphin a rassemblés à Paris. — Renouvellement des hostilités, effort sans succès d'Édouard pour aller se faire sacrer à Reims. — Le dauphin reconnaît la nécessité de traiter; conditions désastreuses imposées par le roi d'Angleterre; il consent à les modifier. Traité de Brétigny qui lui donne le tiers de la France. — Retour de Jean; il a l'intention, non le pouvoir, de réparer les maux du royaume. — Dévastations effroyables des compagnies : le connétable de Bourbon perd contre elles la bataille de Brignais. — Le duc d'Anjou, un des fils du roi, livré par lui en otage, s'évade d'Angleterre : Jean se décide à y retourner captif pour fidélité à sa parole. — Avant de partir, il met le comble aux maux de son règne en donnant en fief le duché de Bourgogne au plus jeune de ses fils, Philippe le Hardi. — Mort du roi Jean à Londres..... 234

CHAPITRE XXVI.

RÈGNE DE CHARLES V, DIT LE SAGE (1364-1380).

Charles V, comme régent, n'avait rien fait qui pût faire attendre de lui un règne de réparation; la faiblesse du corps favorable chez lui à la force de l'intelligence. — Il trouve en du Guesclin l'instrument de ses desseins : caractère de cet illustre guerrier. — Il inaugure le règne de Charles V par la victoire de Cocherel. — Les deux partis qui se disputent

la Bretagne ont rassemblé leurs forces pour une journée décisive. Bataille d'Auray : mort de Charles de Blois et captivité de du Guesclin. Le traité de Guérande attribue à Jean de Montfort la possession définitive de la Bretagne. — Les ravages des compagnies empêchent le royaume de jouir de la paix qui lui est rendue. La guerre entre le roi de Castille, Pierre le Cruel, et son frère, Henri de Transtamare, fournit l'occasion d'en affranchir momentanément la France. Du Guesclin, rendu à la liberté, mène les compagnies au secours de D. Henri et détrône Pierre le Cruel. — Le prince Noir embrasse la cause de D. Pèdre : bataille de Navarrete, où du Guesclin est encore une fois vaincu et prisonnier. — Encore une fois il est racheté, et replace Henri de Transtamare sur le trône de Castille. — Efforts de Charles V pour remettre l'ordre dans le royaume; il se prépare à effacer la honte du traité de Brétigny. — Mécontentement des barons de Gascogne contre les impôts établis dans leur contrée par le prince Noir; ils en appellent à Charles V, comme à leur suzerain. — Charles V cite le prince Noir devant sa cour des pairs : réponse fière et menaçante du prince, quoique malade. — Adhésion des États généraux à la déclaration de guerre du roi à Édouard III. — Un arrêt de la cour des pairs annule le traité de Brétigny et confisque tous les domaines des Plantagenets en France. — Barbaries du prince Noir à Limoges : sa santé détruite le force de retourner en Angleterre. — Du Guesclin, rappelé d'Espagne, reçoit l'épée de connétable. — L'alliance du roi de Castille donne une flotte à Charles V : défaite d'une escadre anglaise en vue de la Rochelle. — Le Poitou, la Saintonge et l'Angoumois affranchis de la domination étrangère. — Invasion de la Bretagne par du Guesclin et Clisson; Jean de Montfort est forcé de se réfugier en Angleterre. — Le duc de Lancastre, débarqué à Calais, arrive à Bordeaux sans avoir rencontré l'ennemi, mais avec son armée détruite. — Les seigneurs des Pyrénées retournent sous l'obéissance du roi. — Édouard III est obligé de solliciter une trêve : Charles V y trouve le moyen de s'affermir dans ses conquêtes. — Sages mesures d'ordre public; meilleure administration; répression des brigandages. — Ordonnance qui fixe à quatorze ans la majorité des rois. — Mort successive du prince Noir et d'Édouard III. — Effort sans succès pour reprendre Calais à l'expiration de la trêve. — Campagne de 1377 dans laquelle du Guesclin rend au roi presque tout le duché d'Aquitaine. — Conquête de toutes les places de Charles le Mauvais en Normandie. — Grave faute de Charles V, qui entreprend de réunir la Bretagne au domaine de la couronne. — Soulèvement général de la province; Jean de Montfort est rappelé d'Angleterre; il signe un traité avec Richard II pour la défense de son duché. — Du Guesclin renvoie l'épée de connétable au roi, qui l'oblige à la reprendre. — Le Languedoc est près de se révolter contre la domination oppressive du duc d'Anjou : le roi en ôte le gouvernement à son frère, et charge du Guesclin de délivrer la contrée de quelques débris des compagnies. — Mort du grand connétable au siége de Châteauneuf de Randon. — Elle est suivie de celle de Charles V. — La mémoire de ce prince reste chargée du grave tort d'avoir favorisé le grand schisme, en donnant le signal à d'autres contrées de reconnaître le pape français Clément VII. — Goût de ce prince pour les lettres, qui lui a valu nom de *Sage*. — Ses travaux d'architecture. — *Tour de la librairie* au Louvre, commencement de la bibliothèque royale. — Son grand renom et son influence en Europe..... 281

CHAPITRE XXVII.

RÈGNE DE CHARLES VI JUSQU'A LA MORT DU DUC DE BOURGOGNE, PHILIPPE LE HARDI (1380-1404).

Calamités du règne de Charles VI. — Ambition et rapacité des oncles du jeune roi. — Ils veulent rétablir les tailles supprimées par Charles V mourant, et reculent devant l'effervescence menaçante de Paris. — Mouvement général de l'esprit démocratique en Occident : John Ball et Wat Tyler en Angleterre. — Lutte opiniâtre soutenue par les Gantois contre leur comte. — Le duc d'Anjou, afin de grossir les trésors avec lesquels il veut conquérir Naples, fait un dernier effort pour établir un nouvel impôt à Paris : insurrection des *Maillotins*. — Départ du duc d'Anjou pour l'Italie. — Le duc de Bourgogne entraîne Charles VI dans la querelle du comte Louis de Male avec les Gantois. — Philippe d'Artevelde digne successeur de son père à Gand : victoire de Beverholt remportée par lui sur le comte. — Empressement de Charles VI et de la noblesse française à se porter à la guerre contre les communes flamandes : bataille de Rosebecque gagnée sur les Parisiens autant que sur les Gantois. — Rigueurs impitoyables exercées contre Paris : elles ne cessent que pour faire place aux confiscations et aux amendes. — Différence profonde entre l'émeute des Maillotins et le mouvement populaire dirigé par Marcel. — Le duc de Bourgogne succède, du chef de sa femme, au comté de Flandre. — Nouvelle expédition contre les Flamands : le duc Philippe, pour ne pas ruiner son magnifique héritage, traite avec Gand, en lui laissant toutes ses franchises. — Vastes et inutiles préparatifs d'une descente en Angleterre. — Mécontentement croissant contre le gouvernement des deux oncles du roi : Charles VI commence à gouverner lui-même. — Il gagne l'affection du peuple par ses aimables qualités, malgré les dissipations et les folies de sa jeunesse. — Assassinat tenté sur le connétable Olivier de Clisson par Pierre de Craon : le duc de Bretagne accorde un asile à l'assassin. — Départ du roi pour la Bretagne; rencontre qu'il fait dans la forêt du Mans : sa démence. — Les deux oncles du roi se ressaisissent du pouvoir. — Charles, momentanément revenu à la raison, s'essaye à mieux gouverner. — Longue trêve avec l'Angleterre : efforts sans succès pour la pacification de l'Église. — Juvénal des Ursins associé aux bienfaisantes intentions de Charles VI. — Sigismond, roi de Hongrie, invoque les secours de la chevalerie française contre Bajazet, sultan des Turcs ottomans : désastreuse bataille de Nicopolis. — Commencement des discordes dans la maison royale : caractère du duc d'Orléans, frère du roi : il entre dans le gouvernement du royaume, malgré l'opposition obstinée du duc de Bourgogne : rivalité des deux princes. — Le duc Philippe se popularise à Paris en protestant contre la dilapidation scandaleuse de la fortune publique par son jeune neveu. — Mort du duc Philippe : son fils Jean sans Peur lui succède dans le duché de Bourgogne, et peu après à sa mère dans le comté de Flandre..... 323

CHAPITRE XXVIII.

SUITE ET FIN DU RÈGNE DE CHARLES VI (1404-1422).

La guerre se rallume avec l'Angleterre : Jean sans Peur, comme son père, élève la voix contre les nouvelles taxes établies par le duc d'Orléans. — Le roi, dans un de ses retours à la raison, s'attache à réconcilier les deux princes. — Paris semble être à la veille de devenir le théâtre d'un conflit entre eux : nouveaux efforts pour apaiser leurs ressentiments : assassinat du duc d'Orléans ordonné par le duc de Bourgogne. — Jean sans Peur n'en est pas moins populaire dans Paris : apologie de son crime prononcée par le cordelier Jean Petit. — Inutiles efforts de la duchesse d'Orléans, Valentine Visconti, pour obtenir justice du meurtre de son mari. — Scène de réconciliation mensongère entre Jean sans Peur et les fils du prince assassiné. — Le jeune duc d'Orléans épouse la fille du comte d'Armagnac, qui devient le chef du parti opposé à celui du duc de Bourgogne. — Commencement de la lutte entre les Armagnacs et les Bourguignons. — La faction des bouchers, autrement dite des *Cabochiens*, alliée du duc de Bourgogne dans Paris : fureurs démagogiques de cette faction. — Les princes ennemis de Jean sans Peur s'allient à l'Angleterre : le cri public les oblige encore une fois à une apparente réconciliation. — Le dauphin, qui est à la tête du gouvernement, se trouve à Paris sous la domination des bouchers. — Le carme Eustache de Pavilly : ses audacieuses remontrances au jeune prince. — Jean sans Peur se rend, par son inaction, complice de ces désordres. — Il est obligé de quitter Paris, où l'opinion s'est tournée contre lui. — Paris est livré aux princes ennemis du duc de Bourgogne : la domination violente du duc d'Armagnac y remplace celle des bouchers. — Avénement de Henri V au trône d'Angleterre : son projet de revendiquer par les armes l'héritage de la couronne de France. — Son débarquement en Normandie. — Refus du duc de Bourgogne de concourir à la défense du royaume. — Prise de Harfleur par Henri V. — Il se met en marche sur Calais avec son armée affaiblie. Les Français le poursuivent et le rencontrent à Azincourt. — La bataille d'Azincourt plus funeste que celles de Crécy et de Poitiers. Le duc d'Orléans parmi les prisonniers. — Jean sans Peur essaye inutilement d'entrer dans Paris, où le comte d'Armagnac maintient son pouvoir par la terreur. — Guerre civile à outrance entre les Armagnacs et les Bourguignons. — Paris est ouvert à ceux-ci; Tanneguy du Châtel leur dérobé le jeune Charles, duc de Touraine, devenu dauphin par la mort successive de ses deux frères. — Les excès des Cabochiens font oublier à Paris ceux des Armagnacs : massacre dans les prisons : le duc de Bourgogne et le bourreau Capeluche. — Les fureurs de la populace ne se calment que sous le coup d'une effroyable épidémie. — Nouveau débarquement de Henri V : il conquiert la Normandie, et y organise regulièrement sa domination. — Il refuse la paix aux sollicitations de la reine Isabeau et de Jean sans Peur. — La voix publique crie au dauphin et au duc de Bourgogne de se réconcilier. — Leur première entrevue à Pouilly-le-Fort, suivie de celle du pont de Montereau. — Assassinat du duc de Bourgogne; désastreuses conséquences de ce crime. — Son successeur, Philippe le Bon, reconnaît Henri V comme roi de France. — Traité de Troyes. — Mariage de Henri V avec Cathe-

rine de France; son entrée à Paris avec le titre de régent du royaume. — Dureté de sa domination. — Bataille de Baugé, gagnée sur le duc de Clarence par le maréchal de la Fayette. — Siége de Meaux, où Henri est arrêté six mois. — Il meurt lorsqu'il se préparait à poursuivre le dauphin au delà de la Loire. — Mort de Charles VI quelques semaines après. — Henri VI proclamé roi de France à Paris, en même temps que Charles VII à Mehun-sur-Yèvre. — Le grand schisme a été terminé avant la mort de Charles VI. — Concile de Pise, qui n'a d'autre résultat que d'ajouter un troisième pape aux deux qui se partagent l'Église. — L'intervention de l'empereur Sigismond amène la réunion du concile de Constance : Grégoire XII se démet du pontificat, Benoît XIII et Jean XXIII sont déposés : Martin V est élu et reconnu par toute la catholicité. — Fécondité de l'Église au milieu des scandales du grand schisme : la publication de l'*Imitation de Jésus-Christ*. — Sainte Catherine de Sienne. — Saint Vincent Ferrier..... 358

CHAPITRE XXIX.

RÈGNE DE CHARLES VII JUSQU'A LA MORT DE JEANNE D'ARC (1422-1431).

Le règne de Charles VII est une ère de réparation pour la France : grande part d'honneur qui revient à Jeanne d'Arc dans l'affranchissement national. — Le caractère du roi semble promettre une prompte ruine à sa cause : habileté du duc de Bedford pour faire triompher celle de Henri VI. — Défaite des Français au combat de Crévant. — La bataille de Verneuil laisse Charles VII sans armée. — La *Danse Macabre* à Paris. — La querelle élevée entre le duc de Bourgogne et le duc de Gloucester, frère de Bedford, laisse au roi le temps de respirer. — Arthur de Bretagne, comte de Richemont, reçoit l'épée de connétable. — La fatale influence du favori, George de la Trémoille, le fait chasser de la cour. — Bedford se décide à assiéger Orléans, avant de poursuivre Charles VII au delà de la Loire. — Préparatifs de défense de cette ville : patriotisme des habitants. — Leur courageuse résistance pendant six mois : impuissance de Charles VII à les secourir. — La prise de la ville est inévitable, lorsque paraît Jeanne d'Arc. — Prophéties annonçant que la France serait sauvée par une femme. — Humble origine de Jeanne d'Arc et sa pieuse enfance : ses révélations. — Elle demande et obtient d'être conduite à Charles VII. — Sa première entrevue avec le roi. — Difficultés de tout genre qui lui sont opposées, et dont elle triomphe par son ascendant surnaturel. — On lui donne l'état d'un chef de guerre, et elle marche vers Orléans. — Elle entre dans la ville et y introduit un secours. — Levée du siége par les Anglais neuf jours après l'arrivée de la Pucelle. — Effet prodigieux produit en France par cet événement : le roi, malgré lui, et malgré ses conseillers, est entraîné à l'aventureuse résolution de marcher sur Reims. — Prise de Jargeau : bataille de Patai, glorieuse revanche de Crévant et de Verneuil. — Entrée et sacre de Charles VII à Reims : Jeanne d'Arc y paraît auprès du roi. — Enthousiasme du peuple pour elle ; jalousie de plusieurs des capitaines dont elle a éclipsé les exploits. — Attaque contre Paris manquée par l'hésitation du roi à la suivre. — Inaction dans laquelle le conseil du roi la retient : ses voix lui annoncent sa fin prochaine. — Elle s'enferme dans Compiègne pour dé-

fendre la ville, et est prise par les Bourguignons. — Le duc de Bourgogne la laisse vendre au duc de Bedford. Elle est transportée à Rouen, et mise en jugement, comme hérétique et sorcière. — Elle confond ses juges par ses réponses. — Premier arrêt qui la condamne seulement à la prison. — Frémissement de rage des Anglais : piége infâme qui lui est tendu pour trouver le prétexte de la déclarer relapse et la condamner au feu. — Émotion profonde produite par le spectacle de sa mort. La haine nationale n'en est que plus violemment allumée contre les Anglais..... 412

CHAPITRE XXX.

DEPUIS LA MORT DE LA PUCELLE JUSQU'A LA FIN DU RÈGNE DE CHARLES VII (1431-1461).

Cri universel pour réclamer la paix entre le roi et le duc de Bourgogne : trêve de deux ans. — Bedford fait sacrer le jeune roi Henri VI à Paris; cette cérémonie produit un effet contraire à celui qu'il en attendait. — La mort d'Anne de Bourgogne, duchesse de Bedford, sépare davantage Philippe le Bon du régent anglais. — Le roi est délivré de la Trémoille. — Influence de la reine de Sicile et d'Agnés Sorel dans ses conseils; Guillaume Juvénal des Ursins, Jacques Cœur et les frères Bureau y prennent un rôle chaque jour plus important. — Efforts du pape Eugène IV, en même temps que des évêques assemblés en concile à Bâle, pour rétablir la paix entre la France et l'Angleterre. — Congrès d'Arras: Bedford se résigne à y envoyer des ambassadeurs. — Il repousse les offres de la France. — Sa mort lève le dernier obstacle qui empêchait la réconciliation du duc de Bourgogne avec le roi. — Conditions onéreuses du traité d'Arras; mais il sauve la monarchie. — Mort d'Isabeau de Bavière. — Le duc de Bourgogne est entraîné de la neutralité dans l'alliance française : il fait une vaine tentative pour reprendre Calais. — Le connétable de Richemont fait rentrer Paris sous l'autorité royale. — La surprise de Pontoise par les Anglais et les dévastations des *écorcheurs* arrêtent un moment les progrès de la cause du roi. — Richemont, dégoûté, est près de se retirer. — Il assiége et prend Meaux; reconnaissance tardive du roi pour cet éclatant service. — États généraux de 1439 convoqués à Orléans : ordonnance sur la taille des gendarmes, qui établit les deux principes fondamentaux de l'ordre monarchique, la permanence de l'impôt et celle de l'armée. — Mécontentement des seigneurs habitués à vivre du désordre : *la Praguerie*. Rôle qu'y joue le dauphin qui doit être Louis XI. — Cette nouvelle ligue féodale est promptement dissipée par le roi : partout le peuple des villes se déclare en faveur de la royauté. — Le duc d'Orléans, prisonnier depuis la bataille d'Azincourt, est rendu à la liberté. — Prise de Pontoise : le roi y paye vaillamment de sa personne. — Nouveau complot des princes et des premiers seigneurs du royaume pour chasser les conseillers du roi; habileté de Charles VII à dissoudre cette autre ligue. — Trêve avec l'Angleterre; mariage de Marguerite d'Anjou, fille du roi René, avec Henri VI. — Bienfaits de la trêve pour les populations; soulagements apportés à la détresse publique par l'administration financière de Jacques Cœur. — Efforts pour

purger le royaume des compagnies, qui sont toujours le principal obstacle à l'ordre et à la sécurité. — Le dauphin en conduit une partie au secours de Zurich : bataille de Saint-Jacques, près de Bâle. — Charles VII va guerroyer en Alsace et en Lorraine avec le reste des compagnies. — Ces deux guerres les ont assez réduites pour permettre au roi de travailler à la nouvelle organisation militaire. — Compagnies d'ordonnance : francs archers. — Les évêques, réunis en petit nombre à Bâle, se donnent le nom de concile œcuménique. — Le pape Eugène IV leur refuse d'abord ce caractère, et finit par envoyer quatre légats à Bâle. — Guerre ouverte des pères de Bâle contre le pontife dont ils prononcent la déposition. — Concile national de Bourges : Pragmatique-Sanction de Charles VII : la papauté est dépouillée des droits abusifs qui lui appartenaient en France : liberté mensongère accordée aux élections ecclésiastiques. — La Pragmatique est confiée à la garde du Parlement. — Habile intervention de Charles VII pour obtenir la démission de l'antipape Félix V et rétablir la paix dans l'Église. — Contraste de l'ordre et la paix qui règnent en France avec les agitations qui commencent à troubler l'Angleterre. — La ville de Fougères enlevée au duc de Bretagne par un capitaine anglais fournit à Charles VII l'occasion de renouveler les hostilités. — Conquête rapide de presque toute la Normandie : entrée de Charles VII à Rouen. — Efforts de Marguerite d'Anjou pour sauver ce qui reste à l'Angleterre de cette province : la bataille de Formigny consomme leur expulsion. — Dunois va attaquer la Guyenne et la réduit en une seule campagne. — Prompte révolte des Gascons : le vieux Talbot vient l'appuyer avec une armée anglaise. — La bataille de Castillon, gagnée par Charles VII, remet définitivement la Guyenne sous son obéissance. — Prise de Constantinople par Mahomet II. — *Vœu du Faisan* à la cour de Philippe le Bon : projet de croisade contre les Turcs. — Révision du procès de Jeanne d'Arc, et réhabilitation de sa mémoire. — Ingratitude de Charles VII envers Jacques Cœur : il sacrifie ce fidèle serviteur aux courtisans qui convoitent ses dépouilles. Mort de Jacques Cœur en Orient. — Prospérité de la France dans les dernières années du règne de Charles VII. Le roi en jouit peu : inquiétudes que lui donnent la jalousie du duc de Bourgogne et surtout les menées du dauphin. — Efforts répétés et inutiles du roi pour rappeler auprès de lui ce jeune prince. — Procès et condamnation du duc d'Alençon. — Charles VII, au milieu des craintes que lui inspire son fils, se laisse mourir de faim. — Regrets causés par sa mort..... 452

CHAPITRE XXXI.

RÈGNE DE LOUIS XI (1461-1483).

Caractère de Louis XI : son despotisme a toute l'impatience de l'esprit révolutionnaire. — Il est accompagné par le duc de Bourgogne à Reims et ensuite à Paris. — Il chasse tous les conseillers de son père — Il acquiert du roi d'Aragon les comtés de Roussillon et de Cerdagne, et de Philippe le Bon les villes de la Somme cédées par Charles VII. — Commencement de sa rivalité avec le comte de Charolais. — Mécontentement excité dans tout le royaume par son gouvernement dur et tracassier : les princes et les seigneurs, qu'il se flatte d'avoir regagnés

dans l'assemblée des notables à Tours, s'unissent contre lui par la *ligue du Bien public*. — Le comte de Charolais (Charles le Téméraire), et le duc de Bretagne parviennent à donner pour chef à cette ligue le frère du roi, le duc de Berri. — Habileté de Louis XI à se tirer du pas dangereux où il s'est engagé : il désarme une partie des seigneurs et leur impose la convention de Riom. — Arrivée du comte de Charolais sous les murs de Paris : son armée et celle du roi se rencontrent fortuitement à Montlhéry. — Journée indécise dont Charles s'attribue l'honneur. — Efforts inutiles de Louis pour désunir les coalisés : il est forcé de subir le traité de Conflans aussi ruineux qu'humiliant pour la royauté. — Il se ressaisit tout aussitôt du duché de Normandie, qu'il avait été contraint de céder à son frère. — Mort de Philippe le Bon ; les regrets qu'il laisse s'accroissent de la crainte inspirée par son fils. — Charles le Téméraire se prépare à la lutte contre la France, en recherchant l'alliance de l'Angleterre, également recherchée par le roi. — Louis XI arme Paris pour fortifier sa puissance. — Il impose le traité d'Ancenis au duc de Bretagne. — Au lieu d'attaquer le duc de Bourgogne avec ses forces supérieures, il entre avec lui en négociation. — Entrevue de Péronne : la révolte de Liége, fomentée par les agents du roi, éclate pendant qu'il est au pouvoir de son adversaire. — Fureur de Charles le Téméraire : il ne rend la liberté au roi qu'après l'avoir enchaîné plus rigoureusement aux stipulations du traité de Conflans, et l'avoir contraint d'aller avec lui réduire les Liégeois. — Louis fait accepter à son frère pour apanage la Guyenne au lieu de la Champagne. — Mesures de bon gouvernement prises par Louis XI : le privilége de l'inamovibilité accordé à la magistrature. — Orgueil et violence de Charles le Téméraire : Louis XI se fait défier par les États généraux des engagements pris à Péronne. — Le triomphe définitif d'Édouard IV sur Marguerite d'Anjou assure au duc de Bourgogne l'alliance de l'Angleterre. — Mort du duc de Guyenne : Charles le Téméraire publie que ce prince a été empoisonné par Louis XI. — Il se porte vers la Normandie pour y donner la main au duc de Bretagne. — Horreur inspirée par ses barbaries. Il échoue au siége de Beauvais ; héroïsme de Jeanne Hachette. — Trêve durant laquelle le duc de Bourgogne tourne vers l'Allemagne son inquiète ambition. Il est joué par l'empereur Frédéric III, de qui il attendait la couronne royale. — Il annonce son projet de reconstruire le royaume des deux Bourgognes détruit par les rois de France. — Il s'obstine onze mois à assiéger Neuss, et laisse Édouard IV attaquer seul la France. — Louis XI se délivre à prix d'argent de l'invasion anglaise. — Il renouvelle la trêve avec Charles le Téméraire, et lui laisse le champ libre pour attaquer la Lorraine, moyennant qu'il lui livrera le connétable de Saint-Pol. — Condamnation et exécution de ce seigneur. — Conquête de la Lorraine par le duc de Bourgogne : il destine Nancy pour capitale à son futur royaume. — Il tourne ses armes contre les Suisses, et perd les batailles de Granson et de Morat. — Charles le Téméraire sort de son abattement pour aller ressaisir la Lorraine qui lui échappe. Siége et bataille de Nancy : mort de Charles le Téméraire et fin de la seconde maison de Bourgogne. — Mauvaise politique de Louis XI; il commence par dépouiller Marie de Bourgogne d'une partie de son héritage, et prétend s'en assurer le reste en la mariant au Dauphin son fils. — Il s'aliène également cette jeune princesse et les populations flamandes, et précipite ainsi le mariage de Marie de Bourgogne

avec l'archiduc Maximilien, origine d'une querelle séculaire entre la France et la maison d'Angleterre. — Bataille de Guinegate : les préparatifs de guerre formidables faits par Louis XI ne sont qu'une charge pour la France. — Impopularité de son gouvernement malgré les tendances populaires de son génie novateur. — Ses projets d'unité de coutumes, d'unité de poids et de mesures dans le royaume. — Sa vie renfermée au château de Plessis-lez-Tours. — Il est devenu plus soupçonneux et plus cruel depuis la découverte du complot du duc de Nemours. — Supplice de ce seigneur. — Louis XI recueille et réunit à la couronne l'Anjou et une partie du duché de Bar, à la mort du roi René. — Celle du comte du Maine le fait héritier du comté de Provence. — Celle de Marie de Bourgogne lui offre une nouvelle occasion d'agrandissement. Traité d'Arras avec les États de Flandre, en vertu duquel la jeune Marguerite de Bourgogne est amenée en France et fiancée au dauphin, avec les comtés de Bourgogne et d'Artois pour dot. — Louis XI, qui sent sa santé décliner, s'occupe de son fils qu'il a jusque-là laissé, comme en prison au château d'Amboise. Il prépare pour guide et pour tutrice au jeune prince sa sœur aînée, Anne de Beaujeu. — Mariage forcé du duc d'Orléans avec la seconde fille du roi, Jeanne de France. — Efforts de Louis XI pour prolonger sa vie : il appelle saint François de Paule en France : sa mort. — Jugement sur Louis XI. — Pourquoi l'on peut marquer avec la fin de son règne celle de l'histoire du moyen âge..... 508

FIN DE LA TABLE DU DEUXIÈME VOLUME.

ERRATA.

Tome I, page 201, ligne 11, *son frère;* lisez : *son père.*

Tome I, page 403, ligne 13, *moissons;* lisez : *maisons.*

Tome I, page 553, ligne 20, *gallo-française;* lisez : *gallo-franke.*

Tome II, page 44, ligne 27, *les centimes* de ses domaines; lisez : *coutumes.*

Tome II, page 216, ligne 31, *mis à mort, vilaine;* lisez : *mis à mort vilaine.*

Tome II, page 220, ligne 12, *Coruall;* lisez : *Cornwall.*

Paris. — Imprimerie de Ch. Lahure et Cie, rue de Fleurus, 9.

Digitized by Google